DISSERTATION PRELIMINAIRE OU PROLEGOMENES SUR LA BIBLE.

POUR SERVIR DE SUPPLEMENT A LA

BIBLIOTHEQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES.

Par Mr LOUIS ELLIES DU-PIN,
DOCTEUR EN THEOLOGIE DE LA FACULTE DE PARIS, ET PROFESSEUR ROYAL EN PHILOSOPHIE.

TOME SECOND,
SUR LE NOUVEAU TESTAMENT.

A PARIS,
Chez ANDRE' PRALARD, ruë Saint Jacques, à l'Occasion.

M. DCCI.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

Des Titres de ce Volume.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Autorité & du Canon des Livres du Nouveau Teſtament, page 1

§. I. De la Revelation faite par JESUS-CHRIST, & de la maniere dont elle a été publiée par toute la Terre. ibid.

§. II. De la maniere dont les Livres du Nouveau Teſtament ont été compoſez. 4

§. III. Que les Livres du Nouveau Teſtament ſont conformément de ceux dont ils portent les noms. 5

§. IV. Que les Livres du Nouveau Teſtament n'ont point été corrompus. 6

§. V. Que les Auteurs des Livres du Nouveau Teſtament n'ont point eu intention d'écrire des Fables. 7

§. VI. Que les Auteurs des Livres du Nouveau Teſtament n'ont été ni trompez, ni trompeurs. ibid.

§. VII. Que les Auteurs des Livres du Nouveau Teſtament ont été divinement inſpirez, & que leurs Ecrits ſont divins. 9

§. VIII. Que c'eſt par le témoignage de l'Egliſe & par la Tradition, que l'on connoît les Livres divinement inſpirez du Nouveau Teſtament. 10

§. IX. Du Canon des Livres ſacrez du Nouveau Teſtament, & en particulier de ceux dont il y a eu quelque doute s'ils étoient Canoniques. 11

CHAPITRE II.

Des Auteurs des Livres du Nouveau Teſtament, & des Livres mêmes. pag. 16

§. I. Des noms de NOUVEAU TESTAMENT & d'EVANGILE, & des Titres des Evangiles. ibid.

§. II. Des anciens Evangiles. Que l'Egliſe n'en a jamais reconnu que quatre pour Canoniques, & pourquoi? Symboles attribuez aux quatre Evangeliſtes. De l'accord & des differences qui ſe trouvent entre les quatre Evangiles. Ordre dans lequel ils ont été compoſez. 18

§. III. De ſaint Matthieu & de ſon Evangile. En quelle Langue il l'a compoſé. S'il eſt different de l'Evangile des Nazaréens. De l'Authenticité du Texte Grec. De quelques Additions faites au Texte. 32

§. IV. Vie de ſaint Marc. De ſon Evangile. De la verité du dernier Chapitre entier. 33

§. V. Vie de ſaint Luc. De ſon Evangile. Comment corrompu par les Marcionites. De la verité de la Sueur de Sang de J. C. Des changemens & additions du Manuſcrit de Cambrige. 36

§. VI. Vie de ſaint Jean. De ſon Evangile. De l'Hiſtoire de la Femme adultere. 40

§. VII. Du Livre des Actes des Apôtres. 44

§. VIII. Vie de ſaint Paul. Du temps, de l'occaſion & du ſujet de ſes Lettres. Que celle qui eſt adreſſée aux Hebreux eſt de ſaint Paul. En quelle Langue elle a été écrite. 45

§. IX. Des Epîtres Catholiques en general, & de celle de ſaint Jacques en particulier. de qui elle eſt. Combien il y a de ſaints Jacques. Vie de ſaint Jacques Frere du Seigneur, Auteur de cette Epître. Argument de cette Lettre. 57

§. X. Des deux Epîtres de ſaint Pierre. Que la ſeconde eſt veritablement de lui. 62

§. XI. Des trois Epîtres de S. Jean. Du Paſſage de la Trinité qui eſt dans la premiere Epître. 63

§. XII. De ſaint Jude & de ſon Epître. 66

§. XIII. De l'Apocalypſe. 67

CHAPITRE III.

Du Texte Grec du Nouveau Teſtament. pag. 70

§. I. De la maniere dont le Texte Grec du Nouveau Teſtament s'eſt conſervé dans l'Egliſe ſans falſification. Des variations qui peuvent y être ſurvenues. Des Editions de ce Texte; & des varietez qui ſe trouvent dans les Manuſcrits. ibid.

§. II. Des Manuſcrits Grecs du Nouveau Teſtament, & particulierement de celui du Vatican, de celui d'Oxford & de celui de Cambrige. 75

§. III. Sources & occaſions des fautes qui peuvent être ſurvenues dans le Texte Grec du Nouveau Teſtament. 78

§. IV. Sources des fautes qui peuvent ſe rencontrer dans le Texte de la Vulgate. 79

§. V. De quelle nature ſont les varietez qui ſe trouvent dans le Texte Grec, & entre le Texte Grec & la Vulgate. ibid.

§. VI. Principes & regles pour juger laquelle on doit ſuivre des leçons differentes, & quand l'on doit préferer le Grec à la Vulgate, ou la Vulgate au Grec. 82

§. VII. De la Langue Helleniſtique. 84

CHAPITRE IV.

Des Verſions du Nouveau Teſtament. pag. 85

§. I. Des Verſions Latines du Nouveau Teſtament. De l'ancienne Vulgate, de la nouvelle Vulgate & des Verſions modernes. ibid.

§. II. Des Verſions Orientales du Nouveau Teſtament. 85

CHA

Digitized by Google

CHAPITRE V.

De la division du Nouveau Testament, en Titres & Chapitres. pag. 86

CHAPITRE VI.

Des Livres apocryphes du Nouveau Testament. pag. 87
§. I. De la Lettre de J. C. au Roi Agbare, & de celle d'Agbare à J. C. ibid.
§. II. De quelques Lettres attribuées à la Vierge Marie. 88
§. III. Des Evangiles anciens qui ne sont point Heretiques, quoiqu'ils ne soient pas Canoniques; scavoir des Evangiles selon les Hebreux, & selon les Egyptiens. 89
§. IV. Du Proto-Evangile de saint Jacques; & de l'Evangile de Nicodeme. ibid.
§. V. Des faux Evangiles supposez par les Heretiques. 90
§. VI. Des Actes des Apôtres supposez, & des fausses Apocalypses. 92
§. VII. De l'Epître de saint Barnabé. 94
§. VIII. Des Liturgies faussement attribuées aux Apôtres. 96
§. IX. Du Symbole des Apôtres. 98
§. X. Des Canons & des Constitutions attribuées aux Apôtres. 105
§. XI. Des Livres attribuez à Prochore, à saint Lin, à Abdias, & des Actes de la Passion de saint André. 109

CHAPITRE VII.

Des anciens Monumens profanes alleguez en faveur de la Religion Chrétienne. pag. 110
§. I. Des Sibylles & des Oracles qui leur sont attribuez. ibid.
§. II. Des Livres attribuez à Mercure Trismegiste. 118
§. III. Des Lettres de Lentulus & de Pilate touchant J. C. 118
§. IV. Des Epîtres de Seneque à saint Paul, & de celles de saint Paul à Seneque. 119
§. V. Des Passages de Joseph touchant J. C. saint Jean-Baptiste & saint Jacques. 120
§. VI. De quelques Auteurs dont les Ouvrages concernent l'Histoire sacrée; qui sont Philon, T. Flavius Joseph, Justé, Aristée, Aristobule, Joseph Bengorion, Berose, le faux Dorotheé, Zoroastre, &c. 123

TITRES DES TABLES.

Table Chronologie des Auteurs des Livres de l'Ancien Testament & de leurs Ouvrages. pag. 127
Table Chronologique des Auteurs des Livres du Nouveau Testament & de leurs Ouvrages. 133
Table des Livres Canoniques, apocryphes & perdus qui appartiennent à l'Ancien Testament. 135
Table des Livres qui appartiennent au Nouveau Testament. 139
Table Alphabetique des Auteurs de l'Ancien & du Nouveau Testament, dont il est parlé dans les deux Tomes de Prolegomenes sur la Bible. 141
Table des Matieres principales contenues dans ce second Tome. 143

Fin de la Table des Titres.

Approbation des Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris.

NOus soussignez Docteurs en Theologie de la sacrée Faculté de Paris; Certifions que par ordre de ladite Faculté, Nous avons lû & examiné un Livre qui a pour Titre, *Dissertation Préliminaire ou Prolegomenes sur la Bible; par Messire Loüis Ellies Du-Pin, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Professeur Royal en Philosophie*, & que Nous n'y avons rien trouvé de contraire à la Foi Catholique, ni aux bonnes mœurs: En foi dequoi nous avons signé. A Paris le 10. Decembre 1698.

BLAMPIGNON, Curé de S. Merry. HIDEUX, Curé des SS. Innocens.

Digitized by Google

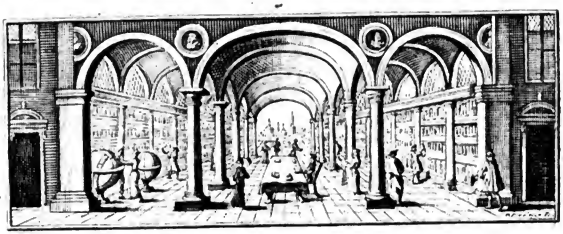

DISSERTATION PRELIMINAIRE SUR LA BIBLE,

LIVRE SECOND

sur le Nouveau Teſtament.

CHAPITRE I.

De l'Autorité & du Canon des Livres du Nouveau Teſtament.

§. I.

De la Revelation faite par JESUS-CHRIST, *& de la maniere dont elle a été publiée par toute la terre.*

LA Revelation que Dieu a faite aux hommes par JESUS-CHRIST ſon Fils, eſt autant au-deſſus de celles qu'il avoit faites par les Prophetes, que la dignité de la Perſonne de JESUS-CHRIST ſurpaſſe celle des Prophetes & des Patriarches. Dans les premieres Revelations ils'eſt ſervi des Anges ou des hommes, pour faire connoître aux hommes les veritez qu'il leur vouloit apprendre. Dans celle-ci il s'eſt ſervi de ſon propre Fils, qu'il a, ſelon les termes de ſaint Paul, établi l'heritier de toutes choſes, & par lequel il a fait le monde. Mais ce n'eſt pas ſeulement la dignité de Celui dont Dieu s'eſt ſervi pour cette ſeconde Revelation, qui la rend beaucoup plus conſiderable que la premiere; elle a encore pluſieurs avantages ſur elle; car, 1. ces anciennes Revelations étoient obſcures & voilées ſous des figures & des paraboles qui cachoient les Myſteres & les Veritez: celle-ci eſt évidente & découvre clairement les plus ſublimes Veritez & les plus profonds Myſteres. 2. Les premieres étoient imparfaites: il y manquoit

Digitized by Google

quoit bien des choſes : elles n'étoient que d'un petit nombre de veritez, & il y en avoit quantité de reſervées au temps du Meſſie. Celle-ci eſt complete & parfaite, il n'y a plus rien à eſperer davantage en ce monde : elle eſt la perfection & la fin de toutes les Revelations. Comme il n'y en a point eu de ſemblable juſques-là, il n'y en aura plus dans la ſuite : & elle ſubſiſtera juſqu'à la fin des ſiecles. 3. Les premieres n'étoient que pour le Peuple Juif : elles n'ont été connuës que de cette Nation : elles ont toûjours été renfermées dans la Judée ; & le reſte de la Terre n'en a eu aucune connoiſſance juſqu'à la venuë de JESUS-CHRIST. Celle-ci a été faite pour toutes les Nations : elle s'eſt repanduë par toute la terre, & cette lumiere a lui & luit encore pour tous les hommes.

Le Fils de Dieu étant donc venu ſur la terre, pour annoncer aux hommes les Veritez que ſon Pere leur vouloit reveler, il a employé les dernieres années de ſa vie à les prêcher dans la Judée, d'où la lumiere de l'Evangile devoit être portée à toutes les Nations. Pendant qu'il étoit ſur la terre, il n'étoit pas difficile d'apprendre quelle étoit ſa doctrine : il ne falloit que s'adreſſer à lui, l'écouter & comprendre le ſens de ſes paroles. Il inſtruiſoit également tout le monde : il ſouffroit qu'on l'interrogeât & répondoit avec douceur à ceux qui venoient dans le deſſein de s'inſtruire : il confondoit au contraire ceux qui ne l'interrogeoient que pour le ſurprendre : Mais comme il ne devoit demeurer que peu de temps ſur la terre, il a eu ſoin d'inſtruire plus particulierement ſes Apôtres & ſes Diſciples, des Veritez qu'il vouloit qu'ils annonçaſſent aprés ſa mort à tout le monde. Il ne leur a rien caché des choſes que ſon Pere vouloit être revelées aux hommes. *Je ne vous appellerai plus maintenant*, *Joan. 15. 15.* leur dit-il, *Serviteurs ; parce que le Serviteur ne ſçait ce que fait ſon Maître ; mais je vous ai appellez mes amis, parce que je vous ai découvert tout ce que j'ai appris de mon Pere.* Et plus bas, parlant à ſon Pere ; *Je leur ai donné*, dit-il, *les paroles que vous m'avez données.* *Joan. 17. 8.* Les Apôtres & les Diſciples ainſi inſtruits par la bouche de JESUS-CHRIST pouvoient auſſi rendre témoignage de ſa doctrine : Mais afin qu'ils la ſçûſſent pleinement, & qu'ils ne puſſent ſe tromper ; aprés être monté aux Cieux, il les confirma & leur donna de nouvelles lumieres, en leur envoyant ſon S. Eſprit, qui acheva de leur enſeigner toutes les veritez de la Religion qu'ils devoient ſçavoir. Cette œconomie eſt repreſentée dans les dernieres paroles de JESUS-CHRIST à ſes Apôtres. Il leur ordonne d'aller par tout le monde prêcher l'Evangile, d'inſtruire les Peuples, & de les baptiſer au Nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit. *Toute puiſſance*, dit-il, *m'a été donnée dans le Ciel & ſur la Terre : Allez donc & inſtruiſez tous les Peuples, les baptiſant au Nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit, & leur apprenant à obſerver toutes les choſes que je vous ai commandées.* Il les aſſûre qu'alors qu'ils aïent la force d'annoncer l'Evangile, il va leur envoyer l'Eſprit-Saint que ſon Pere leur a promis, & leur recommande de demeurer en attendant, dans la Ville de Jeruſalem. *Je m'en vas vous envoyer ce que mon Pere vous a promis ; mais cependant demeurez dans la ville de Jeruſalem, juſques à ce que vous ſoïez revêtus de la force d'enhaut. En mangeant avec eux*, dit Saint Luc dans les Actes, *il leur commanda de ne point partir de Jeruſalem, mais d'attendre la promeſſe du Pere, que vous avez*, leur dit-il, *oüi par ma bouche. Car Jean a baptiſé dans l'eau ; mais dans peu de jours vous ſerez baptiſés dans le Saint-Eſprit. . . . Vous recevrez la force du Saint-Eſprit qui deſcendra ſur vous, vous me rendrez témoignage dans Jeruſalem, dans toute la Judée & la Samarie, & juſques aux extremitez de la terre.* C'eſt ce Saint-Eſprit qu'il leur avoit déja promis avant ſa Paſſion dans le diſcours qu'il leur fit dans la derniere Céne en ces termes : *Je prierai mon Pere, & il vous donnera un autre Conſolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, ſçavoir l'Eſprit de Verité, &c. Le Conſolateur, qui eſt le Saint-Eſprit que mon Pere envoiera en mon Nom, vous enſeignera toutes choſes ; & vous fera reſſouvenir de ce que je vous ai dit. J'ai encore beaucoup de choſes à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant : Quand l'Eſprit de Verité ſera venu, il vous fera entrer dans toutes les veritez ; car il ne parlera pas de lui-même ; mais il dira tout ce qu'il aura entendu, & il vous annoncera les choſes à venir : C'eſt lui qui me glorifiera, parce qu'il prendra ce qui eſt de moi, & il vous l'annoncera.* Enfin il promet à ſes Apôtres de ne les abandonner jamais. *Aſſûrez-vous*, leur dit-il, *que je ſuis moi-même toûjours avec vous juſqu'à la conſommation des ſiecles.* *Matt. 28. 20.*

Matt. 28. 18

Luc. 24. 49.

Act. 1. 4.

Joan. 14. 16.

Ibid. 26

Joan. 16. 12.

Il reſulte de ces promeſſes de JESUS-CHRIST. 1. Que JESUS-CHRIST a choiſi & deſtiné ſes Apôtres pour prêcher ſa doctrine par toute la terre, & en inſtruire tous ceux qui voudroient croire en lui. 2. Qu'il les en a inſtruits lui-même par ſa parole, depuis le commencement de ſa Prédication juſqu'à ſa Mort. 3. Qu'étant reſſuſcité, il leur a apparu pluſieurs fois pendant quarante jours, pour les convaincre & les inſtruire de ſa doctrine. 4. Qu'il leur a promis ſon Saint-Eſprit, pour les faire reſſouvenir de la doctrine qu'il leur avoit enſeignée, pour les éclairer & les confirmer dans ces veritez, & pour leur donner la force de les ſoûtenir & de les

Digitized by Google

les prêcher. 5. Que la descente du Saint-Esprit sur eux étoit si necessaire pour les rendre capables de s'acquitter dignement de ce ministere, qu'il leur a défendu de sortir de Jerusalem, & de prêcher jusqu'à ce qu'ils l'eussent reçû. 6. Qu'après la descente du Saint-Esprit, ils ont été instruits parfaitement de toutes les veritez de la Religion Chrétienne, qu'ils devoient enseigner à ceux qui voudroient l'embrasser; & que Jesus-Christ n'a point laissé au monde d'autre moyen pour s'en instruire, que la Prédication que les Apôtres en devoient faire par toute la terre. C'est la voye unique qu'il a donnée pour apprendre les veritez necessaires pour être sauvé:

Marc. 16. 15. *Allez par tout le monde prêcher l'Evangile à toutes les Creatures. Celui qui croira & sera baptisé sera sauvé, & celui qui ne croira point sera condamné.* Il suffit de croire ce que les Apôtres enseignent pour être sauvé: si l'on ne le croit pas, on sera condamné: il ne faut point avoir recours à d'autres Prédicateurs, Jesus-Christ n'en a point établi: il est inutile de chercher d'autres moyens, Jesus-Christ n'en a point laissé: il n'a point promis de nouvelle revelation après celle qu'il a faite aux hommes, & par sa Prédication, & par la Mission du Saint-Esprit: il a enseigné à ses Apôtres toutes les veritez dont il a crû qu'il étoit necessaire que les hommes fussent instruits. Le Saint-Esprit les a fait ressouvenir de tout ce qu'il leur avoit enseigné, & leur a appris tout ce qu'ils devoient sçavoir & annoncer aux hommes.

Quand Nôtre-Seigneur Jesus-Christ fut monté aux Cieux, les Apôtres, après avoir reçû le Saint-Esprit d'une maniere visible, *prêcherent*

Ibid. 16. 20. *l'Evangile par tout; Le Seigneur cooperant avec eux, pour me servir des termes de l'Evangeliste Saint Marc, & confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnoient.* Ils ont annoncé aux hommes ce qu'ils avoient vû & ce qu'ils avoient appris: En un mot, ils ont executé l'ordre & la commission qu'ils avoient reçûë de Jesus-Christ. Et comme il leur avoit commandé de prêcher toutes les veritez qu'il leur avoit enseignées, & qu'il les avoit instruits de toutes celles qui étoient necessaires pour le salut des hommes; il est sans doute qu'en s'acquittant, comme ils ont fait, fidelement de leur ministere, ils n'ont celé aucune de ces veritez qu'il leur avoit revelées pour les enseigner aux hommes; car s'ils l'avoient fait, ce seroit ou par ignorance, ou par malice, ou par politique, ou par crainte ou par negligence: parce qu'ils n'auroient pas été instruits de toutes les veritez de la Religion, qu'il falloit enseigner aux hommes, ou parce qu'ils leur auroient envié quelques-unes de leurs connoissances; ou enfin parce qu'ils auroient été negligens à s'acquitter de leur ministere. Or on ne peut soupçonner les Apôtres d'aucun de ces defauts: on ne peut pas dire qu'ils aïent ignoré aucune des veritez que Jesus-Christ voulioit être annoncées aux hommes; car ils ne pourroient les avoir ignorées, ou que parce que Jesus-Christ ne les leur auroit pas revelées, ni assez clairement expliquées; ce qui ne se peut soûtenir sans déroger à la sagesse de Jesus-Christ; ou parce qu'ils n'auroient pas retenu ni compris les veritez qu'il leur enseignoit: ce qui n'a aucune apparence, puisqu'ils étoient uniquement appliquez à entendre celui qui les leur enseignoit, qu'ils consideroient comme leur Maître, qui avoit en sa bouche, comme dit saint Pierre, les paroles de la Vie éternelle, & que le Pere Celeste leur avoit ordonné d'écouter par une voix miraculeuse. Et quand bien même on pourroit dire qu'ils n'auroient pas retenu ni compris parfaitement toutes les veritez qu'il leur enseignoit avant la descente du Saint-Esprit, on ne peut plus dire la même chose du temps qui la suit, puisque l'Evangile nous assûre en tant d'endroits que le Saint-Esprit n'étoit envoyé que pour les instruire parfaitement de toutes les veritez que Jesus-Christ leur avoit enseignées. On ne peut pas dire non plus qu'ils aïent caché par malice quelques-unes des veritez que Jesus-Christ leur avoit apprises, étant incapables d'une telle prévarication; ni par quelque raison de politique, puisque Jesus-Christ leur avoit commandé d'enseigner publiquement tout ce qu'il leur avoit dit en particulier: *Dites dans la lumiere ce que je* Matt. 10. 27. *vous ai dit dans l'obscurité*, dit Jesus-Christ, & *prêchez sur le haut des maisons, ce qui vous aura été dit à l'oreille*; & qu'en leur ordonnant d'annoncer l'Evangile à toute la terre, il n'en avoit excepté aucune partie, ni aucune personne: *Prêchez l'Evangile à toutes les Creatures*: Il ne dit pas, usez de politique & de précaution; ne prêchez pas toute vôtre doctrine à tout le monde; reservez quelque chose de ce secret que vous ne confiez qu'à un petit nombre de gens; mais prêchez l'Evangile à toutes les Creatures: *Prædicate* Marc. *Evangelium omni creaturæ*, aux grands comme 16. 15. aux petits, aux pauvres comme aux riches, aux ignorans comme aux sçavans, aux simples comme aux personnes les plus éclairées. Il est encore moins vrai-semblable que la crainte leur ait fait celer quelques-unes des veritez qu'ils devoient enseigner immediatement après que Jesus-Christ leur avoit ordonné de prêcher sur les toits ce qu'ils avoient appris en secret, qu'il les avoit avertis de n'en être point détournez par la crainte de la mort: *Ne craignez point ceux qui tuent le corps,* Matt. *& qui ne peuvent tuer l'ame.* Et l'évenement 10. 28. a fait assez connoître qu'ils étoient bien pénetrez de cette maxime, puisqu'il n'y a point

Digitized by Google

eu de perils auſquels ils ne ſe ſoient expoſez, de peines qu'ils n'aient priſes, de ſupplices qu'ils n'aient ſoufferts pour annoncer l'Evangile, qu'ils ont la plûpart ſcellé par leur mort. Ils n'ont craint ni la perfidie des Juifs, ni la violence des Païens: ils ont prêché ſans crainte, & dans les Synagogues & dans les places publiques: ils ont prêché JESUS-CHRIST crucifié, doctrine qui faiſoit le ſcandale des Juifs, & qui étoit conſidérée comme une folie parmiles Nations. Aprés cela ils n'avoient pas de ménagement à garder pour les autres veritez; tout autre article étoit moins odieux que celui-ci, & leur eût attiré moins de perſécutions. Qui pourroit enfin ſoupçonner de negligence des gens auſſi ardens, auſſi fervens, auſſi appliquez que les Apôtres à accomplir leur miniſtere; qui faiſoient leur ſouverain bonheur de cet emploi; qui faiſoient tout, qui ſouffroient tout, & qui mouroient tous les jours pour s'en acquitter dignement. Il doit donc demeurer pour conſtant que les Apôtres ont enſeigné, découvert, prêché, & enfin écrit, comme nous allons dire, les veritez de la Religion que JESUS-CHRIST leur avoit apprifes.

§. II.

De la maniere dont les Livres du Nouveau Teſtament ont été compoſez.

JESUS-CHRIST s'eſt contenté d'enſeigner ſa doctrine de vive-voix ſans en rien mettre par écrit: Il a laiſſé ce ſoin à ſes Apôtres & à ſes Diſciples, & a permis par une Providence particuliere, que quelques-uns d'entr'eux, aprés avoir annoncé de vive-voix la doctrine qu'ils avoient reçûë de lui, aprés l'avoir confirmée par des miracles & répanduë par toute la terre, aient écrit fidélement l'Hiſtoire de ſa Vie pour ſervir de modéle aux Chrêtiens, & de monument perpetuel de la doctrine qu'ils avoient enſeignée de ſa part; & qu'ils aient écrit des Lettres dans les occaſions qui ſe ſont preſentées, pour ſervir d'inſtruction aux Egliſes. Saint Matthieu & ſaint Jean Apôtres & témoins oculaires des actions de JESUS-CHRIST écrivirent ce qu'ils avoient vû & entendu; ſaint Marc & ſaint Luc, ce qu'ils avoient appris des Apôtres mêmes. Ce dernier fit auſſi l'Hiſtoire des premiers Chrêtiens, & de quelques circonſtances des Prédications & de la Vie des Apôtres, particulierement de ſaint Pierre & de Saint Paul, d'une partie deſquelles il avoit été témoin. Saint Paul inſtruit, non par les hommes, mais par JESUS-CHRIST même, chargé du ſoin de toutes les Egliſes des Gentils dont il étoit l'Apôtre, écrivit pluſieurs Lettres toutes pleines de l'Eſprit du Seigneur, qui étoit en lui. Saint Pierre, ſaint Jean, ſaint Jacques, ſaint Jude, en écrivirent auſſi en differentes occaſions. Ce ſont ces Ouvrages qui compoſent ce qu'on appelle le Nouveau Teſtament, & qui contiennent les principaux points de la doctrine de JESUS-CHRIST.

Quoique JESUS-CHRIST n'ait rien écrit, on ne peut pas raiſonnablement ne pas ajoûter foi à ce que ſes Apôtres & ſes Diſciples ont écrit & de ſa Perſonne & de ſa Doctrine: « Ce que ſaint Auguſtin prouve contre les Païens mêmes, qui doutoient de ce que l'on a écrit de JESUS-CHRIST parce qu'il ne l'a pas lui-même écrit. Je leur « demande, dit-il, pourquoi ils ne font pas difficulté de croire de leurs plus celebres Philoſophes, qui n'ont rien écrit, ce que leurs Diſciples en ont rapporté? Pythagore, par exemple, qui eſt le Philoſophe le plus excellent « que la Grece ait produit pour ce qui regarde la « Speculation, n'a rien écrit de lui-même, ni « ſur aucun ſujet. Socrate, qu'on a préferé à « tous les autres Philoſophes pour la Morale, & « que l'Oracle d'Apollon a déclaré le plus ſage, « n'a rien écrit que les Fables d'Eſope, & encore ne l'a-t-il fait que comme forcé par l'ordre de ſon genie, ſi l'on en croit ſon Diſciple « Platon. Ce Livre contient les Sentences d'un « autre & non pas ſa doctrine. Quelle raiſon les « Païens ont-ils donc de croire de ces Philoſophes ce que leurs Diſciples en ont écrit, & « de ne pas croire de JESUS-CHRIST ce que ſes « Diſciples en ont rapporté? *L. 1. de Doct. Chr. c. 7.*

Pour établir invinciblement l'autorité des Livres du Nouveau Teſtament & la verité des faits qui y ſont rapportez, il faut montrer premierement que ces Livres ſont veritablement de ceux dont ils portent le nom, c'eſt-à-dire des Apôtres & des Diſciples de JESUS-CHRIST témoins oculaires. Secondement, que ces Livres n'ont point été corrompus. Troiſiémement, que ceux qui les ont écrits, ſont des gens dignes de foi; qu'ils ne les ont point remplis de fictions, & de fables; mais qu'ils ont eu intention d'écrire des choſes qu'ils vouloient qu'on crût veritables. Quatriémement, qu'ils n'ont pû être ni trompez ni trompeurs, c'eſt-à-dire qu'ils n'ont pû ignorer la verité des faits qu'ils rapportoient, ni la doctrine de leur Maître, & qu'ils n'ont pû en impoſer, en rapportant des faits qui n'étoient pas veritables, ou en établiſſant dans leurs Ecrits une doctrine contraire à celle de leur Maître, comme l'aiant reçûë de lui. Ces quatre choſes étant conſtantes, l'autorité du Nouveau Teſtament ne pourra plus être conteſtée. Or rien n'eſt plus facile que d'en faire voir l'évidence.

§. III.

Digitized by Google

§. III.

Que les Livres du Nouveau Teſtament ſont conſtamment de ceux dont ils portent les noms.

IL eſt certain d'abord, que l'on ne peut douter que les Evangiſes, les Actes & les Epîtres des Apôtres ne ſoient de ceux dont ils portent les noms, qu'on ne doute des Auteurs de tous les autres Livres; car il n'y en a point dont on puiſſe établir la verité par des monumens plus anciens & plus authentiques: ſçavoir 1. ſur le témoignage des Auteurs qui ont écrit peu de temps aprés, qui les ont citez, comme étant indubitablement de ceux dont ils portent les noms. 2. Sur le témoignage des Egliſes Chrêtiennes répanduës par toute la terre, qui ont de tout temps reconnu d'un commun accord ces Ecrits pour authentiques & veritables. 3. Sur l'inſpection des Livres mêmes, qui n'ont aucune marque de ſuppoſition, ou de fauſſeté, & qui ont au contraire tous les caracteres de verité & d'antiquité, que des Monumens authentiques peuvent avoir. On n'y trouve rien de contraire à l'Hiſtoire. Il paroît manifeſtement que les Auteurs écrivoient dans un temps que Jeruſalem ſubſiſtoit encore, & que les Juifs faiſoient un corps de Republique: Ce qui montre évidemment que ces Livres ſont du temps où l'on place les Apôtres. Il paroît que les Auteurs de ces Livres ſont gens ſimples, de bonne foi, qui n'avoient ni l'habileté ni la malice de feindre & de ſuppoſer ces Ouvrages. Il ne leur eſt rien échappé de contraire à l'Hiſtoire, aux circonſtances & aux mœurs du temps; ce qu'il ſeroit difficile qui ne leur fût arrivé, s'ils étoient des impoſteurs. Ils conviennent entr'eux des faits qu'ils rapportent, en ſorte neanmoins qu'on voit bien que ce n'eſt pas un même Auteur qui a écrit ces differens Ouvrages, & que ceux qui les ont écrits, n'ont pas concerté enſemble pour dire tous la même choſe. Leur ſtile eſt different, ce qui fait voir que ce ſont differens Auteurs; & il y a entr'eux des diverſitez & des contradictions apparentes, qui montrent ſenſiblement que ces Ecrivains n'ont pas compoſé ces Ouvrages de concert. Enfin il y a dans ces Ouvrages un certain caractere de naïveté & de verité, qui fait voir que ce n'eſt pas la production d'un impoſteur, mais un écrit authentique & veritable.

Où trouvera-t-on quelque Ouvrage profane des Auteurs anciens Grecs & Latins, de la verité duquel on puiſſe apporter autant de preuves & de ſi authentiques? On ſe contente le plus ſouvent du témoignage de quelque Auteur qui a vêcu quelques années aprés le temps que l'on ſuppoſe qu'un Ouvrage a été compoſé: Souvent on en juge par la ſeule conformité de ſtile; ou par le Titre que l'on trouve dans des Manuſcrits qui ne ſont pas ordinairement fort anciens: Et cependant on aſſûre hardiment, & on eſt moralement certain, que ces Ouvrages ſont de ceux dont ils portent les noms: à combien plus forte raiſon doit-on l'aſſûrer des Evangiles, des Actes & des Lettres des Apôtres, qui ſont appuiez ſur des preuves bien plus fortes & d'une certitude bien plus grande? Qu'on faſſe reflexion que ces Evangiles & ces Lettres ont été rendus publics du vivant même des Apôtres, non ſeulement dans les Egliſes pour leſquelles ces Evangiles avoient été compoſez, ou auſquelles ces Lettres étoient écrites; mais encore dans les Egliſes voiſines, & que ces écrits ſe répandirent dans toutes en peu de temps. Il étoit facile alors d'en connoître les Auteurs, & l'on ne pouvoit pas s'y tromper, la choſe étant publique & certaine: Que les perſonnes qui avoient écrit ces Ouvrages, ceux pour qui & à qui ils étoient écrits, & les Egliſes qui les avoient reçûs & reconnus, qui les liſoient & s'en ſervoient pour leur inſtruction, leur rendoient un témoignage ſi authentique, que perſonne ne doutoit qu'ils ne fuſſent des Apôtres; qu'il y en avoit des exemplaires dans toutes les Egliſes; que tous les Auteurs Catholiques les plus anciens les ont citez & reconnus pour veritables: que quand les Heretiques ont depuis ſuppoſé des Ouvrages aux Apôtres, ou falſifié les veritables, ils ont auſſi-tôt été convaincus de fauſſeté par ces témoignages authentiques: que leurs écrits ont été deſavoüez & rejettez par les Diſciples des Apôtres & par les Egliſes Apoſtoliques. Qu'enfin toutes les Egliſes ont de tout temps reçu unanimement le Corps des Livres du Nouveau Teſtament, qu'elles l'ont conſideré comme leur Loi & leur Regle infaillible, & qu'elles ont rejetté les autres comme des Livres qui étoient faux ou qui n'avoient pas la même autorité. Pour peu, dis-je, qu'on faſſe d'attention ſur ces choſes, on ne peut pas ne point être convaincu, ſi l'on a du ſens commun, que les Livres du Nouveau Teſtament ne ſoient veritablement de ceux dont ils portent les noms. C'eſt la premiere verité qu'il nous falloit démontrer.

Digitized by Google

§. IV.

Que les Livres du Nouveau Teſtament n'ont point été corrompus.

LA ſeconde verité que ces Livres n'ont point été corrompus, eſt établie ſur les mêmes preuves. Il eſt certain premierement que les Originaux des Evangiles & des Lettres des Apôtres & des Evangeliſtes, écrits de leur main, ou par ceux à qui ils les avoient dictez, ſont demeurez pendant quelque temps dans les Egliſes pour qui ces Evangiles avoient été faits, ou à qui ces Lettres étoient addreſſées. Tertullien ſemble même nous aſſûrer qu'il y avoit de ſon temps des Egliſes qui avoient encore ce précieux dépoſt, quand il dit, en parlant des Egliſes Apoſtoliques, que l'on y recite les Lettres authentiques des Apôtres: *Apud quas authenticæ literæ eorum recitantur*; termes qui ſemblent deſigner les Originaux mêmes: mais quand on les entendroit autrement, le reſpect que l'on avoit dans les Egliſes pour les Evangiles & les Epîtres des Apôtres, ne nous laiſſe pas lieu de douter que l'on n'en ait conſervé long-temps les Originaux, & que l'on n'en ait fait auſſi-tôt des copies qui ſe ſont répanduës en peu de temps dans toutes les Egliſes où on les liſoit publiquement. Si ces copies euſſent été infideles, il eſt impoſſible que l'on n'eût connu d'abord la fraude en les comparant avec les Originaux. Les Egliſes Apoſtoliques, qui les avoient encore, auroient convaincu de fauſſeté ces copies falſifiées & alterées, & n'auroient jamais ſouffert qu'on s'en fût ſervi. Tous les Chrêtiens qui avoient vû & lû les originaux, auroient été tout autant de témoins qui auroient dépoſé contr'elles. D'ailleurs comment tous les Copiſtes auroient-ils pû convenir enſemble de faire les mêmes falſifications? Comment ces copies infideles ſe ſeroient-elles répanduës dans tout le monde en peu de temps, ſans qu'aucune Egliſe en eût encore conſervé de veritables? On ne peut donc pas dire que les Ecrits des Apôtres aient été falſifiez ni de leur vivant, ni peu de temps aprés leur mort, ni douter que ſaint Clement Romain, Hermas, ſaint Polycarpe, ſaint Juſtin, ſaint Irenée, & les plus anciens Auteurs n'aient eu les veritables Ecrits des Apôtres dans leur pureté. Les Egliſes Apoſtoliques les ont conſervez tels qu'ils les ont reçûs des Apôtres; ils ſe ſont trouvez les mêmes dans toutes les Egliſes du Monde. Comment auroient-ils pû être corrompus & falſifiez par tout d'une maniere uniforme? Eſt-il croïable que toutes les Egliſes, tous les Chrêtiens fuſſent demeurez d'accord de les falſifier, & qu'ils euſſent pû cacher cette impoſture? Comment les Juifs & les Païens ne leur auroient-ils pas reproché ce changement? Les Heretiques qui ſont venus depuis les auroient-ils épargnez? Quand Valentin & Marcion ont falſifié les Evangiles, on les a convaincus de leur crime, en leur faiſant voir que les Evangiles de l'Egliſe étoient plus anciens, & que leur falſification étoit poſterieure. Enfin peut-on s'imaginer que tous les Exemplaires du Nouveau Teſtament aient pû être changez & corrompus? Comment s'eſt pû faire cette falſification? quel en eſt l'Auteur? En quel temps la pourroit-on placer? On ne peut pas dire qu'elle ait été faite depuis le temps que nous avons des Ecrits des Auteurs Chrêtiens; car tous les Paſſages du Nouveau Teſtament, qu'ils citent, ſont conformes aux Livres que nous avons; & ils en citent un ſi grand nombre, qu'il eſt, moralement parlant, impoſſible qu'on les ait changez dans leurs Ouvrages. On ne peut pas dire non plus que cette corruption ait été faite avant qu'aucun Chrêtien eût commencé d'écrire, c'eſt-à-dire quinze ou vingt ans aprés la mort des Apôtres, dans un temps qu'il y avoit encore pluſieurs témoins qui avoient reçû ces Livres des Apôtres mêmes. Pouvoit-il y avoir alors des perſonnes aſſez impudentes pour changer ces Livres? Et ſuppoſé qu'il s'en fût trouvé, eſt-il poſſible que tous les Chrêtiens les euſſent crûs contre le témoignage univerſel des Diſciples des Apôtres? Comment impoſer à tant de ſocietez entieres qui avoient reçû ces Livres des Apôtres, qui les liſoient continuellement dans leurs Aſſemblées; à tant de Chrêtiens qui les liſoient en leur particulier, qui ſçavoient par cœur ce qu'ils contenoient, & qui les reſpectoient comme des Livres ſacrez? Ne ſe fuſſent-ils pas unanimement ſoulevez contre ce changement? Ceux que l'on ſuppoſe les avoir alterez ou corrompus, l'ont fait ou dans l'eſſentiel, c'eſt à dire dans la doctrine, ou dans des choſes de peu de conſequence, & ſans toucher à l'eſſentiel de la Doctrine: le dernier n'eſt pas vraiſemblable; car ſi on y a laiſſé la même Doctrine, à quoi bon les falſifier? Et le premier eſt impoſſible, parce que tous les Chrêtiens qui ſçavoient la Doctrine des Apôtres, & qui mouroient tous les jours pour ſa défenſe, auroient plûtôt perdu la vie, que de ſouffrir qu'on renverſât leur ancienne Doctrine. Enfin comment ce changement s'eſt-il fait? Eſt-ce tout d'un coup? Eſt-ce inſenſiblement? Le premier eſt extravagant: car comment ſuppoſer que tous les Chrêtiens de la Terre ſoient convenus de falſifier du jour au lendemain leurs Livres ſacrez d'une même maniere,

Digitized by Google

niere, & qu'ils aient executé par tout ce deſſein ſans oppoſition? Le ſecond n'eſt pas moins difficile à croire; car il faudroit pour cela que pluſieurs hommes vivans dans differens temps, dans differens lieux, euſſent eu le même deſſein & les mêmes vûës pour corrompre les Livres des Apôtres, & qu'ils euſſent toûjours trouvé les eſprits des Chrêtiens diſpoſez à recevoir leurs fictions. Mais d'ailleurs il eſt certain, par les témoignages des Auteurs Chrêtiens que depuis ſaint Clement & ſaint Polycarpe juſqu'à nous, il ne s'eſt fait aucun changement conſiderable dans les Livres du Nouveau Teſtament. Le Texte même de ces Livres eſt égal, uniforme, d'un même ſtile, d'une même doctrine: il n'y paroît ni interpolation, ni contradiction, ni difference; en ſorte que l'on pourroit plûtôt croire qu'ils ont eſté entierement ſuppoſez, que falſifiez ou corrompus. On ne nie pas qu'il n'y ſoit ſurvenu quelque faute, comme à tous les autres Livres, par la negligence des Copiſtes; mais cela ne ſe peut pas appeller une corruption ou une falſification, qui change ou l'Hiſtoire ou la Doctrine de ces Livres.

§. V

Que les Auteurs des Livres du Nouveau Teſtament n'ont point eu intention d'écrire des Fables.

IL n'eſt pas moins certain que les Auteurs des Livres du Nouveau Teſtament n'ont point eu intention d'écrire des fables & des fictions ſemblables à celles des Poëmes & des Romans; mais qu'ils ont eu deſſein d'écrire des choſes qu'ils vouloient qu'on crût veritables, & arrivées effectivement de la maniere dont ils les rapportoient. Il ne faut que jetter les yeux ſur leurs Ouvrages pour en être convaincu: ils aſſûrent par tout que les faits qu'ils rapportent ſont veritables: ils les écrivent avec ſimplicité & naïveté comme des choſes arrivées. Leur fin n'eſt pas de divertir le Lecteur par des fictions; mais de l'inſtruire des choſes qui ſe ſont paſſées, qu'il eſt important qu'il ſçache. Enfin leur Ouvrage ne contient rien qui puiſſe faire ſoupçonner le moins du monde qu'ils aient voulu feindre quelque choſe ou faire une narration fabuleuſe.

Les temps, les lieux, les perſonnes y ſont marquées, les faits circonſtanciez & narrez d'une maniere naturelle, qui ne ſent point du tout la fiction. On voit que ces Auteurs parlent par tout ſérieuſement & affirmativement. Il eſt impoſſible de lire les quatre Evangeliſtes, qu'on ne demeure perſuadé qu'ils n'ont eu aucun deſſein de feindre, & que leur unique intention a été d'écrire une Hiſtoire qu'ils ont voulu qu'on crût veritable. Les Actes des Apôtres n'ont pas moins l'air de ſincerité & de verité; ce ſont des Mémoires exacts qui n'ont rien qui reſſente la fable. Enfin pourroit-il tomber dans l'eſprit, que les Lettres des Apôtres ne ſoient que d'agréables fictions, qu'ils n'aient point eu deſſein d'inſtruire ceux à qui ils les écrivoient, ni de leur enſeigner une Doctrine qu'ils vouloient qu'ils crûſſent veritable; qu'ils n'ont écrit que pour ſe divertir & pour divertir les autres? Soûtenir ces choſes, ou même y trouver quelque vraiſemblance, ce ſeroit le comble des abſurditez. Il n'y a donc point d'homme de bon ſens qui puiſſe douter que les Livres du Nouveau Teſtament n'aient été écrits par ceux à qui on les attribuë; que ces Livres ne ſoient tels qu'ils les ont écrits, & que ceux qui en ſont Auteurs, n'aient eu intention du moins, de faire croire que l'Hiſtoire qu'ils écrivoient étoit veritable. Cela ſuppoſé pour être convaincu qu'elle l'eſt effectivement, il ne faut plus que montrer qu'ils n'ont été ni trompez ni trompeurs; c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont ni ignoré ni déguiſé la verité.

§. VI.

Que les Auteurs des Livres du Nouveau Teſtament n'ont été ni trompez ni trompeurs.

POur montrer que les Apôtres & les Evangeliſtes n'ont pû être trompez ſur les choſes qu'ils ont rapportées, il ſuffit de remarquer qu'ils avoient vû ou entendu eux-mêmes ce qu'ils écrivent de JESUS-CHRIST, ou qu'ils l'avoient appris de ceux qui avoient converſé familierement avec lui. Saint Matthieu, ſaint Jean, ſaint Pierre, ſaint Jacques, ſaint Jude avoient vû & entendu ce qu'ils écrivent des Actions & de la Doctrine de J. C. Ils avoient vécu long-temps familierement avec lui: Il les avoit inſtruits avec ſoin de ſa Doctrine, & dans le deſſein qu'ils l'enſeignaſſent aux autres, & la publiaſſent par toute la Terre. Ils avoient reçû ſes inſtructions avec docilité: ils s'étoient appliquez à les comprendre, & lui avoient demandé l'explication des choſes qu'ils n'entendoient pas; ils les avoient ſoigneuſement retenuës, parce qu'ils les conſideroient comme des choſes neceſſaires pour leur ſalut, & pour celui des autres. Le reſpect qu'ils avoient pour leur Maître, & les choſes extraordinaires qu'ils lui voioient faire, leur faiſoit avoir

Digitized by Google

avoir une attention particuliere à tout ce qu'il leur disoit: il s'expliquoit à eux en termes clairs, & leur découvroit entierement tous les secrets de sa Doctrine; ils ne pouvoient donc pas se tromper sur ce sujet, ni ignorer la veritable Doctrine de leur Maître: ils pouvoient encore moins se tromper sur les faits & sur les miracles dont ils étoient témoins oculaires. On ne pouvoit pas leur faire accroire que JESUS-CHRIST avoit gueri des Paralytiques & des Boiteux, qu'il avoit ressuscité des morts, & qu'aprés être mort, il s'étoit ressuscité lui-même, si ces faits eussent été faux. On doit faire les mêmes reflexions sur les Evangelistes saint Luc & saint Marc, qui n'ont écrit que ce qu'ils avoient appris de témoins oculaires & dignes de foi, dans un temps où la mémoire de ces choses étoit toute récente. Si elles eussent été fausses, il est impossible qu'ils n'en eussent connu la fausseté. Saint Paul qui avoit été Persecuteur des Chrétiens, eût-il pû l'ignorer? Et aprés avoir été convaincu de l'imposture pendant qu'il étoit encore leur ennemi, auroit-il pû se persuader dans la suite, que ce qu'il avoit connu évidemment être une fiction, étoit une verité? On ne peut donc pas dire que les Auteurs des Livres du Nouveau Testament aient été trompez ni sur la Doctrine, ni sur les Actions de J. C.

Il ne reste plus qu'à montrer qu'ils n'ont pas été ni même pû être trompeurs; qu'ils n'ont pû ni concevoir, ni executer le dessein d'en imposer à toute la Terre, en voulant faire croire veritables des faits dont ils sçavoient la fausseté, en debitant leurs propres imaginations comme la Doctrine de J. C. & en faisant des Livres exprés pour donner cours à cette imposture. C'est surquoi il est bon de nous étendre un peu davantage.

Premierement pour accuser plusieurs Auteurs d'une pareille imposture, il faudroit avoir quelque preuve de leur mauvaise foi, & trouver en eux un caractere de fourbes & d'imposteurs. Or rien n'est plus opposé que ce caractere à celui qui paroît dans leurs Ecrits, qui nous font connoître que c'étoient de pauvres gens simples, sans lettres, pleins de naïveté & de sincerité, incapables de feindre ou de déguiser la verité.

Secondement, on n'est point ordinairement imposteur pour rien: on est porté à imposer aux autres par quelque motif d'interest ou d'ambition. Or on ne voit pas que les Apôtres & leurs Disciples pûssent esperer de tirer quelque avantage d'une imposture aussi grossiere, que celle de faire passer l'Histoire de J. C. qu'ils auroient feinte, pour veritable. Il n'y avoit rien à gagner pour eux dans cette entrepriſe, que des travaux, des persecutions & des supplices. La Doctrine qu'ils enseignoient, ne flatoit ni leur cupidité, ni leur ambition: ils n'avoient aucun succés humain à esperer de leur entreprise qui étoit contraire à toutes les regles de la prudence humaine: ils s'attiroient la haine de ceux de leur Nation, & devenoient l'opprobre de toute la Terre. JESUS-CHRIST crucifié qu'ils enseignoient, étoit un sujet de scandale aux Juifs, & passoit pour une folie parmi les Païens.

Troisiémement, les faits qu'ils rapportent, ne sont pas de nature à être supposez sans qu'on en puisse découvrir l'imposture: ce sont des faits publics, éclatans, connus de tout le monde: un Prophete qui a prêché publiquement dans la Judée pendant un temps considerable, que plusieurs Juifs ont vû & entendu; dont la reputation s'est répanduë dans tout le Païs; qui a fait de grands miracles en presence de tout un Peuple; qui a repris hardiment les Prêtres & les Docteurs de la Loi; qui a été accusé, arrêté & livré au Gouverneur de la Judée, par l'envie de ceux de sa Nation; qui a été crucifié; qui est ressuscité & a été vû de plusieurs aprés sa Resurrection; qui est enfin monté au Cieux. Tous ces faits ne pourroient être supposez dans le lieu & dans le temps où l'on dit qu'ils se sont passez, qu'ils ne fussent aussi-tôt convaincus de fausseté & d'imposture. Avec quel front les Apôtres eussent-ils osé les prêcher & les écrire comme veritables, s'ils eussent sçû qu'ils étoient faux, & qu'ils seroient démentis par le témoignage du Public? Comment concevoir le dessein de les faire croire pour veritables à des personnes qui doivent être convaincuës de leur fausseté? Le moyen de s'imaginer qu'aïant conçû un dessein si bizarre, & formé une resolution si folle, ils l'aient executée sans que pas un se soit démenti?

Quatriémement, quand on pourroit s'imaginer quelque particulier capable d'une telle extravagance, peut-on croire qu'elle tombât dans l'esprit de plusieurs, & qu'un grand nombre de personnes pussent inventer de concert tant de fausletez évidentes & convenir de les enseigner par tout, & de tromper ainsi toute la terre, sans que les fatigues, la pauvreté, les miseres, les tourmens, la mort même les aient pû obliger de reconnoître leur imposture? Quelle apparence, qu'ils aient tous pris la resolution de mourir pour soûtenir un mensonge, & que jamais ni les remords de leur conscience, ni l'interest, ni l'esperance, ni la rigueur des supplices n'aient arraché la verité de leur bouche?

Cinquiémement, si les Auteurs des Livres du Nouveau Testament avoient été des imposteurs, ils auroient écrit de concert ensemble

les

Digitized by Google

les mêmes choſes ; il n'y auroit aucune difference ni aucune contradiction apparente dans leurs Narrations: ils n'auroient écrit que des choſes grandes, éclatantes & capables d'attirer l'admiration: ils auroient caché ce qui paroît petit & foible aux yeux des hommes dans l'Hiſtoire de J. C. Ce n'eſt pas ainſi, qu'ils en ont uſé: ils ont écrit ſans affectation ce qu'ils ſçavoient de J. C. ſans ômettre les circonſtances qui pouvoient le rendre mépriſable aux hommes charnels: ils ont écrit différemment la même Hiſtoire, & rapporté des circonſtances differentes : ils ont expliqué leurs ſentimens avec liberté, ſans ſe copier les uns les autres, ni ſe ſervir des mêmes termes.

Sixiémement, rien n'eſt plus oppoſé à l'eſprit d'impoſture, que la Doctrine de la Religion qu'ils enſeignent dans ces Livres, que l'on veut en être tout pleins. Eſt-il croiable que des gens perſuadez que c'eſt un crime de mentir, qui font profeſſion de ne dire que la verité & mourir pour la verité, ſoient aſſez ſcelerats pour n'enſeigner & n'écrire que des impoſtures ? Leurs Livres ſont pleins d'une Morale tres-pure & tres-ſainte; leur conduite a eſté conforme à leurs maximes, c'eſt à dire, reglée, ſainte, innocente, pleine de zele pour Dieu, pour la verité, pour la Religion, comment allier toutes ces choſes avec une fourberie continuelle dont on les ſuppoſe coupables?

Septiémement, ſi toute l'Hiſtoire du Nouveau Teſtament n'étoit qu'une ſuite d'impoſtures, comment s'eſt-il pû faire qu'elle ait été reconnuë pour veritable, & dans la Judée & par toute la Terre; que les Livres qui la contiennent, aient été conſiderez comme des Livres non ſeulement veritables, mais encore divins; que la Doctrine qu'ils enſeignent ſe ſoit établie dans tout le Monde, malgré toutes les oppoſitions qui s'y ſont rencontrées?

Huitiémement, l'Hiſtoire des Evangeliſtes s'accorde parfaitement avec tout ce que les Hiſtoriens Juifs & Païens nous apprennent de l'Hiſtoire de ce temps-là. Ce n'eſt pas d'eux ſeuls que nous ſçavons qu'il y a eu en Judée un J. C. Auteur d'une nouvelle Religion, que les Juifs ont fait mourir: Tacite, Pline, Suetone, Lucien, Auteurs Païens, en ont auſſi fait mention; & ce ſont mêmes qui ont écrit contre les Chrêtiens, n'en ſont pas diſconvenus. Les Gouverneurs & les Princes de Judée, dont il eſt parlé dans le Nouveau Teſtament, nous ſont encore connus par l'Hiſtoire de Joſeph, qui parle de Quirinius, de Ponce-Pilate, de Feſte, de Felix, de Caïphe, d'Herode, d'Herodiade, d'Agrippa; ce qu'il en dit s'accorde avec ce qu'en ont écrit les Evangeliſtes: ce ne ſont donc pas des noms ſuppoſez, ni une pure fiction. Enfin toutes les circonſtances de la Narration des Evangeliſtes, s'accordent avec ce que les autres Hiſtoriens nous ont laiſſé de l'Hiſtoire de ce temps-là ; il n'y a ni contradictions ni anachroniſmes: des impoſteurs y ſeroient infailliblement tombez. En un mot, il n'y a point d'Auteurs qu'on puiſſe moins ſoupçonner d'impoſture, que ceux du Nouveau Teſtament, ni de Relations qu'on puiſſe croire plus veritables, que celles des Evangeliſtes & des Apôtres. Si l'on doute de la foi de ces témoins & de la verité des faits qu'ils rapportent, il faut douter de toutes les Hiſtoires du Monde, & renverſer par conſequent le fondement de la plus grande partie de nos connoiſſances. On pourra douter s'il y a jamais eu un Jules Céſar, s'il a conquis les Gaules, s'il a défait Pompée, s'il a été tué par Brutus; tous ces faits n'étant pas établis ſur des témoignages & des Ecrits auſſi authentiques, que le ſont la Naiſſance, la Vie & la Mort de Jesus-Christ. Voilà pour ce qui regarde la certitude humaine & morale de la verité des Livres du Nouveau Teſtament, & des faits qui y ſont rapportez. Paſſons maintenant plus avant, & faiſons voir que ces Livres ſont divins, & compoſez par des hommes diviſiement inſpirez.

§. VII.

Que les Auteurs des Livres du Nouveau Teſtament ont été divinement inſpirez, & que leurs Ecrits ſont divins.

Si les Apôtres n'ont point été des impoſteurs, mais des gens veritables & de bonne-foi, comme nous venons de le montrer, on ne peut nier qu'ils n'aient reçû le Saint-Eſprit pour être confirmez dans les veritez qu'ils avoient appriſes de J. C. & pour les annoncer par toute la Terre; car c'eſt un de ces faits éclatans & publics, ſur lequel les Apôtres n'ont pû être trompez, ni tromper les autres. Jesus-Christ leur avoit promis de leur envoier l'Eſprit de Verité, qui leur apprendroit toutes les veritez, & leur enſeigneroit tout ce qu'ils auroient à dire quand ils ſeroient conduits devant les Rois, les Gouverneurs & les Juges, pour rendre raiſon de leur Religion. Cette promeſſe fut accomplie le jour de la Pentecôte; mais d'une maniere ſi viſible, & avec des effets ſi ſenſibles, que perſonne ne pouvoit douter de la verité de cette inſpiration. Le Saint-Eſprit deſcendit ſur eux viſiblement en forme de langues de feu, & ils reçûrent le don de parler toutes ſortes de Langues. Voilà

Digitized by Google

des marques & des effets auſquels on ne pouvoit pas ſe tromper: les Aſſiſtans qui étoient en grand nombre, voioient ces langues de feu: tout le Peuple entendoit les Apôtres & les Diſciples qui parloient des Langues différentes. Cela fut bientôt ſuivi de miracles faits par les Apôtres, pour appuier la Doctrine qu'ils préchoient. Les Apôtres gratifiez de ces dons, & animez de cet Eſprit, prêcherent avec hardieſſe & avec zele, les Veritez que le Saint-Eſprit leur mettoit dans la bouche; en ſorte que ce n'étoit pas tant eux, que le S. Eſprit qui parloit en eux, déclarans que la Doctrine qu'ils enſeignoient n'étoit pas leur Doctrine, mais celle de J. C. que le Saint-Eſprit leur inſpiroit, & que ce qu'ils annonçoient aux hommes, étoit la pure parole de Dieu. Saint Paul dit lui-même qu'il n'avoit point été inſtruit par les hommes, mais par la Revelation de JESUS-CHRIST. *Galat.* I. v. 12. Toutes ces choſes atteſtées par les Apôtres mêmes, que nous ne pouvons pas ſoupçonner de fourberie ou d'impoſture, ne laiſſent aucun lieu de douter, que le Saint-Eſprit n'ait inſpiré les Apôtres dans leurs Prédications. Or, s'il a été neceſſaire qu'ils fuſſent conduits, inſpirez, & dirigez d'une maniere particuliere pour prêcher de vive-voix la Doctrine de J. C. à combien plus forte raiſon l'ont-ils dû être pour compoſer des Ecrits qui devoient ſubſiſter comme des monumens éternels de la Doctrine de J. C. & la regle de la foi de tous les Chrêtiens? Si cela n'eût pas été, il ſe ſeroit pû faire qu'ils fuſſent tombez dans des erreurs ſur la Religion; & ſi Dieu l'avoit permis, il auroit expoſé ſon Egliſe à un peril preſque inévitable de ſuivre ces erreurs: ce qui ne conviendroit pas à ſa ſageſſe & à la promeſſe qu'il a faite, qu'elle ſubſiſteroit juſqu'à la fin des ſiecles.

Le témoignage de l'ancienne Egliſe, eſt encore une raiſon tres-forte, pour prouver que les Livres du Nouveau Teſtament ſont divinement inſpirez; car toutes les Egliſes les ont toûjours conſiderez, comme des Livres divins & ſacrez, & ont mis une tres-grande difference entre ces Livres & tous les autres: Elles ont reçû & allegué ceux-ci, comme ne contenant rien que de veritable, comme la regle de leur doctrine & de leur foi, comme des Livres dont on ne peut rejetter l'autorité, ni douter de la moindre des choſes qu'ils enſeignent & qu'ils rapportent: au lieu qu'elles n'ont pas eu le même reſpect, ni la même veneration pour tous les autres Livres, de quelques Auteurs qu'ils fuſſent, & quelques bons qu'ils pûſſent être. D'où vient cette difference, ſi ce n'eſt que les anciens Chrêtiens étoient perſuadez que les uns étoient écrits par l'inſpiration de Dieu, & que les autres étoient d'une autorité purement humaine?

Les Prédictions des évenemens futurs qui ſe trouvent dans les Livres du Nouveau Teſtament, leſquelles ont été accomplies long-temps aprés la mort des Auteurs de ces Livres, comme la ruine de Jeruſalem, l'incrédulité du Peuple Juif, les perſecutions des Chrêtiens, l'établiſſement de l'Evangile par toute la Terre, les Hereſies qui devoient s'élever, &c. ſont autant de preuves que ces Livres ſont divinement inſpirez; car ces évenemens n'étant arrivez que depuis qu'ils ont été faits, il faut neceſſairement que ceux qui les ont écrits, aient été des Prophetes divinement inſpirez.

Enfin ces Livres portent un caractere tout divin, ſoit dans les choſes qu'ils rapportent, ſoit dans les enſeignemens qu'ils donnent: il n'y paroît rien d'humain: ils ſurpaſſent en ſageſſe les Livres des plus ſages Païens. Cependant ils ont été compoſez par des hommes ſimples & ſans lettres: On y trouve les maximes les plus ſublimes de la Philoſophie Morale, & des Preceptes beaucoup au deſſus de ce que la nature nous peut apprendre: ces Livres ſont même infiniment plus excellens, que tous ceux qui ont depuis été faits par les Chrêtiens: ils ſont exempts des foibleſſes humaines, des paſſions & des partialitez, que les Auteurs qui ſont conduits par leur propre lumiere, ne peuvent preſque pas éviter; enfin tout y eſt vrai, grand, ſublime, & divin. C'eſt ce qui ſe ſent mieux en les liſant, qu'on ne peut l'exprimer par des paroles ou par des exemples. Les dogmes qui ſont enſeignez dans ces Livres, ſont au-deſſus de la portée de l'eſprit humain: ils ne ſont donc pas de l'invention des hommes. Les Préceptes qu'ils donnent ſont plus parfaits, que ceux que la ſimple raiſon nous preſcrit. Ils ne ſont donc pas l'ouvrage de la reflexion & de la meditation ordinaire. Et par conſequent, c'eſt Dieu qui a fait connoître ces veritez, & qui a donné ces Commandemens; d'où il s'enſuit, que les Livres qui les contiennent, ſont divins.

§. VIII.

Que c'eſt par le témoignage de l'Egliſe & par la Tradition, que l'on connoît les Livres divinement inſpirez du Nouveau Teſtament.

TRois choſes ſont neceſſaires pour établir l'autorité divine d'un Livre. 1. Il faut qu'il ſoit écrit par une perſonne inſpirée du Saint-Eſprit. 2. Que l'Auteur ait été inſpiré quand il l'a écrit, & qu'il l'ait compoſé par une inſpiration divine, *inſpiratione divinâ*; & non pas ſimplement avec l'exactitude d'un Hiſtorien,

Digitized by Google

torien. *historicâ diligentiâ.* 3. Que l'on ſoit certain de l'un & de l'autre. L'inſpiration n'aïant pas été continuelle dans les Apôtres, ni pour tous leurs diſcours, ni pour toutes leurs actions: on ne peut pas aſſûrer non plus, que tous leurs Ecrits aient été divinement inſpirez. Il peut auſſi y avoir des Auteurs divinement inſpirez, qu'on ne connoît pas pour tels. Enfin l'on peut n'être pas certain qu'un Apôtre, que l'on ſçait avoir été divinement inſpiré, ſoit Auteur d'un Ouvrage qu'on lui attribuë. Il faut donc trouver une regle certaine & infaillible pour s'aſſûrer de ces choſes.

Or il n'y en a point d'autre de cette nature, que la Tradition de l'Egliſe. Car, 1. c'eſt par ſon témoignage, que l'on ſçait que les Apôtres ſont Auteurs des Livres qui portent leur nom. On en eſt aſſûré, comme nous l'avons fait voir, parce que les plus anciens Auteurs Chrêtiens les leur ont attribuez; & que toutes les Egliſes, d'un commun conſentement, les ont reconnus pour leurs Ouvrages. 2. On ne peut être aſſûré que ces Ouvrages en particulier, ſont écrits par l'inſpiration, que parce que les Egliſes les ont reçûs comme tels de ceux qui les ont compoſez, & les ont toûjours reconnus & conſiderez pour des Livres divins & ſacrez. On ne peut pas avoir d'autre preuve indubitable de leur inſpiration, & celle-là l'eſt certainement; parce qu'il n'eſt pas poſſible, que les Apôtres & les premiers Conducteurs des Egliſes, leur aient propoſé pour la regle de leur foi & de leurs mœurs, des Livres comme divinement inſpirez qui ne l'auroient point été; & qu'il n'eſt nullement croïable, que les Egliſes aient reconnu des Livres pour divins & ſacrez, qu'elles n'en aient été aſſûrées par des témoins dignes de foi. Il eſt donc certain que les Livres du Nouveau Teſtament, que les Egliſes ont reçûs dés les premiers temps, pour legitimes & pour ſacrez, leur ont été donnez pour tels par les Apôtres ou par leurs Diſciples, qui ſont des témoins irreprochables de ces deux faits; & par conſequent on ne peut douter, qu'ils ne ſoient veritables & divinement inſpirez.

C'eſt auſſi par cette regle infaillible de la Tradition & du témoignage des anciennes Egliſes, que les Saints Peres ont jugé de la verité & de la canonicité des Livres du Nouveau Teſtament.

Saint Irenée, dans le Livre 3. contre les Heresies, Chap. 1. 2. & 11. fait voir contre les Heretiques, que les quatre Evangiles ſont les ſeuls veritables, parce que l'Egliſe répanduë par toute la Terre, les reconnoît, & que les Heretiques mêmes leur rendent témoignage; parce que les uns reçoivent un Evangile, & les autres un autre.

Tertullien allegue le témoignage des Egliſes Apoſtoliques, pour prouver l'autorité de l'Evangile de ſaint Luc, & pour rejetter celui de Marcion. Je ſoûtiens, dit-il, que nôtre Evangile de ſaint Luc, eſt reçû dans toutes les Egliſes Apoſtoliques, & même dans toutes les Egliſes depuis qu'il a été publié, & que celui de Marcion à peine a été connu à la plûpart. Cette autorité des Egliſes Apoſtoliques ſervira auſſi pour autoriſer les autres Evangiles. Dans un autre endroit il dit contre les Catholiques, que le Livre du Paſteur n'eſt pas canonique, parce qu'il eſt rejetté par toutes les Egliſes: *Ab omni Concilio Eccleſiarum veſtrarum inter apocrypha numerari.* *Lib. de Pud.*

Serapion dans un Fragment rapporté par Euſebe, prouve la ſuppoſition de l'Evangile attribué à ſaint Pierre, par la difference de la doctrine de cet Evangile, d'avec celle que l'Egliſe a reçûë des Apôtres, & parce qu'il n'étoit point autorifé par la Tradition: Nous recevons, dit-il, ce que ſaint Pierre & les autres Apôtres ont dit, comme ce qu'a dit JESUS-CHRIST lui-même; mais nous rejettons les Ecrits qui portent fauſſement leur nom, ſans nous y laiſſer tromper, parce que nous ſçavons que nous ne les avons point reçûs de nos Anciens. *Serapio apud Euſebium. lib. 6. Hiſt. c. 12.*

C'eſt par le témoignage des Anciens que Meliton appuïe ſon Catalogue des Livres ſacrez. C'eſt auſſi ſur la Tradition que ſaint Clement ſe fonde pour rejetter l'autorité de l'Evangile ſelon les Egyptiens, parce qu'il n'y a que quatre Evangiles qui nous aient été donnez par Tradition. *Clemens Alex. l. 5. Stromat.*

C'eſt la regle dont Euſebe ſe ſert aprés Origenes, pour diſtinguer les Livres Canoniques d'avec les Livres apocryphes, & ceux qui ſont certainement ſuppoſez d'avec ceux qui ſont douteux. Il examine ceux qui ont été reçûs de tout temps & par toutes les Egliſes, ſans que perſonne en ait jamais douté; ceux dont quelques-uns ont douté, & qui ont depuis été reçûs par toutes les Egliſes; ceux qui ne ſont encore reçûs que d'une partie, & ceux enfin qui ſont rejettez d'un conſentement unanime. C'eſt ſur ces differences qu'il diſtingue differentes claſſes de Livres Canoniques & apocryphes. *L. 3. Hiſt. c. 25. L. 4. 22. 23. L. 6. 25.*

Saint Epiphane dit, que comme on convainc ceux qui falſifient les Lettres du Prince, en produiſant les Originaux qui ſont conſervez dans les Archives, on découvre auſſi la fauſſeté des Evangiles compoſez par les Heretiques, en produiſant l'Evangile qui eſt conſervé dans l'Egliſe, comme les Archives des Loix dans les Palais des Princes. *Epiph. hæreſ. 42.*

Saint Jerôme met au rang des Livres Canoniques du Nouveau Teſtament, tous ceux que *In Prol. Gal. Iudith. &c.*

Digitized by Google

Sat. in Judith & Tobiam. l'Eglise universelle reçoit pour tels, & même ceux dont quelques Eglises avoient douté d'abord, comme l'Epître aux Hebreux, dont on avoit été quelque temps en doute dans l'Eglise de Rome; la seconde Epître de saint Pierre, l'Epître de saint Jacques, & l'Epître de saint Jude, dont il dit qu'elle a acquis de l'autorité par son antiquité, & par l'usage que l'on en a fait: *Auctoritatem jam vetustate & usu meruit.*

Lib. de Scriptor. Eccl. in voce Judas.

Mais de tous les Peres, il n'y en a point qui ait pu faire valoir l'autorité & le témoignage de la Synagogue & de l'Eglise pour distinguer les Livres Canoniques des apocryphes, que saint Augustin, jusques-là qu'il dit, qu'il ne croiroit pas à l'Evangile, s'il n'étoit déterminé à y ajoûter foi par l'autorité de l'Eglise: *Ego verò Evangelio non crederem, nisi me Catholicæ Ecclesiæ commoveret auctoritas.* Ce n'est pas que l'Eglise tire en soi son autorité de l'Eglise: il l'a de Dieu même, qui l'a revêté & inspiré. Mais on n'est seur de cette revelation, que par l'autorité de l'Eglise, qui nous apprend que c'est ce même Evangile qui a été écrit par les Apôtres. C'est ainsi que saint Augustin s'explique lui-même dans l'onziéme Livre contre Fauste. Autre chose est, dit-il, de dire qu'on ne veut point recevoir des Livres, & qu'on ne se croit pas obligé d'y croire, comme les Païens le disent de tous nos Livres, les Juifs du Nouveau Testament, & nous autres Catholiques des Livres heretiques & apocryphes; & de ne reconnoître l'autorité ni de ces Livres, ni des Auteurs qui les ont composez: Autre chose de dire, Cet homme étoit un Saint, & ce qu'il a écrit est vrai; cette Lettre est de lui, mais dans cette Lettre cela est de lui, & ceci n'en est pas. En ce dernier cas, quand on demande à un homme, qu'il prouve ce qu'il avance, il faut qu'il ait recours à des Exemplaires, ou plus veritables, ou plus anciens, ou en plus grand nombre, ou au Texte original; ou il seroit ridicule à lui de dire: Je prouve que cela est de lui, parce qu'il fait pour moi, & que ceci n'en est pas parce qu'il est contre moi..... Si un autre vous soûtient tout le contraire, que ferez-vous? Vous lui produirez un autre Livre, mais il vous dira qu'il est entierement faux. Que ferez-vous alors? où en ferez-vous? quelle origine montrerez-vous du Livre que vous avez produit? quelle antiquité allleguerez-vous? quelle Tradition apporterez-vous pour témoin?.... Vous voïez ce que vaut en ceci l'autorité de l'Eglise Catholique, qui se soûtient depuis le temps que les Sieges ont été établis par les Apôtres, par la succession non interrompuë des Evêques, & par le consentement de tant de peuples. S'il ne s'agissoit que de la fidelité des Exemplaires, comme dans quelques varietez de Sentences qui sont en petit nombre & tres-connuës aux gens versez dans l'Ecriture Sainte, on jugeroit du doute par les Exemplaires des autres païs d'où cette Doctrine seroit venuë; & si ces Exemplaires étoient aussi differens, on préfereroit les anciens aux modernes, ou le plus grand nombre au plus petit: & s'il y avoit encore de l'incertitude, on auroit recours à l'Original. On a distingué l'excellence de l'autorité Canonique des Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, qui étant établie dés le temps des Apôtres, s'est conservée par la succession des Evêques & par les établissemens des Eglises, & qui est comme mise dans un trône, afin que l'esprit de tous les Fidéles lui obéïsse. Si l'on y rencontre quelque chose qui paroisse absurde, il n'est pas permis de dire, l'Auteur de ce Livre s'est écarté de la verité; mais il faut dire, ou l'Exemplaire est fautif, ou l'Interprete s'est trompé, ou vous ne l'entendez pas. Voici comme il parle encore: De quel Livre pourra-t-on être alluré qu'il est d'un tel Auteur, s'il est incertain si les Lettres que l'Eglise dit & croit être des Apôtres sont d'eux? & comment pourra-t-on croire qu'il est certain que les Apôtres ont écrit celles que produisent les Heretiques contraires à l'Eglise, & qui portent le nom de leurs Chefs qui ont vêcu long-temps aprés les Apôtres, comme si même dans les Livres profanes, on n'avoit pas des Ouvrages indubitables de certains Auteurs, sous le nom desquels on en a depuis produit d'autres qui ont été rejettez, ou parce qu'ils ne s'accordoient pas avec ceux qui étoient certainement d'eux, ou parce qu'ils n'ont pas paru dans le temps qu'ils vivoient, ou n'ont pas été publiez & transmis à la posterité par eux ou par leurs amis. Il prouve ceci par l'exemple des Livres faussement attribuez à Hippocrate, qui ont été rejettez parce qu'ils n'étoient pas de la force de ses veritables Ouvrages, & parce qu'ils n'ont point dans le même temps été connus pour être de lui; & par celui des Ouvrages veritables de cet Auteur, dont l'on ne peut douter qu'on ne se fasse mocquer de soi, & qu'on ne passe pour insensez, parce qu'ils ont été reconnus pour être de lui par une tradition constante depuis son temps jusqu'à present. Il en est de même de ceux de Platon, d'Aristote, de Ciceron, de Varron, &c. Et enfin en des Livres de plusieurs Auteurs Ecclesiastiques, d'où l'on sçavoir que les Livres sont d'un Auteur, si ce n'est parce que dans le temps il l'a dit & publié, & cette connoissance est passée ensuite à la posterité, & s'est encore mieux établie, enfortequequand on demande

Contr. Epist. Manich. c. 5.

Aug. l. 11. cont. Faust. Manich. c. 2.

B. 66.

B. 33. c. 6.

de

„ de qui eſt un Livre, on ne heſite point pour „ répondre.

Aug. de Doctr. Chr. l. 2. c. 8.

Enfin, ſaint Auguſtin étoit tellement perſuadé que le ſeul moïen de diſtinguer les Livres Canoniques de ceux qui ne le ſont pas, étoit le témoignage des Egliſes, qu'il en fait une regle dans ſon Livre de la Doctrine Chrétienne, où il „ dit, que l'on doit ſuivre ſur ce ſujet l'autorité „ du plus grand nombre d'Egliſes Catholiques, „ & particulierement celle des Egliſes Apoſtoliques; & qu'une perſonne équitable préferera les „ Ecritures qui ſont reçûës de toutes les Egliſes, „ à celles que quelques-uns rejettent; & qu'entre „ celles qui ne ſont pas reçûës de toutes les Egliſes, il faudra préferer celles qui ſont reçûës par „ le plus grand nombre, & par les plus conſiderables Egliſes. Et qu'enfin s'il s'en trouve quelques-unes qui ſoient reçûës par le plus grand „ nombre d'Egliſes, & d'autres qui le ſoient par „ celles qui ont le plus d'autorité, quoiqu'elles ne „ faſſent pas le plus grand nombre (ce qu'il ne „ croit pas toutefois ſe pouvoir trouver) qu'alors „ les Livres ſeront d'égale autorité.

§. IX.

Du Canon des Livres ſacrez du Nouveau Teſtament, & en particulier de ceux dont il y a eu quelque doute s'ils étoient Canoniques.

LE principe que nous avons établi étant ſuppoſé, il ne ſera pas difficile de diſtinguer les Livres Canoniques du Nouveau Teſtament, des Livres apocryphes ou douteux, & d'expliquer de quelle maniere s'eſt fait le Canon des Livres ſacrez du Nouveau Teſtament. Nous ne pouvons point dire qu'il ait été dreſſé par aucune aſſemblée de Chrétiens, ni par aucun particulier; mais il faut dire qu'il s'eſt formé ſur le conſentement unanime de toutes les Egliſes qui avoient reçû par tradition, & reconnu de tout temps certains Livres, comme écrits par des Auteurs divinement inſpirez, & par l'inſpiration du Saint-Eſprit. C'eſt ce conſentement de toutes les Egliſes qui a ſervi de regle dans les premiers Siecles, pour diſtinguer les Livres Canoniques d'avec les douteux & les ſuppoſez. C'eſt en ſuivant cette regle qu'Euſebe qui eſt le premier qui ait fait une recherche exacte de ces choſes, diſtingue trois ſortes de Livres appartenans en quelque maniere au Nouveau Teſtament. La premiere claſſe comprend ceux qui ont toûjours été reçûs d'un conſentement unanime de toutes les Egliſes; qui ſont les quatre Evangiles, les quatorze Epîtres de ſaint Paul, à l'exception de celle aux Hebreux, que quelques Auteurs n'avoient pas mis au rang des autres parce qu'ils ne la croïent pas de ſaint Paul, & les premieres Epîtres de ſaint Pierre & de ſaint Jean.

La ſeconde claſſe comprend ceux, qui n'aïant point été reçûs par toutes les Egliſes du monde, ont été toutefois conſiderez par quelques-unes, comme des Livres Canoniques & citez comme des Livres de l'Ecriture par des Auteurs Eccleſiaſtiques. Mais cette claſſe ſe diviſe encore en deux; car quelques-uns de ces Livres ont été depuis reçûs de toutes les Egliſes, & reconnus comme legitimes, tels que ſont l'Epître de ſaint Jacques, l'Epître de ſaint Jude, la ſeconde Epître de ſaint Pierre, la ſeconde & la troiſiéme Epître de ſaint Jean. Les autres au contraire ont été rejettez, ou comme ſuppoſez, ou comme indignes d'être mis au rang des Canoniques, quoiqu'ils puſſent être d'ailleurs utiles; tels que ſont le Livre du Paſteur, la Lettre de ſaint Barnabé, l'Evangile ſelon les Egyptiens, un autre ſelon les Hebreux, les Actes de ſaint Paul, la Revelation de ſaint Pierre.

Enfin la derniere claſſe contient les Livres ſuppoſez par les Heretiques, qui ont toûjours été rejettez par l'Egliſe, tels que ſont les Evangiles de ſaint Thomas & de ſaint Pierre, &c.

A l'égard de l'Apocalypſe, dont nous n'avons point parlé, Euſebe remarque, que quelques-uns la mettent dans la premiere claſſe, c'eſt à dire au nombre des Livres indubitablement Canoniques, & que les autres la mettent au nombre des Livres de la ſeconde claſſe. a

Cette

a *Les autres la mettent au nombre des Livres de la ſeconde claſſe.*] Voici le paſſage d'Euſebe tiré du Chapitre 25. du Livre 3. de ſon Hiſtoire: *Il eſt à propos*, dit-il, *de faire ici le Catalogue des Livres du Nouveau Teſtament dont nous avons parlé. Il faut donc y mettre premierement les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres de ſaint Paul, la premiere Epître de ſaint Jean, & la premiere de ſaint Pierre; enſuite il y faut ajoûter, ſi l'on veut, l'Apocalypſe de ſaint Jean, nous reſervant à dire en ſon lieu ce que les Anciens en ont penſé. Ces Livres ſont reçûs d'un commun conſentement: ce même ordre a toûjours été obſervé. Et voici ceux qui ſont revoquez en doute par quelques-uns, & reconnus par pluſieurs. Il faut premierement mettre au rang de ces Livres celui de ſaint Jacques, celui de ſaint Jude, la ſeconde de ſaint Pierre, la ſeconde & la troiſiéme de ſaint Jean: Enfin il faut mettre au rang des Livres rejettez ceux de ſaint Jean, intitulez, les Actes de ſaint Paul, le Livre du Paſteur, l'Apocalypſe de ſaint Pierre, la Lettre de ſaint Barnabé, & les Inſtitutions des Apôtres. Ajoûtez-y, ſi vous voulez,*

Digitized by Google

Cette remarque d'Euſebe, qui ſe trouve confirmée par les témoignages des Anciens, qu'il rapporte en pluſieurs endroits dans ſon Hiſtoire, nous fait voir que le Canon des Livres du Nouveau Teſtament a preſque toûjours été le même: car quoiqu'il y ait eu quelques Lettres des Apôtres, qui n'aient pas été reçûes d'abord d'un conſentement unanime de toutes les Egliſes, elles ont toûjours été conſiderées, comme étant de grande autorité, & elles ont bien-tôt eu la même autorité que les autres. Cela ſe confirme par les anciens Catalogues des Livres ſacrez du Nouveau Teſtament, où ſont compris les Livres que nous recevons preſentement: vous les y trouverez tous, ſi vous en exceptez l'Apocalypſe dans le Canon du Concile de Laodicée, que ſaint Cyrille de Jeruſalem a ſuivi. Ils ſont tous reçûs par ſaint Athanaſe, par ſaint Jerôme, par ſaint Gregoire de Nazianze, par Amphilochius, dans le Concile de Carthage, dans le Concile Romain, par le Pape Innocent, & par tous les autres Auteurs Grecs & Latins depuis Euſebe. Ils ſont tous citez comme des Livres ſacrez par les Auteurs, qui ont été le plus prés du temps des Apôtres. *b* Enfin il eſt indubitable, comme nous avons fait voir auparavant, qu'ils ſont de ceux, dont ils portent le nom. Les Lettres mêmes dont on doutoit ne contiennent rien qui n'ſoit conforme à la Foi & à la Doctrine, contenuë dans les autres Livres, qui ont été reçûs par toutes les Egliſes dés ſon commencement.

L'Epître aux Hebreux a été reçûë comme Canonique, preſque du conſentement de toutes les Egliſes. Il n'y a que quelques Latins, comme Caius & Hippolite, qui aient douté de ſon autorité, parce qu'ils ne la croioient pas de ſaint Paul. Mais quand elle ne ſeroit pas de lui, ce qui n'eſt pas vrai-ſemblable, comme nous le ferons voir, elle devroit toûjours paſſer pour Canonique, étant conſtant, qu'elle eſt de quelqu'un de ſes diſciples, & qu'elle a été reçûë comme Canonique preſque par toutes les Egliſes du monde, auſſi-tôt aprés qu'elle a paru. Elle eſt citée par ſaint Clement Romain dans ſon Epître aux Corinthiens, par ſaint Clement d'Alexandrie, par Tertullien, qui aſſûre qu'elle eſt plus reçuë dans les Egliſes, que le Livre du Paſteur, par Origenes, par ſaint Cyprien *c*, & par tous ceux qui ſont venus depuis, comme un écrit indubitablement Canonique. Saint Jerôme reconnoît que toutes les Egliſes d'Orient, & une partie de celles d'Occident l'avoient toûjours reçûë comme Canonique; & il eſt lui-même de cet avis, quoique quelques Latins en doutaſſent. Philaſtre met au rang des Heretiques ceux qui en doutoient.

On

leur, l'Apocalypſe de ſaint Jean, que quelques-uns rejettent du nombre des Livres de l'Ecriture, & que d'autres mettent au rang de ceux qui ſont reconnus pour indubitables: τῶν ἀμφιλεγομένων. Ce paſſage fait voir qu'il y avoit deux ſentimens oppoſez touchant l'Apocalypſe; que les uns la reconnoiſſoient pour Canonique, & que les autres la mettoient au rang des Livres Apocryphes.

b Ils ſont tous citez comme des Livres ſacrez par les Auteurs qui ont été le plus prés du temps des Apôtres.] L'Evangile de ſaint Matthieu eſt cité dans l'Epître de ſaint Clement Romain aux Corinthiens, dans l'Epître de ſaint Barnabé, par ſaint Ignace, par ſaint Polycarpe, par Papias, par ſaint Juſtin, par ſaint Irenée, &c. Papias fait mention de celui de ſaint Marc. Saint Juſtin, ſaint Irenée, ſaint Clement d'Alexandrie le citent. Saint Clement Romain dans ſon Epître aux Corinthiens, allegûe des endroits tirez de celui de S. Luc. Il y a auſſi dans l'Epître de ſaint Barnabé quelques paſſages tirez de cet Evangile. Saint Ignace dans l'Epître aux Epheſiens en fait mention, lui applique ce paſſage de la ſeconde Epître de ſaint Paul aux Corinthiens: *Nous avons auſſi envoié avec lui Luc, qui eſt loüé pour l'Evangile dans toutes les Egliſes.* L'Evangile de ſaint Luc eſt auſſi cité par ſaint Juſtin & par ſaint Irenée. Saint Jean a écrit le dernier ſon Evangile, qui eſt cité par ces deux derniers. Enfin le temps de ſaint Irenée, de Tertullien & de ſaint Clement d'Alexandrie, ces quatre Evangiles étoient reçûs par toutes les Egliſes comme les ſeuls veritables. Les anciens Heretiques les ont même reconnus. Cerinthe, contemporain des Apôtres, recevoit celui de ſaint Matthieu. Cerdon & Marcion recevoient celui de S. Luc, à l'exception des deux premiers Chapitres. Le Philoſophe Platonicien Amelius, rapporté par Euſebe, cite les paroles du commencement de l'Evangile de ſaint Jean, ſous le nom d'un Auteur barbare. La comparaiſon des Actes des Apôtres avec l'Evangile de ſaint Luc, fait voir qu'ils ſont du même Auteur. Ils ſont citez par ſaint Juſtin, par ſaint Irenée & par S Clement d'Alexandrie. Il eſt fait mention des Epîtres de S. Paul dans la ſeconde Epître de S. Pierre. S. Clement Romain en a tiré pluſieurs paſſages, qu'il emploie dans ſon Epître aux Corinthiens. S. Polycarpe cite les Epîtres aux Galates & aux Philippiens. S. Juſtin, S. Irenée, Athenagore, S. Clement d'Alexandrie citent ſouvent pluſieurs paſſages des Epîtres de S. Paul. Papias a tiré des paſſages de la premiere Epître de ſaint Jean; elle eſt citée par ſaint Irenée, par ſaint Clement d'Alexandrie, par Tertullien, &c. La premiere Epître de ſaint Pierre a été citée par tous les Anciens, ſelon le témoignage d'Euſebe, comme un Ouvrage Canonique, & entr'autres par ſaint Polycarpe, par Papias & par ſaint Irenée. Enfin le témoignage d'Euſebe ſeul, qui nous aſſûre que tous ces Livres avoient été reçûs d'un commun conſentement, comme Canoniques, au lieu qu'il remarque ſinceremment des autres que quelques-uns en avoient douté, ſuffit pour établir cette verité.

c Saint Cyprien.] Dans l'Edition d'Angleterre on remarque deux endroits, où l'on prétend que ſaint Cyprien a cité l'Epître aux Hebreux: mais cela n'eſt pas tout à fait certain.

a Le

Digitized by Google

On ne trouve point d'Auteur particulier, qui ait douté de l'Epître de saint Jacques: elle a été citée par saint Clement d'Alexandrie, par tous les Anciens, & mise au rang des Livres Canoniques dans tous les Catalogues que nous avons.

On peut dire la même chose de la seconde Epître de S. Pierre, qui est certainement de cet Apôtre, comme nous le ferons voir. Elle est citée par saint Justin, par saint Clement d'Alexandrie, par Origenes, & par plusieurs autres Anciens.

L'Epître de saint Jude a été rejettée par quelques-uns, non parce qu'ils eussent un legitime fondement de douter, que saint Jude n'en fût Auteur, mais seulement à cause de la citation du Livre d'Enoch. Cette raison n'a pas empêché, qu'elle n'ait été mise dans les anciens Catalogues des Livres du Nouveau Testament, & qu'elle n'ait été citée par Tertullien, par saint Clement d'Alexandrie, par Origenes, par saint Cyprien, par saint Gregoire de Nazianze, & par plusieurs autres Auteurs. Saint Jerôme dit, que quoique plusieurs l'eussent rejettée, à cause de la citation du Livre d'Enoch, elle étoit reçûë de son temps, à cause qu'elle étoit ancienne, & approuvée par l'usage de l'Eglise. *Auctoritatem vetustate jam, & usu meruit.*

Les deux dernieres Epîtres de saint Jean étant fort courtes, & ne contenant rien que de semblable à ce qui est dans la premiere, ne peuvent pas faire de difficulté. Elles sont du même Auteur que la premiere, comme la ressemblance de stile le fait voir; la seconde est citée par saint Irenée dans son Livre premier, chap. 12. & dans le Livre troisiéme, chap. 18. par Tertullien, par Origenes, par saint Denys d'Alexandrie, & par plusieurs autres. Enfin elles sont toutes deux mises au nombre des Livres Canoniques dans tous les anciens Catalogues des Livres du Nouveau Testament.

Il ne me reste plus à parler, que de l'Apocalypse, que quelques-uns des Anciens selon le témoignage d'Eusebe, ont mis au rang des Livres indubitables, d'autres au rang des Livres douteux, ou même supposez: elle a été rejettée par Caïus ancien Prêtre de Rome, qui l'a attribuée à l'Heretique Cerinthe, comme Eusebe le témoigne dans le Livre troisiéme de son Histoire, chap. 28. Au contraire saint Justin, saint Irenée, Origenes, saint Cyprien, saint Clement d'Alexandrie & Tertullien la citent en plusieurs endroits, & l'attribuent à saint Jean l'Evangeliste. Saint Denys d'Alexandrie remarque, que plusieurs avant lui avoient rejetté & refuté l'Apocalypse, comme un Livre plein de fictions & de fausseteez, mais que plusieurs autres l'approuvoient; que pour lui, il n'osoit pas la rejetter, & qu'il croioit, qu'elle avoit un sens caché, mais qu'il étoit persuadé, qu'elle n'étoit point de saint Jean, comme il tâche de le prouver par plusieurs raisons. Saint Jerôme dit dans l'Epître 129. que de son temps la plûpart des Eglises de Grece ne recevoient point ce Livre, non plus que les Latins l'Epître aux Hebreux; qu'il reçoit neanmoins l'un & l'autre, ne s'arrêtant pas à la coûtume de son temps, mais à l'autorité des Anciens. Amphilochius remarque aussi, que de son temps quelques-uns la recevoient, mais qu'il y en avoit beaucoup plus qui la rejettoient. En effet, elle n'est point, comme nous avons remarqué, dans le Catalogue du Concile de Laodicée, ni dans celui de S. Cyrille. Mais elle a depuis été reçûë par les Eglises Grecques & Latines, & citée par saint Epiphane, par saint Chrysostome, par saint Ambroise, par saint Hilaire, par saint Jerôme, par saint Auguſtin, & par tous ceux qui ont écrit depuis. Enfin elle a été mise au rang des Livres Canoniques dans le Concile de Carthage, dans le Concile Romain sous Gelase, & par le Pape Innocent. Le Concile quatriéme de Tolede tenu en 633. a decidé dans le Canon dix-septiéme, qu'elle étoit de saint Jean, & qu'elle devoit être mise au nombre des Livres divins; & le saint Concile de Trente, à la décision duquel il faut s'arrêter, l'a mise au nombre des Livres Canoniques du Nouveau Testament.

Ces remarques font voir qu'il n'y a qu'un petit nombre des Livres du Nouveau Testament, de l'autorité desquels on ait douté, que peu d'Eglises en ont douté, & que ce doute n'a pas duré long-temps.

Cela supposé, il n'est pas difficile d'expliquer comment il peut arriver, que sans qu'il se fasse de nouvelle revelation à l'Eglise, elle ait pû aprés quelque temps, être plus assûrée de la verité d'un Ouvrage, qu'elle ne l'étoit au commencement: Et voici de quelle maniere. Quand saint Paul, par exemple, a écrit sa Lettre aux Romains; elle n'a d'abord été connuë que de ceux à qui elle étoit écrite, & de ceux qui la lui avoient vû écrire, ou appris de lui qu'il l'avoit écrite: Il n'y avoit que ceux-là qui pûssent en être assûrez: peu à peu elle s'est répanduë, l'on en a fait plusieurs exemplaires; elle est devenuë plus commune, elle a été plus connuë & plus de gens en ont été assûrez. Enfin il est devenu si public que saint Paul l'avoit écrite, que personne ne l'a pû ignorer: mais il a fallu quelque temps pour en venir à ce point-là. Supposons que saint Paul n'y ait point mis son nom, comme il ne l'a point mis à l'Epître aux Hebreux, qu'il ait voulu même n'être connu que de ceux à qui il écrivoit; il est certain que l'on auroit pû en douter encore plus long-temps, & neanmoins que dans la suite on en auroit pû être certain par le témoignage de ceux à qui elle avoit été écrite, & de ceux

Digitized by Google

ceux à qui il auroit confié ſon ſecret. Suppoſons que cette connoiſſance ne fût pas venuë pendant un temps à quelque Egliſe particuliere, & qu'enſuite elle y vint, l'ignorance où cette Egliſe auroit été, empêcheroit-elle que la choſe ne devînt certaine dans la ſuite ? Suppoſons encore qu'une Lettre ſoit écrite à des particuliers, comme les deux dernieres Epîtres de ſaint Jean: elles ne doivent pas être ſi celebres ni ſi-tôt connuës que celles qui ſont écrites à de grandes Egliſes : il faut du temps pour en multiplier les exemplaires ; mais enfin étant devenuës publiques, on n'en doute plus. Enfin ſuppoſons que quelques Auteurs rejettent une piece, parce qu'ils y trouvent des choſes extraordinaires qu'ils n'entendent point, comme dans l'Apocalypſe, ou parce qu'ils rencontrent quelque choſe qui les choque, comme dans l'Epître de ſaint Jude; ſi dans la ſuite on leve ces difficultez, & qu'on prouve l'antiquité de ces monumens, cela ne doit-il pas faire ceſſer le doute qu'on avoit ? Ceci peut être expliqué par l'exemple des autres Ouvrages qui ne ſont point Canoniques. Quoique quelques Auteurs Contemporains aient douté de quelques écrits des Ecrivains de leur temps, ou formé des difficultez contre ; on n'a pas laiſſé dans la ſuite de les recevoir, & d'être perſuadé qu'ils étoient de ces Auteurs, ou par la conformité de ſtile, ou par de nouveaux témoignages que l'on a eûs, ou des manuſcrits que l'on a découverts, ou parce qu'on a levé les difficultez ſur leſquelles on en avoit voulu faire douter. Il a donc été fort poſſible, comme nous l'avons montré, que quelques Ouvrages des Apôtres, dont quelques-uns avoient douté, & que quelques Egliſes n'avoient pas reçûs d'abord, fuſſent enſuite reçûs & reconnus par toutes les Egliſes; & ce témoignage ſubſequent leur donne une autorité Canonique, qu'elles n'auroient pas, ſi l'on eût perſiſté à en douter.

CHAPITRE II.

Des Auteurs des Livres du Nouveau Teſtament, & des Livres mêmes.

§. I.

Des noms de NOUVEAU TESTAMENT *& d'*EVANGILE *& des Titres des Evangiles.*

NOus avons déja expliqué en quel ſens le Nom Διαθηκη, que les Latins ont rendu par celui de *Teſtament*, eſt pris quand on l'emploïe pour ſignifier les Livres ſaints, & fait voir que ce terme ſe doit entendre d'une Promeſſe, & d'une Alliance ſolemnelle, par laquelle Dieu fait connoître aux hommes ſa volonté. Mais il faut ici ajoûter, que ce nom convient d'une maniere plus particuliere, & plus propre au Nouveau qu'à l'Ancien Teſtament : car ſi on le prend pour marquer une Alliance, celle que Dieu a faite avec les hommes par JESUS-CHRIST ſon Fils, a toutes les conditions requiſes pour une parfaite Alliance : non ſeulement c'eſt un Pacte ſolemnel qu'il contracte avec les hommes ; mais qui eſt encore confirmé par le Sang de J. C. Mediateur de cette nouvelle Alliance. Elle peut être auſſi appellée Teſtament d'une maniere plus ſpeciale, que l'ancienne Alliance; car dans celle-ci, la mort de Celui qui a ordonné cette Alliance, eſt intervenuë, & c'eſt pour cette raiſon, comme le remarque l'Auteur de l'Epître aux Hebreux, Chap. 9. verſ. 15. 16. & 17. qu'elle eſt, à proprement parler, un Teſtament; parce que c'eſt la derniere volonté de J. C. confirmée par ſa mort.

L'Epithete de *Nouvelle* (Alliance) ou de *Nouveau* (Teſtament,) lui eſt donné dans l'Evangile & dans les Lettres des Apôtres, par oppoſition à l'Alliance que Dieu avoit faite avec les hommes par Moïſe, qui avoit précedé de long temps celle-ci : Celle-là eſt appellée *premiere Alliance*, *Ancienne Alliance*, *Ancien Teſtament*; Et celle-ci, *Nouvelle Alliance*, *Nouveau Teſtament*. Il eſt Nouveau, & par rapport au temps, & par rapport aux choſes; parce que les Loix de cette Alliance, les Ordonnances de ce Teſtament, auſſi-bien que les recompenſes promiſes à ceux qui les obſerveront, ſont nouvelles & bien plus grandes & plus parfaites. Les differences en ſont marquées nettement dans l'Epître aux Hebreux.

Le nom d'*Evangile*, que l'on donne generalement à toute Loi Nouvelle, & particulierement à l'Hiſtoire de la Vie & des Prédications de JESUS-CHRIST, ſignifie à la lettre *une heureuſe nouvelle* a. Les

a *Le nom d'Evangile*, &c. *ſignifie à la lettre heureuſe nouvelle*] C'eſt un mot Grec dérivé de la Particule ευ, qui ſignifie *bien*, & du verbe αγγελλω, qui ſignifie *annoncer*, d'où l'on a formé ευαγγελιον. Ce nom ſe prend dans Homere, & dans les autres anciens Auteurs Grecs, pour la recompenſe que l'on donne à celui qui

Digitized by Google

Les Apôtres & les Disciples de Jesus-Christ se sont servis de ce terme pour signifier la Prédication de Jesus-Christ qui étoit une heureuse nouvelle pour toute la Terre. Ils l'ont appellé l'*Evangile de la Paix*, *l'Evangile du Roiaume de Dieu*, expressions usitées chez les Hebreux, pour marquer la prosperité & le bonheur. Saint Marc commence sa Narration par ces paroles: *Commencement de l'Evangile de* Jesus-Christ *Fils de Dieu*, c'est-à-dire, Histoire de l'heureuse Prédication de Jesus-Christ parce que c'est cette Prédication qui fait la principale partie de sa Narration; c'est-pourquoi les premiers Chrétiens ont pris le nom d'*Evangile*, pour signifier en particulier l'Histoire de la Vie de Jesus-Christ, où ses Prédications sont rapportées; & le nom d'*Evangeliste*, qui se donnoit auparavant à tous ceux qui annonçoient la Parole de Dieu, ne s'est plus donné qu'aux quatre Historiens de la Vie de Jesus-Christ dont les Histoires ont été reconnues pour authentiques par les premiers Chrétiens, & nommées dès les premiers siecles, *les quatre Evangiles*. C'est ce que saint Justin remarque dans son Apologie à l'Empereur Antonin. *Les Apôtres*, dit-il, *nous l'ont ainsi appris*, (que l'Eucharistie est le Corps & le Sang de Jesus-Christ) *dans leurs Ecrits, que l'on appelle Evangiles.*

Ces Livres portent dans leurs Titres les noms de leurs Auteurs: mais il n'est pas certain que ces Titres soient des Auteurs mêmes; & il y a plus d'apparence qu'ils n'en sont pas. Car quand les Auteurs mettoient leurs noms à la tête de leurs Ouvrages, ils les inseroient dans le Texte même, comme les Prophetes & saint Paul ont fait dans leurs Ecrits: il n'en est pas de même des noms des Evangelistes, qui n'ont aucune liaison avec le reste du discours. Il paroît aussi par le commencement de l'Evangile de saint Marc, qu'il n'avoit pas appellé son Evangile de son nom, mais de celui de Jesus-Christ; Ce même Titre se trouve dans quelques anciennes Inscriptions de l'Evangile de saint Matthieu. Saint Chrysostome remarque dans sa premiere Homelie sur l'Epître aux Romains, que Moïse n'avoit point mis son nom aux cinq Livres qu'il avoit écrits, non plus que ceux qui avoient écrit l'Histoire aprés lui: Que saint Matthieu, saint Jean, saint Marc & saint Luc n'avoient point non plus mis leurs noms au commencement de leurs Evangiles; mais que saint Paul avoit mis le sien à la tête de toutes ses Epîtres, à l'exception de celle qui est écrite aux Hebreux, où il n'a pas mis son nom à dessein, parce qu'il étoit odieux aux Hebreux; & la raison que ce Pere rend de cette difference, est que les premiers écrivoient pour des personnes presentes, au lieu que saint Paul envoioit des Lettres à des absens. Mais quoique ces Titres, qui portent le nom des Evangelistes, ne soient pas des Evangelistes, ils sont presque aussi anciens que les Evangelistes mêmes; & quand cela ne seroit pas, le témoignage des Anciens nous assûre-roit d'une maniere convaincante, de leurs Auteurs, comme nous l'avons fait voir.

Quoique l'on pût appeller simplement les Evangiles du nom de leur Auteur, & les intituler l'*Evangile de saint Matthieu*, *de saint Marc*, *de saint Luc & de saint Jean*, l'on a jugé neanmoins plus à propos de se servir d'une autre expression, en les intitulant l'*Evangile selon saint Matthieu*, *selon saint Marc*, *selon saint Luc & selon saint Jean*; pour ne pas s'éloigner de la maniere de parler des Apôtres, & specialement de saint Marc, qui appelle son Evangile l'*Evangile*

---

qui apporte une bonne nouvelle: Il est aussi pris en ce sens dans la Version des Septante. 2. Reg. 4. *v.* 10. & Ciceron s'en sert dans la 3. Lettre du second Livre à Atticus, où il écrit: *ô suaves tuas Epistolas quibus Evangelia deberi fatear.* Xenophon s'en fert dans un endroit, pour signifier le Sacrifice offert pour une bonne nouvelle. Les Traducteurs Grecs des Livres sacrez de l'Ancien Testament, s'en sont servis pour expliquer le mot Hebreu *Besora*, qui signifie ordinairement une bonne nouvelle. Isaïe, Chap. 52. vers. 7. parlant prophetiquement du Regne de Jesus-Christ, se sert de ce terme: *Que les pieds de ceux qui evangelisent sur les Montagnes, qui font entendre la Paix, qui evangelisent des biens, & qui font entendre le salut, sont beaux!* Paroles que saint Paul a citées dans son Epître aux Romains, Chap. 10. vers. 15. comme une Prophetie de la Prédication de Jesus-Christ. Rien n'est plus commun dans le Nouveau Testament, que le mot d'*Evangile*, pour signifier la Prédication de la Doctrine de Jesus-Christ, soit par la bouche de saint Jean, soit par celle de Jesus-Christ même, soit par celle de ses Apôtres & de ses Disciples. Saint Clement, dans son Epître aux Corinthiens, prend encore le mot d'*Evangile* dans le même sens, pour la Prédication de la Doctrine de Jesus-Christ. Dans les Actes, saint Philippe Diacre, est appellé *Evangeliste*, Act. 18. *v.* 18. Et saint Paul, dans l'Epître à Timothée Chap. 4. *v.* 5. prie cet Evêque de faire la fonction d'Evangeliste: *Opus fac Evangelistæ*, c'est-à-dire de prêcher la Parole de Dieu. Mais l'usage a depuis restreint ce nom aux quatre Evangelistes qui ont écrit l'Histoire de J C.

l'*Evangile de* JESUS-CHRIST : C'eſt pourquoi l'on a rendu religieuſement cette Propoſition Grecque κατα dans les Verſions Latines par *ſecundum*, *ſelon*. Et quelques anciens Peres, comme Tertullien, ont conſervé le mot Grec. Il eſt vrai que ſelon le ſens de la Phraſe Grecque, l'Evangile ſelon ſaint Matthieu, ſignifie ſimplement l'*Evangile de ſaint Matthieu*. Mais on peut auſſi y donner ce ſens : L'Evangile de JESUS-CHRIST ſelon qu'il a été écrit par ſaint Matthieu, par ſaint Marc, par ſaint Luc & par ſaint Jean.

§. II.

Des anciens Evangiles. Que l'Egliſe n'en a jamais reconnu que quatre pour Canoniques, & pourquoi ? Symboles attribuez aux quatre Evangeliſtes. De l'accord & des differences qui ſe trouvent entre les quatre Evangiles. Ordre dans lequel ils ont été compoſez.

IL étoit ſi neceſſaire à tous les Chrêtiens de ſçavoir l'Hiſtoire de la Vie & de la Prédication de JESUS-CHRIST, qu'il ne faut pas s'étonner, que dés les premiers Siecles de l'Egliſe, pluſieurs aient entrepris de l'écrire. C'eſt ce que ſaint Luc nous apprend dans le commencement de ſon Evangile. *Pluſieurs*, dit-il, *aiant entrepris d'écrire l'Hiſtoire des choſes dont la verité a été connuë parmi nous avec une entiere certitude, par le rapport que nous en ont fait ceux qui dés le commencement les ont vûës de leurs propres yeux, & qui ont été les Miniſtres de la Parole : j'ai crû qu'aprés avoir été informé de toutes ces choſes depuis le commencement, je devois auſſi vous en repreſenter par écrit toute la ſuite.* Pluſieurs Interpretes entendent ce que dit ſaint Luc en cet endroit, des Evangiles ſuppoſez *a* par les Heretiques. D'autres appliquent ces paroles uniquement aux Evangiles de ſaint Matthieu & de ſaint Marc, qui étoient déja compoſez quand ſaint Luc écrivit le ſien. Mais il me ſemble qu'on peut tenir un milieu entre ces deux opinions, en diſant que ſaint Luc parle generalement de tous ceux qui avoient avant lui entrepris d'écrire l'Hiſtoire de la Vie & des Prédications de JESUS-CHRIST; car il paroît aſſez vraiſemblable, que pluſieurs Chrêtiens avoient écrit du vivant des Apôtres mêmes, & auſſi-tôt aprés leur mort, ce qu'ils avoient

---

a Pluſieurs Interpretes entendent ce que dit ſaint Luc en cet endroit, des Evangiles ſuppoſez, &c.] Origenes, dans la premiere Homelie ſur ſaint Luc, dit que comme il y a eu pluſieurs faux Prophetes dans l'Ancien Teſtament, il y a eu de même de faux Evangeliſtes dans le Nouveau : que l'Egliſe n'a que ces quatre Evangiles, & que les Heretiques en ont pluſieurs autres, comme l'Evangile ſelon les Egyptiens ; celui des douze Apôtres ; celui que Baſilide a compoſé ; celui de ſaint Thomas ; celui de ſaint Mathias : & pluſieurs autres, dans leſquels on n'approuve que ce qui eſt dans les quatre Evangiles que l'Egliſe reçoit. Il remarque enſuite, que ſaint Luc s'eſt ſervi de ce terme : *Pluſieurs ont entrepris*, pour montrer que les autres n'avoient fait que tenter l'Ouvrage qu'il avoit mis dans ſa perfection. Saint Jerôme ſuit Origenes dans la Preface de ſon Commentaire ſur S. Matthieu. Saint Luc, dit-il, eſt témoin dans le commencement de ſon Evangile, qu'il y a eu pluſieurs Evangiles ; quelques-uns de ſes Ecrits, qui ſont demeurez juſqu'à preſent, le prouvent. Ces Evangiles aiant été compoſez par divers Auteurs, ont donné le commencement à pluſieurs Herefies. Tels ſont les Evangiles ſelon les Egyptiens, ſaint Thomas, S. Mathias, ſaint Barthelemi, ceux des douze Apôtres, de Baſilide, & d'Apelle. Il ſuffit de dire à preſent qu'il y a eu des gens, qui ſans avoir l'eſprit & la grace de Dieu, ont plûtôt eſſaïe de faire une Narration, que d'écrire la verité de l'Hiſtoire, auſquels on peut appliquer à bon droit ces paroles du Prophete : *Malheur à ceux qui prophetiſent de leur cœur.* Mais l'Egliſe ne reconnoît que quatre Evangiles. Saint Epiphane, dans l'Herelie 51. dit que ſaint Luc déſigne dans le commencement de ſon Evangile, quelques perſonnes qui avoient tâché d'écrire l'Evangile : ſçavoir, Cerinthe & Merinthe. Saint Ambroiſe a copié preſque mot pour mot la Préface d'Origenes. Tirin de Boſtre remarque que l'Evangeliſte S. Luc parle de ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de l'Evangile, ſans avoir l'Eſprit de Dieu ; & il dit que c'eſt pour cela qu'il s'eſt ſervi du terme d'*entreprendre* ou de *tenter*, ce qui ne convient point aux Evangiles de ſaint Matthieu, de ſaint Marc & de ſaint Jean, qui ont été écrits par l'inſpiration du Saint-Eſprit. Il ajoûte que l'Evangile ſelon les Egyptiens, & celui des douze Apôtres, eſt de ce nombre. Qu'il y en a encore pluſieurs autres ; mais que l'Egliſe ne reçoit que les quatre. Saint Auguſtin, dans le quatriéme Livre de l'Accord des Evangeliſtes, Chap 8. dit que ſaint Luc, en ſe ſervant du terme de *conati ſunt*, ont eſſaïé, fait entendre qu'il parle de quelques-uns qui n'avoient pas pû achever l'Ouvrage qu'ils avoient commencé ; & que cela ſe doit entendre de ceux qui n'ont aucune autorité dans l'Egliſe. Maldonat, au contraire, croit que ſaint Luc parle des Evangiles de ſaint Matthieu & de ſaint Marc, qui étoient déja compoſez. On dit contre ce ſentiment, que

Digitized by Google

avoient appris de la Vie & de la Doctrine de JESUS-CHRIST, des Apôtres & des Disciples qui l'avoient vû & entendu. On peut donc supposer qu'il y a eu dans le commencement de l'Eglise plusieurs Evangiles. Mais quoique les Anciens aient connu & cité quelquefois ces anciens Evangiles, jamais l'Eglise n'en a reconnu d'autres pour canoniques & divinement inspirez, que les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc & de saint Jean. C'est un fait dont nous avons pour témoins les plus anciens Auteurs Chrêtiens. Il ne peut, dit saint Irenée, Liv. 3. Chap. 11. y avoir ni plus ni moins d'Evangiles, que ces quatre, qui sont comme les quatre Colomnes de l'Eglise, dont l'autorité est si constante, que les Heretiques même s'en servent pour confirmer leur doctrine. Saint Clement d'Alexandrie, dans le troisiéme Livre des Stromates, répondant à l'Heretique Cassien, qui lui opposoit un Passage tiré de l'Evangile selon les Egyptiens, déclare d'abord, qu'il n'est pas obligé d'ajoûter foi à ce qu'on allegue, *parce que cela ne se trouve point dans les quatre Evangiles que nous avons reçûs par tradition.*

„ Origenes dans sa premiere Homelie sur saint „ Luc, remarque que comme parmi le Peuple „ Juif, entre plusieurs personnes qui se disoient „ Prophetes, il y en avoit de veritables & de „ faux, comme Ananie fils d'Agot, & que le „ Peuple avoit le don de discerner les esprits, en vertu duquel ils mettoient les uns au rang des Prophetes, & rejettoient les autres, comme les Banquiers rejettent la fausse monnoïe: de même dans le Nouveau Testament plusieurs ont entrepris d'écrire des Evangiles: mais que tous ces Evangiles n'ont pas été reçûs. Vous pouvez, ajoûte-t-il, apprendre du commencement de l'Evangile de saint Luc, conçû en ces termes: *Plusieurs aiant entrepris de faire l'Histoire des choses*, &c. qu'il y a eu plusieurs Evangiles, entre lesquels on a choisi & laissé aux Eglises par Tradition, les quatre que nous avons. Saint Ambroise, saint Jerôme, Tite de Bostre, & saint Augustin, font la même reflexion sur le Passage de saint Luc, & remarquent que l'Eglise ancienne n'a reçû que les quatre Evangiles, parce que ce sont les seuls qu'elle a crû dignes de foi, & écrits par l'inspiration du Saint-Esprit; & qu'elle a rejetté les autres comme écrits par des Auteurs qui n'étoient pas d'une autorité infaillible, ou dont les Ecrits étoient pleins de faussetez & d'erreurs. Plusieurs, dit saint Ambroise, ont entrepris d'écrire l'Histoire de JESUS-CHRIST, mais ils étoient destituez de la grace de Dieu, ou ils ont rempli leurs Evangiles d'une doctrine empoisonnée. Il s'est trouvé plusieurs personnes, dit saint Jerôme, qui sans avoir l'Esprit & la grace de Dieu, ont plûtôt entrepris de faire une Narration, que d'écrire la verité de l'Histoire; ausquels on peut appliquer ces paroles „ du

---

que saint Luc parle d'Ouvrages imparfaits, puis qu'il se sert du verbe ἐπιχειρεῖν, qui signifie *essaier, tenter, commencer*: mais cette objection n'est pas bien forte, parce que ce terme est general, & qu'il peut aussi-bien se dire d'un Ouvrage achevé, que d'un imparfait que l'on a entrepris de faire. Et suivant la Phrase Grecque, *commencer* ou *entreprendre de faire*, est faire une chose. Ainsi, dans le premier Chapitre des Actes, les choses que J. C. a commencé de faire & d'enseigner, c'est-à-dire, qu'il a faites & enseignées. On objecte encore, qu'il semble que saint Luc parle avec mépris de ceux qui avoient écrit ces Histoires de J. C. Mais cela n'est pas bien clair: il semble au contraire, se mettre au même rang, quand il ajoûte: *Visum est & mihi.* On dit en troisiéme lieu, qu'il n'a pas pû parler de l'Evangile de saint Matthieu, qui n'étoit encore qu'en Hebreu, ni de celui de saint Marc, qui n'est qu'un abregé d'Histoire: cela est encore foible. Tout ce qu'on peut dire de plus fort, c'est que saint Luc parle indéterminément de plusieurs personnes qui avoient entrepris d'écrire ce qu'ils avoient appris de la Vie & des Prédications de J. C. de ceux qui l'avoient vû. Or il n'auroit pas parlé de cette maniere de l'Evangile de saint Matthieu, qui avoit vû lui-même J. C. & s'il avoit voulu parler uniquement de l'Evangile de saint Marc, il l'auroit nommé, & ne se seroit pas servi du terme de *plusieurs*, qui ne conviendroit pas même à deux Evangelistes. Il a donc voulu parler assûrément de plusieurs. On ne peut pas dire non plus, que S. Luc ne parle que des Evangiles Heretiques pleins de faussetez & d'erreurs: car, 1. il les cut taxez plus fortement, & averti que ces Narrations étoient fausses & pleines d'erreurs, & qu'il ne falloit y ajoûter aucune foi. Il ne les blâme point, & suppose qu'elles avoient été faites par des gens de bonne foi. 2. Presque tous les Evangiles des Heretiques sont posterieurs à celui de S. Luc. 3. L'Evangile selon les Egyptiens & les Hebreux, & quelques autres anciens, n'étoient point Heretiques: les anciens Peres s'en sont servis. Et quoiqu'ils ne fussent pas d'une autorité infaillible, ils pouvoient contenir des veritez. Enfin il est tres-vraisemblable, qu'outre ces Evangiles dont les Anciens font mention, plusieurs d'entre les premiers Chrêtiens avoient écrit des Memoires de ce qu'ils avoient appris de la Vie & des Prédications de J. C. qui ont été perdus dans la suite des temps; mais qui se trouvoient encore du temps de saint Luc.

Digitized by Google

„ du Prophete : *Malheur à ceux qui prophetisent „ de leur cœur, qui suivent leurs esprits, & qui „ disent, Le Seigneur dit, quoique le Seigneur ne les ait pas envoïez.* La difference que Tite de Boſtre met entre ces Ecrivains & nos quatre Evangeliſtes, c'eſt que ceux-là n'étoient point aſſiſtez de la grace de Dieu pour écrire leur Hiſtoire ; au lieu que ceux-ci étoient ſecourus par l'Eſprit de Dieu. Saint Auguſtin étend „ encore davantage cette penſée : Tous les au- „ tres, dit-il, qui ont entrepris ou oſé écrire „ quelque choſe des actions de JESUS-CHRIST, „ ou des Apôtres, n'ont pas été tels en leur „ temps, que l'Egliſe pût ajouter foi à leurs Ecrits, „ & les recevoir au nombre des Livres qui ont „ une Autorité Canonique ; ſoit parce qu'ils „ n'étoient pas tels qu'on dût neceſſairement „ ajoûter foi à ce qu'ils rapportoient, ſoit parce „ qu'ils ont ajoûté dans leurs Ecrits des erreurs „ que la Regle de la Foi Catholique & Apoſto- „ lique, & la ſaine Doctrine rejettent.

Ainſi la raiſon préciſe pour laquelle on n'a reçû que les quatre Evangiles dans les Egliſes, c'eſt parce qu'il n'y a eu que ces quatre que l'on ait crû de tout temps écrits par l'inſpiration du Saint-Eſprit, & que toutes les Egliſes aient reçûs comme des Ouvrages divins & canoniques.

Les Peres ont cherché divers myſteres dans ce nombre de quatre. Saint Irenée dit, que comme il y a quatre parties du Monde, & quatre principaux vents, il étoit auſſi convenable qu'il y eût quatre Evangiles dans l'Egliſe, comme quatre Colomnes qui la ſoûtiennent, & quatre ſouffles de Vie qui la rendent immortelle. Saint Auguſtin ſe ſert de la même allegorie des quatre parties du Monde. „ Peut-être, dit-il, la raiſon pour laquelle il y a quatre Evangiles, c'eſt parce qu'il y a quatre « parties du Monde, dans lequel l'Egliſe s'eſt ré- « pandue. Saint Jerôme les compare, avec plus « de vraiſemblance, aux quatre Fleuves qui ſor- toient du Paradis Terreſtre, & aux quatre angles, ou aux quatre anneaux de l'Arche. Mais ces ſortes d'allegories n'ont de fondement que l'imagination: & la raiſon veritable pour laquelle l'Egliſe n'a que quatre Evangiles, c'eſt parce qu'il n'y a que ces quatre qui aient été reconnus de tout temps, comme divinement inſpirez. Mais pourquoi n'y en a-t-il que quatre de cette nature ? Dieu l'a voulu ainſi ; il eſt inutile d'en chercher d'autre raiſon que ſa volonté. Tout ce qu'on peut remarquer avec ſaint Chryſoſtome, c'eſt qu'il étoit à propos qu'il y eût pluſieurs Evangeliſtes, pour autoriſer davantage l'Hiſtoire de JESUS-CHRIST. Ne ſuffiſoit-il pas, dit ce Pere, qu'il « y eût un Evangeliſte ? Un ſeul ne pouvoit-il « rapporter tout ce qui eſt dans les quatre ? Cela « ſe pouvoit ; mais quatre perſonnes differentes « aïant écrit les mêmes choſes en differens temps « & en differens lieux, ſans ſe parler, s'accor- « dant parfaitement, ſont ſans doute une preuve « bien plus grande de la verité. «

Les Anciens ont crû trouver une figure des quatre Evangeliſtes dans le commencement de la Prophetie d'Ezechiel, & dans le Chapitre 9. de l'Apocalypſe ; où il eſt parlé de quatre Animaux, dont le premier avoit le viſage d'un homme, le ſecond la face d'un lion, le troiſiéme celle d'un bœuf, & le quatriéme celle d'un aigle. Ce ſont les ſymboles que l'on donne ordinairement aux quatre Evangeliſtes. Mais les Peres ne ſont pas d'accord entr'eux de ceux à qui chaque ſymbole convient ; ni des raiſons pour leſquelles ces ſymboles leur conviennent *b*. En ſorte que l'on ne peut faire de fonds ſur

b Les Peres ne ſont pas d'accord entr'eux de ceux à qui chaque ſymbole convient, ni des raiſons pour leſquelles ces ſymboles leur conviennent.] Saint Irenée, Liv. 3. Ch. 11. donne à S. Matthieu l'Homme, parce qu'il décrit la Generation humaine de JESUS-CHRIST, & parle de lui par tout comme d'un Homme : à ſaint Marc, l'Aigle, parce qu'il commence ſon Evangile par l'Eſprit Prophetique qui vient d'en-haut : à ſaint Luc le Bœuf, parce qu'il décrit la Race Sacerdotale de J. C. & à ſaint Jean le Lion, parce qu'il conſidere J. C. comme Dieu & comme Roi, & qu'il fait remarquer dés le commencement de ſon Evangile la grandeur de J. C. Saint Jerôme, *Praf. in Comm. Matth.* attribuë l'Homme à ſaint Matthieu, parce qu'il a commencé ſon Evangile par la Genealogie humaine de J. C. le Lion à ſaint Marc, parce qu'il commence par la Prophetie de ſaint Jean, qui rugiſſoit comme un Lion dans le Deſert : le Bœuf à ſaint Luc, parce qu'il commence ſon Evangile par l'Hiſtoire du Prophete Zacharie : & l'Aigle à ſaint Jean, parce qu'il s'éleve à la Divinité. Saint Auguſtin, *L. 1. de Conſ. Ev. C. 6.* dit que ceux qui attribuent le Lion à ſaint Matthieu, l'Homme à ſaint Marc, le Bœuf à ſaint Luc, & l'Aigle à ſaint Jean, ont mieux rencontré que ceux qui donnent l'Homme à ſaint Matthieu, & le Lion à ſaint Jean, parce qu'il ne faut pas s'arrêter au commencement de leurs Evangiles, mais à ce qu'ils contiennent. Et que ſaint Matthieu s'attache plus à ce qui regarde la Roïauté de J. C. ſaint Luc à ſon Sacerdoce, ſaint Marc à ſon Humanité : & que ſaint Jean s'éleve comme un Aigle juſqu'à ſa Divinité. Bede a ſuivi le ſentiment de ſaint Auguſtin.

c L'ord.

Digitized by Google

ſur leurs conjectures purement arbitraires, ni déterminer neceſſairement aux quatre Evangeliſtes, le ſens des Viſions d'Ezechiel & de ſaint Jean, qui ſont fort obſcures. La Providence de Dieu a permis, que de ces quatre Evangeliſtes, il y en a eu deux Apôtres, ſaint Matthieu & ſaint Jean, témoins oculaires de la Vie & des Actions de JESUS-CHRIST, & deux Diſciples des Apôtres, ſaint Marc & ſaint Luc, qui ont écrit leur Evangile ſur la Relation des autres, afin que l'on connût qu'il n'y avoit point de difference entre ce que les Apôtres avoient écrit, & ce qu'ils avoient prêché de vive-voix.

Les diverſitez, & même les contrarietez qui ſe trouvent entr'eux, bien loin de diminuer leur autorité, ſervent à l'établir, & font voir „ qu'ils ont écrit de bonne foi la verité. Car, „ comme remarque ſaint Chryſoſtome, s'ils s'accordoient en tout avec une trop grande exactitude, juſqu'aux moindres circonſtances & aux „ moindres termes, nos Adverſaires croiroient „ qu'ils ſe ſeroient aſſemblez, & auroient été de „ concert pour nous tromper: On ne croiroit jamais qu'une ſi grande conformité pût ſe trouver dans des gens qui auroient agi avec ſimplicité. Au lieu que la contradiction apparente „ qui ſe trouve entr'eux ſur de petites choſes, „ leve le ſoupçon qu'on pourroit avoir contr'eux, „ & eſt une preuve de leur bonne foi. S'il y a „ entr'eux quelque varieté ſur les temps & les „ lieux, cela ne porte point de préjudice à la verité. Remarquez qu'il n'y en a aucune ſur les „ principaux Points de nôtre Créance: Comme „ ſur ceux-ci, qu'un Dieu s'eſt fait Homme; „ qu'il a été crucifié & enſeveli; qu'il eſt reſuſcité & monté aux Cieux; qu'il viendra juger „ les hommes; qu'il a donné des Préceptes ſalutaires; qu'il n'a pas apporté une Loi contraire „ à la premiere; qu'il eſt le Fils Unique de Dieu, „ de ſa même ſubſtance, & ſur les autres Points de „ cette nature. Nous les trouvons tous parfaitement d'accord ſur ces Articles. Mais ſi dans „ ce qui regarde les miracles, ils ne les ont pas tous „ rapportez; que l'un en ait rapporté quelques-uns, & un autre d'autres, cela ne doit pas „ nous étonner. Car ſi un ſeul avoit tout rapporté „ les autres ſeroient inutiles; & s'ils avoient tous „ écrit des choſes differentes & nouvelles, on „ n'auroit point de preuve de leur accord. C'eſt pourquoi ils ont écrit tous des choſes qui leur " ſont communes, & chacun a rapporté des " choſes particulieres.

Nous n'entreprendrons pas ici de faire voir qu'il n'y a point de contradiction veritable dans la Narration des Evangeliſtes; d'accorder les varietez qui peuvent s'y rencontrer, & de faire une Hiſtoire complete des quatre Evangiles. Pluſieurs Auteurs anciens & modernes, l'ont tenté & executé avec ſuccés. Nous remarquerons ſeulement, 1. Que l'omiſſion ou l'addition d'un fait n'étant pas un menſonge ni une contrarieté, on ne peut pas accuſer la Narration des Evangeliſtes de fauſſeté ni de contradiction, parce que les uns rapportent des faits qui ont été omis par les autres. 2. Que la difference de l'ordre dans lequel on rapporte les faits, ne préjudiciant en aucune maniere à leur verité, il n'eſt pas ſurprenant que les Evangeliſtes n'aient pas toûjours gardé le même ordre. Ce n'eſt point une preuve, que les faits qu'ils rapportent ne ſont pas veritables: c'en eſt une, qu'ils écrivent naturellement & ſimplement, ſans fineſſe & ſans connivence. 3. Que la même choſe pouvant être rapportée en differens termes, ce n'eſt point une contradiction, que l'un rapporte une Sentence de JESUS-CHRIST en des termes, & que l'autre ſe ſerve d'autres termes pour l'exprimer; que l'un étende plus ſa penſée, & que l'autre la rapporte plus en abregé. Il eſt preſque impoſſible que deux hommes rapportent une même choſe en mêmes termes; il ſeroit même difficile qu'un même homme fît deux fois une même Narration ſans y rien changer. En un mot, je ſoûtiens qu'il eſt moralement impoſſible de trouver quatre perſonnes differentes, qui écrivent une Hiſtoire auſſi pleine de choſes merveilleuſes, chargée d'autant de circonſtances & d'évenemens, remplie d'autant de préceptes, de maximes, de Sentences & de Doctrine, que l'eſt celle de JESUS-CHRIST, entre leſquels il ne ſe trouve pas autant ou plus de difference apparente, qu'il n'y en a entre les quatre Evangeliſtes.

L'ordre ſuivant lequel les quatre Evangiles ont été compoſez, eſt, ſelon le témoignage de tous les Anciens, celui dans lequel ils ſont encore placez. c Nous tâcherons d'en marquer plus préciſément l'ordre & l'occaſion, en traitant de chaque Evangile en particulier.

§. III.

c *L'ordre ſuivant lequel les quatre Evangiles ont été compoſez, eſt, ſel n le témoignage de tous les Anciens, celui dans lequel ils ſont encore placez.*] Saint Irenée. l. 3. hæret. Fab. c. 3. Euſeb. l. 3. hiſt. c. 24 Hieron Præf. Comment. in Matth. & L. de Vir. Illuſt. Epiph. hæreſi 51. Aug. de Conſ. Evang. l. 1. c. 2.

Digitized by Google

§. III.

De saint Matthieu & de son Evangile. En quelle Langue il l'a composé. S'il est different de l'Evangile des Nazaréens. De l'Authenticité du Texte Grec. De quelques Additions faites au Texte.

SAint Matthieu nous a appris lui-même dans son Evangile, chap. 9. ℣. 9. qu'il étoit Publicain; & qu'étant proche de la Ville de Capharnaüm *a*, assis dans le Bureau des Impôts, JESUS-CHRIST lui dit, Suivez-moi; qu'il se leva aussi-tôt, qu'il le suivit, & le reçût dans sa maison, où Nôtre Seigneur & ses Disciples se mirent à table avec des Publicains & des gens de mauvaise vie; ce qui donna lieu aux Pharisiens de murmurer contre lui. Saint Marc, chap. 2. ℣. 14. & saint Luc, chap. 5. ℣. 29. rapportent la même Histoire avec les mêmes circonstances, & la placent dans le même temps & dans le même lieu: mais le nom qu'ils donnent à ce Publicain, appellé par JESUS-CHRIST, n'est point celui de Matthieu, c'est celui de Levis. Ce qui a fait croire à quelques Interpretes, que le Publicain dont il est parlé dans ces deux Evangelistes, étoit different de l'Apôtre saint Matthieu *b*: Mais les circonstances, le temps & le lieu de l'Histoire étant les mêmes, il y a bien de l'apparence que c'est le même homme *c*, qui s'appeloit

a Proche de la Ville de Capharnaüm.] Il est certain, selon les trois Evangelistes, que J. C. étoit à Capharnaüm quand il guerit le Paralytique. Saint Marc le dit, en nommant cette Ville par son nom, chap. 2. v. 1. & saint Matthieu la designe par le nom de la Ville de J. C. c'est à dire, la Ville où il faisoit ordinairement sa demeure. La vocation de saint Matthieu fait immediatement dans les trois Evangelistes la guerison du Paralytique: mais saint Luc dit, *qu'après cette guerison J. C. sortit de la Ville, & qu'il vit un Publicain nommé Levi assis au Bureau des Impôts.* Saint Marc dit qu'après la guerison du Paralytique, *il sortit encore pour aller vers la mer, & que tout le peuple venoit à lui, qu'il les enseignoit, & qu'en passant il vit Levi d'Alphée assis dans un Bureau des Impôts.* Saint Matthieu après avoir rapporté la guerison du Paralytique dit, *que J. C. passant, vit un homme assis dans un Bureau des Impôts appellé Matthieu.* Il paroît par ces passages que J. C. étoit sorti ou sortoit de la Ville de Capharnaüm, quand il appella S. Matthieu qui étoit assis dans un Bureau d'Impôts, & qu'il alloit vers la mer de Galilée. Il y a de l'apparence que le Bureau des Impôts & la maison du Receveur, étoient hors de la Ville sur le bord de la mer, où J. C. étoit quand Jaïre le vint querir peu de temps après pour guerir sa fille. *Marc. 5.*

b Ce qui a fait croire à quelques Interpretes, que le Publicain dont il est parlé dans ces deux Evangelistes, étoit different de l'Apôtre saint Matthieu.] Grotius est dans cette pensée. Pour lui donner quelque vraisemblance, il dit, 1. Que saint Matthieu ne le donne jamais le nom de Levis; que les deux autres Evangelistes qui rapportent cette histoire, ne donnent point à ce Levis, le nom de Matthieu, & que dans les Catalogues des Apôtres, il est simplement appellé Matthieu, quoique les noms des autres Apôtres qui en avoient deux, y soient marquez. 2. Qu'Heracleon ancien Auteur, rapporté par saint Clement d'Alexandrie, distingue Saint Matthieu de Levi; & qu'Origenes dans les Livres contre Celse, assûre que Levi n'étoit pas du nombre des Apôtres. C'est sur cette raison & sur ces autoritez qu'il fonde sa conjecture, que peut-être Levi étoit celui qui tenoit le Bureau des Impôts, & que saint Matthieu étoit sous lui. Mais la raison qu'il allegue est très foible; car il est fort naturel que saint Matthieu s'appellant Levi quand il a été converti, les deux Evangelistes ne lui aïent point donné d'autre nom quand ils parlent de sa conversion, & que peut-être par quelque déference pour lui, ils n'aient pas voulu marquer qu'il avoit été Publicain, & que lui par humilité l'ait voulu découvrir. Quoiqu'il en soit, aïant eu ces deux noms, la reticence de l'un ne peut pas faire conclure que ces deux noms soient les noms de deux hommes. L'autorité d'Heracleon suivi par saint Clement d'Alexandrie, & celle d'Origenes seroient plus considerables, s'il paroissoit qu'ils eussent examiné la chose, ou qu'ils eussent eu quelque preuve que Levi étoit different de Matthieu. Mais il paroît que ce n'est que la difference des noms qui les a fait douter si c'étoit le même homme. Origenes lui-même dans sa Préface sur l'Epitre aux Romains, remarque que le Publicain appellé Levi par Saint Marc & saint Luc, est saint Matthieu même. Tous les autres Peres ont aussi assûré que Matthieu & Levi étoient deux noms d'un même homme.

c Mais les circonstances, le temps & le lieu de l'histoire, étant les mêmes, il y a bien de l'apparence que c'est le même homme.] Les trois Evangelistes rapportent cette histoire comme arrivée immediatement après la guerison du Paralytique au sortir de la ville de Capharnaüm. Ils disent que celui qui fut appellé par Nôtre-Seigneur, étoit un Publicain, qu'il étoit assis à un Bureau des Impôts, que J. C. lui dit, *Suivez-moi*, qu'il quitta tout pour le suivre; qu'il reçût J. C. & ses Disciples dans sa maison, qu'il leur donna à manger avec des Publicains & des pecheurs, &c. Il n'y a que le nom de different. Il est vrai que saint Matthieu ne dit pas precisément que ce fut dans sa maison, comme les autres disent nettement que ce fut dans celle de Levi: mais cela est sous-entendu; Et il est constant par sa narration, que c'étoit dans la maison de ce Publicain qu'il avoit appellé, & qui l'avoit suivi. Or c'est deviner de dire qu'il en avoit appellé deux, & que deux l'avoient suivi.

d Une

Digitized by Google

s'appelloit *Levis* ou *Levi* avant que d'être Disciple de JESUS-CHRIST, qui fut ensuite appellé Matthieu. Saint Marc en lui donnant le nom de *Levis d'Alphée*, nous apprend qu'il étoit fils d'Alphée. Il fut mis peu de temps après par Nôtre Seigneur au rang de ses Apôtres, & après avoir été témoin de ses Prédications, de ses Actions & de son Ascension, il demeura dans Jerusalem, & reçût avec les autres Apôtres, le Saint-Esprit pour prêcher l'Evangile de JESUS-CHRIST. Voilà tout ce que l'Ecriture-Sainte nous apprend de l'Histoire de la Vie de saint Matthieu, & tout ce qu'il y en a d'assûré.

Rufin, Socrate, & la plûpart des Auteurs disent qu'il a annoncé l'Evangile dans l'Ethiopie. Saint Ambroise le fait l'Apôtre de la Perse. Saint Paulin dit qu'il est mort dans la Parthe, dont les Menées des Grecs le font Apôtre. Le faux Abdias lui fait souffrir le martyre dans la Ville de Naddaver en Ethiopie, où Fortunat de Poitiers dit que son corps repose. Le Martyrologe attribué à saint Jerôme, & les autres Martyrologes portent qu'il est mort dans la Perse ou dans la Parthe. Metaphraste dit qu'il a prêché dans la Syrie. Isidore de Seville dans son Livre de la Vie & de la Mort de quelques Saints, donne à saint Matthieu la Judée & la Macedoine en partage. Saint Clement d'Alexandrie dans le 2. Livre du Pedagogue, chap. 1. écrit que cet Apôtre pratiqua une abstinence continuelle pendant sa vie, en ne vivant que de racines, de laitues & d'autres légumes, sans jamais manger de viande.

Quant au genre de sa mort, Heracleon Disciple de Valentin, rapporté par le même saint Clement, Liv. 4. des Stromates, dit qu'il fut un de ceux des Apôtres qui ne souffrit point le martyre. Les Menologes des Grecs semblent suivre ce sentiment. Au contraire Nicephore, Abdias & les Martyrologes des Latins le mettent au nombre des Martyrs, & décrivent même le genre & les circonstances de son Martyre. Mais quelle foi peut-on ajoûter à ces monumens?

Il faut donc nous en tenir uniquement à ce que les plus anciens Auteurs Chrétiens nous ont rapporté comme une chose certaine. Que saint Matthieu aiant prêché pendant quelques années l'Evangile en Judée, y composa son Evangile en Hebreu, c'est à dire en la Langue que les Juifs qui demeuroient à Jerusalem & dans la Judée parloient alors, qui étoit la Langue Syriaque. C'est ce que le dessein de cet Ouvrage demande que nous traitions avec plus d'étenduë.

La plus grande question qui se trouve sur ce sujet, est touchant la Langue en laquelle cet Evangile a été composé par saint Matthieu même. Tous les Anciens nous assûrent d'un commun consentement, qu'il l'écrivit en Hebreu. Papias, saint Irenée, Origenes, Eusebe, saint Cyrille de Jerusalem, saint Jerôme, Saint Epiphane, saint Chrysostome, saint Augustin, l'Auteur du Commentaire Latin sur saint Matthieu attribué à saint Chrysostome, & l'Auteur de la Synopse de l'Ecriture, qui porte le nom de saint Athanase, sont une nuée de témoins qui dépoſent que saint Matthieu a écrit son Evangile en Hebreu. *d* Cependant quelques Auteurs modernes en ont douté, & ont même

---

d Une nuée de témoins, qui dépoſent que saint Matthieu a écrit son Evangile en Hebreu.] Voici leurs passages en Latin. *Papias apud Euſebium, lib. 3. Hiſt. cap. 39.* Matthæus quidem Hebraico Sermone divina ſcripſit oracula; interpretatus eſt autem unuſquiſque illa prout potuit. *Irenæus lib. 3. adv. Hæreſ. cap. 1.* Ita Matthæus in Hebræis ipſorum lingua ſcripturam edidit Evangelii, cùm Petrus & Paulus Romæ evangelizarent & fundarent Eccleſiam. *Idem ibid. cap. 11.* Ebionæi etenim eo Evangelio quod eſt ſecundùm Matthæum, ſolo utentes. *Origenes apud Euſeb. lib. 6. cap. 25.* Primùm ſcilicet Evangelium ſcriptum eſſe à Matthæo priùs quidem Publicano poſtea verò Apoſtolo J. C. qui illud Hebraïco ſermone conſcriptum Judæis ad fidem converſis publicavit. *Euſeb. lib. 3. Hiſt. cap. 24.* Nam Matthæus, cùm Hebraïs primus fidem prædicaſſet, inde ad alias quoque gentes profecturus Evangelium ſuum patrio ſermone conſcribens, id quod præſentiæ ſuæ adhuc ſupereſſe videbatur, ſcripto illis quos relinquebat ſupplevit. *Cyrillus Hieroſolym. Catechef. 14.* Matthæus ſcribenæ Evangelium, lingua Hebraïcâ illud ſcripſit. *Hieronymus Præf. in quatuor Evangelia.* Excepto Apoſtolo Matthæo qui primus in Judæa Evangelium Chriſti Hebraicis litteris edidit. *Idem Præf. Commentariorum in Matth.* Primus omnium Matthæus eſt Publicanus cognomento Levi, qui Evangelium in Judæa Hebræo ſermone edidit, ob eorum vel maximè cauſam qui in Jeſum crediderant ex Judæis, & ne quidquam legis umbram ſuccedente Evangelii veritate ſervabant. *Idem in libro de Viris Illuſtribus.* Matthæus qui & Levi ex Publicano Apoſtolus primus in Judæa propter eos qui ex circumciſione crediderant, Evangelium Chriſti Hebraicis litteris verbiſque compoſuit, quod quis poſtea in Græcum tranſtulerit, non ſatis certum eſt. *Epiphanius Hæreſi 29. de Nazarais.* Eſt verò penes illos Evangelium ſecundùm Matthæum Hebraïcè ſcriptum, & quidem abſolutiſſimum. *Idem Hæreſ. 51.* Matthæus igitur primus Evangelii ſcribendi procemium nactus eſt . . . . . Hic igitur Matthæus lingua Hebraïcâ ſcripſit ac prædicavit Evangelium. *S. Chryſoſtomus Homil.* 1. in

Digitized by Google

me osé soûtenir qu'il n'avoit jamais été composé qu'en Grec.

Avant que d'examiner leurs conjectures, il faut éclaircir une autre question; ça voir la Langue Hebraïque dans laquelle les Anciens disent que l'Evangile a été écrit par S. Matthieu, est l'ancienne Langue Hebraïque des Livres de l'Ancien Testament, ou la Langue Syriaque que l'on parloit à Jerusalem, appellée communément Hebraïque dans le Nouveau Testament. Il nous paroît évident sur ce point, que c'est de celle-ci que les Anciens ont entendu parler, quand ils ont assûré que saint Matthieu avoit écrit son Evangile en Hebreu. Car, 1. Les Anciens disent presque tous, que saint Matthieu l'écrivit pour les Hebreux ou Juifs convertis qui demeuroient en Judée. Or ces Juifs ne parloient plus communément alors l'ancienne Langue Hebraïque, mais la Langue Syriaque. 2. Saint Irenée & Eusebe disent positivement qu'il l'écrivit en la Langue du Païs, en la propre Langue des Juifs demeurans en Judée. τῇ ἰδίᾳ διαλέκτῳ, πατρίῳ γλώσσῃ. C'est assûrément la Langue Syriaque. 3. Les raisons pour lesquelles ils disent que saint Matthieu le composa, fait encore voir que c'étoit en la Langue commune des Juifs de la Palestine, ils conviennent tous qu'il fut fait pour l'usage de ces Hebreux, afin qu'en l'absence de saint Matthieu ils pûssent lire l'Evangile qu'il leur avoit prêché. Il l'avoit donc écrit dans une Langue qui étoit commune parmi eux, & dans la Langue même dans laquelle il le leur avoit prêché. 4. Saint Jerôme ne laisse pas lieu de douter qu'il ne fût persuadé que l'Evangile de saint Matthieu n'eût été mis en Syriaque. Car dans son Commentaire sur le chap. 12. de cet Evangile, il dit que quelques-uns croïoient que l'Evangile des Nazaréens étoit l'original Hebreu de saint Matthieu, & ne rejette pas cette opinion comme insoûtenable. Elle est de saint Epiphane, qui dit que les Nazaréens ont l'Evangile de saint Matthieu écrit en Hebreu & tres-entier. Or saint Jerôme dans son troisiéme Dialogue contre les Pelagiens, dit que l'Evangile des Nazaréens étoit écrit en Caldaïque ou Syriaque avec des caracteres Hebreux. *In Evangelio juxtà Hebræos, quod Chaldaïco quidem Syróque sermone, sed Hebraïcis litteris scriptum est, quo utuntur usque hodie Nazaræi, secundum Apostolos, sive ut plerique autumant, juxta Matthæum.* Il est donc certain que saint Jerôme a été persuadé que l'original de saint Matthieu avoit été écrit originairement non en ancien Hebreu, mais en Hebreu commun; c'est à dire en la Langue que les Hebreux parloient alors dans la Palestine. C'est ainsi qu'il faut entendre les autres Peres, quand ils ont dit que saint Matthieu avoit composé son Evangile en Hebreu.

Je suppose comme une chose certaine, que la Langue commune des Juifs habitans de Jerusalem & de la Judée, étoit la Langue Syriaque; c'est à dire une dialecte de la Langue Caldaïque, comme elle se parloit en Syrie, mêlée de quelques termes Hebreux, parce que c'est un fait qui est prouvé clairement par plusieurs endroits du Nouveau Testament. Car les Evangelistes rapportent assez souvent des mots Caldaïques qu'ils appellent Hebreux, comme étant les termes dont on se servoit communément dans le Païs. Saint Luc, Act. 1. ℣. 19. dit que le champ acheté par les Juifs de l'argent que Judas apporta, fut appellé en leur propre Langue τῇ ἰδίᾳ διαλέκτῳ αὐτῶν, *Haceldama*, c'est à dire le champ du Sang; ce mot est Syriaque, ceux de *Bethsaïda*, de *Golgotha*, de *Gabbata*, que saint Jean remarque comme des noms Hebreux usitez dans le Païs, sont aussi des mots Syriaques. Le titre de la Croix écrit en Grec, en Latin & en Hebreu, fait voir que ces trois Langues étoient en usage dans la ville de Jerusalem; l'Hebreu pour les naturels du Païs, les deux autres Langues pour les étrangers. Il y a bien de l'apparence que Nôtre Seigneur expirant sur la Croix, prononça ses dernieres paroles dans la Langue qu'il parloit ordinairement. Or les termes rapportez par les Evangelistes, *Eli, Eli*, selon saint Marc, *Eloï, Eloï, Lama*

---

in matth. Matthæus accedentibus his qui ex Judæis Christo crediderant & rogantibus, ut quæ verbis docuisset hæc eis in litteris servanda dimitteret, Hebræo dicitur Evangelium scripsisse sermone. *Augustinus de Consensu Evangelistarum, lib. 1. cap. 2.* Primùm Matthæus. . . . . horum sanè quatuor solus Matthæus Hebræo scripsisse perhibetur eloquio. *Auctor Comment. in Matthæum, apud Chrysostomum in Prologo.* Sicut referunt Matthæum conscribere Evangelium causa compulit talis; cùm facta fuisset in Palæstina persecutio gravis, ut periclitarentur dispergi omnes ut carentes fortè Doctoribus fidei, non carerent Doctrina, petierunt Matthæum ut omnium verborum, & operum Christi conscriberet eis historiam. *Idem Homil. 1. initio.* Matthæus autem Evangelium Judæis Hebraïco sermone conscripsit, ut Judæi legentes æ:ificarentur in fide. *Auctor Synopseos apud Athanasium.* Evangelium secundùm Matthæum ab ipso Matthæo Hebraïca dialecto conscriptum est, & editum Hierosolymis, & interpretante Jacobo Fratre Domini secundùm carnem expositum.

a Qu'il

Lama ſabactani, ſont Syriaques. Il eſt rapporté dans les Actes des Apôtres, que ſaint Paul fit un diſcours en Hebreu aux Juifs, qui l'écoûterent avec plus d'attention, quand ils l'entendirent parler en Langue Hebraïque. C'étoit donc la Langue la plus commune & la plus entenduë du peuple de Jeruſalem: cela eſt ſi vrai, que ſaint Paul aiant prié le Tribun de lui accorder la permiſſion de parler, le Tribun lui demanda s'il ſçavoit parler Grec: Queſtion qu'il ne lui auroit pas faite, ſi la Langue Grecque avoit été la Langue ordinaire des Juifs. Mais comme ils parloient Syriaque, & que quelques-uns n'entendoient point le Grec, il voulut ſçavoir de ſaint Paul s'il le ſçavoit, afin qu'il lui parlât en cette Langue. On convient qu'il y avoit en ce temps-là quantité de Juifs à Jeruſalem qui ſçavoient parler Grec & Latin; mais on ne peut douter que la Langue Syriaque ne fût encore la Langue commune de la Nation. C'eſt pourquoi Joſeph nous aſſûre qu'il avoit d'abord écrit ſon Hiſtoire en la Langue de ſon païs, qu'il appelle Caldaïque, pour ceux de ſa Nation, à qui la Langue Grecque étoit étrangere. Les Romains en ſe rendant maîtres de Jeruſalem & de la Judée, y avoient bien introduit comme dans les autres païs, la connoiſſance de la Langue Latine, & le commerce que les Juifs avoient avec les Grecs & avec les autres Juifs Helleniſtes, en avoit obligé pluſieurs de ſçavoir, entendre & parler cette Langue; mais il ne ſe peut pas faire que celle du païs, ait été entierement oubliée de ſes anciens habitans: il eſt ſans doute au contraire qu'elle eſt reſtée commune parmi le peuple, qui l'a encore parlée fort longtemps, & même aprés la deſtruction de Jeruſalem.

Ce fait étant certain, s'il eſt vrai, comme toute l'Antiquité nous l'aſſûre, que ſaint Matthieu ait écrit ſon Evangile pour les Juifs de Jeruſalem & de la Judée, & en leur Langue, c'eſt conſtamment en Syriaque ou Syrocaldaïque, qui étoit l'Hebreu commun, qu'il l'a compoſé. C'eſt le ſentiment le plus commun parmi les Interpretes de l'Ecriture Sainte. Cependant Eraſme, Caïetan & pluſieurs Commentateurs Proteſtans s'en ſont écartez, & ont crû avoir des raiſons ſuffiſantes pour rejetter ſur cela le témoignage de tous les Anciens, & d'aſſûrer que l'Evangile de ſaint Matthieu n'a jamais été écrit qu'en Grec. Il faut examiner ſi elles ſont aſſez fortes pour balancer le témoignage poſitif de tant d'Auteurs qui aſſûrent le contraire.

Ils diſent premierement que pluſieurs mots Hebreux ou Syriaques, comme *Emanuël*, *Golgotha*, *Haceldama*, *Eli Eli Lama ſabactani*, ſont expliquez dans l'Evangile de ſaint Matthieu, & que leur ſignification y eſt énoncée en Grec. Or cette explication ne peut être de l'Auteur s'il a écrit en Syriaque; & il n'y a point d'apparence qu'elle ſoit de l'Interprete, qui ſe ſeroit contenté de rendre les termes Syriaques en Grec. Mais il eſt aiſé de répondre que les Interpretes conſervent ordinairement dans leur Verſion les mots remarquables, & particulierement les noms propres ou appellatifs, en y joignant une interpretation. On en trouve pluſieurs exemples dans la Verſion des Septante & dans la Vulgate, où les noms propres & appellatifs ſont rapportez en Hebreu, & expliquez par l'Interprete, comme dans la Geneſe chap. 31. verſ. 49. *Galaad*, c'eſt à dire, *le Monceau témoin*. Chap. 35. verſ. 18. *Benoni*, c'eſt à dire, *le fils de ma douleur*. Dans l'Exode chapitre 12. *Phaſe*, c'eſt à dire, *le paſſage du Seigneur*: Et au chap. 16. *Manhu*, qui ſignifie, *qu'eſt-ce que cela?* Dans le premier Livre des Rois chap. 7. verſ. 12. les Septante ont apporté le mot Hebreu *Abenezer*, & l'ont expliqué par ceux de *pierre de ſecours*. Dans ces endroits & dans pluſieurs autres l'Interprete ne pouvoit pas ſe diſpenſer d'exprimer le nom propre Hebreu; autrement on n'eût pas ſçû les vrais noms de ceux dont il parloit: & pour en faire connoître la ſignification, il falloit qu'il ajoûtât une explication. Il en eſt de même des exemples qu'on allegue, tirez de l'Evangile de ſaint Matthieu: Les trois premiers, *Emanuël*, *Golgotha*, *Haceldama* ſont des noms propres, & il étoit neceſſaire de rapporter les paroles de J. C. ſur la Croix en leurs propres termes pour faire entendre ce qui ſuit; que ceux qui les entendirent, crurent qu'il appelloit *Elie*. Si on n'avoit mis le mot Syriaque *Eloi*, ou l'Hebreu *Eli*, on n'auroit rien compris à cette alluſion. On peut ajoûter à l'objection que nous venons de propoſer, qu'il y a dans l'Evangile de ſaint Matthieu, des mots Latins, qui peuvent plûtôt avoir été employés par un Auteur qui écrit en Grec, que par un Hebreu; parce que les Grecs avoient plus de commerce avec les Latins que les Hebreux, & qu'il y avoit plus de rapport entre leurs Langues. On allegue enfin ce qui eſt dit de ſaint Pierre dans cet Evangile: *Tu es Pierre, & ſur cette pierre je bâtirai mon Egliſe*. Cette alluſion du mot qui ſignifie *la pierre* au nom de *Petrus*, *Pierre*, ne ſe trouve que dans le Grec & le Latin. La premiere inſtance n'a point de difficulté; ces noms Latins, ou Grecs latiniſez ſont de l'Interprete: & l'exemple allegué dans la ſeconde, ne peut embarraſſer que ceux qui ſuppoſeroient que le nom que Nôtre Seigneur avoit donné à Simon fils de Jonas, étoit le nom Grec Πέτρος: au lieu qu'il eſt à croire que c'étoit le nom Syriaque *Cephas*, que les Grecs ont traduit par celui de Πέτρος, *Pierre*; parce que le nom *Cephas* ſignifie *la Pierre* en Syriaque.

On objecte en second lieu, qu'il ne paroît pas que les Peres aient vû l'Original Hebreu de l'Evangile de saint Matthieu: & qu'ils n'ont assûré qu'il étoit Hebreu, que parce qu'il y avoit un Evangile des Nazaréens, qui étoit écrit en Hebreu ou Syriaque, different de celui de saint Matthieu. Que c'est cet Evangile que les Peres & saint Jerôme même ont pris pour l'Original de saint Matthieu, quoique ce fût un Evangile corrompu & bien different du Grec que nous avons, de la pureté duquel on ne peut douter. On répond que cela ne se peut dire des plus anciens Peres, comme Papias & saint Irenée; & que quoique l'Evangile des Nazaréens fût different de celui de saint Matthieu en quelques endroits, il y avoit bien de l'apparence qu'il avoit été pris sur son Original, qui avoit été alteré & corrompu en plusieurs endroits.

Une troisiéme objection que l'on fait, c'est que les passages de l'Ancien Testament sont citez dans l'Evangile de saint Matthieu, suivant la Version des Septante. Or si cet Evangile avoit été écrit en Hebreu, quelle apparence qu'on les eût pris plûtôt de la Version des Septante, que du Texte Hebreu? Ce qu'on allegue ici n'est pas tout à fait vrai: car il y a dans saint Matthieu des passages citez selon le Texte Hebreu, comme nous l'avons fait voir; & d'ailleurs quand ils seroient tous citez selon la Version des Septante, il ne seroit pas étonnant que le Traducteur Grec eût tiré la version des passages de l'Ancien Testament, citez selon l'Hebreu, de la Version des Septante, qui étoit en usage parmi les Juifs, plûtôt que d'en faire une differente.

On dit en quatriéme lieu, que l'Evangile de saint Marc, est semblable à celui de saint Matthieu: que saint Marc qui n'a fait que suivre & abreger saint Matthieu, se sert des mêmes termes qui sont dans le Grec de celui-ci: qu'il y a donc bien de l'apparence qu'il a travaillé sur un Evangile Grec. Il n'est pas vrai que le stile de saint Marc, soit tout à fait semblable à celui de saint Matthieu: saint Marc adoucit plusieurs expressions Hebraïques ou Syriaques, qui sont plus crues dans saint Matthieu. Mais d'ailleurs la ressemblance du stile de ces deux Evangiles, n'est pas une preuve que saint Marc ait travaillé sur l'Exemplaire Grec de saint Matthieu. Il se peut faire que ce soit le Traducteur de l'Evangile de saint Matthieu qui ait imité & suivi saint Marc; il se peut faire qu'ils se soient rencontrez: enfin il se peut faire que la Version Grecque de saint Matthieu étoit déja faite quand saint Marc fit son Evangile. Ce que je crois plus vraisemblable.

Enfin l'on propose plusieurs conjectures pour rendre le système des Anciens peu probable. Est-il possible, dit-on, que l'on eût laissé perdre dans l'Eglise l'Original de l'Evangile de S. Matthieu? Quelle apparence que cet Evangeliste ait écrit en cette Langue, lui qui étoit Grec ou Romain, puisqu'il avoit fait la fonction de Publicain, odieuse parmi les Juifs? Pourquoi cet Evangile auroit-il plûtôt été écrit en Hebreu que les autres? Les Juifs entendoient communément le Grec, Jerusalem devoit être bien-tôt détruite, & les Juifs dispersez. Quelle necessité de leur donner un Evangile en une Langue qui devoit bien-tôt n'être plus en usage? L'Evangile devoit être pour toutes les Nations; pourquoi l'écrire en une Langue qui n'étoit connuë que d'une Nation qui devoit bien-tôt perir? Ce ne sont-là que des conjectures que l'on ne peut opposer contre un fait attesté pas des témoins dignes de foi.

On peut y répondre par d'autres conjectures. L'Original Hebreu de l'Evangile de saint Matthieu a été perdu, parce que les Juifs de Jerusalem & de la Judée convertis au Christianisme pour lesquels il avoit été fait, cesserent bien-tôt de parler le Caldaïque, & qu'étant Chrétiens, ils eurent plus de commerce avec les Gentils convertis qui parloient Grec, qu'avec les Juifs demeurez dans leur endurcissement; & qu'aprés la destruction de Jerusalem par Tite, la Langue Grecque fut beaucoup plus commune en Judée. C'est pourquoi cet Original étant devenu inutile, on ne prit pas soin de le conserver. Il demeura neanmoins entre les mains des Nazaréens, & passa ensuite aux Ebionites, qui le corrompirent & l'altererent, pendant que l'ancienne Version Grecque fut conservée dans les Eglises Catholiques sans alteration. Mais pourquoi saint Matthieu a-t-il composé son Evangile en Hebreu? Les Anciens nous en ont rendu une raison tres vraisemblable. Il le faisoit pour les Juifs de Jerusalem & de la Judée, quoique plusieurs d'entr'eux entendissent le Grec. Le Syriaque étoit pourtant plus commun parmi le peuple, comme nous l'avons fait voir: Saint Matthieu leur avoit prêché l'Evangile en cette Langue: il étoit juste qu'écrivant son Evangile à leur priere & pour leur usage, il le fit en la même Langue. Il pouvoit bien prévoir qu'il seroit bien-tôt traduit en Grec, & que cette Traduction seroit de même usage pour toutes les Nations, que s'il avoit écrit lui-même en Grec. Cela suffit pour faire voir la foiblesse des conjectures que l'on allegue contre des témoignages d'Auteurs anciens & dignes de foi.

Eusebe rapporte dans son Histoire Liv. 5. ch. 10. que Pantænus étant allé dans les Indes, y avoit trouvé l'Evangile de saint Matthieu écrit en caracteres Hebreux, que saint Barthelemi avoit laissé aux Indiens, & qui s'étoit conservé jusqu'à

Digitized by Google

jusqu'à ce temps-là. Saint Jerôme ajoûte que Pantænus apporta cet Exemplaire dans la Ville d'Alexandrie. Eusébe ne marque point cette circonstance, & n'assûre pas même cette Histoire comme une chose certaine: il se contente de dire que c'est un bruit commun. Nous avons déja remarqué ailleurs, qu'il n'y a pas d'apparence que saint Barthelemi eût laissé aux Indiens un Evangile écrit en Hebreu ou Syriaque, & que cet Evangile se fût conservé jusqu'au temps de Pantænus. Saint Jerôme dit encore qu'il y avoit dans la Bibliotheque de Césarée, un Exemplaire Hebreu de l'Evangile de saint Matthieu, que le Martyr Pamphile avoit écrit avec beaucoup de soin. Mais ce qu'il ajoûte, que cet Exemplaire étoit conforme à celui qu'il avoit eu des Nazaréens, fait voir que ce n'étoit pas le veritable Evangile de saint Matthieu dans sa pureté, mais l'Evangile selon les Nazaréens, qui y avoit fait differentes additions.

Theodore le Lecteur rapporte que sous l'Empire de Zenon, l'on avoit trouvé dans l'Isle de Chypre les Reliques de saint Barnabé, avec un Evangile de saint Matthieu fur sa poitrine, écrit de la main même de saint Barnabé, & que l'Empereur Zenon le mit dans la Chapelle de son Palais. Il ne dit point si cet Evangile étoit en Hebreu ou en Grec: mais il y a bien de l'apparence qu'il étoit en Grec, puisque l'Auteur de l'Histoire de l'Invention du Corps de cet Apôtre, rapporté par Surius, dit qu'on s'en servoit pour lire tous les ans l'Evangile le Jeudi Saint dans la Chapelle de l'Empereur. Or on ne peut douter que ce ne fût en Grec qu'on lisoit l'Evangile; & si on l'avoit lû en Hebreu ce jour-là, l'Auteur de la Relation n'auroit pas manqué de remarquer ce fait comme une chose extraordinaire: Il falloit que cet Evangile, qu'on supposoit avoir été trouvé dans le Tombeau de saint Barnabé, fût le Grec de saint Matthieu. Mais je ne voudrois pas être garant de cette Histoire, qui fut peut-être une invention des Evêques de Chypre, pour se maintenir dans leur indépendance du Patriarche d'Antioche: car Theodore dit qu'ils obtinrent par ce moien que leur Metropole fût Autocephale, & qu'elle ne fût plus soûmise à l'Eglise d'Antioche. Quoy qu'il en soit, cette Histoire ne prouve point que l'Original Hebreu de l'Evangile de saint Matthieu subsistât encore du temps de l'Empereur Zenon, c'est à dire, vers la fin du cinquiéme Siecle.

Mais nous pouvons découvrir le fort qu'eut cet Evangile par des monumens plus certains. Comme saint Matthieu l'avoit écrit pour les Juifs de Jerusalem qui s'étoient convertis au Christianisme, ils le conserverent jusqu'à la ruine de cette Ville, & l'emporterent avec eux à Pella, où ils se retirerent avant que Jerusalem fût assiegée. La plûpart de ces Juifs convertis aiant retenu une partie du Judaïsme, formerent une secte, appellée des Nazaréens, qui dégenera ensuite en celle des Ebionites. Ils garderent à la verité l'Original Syrocaldaïque de l'Evangile de saint Matthieu: mais les premiers y ajouterent plusieurs histoires qu'ils avoient apprises par tradition & qu'ils croioient veritables, & les derniers y firent plusieurs retranchemens & alterations.

Ceci fait connoître en quel sens l'Evangile des Nazaréens étoit & n'étoit pas l'Original de saint Matthieu: C'étoit l'Original de saint Matthieu, parce que tout son Evangile y étoit compris sans beaucoup d'alteration. Ce qui a fait dire à saint Epiphane, qu'ils avoient l'Evangile de saint Matthieu tout entier; & à saint Jerôme, que l'Evangile des Nazaréens qu'il avoit traduit, étoit l'Evangile de saint Matthieu. Mais comme il y avoit plusieurs choses ajoûtées, il étoit vrai de dire, que ce n'étoit pas l'Evangile de saint Matthieu dans sa pureté. Pour celui des Ebionites, c'étoit un Evangile corrompu & alteré, dans lequel on avoit retranché plusieurs choses.

Les anciens Peres de l'Eglise nous ont conservé plusieurs de ces Additions faites à l'Evangile des Nazaréens ou des Hebreux, qu'Origenes appelle aussi l'*Evangile des Douze*. Le premier que l'on cite sur ce sujet, est Papias, qu'on suppose avoir tiré de cet Evangile l'Histoire d'une femme accusée de crime devant Nôtre-Seigneur. Mais Eusébe ne dit point que Papias l'eût tirée de l'Evangile selon les Hebreux; il remarque seulement que Papias rapportoit cette Histoire, & qu'elle se trouvoit dans l'Evangile selon les Hebreux. Il se peut faire que Papias l'eût rapportée comme la sçachant par tradition, & qu'ensuite les Nazaréens qui avoient ajoûté plusieurs Histoires de cette nature à l'Evangile de saint Matthieu, y eussent aussi ajoûté celle-ci. On ne sçait pas si c'est celle de la femme adultere, qui est à present dans l'Evangile de saint Jean, & qui ne se trouvoit pas autrefois dans plusieurs Exemplaires: ce qui a fait croire à quelques Critiques, qu'elle étoit passée de l'Evangile des Nazaréens dans celui de saint Jean. Quoi qu'il en soit, on n'a point de preuve qu'elle fût originairement dans l'Evangile de saint Matthieu du temps de Papias: mais on sçait qu'elle étoit du temps d'Eusébe & de saint Jerôme dans l'Evangile selon les Hebreux.

Il en est de même de ce passage tiré de l'Epître aux Smyrniens de saint Ignace. *Je Pai vû* (Jesus-Christ) *en chair après sa Resurrection*,

rection, & je sçai qu'il y est; & de ces autres paroles que l'on fait dire à Nôtre Seigneur aprés sa Resurrection. *Tâtez-moi, & voïez que je ne suis pas un demon incorporel*, rapportées par le même saint Ignace. Ces passages étoient bien selon le temoignage de Saint Jerome dans l'Evangile des Nazaréens; mais saint Ignace ne dit pas qu'ils en eussent été tirez. Eusebe dit dans le chap. 22. du quatriéme Livre de son Histoire, qu'Hegesippe citoit quelquefois l'Evangile selon les Hebreux, mais il se peut faire qu'il entende par là l'Original de saint Matthieu.

Saint Clement d'Alexandrie est le premier qui cite positivement l'Evangile selon les Hebreux, dont il tire cette Sentence: *Celui qui aura eu de l'admiration regnera, & celui qui regnera sera dans le repos*, qu'il rapporte dans le second Livre des Stromates, où il dit, qu'elle est écrite dans l'Evangile selon les Hebreux.

On prétend que Tatien s'étoit aussi servi de cet Evangile dans sa Concorde des Evangelistes, & que c'est pour cela que quelques-uns l'appellent l'Evangile des Cinq: mais c'est une simple conjecture dont on n'est point assûré.

Saint Jerôme dit qu'Origenes s'étoit souvent servi de l'Evangile selon les Hebreux. On en trouve un Fragment dans le Traité 8. sur saint Matthieu, rapporté en ces termes. Il est écrit dans un certain Evangile, que l'on appelle selon les Hebreux, si toutefois on veut le recevoir, non pour l'autorité, mais pour éclaircir la question proposée. *Un des Riches dit à* JESUS-CHRIST: *Maître, que ferai-je de bien pour vivre?* JESUS-CHRIST *lui dit, faites ce que la Loi & les Prophetes ordonnent. Il répondit: je l'ai fait. Il lui repliqua; Allez, vendez tout ce que vous possedez, distribuez-le aux pauvres, & me suivez. Alors ce Riche commença à se galer la tête, & cela ne lui plut point. Le Seigneur lui dit: Comment dites-vous que vous avez accompli ce que la Loi & les Prophetes ordonnent, puisqu'il est écrit dans la Loi: Vous aimerez vôtre prochain comme vous-même; & que voilà plusieurs enfans d'Abraham qui sont couverts de boüe & meurent de faim, pendant que vôtre maison est pleine de biens, & qu'il n'en sort rien pour eux? Et s'étant retourné, il dit à Simon son Disciple, qui étoit assis prés de lui: Il est plus facile qu'un Chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'un Riche entre dans le Royaume des Cieux.* Dans le Tome second des Commentaires sur l'Evangile de saint Jean, il cite encore un passage tiré de cet Evangile, où le Saint-Esprit est appellé la Mere de JESUS-CHRIST. Quelqu'un, dit-il, peut produire l'Evangile des Hebreux, où le Sauveur dit, *ma Mere, le Saint-Esprit m'a pris par un de mes cheveux, & m'a porté sur la grande Montagne du Thabor.* Il rapporte aussi plusieurs fois cette Sentence de J. C. *Soïez de bons Banquiers*, qui étoit dans cet Evangile.

Mais de tous les Peres, il n'y en a point qui nous fournisse plus de lumieres sur la qualité & les Additions de l'Evangile selon les Hebreux, ou les Nazaréens, que saint Jerôme, qui non seulement l'avoit vû & lû, mais aussi traduit en Grec & en Latin sur un Exemplaire que lui en avoient fourni les Nazaréens de Berée ville de Syrie, comme il l'assûre dans le Livre des Ecrivains Ecclesiastiques. Il suppose qu'originairement cet Evangile étoit l'Original de saint Matthieu: il observe qu'il étoit écrit en Caldéen, Syriaque, & en caracteres Hebreux, & que les passages de l'Ancien Testament citez dans cet Evangile, étoient rapportez selon le Texte Hebreu, & non pas selon la Version des Septante; & en allégue pour exemple ce passage: *J'ai appellé mon Fils d'Egypte*, & celui-ci: *Il sera appellé Nazaréen.* Il a de plus inseré dans son Commentaire sur saint Matthieu, & dans ses autres Ecrits, plusieurs Additions considerables qui se trouvoient dans cet Evangile.

Il en rapporte une sur le Baptême de JESUS-CHRIST, dans le troisiéme Livre contre les Pelagiens, & dans le Commentaire sur le chapitre 11. d'Isaïe. Voici ce qu'elle contient. *La Mere de* JESUS *& ses Freres lui disoient, Jean-Baptiste baptise pour la remission des pechez; allons & recevons son Baptême.* JESUS *leur dit, en quoi ai-je peché pour aller être baptisé par Jean? Si ce n'est que ce que je viens de dire soit une ignorance;* & ensuite: JESUS *étant sorti de l'eau, la source du Saint-Esprit descendit sur lui, s'y reposa, & lui dit: Mon Fils, je vous attendois dans tous les Prophetes, afin qu'étant venu, je me reposasse sur vous; car vous êtes mon repos & mon Fils premier né qui regnez à jamais.*

Il en rapporte une autre faite à l'Histoire de la guerison de l'homme qui avoit une main séche, rapportée dans le chap. 12. de saint Matthieu. On y faisoit dire à cet homme: *J'étois un pauvre Maçon qui gagnois ma vie du travail de mes mains. Je vous prie* JESUS *de me rendre la santé, afin que je ne sois pas obligé de mendier honteusement ma vie.*

Dans le chap. 18. il y avoit encore une Addition à ce que dit J. C. du pardon des ennemis. Saint Jerôme la rapporte dans le troisiéme Livre contre les Pelagiens. La voici: *Si vôtre Frere peche contre vous en paroles, & qu'il vous satisfasse, recevez-le sept fois le jour. Simon son Disciple lui dit: sept fois le jour? Oüi, lui répondit le Seigneur, & ajouta: Je vous dis même jusqu'à soixante & dix-sept fois sept fois.*

Dans le chap. 27. où il est dit, que le voile du Temple fut déchiré quand Nôtre Seigneur mourut,

Digitized by Google

mourut, saint Jérôme remarque que dans l'Evangile selon les Hebreux, il étoit parlé que le ceintre de la porte du Temple, qui étoit d'une prodigieuse grandeur, fut brisé & rompu en deux.

Il rapporte enfin dans son Livre des Hommes Illustres une Histoire considerable touchant saint Jacques tirée de cet Evangile. Voici ce qu'il en cite : *Le Seigneur aïant donné une chemise au Serviteur du grand Prêtre, alla trouver Jacques, & lui apparut : car Jacques avoit juré qu'il ne mangeroit point de pain depuis l'heure qu'il avoit bû le Calice du Seigneur, jusques à ce qu'il le vît ressuscité des morts :* Et peu après ; *Le Seigneur dit : Apportez une table & du pain. On apporta du pain, & il le benit, & le rompit, & le donna à Jacques le Juste, & lui dit, mon Frere, mangez votre pain, parce que le Fils de l'Homme est ressuscité d'entre les morts.* On voit bien que cette Histoire étoit une Tradition des Chrétiens de Jerusalem qui avoient eu saint Jacques pour Evêque. Et en general on peut dire que la plûpart des Additions, que les Nazaréens avoient faites à cet Evangile, étoient de même nature : ils avoient crû bonnement qu'ils pouvoient inserer dans l'Ouvrage de saint Matthieu, des Histoires qu'ils avoient appriſes de leurs Peres, & qu'ils croïoient veritables, parce qu'elles étoient répanduës communément dans la Judée. Quoiqu'elles ne soient pas de la même certitude, que celles qui ont été écrites par les Evangelistes, on ne peut pas neanmoins dire qu'elles sont absolument fausses, puisqu'il se peut faire qu'on sçût en Judée par tradition plusieurs circonstances de la Vie de JESUS-CHRIST qui n'avoient point été écrites par les Evangelistes. Mais on ne peut approuver que les Nazaréens se soient donné la liberté de les ajoûter au Texte original de saint Matthieu. Ce, endant cela n'empêchoit pas qu'on ne pût consulter les autres endroits, & s'en servir utilement pour l'intelligence du Grec. C'est ainsi que saint Jerôme a recours à cet Evangile, pour expliquer le terme d'*ἐπιούσιον*, qui est dans l'Oraison Dominicale, au sixiéme chap. de saint Matthieu, où il remarque que le mot qui se trouve dans l'Evangile des Hebreux, signifie *le lendemain*, & qu'ainsi le sens de ce passage, est : *Donnez-nous aujourd'hui nôtre pain du lendemain*, c'est à dire *de chaque jour*, comme il y avoit dans l'ancienne Vulgate, & comme saint Jerôme l'a conservé en saint Luc, chap. 11. Saint Jerôme s'est encore servi utilement de cet Evangile pour soudre une difficulté considerable touchant le Zacharie, dont JESUS-CHRIST dit en saint Matthieu chap. 23. qu'il fut tué entre le Temple & l'Autel. Il est appelé dans le Texte Grec, fils de Barachie. Cependant cela ne convient nullement à ce Zacharie, mais à Zacharie fils de Joïada, dont le genre de mort s'accorde avec ce qu'en dit J. C. cette difficulté est levée dans l'Evangile selon les Hebreux, qui portoit comme saint Jerôme le remarque, *Zacharie fils de Joïada*, & non pas *Zacharie fils de Barachie*.

Saint Epiphane dit que les Nazaréens avoient l'Evangile de saint Matthieu écrit en Hebreu & tres-entier, & qu'ils l'avoient certainement conservé jusques à son temps, de la même maniere qu'il avoit été écrit en caracteres Hebreux. Il ajoûte neanmoins qu'il ne sçait pas s'ils en ont retranché la Genealogie de J. C. depuis Abraham. Il assûre au contraire que l'Evangile de saint Matthieu, dont se servoient les Ebionites, qu'ils appelloient selon les Hebreux, n'étoit pas entier, mais corrompu & alteré ; que la Genealogie de J. C. & ce qui précede le Baptême de saint Jean, en étoient retranchés ; qu'il commençoit par ces paroles : *Il y avoit un Homme appellé* JESUS *d'environ trente ans, qui nous a choisis, lequel venant à Capharnaüm, & étant entré dans la maison de Simon Pierre, dit : en passant le long du Lac de Tiberiade, j'ai fait choix de Jean & de Jacques fils de Zebedée, de Simon, d'André & de Thaddée, de Simon Zelotes & de Judas Iscariote : Et vous Matthieu, je vous ai appellé, lorsque vous étiez assis à un Bureau des Impôts, & vous m'avez suivi. Je veux donc que vous soiez douze Apôtres pour rendre témoignage à Israël.* Après ce Titre commençoit l'Evangile même en ces termes. *Il arriva dans le temps d'Herode Roi de Judée, sous le Prince des Prêtres Caïphe, qu'un certain homme appellé Jean, baptisoit du Baptême de la Penitence dans le Jourdain ; ils le disoient de la race d'Aaron, fils de Zacharie & d'Elizabeth, & tous fortoient pour aller recevoir son Baptême, &c.* Saint Epiphane remarque que dans la suite, il est dit que la nourriture de saint Jean étoit *du miel sauvage, dont le gout étoit celui de la Manne, & comme un gâteau pairri avec de l'huile.* Changeant le mot Grec *ἀκρίδες* qui veut dire des sauterelles, en celui d'*ἐγκρίδες* qui signifie des gâteaux. Le Baptême de JESUS-CHRIST étoit rapporté dans cet Evangile de la maniere suivante. *Le Peuple aïant été baptisé,* JESUS *vint aussi, & fut baptisé par Jean, & étant sorti de l'eau, les Cieux s'ouvrirent, & il vit l'Esprit de Dieu descendant & entrant en lui sous la figure d'une Colombe, & on entendit une voix du Ciel, qui disoit : Vous êtes mon Fils bien-aimé ; j'ai mis ma complaisance en vous. Et ensuite, je vous ai engendré aujourd'hui. Aussi-tôt il parut une grande lumiere en cet endroit, & Jean l'aïant apperçû, parla ainsi à* JESUS : *Qui êtes-vous Seigneur ? Alors on entendit encore une voix du Ciel : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel je mets*

ma complaiſance. Jean ſe jettant là-deſſus à ſes pieds: Je vous prie, Seigneur, lui dit-il, *baptiſez-moi.* Cette Relation du Baptême de JESUS-CHRIST, eſt bien différente de celle que ſaint Jerome rapporte comme tirée de l'Evangile des Nazaréens. Ce qui fait voir que les Ebionites avoient changé l'Evangile des Nazaréens. Ce témoignage de ſaint Epiphane nous fait encore connoître qu'ils en avoient retranché beaucoup de choſes, & qu'ils l'avoient altéré & corrompu en pluſieurs endroits pour favoriſer leur erreur. C'eſt pourquoi quand ſaint Jerôme dit que les Nazaréens & les Ebionites ſe ſervent du même Evangile de ſaint Matthieu, cela ſe doit entendre dans une certaine generalité, & non pas préciſément à la rigueur du même Evangile en toutes ſes parties.

On peut inferer de ce que nous avons rapporté juſques-ici, que l'Evangile de ſaint Matthieu écrit en Caldaïque n'eſt pas demeuré long-temps dans ſa pureté; que les Nazaréens y ont fait pluſieurs Additions; & qu'enſuite les Ebionites l'ont altéré & corrompu: Que les Exemplaires dont S. Clement d'Alexandrie, Origenes & S. Jerôme ſe ſont ſervis, étoient ceux des Nazaréens, que ſaint Epiphane a vû un Exemplaire des Ebionites, & que l'Original même de ſaint Matthieu, n'étoit plus de leur temps dans ſa pureté. Nous n'avons plus à preſent cet Evangile augmenté par les Nazaréens, ou altéré par les Ebionites, & les Verſions que ſaint Jerôme en avoit faites en Grec & en Latin, ne ſont pas venuës juſqu'à nous. On a deux Verſions de l'Evangile de ſaint Matthieu en Hebreu; l'une donnée par Tilius, & l'autre par Munſter: mais il eſt certain que ce n'eſt ni l'Original de ſaint Matthieu, ni celui de l'Evangile des Nazaréens. Le Syriaque donné par Widmanſtadius, n'eſt point non plus ni l'Original de ſaint Matthieu qui eſt perdu il y a long-temps, ni l'Evangile des Nazaréens ou des Ebionites, puiſque l'on n'y trouve aucune des Additions & changemens remarquez par les Peres, & que d'ailleurs il paroît que ce Texte a été traduit ſur le Grec.

La Verſion Grecque de l'Evangile de ſaint Matthieu qui nous tient lieu d'Original, eſt tres-ancienne, & du temps même des Apôtres, comme ſaint Jerôme & ſaint Auguſtin le remarquent. On ne ſçait point qui en eſt l'Auteur. Papias ſemble dire que c'eſt l'Ouvrage de pluſieurs perſonnes d'entre les premiers Chrêtiens: Car il remarque qu'un chacun l'a traduit comme il a pû. Saint Jerôme dit qu'on ne ſçait point qui eſt l'Auteur de cette traduction. *Quod quis poſtea in Græcum tranſtulerit, non ſatis certum eſt.* Si ces Peres n'ont eu auc ne connoiſſance de l'Auteur de la Traduction Grecque de l'Evangile de ſaint Matthieu, comment des Ecrivains beaucoup plus recens pourroient-ils avoir ſçû de qui elle étoit? Cependant il s'en eſt trouvé qui n'ont point fait de difficulté d'en nommer l'Auteur. Il eſt dit dans l'Abregé de l'Ecriture attribué à ſaint Athanaſe, qu'elle a été faite par ſaint Jacques Evêque de Jeruſalem. Theophylacte la donne à ſaint Jean; & Anaſtaſe Sinaïte à ſaint Luc & à ſaint Paul. Tout cela ſe dit ſans fondement. Mais il eſt certain que la Verſion que nous avons, eſt du temps même des Apôtres; qu'elle fut répanduë dés le commencement de l'Egliſe dans toutes les Nations Chrêtiennes; qu'elle a tenu lieu d'Original pour les Grecs & les Latins; qu'elle a été conſervée ſans alteration; & qu'elle a toûjours été conſiderée comme authentique & canonique: au lieu que l'Original Hebreu n'eſt pas demeuré long-temps dans l'état où il avoit été mis par ſaint Matthieu; qu'on y a fait d'abord diverſes Additions, & enſuite des changemens; & que dés le quatriéme Siecle il ne ſe trouvoit plus nulle part dans ſa pureté. C'eſt pourquoi quand ſaint Jerôme a corrigé le Latin de cet Evangile, il l'a fait ſur le Grec, & non pas ſur l'Exemplaire Syriaque de l'Evangile des Nazaréens qu'il avoit en main, qu'il a conſideré comme un autre Evangile, à cauſe des Additions qu'il contenoit.

Tous les Anciens conviennent, comme nous l'avons déja remarqué, que l'Evangile de ſaint Matthieu eſt le premier des quatre ſelon l'ordre des temps; mais il eſt difficile de dire préciſément dans quelle année il a été compoſé. Les Anciens ont bien marqué qu'il l'avoit écrit étant encore dans la Judée, mais ils n'ont point dit en quelle année. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait ſur ſaint Matthieu, qui porte fauſſement le nom de ſaint Chryſoſtome, dit qu'il fut compoſé avant que les Apôtres quittaſſent Jeruſalem. Le temps de cette diviſion n'eſt pas certain, & il eſt même aſſez peu vrai-ſemblable qu'elle ſe fût faite tout d'un coup & de deſſein prémedité. Saint Irenée met bien l'Evangile de ſaint Matthieu le premier; & cependant il dit qu'il ne l'a compoſé que dans le temps que ſaint Pierre & ſaint Paul prêchoient à Rome, & y établiſſoient l'Egliſe. Si l'on entendoit ces paroles à la rigueur, l'Evangile de ſaint Matthieu ne pourroit avoir été compoſé que vers l'an 63. ou 64. Il eſt remarqué dans quelques Manuſcrits Grecs du Nouveau Teſtament, que l'Evangile de ſaint Matthieu fut publié à Jeruſalem huit ans aprés l'Aſcenſion de JESUS-CHRIST, mais comme on n'eſt point aſſûré de l'antiquité de ces ſortes de remarques, on ne doit pas s'y arrêter, non plus qu'au témoignage de Nicephore & de l'Auteur de la Chronique d'Ale-

Digitized by Google

d'Alexandrie, qui disent que cet Evangile fut composé quinze ans après la Passion de Nôtre Seigneur. Ainsi l'on ne peut rien dire de précis sur l'année de la composition & de la publication de cet Evangile.

Nous avons déja remarqué qu'il y avoit dans l'Evangile Hebreu des Nazaréens, une addition considerable à l'histoire du Baptême de J. C. rapportée dans le troisieme chapitre de l'Evangile de saint Matthieu : mais il faut encore observer ici que les Exemplaires Grecs & Latins ont aussi eu en cet endroit quelque varieté. Car autrefois au lieu de ces paroles : *C'est ici mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis ma complaisance* ; on lisoit dans quelques Exemplaires les paroles du Pseaume 2. *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* Cette varieté est tres-ancienne, puisque saint Justin lisoit ainsi, comme il paroît par cet endroit de son Dialogue contre Tryphon. *Le Saint-Esprit*, dit-il, *descendant sur* J. C. *sous la forme d'une Colombe, on entendit une voix venuë du Ciel qui est aussi du Prophete David, disant comme en sa personne ce qui devoit être dit un jour par le Pere celeste : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* Ce qui fait voir que du temps de cet ancien Pere, on rapportoit ces paroles au Baptême de J. C. Methodius a aussi lû ainsi l'Histoire du Baptême de J. C. dans les Evangiles qu'il avoit. *Rien*, dit-il dans le discours huitiéme de la Virginité, *ne s'accorde mieux avec ce que nous avons dit, & n'en fait voir plus clairement la verité, que l'ancien Oracle addressé de la part au Pere à* J. C. *lorsqu'il fut baptisé dans le Jourdain.* Vous êtes mon Fils, c'est aujourd'hui que je vous ai engendré. Saint Hilaire les rapporte aussi dans son Texte en cet endroit de l'Evangile de saint Matthieu, & les explique du Baptême de J. C. tant dans le Commentaire de ce passage, que dans l'onziéme Livre de la Trinité, où il dit, *qu'il est visible que* J. C. *a reçû l'onction de l'Esprit & de la vertu de Dieu, quand on entendit lorsqu'il sortit du Jourdain, cette voix de son Pere : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.*

Saint Augustin remarque dans le second Livre de la Concorde des Evangelistes, chap. 14. que ces paroles : *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui*, se trouvoient dans plusieurs Exemplaires de l'Evangile de saint Luc ; & quoi qu'on dise qu'elles n'étoient point dans les plus anciens Exemplaires Grecs, il ajoûte neanmoins que si on peut prouver par des Exemplaires dignes de foi, que ces paroles sont de l'Evangeliste, il faudra dire que l'une & l'autre de ces deux Sentences ont été entenduës du Ciel. Ce que saint Augustin remarque de l'Evangile de saint Luc, est aussi vrai de l'Evangile de saint Matthieu, puisque saint Hilaire rapporte ces paroles dans son Texte, & que Juvencus dans sa Paraphrase de cet Evangeliste rend ces paroles, & non pas celles que portent nos Exemplaires.

Tunc vox missa Dei longum per inane cucurrit.
Aclutúmque undis Christum statuique perunctum
Alloquitur : te nate hodie per gaudia testor
Ex me progenitum, placet hac mihi gloria prolis.

Le même paraphrase une Addition ancienne qui se trouvoit dans ce même endroit de l'Evangile de saint Matthieu dans les Editions Latines, & qui se trouve encore dans un Manuscrit de l'ancienne Vulgate de la Bibliotheque de l'Abbaie saint Germain des Prez. *Et cum baptizaretur* Jesus, *lumen magnum fulgebat de aqua, ita ut timerent omnes qui congregati erant. Postquam qu'on baptisoit* Jesus, *il sortoit une grande lumiere de l'eau, en sorte que tous les Assistans en étoient étonnez.* C'est ce que Juvencus paraphrase ainsi :

Hæc memorans vitreas penetrabat fluminis undas.
Surgenti manifesta Dei præsentia claret.

Il y a une autre Addition bien plus considerable au chap. 20. de l'Evangile de saint Matthieu, que Juvencus a mise aussi dans sa Paraphrase, & qui se trouve dans l'Exemplaire Grec de Cantbrige, dans quelques anciens Exemplaires de la Vulgate Latine, & dans la Version Anglo-Saxone. Car aprés ces paroles du vers. 28. *Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, & donner sa vie pour la Redemption de plusieurs*, on trouve cette Sentence ajoûtée : *Vous autres vous cherchez à croître de moins en plus, & de grands à devenir petits* : ce qui n'est dans aucun endroit des Evangiles. L'on y a joint ensuite les paroles suivantes, dont le sens est dans l'Evangile de saint Luc au chap. 14. *Or quand vous entrez étant invitez pour prendre un repas, ne prenez pas les premieres places, de peur que quelqu'un plus élevé que vous, ne survienne, & que celui qui vous a invité au repas, s'approchant de vous, ne vous dise, Reculez-vous, & que vous n'en receviez de la confusion. Au lieu que si vous vous mettez dans une place inferieure & qu'il se rencontre une personne au dessous de vous, celui qui vous a invité vous dira, Montez plus haut : ce qui vous sera plus avantageux.* Il paroît que saint Hilaire avoit cette Addition dans son Exemplaire ; car dans ses Titres du Canon 20. sur saint Matthieu, aprés le Titre, *De Filiis Zebedæi*, on trouve cet autre, *De primo accubitu*, qui ne convient qu'à cette Addition, & il l'explique lui-même dans son Texte, en ces termes :

Pour-

Pour la gloire de l'humilité, N. S. les instruit par l'exemple d'un festin, & les avertit que celui qui est invité ne doit pas se mettre dans les premieres places, de peur que quelqu'un plus élevé arrivant, il ne soit obligé étant averti par le Maître de quitter la place qu'il a prise. Au lieu que s'il se met à une place inferieure, & qu'il survienne des personnes au dessous de lui, on lui fera l'honneur de le faire monter à une place plus haute. C'est la même chose qui est portée dans l'Addition, & presque dans les termes qu'elle est conçûë dans l'ancienne Vulgate. Juvencus l'a aussi trouvée dans son Exemplaire, & mise en ces Vers.

At vos ex minimis opibus transcendere vultis,
Et se è fumnis lapsi comprenditis imos.
Si vos quisque vocat cœnæ convivia ponens,
Cornibus in summis debetis ponere membra,
Quisque rapit veniet forsan si nobilis alter
Turpiter eximio cogetur cedere cornu,
Quem tumor inflati cordis per summa locarat,
Sin contentus erit mediocria prendere loca
Inferiòrque debitæ si mox convivia subibit
Ad potiora pudens transibit strata tororum.

Saint Leon dans l'Epître 79. à l'Imperatrice Pulcherie, aprés avoir cité ces paroles: *Que celui d'entre-vous qui voudra être le premier, soit votre serviteur; car le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir*, ajoûte ces mots: *Il proposoit toutefois ces choses à des personnes qui vouloient croître de moins en plus, & non pas monter d'un lieu bas à un lieu haut.* Hæc illis insinuabantur qui de pusillo volebant crescere, & de infimis ad summa transire. Ce qui répond aux premieres paroles de l'Addition ainsi enoncées dans un Manuscrit de l'Abbaye de saint Germain des Prez: *Vos autem quæritis de pusillo crescere, & de minore majores fieri.* Au lieu que la seconde partie de cette Sentence est exprimée d'une autre maniere & dans le Grec & dans le Latin du Manuscrit de Cantbrige: *Vos autem quæritis de minimo crescere, & de magno immui.* Dans celui de Corbie, en ces termes: *Vos autem quæritis de pusillo crescere, & de majore minores fieri.* Et dans celui du Monastere de saint André, de la maniere suivante: *Vos autem quæritis de pusillo crescere, & de magnis majores esse.* Il est remarquable qu'il n'y a que cette Sentence ajoûtée dans le Manuscrit de saint Germain des Prez, & que tout le reste de l'Addition ne s'y rencontre point.

Les témoignages de saint Hilaire, de saint Leon & de Juvencus, ne nous laissent pas lieu de douter que cette Addition n'ait été anciennement dans quelques Exemplaires Latins: mais nous n'avons aucun des Peres Grecs qui en fasse mention. C'est pourquoi nous ne croions pas qu'on puisse dire qu'elle étoit autrefois dans les Exemplaires Grecs de l'Evangile de saint Matthieu: nous croïons au contraire que c'est une Addition faite par les Latins, que le Copiste de l'Exemplaire de Cantbrige, ou quelqu'autre, a traduite en Grec & inferée dans son Texte. Nous ne croïons pas non plus que cette Addition fût dans tous les Exemplaires de l'ancienne Vulgate Latine, puisque plusieurs Peres Latins ne la reçoivent point, que saint Jerôme n'en a point fait de mention, qu'elle n'a jamais été connuë dans l'Eglise d'Atrique, qu'elle est énoncée differemment dans divers Exemplaires, & qu'il y en a où la plus grande partie de cette Addition ne se trouve point. Enfin nous sommes persuadez que cette Addition ne doit avoir aucune autorité. Premierement, parce que les anciens Peres Grecs, comme Origenes, saint Chrysostome, &c. ne l'ont point reconnuë, & que par consequent elle n'étoit point dans les plus anciens Exemplaires Grecs du Nouveau Testament. Secondement, parce que la plus grande partie de l'Eglise Latine ne l'a point approuvée. Troisiémement, parce que la Sentence nouvelle que l'on fait dire à J. C. n'a presque point de sens de la maniere qu'elle est énoncée dans le Manuscrit de Cantbrige. Quatriémement, parce qu'il est assez visible que la plus grande partie de cette Addition est prise de l'Evangile de saint Luc, dont on a changé le Texte d'une maniere assez grossiere. Cinquiémement, parce que l'occasion dans laquelle saint Luc dit que J. C. prononça ces paroles, est toute differente de celle où on les place dans cette Addition: car saint Luc rapporte que J. C. tint ce discours à Jerusalem, étant dans la maison d'un des principaux Pharisiens, où il devoit prendre un répas, aprés avoir gueri un hydropique, à l'occasion de ce que les conviez choisissoient les premieres places; au lieu que dans l'Addition on fait dire la même chose à J. C. à l'occasion de la demande de la mere des enfans de Zebedée, peu de temps avant la Passion, hors de Jerusalem, étant en chemin pour y aller. Le temps, le lieu, l'occasion, les circonstances sont toutes differentes, & il n'y a personne qui ne voie que cette comparaison est dans son lieu naturel en l'Evangile de saint Luc, au lieu qu'elle est déplacée & hors d'œuvre dans celui de saint Matthieu.

Dans le Chapitre 24. de saint Matthieu v. 36. où il est dit, *que personne ne sçait rien du jour du Jugement, non pas même les Anges du Ciel*; il y a dans le Manuscrit de Cantbrige ces mots ajoûtez, qui se trouvent dans l'Evangile de saint Marc chap. 13. v. 32. *Nile Fils.* Origenes fait cette Leçon dans son Commentaire sur cet endroit de saint Matthieu. Saint Chrysostome & Theophylacte expliquent aussi ces paroles dans leurs Commentaires sur cet Evangeliste. Saint Jerôme remarque qu'elles se trouvoient dans quelques Exemplaires Latins de saint Matthieu; mais qu'elles n'étoient point dans

Digitized by Google

dans la plûpart des Grecs, & particulierement dans ceux d'Origenes & de Pierius. Saint Hilaire, saint Ambroise & saint Augustin lisoient aussi ces paroles dans saint Matthieu, comme dans saint Marc. Enfin les Manuscrits de l'ancienne Vulgate Latine de l'Evangile de saint Matthieu portent aussi ces paroles. Il y a même plus d'apparence qu'elles ont été raïées de l'Evangile de saint Matthieu, qu'ajoûtées à celui de saint Marc, ou transferées de ce dernier dans le premier.

Dans le même Chapitre v. 41. aprés ces paroles: *De deux femmes qui moudront dans un moulin, l'une sera prise & l'autre laissée*; Il y a encore dans le Manuscrit de Cantbrige & dans quelques autres, une Addition tirée de saint Luc ch. 17. v. 34. *De deux personnes qui seront dans un lit, l'un sera pris & l'autre laissé.* Luc de Bruges l'a trouvée dans plusieurs Manuscrits Latins. Elle est dans la Version Anglo-Saxone. Origenes, saint Hilaire & saint Chrysostome l'expliquent en cet endroit: mais Theophylacte ne la reconnoît pas. Dans les Manuscrits de l'ancienne Vulgate, elle se trouve à la place des paroles que nous avons rapportées de deux femmes qui moudront au moulin; & il y a aussi des Manuscrits Grecs où ces paroles ne se trouvent point.

§. IV.

Vie de saint Marc. De son Evangile. De la Verité du dernier Chapitre entier.

Les Anciens nous apprennent que l'Evangeliste saint Marc étoit le Disciple & l'Interprete de saint Pierre: ainsi l'on ne peut douter que ce ne soit lui qu'il appelle son fils dans sa premiere Lettre écrite de Babylone *a*. Mais il y a bien de l'apparence qu'il est different de Jean surnommé Marc fils de Marie, compagnon de saint Paul & de saint Barnabé, dont il est souvent parlé dans les Actes *b*, qui est peut-être aussi ce Marc cousin de Barnabé, dont il est fait mention dans les Epîtres de saint Paul. L'Evangeliste n'est appellé nulle part du nom de Jean, qui étoit le nom propre de celui-ci. Il étoit Disciple de saint Pierre & attaché à lui, dans le temps que l'autre étoit avec saint Paul & saint Barnabé. Quelques Auteurs ont crû que l'Evangeliste avoit été l'un des soixante & douze Disciples de Nôtre Seigneur *c*. Il y a plus d'apparence qu'il n'a pas reçû l'Evangile

a *Qu'il appelle son fils dans sa premiere Lettre.*] 1. Petr. 5. v. 3. L'Eglise de Babylone vous salue, & mon fils Marc.

b *Jean surnommé Marc fils de Marie, dont il est souvent parlé dans les Actes.*] Dans le chap. 12. v. 12. il est dit que S. Pierre étant sorti de prison, *vint à la maison de Marie mere de Jean surnommé Marc.* Au v. 25. *Que Barnabas & Saul revinrent de Jerusalem, ayant pris avec eux Jean surnommé Marc.* Dans le Chapitre 15. v. 37. Que saint Paul & Barnabé étant convenus à Antioche de retourner visiter les Freres des Villes où ils avoient prêché la parole de Nôtre Seigneur, *Barnabé voulut prendre avec lui Jean surnommé Marc: mais que Paul le prioit de consulter qu'il n'étoit pas à propos de prendre avec eux celui qui les avoit quittez en Pamphilie, & ne les avoit point accompagnez dans leur ministere: Qu'il se forma là-dessus une contestation entr'eux, ou plûtôt qu'ils se separerent, & que Barnabé prit Marc avec lui, & s'embarqua pour aller en Chypre.* La liaison étroite de ce Marc avec Barnabé, fait croire que c'est le même qui est appellé son parent dans l'Epître aux Colossiens c. 4. v. 10. où saint Paul dit: *Marc cousin de Barnabé sur le sujet duquel vous avez écrit, vous salue, s'il vient chez vous, recevez le bien.* Et dans la seconde à Timothée chap. 4. v. 12. *Prenez Marc & me l'amenez; car il peut beaucoup servir pour le ministere de l'Evangile.* Il en fait encore mention dans l'Epître à Philemon, comme étant un de ceux qui l'aidoient. Si celui dont parle S. Paul en ces trois endroits est le même dont il est parlé dans les Actes; il faut qu'il se soit raccommodé avec saint Paul, depuis sa division avec saint Barnabé. Quelques-uns ont confondu ce Jean surnommé Marc fils de Marie, avec saint Jean l'Evangeliste. S. Chrysostome dans l'Homelie 26. sur les Actes, ne lui donne point le surnom de *Marc*; mais l'appelle simplement *Jean. Il demande quel est ce Jean, & dit que c'est peut-être celui qui étoit toûjours avec les autres Apôtres; & que c'est pour cela qu'il joint son surnom.* Ainsi quoique ce surnom ne soit pas à present dans le Texte Grec de saint Chrysostome, il paroît toutefois pas ces derniers mots, que c'est une omission. Oecumenius ajoûte une negative, & met que ce n'étoit pas celui qui étoit toûjours avec saint Pierre & les autres Apôtres, c'est à dire, que ce n'étoit point l'Evangeliste, & la raison que saint Chrysostome en rend, fait voir qu'il faut ainsi lire son Texte. L'Evangeliste ne peut être le Marc dont il est parlé dans les Epîtres de saint Paul, puisqu'alors il étoit en Egypte, & même que la seconde à Timothée est écrite à ce qu'on croit aprés sa mort. Quelques uns ont crû neanmoins que celui dont il est parlé dans les Epîtres de saint Paul étoit l'Evangeliste; & entr'autres, l'Auteur du Dialogue d'Adamance contre les Marcionites.

c *Quelques-uns ont crû que l'Evangeliste avoit été un des soixante & douze Disciples de Nôtre Seigneur.*] Saint Epiphane le dit dans l'Heresie 51. où il rapporte, qu'aïant quitté J. C. aprés le discours qu'il fit sur l'Eucharistie, saint Pierre le fit revenir. L'Auteur du Dialogue d'Adamance contre les Marcionites, le met

Digitized by Google

l'Evangile de JESUS-CHRIST même, mais des Apôtres, & particulierement de saint Pierre, qui l'appelle son fils, peut-être parce qu'il l'avoit engendré en JESUS-CHRIST. Le stile de son Evangile nous fait connoître qu'il étoit Juif, & plûtôt Hebreu naturel que Helleniste. Le nom de Marc n'est pas à la verité un nom d'Hebreu; mais c'étoit apparemment un nom qui répondoit au nom Hebreu qu'il portoit, ou un surnom de Romain qu'il avoit pris suivant un usage assez commun en ce temps-là. C'est une Tradition ancienne & constante, que l'Evangeliste saint Marc a été Fondateur de l'Eglise d'Alexandrie. Les autres circonstances de sa vie & de sa mort rapportées dans ses Actes & par de nouveaux Auteurs, sont incertaines, ou fabuleuses. *d*

Les Anciens ne conviennent ni du temps ni du lieu où saint Marc composa son Evangile. Saint Irenée dit que ce fut après la mort de saint Pierre & de saint Paul. *e* Si cela est, il ne faudra placer la mort de saint Marc qu'en 67. avec l'Auteur de la Chronique Orientale, ou en 68. suivant ses Actes: auquel cas il aura survécu de deux ou trois ans ces deux Apôtres, & aura composé son Evangile dans cet intervalle: Mais si on la met avec Eusebe en 62. avant la mort de saint Pierre, on ne peut défendre ce Système.

Saint Clement d'Alexandrie dans ses Hypotypoſes, suppose que saint Marc composa son Evangile du vivant de saint Pierre; car il dit *que ces Apôtre aïant prêché la parole de Dieu, & publié l'Evangile dans la Ville de Rome, plusieurs de ceux qui étoient alors, prierent saint Marc qui avoit été depuis long-temps son Disciple, & qui avoit retenu ses paroles, d'écrire ce qu'il avoit appris de son Maitre: Qu'il fit donc son Evangile, & le donna à ceux qui le lui avoient demandé: Que saint Pierre aïant appris qu'il y travailloit, il ne voulut ni l'en empêcher ni l'exhorter à le faire.* Papias dit aussi que saint Marc écrivit ce qu'il avoit appris de saint Pierre. Eusebe & saint Jerôme ajoûtent à ces autoritez, que saint Pierre approuva cet Evangile quand il fut achevé, afin qu'il fût reçû dans les Eglises. Tertullien est témoin que l'on assûroit que l'Evangile publié par saint Marc, étoit de saint Pierre. *Lices & Marcus quod edidit Petri affirmetur, L. 4. contr. Marc. c. 5.*

Saint Gregoire de Nazianze dans ses Poëmes 34. & 44. écrit que saint Marc a composé son Evangile pour l'Italie sur la Relation de saint Pierre. L'Auteur de la Synopſe attribuée à saint Athanase, dit même que ce fut cet Apôtre qui lui dicta son Evangile: mais cela ne s'accorde pas avec ce qu'en disent saint Clement & Papias. Tous ces Auteurs supposent que ce fut à Rome & à la priere des Chrêtiens de cette Ville, que saint Marc composa son Evangile: Au contraire saint Chrysostome dans l'Homelie 1. sur saint Matthieu, croit que ce fut en Egypte & pour des Chrêtiens de ce Païs-là, qu'il le composa. Il semble qu'on pourroit accorder cette contradiction, en disant que saint Marc fit son Evangile à Rome peu de temps avant la mort de saint Pierre, que cet Apôtre l'approuva, & qu'aprés sa mort, étant sorti de Rome, il le porta & le publia en Egypte. De cette sorte on accorde tous les Auteurs, en supposant que saint Marc n'est venu à Alexandrie qu'aprés la mort de saint Pierre, c'est à dire en 66. & qu'il n'est mort qu'en 67. ou 68. Ce que saint Irenée dit, qu'il n'a publié son Evangile qu'aprés la mort de saint Pierre, se trouvera aussi veritable; parce que quoi qu'il l'eût fait peu de temps avant la mort de cet Apôtre, il ne fut neanmoins rendu public que quelque temps aprés. Il est remarqué dans Euthymius & dans quelques

---

aussi au nombre des soixante & douze Disciples. Procope & quelques autres modernes sont de-même avis. Mais Papias dit nettement que l'Evangeliste S. Marc *n'avoit ni vû, ni suivi Nôtre Seigneur, & qu'il n'écrit ce qu'il avoit appris de saint Pierre. Dans Eusebe, l. 3. de son Hist. chap. dernier.* Saint Irenée ne dit point qu'il eût vû J. C. Tertullien le met au rang des hommes Apostoliques. Saint Jerôme se contente de lui donner la qualité de Disciple & d'Interprete de saint Pierre. Saint Chrysostome, Homelie 19. sur les Actes. Saint Augustin, *de Consens. Evang. l. 1. c. 1.* & dans le Livre 17. contre Fauste, c. 3. Theodoret dans sa Préface sur l'Histoire des Solitaires, & Bede sur saint Marc, disent qu'il n'a pas vû les choſes qu'il a écrites, mais qu'il les a apprises de ceux qui avoient vécu & conversé avec Nôtre Seigneur.

d Les autres circonſtances de ſa vie & de ſa mort rapportées dans ſes Actes & par de nouveaux Auteurs ſont incertaines ou fabuleuſes.] Bollandus nous a donné des Actes de saint Marc en Grec & en Latin. C'est l'Ouvrage de quelque Chrêtien d'Egypte du septiéme ou huitiéme Siecle, qui a été suivi par l'Auteur de la Chronique Orientale, par Bede & par les Martyrologistes. Ces Actes sont visiblement pleins de fables, & tous ces Auteurs recens sont de peu d'autorité. Pallade dans l'Histoire Lausiaque & Eutychius le font Martyr; mais ni Eusebe, ni saint Jerôme n'en disent rien.

e Aprés la mort de ſaint Pierre & de ſaint Paul.] Le Grec de saint Irenée dans Eusebe, porte μετὰ τὴν τούτων ἔξοδον. Le Latin de l'ancien Interprete: *Post horum diſceſſum*; c'est à dire leur sortie de ce monde. Ceux qui disent qu'il faut lire ἔνδον changent le Tex e sans raison.

f Sur

Digitized by Google

ques Notes des Manuſcrits du Nouveau Teſtament, que l'Evangile de ſaint Marc a été compoſé dix ans aprés la Paſſion de Nôtre Seigneur, c'eſt à dire la 43. de nôtre Ere. Mais cela ne ſe peut,s'il a été fait à Rome & du temps que ſaint Pierre y étoit, puiſque ſaint Pierre n'eſt venu à Rome que long-temps aprés, comme nous l'avons fait voir en un autre endroit. D'ailleurs ces ſortes de remarques ne meritent pas qu'on s'y arrête.

Il ſemble qu'il n'y ait pas lieu de douter que ſaint Marc n'ait écrit ſon Evangile en Grec, & que le Grec que nous avons, ne ſoit ſon Original. Tous les Anciens qui ont remarqué comme une choſe particuliere, que l'Evangile de ſaint Matthieu étoit écrit en Hebreu ou en Syriaque, n'ont rien dit de ſemblable de celui de ſaint Marc. Ils ont donc ſuppoſé qu'il étoit écrit en Grec comme les autres Livres du Nouveau Teſtament. Saint Jerôme (*Ep.* 123.) & ſaint Auguſtin (*L.* 1. *de Conſenſ. Evang. c.* 2.) ont auſſi aſſûré que tous les Livres du Nouveau Teſtament, à l'exception de l'Evangile de ſaint Matthieu & de l'Epître aux Hebreux, avoient été écrits originairement en Grec. Outre ces Autoritez, il y a dans l'Evangile de ſaint Marc pluſieurs Greciſmes qui font voir qu'il a été écrit en Grec & non pas en Latin, comme le Cardinal Baronius l'a voulu ſoûtenir ſur des raiſons ſi peu ſolides, qu'elles ne meritent pas qu'on s'y arrête. *f*

Saint Marc a ſuivi l'Evangile de ſaint Matthieu, & ſouvent n'a fait que l'abreger, ſoit en reduiſant ſa Narration, ſoit en omettant diverſes choſes, & principalement ce qui regarde la Doctrine. C'eſt ce qui lui a fait donner par ſaint Auguſtin la qualité d'Abbreviateur de ſaint Matthieu. Il y a neanmoins des Hiſtoires qu'il rapporte plus au long, & dont il marque quelques circonſtances ômiſes par cet Apôtre. Il rapporte peu de choſes qui ne ſoient que dans l'Evangile de ſaint Jean, encore moins qui ne ſoient que dans celui de ſaint Luc: preſque tout eſt tiré de l'Evangile de ſaint Matthieu, dont il ſuit ordinairement l'ordre, & ſe ſert fort ſouvent des mêmes termes: Ce qui me fait croire que ſaint Marc a plûtôt écrit ſur la Verſion Grecque de l'Evangile de ſaint Matthieu, que ſur l'Original Syriaque.

Saint Jerôme remarque dans ſa Lettre à Hedibia, que le *dernier Capitule de l'Evangile de ſaint Marc* (commençant au *v.* 9. de nôtre dernier Chapitre) *n'étoit que dans peu d'Exemplaires, & que preſque tous les Grecs ne l'avoient point. Aut enim non recipimus Marci Teſtimonium quod in raris fertur Evangeliis, omnibus Græcis libris hoc Capitulum in fine non habentibus.*

Saint Gregoire de Nyſſe dans ſa ſeconde Oraiſon ſur la Reſurrection dit, *que dans les Exemplaires les plus corrects l'Evangile de ſaint Marc finit à ces paroles:* CAR ILS CRAIGNOIENT: *Que neanmoins ce qui ſuit, ſe trouve ajoûté dans quelques-uns.* Euthymius

---

f *Sur des raiſons ſi peu ſolides, qu'elles ne meritent pas qu'on s'y arrête.*] Il dit qu'il n'eſt pas à croire que ſaint Marc ecrivant pour des Romains, ait compoſé ſon Evangile en une autre Langue que celle qui étoit en uſage à Rome. Il eſt vrai que le Latin étoit la Langue naturelle des Romains: mais le Grec étoit auſſi commun parmi eux. Ainſi quand on ſuppoſeroit que ſaint Marc auroit écrit préciſément pour les Romains, il auroit pû écrire en Grec, comme ſaint Paul a écrit en Grec la Lettre qu'il leur a addreſſée. Mais il n'eſt pas certain que ſaint Marc ait écrit à Rome & pour les Romains; & quand cela ſeroit vrai, il ne l'eſt pas que ſon Evangile fût pour les ſeuls Romains. Il y avoit à Rome des Juifs convertis, à qui ſaint Pierre avoit prêché, & pour qui ſaint Marc écrivoit auſſi: Ces Juifs, comme remarque Grotius, ſçavoient peu de Latin, mais ils ſçavoient & parloient le Grec. Toutes les autoritez que Baronius apporte pour montrer que le Grec n'étoit pas commun à Rome, ne prouvent rien: Il eſt certain que les Romains étudioient le Grec; que les honnêtes gens l'entendoient & le parloient: Les femmes mêmes ſçavoient le Grec & le parloient: Les Auteurs qu'il allegue pour appuyer ſon ſentiment, ſont l'Auteur du Pontifical de Damaſe, Eutychius & des Syriens. Ce ſont des témoins de peu d'autorité ſur une choſe auſſi ancienne; & d'ailleurs ils ne parlent pas clairement. S. Gregoire de Nazianze qu'il cite encore, ne dit point que l'Evangile de ſaint Marc fût écrit en Latin: il dit ſeulement qu'il étoit écrit pour les peuples d'Italie. Il prétend qu'il y a des Latiniſmes dans le Grec de ſaint Marc; cela pourroit être ſans qu'il eût écrit en Latin: Il ſuffit qu'il eût demeuré avec les Latins, & qu'il parlât Latin, pour mêler des mots Latins grecifez dans ſon Grec. Il y a des Interpretes qui prétendent que ſaint Marc a écrit ſon Evangile en Latin & en Grec; mais cela ſe dit ſans preuves: il eſt conſtant que l'Evangile Latin que nous avons, n'eſt point de ſaint Marc, & qu'il a été tradu t ſur le Grec. On rapporte que l'Empereur Charles IV. trouva à Aquiſée l'Evangile écrit de la propre main de ſaint Marc, en ſept caractheres. Les Venitiens prétendent avoir à Veniſe cet Original apporté d'Aquilée, qu'ils gardent dans l'Egliſe de ſaint Marc, avec un autre Evangile qu'ils croient écrit par ſaint Chryſoſtome; mais ils ont ſoin de bien fermer ces deux Livres, & ne permettent à perſonne de les ouvrir, de peur qu'on ne découvre la verité. Cornelius à Lapide dit, qu'il avoit appris de Veniſe, que les Lettres de l'Evangile de ſaint Marc étoient fort effacées, & qu'il étoit écrit en Grec & non pas en Latin.

Digitized by Google

Euthymius fait la même remarque, qui se trouve auſſi dans quelques Exemplaires du Nouveau Teſtament Grec. Il n'y en a point à preſent où l'on ne trouve le Chapitre de ſaint Marc entier. Mais dans un Manuſcrit de la Bibliotheque du Roi, on lit après ces paroles ἐφοβοῦντο γάρ, cette remarque qui eſt auſſi dans la Bible Grecque imprimée de Wekel, *Elles annoncerent en peu de mots à Pierre ce qu'leur avoit été ordonné, & depuis* JESUS *publia par leur miniſtere de l'Orient juſqu'à l'Occident cette ſainte & incorruptible Prédication du ſalut éternel.* On voit bien que c'eſt une Addition faite par une main étrangere, mais qui ſuppoſe que c'étoit la fin de l'Evangile. Neanmoins il y a enſuite dans ce Manuſcrit & de la même main, *On trouve auſſi après ces mots ἐφοβοῦντο γάρ ce qui ſuit ἀναστὰς δὲ* & le reſte juſqu'à la fin de l'Evangile; mais il n'y a point en marge de lettres de l'Alphabet pour marquer la Section. Dans le Manuſcrit de Cantbrige, le Verſet 9. & les ſuivans juſqu'au 16. ſont écrits de la même main, mais le 16. & les ſuivans ſont d'une main plus recente; neanmoins il y a bien des raiſons qui prouvent qu'on doit reconnoître la verité de ce Chapitre entier dans toutes ſes parties.

Premierement on n'a jamais revoqué en doute les huit premiers Verſets. Car quand ſaint Jerôme dit que le dernier Capitule de ſaint Marc, n'eſt pas dans pluſieurs Exemplaires Grecs, par Capitule il n'entend que les onze derniers Verſets, les Sections ou Capitules étant alors plus petits que ne ſont à preſent nos Chapitres. D'ailleurs on ne peut pas dire que ſaint Marc n'ait point parlé de la Reſurrection de Nôtre Seigneur. 2. Quoique ces onze derniers Verſets ne fuſſent pas dans pluſieurs Exemplaires Grecs du temps de ſaint Jerôme & de ſaint Gregoire de Nyſſe, ils étoient neanmoins dans quelques-uns des Grecs & dans tous les Latins, Syriaques & Arabes. 3. Les plus anciens Peres les ont reconnus pour veritables. Saint Irenée dans le troiſiéme Livre contre les Heréſies cite le penultiéme Verſet: *Saint Marc*, dit-il, *rapporte à la fin de ſon Evangile, que Nôtre Seigneur après leur avoir parlé entra dans le Ciel, & qu'il eſt aſſis à la droite de Dieu.* L'apparition de la Magdeleine eſt citée par Tertullien dans le Livre de l'Ame. S. Ambroiſe, ſaint Auguſtin, l'Auteur de la Synopſe, l'Auteur de la Concorde attribuée à Ammonius, Caſſien, &c. citent auſſi les derniers Verſets de ce Chapitre. Saint Jerôme même & ſaint Gregoire de Nyſſe les expliquent, & les accordent avec les autres Evangeliſtes. 4. On voit aſſez que la raiſon pour laquelle on les a retranchez dans quelques Exemplaires, eſt la contradiction apparente qui ſe trouvoit en cet endroit, entre ſaint Matthieu & ſaint Marc. Mais on ne voit pas de raiſon pourquoi on les auroit ajoûtez, ni d'où on les auroit pris. Enfin les derniers Verſets ſont de même ſtile, écrits avec la même ſimplicité, & ſe rapportent à ce que les autres Evangeliſtes ont écrit; enſorte neanmoins que l'on voit bien qu'ils n'ont point été pris d'eux. Il n'y a donc pas lieu de douter de leur antiquité, ni de leur verité.

Il n'en eſt pas de même d'une Addition dont parle ſaint Jerôme dans le ſecond Dialogue contre les Pelagiens, qui étoit après ces paroles du *v.* 14. JESUS-CHRIST *apparut aux onze lorſqu'ils étoient à table, & leur reprocha leur incredulité & la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avoient point crû à ceux qui l'avoient vû reſſuſcité.* Voici l'Addition, *Ils lui répondirent, en diſant, Ce ſiecle eſt la ſubſtance de l'iniquité & de l'incredulité, qui empêche par le moyen des eſprits impurs qu'on n'embraſſe la veritable vertu; c'eſt pourquoi découvrez notre Juſtice.* Saint Jerôme dit que ces paroles ſe trouvoient dans quelques Exemplaires, & particulierement dans des Grecs; mais il ne ſait pas grand fonds ſur cette Addition, qui ſuivant toutes les apparences étoit tirée de quelque Evangile ſuppoſé ou falſifié par les Heretiques.

§. V.

Vie de ſaint Luc. De ſon Evangile. Comment corrompu par les Marcionites. De la verité de la Sueur de ſang de JESUS-CHRIST. *Des changemens & Additions du Manuſcrit de Cantbrige.*

SAint Luc étoit d'Antioche Ville Metropole de Syrie *a*, Medecin de profeſſion *b*. Il n'a point été Diſciple de Nôtre Seigneur, & l'un des

a *Saint Luc étoit d'Antioche Ville Metropole de Syrie.*] Euſebe le dit dans le chapitre 4. du troiſiéme Livre de ſon Hiſtoire: *Lucas vero domo Antiochenus.* Et ſaint Jerôme dans le Traité des Hommes Illuſtres: *Lucas Medicus Antiochenſis.*

b *Medecin de profeſſion.*] C'eſt de ſaint Paul que nous le ſçavons. Coloſſ. 4. v. 14. *Salutat vos Lucas Medicus.* Tous les Anciens n'ont point douté que ce ne fût l'Evangeliſte. Nicephore & les nouveaux Grecs le font Peintre, & il y a en differens endroits des Images de la Vierge, qu'on donne pour l'Ouvrage de ſaint Luc. Ce ſont des fictions qui n'ont ni verité ni apparence.

Digitized by Google

des soixante & douze, comme quelques Anciens l'on crû : *c* Il n'y a pas même d'apparence qu'il ait été Juif : *d* Il étoit plûtôt Gentil & incirconcis. Il fut Disciple de saint Paul : Il l'accompagna dans presque tous ses voïages, *e* & l'assista continuellement dans le ministere de la Prédication, comme nous l'apprenons & de l'Histoire des Actes, & des témoignages avantageux que saint Paul lui rend dans ses Lettres. On croit que c'est aussi de lui que parle cet Apôtre, sans le nommer, quand il mande aux Corinthiens *f* (2. Cor. 8. vers. 18.) qu'il leur a envoïé un Frere qui s'est acquis de la reputation dans toutes les Eglises par son Evangile : *Cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias.* Il n'y a pas de raison de le confondre avec Lucius, *g* dont saint Paul fait aussi mention dans son Epître aux Romains. On trouve

c *Il n'a point été Disciple de Nôtre Seigneur, ni l'un des soixante & douze, comme quelques Anciens l'ont crû.*] Cela paroît visiblement par le commencement de son Evangile, où il ne dit pas qu'il ait écrit ce qu'il avoit vû, mais ce qu'il avoit appris des autres. Saint Irenée se contente d'apporter son témoignage, comme d'un homme qui avoit appris des Apôtres ce qu'il avoit écrit, sans le produire comme un témoin oculaire de la verité des choses qu'il a écrites. Tertullien assûre comme une chose certaine qu'il n'a pas été Disciple de J. C. mais qu'il a appris des Apôtres, & particulierement de saint Paul, ce qu'il a écrit : *Porrò Lucas non Apostolus, sed Apostolicus : non Magister, sed Discipulus ; utique Magistro minor, certè tanto posterior, quanto posterioris Apostoli Sectator. Lib. 4. contra Marcion. cap.* 2. Eusebe Livre 3. de son Histoire, chap. 4. dit, qu'il a écrit son Evangile sur la Relation des autres, & les Actes sur ce qu'il avoit vû lui-même. Saint Jerôme assûre la même chose dans son Traité des Hommes Illustres, & dans la Préface de saint Matthieu. Saint Ambroise dans le commencement de son Commentaire sur saint Luc. Saint Augustin dans le Livre *de Cons. Evang. l.* 1. *c.* 1. Theodoret dans la Préface des Vies des Peres. Ces témoignages doivent être preferez à ceux de l'Auteur du Dialogue contre Marcion attribué à Origenes, à celui de saint Epiphane qui l'avoit pris de cet Auteur, & à ceux de quelques Auteurs recens qui ont écrit que saint Luc étoit un des soixante & douze Disciples de Nôtre Seigneur.

d *Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Juif.*] Saint Paul dans l'Epître aux Colossiens aprés avoir nommé Aristarque, Marc & Jesus appellé le Juste, dit qu'ils étoient du nombre des Circoncis : *Qui ex circumcisione sunt.* Qu'ils étoient les seuls qui fussent alors avec lui. Cependant immediatement aprés il parle d'Epaphras, de Demas & de Luc. Il semble par là les distinguer de ceux qui étoient circoncis. Saint Chrysostome a suivi ce sens. Saint Jerôme dans les questions sur la Geneſe, appelle saint Luc, Proselyte, Il n'étoit donc pas Juif de naissance.

e *Il fut le Disciple & le compagnon de saint Paul, & l'accompagna continuellement dans ses voïages.*] Saint Irenée dans le troisiéme Livre contre les Heresies, chapitre 14. dit qu'il fut le Compagnon inseparable de saint Paul & son Coadjuteur dans l'Evangile. Saint Paul le met aussi au rang de ses Coadjuteurs dans l'Epître à Philemon. v. 24. *Marcus, Aristarchus, Demas & Lucas Adjutores mei.* Et l'appelle son tres-cher dans l'Epître aux Colossiens, chap. 4. v. 14. *Salutat vos Lucas Medicus charissimus.* Il dit dans la seconde à Timothée, chap. 4. v. 11. qu'il étoit le seul qui fût demeuré avec lui : *Lucas est mecum solus.* L'Histoire des Actes nous fait connoître qu'il se mit à suivre saint Paul, quand cet Apôtre passa de Troade en Macedoine; car c'est la premiere fois qu'il parle comme étant avec saint Paul. *Nous cherchâmes*, dit-il, *aussi-tôt le moyen de passer de Troade en Macedoine.* Act. 16. v. 11. Aussi saint Irenée faisant le dénombrement des voïages que saint Luc fit avec saint Paul, met celui-là le premier. Selon le Manuscrit de Cantbrige, saint Luc étoit avec saint Paul à Antioche dés l'an 43. mais il n'est pas seur de le suivre. Etant passé de Troade en Macedoine, il y demeura quelques jours avec saint Paul. Il n'est plus parlé de saint Luc dans les Actes jusqu'au Chap. 20. où il est dit que saint Luc étoit avec saint Paul, quand il s'en alla en Asie par la Macedoine : il partit avec lui de Philippes, & alla à Troade: il accompagna saint Paul jusqu'à Jerusalem. Il le suivit ensuite depuis Césarée jusqu'à Rome, quand il y fut conduit : il y demeura avec lui, comme il paroît par les Epîtres à Philemon & aux Colossiens. Il étoit encore avec saint Paul, quand il écrivit la seconde Lettre à Timothée.

f *On croit que c'est aussi de lui que parle cet Apôtre sans le nommer, quand il mande aux Corinthiens, &c.*] Les Auteurs font partagez sur l'Anonyme, à qui saint Paul donne cet éloge. *Fratrem cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias.* Origenes, Eusebe, saint Jerôme, saint Ambroise, attribuent ceci à saint Luc. Saint Chrysostome dit que les uns croïent que c'est saint Luc, d'autres saint Barnabé. Il laisse la chose dans l'incertitude, & tantôt est pour l'un, tantôt pour l'autre : d'autres entendent ceci de saint Silas, à cause de ces paroles qui suivent, *qui a été ordonné pour être Compagnon de nôtre voyage*; ce qui convient à Silas. Il semble que la raison qui l'a fait attribuer à saint Luc, est le terme d'*Evangile* qui se trouve en cet endroit, que l'on a pris pour un Evangile écrit. Mais c'est une foible conjecture; car l'Evangile de saint Luc n'étoit pas encore composé, & ces paroles s'entendent plûtôt de l'Evangile prêché, c'est à dire ce Frere qui s'est acquis de la reputation dans toutes les Eglises par la Prédication de l'Evangile.

g *Il n'y a point de raison de le confondre avec Lucius.*] Origenes a crû que c'étoit le même, & l'a écrit dans ses Notes sur l'Epître aux Romains. Il n'en a pû avoir d'autre raison, que la ressemblance de

Digitized by Google

trouve dans le Livre des Hommes Illuſtres de ſaint Jerôme, qu'il a toûjours gardé le celibat, qu'il a vécu juſqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, & qu'il eſt mort en Achaïe, d'où ſes Reliques avoient été transferées à Conſtantinople; mais ce Paſſage eſt fort douteux. *b* Saint Epiphane dit qu'il annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie & dans la Macedoine. *i* D'autres Auteurs le font prêcher en d'autres Païs. Il n'y a rien de certain là-deſſus, ni ſur le genre & le lieu de ſa mort. *k*

Saint Luc raporte lui-même au commencement de ſon Evangile le motif qui le lui fit entreprendre, & le deſſein qu'il a eu. Car il dit que pluſieurs avant entrepris avant lui d'écrire l'Hiſtoire de J. C. & de ſa Predication, il croioit qu'après avoir été exactement informé de toutes ces choſes depuis le commencement, par ceux qui en avoient été témoins & Miniſtres eux-mêmes de la parole; il devoit auſſi les mettre par écrit, afin que Theophile à qui il addreſſe / cet Ouvrage, reconnût la verité de ce qui lui avoit été annoncé. Comme il étoit Diſciple & Compagnon preſque inſéparable de ſaint Paul, il eſt indubitable qu'il avoit ſuivi ſes lumieres & ſes inſtructions pour compoſer ſon Evangile, & qu'il avoit écrit ce qu'il avoit appris de lui. C'eſt ce que tous les Anciens ont remarqué *m*, & quelques-uns ont même prétendu que c'eſt de l'Evangile de ſaint Luc dont parle cet Apôtre, quand il ſe ſert de ces termes, *ſelon mon Evangile*. *n* Saint Jerôme dit qu'il le compoſa dans l'Achaïe ou dans la Béotie: *In*

---

nom: mais elle prouve le contraire; car ſi l'on avoit Greciſé ou latiniſé le nom *Lucas*, on l'auroit augmenté, pluſtoſt que de l'abreger, comme de *Demas* on a fait *Demetrius*; *d'Appillas*, *Apolloderus*; *d'Epaphras*, *Epaphroditus*; *de Cleopas*, *Cleopatre*; *d'Artemas*, *Artemidore*; *d'Antipas*, *Antipatre*; *d'Harpocras*, *Harpocrate*; *de Rufus*, *Ruſinus*. Ce Lucius eſt mis par ſaint Paul au rang de ſes parens. *Salutat vos Timotheus adjutor meus, & Lucius & Joſon, & Soſipater cognati mei.* Il ſemble que par le mot de *Cognati*, il entend en general des gens de la Nation Juifve, comme il dit dans l'Epître aux Romains, chap. 9. v. 3. *Optabam ego ipſe Anathema eſſe à Chriſto, pro Fratribus meis qui ſunt cognati mei ſecundùm carnem.* Auſſi ce Lucius eſt joint avec les Juifs. Saint Luc n'étoit pas Juif.

h *Ce Paſſage eſt fort douteux.*] Ce qui regarde le celibat & l'âge de ſaint Luc, ne ſe trouve point dans le Grec ni dans les meilleurs Manuſcrits Latins. Les Grecs & les Latins conviennent que ſaint Luc mourut fort âgé: mais Iſidore, Bede & quelques autres ne lui donnent que ſoixante & quatorze ans de vie. Ce qui regarde ſes Reliques, eſt tiré de Philoſtorge, & ne ſemble pas être non plus de ſaint Jerôme.

i *Il annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macedoine.*] Ce que dit ſaint Epiphane, qu'il prêcha dans les Gaules, eſt dit ſans fondement. Cela peut s'entendre de la Galatie ou de la Gaule Ciſalpine. Metaphraſte & Fortunat ſemblent aſſûrer qu'il a prêché dans l'Egypte. Nicephore dit qu'il revint de Rome en Gréce, & qu'il y prêcha l'Evangile. Cela eſt plus probable.

k *Il n'y a rien de certain là-deſſus, ni ſur le genre & le lieu de ſa mort.*] Philoſtorge & l'Addition aux Livres des Hommes Illuſtres de ſaint Jerôme, portent que les Reliques de ſaint Luc furent apportées d'Achaïe où il avoit été enterré. Saint Gaudence dit qu'il étoit mort à Patras ville d'Achaïe: Nicephore à Thebes dans la Gréce; Iſidore, Bede, Uſuard, Adon, & le Martyrologe Romain, en Bithynie. Saint Gregoire de Nazianze met S. Luc au rang des Martyrs dans l'Oraiſon 3. Mais Elie de Crete commentant cet endroit, ſoûtient que ſaint Gregoire donne le nom de *Victimes* generalement à tous ceux qui ont ſouffert & travaillé pour J. C. & que ſaint Luc eſt mort en paix auſſi bien que l'Apôtre ſaint Jean. On dit que ſaint Paulin lui donne la qualité de Martyr, *Ep. 3. & Nat. 9.* Mais ce terme peut être pris plus generalement, & il n'eſt pas clair que ce ſoit à ſaint Luc qu'il le donne dans le premier paſſage.

l *Theophile à qui il l'adreſſe.*] Origenes, ſaint Ambroiſe, Salvien, ſaint Epiphane ont crû que c'eſt un nom general: Mais ſaint Chryſoſtome, ſaint Auguſtin & la pluſpart des nouveaux Commentateurs croient avec plus de raiſon que c'eſt un nom propre; comme l'Epithete de *ſeigneur*, qui y eſt jointe le fait aſſez voir. L'Auteur des Recognitions parle d'un Theophile riche & puiſſant à Antioche. Les Grecs lui donnent la qualité de Gouverneur. Origenes & ſaint Jerôme diſent que ſaint Luc a compoſé ſon Evangile particulierement pour les Grecs, ou pour les Gentils convertis.

m *C'eſt ce que tous les Anciens ont remarqué.*] (Qu'il avoit écrit ce qu'il avoit appris de ſaint Paul.) Saint Irenée dit qu'il a écrit l'Evangile que ſaint Paul prêchoit, Liv. 3. chap. 1. Tertullien remarque que quelques-uns faiſoient ſaint Paul Auteur de cet Evangile, parce qu'il eſt raiſonnable d'attribuer au Maître le Ouvrages publiez par le Diſciple, Liv. 4. contre Marcion, chap. 5. Saint Gregoire de Nazianze dit qu'il l'a écrit ſur la confiance qu'il avoit à ſon Maître ſaint Paul. L'Auteur de la Synopſe croit que S. Paul le lui a dictè.

n *Quelques-uns ont prétendu que c'eſt de l'Evangile de ſaint Luc dont parle cet Apôtre, quand il dit; ſelon mon Evangile.*] Ces paroles de ſaint Paul ſont, Rom. 2. v. 16. Euſebe explique ceci de l'Evangile de ſaint Luc; & ſaint Jerôme le ſuit. Mais il ne faut que lire ce qui précede & ce qui ſuit, pour comprendre que l'Apôtre ne parle point en cet endroit d'un Evangile écrit; mais de l'Evangile ou de la Doctrine qu'il prêchoit.

a *Et*

Digitized by Google

In Achaiæ Bœotiæque partibus. Saint Gregoire de Nazianze dit auſſi que ce fut pour les Chrétiens d'Achaïe qu'il le compoſa. Si c'eſt dans le temps que ſaint Paul étoit à Corinthe vers l'an 53. il eſt certain que l'Evangile a précedé le Livre des Actes, & que celui-cia été écrit deux ans après l'arrivée de ſaint Paul à Rome, c'eſt à dire en 63. puiſque l'Hiſtoire de ce Livre finit préciſément à ce temps-là: peut-être qu'il les a publiez l'un & l'autre en Achaïe, où il étoit revenu ſur la fin des deux années que ſaint Paul fut retenu à Rome, après les avoir compoſez dans cette ville. Euthymius & quelques Notes des Manuſcrits Grecs portent qu'il a été compoſé quinze ans après la Reſurrection de Nôtre Seigneur, & quelques inſcriptions de cet Evangile en Syriaque & en Perſan, ajoûtent que ce fut à Alexandrie. L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques, ſuppoſe que ſaint Luc avoit fait un voïage en Egypte: ce que Metaphraſte & les autres nouveaux Grecs ont ſuivi. Tous ces monumens ne meritant aucune créance, il faut s'en tenir à ce que ſaint Jerôme en a dit, comme à ce qu'il y a de plus raiſonnable.

L'Evangile de ſaint Luc eſt mieux écrit en Grec que les autres, comme ſaint Jerôme le remarque, parce que cet Evangeliſte étoit un habile Medecin, & qu'il l'avoit écrit pour les Grecs: *Lucas igitur qui inter omnes Evangeliſtas Græci ſermonis eruditiſſimus fuit; quippe ut Medicus & qui Evangelium Græcis ſcripſerit. Epiſt. 145. ad Damaſum.* Il ſçavoit même plus de Grec que d'Hebreu, ſelon le témoignage de ce même Pere. *In Iſaï. cap. 6.* Il y a neanmoins encore quelques Hebraïſmes ou Syriaciſmes dans ſon diſcours; mais on ne doute point qu'il n'ait écrit en Grec.

L'Evangile de ſaint Luc eſt le ſeul que Marcion & ſes Diſciples reçuſſent; mais ils en avoient retranché pluſieurs choſes, & l'avoient corrompu en pluſieurs endroits, comme ſaint Irenée, Tertullien & S. Epiphane l'ont remarqué. Mais la fauſſeté de l'Evangile de Marcion étoit évidente, parce que celui de l'Egliſe Catholique étoit plus ancien. Marcion avoit beau dire que le ſien étoit le veritable, il étoit convaincu de fauſſeté & de dépravation par l'antiquité de celui de l'Egliſe. „ Je ſoûtiens que mon Evangile eſt veritable, dit „ Tertullien, Marcion dit que c'eſt le ſien: Qui „ eſt-ce qui nous jugera? Ce ſera l'ordre des temps „ qui donnera de l'autorité au plus ancien, & „ qui ſera voir que celui qui eſt plus recent eſt „ corrompu. Car le faux étant une dépravation „ du vrai, il faut que la verité précede la fauſſeté. Or il eſt ſi vrai que le nôtre eſt plus ancien, „ que Marcion lui-même y a crû avant que d'être „ ſorti de l'Egliſe. En corrigeant nôtre Evangile „ il le confirme, & fait voir qu'il étoit plus ancien. Enfin il eſt certain que l'Evangile des Apôtres eſt le plus ancien, & l'on ne peut douter „ que celui qui eſt reçû comme ſacré par les Egli- „ ſes Apoſtoliques, ne ſoit celui que les Apôtres „ ont donné par Tradition.

Marcion avoit retranché de ſon Evangile tout le commencement de l'Evangile de ſaint Luc juſqu'à ces mots: *l'an quinziéme de l'Empire de Tibere Ceſar*; c'eſt à dire nos deux premiers Chapitres. Il avoit fait auſſi dans le corps de l'Evangile pluſieurs retranchemens & changemens que ſaint Epiphane a tous recueillis dans l'Hereſie 42. qui eſt celle de Marcion. Nous ne nous arrêterons point à les rapporter, & nous nous garderons bien de les vouloir juſtifier, comme a fait un Auteur moderne.

Saint Epiphane remarque en un autre endroit, qu'il y avoit des Exemplaires de ſaint Luc, où l'on avoit retranché ce qui eſt dit dans le Chap. 19. ℣. 42. que J.C. avoit pleuré. Mais il ajoûte que cela ſe trouvoit dans les Exemplaires les plus corrects; & il ſe ſert de l'autorité de ſaint Irenée, qui rapporte ce Paſſage dans le premier Livre contre les Hereſies, chap. 21. pour montrer qu'il eſt veritable. Il croit que c'étoient quelques Catholiques qui avoient fait ce retranchement par ſcrupule, & de crainte qu'il ne parût de la foibleſſe en Jesus-Christ. *In Ar. tom. n. 21.*

C'eſt peut-être pour la même raiſon que l'on avoit auſſi retranché dans quelques Exemplaires Grecs & Latins de l'Evangile de ſaint Luc, l'Hiſtoire rapportée dans le chap. 22. ℣. 43. & 44. de l'Ange qui apparut à Nôtre Seigneur dans le Jardin des Oliviers, de l'Agonie & de la Sueur de ſang qu'il ſouffrit en ce moment. Saint Hilaire dit que cela ne ſe trouvoit point dans pluſieurs Exemplaires Grecs & Latins. *Nec ſanè ignorandum nobis eſt in Græcis & Latinis Codicibus complurimis, vel de adventente Angelo, vel de ſudore ſanguineo nihil ſcriptum reperiri.* Saint Jerôme citant auſſi cet endroit dans le ſecond Livre contre les Pelagiens, dit ſeulement qu'il ſe trouve dans quelques Exemplaires Grecs & Latins; ce qui ſuppoſe qu'il n'étoit point dans pluſieurs autres. Mais on doit avoir plus d'égard aux témoignages de ſaint Juſtin, de ſaint Irenée & des autres anciens Peres qui le citent, qu'à quelques Manuſcrits, d'où quelques Fidéles les avoient peut-être retranchez, parce qu'ils craignoient d'attribuer à Jesus-Christ des marques de foibleſſe humaine.

Le Manuſcrit de Cantbrige eſt beaucoup plus different de nos Exemplaires dans cet Evangile que dans les autres: mais il eſt viſible que ce ſont ou des Paraphraſes, ou des Explications, ou des tranſpoſitions, ou des additions tirées des autres Evangiles. Entre ces differences il y en a deux plus conſiderables. La premiere eſt au Chap. 3. de

Digitized by Google

de saint Luc, où la Genealogie de J. C. jusqu'à David est reformée suivant celle de saint Matthieu à laquelle on a ajoûté les Rois Ochozias, Joas & Amasias, qui ne sont point dans saint Matthieu, mais dans le Livre des Rois. On ne peut pas dire que ce soit l'ancienne Leçon du Texte de saint Luc, & que celle que nous avons soit corrompuë; puisque les Evangiles de saint Matthieu & de saint Luc ont été de toute antiquité differens dans les Genealogies de J. C. comme on l'apprend d'Africanus & de saint Irenée. Les Païens, les Marcionites & les Manichéens ont reproché cette contrarieté apparente aux Chrêtiens, qui ne leur ont jamais répondu que les Exemplaires de saint Luc étoient faux en cet endroit; comme cette réponse étoit la plus prompte & la plus facile, ils ne l'auroient pas omise si elle eût eu quelque fondement: du moins ils auroient remarqué qu'il y avoit des Exemplaires où ces deux Genealogies étoient conformes. Cependant aucun des Auteurs Ecclesiastiques, aucun Commentateur n'a jamais sçû cette remarque, ce qui fait voir que non seulement cette conformité de l'Evangile de saint Luc avec celui de saint Matthieu dans les Genealogies n'est pas ancienne, mais même qu'elle n'étoit pas commune, & qu'elle a été particuliere à cet Exemplaire de Cantbrige.

La seconde difference considerable de cet Exemplaire dans l'Evangile de saint Luc est une addition qui se trouve au chap. 6. ℣. 5. conçûë en ces termes. *En ce même jour* (JESUS) *aïant vû un homme qui travailloit le jour du Sabbath, il lui dit: Mon ami, si tu sçais ce que tu fais, tu es heureux; mais si tu le ne sçais pas, tu es malheureux & transgresseur de la Loi.* Cette Addition ne se trouve dans aucun autre Exemplaire: pas un des Auteurs Ecclesiastiques n'en a fait mention: on ne comprend pas même quel en peut être le sens. Car si Nôtre Seigneur a voulu dire à cet homme qu'il ne pêcheroit pas en travaillant le jour du Sabbath, s'il sçavoit qu'il ne lui étoit pas deffendu de travailler en ce jour: c'est une erreur manifeste, parce qu'il est constant que les Juifs étoient obligez d'observer le Sabbath, puisque Dieu le leur avoit commandé par Moïse, & qu'ils n'étoient pas encore déchargez de l'obligation d'observer la Loi. C'est ce qui pourroit faire croire que ce seroit une Addition des Marcionites ou des Manichéens ennemis de la Loi, qui seroit passée dans l'Exemplaire de Cantbrige. Neanmoins saint Epiphane ne la met point au rang des Passages ajoûtez, ou alterez dans l'Evangile de saint Luc par les Marcionites. On ne lit pas que ces Heretiques s'en soient servis, ni que les Peres l'aient expliqué, ou remarqué qu'elle se trouvoit dans quelques Exemplaires. Elle n'étoit donc pas dans plusieurs Exemplaires Grecs & Latins dés les premiers Siecles de l'Eglise.

§. VI.

Vie de Saint Jean. De son Evangile. De l'Histoire de la Femme adultere.

SAint Jean l'Evangeliste, de la Ville de Betsaïde en Galilée, fils de Zebedée, qui étoit un Pescheur, & de Salomé *a*, fut appellé par Nôtre Seigneur *b* avec son frere Jacques, dans le temps qu'ils raccommodoient leurs filets sur le bord de la Mer de Galilée. Ils quitterent aussi-tôt leur pere & leur profession pour s'attacher à JESUS-CHRIST, qui les aïant mis au nombre de ses Apôtres, leur donna le nom de *Boanerges*; c'est à dire fils du *Tonnerre*, peut-être à cause de leur zele plein de vehemence & de chaleur, dont ils donnerent une marque certaine, quand ils demanderent à faire descendre le feu du ciel sur les Samaritains qui ne les avoient pas voulu recevoir. Saint Jean étoit alors encore fort jeune. *c* Il fut le Disciple bien-aimé de Nôtre Seigneur, & se deffigne lui-même par ce nom *d*, dans son Evangile, chap. 13. ℣. 23. chap. 19. ℣. 26. chap. 20. ℣. 2. & ch. 21.

---

a *Et de Salomé.*] Le nom de la Mere des enfans de Zebedée est connu par la comparaison du v. 55. du ch. 27 de saint Matthieu, & du v. 40. du chap. 15. de saint Marc. Car il est dit dans le premier endroit, que *la Mere des enfans de Zebedée étoit auprés de la Croix.* Et dans le second il est dit que Salomé étoit une des Assistantes. Cette Salomé doit être la Mere des enfans de Zebedée, dont saint Marc ne fait point de mention.

b *Il fut appellé par Nôtre Seigneur, &c.*] Il y en a qui prétendent que saint Jean étoit venu trouver auparavant Nôtre Seigneur, & qu'il est ce Disciple de S. Jean-Baptiste qui vint avec saint André. *Joan.* 1. v. 40. Saint Chrysostome, *Hom.* 17. *in Joan.* Saint Epiphane, Hæres. 51. chap. 14. font de cet avis; mais cela ne se prouve pas.

c *Etoit alors encore fort jeune.*] Le temps de sa mort en est une preuve assez convaincante.

d *Se designe lui-même par ce nom.*] On n'en peut douter, parce que dans le chap. dernier v. 20. il est dit, *que Pierre se retournant, vit venir aprés lui le Disciple que* JESUS *aimoit, qui dans la Cene s'étoit reposé sur son sein, & lui avoit dit: Seigneur qui est celui qui vous trahira.* Or par la suite il paroît que c'est de Jean Auteur de l'Evangile que cela est dit, v. 24. C'est ce Disciple qui rend témoignage de ces choses qui a écrit ceci.

c ij

Digitized by Google

21. ℣. 20. Il voulut donner à son Maître une preuve de son zele en empêchant une personne qui n'étoit point du nombre des Disciples, de chasser des demons au nom de J. C. Il assista avec son frere à la Transfiguration (en saint Luc, chap. 9. ℣. 51. & 56.) Il fut envoié avec saint Pierre pour préparer la derniere Pâque de Nôtre Seigneur. Pendant le repas il reposa sur son sein, & prit la liberté de lui demander, qui devoit être celui qui le trahiroit; ce que saint Pierre n'avoit osé faire. Il accompagna Nôtre Seigneur avec saint Pierre & saint Jacques au Jardin des Oliviers: il le suivit seul jusqu'à la Croix, où Nôtre Seigneur lui recommanda sa Mere, en disant à sa Mere; *Femme voilà vôtre Fils*; & à ce Disciple bien-aimé, *Voilà vôtre Mere.* Depuis ce temps-là S. Jean la prit chez lui, & eut soin d'elle jusqu'à sa mort. Etant averti par Magdelaine que l'on avoit enlevé le Corps de son Maître, il courut avec Pierre au monument, & y arriva le premier: il reconnut le premier Nôtre Seigneur qui apparut à ses Apôtres sur le rivage de la Mer de Galilée. Quelques jours aprés saint Pierre aiant demandé à J. C. ce que deviendroit son Disciple bien-aimé, reçût cette réponse sur son sujet: *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? Il courut depuis un bruit parmi les Freres, que ce Disciple ne mourroit point.* Jesus neanmoins n'avoit pas dit qu'il ne mourroit point; *mais, Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe?* Quand Nôtre Seigneur fut monté aux Cieux, il demeura dans Jerusalem avec les autres Apôtres. Aprés la descente du Saint-Esprit, il prêcha J. C. avec saint Pierre, & fut mis deux fois en prison. Il fut envoié avec saint Pierre à Samarie pour donner le Saint-Esprit à ceux que le Diacre Philippe avoit convertis. Il prêcha dans ce Païs là. Enfin il assista à l'Assemblée des Apôtres à Jerusalem sur l'observation de la Loi. Voilà ce que l'Histoire des Evangiles & des Actes nous apprend de la vie & des actions de saint Jean.

Ce qui suit n'est plus appuié sur la même autorité, mais est neanmoins rapporté par des Anciens. Il passa dans l'Asie mineure, (on ne sçait pas bien quand, peut-être fut-ce vers l'an 70.) g Il y fonda

---

e *Il suivit Jesus-Christ jusqu'à la Croix*] Il est dit dans l'Evangile, que tous les Apôtres se sauverent lorsque J. C. fut arrêté. Cependant saint Chrysostome pretend, Homil. 85. que saint Jean ne s'enfuit point. Il croit aussi-bien que saint Jerôme, que ce fut lui qui suivit J. C. chez Caïphe, & y fit entrer saint Pierre; mais cela n'est point certain. Saint Ambroise croit, *in Ps.* 36. que saint Jean est ce jeune homme qui s'enfuit tout nud de peur d'être pris avec J. C. Ce qui a été suivi par saint Gregoire dans ses Morales, Liv. 14. par Bede & par Plusieurs autres. Neanmoins cela n'a point de vrai-semblance. C'étoit apparemment quelqu'un de la maison voisine que ce bruit avoit éveillé, & qui sortit du lit en chemise.

f *S. Jean la prit chez lui.*] Le Grec porte εἰς τὰ ἴδια, le Latin, *in sua.* Quelques Exemplaires portent, *in suam*; mais c'est une faute: εἰς τὰ ἴδια dans le Grec d'Estner, chap. 7. v. 10 & chap. 6. v. 12. est mis à la place du mot Hebreu qui signifie *dans sa maison*; dans les Actes, chap. 21. v. 6. pour marquer que les Fideles qui avoient accompagné saint Paul jusques au rivage, croient retournez chez eux. Le Grec porte εἰς τὰ ἴδια. Saint Epiphane l'entend ainsi en cet endroit, & s'en sert pour prouver que la Vierge n'étoit point mariée; *car si elle l'eut été*, dit-il, *elle se fût retirée chez soi, & non pas chez un étranger.* Saint Ambroise dit dans le Livre de l'Institution d'une Vierge, chap. 7. qu'il n'y avoit personne avec qui elle pût plûtôt demeurer, qu'avec celui qu'elle sçavoit être l'heritier de son Fils, & un fidele Observateur de la chasteté. Dans le Concile d'Ephese, il est dit en parlant de la Ville d'Ephese. ἐνθα, ὁ Θεολόγος ἐκάθισε τὴν θεοτόκον Παρθένον ἐν τῷ ἁγίῳ

Part. II.

Μαρίᾳ, où *saint Jean le Theologien, & la Vierge Mere de Dieu la sainte Marie.* Les uns sous entendent le Verbe, *ont demeuré*, les autres *reposent*; de quelque maniere qu'on l'entende, il s'ensuit que la Vierge a suivi saint Jean à Ephese, & demeure avec lui. Nonnus dit aussi dans sa paraphrase, que saint Jean reçût la Vierge dans sa maison. Les plus habiles Interpretes entre les modernes sont de même avis: il n'est pas necessaire pour cela que saint Jean eût une maison à lui.

g *Il passa dans l'Asie mineure, on ne sçait pas bien quand, peut être vers l'an* 70] Il est certain que l'Asie lui-échût pour ainsi dire, comme en partage. Il en prit un soin particulier, comme saint Polycarpe, Polycrates, S. Irenée, Origenes, Tertullien, nous l'assurent. Ce dernier dans les Livres qu'il a faits contre Marcion, appelle ces Eglises, *Joannis alumnas Ecclesias.* Eusebe & S. Jerôme ont suivi ces anciens. Mais un un Ancien n'a marqué précisément quand il passa en Asie; il est certain que ce fut avant la perfecution de Domitien; & il y a de l'apparence que ce fut aprés la mort de saint Pierre & de saint Paul, comme le portent les Actes de saint Timothée. Il n'y étoit pas, encore quand saint Paul y laissa Timothée, pour la gouverner; ce que quelques-uns croient n'être arrivé qu'en 64. & que nous placons en 57. ou 58. Timothée n'est mort qu'après saint Paul. Ses Actes portent que ce fut en 97. Si cela étoit certain, il faudroit dire que Saint Jean y seroit venu du vivant de Timothée, & que Timothée auroit été Evêque d'Ephese jusqu'au retour de saint Jean. Il est certain qu'en son absence il y avoit un Evêque à Ephese, si l'Apocalypse est écrite de l'Isle de Patmos

F

Digitized by Google

fonda pluſieurs Egliſes, & les gouverna fort long-temps en paix, juſqu'à ce que ſous l'Empire de Domitien il fut amené à Rome pendant la perſecution l'an 95. de Nôtre Seigneur. Il fut (ſi l'on en croit Tertullien) plongé dans un tonneau d'huile bouillante, ſans en recevoir aucun mal *h*, & en ſortit plus ſain & plus vigoureux qu'il n'y étoit entré. Enſuite il fut relegué dans l'Iſle de Pathmos pour y travailler aux mines *i*, ſi l'on en croit quelques Anciens. Il revint à Epheſe aprés la mort de Domitien en 97. continua de prendre ſoin des Egliſes d'Aſie, & vécut juſqu'au Regne de Trajan, ſous lequel il mourut *k* le dernier des Apôtres la 101. année de l'Ere commune, âgé certainement de plus de quatre-vingt-dix ans, & ſelon quelques-uns, de prés de cent ans. Les Anciens nous aſſûrent qu'il a gardé le célibat pendant toute ſa vie. *l* Polycrates Evêque d'Epheſe, dit qu'il portoit une lame d'or ſur le front comme Prêtre de J. C. Il aſſûre auſſi qu'il celebroit la Pâque avec les Juifs. Saint Clement d'Alexandrie rapporte une Hiſtoire conſiderable d'un Voleur qu'il convertit. Apollonius nous aſſûre qu'il reſſuſcita un mort à Epheſe. Tertullien remarque qu'il reprit un Prêtre qui avoit ſuppoſé des Actes de ſaint Paul & de ſainte Thecle. Saint Irenée témoin irreprochable nous aſſûre que l'on tenoit de ſaint Polycarpe, que ſaint Jean étant entré dans un bain pour s'y baigner, & ayant appris que Cerinthe y étoit, il s'étoit retiré promptement ſans ſe baigner, en diſant: Sauvons-nous de peur que le bain ne tombe, parce que Cerinthe ennemi de la verité s'y trouve. Saint Jerôme dit dans ſon Commentaire ſur l'Epître aux Galates, que cet Apôtre dans ſon extrême vieilleſſe fut reduit à une telle foibleſſe, qu'il falloit que ſes Diſciples le portaſſent à l'Egliſe; que ne pouvant faire de longs diſcours, il ne diſoit rien autre choſe dans ces Aſſemblées que cette Sentence: *Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres:* Que ceux qui l'écoutoient ennuiez de ce qu'il repetoit toûjours la même choſe, lui dirent: *Nôtre Maître, pourquoi dites vous toûjours cela?* Et qu'il leur fit une réponſe digne de ſaint Jean: *C'eſt à cauſe*, leur dit-il, *que c'eſt un précepte du Seigneur, qui ſuffit ſeul ſi on l'execute.* Voilà tout ce que des Auteurs dignes de foi nous fourniſſent de faits touchant la vie & les actions de ſaint Jean.

Saint Jean écrivit le dernier ſon Evangile à Epheſe, apparemment aprés ſon retour de l'Iſle de Pathmos *m*, à la priere des Chrêtiens & des Evêques

---

mos. Mais il n'eſt pas certain que ce fut Timothée, & qu'il vécut encore alors. Je croirois aſſez facilement que Timothée étoit mort quand ſaint Jean vint à Epheſe. Quoiqu'il en ſoit, ſaint Jean gouverna cette Egliſe & les autres Egliſes d'Aſie juſques au temps de Trajan, comme tous les anciens en conviennent.

h Plongé dans un tonneau d'huile bouillante, ſans en recevoir aucun mal.] Ce fait eſt atteſté par Tertullien dans les Preſcriptions, chap. 36. & par ſaint Jerôme. *Lib. 1. in Jovin.* & dans ſon Commentaire ſur le chap. 20. de Saint Matthieu. Euſebe dit bien, Liv. 3. de ſon Hiſt. ch. 18. qu'il fut relegué en l'Iſle de Pathmos; mais il ne parle point de ſon voiage à Rome ni de ſon ſupplice. Tous les Auteurs Grecs ont auſſi ignoré ce fait; ſaint Jerôme ne le rapporte que ſur la foi de Tertullien.

i Pour y travailler aux mines.] Victorin Evêque de Petau, & Primaſe dans leurs Commentaires ſur l'Apocalypſe, diſent qu'il fut condamné aux mines.

k Au Regne de Trajan, ſous lequel il mourut.] Polycrates, ſaint Irenée, Tertullien, Euſebe, ſaint Jerôme, ſaint Ambroiſe, ſaint Chryſoſtome, le Concile d'Epheſe & tous les Anciens aſſûrent qu'il eſt mort, & a été enterré à Epheſe. Sa mort eſt placée par Euſebe à la troiſiéme année de l'Empire de Trajan, qui eſt la 101. de J.C. 68. ans ou environ aprés ſa Reſurrection; il ne pouvoit pas avoir moins alors que 94. ou 95. ans, en ſuppoſant que Nôtre Seigneur l'appellé à l'âge de 24. ou 25. ans. C'eſt l'âge que lui donne ſaint Epiphane. D'autres comme Bede, lui donnent 98. ou 99. ans. La Chronique d'Alexandrie le fait mourir l'an 104. âgé de 107. ans. D'autres lui donnent 106. & quelques-uns même juſqu'à 120. ans. Quelques Chrêtiens ont crû qu'il s'étoit mis dans le ſepulchre, mais qu'il n'étoit point mort, comme S. Auguſtin le remarque dans le Traité 124. ſur ſaint Jean. Mais il rejette cette opinion tirée de Livres apocryphes. D'autres ont avancé qu'il étoit mort & reſſuſcité; c'eſt le ſentiment du faux Hyppolite, de la plûpart des nouveaux Grecs, & même de quelques Latins. Cette opinion n'a d'autre fondement que le paſſage de la fin de ſon Evangile, auquel il répond lui-même, en diſant que Nôtre Seigneur n'a pas dit, *Ce Diſciple ne meurt pas, mais ſi je veux qu'il demeure, que vous importe?* Car il faut lire ſuivant le Grec οὐ, ſi, & non pas ὅτι, comme il y a dans quelques Exemplaires Latins.

l Gardé le célibat pendant toute ſa vie.] Cela n'eſt point dans l'Ecriture. Saint Irenée & Euſebe n'en diſent rien; mais on cite Tertullien pour témoin de ce fait, & ſaint Jerôme le ſoûtient dans ſon Traité contre Jovinien. Saint Epiphane, ſaint Chryſoſtome, ſaint Ambroiſe, ſaint Paulin & Caſſien l'aſſûrent. Saint Auguſtin regarde ce fait comme un Problême.

m Aprés ſon retour de l'Iſle de Pathmos.] Saint Irenée, Liv. 3. chap. 1. dit bien qu'il publia ſon Evangile à Epheſe, mais il ne dit pas ſi ce fût avant ou aprés ſon exil. Mais ſaint Epiphane le dit nettement dans l'Hereſie 51. L'Auteur de la Synopſe attribuée à ſaint Athanaſe, & l'Auteur de l'Ouvrage imparfait ſur ſaint Matthieu, attribué à ſaint Chryſoſtome croient qu'il le compoſa dans ſon exil, & qu'il le publia aprés ſon retour.

Digitized by Google

Evêques d'Asie *n*. Les Anciens ont donné deux raisons qui leur firent entreprendre : La premiere alleguée par Eusebe dans son Histoire, Liv. 3. chap. 24. & par saint Jerôme dans le Livre des Hommes Illustres, est qu'aiant lû les trois autres Evangiles, il trouva qu'il n'y avoit rien que de tres-veritable, & les approuva ; mais qu'il y manquoit l'Histoire du commencement de la Prédication de J. C. jusqu'à l'empriſonnement de saint Jean Baptiste, & que pour suppléer à ce qui y étoit omis, il composa son Evangile, dans lequel il s'est particulierement attaché à rapporter cette Histoire. La seconde est, qu'il vouloit confondre les erreurs de Cerinthe, des Ebionites, des Nicolaites & des Gnostiques : qui commençoient à avoir cours, en établiſſant la Divinité de J. C. & en declarant dès le commencement de son Evangile, que J. C. étoit le Verbe qui étoit Dieu. Cette raison est autorisée par saint Irenée Liv. 3. chap. 11. par saint Clement d'Alexandrie, dans Eusebe Liv. 6. de son Hist. chap. 14. par Victorin sur l'Apocalypse, par saint Jerome dans sa Préface sur saint Matthieu, & dans son Traité des Hommes Illustres, par saint Epiphane, dans l'Heresie 51. & par plusieurs autres. C'est ce qui a fait appeller son Evangile par saint Clement d'Alexandrie, l'Evangile spirituel ; Et c'est pour ce sujet que Saint Jerôme dit de cet Evangeliſte ; qu'il a écrit de la Divinité du Sauveur, d'une maniere tres-sublime, & qu'il s'est élevé pour ainsi dire, par une temerité plus heureuse que hardie, jusqu'au Verbe de Dieu même. Il y a des Philosophes Païens qui ont admiré la hauteur de cet Evangile *o*. Saint Irenée remarque que les Valentiniens se servoient de l'Evangile de saint Jean pour juſtifier les combinaiſons & les generations de leurs Æons, mais que cet Evangile loin de les établir, les convainquoit de fauſseté. Saint Epiphane fait une Secte d'Heretiques à qui il donne le nom d'Alogiens, qui rejettoient tous les Ecrits de saint Jean, & particulierement son Evangile, & les attribuoient à Cerinthe : en quoi ils se trompoient lourdement, puiſqu'il n'y a point d'Evangile plus opposé à cet Heretique, qui croioit que J. C. étoit un pur homme, que celui de saint Jean, qui enseigne par tout, *Que le Chriſt est le Verbe qui s'est fait chair.*

Quoique saint Jean fût Juif & d'une condition assez baſſe, il écrivoit au jugement de saint Denys d'Alexandrie, assez purement en Grec. Cet Auteur prétend même qu'il étoit élegant dans les termes, dans les raiſonnemens & dans la conſtruction ; qu'il n'y avoit rien de barbare dans son discours, & que l'on n'y pourroit trouver ni solecismes, ni idiotismes, parce que Dieu lui avoit donné & la science & l'éloquence. Cependant il faut avoüer qu'il écrit avec beaucoup de ſimplicité. Que si l'on recherche l'élegance des mots, elle ne s'y rencontre pas toûjours ; qu'il y a dans son discours pluſieurs phrases Syriaques ; que son ſtile n'est pas assez lié, & qu'il repete souvent les mêmes noms sans se servir des articles qui n'étoient point en uſage chez les Hebreux.

L'Histoire de la Femme adultere rapportée dans le chap 8. c'est à dire les onze premiers Versets de ce Chapitre, & le dernier du précedent, n'ont pas été expliquez par Origenes, par saint Chryſostome, par saint Cyrille d'Alexandrie, par Nonnus, ni par Theophylacte dans leurs Commentaires sur l'Evangile de saint Jean ; ce qui fait voir qu'elle n'étoit pas dans les Exemplaires dont ils se ſervoient. Eusebe, comme nous avons déja dit, a obſervé que Papias rapportoit cette Hiſtoire qui se trouvoit de son temps dans l'Evangile selon les Nazaréens. Saint Jerôme alleguant cette Hiſtoire dans le troiſiéme Livre contre les Pelagiens, se contente de dire qu'elle se trouve dans beaucoup d'Exemplaires Grecs & Latins de l'Evangile de saint Jean. Saint Auguſtin dans le second Livre des Mariages adulterins, croit qu'il se peut faire que quelques perſonnes de peu de foi, ou plûtôt

---

n A la priere des Chrétiens & des Evêques d'Asie.] Saint Jerôme dans la Preface de ſes Commentaires ſur saint Matthieu, dit que saint Jean fut obligé de faire son Evangile par les prieres de tous les Evêques d'Asie & par les deputations de pluſieurs Egliſes. Eusebe, Liv. 3. de son Hiſt. chap. 24. dit seulement qu'il en fut prié par ſes amis. Saint Jerôme ajoûte qu'il ne l'entreprit qu'à condition qu'on feroit un jeûne public pour implorer le ſecours de Dieu, & que le jeûne étant achevé, rempli du Saint-Eſprit, il profera ces paroles : *Au commencement étoit la Verse, &c.*

o Il y a des Philoſophes Païens, qui ont admiré son Evangile.] Le Platonicien Amelius rapporte par Eusebe, *Prap. Evang. lib. 11. cap. 19.* en aiant lû le commencement, il trouva conforme à la doctrine de Platon, & s'écria, *ô Jupiter ! ce Barbare étoit avec Platon, que le Verbe eſt le commencement.* S. Auguſtin, Liv. 10. de la Cité de Dieu, rapporte qu'un Platonicien diſoit, que ce qui est dans cet Evangile du Verbe de Dieu, meritoit d'être écrit en lettres d'or. L'Empereur Julien accuſe saint Jean d'avoir introduit des nouveautez dans la Religion Chrétienne, en faiſant paſſer J. C. pour un Dieu, ce qui n'a fait Paul ni les autres Evangeliſtes n'avoient oſé faire. *Cyrill. Liv. 10. contre Julien.*

Digitized by Google

plûtôt ennemis de la vraïe Foi, l'aïent ôé de leurs Exemplaires, craignant qu'elle n'aſſûrât aux femmes l'impunité de leur crime : *Nonnulli mo'iæ fuæi, vel potius inimici veræ fidei, ere'o metuentes peccandi impunitatem dari mulieribus ſuis, illud unum de adulterio indulgentiâ Dominus fecit, auferrent de codicibus ſuis.* Ce Pere la reconnoit pour veritable, & l'explique dans ſon Commentaire ſur l'Evangile de ſaint Jean. Saint Ambroiſe a fait une Lettre exprés ſur cette Hiſtoire; & le ſe trouve auſſi dans les Harmonies Evangeliques attribuées à Ammonius & à Tatien. L'Auteur de la Synopſe attribuée à ſaint Athanaſe, reconnoit cette Hiſtoire. Saint Chryſoſtome la cite pour exemple dans l'Homelie 60. ſur ſaint Jean; mais comme il ne l'explique point dans l'endroit naturel, on croit que cet exemple eſt ajoûté dans cette Homelie. Euthymius eſt le ſeul des Commentateurs Grecs qui l'explique; mais il remarque en même temps qu'elle ne ſe trouve point dans les Exemplaires exacts, ou qu'elle y étoit marquée d'un obele; ce qui fait voir, dit-il, qu'elle a été écrite après coup. Et une preuve de ceci, c'eſt que ſaint Chryſoſtome n'en a point fait mention. Elle n'eſt point non plus dans la Verſion Syriaque. Enfin il y a quantité de Manuſcrits Grecs & des plus anciens, où ces douze Verſets ne ſe trouvent point, ou dans leſquels ils ſont marquez d'un obele, ou ajoûtez après coup. Il y en a neanmoins pluſieurs autres où ils ſe trouvent de la premiere main; & dans d'autres où ils ſont ajoûtez, il eſt remarqué qu'ils étoient dans des anciens Exemplaires. Enfin ils ſe trouvent dans tous les Exemplaires Latins. Sixte de Sienne & Grotius ont crû que cette Hiſtoire avoit été tirée de l'Evangile des Nazaréens, & inſerée après coup dans celui de ſaint Jean. D'autres ont prétendu que c'étoient les Novatiens qui l'avoient effacée de l'Evangile de ſaint Jean. Saint Auguſtin, comme nous venons de voir, croit que ce ſont de bons Catholiques qui l'ont retranchée, dans la crainte que leurs femmes ne s'en prévaluſſent, pour ſe mettre à couvert du châtiment que meriteroit leur infidelité. Il eſt plus naturel de dire que dés les premiers Siecles il y a eu des Exemplaires de l'Evangile de ſaint Jean, où cette Hiſtoire n'étoit pas, & d'autres où elle étoit.

Quelques Critiques ont crû que l'Evangile écrit par ſaint Jean, finit au Chap. 20. qui eſt terminé par ces mots: JESUS *a fait pluſieurs autres miracles à la vûë de ſes Diſciples, qui ne ſont pas écrits dans ce Livre; mais ceux-ci y ſont écrits, afin que vous croïez que* JESUS *eſt Fils de Dieu, & qu'en croïant vous aïez la vie en ſon nom.* Ils prétendent que ces mots ſont la concluſion de tout l'Ouvrage, & que le Chapitre ſuivant a été ajoûté aprés la mort de ſaint Jean par l'Egliſe d'Epheſe. Cela n'a point de fondement à l'égard d'une grande partie de ce Chap. mais ſeulement pour le Verſet 24. qui porte: *C'eſt ce Diſciple qui rend témoignage de ces choſes, & qui a écrit ceci; & nous ſçavons que ſon témoignage eſt veritable.* Cette façon de parler ſemble déſigner un tiers qui parle de l'Auteur de l'Evangile qui précede. Cependant on peut dire que ces termes: *Nous ſçavons que ſon témoignage eſt veritable*, ſont dits par S. Jean même en ſon nom & au nom des autres. Ce changement de perſonne eſt aſſez commun chez les Hebreux. *Nous ſçavons, ειδαμεν*, peut auſſi être mis pour *ειδα, je ſçai.* Saint Jean s'étoit ſervi auparavant, de la même phraſe; quoiqu'au ſingulier, chap. 19. verſ. 35. *Celui qui l'a vû, en rend témoignage; ſon témoignage eſt veritable, & il ſçait qu'il dit vrai.* Ces ſortes de declarations ſont des preuves de la candeur, de la ſimplicité & de la créance que les Chrêtiens avoient en la bonne foi de ſaint Jean. Il n'eſt donc pas neceſſaire de dire qu'il y ait rien d'ajoûté à l'Evangile de ſaint Jean.

§. VII.

Du Livre des Actes des Apôtres.

SAint Luc ſe déclare Auteur des Actes des Apôtres dés le commencement de cet Ouvrage, qu'il adreſſe au même Theophile, à qui il avoit dedié ſon Evangile. *J'ai parlé*, dit-il, *dans mon premier Livre, ô Theophile, de tout ce que* JESUS *a fait & enſeigné.* L'Evangile eſt ſon premier Livre, les Actes ſont le ſecond; l'un contient les miracles de JESUS-CHRIST, & l'autre ceux du Saint-Eſprit. Il a écrit dans le premier les choſes qu'il ſçavoit ſur la Relation des autres, & dans le ſecond celles d'une partie deſquelles il avoit été lui-même témoin oculaire. Il eſt intitulé, *Actes, Πραξεις, des Apôtres*, parce qu'il contient l'Hiſtoire de ce que firent les Apôtres à Jeruſalem & dans la Judée aprés l'Aſcenſion de JESUS-CHRIST. Il conduit cette Hiſtoire juſqu'au temps qu'ils ſe diſperſerent pour prêcher en differentes Provinces; & rapporte enſuite les Prédications, les voïages & les actions de ſaint Paul juſqu'au temps qu'il fut amené à Rome ſous l'Empire de Neron. On y voit les commencemens & la naiſſance de l'Egliſe dans la Judée, & de quelle maniere les lumieres de l'Evangile furent enſuite communiquées aux Gentils, & portées par ſaint Pierre & par ſaint Paul dans des païs

plus

Digitized by Google

plus éloignez. Il ne dit rien des voïages & des Prédications des autres Apôtres, parce qu'il n'en avoit point été témoin, & qu'il ne les avoit pas pû apprendre de ſon Maître ſaint Paul. Le temps où il finit ſon Hiſtoire, nous fait connoître qu'il l'a écrite à Rome, & publiée à la fin des deux années que ſaint Paul y demeura dans une maiſon qu'il avoit loüée, c'eſt à dire en l'année 63. de Notre Ere. Ainſi ce Livre contient une Hiſtoire de trente ans ou environ. Il eſt écrit avec éloquence & avec art. La Narration en eſt noble, & les diſcours qui y ſont inſerez, ſont éloquens & ſublimes. Saint Chryſoſtome ſe plaint que de ſon temps les Chrêtiens negligeoient ce Livre; & ſaint Jerôme ſoûtient que toutes les paroles de cet Ouvrage compoſé par un homme qui étoit Medecin de profeſſion, ſont autant de remedes d'une ame malade. *Acta Apoſtolorum nudam quidem videntur ſonare Hiſtoriam, & naſcentis Eccleſiæ infantiam texere: ſed ſi noverimus ſcriptorem eorum eſſe Lucam Medicum, cujus laus in Evangelio ſuit; animadvertemus pariter omnia verba illius animæ languentis eſſe medicinam. Hieronym. in lib. de Vir. Illuſt.*

§. VIII.

Vie de ſaint Paul. Du temps, de l'occaſion & du ſujet de ſes Lettres: Que celle qui eſt addreſſée aux Hebreux eſt de ſaint Paul. En quelle Langue elle a été écrite.

SAint Paul s'appelloit *Saul*, ou plûtôt *Saül* de ſon premier nom. Il étoit Hebreu, né de parens Hebreux de la Tribu de Benjamin, *a* dans la Ville de Tarſe en Cilicie, & en cette qualité Citoïen Romain. Son pere qui étoit Phariſien, l'envoïa à Jeruſalem, où il fut élevé & inſtruit par Gamaliel celebre Phariſien, dans la maniere la plus exacte d'obſerver la Loi. On ne ſçait pas ſi ce fut en ce temps-là, ou depuis, qu'il apprit le métier de faire des tentes. Il étoit zelé pour la Loi des Juifs. Il fut un de ceux qui s'éleverent contre Eſtienne, & qui conſentirent à ſa mort. Ce fut lui aux pieds de qui les témoins qui lapiderent, ce premier Martyr, mirent leurs habits. Ceci arriva dans la premiere année aprés la Paſſion de Nôtre Seigneur, la 34. année *b* de l'Ere vulgaire, & ſaint Paul étoit alors aſſez jeune.

Aprés la mort de ſaint Eſtienne, il s'éleva une grande perſecution contre les Chrêtiens de Jeruſalem, dans laquelle ſaint Paul fit paroître ſon ardeur contre eux. Il entroit dans les maiſons, en tiroit par force les hommes & les femmes, les faiſoit mettre en priſon, les chargeoit de chaînes. Il alloit dans les Synagogues pour les faire punir; il les contraignoit de blaſphemer, & les faiſoit condamner à mort.

Cette perſecution aïant diſperſé les Fidéles dans divers endroits de la Judée, ils annonçoient la parole de Dieu dans tous les lieux où ils alloient. Saul tout plein de menaces & ne reſpirant que le ſang des Diſciples du Seigneur, les perſecutoit juſques dans les Villes étrangeres. Ce fut dans ce deſſein qu'il demanda des Lettres au Grand Prêtre pour les Synagogues de Damas, afin que s'il trouvoit des perſonnes de cette Secte, il les amenât priſonniers à Jeruſalem pour y être punis. Etant parti pour executer cet ordre, lorſqu'il étoit proche de Damas au

---

a *De la Tribu de Benjamin, dans la Ville de Tarſe.*] Il dit lui-même qu'il étoit de la Tribu de Benjamin, enfant d'Iſraël, Hebreu & de parens Hebreux, *Rom. 11. v. 1. & Philipp. 3. v. 5.* Dans les Actes des Apôtres, chap. 21. v. 39. il dit au Tribun qui l'arrêta, qu'il eſt Juif & de Tarſe, Citoïen de cette Ville de Cilicie. Il repete la même choſe au peuple, chap. 22 v. 3. où il dit poſitivement qu'il eſt né à Tarſe. C'eſt pourquoi il déclare au Tribun qu'il eſt Citoïen Romain par ſa naiſſance, *ibid.* v. 25. 27. & 29. Quelques-uns ont dit autrefois que ſaint Paul & ſa famille étoit de Giſcala petite Ville de Galilée, comme ſaint Jerôme le remarque ſur l'Epître à Philemon, & fait même ce ſentiment dans ſon Livre des Ecrivains Eccleſiaſtiques, & qu'il fut tranſporté à Tarſe quand ce païs fut ravagé par les Romains. Mais ſaint Paul dit poſitivement qu'il étoit né à Tarſe, & en cette qualité Citoïen Romain par ſa naiſſance: Cette Ville aïant été honorée de ce privilege par Auguſte en reconnoiſſance de la fidelité qu'elle avoit eue pour Jules Céſar & pour ſon parti contre Caſſius. Giſcala ne peut avoir été priſe & ravagée que ſous Pompée & ſous Tite. Le premier a conquis ce païs long-temps avant la naiſſance de ſaint Paul; & le ſecond aprés ſa mort. On ne ſçait pas l'année de la naiſſance de ſaint Paul: il eſt dit dans les Actes qu'il étoit un jeune homme quand ſaint Eſtienne fut martyriſé la trente-quatriéme année de Nôtre Ere. Il pouvoit avoir alors trente ans ou environ: Ainſi il étoit né dans le même temps que Nôtre Seigneur. On peut juger par là de l'âge qu'il avoit quand il eſt mort en 65. L'Auteur d'une Oraiſon ſur S. Pierre & S. Paul, qui eſt dans le ſixiéme Volume de S. Chryſoſtome, lui donne ſoixante huit ans.

b *La trente-quatriéme année.*] Je mets la mort de ſaint Eſtienne un an aprés la Paſſion de Nôtre Seigneur; & la Converſion de ſaint Paul au commencement de l'année ſuivante; parce qu'il me paroît que tout ce qui eſt rapporté dans les Actes, ne peut pas vraiſemblablement s'être paſſé dans une ſeule & même année.

Digitized by Google

au commencement de la 35. année de l'Ere vulgaire, il fut converti de la maniere miraculeuse qui eſt rapportée dans les Actes, chap. 9. 22. & 26. Il fut baptiſé par Ananie à Damas, & enſuite ſans avoir égard aux liaiſons de la chair & du ſang qui l'auroient rappellé à Jeruſalem, ils'en alla en Arabie, comme il le dit lui-même dans l'Epitre aux Galates, chap. 1. verſ. 15. & y aiant demeuré quelque temps, il revint à Damas, & y prêcha JESUS-CHRIST dans les Synagogues. Comme il contondoit les Juifs, ils prirent le deſſein de le faire mourir: & s'étant adreſſez à celui qui étoit Gouverneur de Damas de la part du Roi Aretas, qui étoit alors maître de cette Ville, ils l'engagerent de mettre des Gardes aux portes de la Ville pour faire arrêter ſaint Paul. Mais les Diſciples le deſcendirent la nuit dans une corbeille par une fenêtre le long de la muraille, comme il le dit lui-même dans la ſeconde Epitre aux Corinthiens, chap. 11. verſ. 32. & comme il eſt rapporté dans les Actes, chap. 9. verſ. 25. Il vint de-là à Jeruſalem (trois ans après qu'il en étoit ſorti) pour voir ſaint Pierre qui étoit revenu en cette Ville, après avoir impoſé les mains & fait deſcendre le Saint-Eſprit ſur les Chrêtiens de Samarie. Il voulut ſe joindre aux Diſciples, mais ils l'apprehendoient tous, ne croiant pas qu'il fût Diſciple, parce que juſqu'alors il étoit demeuré en Arabie ou à Damas. Mais Barnabé l'aiant fait connoître & amené aux Apôtres, il demeura quinze jours chez Pierre, & prêcha avec force l'Evangile aux Helleniſtes; qui chercherent une occaſion de le tuer. Les Freres en aiant été avertis, le menerent à Céſarée, & l'envoierent à Tarſe. Il prêcha l'Evangile dans la Cilicie, & enſuite dans la Syrie pendant trois ans. Après cela il revint à Tarſe, où ſaint Barnabé le chercha pour le mener à Antioche. Ils y inſtruiſirent une ſi grande quantité de perſonnes, que ce fut alors que le nom de Chrêtiens fut donné pour la premiere fois aux Diſciples. Dans le même temps le Prophete Agabus venu de Jeruſalem à Antioche, prédit la famine, qui devoit arriver bien-tôt, la quatriéme année de l'Empire de Claude avant la mort du Roi Agrippa. Barnabé & Saul furent envoiez à Jeruſalem y porter les aumônes des Chrêtiens d'Antioche, & ils y vinrent *c* l'an 44. dans le temps que ce Prince perſecutoit les Diſciples; c'eſt pourquoi ils n'y virent aucun des Apôtres, & revinrent à Antioche, aiant pris avec eux Jean ſurnommé Marc. Quand ils furent de retour à Antioche, ils furent ſeparez & envoiez par l'ordre du Saint-Eſprit pour le miniſtere de l'Evangile. Ils convertirent dans l'Iſle de Chypre le Proconſul Sergius Paulus; & on croit que ce fut de lui que Saul prit le nom de *Paul d*, puiſque c'eſt alors la premiere fois que ſaint Luc le lui donne. Après avoir annoncé l'Evangile en pluſieurs endroits, ils revinrent à Antioche en 48. où la queſtion de l'obſervation de Préceptes de la Loi s'étant élevée, ils furent envoiez à Jeruſalem pour

---

c *Ils y vinrent (à Jeruſalem) l'an 44.*] Il eſt certain que ſaint Paul & ſaint Barnabé vinrent à Jeruſalem après la prédiction qu'Agabus avoit faite d'une famine prochaine, qui devoit arriver ſous Claude, & qu'ils porterent les aumônes des Chrêtiens d'Antioche pour le ſoulagement des Diſciples de Jeruſalem. Il y eut deux famines ſous le regne de Claude; l'une la deuxiéme année de ſon Empire, & l'autre la cinquiéme année, la quarante-cinquiéme de l'Ere vulgaire, dans le temps de la mort d'Agrippa. Celle-ci affligea particulierement la Judée, comme Joſeph le rapporte, Liv. 20. c. 3. C'eſt plûtôt celle-ci que la premiere, qu'Agabus prophetiſa. Agrippa a regné trois ans, & eſt mort la quatriéme année de Claude vers Pâques: c'eſt en 44. quand il commençoit à perſecuter les Chrêtiens. Saint Paul & ſaint Barnabé vinrent à Jeruſalem dans le temps de la perſecution & de la mort d'Agrippa, & par conſequent en 44.

d *Ils convertirent dans l'Iſle de Chypre le Proconſul Sergius Paulus; & on croit que ce fut de lui que Saul prit le nom de Paul.*] Juſques-là ſaint Luc l'appelle toûjours Saul, & ce n'eſt qu'en cet endroit qu'il lui donne les deux noms, *Act* 13. v 9. *Alors Saul, qui s'appelle auſſi Paul.* Depuis il ne lui en donne point d'autre que ce dernier; & cet Apôtre n'en a point pris d'autre à la tête de toutes ſes Lettres. C'étoit la coûtume des Romains de donner ainſi leurs noms par amitié à des étrangers. Joſeph par exemple, reçût par honneur de l'Empereur Veſpaſien, le nom de *Flavius*. Saint Jerôme ſur l'Epître à Philemon. a auſſi crû que ſaint Paul avoit pris ce nom du Proconſul, comme une marque de la victoire qu'il avoit remportée ſur lui; ainſi que Scipion fut ſurnommé l'Africain, après avoir pris Carthage. Cependant ce n'eſt qu'une conjecture, & il ſe peut faire qu'il n'ait pris le nom de *Paul* au lieu de celui de *Saul*, que parce que le nom de *Paul* étoit un nom plus connu & plus uſité chez les Grecs & les Latins, que celui de *Saul*. & comme il n'y avoit qu'une lettre à changer, Saul devenu l'Apôtre des Gentils, fit ce changement de ſon nom, afin qu'il leur fût plus agréable. Saint Chryſoſtome croit que ce fut Dieu qui changea ſon nom quand il fut ordonné à Antioche, comme il avoit changé celui de S. Pierre, quand il l'appella. Il faudroit pour le croire que cela fût autoriſé par quelque Paſſage de l'Ecriture. Rien n'eſt plus abſurde que ce que dit ſur ce ſujet l'Auteur du Sermon 31. attribué à ſaint Ambroiſe, que ſaint Paul changea ſon nom à ſon Baptême; car en ce temps-là on ne donnoit point de nouveaux noms à ceux qu'on baptiſoit: & il eſt appellé *Saul* par ſaint Luc après ſon Baptême. Cela eſt auſſi contre ceux qui diſent qu'il changea de nom, parce qu'il avoit changé

Digitized by Google

pour consulter les Apôtres & les Anciens sur ce sujet. Ce fut la troisiéme fois que saint Paul vint à Jerusalem, quatorze ans aprés la premiere fois qu'il y étoit venu depuis sa Conversion, e comme il le dit dans l'Epître aux Galates; & par conséquent vers la fin de l'année 51. Le Concile étant fini, saint Paul & saint Barnabé retournerent à Antioche avec Judas & Silas. Ce fut en ce temps-là que saint Paul y reprit librement saint Pierre, parce qu'il se separoit des Gentils, à l'occasion de ceux que saint Jacques avoit envoïez de Jerusalem à Antioche. Peu de temps aprés survint le different qu'il eut avec Barnabé à l'occasion de Marc, qui fut cause qu'ils se separerent. Saint Paul aïant pris Silas avec lui, voïagea dans l'Asie & dans la Grece, prêchant par tout la Religion de Jesus-Christ, jusqu'à ce qu'il vint pour la quatriéme fois à Jerusalem l'an 58. Il y fut arrêté par le Tribun Lysias, & conduit à Felix Gouverneur de la Judée qui le retint prisonnier pendant deux ans à Césarée, & qui en partant le laissa en prison pour faire plaisir aux Juifs. Son successeur Festus étant allé à Jerusalem, trois jours aprés son arrivée, les Juifs accuserent Paul devant lui. Festus étant retourné à Césarée, lui donna audience. Mais comme il le voulut mener à Jerusalem pour le juger, Paul en appella à Cesar. Il fut encore entendu quelques jours aprés devant le Roi Agrippa, & partit ensuite pour Rome. Aïant fait naufrage il passa trois mois de l'hiver dans l'Isle de Malthe, & arriva à Rome au commencement de l'an 61 *f*. Il en sortit au bout de deux ans. Plusieurs ont crû qu'il avoit alors fait le voïage d'Espagne, mais nous avons fait voir ailleurs que cela est fort incertain: Il est plus vrai-semblable qu'il revint dans l'Asie & dans la Grece. Quoy qu'il en soit, il est certain qu'étant revenu à Rome avec saint Pierre, il y eut la tête tranchée dans le temps de la Persecution de Neron, & probablement la 65. année de Jesus Christ, comme nous l'avons fait voir en un autre endroit.

On a quatorze Epîtres de saint Paul, qui portent toutes (à l'exception de celle qui est adressée aux Hebreux) le nom de cet Apôtre. Elles ne sont pas rangées dans le Nouveau Testament, selon l'ordre des temps dans lesquels elles ont été écrites. On a mis les premieres, celles qui sont écrites à des Eglises entieres, & en suite celles qui sont adressées à des particuliers. Entre les premieres, celle qui est écrite aux Romains, tient la premiere place, ou à cause de la dignité de cette Eglise, ou à cause du sujet. L'Epître aux Hebreux est la derniere, parce qu'elle ne porte point le nom de saint Paul, & que l'on a douté dans l'Antiquité, si elle étoit de lui. Neanmoins l'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, la met la dixiéme, c'est à dire la derniere de celles qui ont écrites à des Eglises entieres, & avant les quatre adressées à des particuliers. Il met aussi les Epîtres Canoniques avant celles de saint Paul; mais l'ordre dans lequel ces Epîtres sont disposées à present, est le plus commun dans l'Antiquité, comme on peut le prouver par saint Jerôme, par les anciens Commentateurs, & par tous les Manuscrits Grecs & Latins. Nous suivrons cet ordre,

---

changé de profession & de Religion, comme le croit saint Aſtere. Saint Augustin dit, qu'il prit le nom de *Paul*, qui signifie *Petit*, par humilité. C'est un jeu d'esprit sur les mots. Origenes ou plûtôt Ruffin dans le Commentaire sur l'Epître aux Romains, croit que saint Paul avoit dés le commencement tous les deux noms: cela n'a point d'apparence, parce qu'ils sont si semblables que l'on voit bien que l'un est tiré de l'autre. Je croirois donc qu'il n'y a point eu d'autre mystere à ce changement, que le dessein de rendre son nom un nom commun parmi les Gentils par une legere inflexion, comme de Σαὰλ qui est le nom Hebreu qui lui est donné par saint Luc, quand il rapporte la voix de Dieu qui appelle cet Apôtre, *Act.* 9. v. 4. on a fait celui de Σαῦλος, qui a une terminaison Grecque: on a depuis fait de Σαῦλος, Παῦλος, nom usité chez les Latins, quand il commença à conserver avec les Latins dans le temps de la conversion du Proconsul Sergius Paulus.

e *Quatorze ans aprés la premiere fois qu'il y étoit venu depuis sa conversion.*] C'est ce qui paroît plus conforme au Texte de l'Epître aux Galates; car aprés avoir dit dans le premier Chapitre de cette Epître, v. 17. & 18. *Qu'aprés sa conversion, il s'en étoit allé en Arabie, & ensuite étoit revenu à Damas, & que trois ans aprés il étoit retourné à Jerusalem pour visiter Pierre*, il decrit ce qui s'étoit passé dans ce voïage, & commence ainsi le Chapitre suivant: *Quatorze ans aprés j'allai de nouveau à Jerusalem.* Cet *aprés* se rapporte plus naturellement à son premiere voïage, dont il vient de parler immediatement, qu'à sa conversion.

f *Arriva à Rome au commencement de l'an* 61.] Felix Gouverneur de Judée fut rappellé, & eut pour Successeur Portius Festus en 60. Festus aussi-tôt aprés son arrivée, entendit Paul, qui appella à Cesar, & partit pour Rome la même année. Il arriva à l'Isle de Crete, quand la navigation commençoit à devenir perilleuse, le temps du jeûne étant déja passé. Ce jeûne est le grand jeûne des Juifs aux jours de l'Expiation le 7. de leurs mois, qui répond aux mois de Septembre & d'Octobre. Il fit naufrage quatorze jours aprés, & fut jetté dans l'Isle de Malthe, d'où il ne partit que trois mois aprés, l'hiver étant passé dans le mois de Fevrier. Il arriva donc à Rome au mois de Mars de l'an 61.

g *Le*

Digitized by Google

ordre, en remarquant neanmoins le temps où ces Lettres ont été écrites, afin d'en mieux connoître le sujet & l'occasion.

L'Epître aux Romains est écrite de Corinthe, comme Origenes le prouve par plusieurs raisons. Car premierement elle est envoiée par Phebé Diaconesse de l'Eglise de Cenchre Port de Corinthe. Secondement, saint Paul nomme son Hôte Caïus, chap. 16. ℣. 24. qui demeuroit à Corinthe: comme il paroît par le Chapitre premier de la premiere Epître aux Corinthiens, ℣. 14. Troisiémement, parce qu'entre ceux dont il fait les complimens dans le chap. 16. il nomme Timothée & Sosipater, qui étoient à sa compagnie quand il vint d'Achaïe à Jerusalem. Act. 20. ℣. 4. & Caïus & Eraste qui étoient de Corinthe. Quatriémement, parce qu'il dit dans cette Lettre, chap. 15. ℣. 25. *Qu'il s'en va à Jerusalem porter aux Saints les aumônes qu'il a recueillies.* Or il est certain qu'au sortir d'Ephese, il passa par la Macedoine & par l'Achaïe pour aller à Jerusalem, Act. 19. ℣. 20. & qu'après avoir été quelque temps en Macedoine, il vint en Gréce, & apparemment à Corinthe où il demeura trois mois, Act. 2. ℣. 2. & 3. & qu'ensuite il en partit pour aller à Jerusalem. C'est apparemment dans ce séjour de trois mois qu'il écrivit sa Lettre aux Romains vers la fin de l'année 57. ou au commencement de la 58. de Nôtre Ere, après les deux Epîtres aux Corinthiens, puisqu'il les exhorte dans la seconde à préparer cette aumône qui étoit destinée pour les Chrêtiens de Jerusalem. Dans cette Lettre il avertit les Corinthiens, qu'il se dispose à les aller voir pour la troisiéme fois, chap. 13. ℣. 1. Il vint donc à Corinthe, & y passa une partie des trois mois, que saint Luc dit qu'il est demeuré en Gréce, Act. 20. ℣. 2.

Cette Lettre est écrite à l'Eglise de Rome, composée de Juifs & de Gentils convertis, à l'occasion des differens qu'ils pouvoient avoir entr'eux sur la Préference; les Juifs se glorifiant que Dieu leur avoit donné la Loi & les Prophetes; qu'ils avoient adoré le vrai Dieu; que c'étoit à eux à qui le Messie avoit été promis, & qu'il étoit sorti de leur Nation: Les Gentils au contraire soûtenant que s'ils n'avoient pas été éclairez de Dieu comme les Juifs, leurs Philosophes neanmoins l'avoient connu; que si le Messie leur avoit été promis & donné, ils l'avoient rejetté, & que la plûpart d'entr'eux étoient demeurez incredules. Saint Paul fait voir que ni les uns ni les autres n'ont sujet de se glorifier, les Gentils, parce que les plus sages d'entr'eux aiant connu le vrai Dieu par les lumieres de la nature, ne l'ont point honoré, & se sont abandonnez au culte des faux Dieux; les Juifs, parce qu'ils n'ont pas observé la Loi, qu'ils se sont pas servis des avantages qu'elle leur donnoit: & il confond les uns & les autres en faisant voir qu'ils ne sont justifiez que par la Foi en JESUS-CHRIST, à laquelle Dieu a appellé par sa misericorde les Juifs & les Gentils, sans que ni les uns ni les autres l'eussent merité. Aprés avoir traité cette question dans les onze premiers Chapitres, il donne dans les cinq derniers des instructions aux Chrêtiens à qui il écrit.

La premiere Epître aux Corinthiens est écrite d'Ephese, comme il paroît par le chap. 16. ℣. 8. (& non pas de Philippes, comme il est marqué dans quelques Inscriptions Grecques) dans le temps qu'il alloit partir pour aller en Macedoine. *Ibid.* ℣. 5. & quelque temps avant la Pentecôte de l'an 57. Il y parle dans le chap. 15. ℣. 32. du combat qu'il avoit soûtenu à Ephese contre des bêtes; ce qui a fait croire à quelques nouveaux Grecs, qu'il avoit été exposé à des bêtes féroces. Mais cette expression de saint Paul est figurée, & il témoigne par là qu'il a eu à combattre à Ephese contre des hommes aussi cruels que des bêtes. Comme quand il dit dans l'Epître à Timothée, qu'il a été délivré de la gueule du Lion, pour désigner la cruauté de Neron; dans le même sens que saint Ignace dit aussi dans son Epître aux Romains, qu'il combat continuellement avec des bêtes depuis la Syrie jusqu'à Rome; c'est à dire que les Satellites qui le conduisoient, sont aussi cruels à son égard que des bêtes feroces. C'est ainsi que Tertullien, saint Chrysostome, Theophylacte, Oecumenius, l'Auteur du Commentaire attribué à saint Ambroise, Sedulius & plusieurs autres entendent ce Passage. Saint Jerôme dans le troisiéme Livre de son Commentaire sur l'Epître aux Ephesiens, explique ces paroles de saint Paul, du Diable & de ses satellites: mais cela n'est point naturel. Saint Chrysostome entend ceci précisément de la sédition excitée contre saint Paul à Ephese par l'Orfévre Demetrius. Si cela est, cette Lettre seroit écrite peu de temps auparavant son départ; car il n'y resta pas long-temps aprés ce tumulte: mais il y a plus d'apparence qu'elle est écrite quelque temps auparavant, puisqu'il parle dans la seconde Epître aux Corinthiens, des maux qu'il avoit soufferts depuis qu'il leur avoit écrit, & qu'il changea le dessein qu'il avoit d'aller droit en Achaïe, avant que de passer par la Macedoine. Ainsi ce combat contre des bêtes, doit être entendu de quelque autre persecution.

L'occasion qui porta saint Paul à écrire cette Lettre, fut ce qu'il apprit par Stephanas, Fortunat & Achaïque, qui étoient venus de Corinthe le trouver à Ephese, & par les nouvelles qu'il avoit reçûës de la maison de Chloë, qu'il y avoit des disputes entre les Corinthiens à l'occasion d'Apollon Juif converti, qui avoit été prêcher à Corinthe,

Digitized by Google

Corinthe, depuis que saint Paul en étoit sorti. Il y avoit plusieurs Partisans aussi bien que saint Paul. Ce qui faisoit que les uns disoient : *Pour moi je suis à Paul*, les autres, *& moi je suis à Apollon :* & des troisiémes, *moi je suis à Cephas.* Saint Paul les reprend de cette affectation, & leur apprend qu'il ne faut point dire, Je suis à celui-ci ou à celui là ; mais je suis à JESUS-CHRIST ; que des Ministres ne se doivent point glorifier, ni attribuer à leur éloquence ou à leur sçavoir la conversion des peuples. Il fait voir que Dieu n'a pas converti le monde par cette sagesse humaine, mais par la Prédication de la folie de la Croix. Il les reprend de ce qu'ils retenoient parmi eux un Incestueux, & de ce qu'ils plaidoient les uns contre les autres. Il leur fait réponse aux questions qu'ils lui avoient faites sur le mariage, sur le celibat, & sur les viandes immolées aux Idoles. Il parle ensuite de son desintéressement dans le ministere, de l'union des Chrétiens en un seul Corps ; de la derniere Cene de Nôtre Seigneur, & de la disposition où l'on doit être pour manger la Cêne de JESUS-CHRIST, des voiles que les femmes doivent porter ; des differens dons du Saint-Esprit, de l'excellence de la Charité ; du don des Langues, & de la Priére en une Langue que l'on entend ; de la verité de l'Evangile de JESUS-CHRIST & de la Resurrection. Il leur recommande enfin de préparer des aumônes, & leur promet de les aller trouver bien-tôt.

Quelques Auteurs ont conclû d'un Passage de cette Epitre, chap. 5. ℣. 10. & 11. que saint Paul avoit écrit aux Corinthiens une Lettre qui avoit précedé celle-ci : parce que dans l'endroit que nous venons de citer, il leur dit : *Je vous-ai écrit dans ma Lettre de ne vous point mêler avec les Fornicateurs, &c.* Mais, comme remarque saint Chrysostome, la Lettre dont il parle en cet endroit, est celle-là même qu'il écrivoit ; & le sens est, Quand je vous viens d'écrire dans cette Lettre de ne vous point mêler avec les Fornicateurs, je ne l'entens pas des Fornicateurs qui sont parmi les Gentils, mais de ceux qui sont du nombre de vos Freres ; c'est à dire Chrétiens : car la défense d'avoir du commerce avec les Fornicateurs, dont il est parlé en cet endroit, est dans le commencement de ce Chapitre même.

Saint Paul avant que d'écrire sa premiere Lettre aux Corinthiens, avoit envoié Timothée en Macedoine, Act. 19. ℣. 22. & il le recommande aux Corinthiens en cas qu'il aille chez eux. 1. Cor. 16. ℣. 11. Il étoit venu rejoindre saint Paul, quand cet Apôtre écrivit sa seconde Lettre aux Corinthiens ; elle est au nom des deux. Il étoit alors en Macedoine, car il s'excuse dans le commencement de cette Lettre, de ce qu'il est venu en Macedoine avant que d'aller à Corinthe, & il dit, qu'étant venu à Troade pour y prêcher l'Evangile, il avoit été inquiet de n'y avoir point trouvé Tite qu'il avoit envoié à Corinthe ; & qu'il étoit passé de là en Macedoine, où il ajoûte qu'il avoit été consolé, par l'arrivée de Tite qui lui avoit apporté des nouvelles de Corinthe, & lui avoit témoigné le desir qu'ils avoient de le revoir. Il avoit reçû par lui que quelques-uns des Chrétiens de Corinthe se plaignoient de ce qu'il n'étoit pas venu les voir, comme il leur avoit promis ; qu'ils avoient chassé l'Incestueux, & qu'ils étoient dans la resolution de contribuer aux aumônes pour les Fidéles de Jerusalem. Saint Paul aiant appris ces choses, crût qu'il devoit leur écrire une seconde Lettre, par laquelle il s'excuse de ce qu'il n'alloit point droit à Corinthe, de peur de leur causer de la tristesse. Il loüe le zele qu'ils avoient fait paroître en séparant l'Incestueux, & leur permet de le reconcilier : il justifie sa conduite dans le ministere de l'Evangile, & parle de la dignité, des obligations, des vertus & des persecutions des Ministres de l'Evangile. Il les exhorte par l'exemple de ceux de Macedoine, à donner liberalement & avec joie. Il déclame contre les faux Apôtres qui séduisoient les Corinthiens & les éloignoient de lui. Il est obligé pour sa défense, de se glorifier de ses revelations, de ses soufrances & de son desintéressement. Enfin il leur parle avec autorité, & leur témoigne qu'il a toute la fermeté & toute la vigueur qu'il a jamais euë. Il envoia cette Lettre par Tite, qu'il pria de retourner à Corinthe accompagné de deux de ses Freres. Elle est adressée à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, & à tous les Saints qui sont dans l'Achaie, & écrite de Macedoine, peut-être de la Ville de Philippes, comme il est porté dans l'Inscription Grecque, vers le milieu de l'an 57.

L'Epître aux Galates est écrite quelque temps auparavant, & même avant la premiere aux Corinthiens, où il leur recommande, ch. 16. ℣. 1. touchant les aumônes qu'on recueille pour les Saints de Jerusalem, d'en user de la même maniere qu'il l'a prescrit aux Eglises de Galatie ; ce qui semble avoir rapport à ce qu'il écrit aux Galates dans le chap. 15. ℣. 25. & 26. de faire du bien quand le temps s'en presente, & principalement aux Domestiques de la Foi. Cela désigne assez clairement les Chrétiens de Jerusalem, & par consequent cette Lettre est écrite dans le temps qu'ils faisoient cette quête à la fin de l'an 56. ou de 57. Tertullien la croit écrite long-temps auparavant, mais il n'y a pas d'apparence. Theodoret au contraire & quelques Inscriptions Grecques supposent qu'elle est beaucoup posterieure

& écrite de Rome : mais cela ne peut pas être, puisque saint Paul ne parle point de ses liens ; ce qu'il fait ordinairement dans les Lettres écrites en ce temps-là ; & qu'il suppose qu'il n'y avoit pas long-temps que les Galates étoient convertis, puisqu'il les reprend de s'être si-tôt laissez séduire. Il est donc plus vrai-semblable qu'elle est écrite d'Ephese, comme quelques Inscriptions Latines le portent.

La Galatie est une Province de l'Asie mineure, dans laquelle saint Paul avoit prêché l'Evangile après avoir quitté Barnabé l'an 51. Act. 16. ℣. 6. & en l'année 54. Act. 18. ℣. 23. Ceux qu'il avoit convertis, furent troublez peu de temps après par de faux Docteurs qui leur voulurent persuader que l'Evangile ne leur servoit de rien, à moins qu'ils ne se fissent circoncire & qu'ils n'observassent la Loi. Ces faux Docteurs tâchoient de leur rendre suspecte l'autorité de saint Paul qui leur avoit enseigné le contraire, en disant qu'il n'étoit point Apôtre, qu'il n'avoit point vû JESUS-CHRIST, & que les autres Apôtres n'étoient pas de son avis. C'est ce qui fait que saint Paul établit d'abord avec force la verité de son Apostolat & la sincerité de sa Doctrine reconnuë & autorisée par le témoignage des autres Apôtres. Il déclare qu'il a été obligé de reprendre publiquement saint Pierre de sa trop grande condescendance pour les Juifs : il rapporte ensuite plusieurs preuves pour faire voir que les Chrêtiens ne sont plus des esclaves de la Loi, mais qu'ils doivent joüir de la liberté des enfans de Dieu. Il finit par plusieurs Instructions morales. Saint Paul avoit écrit cette Lettre de sa propre main, comme il le marque, Chap. 6. ℣. 11.

L'Epître aux Ephesiens est écrite pendant que saint Paul étoit prisonnier à Rome. On n'en peut douter en lisant ce qu'il dit de sa prison, chap. 4. ℣. 1. & de ses chaînes, chap. 4. ℣. 1. & chap. 6. ℣. 20. mais on n'est pas certain si c'est dans le temps de son premier ou de son second voïage, c'est à dire en 62. ou en 65. Ce qui fait croire qu'elle est écrite pendant le premier voïage, c'est qu'il l'envoïe par Tychique qui a aussi porté celle aux Colossiens écrite en ce temps-là. Mais nous apprenons par la seconde Epître à Timothée écrite certainement pendant la derniere prison de saint Paul, qu'il avoit aussi alors envoïé Tychique à Ephese, chap. 4. ℣. 12. Il y a même une raison qui peut faire croire qu'elle n'est pas écrite dans le même temps que les Epîtres aux Colossiens & aux Ephesiens envoïées en 62. c'est qu'elle ne porte pas comme ces deux-ci le nom de Timothée joint à celui de Paul, mais qu'elle est écrite au nom de saint Paul seul. Cette Lettre est adressée aux Chrêtiens d'Ephese, Metropole de tout le Diocese d'Asie ; & il y a encore des Exemplaires Grecs dans lesquels le nom d'Ephese est oublié dans le Grec, & où on lit, *Τοῖς ἁγίοις τοῖς οὖσι τῷ πιστοῖς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ. A ceux qui sont Saints & Fidéles en* JESUS-CHRIST, au lieu de *τοῖς ἁγίοις τοῖς οὖσι ἐν Ἐφέσῳ τῷ πιστοῖς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ. Aux Saints qui sont à Ephese & aux Fidéles en* JESUS-CHRIST. Cette omission est visiblement une lacune, comme saint Jerôme l'a remarqué ; mais le Titre fait voir que la Lettre n'est pas seulement adressée à ceux d'Ephese, mais aussi à d'autres Fidéles : & il y a lieu de croire que c'étoit une Lettre circulaire adressée à l'Eglise d'Ephese pour toutes les Eglises d'Asie. Peut-être que c'est à cause de ce a que Marcion l'avoit intitulée, Epître aux Laodicéens, comme nous l'apprenons de Tertullien & de saint Epiphane.

Saint Paul qui avoit travaillé plusqu'aucun autre à la conversion des Ephesiens, & demeuré trois ans pour ce sujet dans cette Ville ; en partant de Macedoine avoit prié Timothée de demeurer à Ephese, & d'avertir quelques-uns qui se mêloient de prêcher dans cette Eglise, de ne point enseigner de Doctrine differente de la sienne, & de ne point s'amuser à des Fables & à des Genealogies sans fin. Il apprit depuis que les Fidéles de cette Eglise persistoient dans la Foi & dans la Charité : mais craignant qu'ils ne se laissassent enfin surprendre, soit par les fables des faux Gnostiques, soit par les discours des Juifs convertis, qui vouloient obliger les Chrêtiens d'observer la Loi ; il leur écrivit cette Lettre pour les encourager à demeurer fermes dans la Doctrine qu'il leur avoit enseignée. Pour la leur faire aimer & respecter, il leur remet devant les yeux les graces extraordinaires qu'ils ont reçûës par la Redemption de JESUS-CHRIST, & par la Foi qu'ils ont euë en lui. Il leur donne ensuite des préceptes pour vivre Chrêtiennement dans toutes les conditions.

L'Epître aux Philippiens est écrite au nom de saint Paul & de Timothée à tous les Saints en JESUS-CHRIST qui sont à Philippes, avec les Evêques & les Diacres. Philippes étoit une des principales Villes de la Macedoine, où saint Paul avoit annoncé l'Evangile, quand il fut averti par une Vision qu'il eut pendant la nuit d'aller en Macedoine, Act. 16. Il y retourna depuis plusieurs fois, & reçût des Chrêtiens de Philippes en plusieurs rencontres des marques de leur affection, principalement quand étant prisonnier à Rome pour la premiere fois, ils lui envoïerent abondamment de quoi satisfaire à ses besoins, comme ils avoient déja fait deux fois lorsqu'il étoit à Thessalonique, chap. 4. ℣. 10. & suivans. Saint Paul pour reconnoître leur charité, leur écrit par Epaphrodite, qui lui avoit apporté leurs presens, une

Digitized by Google

une Lettre tres-tendre dans laquelle il leur parle du fruit de ſes liens, de l'amour des ſouffrances, & de l'humilité de JESUS-CHRIST, qu'ils devoient ſe propoſer pour modele de la leur. Il les exhorte à paroître comme de vrais enfans de Dieu, & comme des Etoiles parmi les Païens qui les environnoient. Il les fortifie contre les Docteurs du Judaïſme, & les exhorte à demeurer toûjours aſſujettis à JESUS-CHRIST, ennemis des diſputes, amis de la priére, humbles & charitables entr'eux, fermes dans les maux, & pleins de paix & de joie. Elle eſt écrite dans le premier voïage de ſaint Paul à Rome, à la fin de 61. ou au commencement de 62. puiſqu'il leur fait eſperer, chap. 1. ℣. 26. qu'il les reverra.

L'Epître aux Coloſſiens eſt écrite quelque temps aprés en 62. La Ville de Coloſſe, aux Habitans de qui elle eſt addreſſée, étoit dans la Phrygie proche de Laodicée *g*. S. Paul n'avoit point prêché dans cette Ville *h*, mais ils avoient été inſtruits en la Foi par Epaphras, lequel étoit venu trouver ſaint Paul, & y aïant même été arrêté priſonnier, lui avoit appris des nouvelles de cette Egliſe. Ce ſaint Apôtre leur écrit pour leur témoigner la joie qu'il avoit de leur converſion. Il les avertit en même temps de demeurer fermes dans la Foi en JESUS-CHRIST, & de prendre garde de ne ſe pas laiſſer ſéduire par des raiſonnemens de la Philoſophie humaine, & par des pratiques ſuperſtitieuſes ſur le diſcernement des viandes & des jours, & ſur le culte des Anges. Il leur donne enſuite un abregé des principales maximes de la vie Chrêtienne. Cette Lettre fut envoïée par Tychique & par Oneſime, l'an 62. de l'Ere vulgaire.

Sur la fin de cette Lettre, chap. 4. ℣. 15. & 16. „ Saint Paul recommande aux Coloſſiens, de „ ſaluer de ſa part les Freres de Laodicée; & „ ajoûte que lorſque cette Lettre aura été lûë par- „ mi eux, on leur liſe de même celle des Laodi- „ céens. Le Grec porte ἐκ Λαοδικείας: *Celle qui eſt écrite de Laodicée.* L'ambiguité du Latin qui porte *celle des Laodicéens*, a fait croire à quelques-uns que ſaint Paul avoit écrit une Lettre particuliere aux Laodicéens. Cependant ſelon le Texte Grec, ce n'eſt point une Lettre écrite aux Laodicéens, mais une Lettre écrite de Laodicée. En effet, ſi ſaint Paul eût écrit en même temps aux Laodicéens, il n'eût pas chargé les Coloſſiens de les ſaluer de ſa part. Quelques-uns l'ont entendu d'une Lettre de ſaint Paul écrite de Laodicée; & il y en a même qui croïent que c'eſt une des Epîtres à Timothée: d'autres d'une réponſe que les Laodicéens faiſoient aux Coloſſiens ſur la Lettre de ſaint Paul. Il eſt plus naturel de l'entendre d'une Lettre que les Laodicéens avoient écrite à ſaint Paul, que cet Apôtre jugea pouvoir être útile aux Coloſſiens. C'eſt ainſi que ſaint Chryſoſtome, Theodoret, Photius & Oecumenius ont expliqué ce Paſſage; c'eſt en ce ſens qu'elle eſt appellée dans la Vulgate, la Lettre des Laodicéens: neanmoins Philaſtre, ſaint Gregoire & quelques Latins ont crû que ſaint Paul avoit écrit aux Laodicéens. On avoit autrefois ſuppoſé une Lettre de ſaint Paul aux Laodicéens, que ſaint Jerôme conſidere comme une piece certainement ſuppoſée & rejettée de tout le monde: *Quæ ab omnibus explodiſtur.* Quoique Philaſtre la crût veritable, il avouë qu'on ne la liſoit point dans les Egliſes, parce que les Heretiques y avoient ajoûté quelque choſe. On en trouve encore une aujourd'hui dans ſaint Anſelme & dans d'autres que Sixte de Sienne rapporte, & qui eſt dans quelques Bibles d'Allemagne. Celle-ci eſt différente de celle dont les Peres ont parlé: car elle ne contient point d'erreurs, au lieu que l'ancienne en étoit remplie, ſelon le témoignage de Philaſtre. Celle que cite ſaint Epiphane étoit compoſée de pluſieurs Sentences de l'Epître aux Ephetiens. Celle que nous avons n'eſt point du ſtile de ſaint Paul, elle eſt tres-courte, & même pluſque l'Epître à Philemon, & elle n'a point d'argument certain: c'eſt une piece viſiblement ſuppoſée. La premiere Epître aux Theſſaloniciens eſt auſſi la premiere de toutes les Epîtres de ſaint Paul. Cet Apôtre aïant prêché en l'année 52. l'Evangile à Theſſa-

g *La Ville de Coloſſe étoit dans la Phrygie proche de Laodicée.*] Saint Chryſoſtome & ſaint Jerôme ſont de cet avis. Il paroît par cette Lettre que la Ville où habitoient ceux à qui il écrit, étoit proche d'Hieraples & de Laodicée. Herodote, Pline, Xenophon & Strabon mettent une Ville de Coloſſe en Phrygie. Theophylacte dit que de ſon temps elle s'appelloit *Conos*. Ceux qui diſent que cette Lettre eſt écrite aux Rhodiens appellez Coloſſiens, à cauſe du Coloſſe du Soleil qui étoit dans leur Iſle, avancent une choſe ridicule.

h *Saint Paul n'avoit point prêché dans cette Ville.*] C'eſt ce qu'on peut inferer de ces paroles du Verſet premier du chap. 2. *Je ſais bien ai-je que vous ſçavez combien eſt grand le ſoin que j'ai pour vous, pour ceux de Laodicée, & pour tous ceux qui n'm'ont point vû.* Saint Chryſoſtome & preſque tous les Commentateurs Grecs inferent de là, que ceux de Coloſſe & de Laodicée n'avoient point vû ſaint Paul. Neanmoins Theodoret entend cet endroit autrement, en ce ſens. J'ai un grand ſoin non ſeulement de vous, mais de ceux mêmes qui ne m'ont point vû. Ce n'eſt pas neanmoins le ſens naturel du Texte. Il eſt vrai que ſaint Paul a prêché dans la Phrygie; mais peut-être n'étoit-il pas entré dans les Villes de Laodicée & de Coloſſe.

Digitized by Google

Theſſalonique principale Ville de la Macedoine, en fut chaſſé par une ſédition que les Juifs exciterent contre lui, & alla à Berée, & de Berée à Athenes, Act. 17. Silas & Timothée demeurerent à Berée, & retournerent en Macedoine pendant qu'il fit le voiage d'Athenes. Au ſortir d'Athenes ſaint Paul vint à Corinthe, où Timothée & Silas revinrent de Macedoine, le vinrent trouver, Act. 18. verſ. 5. Ce fut donc de là qu'il écrivit ſa premiere Lettre aux Theſſaloniciens en ſon nom & au nom de Silas (qui eſt appellé Silvain au commencement de la Lettre) & de Timothée, pour les congratuler de la ferveur de leur Foi & de leur Chriſtianiſme, dont il avoit ſçû des nouvelles par Timothée, & pour les faire ſouvenir de la maniere toute pure & deſintereſſée qu'il avoit gardée en prêchant l'Evangile chez eux, & des préceptes qu'il leur avoit donnez. Il les exhorte à la conſtance dans les perſécutions, leur apprend à pleurer les morts Chrétiennement, & leur donne d'excellentes inſtructions pour mener une vie Chrétienne.

La ſeconde Epître aux Theſſaloniciens eſt écrite peu de temps aprés la premiere, quoique Grotius ait crû qu'elle la précede, puiſque ſaint Paul fait mention dans celle-ci d'une Lettre qu'il avoit déja écrite aux Theſſaloniciens: *Conſervez*, leur dit-il, *les Traditions que vous avez apprîſes ſoit par nos paroles, ſoit par nôtre Lettre.* Elle porte auſſi les noms de Timothée & de Silvain; ce qui fait voir qu'elle n'eſt pas écrite long-temps aprés la premiere. Il avoit promis aux Theſſaloniciens dans ſa premiere Lettre, qu'il les iroit voir, & ne le pouvant faire: il ſupplée ce voiage par cette ſeconde Lettre. Et parce que quelques-uns avoient pris occaſion de ce qu'il avoit dit du jour du Jugement dans ſa premiere Lettre, chap. 4. ℣. 15 ou plûtôt d'une Lettre ſuppoſée ſous ſon nom, pour faire croire que le jour du Seigneur étoit prêt d'arriver, 2. Theſſ. 2. ℣. 2. il les avertit de ne pas ſe laiſſer ainſi ſéduire par ces faux Docteurs, & les aſſûre qu'encore que le myſtere d'iniquité ſe formât dés lors, le Jugement neanmoins ne viendra point que l'homme de peché ne ſoit venu & n'ait été détruit. Il reprend auſſi fortement les gens oiſifs, inquiets & curieux qui étoient parmi eux, & leur ordonne de s'en ſéparer & de les corriger. Enfin dans le ſoupçon qu'il avoit qu'on avoit ſuppoſé une Lettre ſous ſon nom, afin qu'on ne pût s'y tromper, il leur marque, *qu'il a ſigné celle-ci de ſa propre main, & que c'eſt-là ſon ſeing dans toutes ſes Lettres.*

Les Lettres adreſſées à des particuliers ſuivent celles qui ſont écrites à des Egliſes entieres. Les deux à Timothée y tiennent le premier rang comme les plus conſiderables. Timothée que ſaint Paul appelle ſon cher & vrai fils en la Foi, étoit de Derbe ou de *Lyſtre* Ville de Lycaonie, où ſaint Paul le rencontra l'an 50. Son pere étoit Gentil, & ſa mere appellée Eunice, étoit Juïve. Il avoit une grand'mere appellée Loïde. Ces deux femmes avoient embraſſé la Foi avant Timothée; & l'avoient inſtruit de l'Ecriture dans ſa jeuneſſe. Les Freres de Lyſtre & d'Iconе aïant rendu un témoignage avantageux de Timothée à ſaint Paul, il voulut qu'il vînt avec lui, & le circoncit à cauſe des Juifs. Il fut depuis le Coadjuteur de cet Apôtre dans la Prédication, & le Compagnon de ſes travaux. Aprés l'avoir ſuivi dans ſes voiages, & avoir été envoié de ſa part en differens lieux; il fut enfin laiſſé à Epheſe dans le dernier voiage que ſaint Paul y fit en partant pour aller en Macedoine, afin qu'il eût ſoin des Egliſes d'Aſie. Ces faits ſont établis ſur l'autorité des Actes des Apôtres & des Epîtres de ſaint Paul. Mais le reſte de ſa Vie & ſon Martyre n'étant fondé que ſur des Actes recens & incertains, on ne doit pas s'y arrêter.

Saint Paul ne lui a écrit ſa premiere Epître qu'aprés l'avoir laiſſé à Epheſe, en partant pour aller en Macedoine, comme il le dit dans le Verſet troiſiéme du premier Chapitre. Nous liſons dans les Actes trois voiages de ſaint Paul en Macedoine. Dans le premier Act. 16. & dans le ſecond Act. 17. Timothée étoit avec lui, & il demeura à Berée pendant que ſaint Paul alla à Athenes. Dans le troiſiéme voiage, Act. 20. il avoit envoié avant ſoi Timothée, Act. 19. verſ. 20. 22. Timothée l'accompagna juſqu'en Aſie, Act. 20. verſ. 4. Ce n'eſt donc pas d'aucun de ces voiages dont ſaint Paul parle dans cette Lettre, il faut que ce ſoit un quatriéme aprés ſa premiere priſon de Rome. On pourroit dire neanmoins, & je ne m'éloignerois pas de ce ſentiment, que ſaint Paul le laiſſa à Epheſe, quand s'étant arrêté à Milet, il envoia querir les Prêtres de l'Egliſe d'Epheſe, Act. 20. verſ. 17. Car nous liſons que comme ſaint Paul partoit pour aller en Aſie par la Macedoine, Timothée fut un de ceux qui l'accompagnerent en Aſie, ch. ap. 20. verſ. 4. Et nous ne trouvons plus Timothée à ſa compagnie, ni à Jeruſalem, ni pendant ſa priſon de Céſarée. Si cela eſt, Timothée a été établi par ſaint Paul pour gouverner les Egliſes d'Aſie en 58. & ſa premiere à Timothée aura été écrite, ou pendant le voiage de ſaint Paul à Jeruſalem, ou quand il fut arrivé à Jeruſalem avant ſa priſon: car outre qu'il n'en parle point, il fait eſperer à Timothée qu'il ira bien-tôt le voir; & que neanmoins dans la crainte qu'il a qu'il ne ſoit obligé de ne pouvoir pas le faire ſi-tôt, il lui écrit cette Lettre, afin qu'il ſçache comment il faut ſe conduire dans la Maiſon de Dieu qui eſt l'Egliſe du Dieu vivant, chap. 3. verſ. 15. Voilà l'occaſion & le ſujet de cette Lettre qui contient d'excellentes inſtructions pour ceux qui ſont chargez du gouvernement des peuples, tant ſur les de-

Digitized by Google

devoirs de leur Charge, que sur leur conduite particuliere.

La seconde Epître à Timothée est écrite pendant que saint Paul étoit prisonnier à Rome, & plûtôt dans sa seconde prison que dans la premiere; car il paroît assez par les termes dont il se sert, qu'il croit être proche de sa fin, & qu'il se considere comme une Victime qui va être immolée, que son départ est proche, & qu'il va bien-tôt recevoir la Couronne de ses travaux, chap. 4. vers. 6. 7. & 8. Il parle aussi de sa premiere défense, dans laquelle il avoit été délivré de la gueule du Lion. *La premiere fois*, dit il, *que j'ai défendu ma cause, nul ne m'a assisté, & tous m'ont abandonné; mais le Seigneur m'a assisté & m'a fortifié, afin que j'achevasse la Prédication de l'Evangile, & que toutes les Nations l'entendissent, & j'ai été délivré de la gueule du Lion.* Eusebe, saint Jerôme, saint Chrysostome en quelques endroits, & Theodoret ont entendu cette premiere défense de son premier voïage. Saint Chrysostome s'en éloigne en d'autres endroits, & l'entend d'une premiere comparution de saint Paul devant Neron dans son dernier voïage: mais l'autre sentiment est plus autorisé, & fondé sur le sens le plus naturel du Texte. Car saint Paul dit que dans cette premiere défense il a été délivré de la gueule du Lion, c'est à dire qu'il est échappé à la cruauté de Neron; ce qu'il n'auroit pas pû dire si après cette défense il eût encore été en prison, & en danger d'être bien-tôt condamné à mort. Il ajoûte que le Seigneur l'a assisté, *afin qu'il achevât la Prédication de l'Evangile, & que toutes les Nations l'entendissent.* Ce qui suppose qu'après cette défense, il avoit été prêcher l'Evangile hors de Rome. Cette Lettre est donc constamment écrite dans sa dernière prison peu de temps avant sa mort en 64. Il y donne encore des instructions à Timothée, il l'exhorte de conserver la pureté de la Foi, & de fuïr les questions inutiles & les contestations. Il le fortifie contre les persecutions, lui prédit qu'il viendra de faux Prophetes, & décrit les maux qu'ils feront à l'Eglise.

Tite à qui la Lettre suivante de saint Paul est adressée, étoit Gentil, converti apparemment par saint Paul, & son Disciple. Cet Apôtre l'amena au Concile de Jerusalem, où quelques faux Freres vouloient l'obliger de le circoncire. Il l'envoïa d'Ephese à Corinthe en 56. Il vint retrouver saint Paul en Macedoine; d'où cet Apôtre le renvoïa à Corinthe: c'est tout ce qui est dit de lui dans les Actes. La Lettre que saint Paul lui écrit nous apprend que cet Apôtre *le laissa afin qu'il reglât ce qu'il y avoit à regler dans les Eglises de cette Isle, & qu'il y établit des Prêtres dans chaque Ville*, chap. 1. vers. 5. On ne sçait point quand cela s'est fait. Nous ne lisons point dans les Actes que saint Paul ait été dans l'Isle de Créte, que quand il fut conduit prisonnier de Jerusalem à Rome. Il n'y a pas d'apparence que ce soit en ce temps-là qu'il y ait laissé Tite: il est plus vrai-semblable que ce fut dans le dernier voïage qu'il fit en Grece après être sorti de Rome, & qu'en y revenant il lui écrivit cette Lettre à la fin de 63. pour l'instruire comme il avoit fait Timothée, des qualitez & des devoirs d'un Evêque. Il lui mande dans cette Lettre, qu'il le vienne trouver à Nicople Ville de Macedoine, où il devoit passer l'hiver; ce qui fait voir qu'il étoit dans cette Ville, ou plûtôt en chemin pour y aller. Tite s'y rendit & alla avec lui à Rome, d'où il fut renvoïé en Dalmatie, comme il est remarqué dans la seconde Epître à Timothée, chap. 4. vers. 10. On croit qu'il retourna en Créte, & qu'il y mourut.

La Lettre à Philemon est la plus courte de toutes les Lettres de saint Paul, & écrite sur un sujet particulier. Philemon qui étoit un Habitant considerable de Colosses Ville de Phrygie, avoit été volé par son Esclave Onesime, qui s'étoit enfuï à Rome. Onesime avoit rencontré saint Paul dans cette Ville qui l'avoit instruit & converti. Ce Saint après l'avoir retenu quelque temps auprés de lui, écrit, en le renvoïant à son Maître, une Lettre pleine de tendresse & d'artifice pour le reconcilier avec lui. Il adresse sa Lettre à Philemon, à sa femme Appie, à Archippe, & à toute l'Eglise qui étoit dans la Maison de Philemon. Cet Archippe étoit un des Ministres de l'Evangile à Colosses, comme il paroît par le vers. 17. du chap. 4. de l'Epître aux Colossiens. Il prie Philemon de recevoir Onesime qu'il a engendré dans ses liens, non comme un méchant esclave, mais comme un Frere qui lui est tres-cher. Il offre de satisfaire pour lui, & le presse dans des termes tout à fait tendres, de lui accorder cette grace. Il lui marque qu'il l'auroit retenu auprés de soi, afin qu'il le servît dans ses chaînes; mais qu'il n'a rien voulu faire sans son avis. Onesime avec une telle Lettre obtint facilement son pardon de Philemon. Il fut renvoïé à saint Paul, & porta la Lettre aux Colossiens. Il est dit dans les Constitutions des Apôtres qu'il fut depuis Evêque. Il est apparemment différent de l'Onesime Evêque d'Ephese, dont il est fait mention dans saint Ignace. Cette Lettre est écrite de Rome en 61.

L'Epître aux Hebreux ne porte point en tête comme les autres le nom de saint Paul: ce n'est pas une preuve qu'elle ne soit pas de cet Apôtre, puisqu'il a pû avoir des raisons pour le taire; particulierement, parce que son nom étoit odieux aux Juifs, à qui il adressoit cette Lettre. C'est peut être neanmoins ce qui a donné lieu à quelques Anciens de douter si saint Paul en étoit

Digitized by Google

Auteur, & même ſi elle étoit canonique. Elle a toûjours été reconnuë par les Egliſes d'Orient, & citée par les plus anciens Peres de l'Egliſe Grecque. Quelques-uns neanmoins ont douté ſi elle étoit de ſaint Paul. Origenes dans un Paſſage de ſes Homelies ſur cette Epître rapporté par Euſebe, Liv. 3. de ſon Hiſt. chap. 25. dit que le ſtile de cette Lettre lui ſemble plus poli que celui de ſaint Paul, qui ſe reconnoît ſimple & groſſier dans ſon diſcours. Que cette Lettre paroît auſſi plus élegante pour la diction Grecque, comme ceux qui ſe connoiſſent en ſtile le reconnoîtront aiſément. Qu'elle contient neanmoins des penſées admirables qui ne ſont point indignes des écrits de cet Apôtre, comme tous ceux qui les ont lûs le jugeront facilement. Que pour lui, ſon avis eſt que les penſées ſont de l'Apôtre, & que la diction & la compoſition des paroles eſt de quelque autre qui a voulu recueillir les paroles de l'Apôtre, & faire un Ouvrage de ce qu'il avoit entendu dire à ſon Maître. C'eſt pourquoi, ajoûte-t-il, ſi quelque Egliſe la croit de S. Paul, on a raiſon d'approuver ſon ſentiment, parce que ce n'eſt pas ſans fondement que nos Ancêtres nous ont appris par Tradition, qu'elle étoit de ſaint Paul; quoiqu'il n'y ait que Dieu qui ſçache celui qui l'a écrite. Voici ce que l'Hiſtoire nous en apprend. Quelques-uns diſent que ſaint Clement Evêque de Rome a écrit cette Lettre: d'autres, que c'eſt ſaint Luc. Saint Clement d'Alexandrie aſſûroit auſſi dans ſes Hypotypoſes que l'Epître aux Hebreux étoit de ſaint Paul; mais il diſoit que cet Apôtre l'avoit écrite en Hebreu, & que ſaint Luc l'avoit traduite en Grec pour les Grecs. Et que c'eſt pour cela que le ſtile de cette Lettre eſt ſemblable à celui des Actes des Apôtres. Il ajoûtoit que ſaint Paul avoit eu raiſon de ne pas mettre ſon nom dans l'Inſcription, parce qu'écrivant à des Hebreux qui étoient prévenus il y avoit long-temps contre lui, & jugeant qu'il leur ſeroit ſuſpect, il avoit agi prudemment de ne pas mettre ſon nom au commencement de ſa Lettre. Ce Paſſage eſt encore rapporté par Euſebe dans le ſixéme Livre de ſon Hiſtoire, chap. 14. Saint Jerôme aſſûre dans ſa Lettre à Evagrius, que tous les Grecs reçoivent l'Epître aux Hebreux; & dans ſa Lettre à Dardanus, que non ſeulement toutes les Egliſes d'Orient, mais auſſi tous les anciens Ecrivains Grecs la reconnoiſſent pour être de ſaint Paul, quoique la plûpart la croient de ſaint Barnabé ou de ſaint Clement. *Non ſolùm ab Eccleſiis Orientis, ſed ab omnibus retrò Græci ſermonis Scriptoribus, quaſi Pauli Apoſtol. ſuſcipitur, licèt plerique eam vel Barnabæ, vel Clementis arbitrentur.* Si ſaint Jerôme entend par ce *plerique*, les Auteurs Grecs dont il vient de parler, il paroît une eſpece de contradiction dans ce qu'il avance; car il dit d'abord que tous les Grecs la reçoivent comme de S. Paul: *Quaſi Pauli Apoſtoli ſuſcipitur*; & enſuite que la plûpart de ces mêmes Grecs la croient de S. Barnabé ou de ſaint Clement. Mais il eſt aiſé d'accorder cette contradiction apparente, en diſant qu'il y a eu des Auteurs Grecs qui ont crû qu'elle étoit de ſaint Paul, quant aux penſées ou même à l'original Hebreu; & de ſaint Luc, de ſaint Barnabé, ou de ſaint Clement, quant aux termes, ou quant à la Verſion Grecque. Tous les Peres Grecs qui ont écrit depuis, ont cité l'Epître aux Hebreux comme étant canonique & de ſaint Paul; & elle a été miſe au rang des Epîtres canoniques de cet Apôtre dans le Canon du Concile de Laodicée, & dans tous les autres Catalogues des Livres Canoniques de l'Egliſe Grecque. Dans la ſuite des temps les Ariens voiant qu'on ſe ſervoit de cette Lettre contre eux, la rejetterent; mais les Catholiques l'ont défenduë, comme on le peut voir dans ſaint Epiphane & dans Theodoret; & les premiers Ariens l'avoient eux-mêmes citée contre les Catholiques, comme il paroît par ſaint Hilaire & par ſaint Athanaſe. A l'égard de l'Egliſe Latine, ſaint Jerôme remarque dans ſon Epître à Dardanus, & dans ſon Commentaire ſur le chap. 6. d'Iſaïe, qu'elle n'étoit point reçûë communément par pluſieurs: *Quam Latina conſuetudo non recipit inter ſcripturas canonicas.* Il dit neanmoins en un autre endroit dans ſon Epître à Evagrius, que tous les Grecs la reçoivent, & quelques-uns des Latins: *Quam omnes Græci recipiunt, & nonnulli Latinorum.* Il eſt certain que ſaint Clement, qui eſt le plus ancien des Auteurs qui a écrit en Occident, l'a reçûë & connuë, puiſqu'il cite des Paſſages tirez de cette Epître; & Gobarus cité par Photius, l'avouë. Saint Irenée qui écrivoit auſſi parmi les Latins, en faiſoit mention, & en citoit des Paſſages dans un Livre qui contenoit pluſieurs diſputes, comme Euſebe le remarque, Liv. 5. ch. 26. Tertullien la cite, mais comme l'Ouvrage de ſaint Barnabé. Je veux, dit-il dans ſon Livre de la Pudicité, apporter par abondance de droit un témoignage d'un Compagnon des Apôtres propre à confirmer la diſcipline de ſes Maîtres. Nous avons l'Epître de ſaint Barnabé aux Hebreux. Il rapporte enſuite quelques Verſets tirez du chap. 6. de l'Epître aux Hebreux. Euſebe écrit dans ſon Hiſt. Liv. 6. chap. 20. que Caïus Prêtre de Rome dans ſon Livre contre les Cataphrygiens, ne comptoit que treize Epîtres de S. Paul, ne mettant point celle qui eſt adreſſée aux Hebreux au rang des autres: il ajoûte, qu'il y a encore quelques Romains qui ne la croient pas de l'Apôtre ſaint Paul. Euſebe, remarque

Digitized by Google

remarque auſſi dans un autre endroit, que quelques-uns ont rejetté l'Epître aux Hebreux, parce qu'ils diſoient que l'Egliſe Romaine ne la recevoit point, & ne la croïoit pas veritablement de ſaint Paul. Gobarus rapporté par Photius, Cod. 132. dit que ſaint Hippolyte & ſaint Irenée ſoûtenoient que cette Lettre n'étoit point de ſaint Paul. A l'égard de ſaint Irenée, Euſebe plus croïable que Gobarus, nous aſſûre qu'il l'avoit citée & reçûë; peut-être qu'il croïoit comme ſaint Clement d'Alexandrie, que quoique l'Original fût de ſaint Paul, la Traduction Grecque étoit d'un autre. Pour Hippolyte nous ne ſçavons point quel étoit là-deſſus ſon ſentiment. Saint Cyprien ne l'a point citée formellement: car les deux Paſſages que l'on marque comme étant tirez de cette Lettre dans l'Edition d'Angleterre, ſont en d'autres endroits de l'Ecriture: il y a même un Paſſage dans le Traité du Martyre, où ce Pere ſemble l'exclure du nombre des Epîtres de ſaint Paul. Car parlant du nombre de Sept, il dit que l'Apôtre ſaint Paul qui a fait mention de ce nombre comme legitime & certain, n'a écrit qu'à ſept Egliſes. *Apoſtolus Paulus qui hujus legitimi numeri & certi meminit, ad ſeptem Eccleſias ſcribit.* Ces ſept Egliſes ſont, les Romains, les Corinthiens, les Galates, les Epheſiens, les Philippiens, les Coloſſiens, les Theſſaloniciens. Si l'on mettoit l'Epître aux Hebreux au nombre des Lettres de l'Apôtre, il auroit écrit à huit Egliſes. Cependant il ſemble que ce Paſſage même prouve que ſaint Cyprien a reconnu l'Epître aux Hebreux pour l'Ouvrage de ſaint Paul; car il y aſſûre que cet Apôtre a fait mention de ce nombre legitime & certain de ſept. Or on ne trouve point d'endroit dans ſes Epîtres, où il en ſoit fait mention que dans le chap. 11. de l'Epître aux Hebreux, ℣. 30. Victorin dans ſon Commentaire ſur l'Apocalypſe, ne compte auſſi que ſept Egliſes à qui ſaint Paul ait adreſſé des Lettres. Philaſtre dit que quelques-uns ſoûtiennent que l'Epître aux Hebreux n'eſt pas de ſaint Paul, & que les uns l'attribuent à S. Barnabé, d'autres à S. Clement Evêque de Rome, & d'autres à S. Luc; mais il met ce ſentiment au rang des Hereſies. S. Hilaire, S. Ambroiſe, Lucifer de Cagliari & Rufin, citent l'Epître aux Hebreux ſous le nom de S. Paul. S. Jerôme abandonne le ſentiment des Latins qui rejettent l'Epître aux Hebreux hors du Canon, & ne s'éloigne pas de celui des Grecs, aſſûrant qu'elle eſt de S. Paul. Il ajoûte neanmoins qu'il n'importe de qui elle ſoit, puiſqu'elle eſt d'un Auteur de l'Egliſe, & qu'elle eſt lûë dans les Egliſes. *Nihil intereſt cujus ſit, cùm Eccleſiaſtici viri ſit, & quotidie Eccleſiarum lectione celebretur.* Epiſt. ad Dard. S. Auguſtin remarque auſſi-bien que ſaint Jerôme, que quelques-uns ont douté de la canonicité de cette Lettre, mais que les Egliſes d'Orient la reçoivent, & que leur autorité le touche; & enfin que le plus grand nombre des Auteurs la croïent de ſaint Paul *i*: C'eſt pourquoi il la met dans le Canon comme une des Epîtres de cet Apôtre, dans le ſecond Livre de la Doctrine Chrétienne, chap. 9. Elle a auſſi été miſe au même rang dans les Canons du Concile de Carthage, d'Innocent I. & du Concile de Rome ſous Gelaſe, & reçûë unanimement de toutes les Egliſes d'Occident. Voilà tout ce qu'on peut recueillir des Auteurs anciens touchant l'autorité & l'Auteur de l'Epître aux Hebreux; d'où il reſulte: Premierement, que le nom de ſaint Paul n'étoit point à la tête de cette Epître, parce qu'étant odieux aux Juifs à qui il écrivoit, il a crû qu'il étoit de la prudence de le ſupprimer. Secondement, que cette Lettre eſt des temps Apoſtoliques, puiſque ſaint Clement & les plus anciens Auteurs la citent. Troiſiémement, que toutes les Egliſes Grecques & la plûpart des Egliſes Latines l'ont toûjours reconnuë pour canonique. Quatriémement, que quoique quelques-uns en aïent douté dans l'Egliſe de Rome, & peut-être auſſi dans l'Egliſe d'Afrique, il y a eu dans ces mêmes Egliſes des Auteurs qui l'ont reconnuë pour canonique; que l'on n'a commencé à en douter que dans le troiſiéme Siecle, & que l'on a ceſſé de le faire dans le cinquiéme. Cinquiémement, que les Grecs n'ont point douté qu'elle ne fût de ſaint Paul, au moins quant aux penſées, ou quant à l'Original: mais quelques-uns ont

---

i *S. Auguſtin remarque auſſi-bien que ſaint Jerôme, &c.* Lib. 16. de Civit. Dei, cap. 22. *Deque in Epiſtola quæ inſcribitur ad Hebræos, quam plures Apoſtoli Pauli eſſe dicunt.* Idem, lib. 1. de Peccat. merit. & remiſſ. cap. 27. n. 50. *Ad Hebræos quoque Epiſtola quamquam nonnullis incerta ſit . . . magis me movet auctoritas Orientalium Eccleſiarum qua hanc etiam in Canonicis habent.* Idem in Epiſtolam ad Rom. cap. 2. *Quod proptores maximè credo, quoniam excepta Epiſtola quam ad Hebræos ſcripſit, ubi principium ſalutationis de induſtria dicitur omiſiſſe, ne Judæi qui adverſus eum pugnaciter oblatrabant, nomine ejus offenſi vel inimico animo legerent, vel omninò legere non curarent, quod ad eorum ſalutem ſcripſerat; unde nonnulli eam in Canonem ſcripturarum recipere timuerunt. Sed quoquo modo ſe habeat iſta quæſtio excepta hac Epiſtolâ, cetera omnes quæ nulla dubitante Eccleſia Pauli Apoſtoli eſſe firmantur, talem continent ſalutationem.* Idem, lib. 2. de Doctr. Chriſt. cap. 8. recenſet Epiſtolam ad Hebræos inter eas quæ ſunt Pauli Apoſtoli.

a Elle

ont été persuadez qu'elle avoit été dressée par saint Luc, ou par saint Clement de Rome, ou par saint Barnabé; & d'autres qu'elle avoit été traduite de l'Hebreu en Grec par quelqu'un de ces trois. Sixiémement, que plusieurs Latins ont douté qu'elle fût de saint Paul, & quelques-uns l'ont attribuée à saint Barnabé, d'autres à saint Clement, d'autres à saint Luc. Septiémement, qu'à tout prendre, le plus grand nombre d'Eglises & d'Auteurs l'ont attribuée à saint Paul.

Si sans s'arrêter au témoignage des Anciens, on consulte la Lettre même pour découvrir son Auteur; on y trouvera des circonstances qui ne peuvent guéres convenir qu'à saint Paul. Car il paroît qu'elle est écrite d'Italie, puisqu'il salue les Hebreux au nom des Freres d'Italie. Hebr. 13. ℣. 24. par une personne qui étoit dans les liens, mais qui attendoit sa liberté. Heb. 10. ℣ 34. & 13. ℣. 19. qui avoit Timothée pour Collegue. Hebr. 13. ℣. 23. Trois circonstances qui ne conviennent qu'à saint Paul. Il y a aussi des endroits où le caractere de saint Paul est marqué dans cette Epître. Il s'y défend en prenant sa conscience à témoin. Hebr. 13. ℣. 18. Il leur demande des priéres, il leur promet de les aller voir, & il les salue. On se sert encore du témoignage de saint Pierre, pour montrer que cette Epître aux Hebreux est de saint Paul. Il est dit dans la seconde Lettre de saint Pierre, chap. 3. ℣. 15. & 16. que saint Paul a écrit à ceux à qui saint Pierre adresse cette Lettre. Or celle de saint Pierre est adressée à des Juifs: donc saint Paul leur avoit aussi écrit une Lettre. Or il n'y a que cette seule Epître de saint Paul qui soit adressée à des Juifs. Ainsi ou la Lettre qu'il leur avoit écrite, seroit perduë, (ce qui n'a pas d'apparence) ou c'est celle-ci dont parle saint Pierre. Cet argument n'est pas tout à fait sans replique, mais il peut du moins passer pour une conjecture assez vrai-semblable.

Il est certain que cette Epître ne convient point ni à saint Luc, ni à saint Barnabé, ni à saint Clement: car à l'égard du premier il n'avoit pas assez d'autorité pour écrire ainsi aux Juifs. D'ailleurs le style de cette Lettre est bien different de celui de saint Luc; les Hebraïsmes y sont beaucoup plus frequens, & il paroît que l'Auteur étoit un homme consommé dans la science des ceremonies & des mysteres des Juifs; ce que l'on ne peut pas dire de saint Luc Gentil d'origine. Il n'y a point de raison d'attribuer cette Lettre à saint Barnabé: Tertullien est le seul des Anciens qui la cite sous son nom; elle est differente du stile de la vraie Lettre de saint Barnabé, qui est beaucoup plus rude & moins élevée que celle-ci. On ne lit point que saint Barnabé ait demeuré en Italie, ni qu'il y ait été prisonnier. Saint Clement est celui des trois à qui elle conviendroit le mieux, à cause de la ressemblance qu'il y a entre le stile & le caractere de cette Lettre, & celle qu'il a écrite aux Corinthiens. Il est vrai qu'il y a copié & imité des phrases de l'Epître aux Hebreux; mais ce n'est pas neanmoins le même stile. Les matieres qui sont traitées dans l'Epître aux Hebreux, & la maniere de les traiter sont fort diffe entes Saint Clement n'auroit pas parlé avec tant d'autorité aux Juifs, il n'auroit pas penetré si avant dans leurs ceremonie & dans leurs mysteres: il n'auroit pas témoigné tant d'empressement de retourner voir ceux à qui il écrit. Hebr. 13. ℣. 19. On objecte contre nôtre sentiment. 1. Que le stile de cette Lettre est bien different de celui de saint Paul. Toutes les autres Lettres sont d'un même caractere, celle-ci est plus élevée, écrite en termes plus choisis, d'un stile plus égal; on n'y trouve pas tant d'Hebraïsmes, on y rencontre des termes qui ne sont point dans les autres Epîtres de saint Paul. On répond que le stile d'un Auteur n'est pas toûjours le même, que saint Paul a plus travaillé cette Lettre que les autres, que le sujet de cette Lettre étant plus élevé, & ceux à qui il écrivoit plus subtils & plus instruits, il a été obligé de s'élever davantage. Au reste on y reconnoît toûjours saint Paul, on y trouve sa méthode ordinaire, ses phrases & ses mots qui lui sont particuliers. On objecte en second lieu que l'Auteur de cette Epître cite l'Ancien Testament selon la Version des Septante. On répond que si saint Paul l'a écrite en Grec, il n'est pas étonnant qu'il se soit servi de la Version commune de la Bible, & que s'il l'a écrite en Hebreu, c'est l'Interprete qui s'est servi de la Version des Septante. La troisiéme objection est fondée sur ce que l'Auteur de cette Lettre semble se mettre au rang de ceux qui ont simplement entendu les Apôtres, au lieu que saint Paul avoit été instruit par JESUS-CHRIST même. Voici le Passage que l'on allégue. Hebr. 2. ℣. 3. *Si nous negligeons une Doctrine qui nous apporte le veritable salut, qui aiant été premierement annoncée par le Seigneur même, a été confirmée parmi nous par ceux qui l'ont entenduë.* Mais ces mots, *parmi nous*, se rapportent à ceux à qui il écrit; outre qu'il ne dit pas absolument qu'elle n'a point été enseignée par JESUS-CHRIST à ceux dont il parle; mais seulement qu'après avoir été annoncée par le Seigneur, elle a été confirmée par ses Ministres. Il n'y a donc point de raison de rejetter l'Epître aux Hebreux du nombre de celles de saint Paul.

La seule conjecture que l'on pourroit tirer des objections que l'on vient d'alléguer, c'est que saint Paul avoit écrit cette Epître en Hebreu, & qu'elle a été traduite par quelque autre en

Digitized by Google

en Grec; peut-être par saint Luc, ou plûtôt par saint Clement Romain: c'est ce que saint Clement d'Alexandrie a dit, & après lui, Eusebe, saint Jerôme & la plûpart des Anciens. La raison de saint Clement, c'est que saint Paul étant Hebreu, & écrivant à des Hebreux, il y a bien de l'apparence qu'il leur a écrit en leur Langue commune, c'est à dire en Syriaque. Si saint Clement n'avoit pas sçû d'ailleurs que cette Lettre avoit été originairement écrite en Hebreu, cette raison ne seroit pas des plus convaincantes; puisque saint Jacques & saint Jean, quoiqu'Hebreux, & écrivant à des Juifs, ont écrit en Grec, & que le Grec étoit entendu dans la Palestine. Ceux qui pretendent qu'elle a été d'abord écrite en Grec, disent que l'Ecriture y est citée suivant les Septante, que l'on y trouve des Idiotismes Grecs, comme les termes de διαθήκη & de διατίθεσθαι, pour signifier un Testament & tester; & l'interprétation du mot de *Melchisedech* en Grec, chap. 7. ℣. 2. Mais on peut répondre que toutes ces choses sont de l'Interprete, & qu'il n'est pas necessaire de s'écarter pour cela du sentiment des Anciens.

Cette Lettre est sans doute adressée *aux Hebreux*. Ce nom convient particulierement aux Juifs de la Palestine. Les autres Juifs répandus dans les Provinces de Grece, à qui saint Pierre adresse ses Lettres, étoient appellez Hellenistes. On peut encore prouver que l'Epître de saint Paul est écrite aux Juifs d'une même Province, parce que l'Auteur leur promet de les aller voir avec Timothée. Cela ne se pourroit gueres dire à des Juifs dispersez en plusieurs contrées, & convient beaucoup mieux aux Juifs de Jerusalem, ou de la Palestine.

Le temps de cette Lettre est encore assez marqué; elle est écrite de Rome dans le temps que Timothée avoit été mis en liberté, & pendant que saint Paul étoit dans les liens, ou bien peu de temps après qu'il en fut delivré. Car il loue ceux à qui il écrit de ce qu'ils ont compati à ses liens, Hebr. 10. ℣. 34. selon le Texte Grec qui porte précisément: *Vous avez compati à mes liens:* ce qui marque qu'il venoit d'être délivré aussi-bien que Timothée. C'est donc à la fin du temps qu'il demeura la premiere fois à Rome, & peu de temps avant qu'il en partit, au commencement de l'an 63.

Le dessein de saint Paul dans cette Lettre, est de persuader les Hebreux de l'excellence de la Loi nouvelle au dessus de l'ancienne. Pour l'executer il leur represente combien le Fils de Dieu est au dessus des Anges & de Moïse, & combien son Sacerdoce & son Sacrifice surpassent le Sacerdoce & les Sacrifices de la Loi donnée par Moïse. Il montre que les ceremonies, les sacrifices & les observances de la Loi étoient des figures de Jesus-Christ, & qu'elles ont été accomplies en sa personne & par son ministere. Il prouve que l'on n'est justifié que par la Foi. Il répand dans toute sa Lettre de saints avis, & recommande aux Hebreux d'avoir de la patience dans les persecutions, de la Foi, de l'Esperance & de la Charité. Elle est pleine d'excellentes allegories & de sentimens élevez exprimez d'une maniere sublime. Enfin c'est de toutes les Epîtres de saint Paul, celle qui est la plus longue, la plus méthodique & la plus égale dans toutes ses parties, & où il traite une même matiere avec le plus de profondeur & d'étenduë. Neanmoins toutes les Epîtres de saint Paul sont sçavantes, instructives, persuasives, nobles & touchantes. Si ses termes ne sont pas toûjours les plus élegans, le tour de l'expression est grand, élevé, grave, sententieux, méthodique, plein d'art & de figures. Il sçait accompagner ses reproches & ses reprimandes, de douceur & de charité. Il parle avec autorité, & cependant avec humilité. La vehemence & la force de son discours sont mêlées d'agrément & de prudence. Enfin il conserve par tout le caractere qu'il a lui-même marqué de se faire tout à tous pour gagner tout le monde. Il est dit dans la seconde Epître de saint Pierre, chap. 3. ℣. 16. *Qu'il y a dans les Epîtres de saint Paul quelques endroits difficiles à entendre:* Ce qui peut venir ou de l'obscurité des choses mêmes dont il traite, *qui a donné occasion*, comme dit encore saint Pierre, *à des hommes legers de détourner les paroles de saint Paul en de mauvais sens, & d'en abuser, aussi-bien que des autres Ecritures à leur propre ruïne*; ou même du stile de saint Paul, qui n'est pas également clair par tout, à cause des longs & frequens Hyperbates dont il se sert, des termes qui lui sont particuliers, des expressions ou sous-entendus ou superflus, des transitions d'une matiere à une autre, & de quelques autres irregularitez de son discours.

§. IX.

Des Epîtres Catholiques en general; & de celle de saint Jacques en particulier. De qui elle est. Combien il y a de saints Jacques. Vie de saint Jacques Frere du Seigneur, Auteur de cette Epître. Argument de cette Lettre.

Les Epîtres qui suivent celles de saint Paul ont été appellées *Catholiques*, c'est à dire *universelles*; parce que si l'on excepte les deux dernieres de saint Jean, elles ne sont pas écrites aux Fidéles d'une Ville, comme celles de saint

Paul, mais à des Chrétiens diſperſez dans pluſieurs Païs. Quelques Latins les ont appellées *Canoniques*, ſoit en confondant ce nom avec celui de *Catholiques*, ſoit pour marquer qu'elles étoient auſſi du Canon des Livres du Nouveau Teſtament.

Ces Lettres ſont au nombre de ſept; ſçavoir l'Epître de ſaint Jacques, les deux Epîtres de ſaint Pierre, les trois de ſaint Jean & celle de ſaint Jude. C'eſt là l'ancien ordre de ces Lettres, ſuivi dans le Canon du Concile de Laodicée, par Euſebe, par ſaint Cyrille de Jeruſalem, par ſaint Athanaſe dans l'Epître Feſtale, & par l'Auteur de l'Abregé de l'Ecriture, qui lui eſt attribué; par ſaint Gregoire de Nazianze, par ſaint Jerôme dans ſa Lettre à Paulin, par ſaint Jean Damaſcene, par Nicephore, & dans tous les Manuſcrits Grecs. L'Auteur d'un Prologue ſur les ſept Epîtres Canoniques, attribué vulgairement à ſaint Jerôme, ſe trompe donc, quand il dit que chez les Grecs l'ordre des ſept Epîtres Canoniques eſt different de celui qui ſe trouvoit dans les Exemplaires Latins. Ce Prologue eſt à la verité fort ancien, & ſe trouve dans les plus anciens Manuſcrits Latins; mais il n'eſt pas de ſaint Jerôme, comme le Pere Martianay l'a fait voir; 1. Parce que cet Auteur donne à ces ſept Epîtres, le nom de *Canoniques*, dont ſaint Jerôme ne s'eſt point ſervi, mais les a toûjours appellées *Catholiques*. 2. Parce que, ce qu'il dit de la difference de l'ordre des Exemplaires Grecs & des Latins ſur ce ſujet, eſt faux. 3. Parce que le ſtile de cette Préface eſt barbare & bien different de celui de ſaint Jerôme. Je ſouſcris en cela au ſentiment du Pere Martianay; mais je ne crois pas comme lui, que ſaint Jerôme ait ſuivi un autre ordre dans les Epîtres Canoniques: car quoique Caſſiodore en rapportant la diviſion des Livres de l'Ecriture ſelon ſaint Jerôme, mette les deux Epîtres de ſaint Pierre les premieres, les quatorze Epîtres de ſaint Paul au ſecond rang, & enſuite les trois de ſaint Jean, celle de ſaint Jacques & celle de ſaint Jude, enfin les Actes des Apôtres & l'Apocalypſe; il eſt viſible que c'eſt un renverſement de l'ordre ancien des Livres du Nouveau Teſtament que Caſſiodore a fait pour ſuivre le rang des Apôtres. Il eſt plus ſûr de s'en tenir à l'ordre que ſaint Jerôme obſerve lui-même dans l'Epître à Paulin. Saint Auguſtin dans ſon Livre de la Doctrine Chrêtienne, fait auſſi le dénombrement des Livres du Nouveau Teſtament, d'une maniere particuliere; car aprés les quatre Evangiles, il met les quatorze Epîtres de ſaint Paul, les deux de ſaint Pierre, les trois de ſaint Jean, celle de ſaint Jude, celle de ſaint Jacques, les Actes des Apôtres & l'Apocalypſe. C'eſt encore un ordre arbitraire & different de celui qui étoit reçû dans l'Egliſe. Il y a neanmoins des Manuſcrits Latins, où les deux Epîtres de ſaint Pierre ſont les premieres des ſept Catholiques; quoique les autres y ſoient dans le même rang. C'eſt auſſi l'ordre dans lequel ces Epîtres ont été nommées dans le Canon Apoſtolique, & dans les Canons des Conciles de Florence & de Trente. L'ordre vulgaire eſt gardé dans les Verſions Orientales.

Le ſujet des ſept Epîtres Catholiques, eſt plus moral que dogmatique. Saint Auguſtin remarque avec raiſon, que le principal but de ces Lettres, eſt d'établir cette verité; que la Foi ne peut nous ſauver, ſi elle n'eſt accompagnée des bonnes œuvres. Saint Jerôme dans ſa Lettre 103. à Paulin, dit de ces Epîtres, qu'elles ſont auſſi myſtiques que ſuccinctes, courtes & longues tout enſemble; courtes, par rapport aux termes; longues par rapport aux Sentences, enſorte qu'il y a peu de perſonnes qui les entendent parfaitement. Il faut pourtant avoüer qu'elles ſont beaucoup plus claires que celles de ſaint Paul. Quoique quelques Anciens aient douté de la Canonicité de quelques-unes de ces Epîtres, ſçavoir de celle de ſaint Jacques, de la ſeconde de ſaint Pierre, de la ſeconde & de la troiſiéme de ſaint Jean, & de celle de ſaint Jude, comme Euſebe & ſaint Jerôme l'ont remarqué, elles ont été miſes neanmoins au rang des Livres Canoniques dans tous les anciens Canons ou Catalogues des Livres du nouveau Teſtament de l'Egliſe Grecque & Latine; tels que ſont ceux du Concile de Laodicée, d'Origenes, de ſaint Clement d'Alexandrie, de ſaint Cyrille de Jeruſalem, de ſaint Gregoire de Nazianze, d'Amphiloque, de ſaint Athanaſe, de ſaint Jerôme, de Rufin, de ſaint Auguſtin, du Concile de Carthage, d'Innocent I. &c. Elles ont été citées communément par les Peres comme des Livres de l'Ecriture-Sainte.

La premiere des Epîtres Catholiques, porte le nom de ſaint Jacques. Mais pour en bien connoître l'Auteur, il eſt bon d'éclaircir quelques difficultez que l'on peut faire ſur les Apôtres qui ont porté le nom de *Jacques*, & ſur leur Hiſtoire. L'Evangile nous apprend que ſaint Jean fils de Zebedée & de Salomé avoit un frere nommé *Jacques*, qui fut appellé par JESUS-CHRIST à l'Apoſtolat avec ſon frere. Il eſt encore certain par l'Hiſtoire des Actes des Apôtres, que celui-ci eut la tête tranchée par l'ordre d'Herode Agrippa. Ce fut quelque temps avant la Fête des Azymes, en laquelle ſaint Pierre fut arrêté l'an 44. de JESUS-CHRIST. Saint Clement d'Alexandrie cité par Euſebe, rapporte que ſon Accuſateur touché de ſa conſtance, ſe convertit, & qu'il ſouffrit

Digitized by Google

souffrit le Martyre avec lui. Saint Jacques Frere du Seigneur eſt certainement different de celui dont nous venons de parler; car ſa Mere s'appelloit Marie, & ſes Freres, Joſés, Judas & Simon. Il eſt appellé par ſaint Marc *le Petit* ou le *Mineur*, μικρὸς, pour le diſtinguer de ſaint Jacques Frere de ſaint Jean: Et ſaint Paul dans l'Epître aux Galates, le déſigne par ſa qualité de Frere du Seigneur. Il eut le ſurnom de *Juſte*, & fut le premier Evêque de Jeruſalem après la mort de Jesus-Christ. Il y ſouffrit le Martyre la 60. année de nôtre Ere, comme nous avons remarqué en un autre endroit. Il eſt donc certain que celui-ci eſt different de Jacques fils de Zebedée. Mais il n'eſt pas ſi aiſé de decider, s'il eſt different de Jacques fils d'Alphée, qui eſt un des douze Apôtres, ou ſi c'eſt le même qui eſt fils d'Alphée & Frere de Nôtre Seigneur. Pour décider cette queſtion, il faut rechercher quels étoient le Pere & la Mere de Jacques Frere de Nôtre Seigneur, & en quel ſens cette qualité lui appartient.

La plûpart des anciens ont crû qu'il étoit fils de Joſeph, mais d'une autre Femme, à qui ſaint Epiphane donne le nom d'*Eſca*. C'eſt le ſentiment d'Origenes, d'Euſebe, de ſaint Gregoire de Nyſſe, de ſaint Epiphane, d'Amphiloque, de ſaint Chryſoſtome en quelques endroits, du faux Hippolyte cité par Nicephore; & entre les Latins, de ſaint Hilaire, de l'Auteur du Commentaire ſur les Epîtres de ſaint Paul, qui porte le nom de ſaint Ambroiſe, de Pelage, & de quelques autres. Saint Ambroiſe & ſaint Auguſtin laiſſent la choſe indéciſe; mais ſaint Jerôme s'eſt élevé fortement contre cette opinion, & a ſoûtenu que ſaint Jacques eſt appellé Frere de Nôtre Seigneur, parce qu'il étoit fils d'une femme que ſaint Jean appelle Marie de Cléophas, & Sœur de la Vierge. D'autres diſent après Hegeſippe, que Cléophas étoit Frere de ſaint Joſeph, & Pere de ſaint Jacques, ou ſelon d'autres, Pere de Marie Mere de ſaint Jacques. De quelque maniere que ce ſoit, ſaint Jacques ſe trouvera proche parent de Nôtre Seigneur. Ce qui ſuffit, dit-on, pour qu'on lui puiſſe donner le nom de Frere. Il faut avoüer neanmoins que la maniere dont les Juifs en parlent dans l'Evangile de ſaint Marc, ſemble marquer quelque choſe de plus; car ils diſent: *N'eſt-ce pas-là cet Ouvrier Fils de Marie, Frere de Jacques, de Joſés, de Judas & de Simon? Et ſes Sœurs ne ſont-elles pas ici parmi nous?* Marc 6. ℣. 3. On voit que ſes Freres accompagnoient ordinairement Marie Mere de Nôtre Seigneur, *Matth.* 11. & même Nôtre Seigneur, *Joan.* 2. Ce qui donne lieu de croire qu'ils étoient d'une même famille, & que Joſeph & Marie paſſoient pour leurs Pere & Mere. D'où l'on pourroit inferer que Jacques & ſes Freres étoient fils de Joſeph que l'on croïoit Pere de Nôtre Seigneur; mais d'une autre femme, & que Marie Mere de Nôtre Seigneur, Epouſe de Joſeph étoit leur Belle-mere. Mais il y a contre cette opinion, une objection qui paroît indiſſoluble; c'eſt que Jacques & ſes Freres avoient encore leur Mere vivante dans le temps de la Paſſion de Nôtre Seigneur, puiſqu'il eſt dit dans l'Evangile de ſaint Matthieu, chap. 27. ℣. 55. & 56. *Qu'il y avoit au pied de la Croix pluſieurs femmes, entre leſquelles étoient Marie Magdelaine; Marie Mere de Jacques & de Joſeph, & la Mere des fils de Zebedée.* Et en ſaint Marc, chap. 15. ℣. 40. *Il y avoit auſſi-là des femmes qui regardoient de loin, entre leſquelles étoient Marie Magdelaine, Marie Mere de Jacques le Petit & de Joſeph, & Salomé.* Cette derniere eſt la Mere des enfans de Zebedée, & la ſeconde eſt peut-être celle qui eſt appellée dans l'Evangile de ſaint Jean, *Marie de Cleophas*, Sœur de la Mere de Jesus: Voici les termes de l'Evangile de ſaint Jean, chap. 19. ℣. 25. *La Mere de Jesus, & la Sœur de ſa Mere Marie de Cleophas, & Marie Magdelaine étoient prés de la Croix.* Il eſt dit auſſi en ſaint Matthieu, chap. 28. ℣. 1. & en ſaint Marc, chap. 16. ℣. 1. Que Marie Mere de Jacques vint avec Marie Magdelaine au Tombeau de Nôtre Seigneur. Il n'y a pas d'apparence que Joſeph eût épouſé la Vierge Marie, aiant une autre femme vivante; & par conſequent, puiſque la Mere de Jacques vivoit encore à la Mort de Nôtre Seigneur, on ne peut pas dire qu'il fût fils de Joſeph d'une autre femme. Saint Gregoire de Nyſſe, & les autres Auteurs qui ſoûtiennent ce ſentiment, ſont obligez de dire que Marie Mere de Jacques eſt la Vierge Mere de Nôtre Seigneur, vulgairement appellée Mere de Jacques, parce qu'elle étoit femme de Joſeph ſon Pere, & par conſequent ſa Belle-mere. Puiſqu'il eſt fait mention, " dit ſaint Gregoire de Nyſſe dans le ſecond Sermon de la Reſurrection, de pluſieurs Maries " dans l'Evangile, il nous en faut diſtinguer trois " en tout, dont ſaint Jean a parlé quand il a dit: " Il y avoit prés de la Croix de Jesus, ſa Mere, " la Sœur de ſa Mere Marie de Cleophas, & " Marie Magdelaine; car nous ſommes perſuadez que Marie appellée dans les autres Evangeliſtes Mere de Jacques & de Joſeph, eſt la " Mere de Dieu. Anaſtaſe de Nicée a copié ce " Paſſage de ſaint Gregoire de Nyſſe. Saint Chryſoſtome eſt de même avis dans l'Homelie 89. ſur ſaint Matthieu: Quelles étoient, dit-il, ces " femmes? C'étoit ſa Mere, qu'il appelle Mere " de Jacques. Theophylacte dit auſſi la même " choſe dans ſon Commentaire; & entre les Latins Sedulius doit être de même ſentiment,

Digitized by Google

puiſqu'il dit que Marie Mere de Nôtre Seigneur étoit de celles qui allerent à ſon Tombeau pour embaûmer ſon Corps. Saint Jerôme au contraire combat cette opinion par pluſieurs raiſons, mais la meilleure à mon avis eſt celle-ci : Si, „ dit-il, cette Marie eût été la Mere de Nôtre „ Seigneur, les Evangeliſtes lui auroient plûtôt „ donné ce nom comme ils font dans les autres „ endroits, que celui de Mere de Jacques & de „ Joſeph : & certes, il n'y a point d'apparence, que les Evangeliſtes aient appellé en ce ſeul endroit Marie Mere de Jacques, plûtôt que Mere de JESUS. C'eſt donc avec raiſon que ſaint Jerôme rejette ce ſentiment ; mais il ſuppoſe que Marie Mere de Jacques, eſt la même que Marie de Cléophas, que ſaint Jean appelle Sœur de la Mere du Seigneur. Theodoret eſt de même avis, & ſuit en cela ſaint Chryſoſtome, qui dit en un endroit, que Jacques Frere de Nôtre Seigneur, étoit fils de Cleophas. Cela ne ſe trouve neanmoins en aucun endroit des Evangiles ; au contraire ſi le Frere de Nôtre Seigneur eſt un des douze Apôtres comme on le croit, il eſt dit fils d'Alphée, & non pas de Cleophas. Saint Jerôme croit que le même homme s'appelloit Alphée & Cleophas. C'eſt une ſuppoſition qui n'eſt appuiée d'aucune preuve. D'autres croient que Marie Mere de Jacques a été appellée Marie de Cleophas du nom de ſon Pere ; & qu'ainſi Cleophas étoit le grand Pere de Jacques, & qu'Alphée étoit ſon Pere. Saint Jerôme apporte auſſi cette ſolution, qui eſt la ſeule que Theophylacte approuve. Mais Hegeſippe plus ancien Auteur que tous ceux dont nous venons de parler, nous aſſûre que Simeon l'un des Freres de ſaint Jacques, étoit fils de Cleophas & de Marie ſa femme, & que Cleophas étoit Oncle paternel de Nôtre Seigneur, c'eſt à dire Frere de Joſeph ; & qu'ainſi Jacques, Jude, Simeon & Joſés étoient Couſins germains de Nôtre Seigneur, & ſes Freres du côté de Joſeph, qui étoit reputé ſon Pere, & ſes Freres en ce ſens. Ainſi ſelon Hegeſippe, Marie de Cleophas n'étoit pas la propre Sœur de Marie Mere de Nôtre Seigneur, mais ſeulement la femme de Joſeph, & par conſequent ſa Belle-ſœur. En effet, il n'y a guere d'apparence que deux propres Sœurs euſſent toutes deux le même nom de Marie.

Suppoſant tout ce que nous venons de dire de la Famille de Jacques Frere de Nôtre Seigneur, il eſt aſſez difficile de décider, ſi Jacques Frere de Nôtre Seigneur eſt le même que Jacques fils d'Alphée, qui eſt l'un des douze Apôtres. La ſeule raiſon qui le puiſſe faire croire, c'eſt que le Frere de Nôtre Seigneur étoit un des Apôtres, comme ſaint Paul le témoigne dans ſon Epître aux Galates, chap. 1. ℣. 17. *Je ne fuis point*, dit-il, *retourné à Jeruſalem pour voir ceux qui étoient Apôtres avant moi.* ℣. 19. *Et je ne vis aucun des Apôtres, ſinon Jacques Frere du Seigneur.* Et dans le Chap. 2. verſ. 1. *Quatorze ans aprés j'allai de nouveau à Jeruſalem, &c. Jacques, Cephas & Jean, qui paroiſſoient être les Colomnes de l'Egliſe.* Quelques Auteurs ont entendu ce dernier Paſſage de Jacques fils de Zebedée ; mais cela ne peut être, puiſque ce voiage de ſaint Paul à Jeruſalem arriva aprés ſa mort peu de temps avant le Concile de Jeruſalem, où ſaint Jacques Frere du Seigneur aſſiſta comme un des Apôtres. S'il eſt Apôtre, il eſt du nombre des douze. Or il n'y en a que deux du nom de Jacques, le fils de Zebedée & le fils d'Alphée. Le Frere du Seigneur n'eſt pas certainement le fils de Zebedée, c'eſt donc le fils d'Alphée : on pourroit dire que le nom d'Apôtre étoit plus general, & ſe donnoit à tous ceux qui annonçoient l'Evangile avec autorité : mais la maniere dont parle ſaint Paul de l'Apoſtolat de Jacques Frere du Seigneur, fait croire qu'il l'a pris dans un autre ſens ; car il déclare qu'il étoit un des anciens Apôtres : *Ad anteceſſores meos Apoſtolos* : de la même maniere que ſaint Pierre l'étoit, & qu'il étoit une des Colomnes de l'Egliſe, avec Cephas & Jean. Tout cela ne convient proprement qu'à l'un des douze Apôtres.

Neanmoins ceux qui voudroient ſoûtenir l'opinion contraire, pourroient dire que ſaint Jacques étoit Apôtre d'une maniere excellente & particuliere, quoiqu'il ne fût pas du nombre des Douze, parce qu'il avoit reçû, comme ſaint Paul, ſa Miſſion de JESUS-CHRIST même : Ce que ſaint Clement d'Alexandrie ſemble inſinuer, quand il dit dans un Paſſage rapporté par Euſebe, Liv. 2. de ſon Hiſtoire, chap. 1. Que le « Seigneur aprés ſa Reſurrection, lui avoit com- « muniqué le don de la Science, comme à ſaint « Pierre & à ſaint Jean. Et ſaint Paul même par- « lant dans ſa premiere Epître aux Corinthiens, chap. 15. de ceux à qui JESUS-CHRIST avoit apparu aprés ſa Reſurrection, dit *qu'il s'eſt fait voir d'abord à Cephas, puis aux douze Apôtres, qu'aprés il a été vû de cinq cens Freres ; qu'enſuite il s'eſt fait voir à Jacques, puis à tous les Apôtres.* Saint Paul ſemble diſtinguer en cet endroit Jacques, des douze Apôtres ; & c'eſt ainſi que ſaint Cyrille a pris ce Paſſage dans les 4. & 14. Catecheſes. Pluſieurs Anciens ſemblent auſſi avoir crû que ſaint Jacques Frere du Seigneur & Evêque de Jeruſalem, n'étoit pas du nombre des douze Apôtres. Hegeſippe rapporté par Euſebe, Liv. 2. chap. 23. dit *que Jacques Frere du Seigneur, prit ſoin de l'Egliſe avec les Apôtres*, ou comme d'autres traduiſent, *aprés les Apôtres* : Il ne le croioit donc

Digitized by Google

pas l'un des Apôtres. Auſſi ne dit-il pas ſeulement qu'il y avoit deux perſonnes qui portoient le nom de *Jacques*, il dit qu'il y en avoit pluſieurs. S. Clement d'Alexandrie rapporté par le même Euſebe, „ Liv. 2. chap. 1. dit que S. Pierre, S. Jacques (fils de „ Zébedée) & S. Jean, que Nôtre Seigneur avoit „ préferés aux autres, n'avoient point conteſté „ pour le rang, mais choiſi Jacques ſurnommé le „ Juſte pour Evêque de Jeruſalem. Euſebe dit lui-même dans le Chap. 12. du premier Livre, que „ Jacques étoit un des ſoixante & douze Diſciples, „ & l'un des Freres de Nôtre Seigneur. S. Gregoire de Nyſſe le diſtingue plus nettement qu'aucun autre, de Jacques fils d'Alphée; & il prétend même que la raiſon pour laquelle le Frere de Nôtre Seigneur eſt appellé *le Petit*, c'eſt parce qu'il n'étoit pas du nombre des Apôtres. S. Chryſoſtome le met en pluſieurs endroits au nombre de ceux qui ne furent convertis qu'après la Reſurrection de Nôtre Seigneur. L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques, le faux Dorothée, Glycas & les nouveaux Grecs diſtinguent le Frere du Seigneur, de Jacques d'Alphée. Aucun des Peres ne s'eſt expliqué nettement ſur cette queſtion, à l'exception de S. Jerôme qui varie lui-même: car dans ſon Traité contre Helvidius, il ſoûtient fortement que S. Jacques Frere du Seigneur, eſt le fils d'Alphée; mais il ſemble en douter dans le Commentaire ſur le premier Chapitre aux Galates, & ſuit le ſentiment contraire dans ſon Expoſition ſur le dix-ſeptiéme Chapitre d'Iſaïe. L'ancien Martyrologe qui porte le nom de S. Jerôme, diſtingue auſſi le fils d'Alphée du Frere de Nôtre Seigneur. Enfin l'on peut alleguer tous les Anciens contre le ſentiment de ceux qui croïent que Jacques Frere du Seigneur, eſt l'Apôtre; car le Frere du Seigneur eſt ſelon la plûpart fils de Joſeph, & ſelon ceux-ci il ne peut être le fils d'Alphée; ſelon les autres il eſt fils de Cleophas, & non d'Alphée. On pourroit peut-être s'imaginer qu'il a été ſurnommé *d'Alphée*, du nom de ſon Frere, & non pas du nom de ſon Pere, comme ſaint Jude eſt ſurnommé *de Jacques* ſon Frere. Mais Alphée ne ſe trouve point entre les Freres de S. Jacques, dont il eſt fait mention dans l'Evangile: ſelon Hegeſippe, Simon Frere de Jacques étoit propre fils de Cleophas, & Cleophas Frere de Joſeph. Il n'eſt donc pas fils d'Alphée. Si Alphée Pere de ſaint Jacques l'Apôtre étoit auſſi Pere de Levi le Publicain ou de ſaint Matthieu, qui avoit un Pere de ce nom, comme il eſt marqué dans l'Evangile de ſaint Marc; l'Apôtre fils d'Alphée Frere de S. Matthieu, ne peut être S. Jacques Frere du Seigneur, comme Theodoret l'a remarqué. Mais il n'eſt pas neceſſaire qu'Alphée pere de S. Matthieu, ſoit le même Alphée qui eſt le pere de S. Jacques: On peut même dire que les noms de Cleophas & d'Alphée ne ſont pas differens, parce que le mot Syriaque compoſé des mêmes lettres, peut être prononcé *Alphai* & *Cleophi*. Si cette conjecture a lieu, on aura le dénouëment de toutes les difficultez que nous avons propoſées juſqu'à preſent: car S. Jacques ſera fils de Marie femme de Cleophas ou d'Alphée Frere de S. Joſeph; & par conſequent Couſin germain de Nôtre Seigneur: Simon, Jude & Joſés ſeront auſſi ſes Freres: S. Jacques Frere de Nôtre Seigneur ſera l'Apôtre appellé fils d'Alphée: Simon le Chananéen, ou le Zelé, qui eſt auſſi l'un des Apôtres, ſera ſon Frere, auſſi-bien que S. Jude appellé par S. Luc *Jude de Jacques*, & par les deux autres Evangeliſtes, *Thaddée*: Etainſi des quatre Freres ou Couſins de Nôtre Seigneur, il y en aura eu trois Apôtres. C'eſt-là tout ce que nous pouvons imaginer de plus vrai-ſemblable ſur ce ſujet.

§ Quelque Hypotheſe que l'on ſuive, il eſt conſtant que l'Auteur de l'Epître Canonique eſt Jacques le Juſte Frere du Seigneur, Evêque de Jeruſalem, & qu'on ne peut l'attribuer à Jacques fils de Zebedée, puiſqu'elle eſt adreſſée aux Juifs convertis diſperſez hors de la Judée, & que le fils de Zebedée étoit mort avant que l'Evangile fût preché hors de la Paleſtine. Euſebe, Liv. 2. de ſon Hiſt. chap. 23. dit qu'on lui attribuë l'Epître de S. Jacques, qui eſt la premiere des ſept Epîtres que l'on appelle Catholiques, quoique quelques-uns la croient fauſſe & ſuppoſée, & qu'il n'y ait qu'un petit nombre d'anciens Auteurs qui en aïent fait mention. S. Jerôme dit auſſi dans ſon Catalogue des Ecrivains Eccleſiaſtiques, que S. Jacques Frere de Nôtre Seigneur eſt Auteur de cette Lettre, quoique l'on diſe qu'elle a été publiée par un autre ſous ſon nom, & il ajoûte qu'avec le temps elle a acquis de l'autorité. Mais quoique Euſebe & S. Jerôme aient remarqué que quelques-uns avoient douté de l'autorité de cette Lettre, il eſt vrai neanmoins qu'elle étoit de leur temps dans le Canon des Livres ſacrez du Nouveau Teſtament, & la premiere des ſept Epîtres Canoniques, comme ils le reconnoiſſent eux mêmes: elle ſe trouve auſſi dans tous les Canons anciens des Egliſes Grecque & Latine, & elle eſt citée par les Anciens *a*.

Elle

a *Elle ſe trouve auſſi dans tous les Canons anciens des Egliſes Grecque & Latine, & elle eſt citée par les Anciens.*] Elle eſt dans les Canons du Concile de Laodicée, du Concile de Carthage, de ſaint Cyrille de Jeruſalem, de ſaint Gregoire de Nazianze, d'Amphiloque, de ſaint Athanaſe, de Rufin, de ſaint Auguſtin, d'Innocent I. &c. Elle a été reçûë par ſaint Clement d'Alexandrie, & citée ſous le nom de

Digitized by Google

Elle eſt adreſſée aux douze Tribus diſperſées hors de la Judée, c'eſt à dire aux Juifs convertis répandus parmi les Gentils dans les diverſes parties du monde. Saint Jacques comme Apôtre des Juifs & Evêque de Jeruſalem avoit une inſpection particuliere ſur les Juifs convertis ; c'eſt pourquoi il leur écrit en cette qualité cette Lettre qui eſt toute de morale, dans laquelle il leur donne d'excellentes Inſtructions touchant la patience, la charité, la pratique des bonnes œuvres, la retenuë dans les paroles, la paix que l'on doit garder avec ſes Freres, l'humilité, & les autres vertus Chrêtiennes. Il y parle auſſi de l'Onction des malades, & de la Confeſſion que les Chrêtiens ſe doivent faire les uns aux autres de leurs pechez. Elle eſt écrite avec beaucoup de ſimplicité & d'onction, & pleine de penſées ſolides & naturelles. Quoiqu'on n'en ſçache pas préciſément le temps, il y a de l'apparence qu'il l'a écrite peu de temps avant ſa mort.

§. X.

Des deux Epîtres de ſaint Pierre. Que la ſeconde eſt veritablement de lui.

SImon fils de Jonas Frere d'André, étoit de Betſaïde Bourg de Galilée. Il faiſoit ordinairement ſa demeure dans la Ville de Capharnaüm. Il fut amené à JESUS-CHRIST par ſon Frere, & Nôtre Seigneur changea ſon nom en celui de *Cephas*, c'eſt à dire *Pierre*. Quelque temps aprés JESUS-CHRIST lui ordonna de le ſuivre, & le choiſit pour le premier de ſes Apôtres. Il n'eſt pas neceſſaire de rapporter ici ce que les Evangeliſtes ont dit des actions de ſaint Pierre pendant la Vie de Nôtre Seigneur, ni ce qui eſt écrit dans les Actes, de ſes Prédications & de ſes Voïages: Ce ſont des choſes aſſez connuës. Nous avons auſſi traité ailleurs de ſon voïage à Rome, & de ſon Martyre qu'il a ſouffert, ſelon ce que nous en avons dit, la 65. année de l'Ere vulgaire; de ſorte qu'il ne nous reſte plus qu'à parler de ſes deux Epîtres.

La premiere a toûjours été reçûë dans toutes les Egliſes, comme Canonique & comme étant veritablement de ſaint Pierre, dont elle porte le nom. Nous avons fait voir ailleurs qu'elle eſt plûtôt écrite de Babylone que de Rome, qu'il y a de l'apparence qu'il l'a compoſée quelque temps aprés qu'il fut délivré de priſon vers l'an 45. de Nôtre Seigneur, & qu'elle eſt certainement écrite depuis que les Diſciples de JESUS-CHRIST portoient le nom de Chrêtiens ; c'eſt à dire au moins neuf ans aprés la Mort de JESUS-CHRIST. Elle eſt adreſſée *aux Elûs étrangers de la Diſperſion du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Aſie & de la Bithynie*; c'eſt à dire aux Juifs convertis diſperſez dans ces Provinces. Elle leur fut envoïée par Silvain ou Silas. Quelques-uns ont crû qu'elle avoit été écrite en Hebreu; mais c'eſt ſans fondement : elle eſt toute morale & renferme quantité d'Exhortations & d'Inſtructions pour toute ſorte d'Etats. Le deſſein general, comme il le dit lui-même à la fin, eſt de montrer que la vraïe grace de Dieu eſt la Foi & la vie des Chrêtiens. Elle eſt écrite avec une ferveur & une vehemence digne du premier des Apôtres.

On a douté quelque temps de l'autorité de la ſeconde Epître de S. Pierre, comme Origenes, Euſebe, S. Jerôme & Amphiloque l'ont remarqué. Ce qui a fait que les Anciens en ont douté, c'eſt la difference du ſtile qui leur paroiſſoit entre la premiere & la ſeconde des Lettres qui portent le nom de S. Pierre. Saint Jerôme trouve que le ſtile & le caractere de ces deux Epîtres, eſt tres-different, auſſi-bien que la conſtruction des mots; mais il rejette cela ſur les differens Secretaires dont il s'eſt ſervi. *Et duæ Epiſtolæ quæ feruntur Petri, ſtylo inter ſe & characſtere diſcrepant, ſtructuráque verborum. Ex quo intelligimus pro neceſſitate rerum diverſis eum uſum interpretibus.* Didyme a crû que cette Epître étoit falſifiée; mais c'eſt, parce qu'il n'a pas compris le ſens du chap. 3. C'eſt ce même Chapitre qui a fait penſer à Grotius, qu'elle étoit écrite aprés la priſe de Jeruſalem ; parce qu'il y eſt parlé de la ruine du monde, qui ne devoit arriver qu'aprés la priſe de cette Ville. Surquoi il fonde cette conjecture, que Simeon Evêque de Jeruſalem eſt Auteur de cette Lettre, & que l'Inſcription qui porte le nom de Simon Pierre Apôtre de JESUS-CHRIST, eſt corrompuë; mais cela ſe dit ſans fondement, & il n'eſt pas neceſſaire que Jeruſalem fût détruite, afin que les

---

l'Apôtre ſaint Jacques Frere du Seigneur, par Origenes dans ſa troiſiéme Homelie ſur l'Exode, & dans ſon Commentaire ſur l'Epître aux Romains, par ſaint Athanaſe, par ſaint Hilaire, par ſaint Cyrille de Jeruſalem, par ſaint Baſile, par ſaint Ambroiſe, par ſaint Epiphane, par ſaint Jerôme, par ſaint Auguſtin, &c. Il ne faut pas s'étonner qu'étant aſſez courte, & ne contenant preſque que des Inſtructions morales, elle n'ait pas été citée par de plus anciens Peres.

a *d'Edeſſe.*]

Digitized by Google

les Fidéles crûſſent que la fin du monde & le jour du Jugement étoient proches: au contraire il y a lieu de croire qu'ils étoient dans la perſuaſion que l'un & l'autre devoient arriver en même temps, parce que Jesus-Christ les avoit prédits enſemble. L'Auteur de cette Lettre s'y fait connoître clairement non ſeulement par l'Inſcription, mais encore par ce qu'il dit dans les Verſets 16. 17. & 18. du Chapitre premier: Qu'il a été preſent à la Transfiguration de Nôtre Seigneur; & dans le premier Verſet du Chapitre troiſiéme: Que c'eſt la ſeconde Lettre qu'il écrit à ceux à qui celle-ci eſt adreſſée. Ces caracteres marquent aſſez clairement que ſaint Pierre en eſt Auteur. Si cela n'étoit, il faudroit dire que l'Auteur ſeroit un impoſteur; ce qui ne s'accorde pas avec le ſujet de cette Lettre, ni avec la maniere dont elle eſt écrite. Auſſi ſe trouve-t-elle ſous le nom de ſaint Pierre dans le Canon du Concile de Laodicée, & dans tous les autres Catalogues des Livres ſacrez du Nouveau Teſtament, qui ſont dans les Conciles & dans les Peres: Elle eſt auſſi citée aſſez frequemment dans les Peres Grecs & Latins du quatriéme & du cinquiéme Siecle, comme une Epître qui eſt veritablement de ſaint Pierre, & d'une autorité Canonique. Saint Pierre l'a écrite peu de temps avant ſa mort, dont il parle comme étant prochaine, dans le Verſet 14. du Chap. 1. Elle n'eſt point adreſſée à quelques Egliſes en particulier, mais generalement *à ceux qui ſont participans du précieux don de la Foi par la Juſtice de nôtre Dieu & Sauveur* Jesus-Christ. Cependant, puiſqu'il mande à ceux à qui il adreſſe ſa Lettre, *que c'eſt la ſeconde Lettre qu'il leur écrit*, il faut qu'elle ſoit adreſſée auſſi bien que la premiere, aux Juifs convertis diſperſez dans les Provinces d'Aſie: Ce qui ſe peut encore confirmer par ce Paſſage, où il leur parle comme à un Peuple qui étoit dépoſitaire des Prophecies: *Nous avons*, leur dit-il, *les diſcours des Prophetes*, chap. 1. verſ. 19. Il exhorte ceux à qui il écrit, de demeurer fermes dans la Foi, & de ne pas ſe laiſſer ſéduire par les faux Prophetes. Il les entretient auſſi du Jour du Jugement que l'on croioit proche, & leur recommande de s'y préparer. Saint Jerôme trouve une difference conſiderable de ſtile entre cette Epître & la premiere, & la rejette ſur celui qui l'adreſſée. Elle ne paroît pas neanmoins ſi ſenſible qu'il ſemble l'avoir crû: On y voit au contraire la même force, la même briéveté, & le même tour des phraſes & des periodes.

§. XI.

Des trois Epîtres de ſaint Jean. Du Paſſage de la Trinité qui eſt dans ſa premiere Epître.

La premiere Epître de ſaint Jean a toûjours été reçûë dans l'Egliſe comme Canonique, & comme étant veritablement de l'Apôtre de ce nom. Quoiqu'il n'y ait point d'inſcription ni d'adreſſe, il paroît par le commencement du Chap. 2. qu'elle eſt adreſſée à pluſieurs Chrêtiens, & il n'y a point de preuve que ce ſoit à des Juifs plûtôt qu'à des Gentils. L'Auteur des Queſtions ſur le Nouveau Teſtament, qui porte le nom de ſaint Auguſtin, dit qu'elle eſt adreſſée aux Parthes; ce qui ſe trouve auſſi dans la fauſſe Decretale attribuée au Pape Hygin: mais ces témoignages ne ſont d'aucun poids. On ne ſçait pas quand il l'a écrite. Cependant il eſt aſſez vraiſemblable, que c'eſt ſur la fin de ſa vie, parce qu'il y parle du bruit qui s'étoit répandu que l'Ante-chriſt étoit prêt de venir, & que le jour du Jugement approchoit, & qu'il y combat les Heretiques qui s'étoient élevées parmi les Chrêtiens. Il y expoſe les avantages de la Foi en Jesus-Christ. Il exhorte ceux à qui il écrit, de ne ſe pas laiſſer ſéduire par les faux Docteurs, & montre qu'il faut joindre à la Foi les bonnes œuvres & l'amour de Dieu & du Prochain, & renoncer au peché & au monde pour ſe conſerver dans la pureté des enfans de Dieu. Cette Lettre eſt tout à fait ſemblable pour le ſtile & pour la matiere à l'Evangile de cet Apôtre.

Les deux autres Epîtres qui portent le nom de ſaint Jean, n'ont pas toûjours été ſi conſtamment reconnuës pour être de l'Apôtre; au contraire quelques Anciens ont crû qu'elles étoient, ou du moins qu'elles pouvoient être d'un autre Jean le Senieur Diſciple des Apôtres, dont parle Papias. Saint Denys d'Alexandrie n'aſſûre que de la premiere, qu'elle eſt de l'Apôtre ſaint Jean; mais il recon noît qu'on lui attribuë les deux autres, & ne combat point ce ſentiment. Son Paſſage eſt rapporté dans Euſebe, Liv. 7. de ſon Hiſtoire, chap. 25. Euſebe laiſſe auſſi la choſe dans le doute; & ſaint Jerôme ſemble plus favorable à l'opinion de ceux qui croioient que ces deux Epîtres n'étoient pas de l'Apôtre, mais d'un autre Jean; quoiqu'il les cite en d'autres endroits ſous le nom de l'Apôtre. Amphiloque dit auſſi que les uns la recevoient, & que les autres la rejettoient. Mais ſaint Irenée dans le premier Liv. contre les Heresies, cite la ſeconde ſous le nom de Jean Diſciple du Seigneur; ce qui ne convient

Digitized by Google

convient point à ce Jean, dont parle Papias, qui n'étoit Disciple que des Apôtres. Saint Clement d'Alexandrie rapportant dans le second Livre des Stromates un Passage tiré de la premiere Epître de saint Jean, la cite sous le nom de la plus grande Epître, ὁ τῆς μείζονος ἐπιστολῆς. Ce qui suppose qu'il croioit les deux autres plus petites du même Auteur. Tertullien cite dans son Livre des Prescriptions la seconde Epître comme étant veritablement de l'Apôtre saint Jean: un Evêque du Concile de Carthage sous S. Cyprien pour la Rebaptisation des Heretiques, cite aussi la seconde Epître sous le nom de cet Apôtre: ces deux dernieres Epîtres sont encore jointes à la premiere, comme étant du même Auteur, dans tous les Canons anciens des Livres du Nouveau Testament, & citées comme étant de l'Apôtre, par tous les Peres du quatriéme & du cinquiéme Siecle. Enfin l'esprit, les sentimens, le stile & les termes de ces deux Lettres sont non seulement semblables, mais souvent les mêmes que dans la premiere Epître. Il y recommande en plusieurs manieres la charité & l'amour du prochain; caractere particulier de l'Apôtre saint Jean, comme les Anciens l'ont remarqué.

Elles portent toutes deux pour inscription la qualité de πρεσβύτερος, qui peut designer l'âge ou la dignité, & signifier *le Senieur* ou *le Prêtre*; dans le même sens que saint Pierre s'appelle συμπρεσβύτερος. Elles sont toutes deux adressées à des particuliers: La premiere à une Dame qui s'appelloit *Electe* ou *Electe*, Ἐκλεκτῇ κυρίᾳ: ce que quelques-uns ont entendu mal à propos d'une *Eglise choisie*. C'étoit une Dame Chrétienne, qui s'appelloit *Electe*, ou à qui saint Jean donne ce nom, parce qu'elle étoit Chrétienne. Il lui écrit pour la congratuler de ce que ses enfans menoient une vie Chrétienne. Il l'exhorte en même temps à conserver la charité en observant les Commandemens de Dieu, & l'avertit de fuir les Imposteurs qui ne reconnoissent pas que JESUS-CHRIST est venu dans une Chair veritable.

La troisiéme Lettre est adressée à *Gaïus* ou *Caïus*. Il n'y a pas d'apparence que ce soit celui dont il est fait mention dans les Epîtres de saint Paul, Rom. 16. ℣. 23. & 1. Corinth. 1. ℣. 14. ni celui dont il est parlé dans les Actes, chap. 19. ℣. 29. & chap. 20. ℣. 4. car le premier étoit de Corinthe, & avoit été converti par saint Paul; le second étoit de Derbes, & étoit aussi Disciple de saint Paul; au lieu que celui à qui saint Jean écrit, étoit son fils en JESUS-CHRIST & son Disciple; outre qu'il n'y a pas d'apparence qu'aucun des deux vécût encore dans le temps que cette Lettre a été écrite. S. Jean lui témoigne la joie qu'il a ressenti, quand il a appris sa pieté & sa charité. Il dit dans cette Lettre selon le Texte Grec, *qu'il a écrit à l'Eglise* de Caïus, ou selon la Vulgate, dont le sens semble meilleur en cet endroit; qu'il auroit écrit à cette Eglise; mais que Diotrephes qui ambitionne la premiere place, ne veut point le recevoir, & seme des médisances contre lui. Saint Jean le menace, que s'il va en cette Ville comme il espere d'y aller bien-tôt, il fera connoître à tout le monde la mauvaise conduite de cet homme. Cela fait croire que ce Caïus étoit Habitant de quelque Ville d'Asie qui n'étoit pas éloignée d'Ephese, où il y a de l'apparence que saint Jean écrivit ces deux Lettres à son retour de l'Isle de Pathmos.

Il y a une difficulté considerable sur la verité du septiéme Verset du Chap. 5. de la premiere Epître de saint Jean. C'est ce fameux Passage sur les trois Personnes de la Trinité: *Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Pere, le Verbe & le Saint-Esprit, & ces trois sont une même chose*; qui est suivi d'un autre Verset qui commence par les mêmes mots: *Et il y en a trois qui rendent témoignage dans la Terre, l'Esprit, l'Eau & le Sang; & ces trois ne sont qu'une même chose*, ou *pour une même chose*. Le premier de ces deux Versets ne se trouve point dans presque tous les Exemplaires Grecs, ni dans quelques Latins. On ne peut pas neanmoins assûrer qu'il n'ait jamais été dans aucun Exemplaire Grec, puisqu'Erasme qui le croioit ajoûté, reconnoit qu'il se trouvoit dans un Exemplaire Grec d'Angleterre, & que Robert Estenne l'a trouvé dans quelques-uns de ses Manuscrits Grecs. Il n'est point dans les Versions Orientales, & il n'étoit pas par consequent dans les Manuscrits sur lesquels elles ont été faites; mais il est dans un tres grand nombre de Manuscrits Latins même anciens: Quoique dans quelques Exemplaires le huitiéme Verset ou ce qui est dit des Témoins qui sont sur la Terre, précede le septiéme, c'est à dire ce qui est dit des trois Témoins celestes. Il y a des Exemplaires Grecs, où en marge du huitiéme Verset, on a mis une Scholie qui interprete ce qui est dit des trois Témoins qui sont sur la Terre, l'Esprit, l'Eau & le Sang, des trois Personnes de la Trinité: Et il y a enfin quelques Manuscrits Grecs & Latins, où ce Verset est ajoûté en marge comme étant ômis. Quoique l'Antiquité & le nombre des Manuscrits Grecs, soient de quelque poids, comme il n'y en a point neanmoins de plus ancien que de huit à neuf cens ans, on ne peut pas sur leur seule autorité rejetter un Passage que l'on trouve dans des Manuscrits Latins aussi anciens. Il faut donc avoir recours au témoignage des Anciens; mais il n'est pas plus favorable à ce Passage; car on ne le trouve cité par aucun des Peres Grecs des trois premiers Siecles, ni par ceux du quatriéme & du cinquiéme, qui n'auroient pas manqué de s'en servir contre les

Digitized by Google

les Ariens. Saint Cyrille cite expreſſément dans le quatorziéme Livre du Treſor, Chap. penultiéme, le ſecond Verſet, pour prouver la Divinité du Saint-Eſprit: il auroit ſans doute en même temps allegué le premier, s'il eût été dans ſon Exemplaire. Saint Athanaſe, ſaint Gregoire de Nazianze, ſaint Baſile & ſaint Chryſoſtome auroient-ils negligé de ſe ſervir d'un Paſſage auſſi formel que celui-là contre les Ariens, s'il eût été dans leurs Exemplaires? Enfin Didyme d'Alexandrie & Oecumenius qui ont fait des Commentaires ſur la premiere Epître de ſaint Jean, n'ont parlé en aucune maniere de ce Verſet: c'eſt une preuve qu'ils n'en avoient point de connoiſſance, ou qu'ils ne le croïoient pas veritable.

De tous les Peres Latins des premiers Siecles, il n'y a que ſaint Cyprien qu'on puiſſe alleguer pour témoin de ce Paſſage. Nous examinerons dans la ſuite, s'il l'a effectivement rapporté: mais ſaint Ambroiſe, ſaint Jerôme, ſaint Auguſtin, ſaint Leon & pluſieurs autres Peres qui ont eu occaſion de le citer, ne l'ont jamais allegué. Bedequia fait un Commentaire ſur la premiere Epître de ſaint Jean, ne l'a point expliqué. Il paroît que ſaint Auguſtin n'avoit point non plus de connoiſſance de ce Paſſage: car dans ſon ſecond Livre contre Maximin, pour répondre à ce que cet Arien pouvoit lui objecter, qu'il étoit dit dans l'Epître de ſaint Jean, que l'Eſprit, l'Eau & le Sang, qui ſont trois Subſtances differentes, étoient une même choſe; il ſoûtient que ces trois choſes ne ſont que des figures des trois Perſonnes de la Trinité, & que par l'Eſprit on doit entendre le Pere, par le Sang le fils, & par l'Eau le Saint-Eſprit, & qu'ainſi ces trois choſes ne ſont veritablement qu'un. Si du temps de ſaint Auguſtin le Paſſage des trois Témoins celeſtes, eût été dans l'Epître de S. Jean, ce Pere n'eût pas manqué de l'alleguer en cet endroit. Facundus cite auſſi ce Paſſage, & y donne le même ſens, ſans remarquer qu'il fût parlé dans le Texte, des trois Perſonnes divines. Saint Cyprien ſemble neanmoins avoir cité ce paſſage dans ſon Livre de l'Unité de l'Egliſe. Voici ſes termes: *Le Seigneur dit, mon Pere & moi ne ſommes qu'un; & il eſt encore écrit du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit, ces trois ne ſont qu'un.* Mais il ſe peut faire que ſaint Cyprien entendant, comme ſaint Auguſtin & Facundus ont fait depuis, par l'Eſprit, l'Eau & le Sang, dont il eſt dit dans l'Epître de ſaint Jean, qu'ils ne ſont qu'un, les trois Perſonnes de la Trinité, a ſubſtitué les noms des choſes ſignifiées à la place de ceux des ſignes, quoiqu'ils ne fuſſent pas dans ſon Texte. Il ſemble neanmoins que ſi cela étoit ainſi, il eût dû s'expliquer davantage, parce qu'il eſt difficile que ſes Lecteurs euſſent pû comprendre ſa penſée & trouver les trois Perſonnes de la Trinité dans un Paſſage où il n'eſt parlé que de l'Eſprit, de l'Eau & du Sang. Il ſe peut faire toutefois que ce fût une Explication commune & connuë; & d'ailleurs ſaint Cyprien ne citant ce Paſſage que pour prouver l'Unité de l'Egliſe, il n'étoit pas neceſſaire, qu'il s'étendît ſur ce qui regardoit les trois choſes qui n'étoient qu'un. On pourroit encore ajoûter, pour montrer que ſaint Cyprien a cité le Verſet 7. que s'il eût voulu ſeulement expliquer le huitiéme, il auroit au moins gardé l'ordre des trois mots, *Eſprit, Eau & Sang*, qu'il auroit voulu que l'on prît pour les trois Perſonnes de la Trinité: & comme qu'auroit été l'Eau qui eût ſignifié le Saint-Eſprit, il auroit dû nommer le Saint-Eſprit entre le Pere & le Fils. Il eſt vrai que c'eſt l'ordre qu'il auroit fallu garder en s'arrêtant aux paroles du Texte: mais comme on eſt accoûtumé à nommer les trois Perſonnes de la Trinité dans leur ordre naturel; il n'eſt pas extraordinaire que ſaint Cyprien les ait ainſi nommées. Auſſi ſaint Auguſtin & Facundus expliquant ce Paſſage, ont ſuivi le même ordre, quoiqu'ils n'euſſent rien dans leurs Exemplaires des trois Perſonnes de la Trinité. Il n'eſt donc pas abſolument certain, que ſaint Cyprien ait cité le Verſet 7. de l'Epître de ſaint Jean. Cependant on ne peut douter que vers la fin du cinquiéme Siecle il ne fût dans des Exemplaires de l'Epître de ſaint Jean; car Eugene Evêque de Carthage, ſaint Fulgence & Vigile de Tapſe l'ont allegué contre les Ariens. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt que ſaint Fulgence en le citant, ſe ſert de l'autorité de ſaint Cyprien pour en établir la verité, ſuppoſant qu'il l'a cité dans le Paſſage de l'Unité de l'Egliſe que nous venons de rapporter. L'Apôtre ſaint Jean, dit-il, dans ſa Réponſe à la dixiéme Objection des Ariens, aſſûre *qu'il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Pere, le Verbe & le Saint-Eſprit, & que ces trois ſont un.* Ce que le Bienheureux Cyprien témoigne dans ſon Livre de l'Unité de l'Egliſe, quand il dit: Celui qui rompt la paix & la concorde de l'Egliſe, agit contre JESUS-CHRIST. Celui qui recueille hors de l'Egliſe, diſſipe, & pour montrer qu'il n'y a qu'une ſeule Egliſe du ſeul Dieu; il rapporte auſſi-tôt ces témoignages de l'Ecriture. *Le Seigneur dit, mon Pere & moi ne ſommes qu'un:* Et enſuite, *Il eſt écrit, du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit, ces trois ne ſont qu'un.* Eugene Archevêque de Carthage preſentant en 484. une Confeſſion de Foi à Huneric Roi des Vandales, ne fit point de difficul é de ſe ſervir de ce paſſage, comme étant déciſif: Et pour montrer, dit-il, plus clair que le jour que le Saint-Eſprit a une même Divinité avec le

„ le Pere, on le prouve par le témoignage de „ saint Jean l'Evangeliſte, qui parle en ces ter- „ mes: *Il y en a trois qui rendent témoignage dans „ le Ciel, le Pere, le Verbe, & le Saint-Eſprit, „ & ces trois ſont une même choſe.* Vigile de Tapſe a auſſi allegué ce Paſſage. Tout cela prouve aſſez que l'Egliſe d'Afrique le reconnoiſſoit alors pour veritable.

L'Auteur de l'ancien Prologue des Epîtres Canoniques, attribué à ſaint Jerôme, dit que ſi „ ces Lettres avoient été traduites fidelement en „ Latin par les Interpretes, on n'y trouveroit „ point d'ambiguité qui pût arrêter le Lecteur, & „ qu'il n'y auroit point de varieté, principalement „ dans l'endroit où il eſt parlé de la Trinité dans „ la premiere Epître de S. Jean, dans lequel il s'eſt „ gliſſé une erreur conſiderable par l'infidelité des „ Traducteurs, qui n'ont mis dans leur Edition „ que ces trois mots, *l'Eau, le Sang & l'Eſprit*, „ & ont ômis le témoignage, *du Pere, du Verbe „ & de l'Eſprit*; paroles qui établiſſent tres-fortement la Foi Catholique, & prouvent l'Unité de „ la ſubſtance Divine dans le Pere, le Fils & le „ Saint-Eſprit. Quoique ce Prologue ne ſoit pas de ſaint Jerôme, comme nous l'avons remarqué, il eſt neanmoins fort ancien, & ſe trouve dans des manuſcrits de huit à neuf cens ans. Si l'on en croit cet Auteur, de ſon temps tous les Manuſcrits Grecs avoient ce Paſſage de la Trinité, & il étoit ſeulement ômis dans les Latins par l'infidelité des Interpretes. Mais l'Auteur de ce Prologue ne paroît pas avoir bien conſulté les Exemplaires Grecs, comme nous l'avons fait voir; & il y a bien de l'apparence que ce Paſſage n'étoit point dés ce temps-là dans pluſieurs Exemplaires Grecs, ſur leſquels on avoit traduit les Exemplaires Latins, où il n'étoit point, comme il y avoit auſſi des Exemplaires Latins où il étoit.

La queſtion ſubſiſte toûjours s'il a été ajoûté ou retranché au Texte Original de l'Apôtre. Ceux qui prétendent qu'il eſt ajoûté, ſe fondent principalement ſur ce que les anciens Peres ne s'en ſont point ſervis; qu'il n'eſt point dans preſque tous les Manuſcrits Grecs, ni dans les Verſions Orientales; qu'il ne ſe trouve point auſſi dans pluſieurs Latins; & qu'enfin dans quelques Manuſcrits Grecs le témoignage de la Trinité, du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit, eſt en marge du Verſet, où il eſt parlé des trois Témoins qui ſont ſur la Terre, comme d'une Explication plûtôt que comme d'une difference Leçon; d'où ils conjecturent qu'elle a pû enſuite paſſer de la marge dans le Texte: & qu'ainſi c'eſt une Addition. Les autres au contraire prétendent que ces deux Verſets commençant par les mêmes mots, il a été tres-facile que des Copiſtes en aient ômis un par negligence; bien n'étant plus ordinaire que quand un même mot eſt dans deux Periodes qui ſe ſuivent, l'on paſſe en copiant, du mot de la premiere Periode à ce qui ſuit dans la ſeconde. C'eſt ainſi que les Septante ont quelquefois ômis des Periodes du Texte Hebreu. En voici un exemple dans la Prophetie de Jeremie, chap. 30. verſ. 14. & 15. Nous y liſons ſuivant le Texte Hebreu: *Omnes amatores tui obliti ſunt tui, teque non quærent. Plaga enim inimici percuſſi te caſtigatione crudeli: propter multitudinem iniquitatis tuæ dura facta ſunt peccata tua. Quid clamas ſuper contritione tua? Inſanabilis eſt dolor tuus, propter multitudinem iniquitatis tuæ, & propter dura peccata tua feci hæc tibi.* La repetition de ces termes; *propter multitudinem iniquitatis tuæ*, a été cauſe que les Septante ont paſſé ces mots: *Quid clamas ſuper contritione tua? Inſanabilis eſt dolor tuus.* Dans le Chap. 21. de Joſué. verſ. 36. la repetition de ces mots: *Civitates quatuor cum ſuburbanis ſuis*, dans trois Verſets, a été cauſe que le 36. Verſet ne ſe trouve pas dans pluſieurs Exemplaires. Il ſe peut faire de même fort facilement que le Copiſte de l'Epître de ſaint Jean, aprés avoir copié ces mots du Verſet 7. *Tres ſunt qui teſtimonium dant*, &c. ait commencé à copier les paroles qui ſuivent ces mêmes termes repetez dans le Verſet 8. & que cette faute s'étant gliſſée dans quelques Manuſcrits, ait été ſuivie dans pluſieurs autres; que les plus anciens Exemplaires Latins fuſſent conformes au Texte d'aprés, & que dans la ſuite on ait reformé des Exemplaires Latins ſur des Exemplaires du Texte Grec, où ce Verſet n'étoit point.

§. XII.

De ſaint Jude, & de ſon Epître.

L'Apôtre ſaint Jude, autrement appellé *Lebbée* & *Thaddée*, étoit Frere de S. Jacques, & par conſequent parent de Nôtre Seigneur comme lui. Nous ne repeterons point ici ce que nous avons dit de leur Pere & de leur Mere, & du degré auquel ils étoient parens de Nôtre Seigneur. Nous n'avons point d'Ancien qui ait parlé exactement de la vie & des actions de cet Apôtre. Euſebe rapporte ſur la foi des Actes de l'Egliſe d'Edeſſe, que Thaddée fut envoié par ſaint Thomas à Agbare Roi des Edeſſeniens, auſſi-tôt aprés la Paſſion de J. C. mais le Thaddée dont il parle en cet endroit n'étoit point l'Apôtre, comme ſaint Jerôme l'a crû, c'étoit un des ſoixante & douze Diſciples ſelon Euſebe; outre que cette Hiſtoire ne merite point de créance. C'eſt neanmoins ſur ce fondement que les Grecs l'ont fait l'Apôtre de la Meſopotamie, & que quelques-uns ont dit qu'il étoit mort.

Digitized by Google

mort en paix à Beryte : d'autres ont écrit qu'il avoit été martyrisé à coups de fléches. S. Paulin lui donne la Libye en partage. Fortunat croit qu'il a été enterré dans la Perse. Tout cela se dit sans preuves & sans autorité. Hegesippe rapporte que du temps de Domitien on trouva deux des petits-fils de cet Apôtre. C'est encore une Histoire qui n'est pas des plus certaines. On ne sçait point le temps précis de sa mort : mais sa Lettre étant écrite après la mort des Apôtres, comme nous allons le faire voir, il faut qu'il ait vécu fort long-temps.

Elle porte en tête le nom de *Jude*, qui se qualifie, Serviteur de J. C. & Frere de Jacques. Grotius prétend que cette qualité de *Frere de Jacques*, a été ajoûtée, mais il n'en rend point de raison. Il est constant que cette Inscription se trouvoit à cette Lettre dès le temps d'Origenes qui l'allegue dans le 11. Tome sur S. Matthieu. Il reconnoit neanmoins que de son temps quelques-uns doutoient si cette Epître étoit Canonique ; car la citant dans le 17. Tome de son Commentaire sur S. Matthieu : *Si toutefois*, dit-il, *on admet l'Epitre de Jude.* Eusebe remarque aussi qu'elle étoit du nombre des Livres du Nouveau Testament qui ne sont pas reçûs de tout le monde, & que peu d'Anciens l'avoient citée ; quoique l'on s'en servît communément dans les Eglises, Liv. 2. de son Hist. ch. 23. Saint Jerôme dit que plusieurs l'avoient rejettée, parce que le Livre apocryphe d'Enoch y est cité : Que cependant elle avoit acquis de l'autorité par son antiquité & par l'usage que les Eglises en faisoient, & qu'elle étoit mise au rang des Saintes Ecritures. *Et quia de Libro Enoch qui apocryphus est, in ea assumit testimonium à plerisque reprehenditur, tamen auctoritatem vetustate jam & usu meruit, & inter sanctas Scripturas computatur. De Vir. Illu. in Juda.* Amphiloque a aussi remarqué que quelques-uns avoient douté de la verité de cette Epître : mais ce doute de quelques particuliers, n'a pas empêché que l'Eglise ne l'ait reconnuë dès les premiers temps pour être Canonique & de saint Jude. Saint Clement d'Alexandrie l'a mise au rang des Livres de l'Ecriture-Sainte, & l'a expliquée dans son Livre des Hypotypoſes, & citée dans ses Stromates & dans son Pedagogue. Tertullien la cite comme de l'Apôtre, & s'en sert pour autoriser le Livre d'Enoch. Origenes l'allegue avec éloge comme étant de l'Apôtre, & dans le neuviéme Tome sur saint Matthieu, & dans l'Homelie septiéme sur Josué. Elle est dans tous les Catalogues anciens des Livres du Nouveau Testament ; & elle se trouve citée communément par les Peres du quatriéme & du cinquiéme Siecle, comme un Livre indubitablement Canonique. Cette Lettre est adressée *à tous ceux qui ont été appellez, sanctifiez par la Pere, & sauvez par* Jesus-Christ ; c'est à dire generalement à tous les Chrêtiens. Il faut qu'elle ait été écrite aprés la mort de la plûpart des Apôtres, puisqu'il exhorte ceux à qui il écrit, de se souvenir de ce que les Apôtres avoient prédit des faux Prophetes qui devoient venir, ℣. 17. Il semble même citer en particulier en cet endroit, ℣. 19. la seconde Epître de saint Pierre, c'est ce qui fait voir que cette Epître est un des Livres du Nouveau Testament des derniers composez, peut-être même aprés la prise de Jerusalem. Elle est écrite contre les Heretiques qui corrompoient la Foi & les bonnes mœurs des Chrêtiens, par leur Doctrine impie & par leurs actions déreglées. Saint Jude les dépeint avec des traits tout à fait vifs, comme des hommes abandonnez à leurs passions, pleins de faste & de vanité, qui rendoient aux riches des complaisances basses & interessées, qui ne suivoient que leurs songes & leurs réveries, & qui se conduisoient en toutes choſes par une prudence charnelle, & non par l'Esprit de Dieu : c'est pourquoi il avertit les Chrêtiens de s'attacher inviolablement à la Doctrine qu'ils avoient reçûë, & de fuïr la Doctrine & les actions de ces faux Docteurs. C'est avec beaucoup de raison qu'Origenes dit de cette Lettre, qu'elle ne contient que peu de paroles, mais qu'elles sont tres-efficaces. *Judas Epistolam scripsit paucorum quidem versuum, plenam verò efficacibus verbis gratiæ cœlestis.* Nous avons déja marqué que saint Jude n'a point fait de difficulté de citer dans cette Lettre le Livre apocryphe d'Enoch, & même d'alleguer l'Histoire de l'Archange S. Michel qui dispute avec le Diable touchant le corps de Moïse, tirée d'un autre Livre apocryphe, intitulé *l'Ascension de Moïse.* Cela ne diminuë point l'autorité de sa Lettre, & n'en donne aucune à ces Livres apocryphes : ceux-ci peuvent contenir des veritez que saint Jude inspiré de Dieu a bien sçû connoître & distinguer. Il est vrai qu'il pouvoit les dire de lui-même sans citer ces Livres apocryphes, mais comme ils étoient celebres & estimez dans le monde, il a crû les pouvoir citer pour faire plus d'impression sur les esprits, & donner plus d'horreur de ceux contre qui il écrivoit.

§. XIII.

De l'Apocalypse.

Le Livre intitulé *Apocalypse* ou *Revelation*, est le dernier des Livres du Nouveau Testament. L'Inscription de ce Livre est conçûë en ces termes. *L'Apocalypse & la Revelation de* Jesus-Christ *qu'il a reçûë de Dieu son Pere,*

Digitized by Google

pour découvrir à ſes Serviteurs les choſes qui doivent bien tôt arriver, & qu'il a fait connoître à Jean ſon Serviteur par un de ſes Anges qu'il lui a envoié. Ce Jean eſt enſuite deſigné d'une maniere plus ſpeciale par ces termes: *A Jean qui a publié la parole de Dieu, & qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vu de* JESUS-CHRIST: cette note convient qu'à l'Apôtre. Ce Livre eſt auſſi adreſſé aux-sept Egliſes d'Aſie, dont l'Apôtre ſaint Jean avoit le gouvernement. Enfin, il eſt écrit de l'Iſle de Patmos, où ſaint Irenée, Euſebe, & tous les Anciens conviennent que l'Apôtre fut relegué. C'eſt auſſi à l'Apôtre S. Jean qu'il a été attribué par les plus anciens Auteurs de l'Egliſe; comme par S. Juſtin dans ſon Dialogue contre Tryphon; par S. Irenée dans le quatriéme Livre contre les Heréſies, chap. 37. par Tertullien en pluſieurs endroits, par Origenes, par Victorin, & par les Peres des Siecles ſuivans. Theophile, S. Clement d'Alexandrie, S. Cyprien, & Methodius le citent auſſi ſous le nom de S. Jean, ſans marquer que ce n'étoit point l'Apôtre.

Caïus Auteur Latin, qui vivoit du temps du Pape Zephirin, dit dans un Paſſage rapporté par Euſebe, Liv. 3. de ſon Hiſt. ch. 28. que Cerinthe *ſe ſervant des Revelations comme écrites par un grand Autre, débite des prodiges qu'il a feints, comme lui aïant été découverts par des Anges, & qu'il aſſûre qu'après la Reſurrection, il y aura un Regne de* JESUS-CHRIST *ſur la Terre, & que les hommes joüiront des plaiſirs & des voluptez de la Chair dans Jeruſalem: Qu'il ajoûte encore que les hommes paſſeront mille ans dans des Fêtes nuptiales.* Caïus ſemble deſigner en cet endroit l'Apocalypſe de S. Jean qu'il croit être de Cerinthe, qui avoit debité ſes réveries ſous le nom de ce grand Apôtre. C'eſt auſſi en ce ſens qu'Euſebe a pris le Paſſage de Caïus, puiſqu'il cite auſſi-tôt le Paſſage de Denys d'Alexandrie, qui rapporte que quelques-uns avoient aſſûré que Cerinthe avoit fait l'Apocalypſe, & qu'il y avoit mis le nom de ſaint Jean, pour donner du poids à ſes réveries. Il n'eſt point toutefois parlé dans l'Apocalypſe de ſaint Jean, de ce regne de mille ans dans Jeruſalem, où les hommes joüiroient des plaiſirs de la chair, & paſſeroient ce temps dans des Nôces continuelles. Il eſt vrai que quelques Anciens ſe ſont appuïez ſur l'Apocalypſe pour introduire ce ſentiment; mais il n'y eſt point formellement: peut-être que Cerinthe avoit falſifié l'Apocalypſe de ſaint Jean, & que cela avoit donné occaſion de la lui attribuer.

Denys d'Alexandrie s'eſt beaucoup étendu ſur l'Auteur & ſur l'autorité de ce Livre, dans un Traité intitulé, *Des Promeſſes*, qu'il fit pour refuter Nepos. Il dit: Premierement, que quelques-uns de ceux qui l'ont précedé, ont rejetté entierement, & même refuté tous les Chapitres de l'Apocalypſe, comme étant un Ouvrage deſtitué de ſens & de raiſon. Secondement, qu'ils ont dit que l'Inſcription de ce Livre étoit fauſſe, & que ſaint Jean n'en étoit point Auteur, ni même aucun des Apôtres, ou des hommes Apoſtoliques. Troiſiémement, qu'ils ont ajoûté que Cerinthe l'a ſuppoſé ſous le nom de ſaint Jean, pour donner du poids à ſes réveries. Quatriémement, & pour établir ſon regne de mille ans. Cinquiémement, qu'ils ont ſoûtenu qu'étant couverte d'un voile ſi épais d'obſcurité & de tenebres, ce ne pouvoit point être une veritable revelation. Sixiémement, que pour lui il n'oſe pas rejetter entierement ce Livre; principalement, parce que pluſieurs de ſes Freres l'eſtiment beaucoup. Septiémement, qu'il eſt perſuadé qu'il a un ſens excellent caché ſous les paroles. Huitiémement, qu'on ne peut pas l'entendre à la lettre. Neuviémement, qu'il le croit d'un homme appellé Jean, qui étoit un Saint inſpiré de Dieu; mais qu'il n'avoüeroit pas facilement qu'il fût du fils de Zebedée Frere de ſaint Jacques; & les raiſons qu'il en apporte ſont, que l'Evangeliſte ne met point ſon nom à ſes Ouvrages, & parle toûjours de ſoi en tierce perſonne; au lieu que l'Auteur de l'Apocalypſe y a mis ſon nom, & parle de ſoi en premiere perſonne, & repete deux ou trois fois ſon nom. I. remarque qu'il y a eu pluſieurs perſonnes de ce nom, comme Jean ſurnommé Marc, dont il eſt parlé dans les Actes. Il ne croit pas neanmoins que ce ſoit celui-ci, mais un autre qui a demeuré en Aſie auſſi-bien que l'Apôtre; car on dit qu'il y a à Epheſe deux Tombeaux de deux ſaints Jean. Voila ſa premiere conjecture. La ſeconde, que l'Evangile & les Lettres commencent de la même maniere, que l'on y trouve les mêmes penſées repetées preſque dans les mêmes termes; enfin que c'eſt le même ſtile & le même genie: Au lieu que l'Apocalypſe eſt toute differente, & n'a pas même une ſyllabe de commune. La troiſiéme conjecture eſt, qu'il ne parle point de ſon Apocalypſe dans ſes Lettres. La quatriéme, que la Lettre eſt bien écrite en Grec, & même élegante; au lieu que l'Apocalypſe n'eſt pas bien écrite en Grec, & qu'elle eſt même pleine de barbariſmes & de ſoleciſmes. Voila la Critique de S. Denys d'Alexandrie ſur l'Apocalypſe, rapportée par Euſebe dans le Livre ſeptiéme de ſon Hiſt. chap. 24. Voïons ſi elle eſt juſte.

1. Il ne nous eſt reſté aucune memoire de ces Auteurs qu'il dit avoir refuté piece à piece tous les Chapitres de l'Apocalypſe. Il eſt aſſez difficile qu'Euſebe, ſaint Jerôme, & les autres Anciens n'en euſſent fait mention. Ils ont parlé des Commentateurs de l'Apocalypſe tres-anciens, comme de Meliton Evêque de Sardes, d'Hippolyte, de

Digitized by Google

Victorin de Petaw, & même de saint Justin, & de saint Irenée. Ils ont bien dit que quelques-uns l'avoient rejettée, mais ils n'ont point écrit qu'aucun l'eût refutée: cela est difficile à croire. Saint Denys ne nomme personne en particulier qui l'eût fait. Quand quelqu'un l'auroit entrepris, il faut qu'on n'ait pas fait grand cas de son Ouvrage, puisque personne n'en a parlé ni ne l'a relevé. 2. Caius a bien dit que Cerinthe avoit debité des Revelations sous le nom d'un grand Apôtre: mais il n'est pas certain que l'Apocalypse de Cerinthe fût celle que nous avons sous le nom de S. Jean, ou qu'il ne l'eût pas falsifiée. 3. Comment S. Denys peut-il admettre ce Livre comme un Livre sacré, s'il ne croit pas que l'Auteur soit l'Apôtre saint Jean. Si ce n'est pas lui, c'est un imposteur qui a pris son nom pour débiter ses réveries. Or l'Ouvrage d'un imposteur peut-il passer pour un Livre saint? 4. Par où juge-t-il que ce Livre a un sens caché qui est tres-excellent, si l'on n'y peut rien entendre, s'il n'y a point d'endroit où le sens soit clair: 5. Les conjectures qu'il apporte pour montrer que ce Livre n'est point de l'Apôtre saint Jean, sont tres-foibles. Cet Apôtre a pû omettre son nom dans ses autres Ouvrages, & le mettre à celui-ci, où il le devoit mettre pour imiter les Prophetes qui ont mis le leur à la tête & dans le corps de leurs Prophecies. 6. Il n'y a pas tant de difference qu'il a crû entre l'Apocalypse, l'Evangile & les Lettres; on y trouve au contraire la même expression & la même pensée que saint Denys remarque dans l'Evangile & dans la Lettre. Car comme S. Jean a dit dans son Evangile; *Nous avons vû sa gloire*, chap. 1. ℣. 14. Et en un autre endroit: *C'est ce Disciple qui rend témoignage de ces choses, & son témoignage est vrai*, chap. dernier, ℣. 24. & dans sa Lettre: *Nous rendons témoignage de ce que nous avons vû de nos yeux & entendu*. Il dit de même au commencement de l'Apocalypse, ℣. 2. ch. 7. *Qu'il a rendu témoignage de tout ce qu'il a vû de* J. C. Il donne aussi dans l'Apocalypse à J. C. le nom de *Verbe*, & le nom d'*Agneau, qui nous a aimés & lavés de nos pechez par son Sang*: termes particuliers à saint Jean qui se trouvent dans ses Epîtres & dans son Evangile. Le stile n'est pas aussi fort different; l'Apocalypse est à la verité moins polie, parce qu'elle est écrite d'un stile prophetique. 7. On ne voit pas qu'il ait eu occasion de parler dans ses Lettres, de l'Apocalypse. Ce silence n'est pas une preuve que cet Ouvrage ne soit pas de lui. Saint Paul ne parle point de l'Epître aux Romains dans l'Epître à Timothée, ni dans celles qu'il a écrites depuis: s'ensuit-il que l'Epître aux Romains n'est pas de S. Paul? Enfin le Jean Auteur de l'Apocalypse, est celui qui a été relegué à l'Isle de Pathmos; celui-là est l'Apôtre & l'Evangeliste, c'est celui-là qui a gouverné l'Asie. On ne peut donc pas dire que l'Apocalypse est bien d'un saint homme appellé Jean, mais qu'elle n'est pas de l'Apôtre.

Saint Jerôme dit dans son Epître à Dardanus, que comme l'Eglise Latine ne reçoit pas l'Epître aux Hebreux entre les Ecritures Canoniques, de même les Eglises des Grecs ne reçoivent pas l'Apocalypse. Il ajoûte qu'il reçoit l'un & l'autre Livre sans s'arrêter à la coûtume de son temps; mais en suivant l'autorité des Anciens qui se servent souvent des témoignages de l'un & de l'autre, non pas comme ils ont coûtume de faire des Livres Apocryphes, mais comme de Livres Canoniques. Il attribuë aussi l'Apocalypse à l'Apôtre saint Jean dans le Livre des Hommes Illustres, & la met entre les Livres de l'Ecriture-Sainte dans la Lettre à Paulin. Il est vrai neanmoins que quelques Grecs ne la mettoient pas dans le Canon des Livres sacrez, comme Eusebe le remarque; saint Epiphane le reconnoît lui-même dans l'Heresie des Alogiens, où il avoüe, n. 3. Que si les Alogiens ne rejettoient que cet Ouvrage de saint Jean, on pourroit croire qu'ils auroient quelque raison de le faire, & précisément pour ce sujet. Voici le Passage de S. Epiphane, Heref. des Alogiens, n. 3. *S'ils admettoient l'Evangile, & qu'ils ne rejettassent que l'Apocalypse, on pourroit dire qu'ils le feroient par trop d'exactitude, & pour ne vouloir pas recevoir un Livre Apocryphe, parce qu'il y a dans l'Apocalypse plusieurs choses qui sont dites d'une maniere profonde & obscure.* Saint Amphiloque remarque aussi que quelques-uns la rejettoient; & elle ne se trouve point, comme nous l'avons remarqué, dans les Canons du Concile de Laodicée, de saint Gregoire de Nazianze, de saint Cyrille de Jerusalem, & de quelques autres Grecs.

Les Heretiques que S. Epiphane appelle Alogiens, rejettoient l'Apocalypse: la seule raison plausible qu'ils en alleguoient, est qu'il n'y avoit point alors d'Eglise à Thyathire, ce que S. Epiphane leur accorde: mais il suppose que S. Jean a parlé de cette Eglise par esprit prophetique, & de ce qui lui devoit arriver dans la suite des temps. Cependant les Eglises à qui S. Jean adresse ses avis, étoient assûrément des Eglises qui subsistoient de son temps, & comme l'on n'a point de preuves qu'il n'y eût pas alors d'Eglise à Thyathire, il ne faut pas s'embarasser de cette objection.

Il doit donc demeurer pour constant, suivant le témoignage des Anciens, que l'Apocalypse est l'Ouvrage de l'Apôtre saint Jean. Il la composa dans l'Isle de Pathmos, où il étoit relegué pour la Foi de Jesus-Christ: étant ravi en esprit un jour de Dimanche, il entendit une voix, & eut les Revelations qu'il a écrites dans ce Livre, qu'il envoïa par l'ordre de Dieu aux sept Eglises d'Asie.

Digitized by Google

Tout cela eſt marqué dans les Verſets 9. 10. & 11. du premier Chapitre. Il fut relegué en 95. dans l'Iſle de Pathmos, & en revint en 97. Ce Livre eſt donc écrit en ce temps-là. Il eſt compoſé en forme de Lettre adreſſée aux ſept Egliſes d'Aſie. Il y donne d'abord aux Evêques des ſept Egliſes, qu'il nomme Anges, des avis touchant l'état de leur Troupeau, & il rapporte enſuite les Viſions & les Revelations qu'il a euës, qui ſont des ſignes & des Propheties des choſes futures. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entreprendre de développer ces Myſteres, & d'en faire l'application. Tout ce que nous pouvons dire, c'eſt qu'il parle des choſes qui devoient arriver bien-tôt, comme il dit lui-même, ℣. 1. & qui ſont par conſequent apparemment arrivées. Outre ces choſes obſcures, il y a dans ce Livre quantité de veritez tres claires, dont les Chrêtiens humbles & ſimples peuvent profiter ſans s'embaraſſer dans l'Explication des Propheties, qui eſt au deſſus de la portée de leur eſprit.

CHAPITRE III.

Du Texte Grec du Nouveau Teſtament.

§. I.

De la maniere dont le Texte Grec du Nouveau Teſtament s'eſt conſervé dans l'Egliſe ſans falſification. Des variations qui peuvent y être ſurvenuës. Des Editions de ce Texte; & des varietez qui ſe trouvent dans les Manuſcrits.

NOus avons déja prouvé que les Livres du Nouveau Teſtament n'avoient pû être corrompus & falſifiez dans les choſes eſſentielles; car cette falſification ne pourroit avoir été faite, qu'ou du vivant même des Apôtres & de ceux qui les ont écrits, ou peu de temps aprés leur mort, ou dans les Siecles ſuivans. Or aucune de ces hypotheſes ne peut être admiſe. 1. On ne peut pas dire, que l'on ait ſuppoſé de leur vivant d'autres Evangiles ou d'autres Ouvrages, que ceux qu'ils avoient écrits, ou qu'on les ait falſifiez & alterez. Si quelqu'un eût été aſſez hardi pour le faire, il auroit été auſſi-tôt convaincu de ſon impoſture par le témoignage des Auteurs mêmes, & par la comparaiſon de ces Copies falſifiées avec les Originaux. Les Egliſes ſe ſeroient bien gardées d'ajoûter foi & de donner une autorité authentique à ces Ouvrages ou ſuppoſez ou falſifiez. Les premiers Chrêtiens les auroient rejettez, & ne les auroient pas fait paſſer d'un commun conſentement pour des Livres veritables & ſacrez. 2. Les mêmes raiſons ſont voir qu'on n'a pas alteré ces Ecrits peu de temps aprés la mort des Apôtres & des Evangeliſtes. Il y en avoit des Copies répanduës par toute la Terre: on les conſervoit, on les liſoit dans toutes les Egliſes du monde: il étoit impoſſible que tous les Chrêtiens convinſſent de faire ou d'admettre ces falſifications. Enfin l'on ne peut pas dire qu'ils aient été falſifiez dans les Siecles ſuivans; puiſque l'on voit évidemment par les citations des Auteurs de Siecle en Siecle, que ces Livres ont toûjours été les mêmes. Les Diſciples des Apôtres avoient ſans doute les veritables Ecrits des Apôtres & des Evangeliſtes dans leur pureté; & les Peres des trois premiers Siecles ont eu les mêmes Livres qu'avoient les Diſciples des Apôtres. Il eſt clair que dans les Siecles ſuivans on a toûjours eu les mêmes Livres, & que ce ſont ceux que nous avons encore. On ne peut donc pas douter de leur verité & de leur ſincerité. Celſe aïant reproché aux Chrêtiens qu'ils ſe donnoient la liberté de changer l'Evangile, & de le lire de pluſieurs manieres, afin de pouvoir nier les Paſſages qu'on leur oppoſe; Origenes lui répond qu'il n'y a que les Diſciples de Marcion & de Valentin qui aient changé l'Evangile. Or les changemens que les Heretiques ont fait, n'ont jamais été approuvez de l'Egliſe; au contraire leurs falſifications ont été convaincuës de faux par les anciens Exemplaires répandus par toute la Terre, & par le témoignage de toutes les Egliſes du monde, qui les avoient conſervez & lûs publiquement. Les Ebionites ont eu beau corrompre l'Evangile de ſaint Matthieu, & les Marcionites celui de ſaint Luc avec les Epîtres de ſaint Paul; les alterations qu'ils ont faites dans ces Livres ſacrez, n'ont jamais été reçûës dans les Exemplaires de l'Egliſe. Les Manichéens ſe donnoient la licence de retrancher des Livres du Nouveau Teſtament, ce qui étoit le plus contraire à leurs erreurs, & avançoient hardiment que ces Livres avoient été corrompus par des demi-Juifs, qui avoient ajoûté tout ce qui autoriſe l'ancienne Loi. Saint Auguſtin leur fait voir que l'on a la même certitude que ces Livres ſont de ceux dont ils portent le nom, & qu'ils ne ſont point corrompus, que des Livres de Platon, d'Ariſtote & des autres Auteurs profanes; & les oblige eux-mêmes à reconnoître cette verité à l'égard des endroits de l'Evangile qu'ils recevoient: car il leur demande ce qu'ils répondroient à celui qui accuſeroit les premiers « Auteurs de leur Secte, d'avoir ajoûté un en- « droit qu'ils citoient: Que pourriez-vous faire, « leur dit-il, ſinon de vous écrier qu'il auroit été « impoſſible de falſifier les Livres qui étoient en- « tre les mains de tous les Chrêtiens? Parce « qu'auſſi-tôt que vous auriez tenté de le faire, « » On

„ on vous auroit convaincu de fausseté par le té-
„ moignage des Exemplaires plus anciens. Or
„ cette même raison qui fait croire que vous n'au-
„ riez pas corrompu ces Livres, prouve mani-
„ festement aussi que nul n'a pû les corrompre,
„ parce que quiconque l'auroit osé faire, auroit
„ été aussi-tôt refuté par l'autorité d'un grand
„ nombre d'Exemplaires plus anciens; ce qui
„ auroit été d'autant plus facile, que ces mê-
„ mes Livres se trouvent écrits en plusieurs Lan-
„ gues differentes. Et c'est ce qui arrive tous
„ les jours, qu'on en corrige quelques fautes,
„ en les conferant, ou avec de plus anciens
„ Exemplaires, ou avec la Langue originale
„ dont ils ont été traduits. Voila comme ce
Pere prouve que les Ecritures-Saintes du Nou-
veau Testament aïant été aussi répanduës qu'el-
les l'ont été dés le premier Siecle de l'Eglise,
n'ont pû être corrompuës par des fauſſaires, que
l'on ne s'en fût apperçû.

Ceci suppoſé, pour entrer dans un plus grand détail de la maniere dont le Texte des Livres du Nouveau Testament s'est conservé, il est sans doute que les Evangelistes n'ont écrit leurs Evangiles que pour les rendre publics, & afin qu'ils fussent entre les mains de tous les Chrêtiens: que saint Luc a eu le même dessein en compoſant les Actes; que les Apôtres n'ont adressé des Lettres à une ou plusieurs Eglises, qu'afin qu'elles fussent lûës par tous les Fidéles, ou à tous les Fidéles de ces Eglises, & même des Eglises voisines. Il est encore certain que ces Ecrits ont été reçûs avec respect, & lûs par les premiers Chrêtiens, & en public & en particulier: ils ont été bien-tôt répandus dans toutes les Eglises par le moïen des Copies qui en ont été faites, les unes sur les Originaux, & les autres sur des Copies fidéles. Ces Copies se sont multipliées & renouvellées autant qu'il en a été besoin. Mais quoiqu'il ne se puisse pas faire que l'on ait alteré & falsifié toutes ces Copies par malice & de dessein prémedité dans des choses essentielles, on ne peut pas soûtenir qu'il ne se soit point gliſſé de faute dans aucune de ces Copies par la negligence, ou l'inadvertance des Copistes, ou même par la hardiesse que quelques-uns peuvent avoir prise d'ôter, d'ajoûter, ou de changer quelques mots qu'ils croïoient devoir être ômis, ajoûtez ou changez. C'est le sort ordinaire de tous les Livres, dont Dieu n'a pas voulu que les Livres sacrez fussent exempts. De-là sont venuës les varietez ou differentes Leçons entre les Exemplaires Grecs des Livres du Nouveau Testament, qui ont commencé dans les premiers Siecles, & se sont toûjours augmentées. Toutes ces varietez n'ont cependant rien changé d'essentiel à l'Histoire ni à la Doctrine de Jesus-Christ & des Apôtres; & il s'est trouvé de temps en temps des personnes éclairées qui ont corrigé les fautes de leurs Exemplaires, & rétabli autant qu'elles ont pû, le Texte Hebreu dans sa pureté.

Origenes remarque dans le quinziéme Tome de son Commentaire sur saint Matthieu, qu'il y avoit déjà de son temps quantité de differentes Leçons dans les Exemplaires de l'Ecriture, qu'il attribuë, ou à la negligence des Copistes, ou à la hardiesse de ceux qui ont voulu corriger le Texte, & qui se sont donnés la liberté d'ajoûter ou d'ôter ce qu'ils ont jugé à propos en faisant cette correction. Il ajoûte qu'il avoit remedié à la diversité des Exemplaires Grecs de la Version des Septante, de la maniere que nous l'avons rapporté; mais il ne parle point en cet endroit, de son travail sur le Nouveau Testament. Cependant il est certain qu'il en avoit aussi revû & corrigé les Exemplaires: car saint Jerôme cite quelquefois les Exemplaires d'Origenes & de Pierius sur le Nouveau Testament, comme plus corrects que les autres: Par exemple en examinant un Paſſage du Chap. 24. de saint Matthieu, où il y avoit dans quelques Exemplaires Latins au Verset 36. *Neque Filius*, il remarque que cela *ne se trouve point dans les Exemplaires Grecs, & principalement dans ceux d'Adamance & de Pierius.* Il cite encore les Exemplaires d'Origenes dans le Chap. 3. sur l'Epitre aux Galates, & dit, qu'il n'explique pas ces mots: *Quis vos fascinavit credere veritati?* parce qu'ils ne se trouvent point dans les Exemplaires d'Adamance. Ce qui montre que ces deux Auteurs avoient fait des Exemplaires du Nouveau Testament, & qu'on les croïoit plus corrects que les autres. Ce même Pere parle aussi dans sa Préface à Damase, des Exemplaires du Nouveau Testament corrigez par Lucien & par Hesychius, dont il n'approuve pas le travail; parce qu'ils y avoient fait des Additions qui étoient convaincuës de fausseté par toutes les anciennes Versions. Tatien & Ammonius en faisant des Harmonies ou des Concordances des quatre Evangelistes, ont suivi sans doute le Texte Grec qu'ils ont crû le plus correct. Les Canons & les Capitules d'Eusebe ont aussi été d'une grande utilité pour empêcher la confusion des Evangelistes: il est même tres-vrai-semblable qu'Eusebe a travaillé non seulement à la distinction, mais aussi à la correction du Texte des Evangiles. Saint Jerôme ne s'est pas tant appliqué à corriger les fautes qui pouvoient s'être gliſſées dans les Exemplaires Grecs, qu'à reformer la Version Latine sur le Texte Grec selon les meilleurs & les plus anciens Exemplaires de son temps, qu'il consideroit, comme étant fidéle & correct, & qu'il appelle pour ce sujet: *La Verité Grecque; la Fidelité Grecque; l'Exactitude*

de

de la source : Au lieu que les Versions Latines étoient défectueuses en bien des endroits. Voici comme il s'explique dans son Prologue sur les quatre Evangiles, adressé au Pape Damase : „ Vous m'obligez, dit-il, de faire un nouvel „ Ouvrage d'un ancien, & d'être comme l'Arbitre entre les Exemplaires de l'Ecriture Sainte „ répandus par toute la Terre, & comme ils sont „ differens, de décider qui sont ceux qui s'accordent avec la verité Grecque. C'est un travail „ Religieux, mais une entreprise dangereuse de „ changer la Langue du monde qui est dans sa „ vieillesse, & de le rappeller, dans le temps „ qu'il commence à blanchir, aux principes que „ l'on apprend aux enfans : car qui est le sçavant „ ou l'ignorant qui prenant entre ses mains un „ Volume de l'Ecriture Sainte, & voïant que ce „ qu'il y lit, est different du goût dont il est prévenu, ne s'écrie aussi-tôt, que je suis un faussaire & un sacrilege, qui a la hardiesse de faire des additions, des changemens & des corrections dans des Livres anciens? Deux choses me consolent de cette envie : La premiere, c'est que vous qui êtes le souverain Pontife, me le commandez : La seconde, que de l'aveu des plus médisans, il faut qu'il y ait de la fausseté où il y a de la varieté : s'ils disent qu'il faut ajoûter foi aux Exemplaires Latins; qu'ils me répondent, auſquels? Car il y a presqu'autant d'Exemplaires differens que de Manuscrits; & s'il faut chercher la verité entre plusieurs, pourquoi n'aurons-nous pas recours à la source Grecque pour corriger les fautes qui viennent ou de la mauvaise Traduction des Interpretes, ou des corrections mal-faites par des Critiques malhabiles, ou par des additions & des changemens arrivez par la negligence des Copistes. Je ne parle pas à present de l'Ancien Testament, mais du Nouveau, qui sans doute est Grec, à l'exception de l'Evangile de saint Matthieu, qui a publié le premier son Evangile dans la Judée écrit en lettres Hebraiques. Le Nouveau Testament, dis-je, étant plein de varietez dans les Traductions Latines, qui sont comme autant de ruisseaux, il faut avoir recours à la source qui est unique. Je passe sous silence les Exemplaires qui portent le nom de Lucien & d'Hesychius, que quelques gens défendent avec une obstination condamnable, parce qu'il ne leur a pas été permis de corriger l'Ancien Testament après les Septante : & qu'ils n'ont pas réussi dans les corrections qu'ils ont faites au Nouveau. Les Versions qui en ont été faites en plusieurs Langues avant leur correction, prouvent que ce qu'ils ont ajoûté est faux. Je promets donc dans cette Préface les quatre Evangiles corrigez sur des Exemplaires Grecs & anciens, avec lesquels ils ont été conferez : *Codicum Græcorum emendata collatione sed veterum.* Mais de peur que le Latin du Nouveau Testament ne fût trop different du vulgaire, nous avons gardé un temperament, qui est de ne corriger que les choses qui changeoient le sens, & de laisser le reste dans le même état qu'il étoit.... Il faut ajoûter qu'il y a beaucoup de confusion dans nos Exemplaires des Evangiles, parce que nos Interpretes ont souvent ajoûté ce qu'un Evangeliste avoit dit de plus dans un autre Evangile, ou ils croioient qu'il manquoit, comme ils ont fou-ent corrigé les expressions d'un Evangeliste sur celle de l'autre; ce qui est cause de cette confusion, & fait que l'on trouve dans S. Marc plusieurs endroits de S. Luc & de S. Matthieu; & dans saint Matthieu plusieurs endroits de saint Marc & de saint Jean, & ainsi des autres. On peut tirer de cette Préface de saint Jerôme les inductions suivantes. 1. Que de son temps les Exemplaires Latins du Nouveau Testament étoient pour la plûpart fort défectueux. 2. Que pour les corriger, il falloit avoir recours au Texte Grec qui étoit la source. 3. Qu'il y avoit quelques Exemplaires Grecs qui étoient aussi fautifs, & particulierement ceux de Lucien & d'Hesychius. 4. Qu'il y en avoit d'autres plus anciens & plus corrects. 5. Que saint Jerôme a corrigé la Version Latine sur ces Exemplaires Grecs anciens & corrects. 6. Qu'il n'a corrigé que les endroits qui faisoient une difference considerable du sens, & qu'il a laissé le reste comme il étoit.

Cette reforme de saint Jerôme ne manqua pas d'Adversaires, comme il l'avoit prévû : Il le trouva des personnes mal-intentionnées qui prirent occasion de l'accuser d'avoir changé les Evangiles contre l'autorité des Anciens & le sentiment de toute la Terre. Il leur répond qu'il n'est pas assez stupide, ni assez ignorant pour croire que l'on peut corriger quelque chose aux paroles du Seigneur, ou que tout l'Evangile n'est pas inspiré; mais qu'il a voulu reformer suivant l'Original Grec, sur lequel on convient que les Versions ont été faites, les fautes de la Version Latine, qui sont assez prouvées par la varieté qui se trouve dans les Exemplaires Latins : Que ceux, dit-il, à qui l'eau pure de la source ne plaît pas, boivent tant qu'ils voudront de l'eau de ces ruisseaux bourbeux. Voila la préference que saint Jerôme donnoit au Texte Grec de son temps sur les Versions Latines, & le jugement qu'il portoit de la fidelité du Texte Grec.

Saint Augustin avoit le même sentiment touchant l'autorité du Texte Grec des Livres du Nouveau Testament. Il veut que quand il y a des varietez entre le Texte & les Versions, on ajoûte

Digitized by Google

ajoûte plus de foi au Texte qu'aux Versions; & qu'on ſe ſerve toûjours du Texte Grec pour corriger le Latin : *Latinis quibuſlibet emendandis Græci adhibeantur.* Il declare en particulier à l'égard des Livres du Nouveau Teſtament, que s'il y a des differences entre le Grec & les Verſions Latines, il eſt ſans doute que le Latin doit le ceder au Grec; & principalement aux Exemplaires qui ſe trouvent dans les Egliſes les plus ſçavantes & les plus exactes : *Libros autem Novi Teſtamenti ; ſi quid in Latinis varietatibus titubat, Græcis cedere oportere non dubium eſt, & maximè qui apud Eccleſias doctiores & diligentiores reperiuntur.* De Doctr. Chriſt. *Liv.* 2. *cap.* 15. Il remarque enſin qu'il y avoit de ſon temps des Exemplaires corrects: *Adjuvante etiam codicum veritate, quam ſolers emendationis diligentia procuravit.*

Depuis le temps de ſaint Jerôme & de ſaint Auguſtin, les Egliſes Grecques ont conſervé ſoigneuſement leur Texte Original du Nouveau Teſtament. Il n'eſt pas à croire que les Peres Grecs qui ſe ſont appliquez plus que perſonne à l'étude de l'Ecriture-Sainte, n'aient pas cherché avec exactitude les Exemplaires les plus fidéles & les plus corrects qu'ils aient pû trouver, & qu'ils n'aient pas eu ſoin, que les Copies nouvelles qui s'en faiſoient, ne fuſſent auſſi correctes, & faites ſur les meilleurs Exemplaires. On a conſervé long-temps dans les Bibliotheques de Céſarée & d'Alexandrie les Exemplaires corrigez par Origenes, par Pierius & par Euſebe. Il y en avoit de ſemblables dans les Egliſes Grecques qu'on liſoit publiquement : Seroit-il poſſible que tant d'habiles Commentateurs euſſent choiſi entre pluſieurs Exemplaires ceux qui étoient les plus fautifs, pendant qu'ils en avoient de corrects? C'eſt ce que l'on ne peut croire avec vrai-ſemblance: il eſt au contraire moralement certain qu'ils ſe ſont ſervis du Texte Grec le plus pur qu'il y eût, & par conſequent que le Texte Grec du Nouveau Teſtament qui eſt joint aux Commentaires des Peres Grecs ſur preſque tous les Livres du Nouveau Teſtament, comme de ſaint Chryſoſtome, de Theodoret, de Theophylacte, d'Oecumenius, eſt un monument authentique pour connoître la ſincerité du Texte Grec de Siecle en Siecle. Enfin l'on ne peut pas dire que depuis le temps de ſaint Jerôme, le Texte Grec ait été falſifié conſiderablement, & que toute l'Egliſe Grecque ne ſe ſoit ſervie que d'un Texte du Nouveau Teſtament corrompu.

On peut neanmoins objecter que ſaint Jerôme aïant reformé la Verſion Latine ſur les meilleurs Manuſcrits Grecs de ſon temps, il faut qu'elle ſoit entierement conforme au Texte Grec, & que ſi le Texte Grec ſe trouve different de cette Verſion reformée, il n'eſt pas conforme aux plus anciens & plus corrects Manuſcrits dont il s'étoit ſervi; & par conſequent qu'il a depuis été corrompu & alteré. Or il eſt certain qu'il y a quantité de varietez entre le Texte Grec & nôtre Vulgate : mais il eſt auſſi certain qu'en bien des endroits où ces varietez ſe rencontrent, le Texte Grec d'apreſent ſe trouve conforme à celui des anciens Peres Grecs, qu'il eſt difficile de croire alteré. Il faut donc dire que ſaint Jerôme n'a pas corrigé tous les endroits de la Verſion Latine differens du Texte Grec, mais ſeulement les plus conſiderables, & qui faiſoient une varieté de ſens, comme il le dit lui-même dans ſa Préface : & d'ailleurs la Verſion reformée par ſaint Jerôme aïant pû recevoir quelque changement par la negligence des Copiſtes, ou par le mélange des autres Verſions, ou par la hardieſſe de quelques Critiques; ce n'eſt pas une preuve que le Texte Grec dont s'eſt ſervi ſaint Jerôme fût different du Tex e Grec vulgaire d'apreſent, parce que le Latin tel que nous l'avons, eſt different du Texte Grec. Bede étoit ſi perſuadé de cette verité, qu'aïant trouvé des differences entre ſa Verſion & l'Exemplaire Grec, il declare qu'il n'oſeroit pas ſoupçonner le Grec d'avoir été corrompu, mais qu'il ne peut pas dire, ſi on devoit attribuer la varieté de leçon à la faute de l'Interprete ou à celle du Copiſte. *Quædam quæ in Græco ſive aliter, ſive plus aut minus poſita vidimus, breviter commemorare curavimus : quæ utrum negligentiâ Interpretis omiſſa, vel aliter dicta, an incuriâ Librariorum ſive depravata, ſive relicta, nondum ſcire potuimus : namque Græcum Exemplar falſatum fuiſſe ſuſpicari non audeo.*

Il faut neanmoins avoüer qu'il y a eu dès le commencement des varietez entre les Exemplaires Grecs des Livres du Nouveau Teſtament, comme Origenes, ſaint Jerôme, l'Auteur du Commentaire ſur l'Epître aux Romains, & quelques autres Peres l'ont reconnu, & comme on en peut être convaincu par les differentes manieres, dont differens Peres Grecs ont lû un même Paſſage; que ces varietez ſe ſont beaucoup augmentées dans la ſuite par le grand nombre de Copies qui ſe ſont faites du Texte Grec, ſoit en Orient, ſoit en Occident, comme la multitude de varietez qui ſe trouvent entre les Manuſcrits Grecs du Nouveau Teſtament que nous avons à preſent le fait voir : qu'enfin, puiſqu'il y a des varietez entre les Manuſcrits, il eſt neceſſaire qu'il y en ait de fautifs & de défectueux auſſi bien dans le Grec que dans le Latin, & qu'ainſi l'on ne peut pas dire abſolument que le Grec ſoit exempt de fautes; à moins que l'on ne ſoit aſſûré, laquelle des Lecons differentes eſt la veritable.

C'eſt pourquoi ceux qui ont fait imprimer le Texte Grec du Nouveau Teſtament, ont eu ſoin de le revoir ſur pluſieurs Manuſcrits, de mettre dans le Texte la Leçon qu'ils ont crû la plus veritable, & de marquer ſoit à la fin, ſoit à la marge les differentes Leçons des autres Manuſcrits. Valla eſt le premier qui ait recherché & conferé des Exemplaires Grecs du Nouveau Teſtament. Il en cite pluſieurs dans ſes Notes imprimées à Bâle. A ſon imitation Eraſme conſulta encore un plus grand nombre de Manuſcrits, dont il ſe ſervit utilement dans les Editions de ſon Nouveau Teſtament, & remarqua dans ſes Notes les diverſes Leçons tirées de ces Exemplaires. Le Cardinal Ximenes avoit même avant Eraſme, fait revoir le Texte du Nouveau Teſtament ſur pluſieurs Manuſcrits Grecs, & imprimer dans ſa Polyglotte de l'an 1515. le Texte entier, ſuivant la Leçon qu'il avoit jugé la plus correcte, ſans marquer neanmoins les differences des Manuſcrits. C'eſt ce même Texte qui a été copié dans les Polyglottes de Philippe II. & de le Jay. L'Edition du Nouveau Teſtament Grec de Robert Eſtienne a été faite avec plus d'exactitude; ſon Texte s'accorde avec celui de la Bible du Cardinal Ximenes, & il a mis à la marge de ſon Edition les varietez de ſes Exemplaires manuſcrits: Cette Edition parût d'abord à Paris en 1550. On en a fait depuis pluſieurs impreſſions, & c'eſt celle que Walton a miſe dans ſes Polyglottes. Theodore de Beze aïant conferé encore un plus grand nombre d'Exemplaires, a auſſi remarqué un plus grand nombre de varietez dans ſes Notes. Walton a fait dans le ſixiéme Tome de ſa Polyglotte, un Recueil des diverſes Leçons remarquées par les autres, & de quelques nouvelles ſur des Manuſcrits d'Angleterre. On a mis toutes ces differences en marge dans le Nouveau Teſtament Grec imprimé à Oxfort en 1675.

Outre ces Editions, nous avons auſſi des Collations particulieres des Exemplaires Grecs du Nouveau Teſtament, où l'on a marqué les differences des Manuſcrits. Sous le Pontificat d'Urbain VIII. Matthieu Caryophyle & quelques autres Sçavans de Rome confererent le Texte Grec du Nouveau Teſtament de l'Edition du Cardinal Ximenes, avec vingt-deux Manuſcrits des Bibliotheques de Rome; ſçavoir dix ſur les Evangiles, huit ſur les Actes & ſur les Epîtres, & quatre ſur l'Apocalypſe. Ils déſignent dans cette Collation ce qu'ils croient qu'on doit ajoûter ou retrancher au Texte, en marquant le nombre des Manuſcrits qui y ſont conformes: ils ont expliqué dans la Préface les regles qu'ils ſuivent dans ce jugement. La premiere, que ſi la plûpart des Manuſcrits Grecs s'accordent avec la Vulgate Latine, l'on reformera le Texte ſur la Leçon qui eſt dans la Vulgate. La ſeconde, que ſi tous les Manuſcrits Grecs different de la Vulgate & du Texte; on reformera le Texte ſur ces Manuſcrits, en mettant l'ancienne Leçon à la fin des Chapitres. La troiſiéme, que ſi la plûpart des Manuſcrits different du Texte, & que cette difference ne regarde en rien la Vulgate, on le corrigera ſur la pluralité des Manuſcrits, en marquant à la fin des Chapitres l'endroit qui a été corrigé. La quatriéme, que ſi un ſeul Manuſcrit appuie la Leçon de la Vulgate, on ne manquera point de le marquer. La cinquiéme, que l'on ômettra les mots qu'on voit manifeſtement avoir été pris d'un Evangile pour les mettre dans un autre.

Quelque temps auparavant Pierre Faxard Eſpagnol, Marquis de Los-Velez, avoit conferé le Texte de nôtre Vulgate Latine avec ſeize Manuſcrits Grecs de la Bibliotheque du Roy d'Eſpagne, & avoit marqué à la marge d'un Nouveau Teſtament Grec, les diverſes Leçons de ces Manuſcrits, qui appuioient la Leçon de la Vulgate Latine; mais comme il n'a point indiqué dans combien de Manuſcrits chacune de ces varietez ſe trouve, ſon travail n'eſt pas de grand uſage, parce qu'il ſe peut faire que chaque varieté ne ſoit que dans un Manuſcrit, qui ne devroit pas en ce cas être préferé aux autres. Le Jeſuite Mariana aïant copié ces Varietez remarquées par le Marquis de Los-Velez, les communiqua à Loüis de la Cerda de la même Societé, qui les a publiées dans ſon Livre intitulé *Adverſaria Sacra*, imprimé en 1626. Il n'y a preſque point d'endroit où la Vulgate differe du Texte Grec, que la difference ne ſoit autoriſée par quelque Manuſcrit du Marquis de Los-Velez; mais on ne ſçait pas comme je viens de remarquer, par combien, ni de quelle qualité eſt le Manuſcrit qui l'appuie, & s'il n'a point été reformé ſur la Vulgate, comme Mariana l'a ſoupçonné avec fondement. Le Pere Morin de la Congregation de l'Oratoire a auſſi recueilli dans ſes Exercitations ſur la Bible, les differences de quelques Manuſcrits Grecs du Nouveau Teſtament, & particulierement de celui de Cantbrige ſur les Evangiles, & d'un autre Manuſcrit de même antiquité de Meſſieurs du Puy: enfin le Pere Amelotte de la même Congregation a recueilli dans ſa Verſion Françoiſe du Nouveau Teſtament les diverſes Leçons qui s'accordent avec l'ancien Interprete Latin, comptant même parmi ces differences & les Manuſcrits qui les autoriſent, les differences de l'ancienne Verſion Latine, de la Verſion de ſaint Jerôme, & des Verſions Orientales; en quoi il n'eſt pas exact; car quoiqu'il ſoit bon de remarquer ces differences, on ne doit pas

Digitized by Google

pas les faire paſſer pour des differences des Exemplaires Grecs : parce qu'elles peuvent venir de la part du Traducteur auſſi-bien que de l'Exemplaire dont il ſe ſervoit, & que la Verſion peut auſſi avoir été alterée depuis qu'elle a été faite.

§. II.

Des Manuſcrits Grecs du Nouveau Teſtament, & particulierement de celui du Vatican, de celui d'Oxfort, & de celui de Cambrige.

Entre les Manuſcrits Grecs du Nouveau Teſtament, nous n'en connoiſſons point de plus anciens & plus celebres, que ceux du Vatican, de ſainte Thecle & de Cantbrige.

Le premier de ces Manuſcrits eſt certainement plus ancien de mille ans ; il n'a ni Titres, ni Chapitres, conformément aux Canons d'Euſebe, mais ſeulement des chiffres rouges en marge, qui marquent la diviſion du Texte dans les Evangiles. Ce Manuſcrit eſt conforme en quelques endroits avec la Vulgate, mais en pluſieurs autres il s'accorde avec le Grec de l'Edition de Robert Eſtienne.

Le ſecond porte le nom d'une Vierge d'Egypte appellée Thecle. Il fut envoïé d'Alexandrie par Cyrille de Lucar Patriarche de Conſtantinople au Roi d'Angleterre Charles I. & il eſt dans la Bibliotheque de Londres : on le croit ancien de quatorze cens ans ; mais il l'eſt certainement de plus de mille. Les Evangiles ont des Titres & des Chapitres qui répondent à la diviſion d'Euſebe. Il y manque les vingt-quatre premiers Chapitres de ſaint Matthieu, & les cinq premiers Verſets du vingt-cinquiéme Chapitre. Ce Manuſcrit a bien des differences du Grec commun, mais elles ſont legeres : il s'accorde aſſez ſouvent avec la Vulgate ; il paroît fort exact & fort correct. On peut voir ſes differences au bas des pages du Nouveau Teſtament Grec de la Polyglotte d'Anleterre.

Les Critiques conviennent aſſez ſur ces deux Manuſcrits, mais il n'en eſt pas de même de celui de Cantbrige : Vingt neanmoins des faits certains ſur leſquels il ſera facile de juger ce qu'en en doit croire. Theodore de Beze trouva un Manuſcrit Grec & Latin des quatre Evangiles & des Actes dans le Monaſtere de ſaint Irenée de Lyon. Il eut auſſi par le moïen de Meſſieurs du Puy, un autre Manuſcrit de même nature des Epitres de ſaint Paul, qu'il appelle l'Exemplaire de Clermont, qui peut paſſer pour la ſeconde partie de l'Exemplaire de Lyon. Le premier eſt preſentement dans la Bibliotheque de Cantbrige ; & le ſecond dans celle du Roi de France. Il y en a un tout ſemblable à ce ſecond dans l'Abbaïe de ſaint Germain des Prez. Le Manuſcrit des Evangiles eſt diſtingué en Chapitres ſuivant la diviſion d'Euſebe ; le Grec y eſt écrit en grands caracteres ſans points, ſans accens & ſans diſtinction entre les mots. La ſeconde partie eſt écrite de la même maniere que la premiere dans l'un & l'autre Exemplaire, mais avec des accens qui ſont de la même main dans le Manuſcrit de ſaint Germain des Prez, quoique figurez differemment ; & ajoûtez par une autre main plus recente dans le Manuſcrit de la Bibliotheque du Roi. La Verſion Latine eſt écrite de la même main que le Texte Grec fort different de la Vulgate, & entierement conforme au Texte Grec de ces Manuſcrits. Les Critiques conviennent que ces Manuſcrits ſont d'environ mille ans. Il y a quantité d'Additions & de changemens particulierement dans les Evangiles, & ſur tout dans celui de ſaint Luc. Nous avons déja remarqué que la Genealogie de Nôtre Seigneur y eſt reformée dans celui de ſaint Luc, ſur celui de ſaint Matthieu, & qu'on y a ſupplée trois Rois qui ſont ômis dans ſaint Matthieu. Nous avons auſſi parié de deux Additions conſiderables, l'une d'une Sentence ſur l'Humilité, en S. Matthieu, chap. 20. & l'autre d'un diſcours de Nôtre Seigneur à l'homme qui travailloit le jour du Sabbath, en ſaint Luc, chap. 6. Outre ces endroits particuliers & quelques autres ſemblables, où les alterations ſont plus grandes & plus groſſieres ; il y a un grand nombre d'autres endroits, où les paroles des Evangeliſtes & des Apôtres ſont paraphraſées, abregées, tranſpoſées, tant dans les Evangiles que dans les Actes, & même dans les Epîtres de ſaint Paul. Il eſt conforme en pluſieurs endroits à la Vulgate, & different en d'autres, mais tres-different des autres Manuſcrits Grecs. A la fin des deux Manuſcrits de la ſeconde partie, entre l'Epître à Philemon & l'Epître aux Hebreux, il y a un Catalogue des Livres de la Bible, où les douze petits Propheres ſont marquez avant les grands, & l'Evangile de ſaint Jean avant celui de ſaint Marc & de ſaint Luc ; & où l'on a inſeré aprés l'Epître de ſaint Jude, l'Epître de ſaint Barnabé, & mis enſuite l'Apocalypſe de ſaint Jean, les Actes des Apôtres, le Livre du Paſteur, les Actes de Paul, & la Revelation de Pierre, ſans y mettre l'Epître aux Hebreux qui eſt décrite toute entiere aprés ce Catalogue. Il faut encore remarquer qu'il y a quantité de fautes dans le Texte Grec, & qu'il y a pluſieurs corrections faites de la même main, & dans le même tems.

Digitized by Google

Beze qui eſt le premier qui a parlé du Manuſcrit de Cantbrige, a crû que ce Manuſcrit étoit venu de Gréce; que quoiqu'il n'eût pas été falſifié par les Heretiques, il l'avoit été par un Caloyer Grec qui avoit mis des Notes barbares en marge. Il convient qu'il étoit tres-ancien. *Exemplar venerandæ vetuſtatis ex Græciâ, ut apparet ex Latinis barbaris Græcis quibuſdam notis ad marginem aſcriptis, cùm exportatum, & in S. Irenæi Monaſterio Lugduni, ita ut cernitur mutilatum, poſtquam ibi in pulvere diu jacuiſſet, rectum oriente ibi Civili bello, anno Domini* 1562. A l'égard du Manuſcrit ſur les Epîtres de ſaint Paul, que Beze appelle, *de Cle mont*, il croit que c'eſt l'autre partie du Manuſcrit de Lyon, non ſeulement à cauſe de ſon antiquité, de ſon caractere & de ſa forme, mais parce qu'il y a des varietez ſemblables dans l'un & dans l'autre.

Le Pere Morin n'a point porté de jugement du Manuſcrit de Cantbrige, qu'il n'avoit point vû; mais il parle de celui des Epîtres de ſaint Paul, & dit qu'il eſt à peu prés de même antiquité; que les Paſſages citez de l'Ancien Teſtament y ſont écrits en rouge; que la Verſion Latine eſt differente de la Vulgate, même dans les endroits, où il faut que le Texte Grec ſur lequel elles ſont faites, fût le même; qu'il paroît neanmoins que l'un & l'autre avoient la même origine: ce qui lui fait croire que la Verſion de cet ancien Manuſcrit, eſt celle dont l'ancienne Egliſe Latine ſe ſervoit communément avant ſaint Jerôme, & que ce Saint revit & reforma ſur la Foi des Exemplaires Grecs: il prétend même que ce Manuſcrit eſt plus ancien que ſaint Jerôme. Il croit auſſi bien que Beze, que ce Manuſcrit eſt la ſeconde partie de celui de Cantbrige.

Monſieur Simon juge que ces trois Manuſcrits ſont de même âge. Il approuve le ſentiment du Pere Morin touchant la Verſion; mais il ne convient pas que ces Manuſcrits ſoient écrits avant le temps de ſaint Jerôme, quoiqu'il avoue qu'ils contiennent une Verſion plus ancienne; ce qui lui fait conjecturer que ces Exemplaires ſont décrits ſur de plus anciens. Il ſoûtient contre Beze que ces Manuſcrits n'ont jamais été faits pour des Grecs, ni apportez de Gréce, à cauſe des fautes groſſieres qui s'y trouvent. Il croit que les obſervations qui ſont en marge, ne ſont pas d'un Caloyer, mais d'un Latin.

L'Hypotheſe de Monſieur Arnaud eſt fort differente. Il avoüe que ces Manuſcrits peuvent être „ anciens de mille ans: mais il croit que c'eſt une „ Edition particuliere du Nouveau Teſtament „ d'un Latin du ſixiéme Siecle, qui peut avoir „ eu pour but d'applanir quelques difficultez qui „ lui ont paru inſurmontables, comme eſt la diffe- „ rence de la Genealogie de JESUS-CHRIST, ſelon ſaint Matthieu & ſaint Luc; & d'y faire encore quelques autres changemens, dont on ne peut pas deviner la cauſe: Qu'il a jugé que pour venir à bout de ce deſſein, il devoit faire un Grec & un Latin qui ſe reſſemblaſſent; parce que s'il n'avoit fait qu'un Texte Latin, on l'auroit rejetté, lors qu'en le comparant avec les Exemplaires Grecs, ſelon la Regle établie par ſaint Jerôme & par ſaint Auguſtin, on n'y auroit point trouvé les alterations qu'il y vouloit faire; au lieu que les faiſant dans l'une & dans l'autre Langue, cela donneroit plus d'autorité à ſa nouvelle Edition. Mais il a penſé de plus, que ce qu'il faiſoit devoit avoir un air d'antiquité, & c'eſt ce qui l'a porté à ne pas mettre dans ſon Latin, la Verſion corrigée par ſaint Jerôme. Aprés bien des raiſonnemens, il conclut que ce Manuſcrit eſt l'Ouvrage d'un Fauſſaire du ſixiéme Siecle: Qu'ainſi l'on ne doit pas compter les varietez de cet Exemplaire entre les diverſes Leçons du Grec du Nouveau Teſtament, qu'il ne peut être d'aucun poids pour autoriſer ce qui ne ſe trouveroit point dans d'autres Manuſcrits Grecs, & qu'il n'y a pas d'apparence que l'ancienne Vulgate Latine fût conforme à ce Manuſcrit.

Le Pere Martianay tient un milieu entre les Hypotheſes de Monſieur Simon & de Monſieur Arnaud. Il remarque que Monſieur Simon a dit vrai, lorſqu'il a avancé que l'Addition faite au Chap. 20. de S. Matthieu, étoit dans l'ancienne Verſion Latine, dont on ſe ſervoit dans les Egliſes d'Occident; & que ſon illuſtre Adverſaire (c'eſt ainſi qu'il appelle avec raiſon Monſieur Arnaud) a auſſi dit vrai de ſon côté, en lui ſoûtenant que cette même Addition n'étoit point dans les Exemplaires de l'ancienne Vulgate corrigée par ſaint Jerôme. Il juſtifie cette propoſition, ſur ce que des deux Manuſcrits de l'ancienne Vulgate qu'il produit, il y en a un où cette Addition ſe trouve, & un autre où elle ne ſe trouve point. Il prouve en même temps la conformité de ces Manuſcrits de l'ancienne Vulgate de l'Evangile de S. Matthieu, avec le Manuſcrit de Cantbrige & la Verſion Anglo-Saxone donnée par Monſieur Maréchal, faite ſur l'ancienne Vulgate. Voila les differens jugemens des ſçavans ſur les Manuſcrits du Nouveau Teſtament de Cantbrige, de la Bibliotheque du Roi, & de celle de l'Abbaïe de ſaint Germain des Prez. Nous demandons la permiſſion d'y joindre nos Reflexions pour les accorder, s'il eſt poſſible.

Premierement, nous croïons ces Manuſcrits anciens de prés de mille ans ou environ, c'eſt à dire du ſixiéme Siecle, & ainſi moins anciens que ſaint Jerôme.

2. Nous

2. Nous les croïons faits en Occident par un Latin, & non pas par un Grec: Le Latin décrit de la même main à côté du Grec, & les fautes grossieres dans le Grec, en font une preuve incontestable.

3. Il n'y a pas d'apparence que celui qui a fait les additions ou changemens de ce Manuscrit, fût Heretique, parce qu'il ne paroît pas qu'ils soient faits pour appuïer quelque Heresie particuliere.

4. Ces additions & changemens ne paroissent pas être de l'invention de l'Auteur de ce Manuscrit, puisque les plus considerables se trouvent dans d'autres monumens.

5. Il n'y a point d'exemple de ces changemens ou additions considerables dans les Manuscrits du Nouveau Testament, qui ont été entre les mains des Peres Grecs, ni dans les autres Manuscrits à l'usage de l'Eglise Grecque.

6. Il y avoit de ces additions & changemens, transpositions, broüilleries dans des Exemplaires de l'ancienne Vulgate Latine, suivant le témoignage de saint Jerôme dans son Epître à Damase; & l'on trouve encore les additions faites à l'Evangile de saint Matthieu de l'Exemplaire de Cantbrige, dans des Manuscrits de l'ancienne Vulgate Latine, dans saint Hilaire & dans quelques autres Peres Latins. Ceci a été prouvé quand nous avons traité de l'Evangile de saint Matthieu.

7. La Version Latine des Exemplaires que nous examinons, n'est point celle qui a été reformée par saint Jerôme, mais une des anciennes Versions Latines Vulgates. Car il y en avoit plusieurs; ou plûtôt les Exemplaires en étoient & sont encore si differens, que ce sont comme autant de differentes Versions.

8. Toutes ces remarques nous donnent lieu de conjecturer avec beaucoup de vrai-semblance, que le Grec des Exemplaires dont il s'agit, a été reformé par celui qui l'a écrit sur l'Exemplaire de la Vulgate Latine qu'il copioit; ou qu'il l'a copié sur quelqu'autre Exemplaire qui avoit été reformé de cette maniere. Cette conjecture est une suite des faits certains dont on convient, & des reflexions que nous venons de faire.

9. Cela supposé, on ne peut pas compter ces varietez comme des differentes leçons d'un Manuscrit Grec, mais seulement comme une reforme, ou plûtôt une corruption du Texte Grec sur une Version peu conforme à l'Original.

10. Quoique tous les Exemplaires de l'ancienne Vulgate n'eussent pas les additions & les changemens qui sont dans le Latin & dans le Grec de cet Exemplaire, il y en avoit neanmoins où ces additions & changemens considerables se rencontroient.

Mais c'est assez faire de reflexions sur ce Manuscrit. Nous ne nous arrêterons point aux autres Manuscrits Grecs du Nouveau Testament, qui se trouvent en assez grand nombre dans les Bibliotheques. Il y en a quelques-uns d'anciens de huit cens ans, d'autres de six cens ans, & de plus récens. Ils sont presque tous faits par des Grecs & à l'usage des Grecs. On y trouve des varietez en grand nombre, mais peu considerables, & qui ne font presque toutes point de differences dans le sens. Cherchons à present les sources de ces varietez, & les moïens de connoître la leçon la plus veritable.

§. III.

Sources & occasions des fautes qui peuvent être survenuës dans le Texte Grec du Nouveau Testament.

Les fautes survenuës dans les Manuscrits Grecs du Nouveau Testament, comme dans tous les autres Livres, viennent de deux causes generales; sçavoir de la negligence des Copistes, & de la hardiesse de ceux qui se sont mêlez de reformer les anciens Exemplaires. Mais ces deux causes generales produisent des effets differens qui ont des raisons particulieres. La negligence des Copistes est cause des ômissions & des fautes, & quelquefois même des additions. Les ômissions peuvent arriver par une simple distraction ou inadvertance qui a fait passer au Copiste, des mots ou des phrases entieres. Cela arrive assez souvent à l'égard des particules ou des liaisons. Quand deux periodes de suite commencent ou finissent par les mêmes mots, il arrive encore que les Copistes en peuvent facilement passer une. L'inadvertance des Copistes peut aussi produire la repetition des mêmes mots ou des mêmes phrases; mais alors la faute est aisée à découvrir. Les changemens arrivent par la negligence des Copistes, quand ils prennent ou qu'ils mettent une lettre pour une autre, un mot pour un autre, à cause de la ressemblance des lettres ou des mots, soit dans la figure, soit dans le son. Enfin cette même negligence est cause des additions même considerables, quand ils mettent dans le Texte, des Scholies ou Notes qui étoient en marge dans les Manuscrits qu'ils copient, sans prendre garde que ce sont des Explications qui ne doivent point entrer dans le Texte. Voila les principales raisons des changemens qui peuvent arriver par l'inadvertance des Copistes.

Digitized by Google

Ceux qui arrivent par la liberté qu'on s'eſt donnée de reformer le Texte exprés & de propos déliberé, peuvent avoir autant de cauſes qu'il y a de motifs qui peuvent porter à cette reforme. Voici les principaux que l'on peut remarquer à l'égard des Exemplaires du Nouveau Teſtament. Il s'eſt pû faire premierement, que les Heretiques aïent ôté ou changé des Paſſages contraires à leurs erreurs, ou qu'ils en aïent ajoûté de favorables. Les Ebionites avoient ainſi falſifié l'Evangile de ſaint Matthieu, & les Marcionites celui de ſaint Luc. Mais ces falſifications groſſieres ont ſauté auſſi tôt aux yeux: elles n'ont trompé aucun Catholique, & n'ont point été introduites dans les Exemplaires dont ils ſe ſervoient. Il ſe pourroit faire que quelques autres Heretiques euſſent ſeulement retranché, changé, ou ajoûté quelques Paſſages fort courts, où cette alteration pouvoit ſe faire ſans qu'elle fût apperçûë facilement. Il y a des Peres qui ont crû en trouver des exemples en quelques endroits du Nouveau Teſtament; comme quand ſaint Ambroiſe accuſe les Ariens d'avoir ôté du Chap. 3. de l'Evangile de ſaint Jean, ℣. 6. ces mots: *Quia Deus Spiritus eſt.* Quand Socrates reproche aux Neſtoriens d'avoir retranché de l'Epître 1. de ſaint Jean, Chap. 4. ℣. 3. ces paroles: *Tout Eſprit qui diviſe* JESUS-CHRIST, *n'eſt point de Dieu.* Et d'autres ont accuſé les Sectateurs de Macedonius, d'avoir ajoûté dans le Chap. 7. de l'Evangile de S. Jean, verſ. 39. cet Adjectif de *Saint*, & d'avoir lû comme il y a preſentement dans le Grec: *L'Eſprit Saint n'étoit pas encore*, au lieu de, *l'Eſprit n'étoit pas encore donné.* Mais ces ſortes d'endroits ſont en tres-petit nombre, & quand on les examine bien, on voit qu'il eſt faux ou du moins incertain qu'ils aïent été corrompus par malice, & dans le deſſein de favoriſer quelque erreur. 2. Il a pû arriver que des Orthodoxes mêmes rencontrant des Paſſages difficiles qu'ils croïoient contraires à l'Analogie de la Foi, ou aux autres Evangiles, aïent par un zele indiſcret reformé ces Paſſages. C'eſt ainſi que ſaint Epiphane remarque que quelques Orthodoxes avoient ôté l'endroit où il eſt dit que JESUS pleura ſur Jeruſalem, en ſaint Luc, chap. 19. verſ. 41. parce que cela leur paraiſſoit indigne de JESUS-CHRIST: d'autres ont ajoûté par le même motif à la Genealogie de JESUS-CHRIST, les Rois que ſaint Matthieu a paſſez, afin de la rendre conforme à l'Ancien Teſtament. Enfin il eſt aſſez ordinaire de trouver un Evangeliſte reformé ſur un autre Evangeliſte; & que l'on ait ajoûté ou retranché dans un Evangile, ce qui eſt ajoûté ou retranché dans un autre. C'eſt par le même motif (ſi l'on en croit ſaint Jerôme) que des hommes prudens ont retranché du verſ. 35. du treiziéme Chap. de l'Evangile de ſaint Matthieu, le nom du Prophete cité en cet endroit, parce que le nom d'Iſaïe s'y trouvoit au lieu de celui d'Aſaph, & que cette prophetie n'étant point dans Iſaïe, ils ont eu peur qu'on ne crût que l'Evangeliſte citoit faux. Peut-être auſſi que c'eſt par la même raiſon qu'au commencement de l'Evangile de ſaint Marc, Chap. 1. verſ. 2. on a retranché le nom *d'Iſaïe*, parce que la prophetie qu'il cite, commence par les paroles de Malachie. 3. Il y a eu des Exemplaires où l'on a inſeré des Additions tirées des Livres apocryphes, & principalement de l'Evangile des Hebreux dans celui de ſaint Matthieu. Origenes en rapporte un exemple, en ſaint Matthieu, Chap. 12. verſ. 12. où l'on trouvoit ces paroles: JESUS *donc dit, J'étois infirme à cauſe des infirmes, j'avois faim à cauſe de ceux qui ont faim; j'avois ſoif à cauſe de ceux qui ont ſoif.* Nous avons déja parlé de quelques autres exemples de ces Additions tirés des Evangiles apocryphes. 4. Les Critiques ont quelquefois reformé le Texte, parce qu'ils l'ont crû fautif. Ils ont vû un ſens qui les choquoit dans le Texte, & qui pouvoit être reformé par le retranchement d'une negation. Ils ont decidé qu'il falloit lire ainſi, & ont corrigé hardiment le Texte ſur une ſimple conjecture. Par exemple dans la premiere Epître de ſaint Pierre, Chap. 2. verſ. 21. il y a dans le Grec que JESUS-CHRIST *ſe livroit à celui qui juge ſelon la Juſtice*: Judicanti ſe juſtè, δικαίως; parce qu'il étoit choquant de dire que JESUS-CHRIST avoit été jugé par un juſte Juge, quelques-uns ont retranché ce mot, & ont mis *injuſtè*, ἀδίκως, pour *juſtè*. Une cinquiéme ſorte d'additions ou de changemens, ce ſont des ſupplémens ou des éclairciſſemens qui ne changent point le ſens, mais le rendent plus net, où le déterminent. Les Copiſtes ou les Reformateurs des Exemplaires ſe ſont donnez aſſez de liberté ſur ce ſujet, perſuadez qu'il ſuffiſoit de conſerver religieuſement le ſens, & qu'ils rendroient ſervice en l'expliquant plus clairement. Mais quelquefois ils ſe ſont trompez, & ont déterminé le Texte par des mots qui y donnent un autre ſens, & n'en expriment pas toute l'étenduë & toute la force. Enfin on a quelquefois reformé le Texte, ou ſur l'ancienne Vulgate Latine, comme nous avons fait voir des Manuſcrits de Cantbrige, ou même ſur celle de ſaint Jerôme, comme quelques Critiques l'ont remarqué de quelques Manuſcrits Grecs plus recens.

Voila à peu prés toutes les ſources des alterations, changemens, additions, ou ômiſſions qui ont pû ſe faire dans les Exemplaires Grecs du Nouveau Teſtament. Les cauſes du mal étant connuës, il ſera plus facile de le découvrir & d'y apporter remede par des regles de Critique.

§. IV.

Digitized by Google

§. IV.

Sources des fautes qui peuvent ſe rencontrer dans le Texte de la Vulgate.

NOus avons prouvé ſuffiſamment dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que quand le Concile de Trente a declaré la Vulgate authentique, il ne l'a point préferée aux Originaux (c'eſt à dire au Texte Hebreu à l'égard de l'Ancien Teſtament, & au Texte Grec à l'égard du Nouveau) ni déclarée exempte de fautes. Nous y avons auſſi montré que quand il y a des varietez entre l'Original & les Verſions, le bon ſens veut que quand on n'a point de raiſon particuliere de ſuppoſer que l'Original eſt corrompu & la Verſion veritable, l'on ſuive l'Original plûtôt que la Verſion. Ceci ſuppoſé, nous découvrirons en particulier les ſources des fautes qui peuvent ſe rencontrer dans le Texte de la Vulgate du Nouveau Teſtament.

Premierement toutes les mêmes cauſes, les mêmes raiſons & les mêmes motifs que nous avons apportez des changemens & alterations de l'Original Grec, peuvent avoir lieu dans les Exemplaires des Verſions; ainſi ſi l'on peut les alleguer pour montrer que le Texte Original peut être ſujet à des fautes, on peut à plus forte raiſon les apporter, pour faire voir la même choſe de la Verſion. La negligence des Copiſtes, la hardieſſe des Critiques, & toutes les raiſons particulieres qui ont pû porter les uns & les autres à faire cette alteration, conviennent aux Exemplaires de la Verſion Vulgate, comme à ceux du Texte. Mais outre ces raiſons qui ſont communes à l'Original & à la Verſion; il y en a bien d'autres, pour leſquelles la Verſion peut être ſujette à quantité de fautes. Car, 1. l'Interprete Latin n'aïant point été infaillible, il a pû ſe tromper & mal interpreter le Texte. 2. Il a pû avoir un Exemplaire fautif. 3. Il a pû avoir mal lû dans ſon Exemplaire. 4. Un mot Grec aïant pluſieurs ſens, il peut avoir pris celui qui eſt le moins propre, ou mal déterminé le ſens d'une phraſe. 5. Il peut avoir ajoûté des choſes pour éclaircir le ſens, ou rendre le Texte d'un Evangeliſte conforme à celui d'un autre. 6. Il a pû y faire des additions tirées des Livres apocryphes. Mais pour paſſer de la poſſibilité au fait, il eſt certain que la Verſion Vulgate que nous avons, n'eſt pas differente de celle qui a été reformée par ſaint Jerôme; ſi ce n'eſt qu'il s'y eſt gliſſé pluſieurs fautes depuis le temps de ce Pere. Or la Verſion ancienne reformée par ſaint Jerôme, avoit de l'aveu de ce Pere dans ſa Lettre à Damaſe, tous les défauts que nous venons de marquer. On les reconnoît encore dans les fragmens que nous avons de cette ancienne Verſion. On dira que ſaint Jerôme l'a reformée ſur le Texte Grec, cela eſt vrai, quant aux principaux endroits; mais il ne l'a point refaite entierement, & n'a corrigé que les principales differences. Il en a laiſſé quelques-unes à deſſein, pour ne pas changer entierement le Texte. Pluſieurs autres peuvent être échappées à ſa diligence. Il eſt certain qu'il y a laiſſé des endroits qui ne ſont point conformes au Grec qu'il liſoit, & qu'il approuvoit. Car on peut prouver par ſaint Jerôme même, qu'il y avoit quantité d'endroits où les Exemplaires Grecs dont ce Pere ſe ſervoit, étoient differens de la Vulgate. Enfin il s'eſt gliſſé depuis ſaint Jerôme pluſieurs variations dans le Texte Latin de ſa Verſion reformée. On ne peut donc pas ſoûtenir que la Vulgate ſoit exempte de fautes, & qu'il la faille toûjours ſuivre & préferer au Texte Grec.

§. V.

De quelle nature ſont les varietez qui ſe trouvent dans le Texte Grec, & entre le Texte Grec & la Vulgate.

RIen n'eſt plus faux que l'idée que quelques-uns ſe pourroient former, que le grand nombre de differences que l'on a remarquées entre les Exemplaires Grecs & entre le Texte Grec & la Vulgate du Nouveau Teſtament, ruïnent l'autorité des Ecrits ſacrez, & ſont capables de défigurer ou de corrompre le Texte ſacré, à un point que l'on ne puiſſe plus dire, que nous avons les veritables Ecrits des Evangeliſtes & des Apôtres. On convient qu'il y a un tres-grand nombre de varietez dans les Exemplaires Grecs: il ne faut que jetter les yeux ſur le Nouveau Teſtament d'Oxfort pour en être convaincu. Il y a auſſi quantité de differences entre le Texte Grec & la Vulgate: elles peuvent monter juſqu'à ſix cens: mais toutes ces varietez & differences ſont peu conſiderables; ce ſont la plûpart ou des fautes viſibles des Copiſtes ou des minuties: ce ſont des mots mis les uns pour les autres, ou ômis, ou ajoûtez, ou repetez, une particule de plus ou de moins, un ſingulier pour un plurier, un pronom pour le nom. Il y en a peu qui changent le ſens: il n'y en a point qui contiennent d'erreurs; & enfin toutes enſemble elles ne changent rien à la Doctrine & à l'Hiſtoire de Jesus-Christ & de ſes Apôtres. Si l'on recueilloit avec la même exactitude

Digitized by Google

tude les differentes leçons des Auteurs profanes, & que l'on eût autant d'Exemplaires differens de leurs Ouvrages; il s'en trouveroit peut-être autant, & il n'y a gueres d'ancienne Verſion des Ouvrages des Grecs plus conforme à leur Texte, que la Vulgate du Nouveau Teſtament l'eſt au Texte Grec. S'enſuit-il de là que nous n'aïons pas les veritables Ecrits de ces Anciens; que nous ne puiſſions être ſûrs de leur Doctrine & des Hiſtoires qu'ils ont rapportées; que leurs Verſions ſoient indignes de foi? c'eſt ce qui ne peut tomber dans l'eſprit d'une perſonne raiſonnable. Pourquoi donc les Incredules voudroient-ils ſe ſervir de ce raiſonnement pour affoiblir l'autorité des Livres ſacrez? Pourquoi cela ſeroit-il aux ſimples un ſujet de ſcandale?

Mais entrons dans le détail des varietez qui peuvent être ſurvenuës, ſoit au Texte, ſoit à la Verſion, en ſuivant les ſources & les cauſes que nous en avons remarquées. On peut s'aſſûrer premierement, qu'il n'y a plus dans le Texte Grec ni dans la Verſion, de changemens ou d'additions qui viennent des Heretiques & des Evangiles apocryphes: elles ont été retranchées de nos Textes & de nôtre Verſion, & ne ſe trouvent plus dans les Exemplaires Grecs, ſi ce n'eſt dans celui de Cantbrige. Il y a peu d'endroits, ſoit dans le Grec, ſoit dans la Vulgate qu'on puiſſe dire avoir été changez ou ajoûtez pour rendre le Texte plus conforme à l'Analogie de la Foi: il y en a auſſi tres-peu où l'on ait laiſſé dans un Evangeliſte ce qui y avoit été ajoûté de l'Evangile d'un autre. Saint Jerôme a reformé dans la Vulgate cette confuſion qui étoit dans les Exemplaires Latins. S'il y en a encore quelques exemples dans les Exemplaires Grecs, ils ſont rares, & ſe peuvent facilement découvrir. Les changemens faits pour ſuppléer ou pour éclaircir le Texte, n'alterent point ordinairement le ſens, non plus que les corrections faites ſur l'ancien Teſtament. Il n'y a donc que celles qui peuvent avoir été faites dans le Texte Grec, par quelques Critiques trop hardis, qui puiſſent être de quelque conſideration. On avouë qu'il y en a quelques-unes de cette nature dans le Texte; mais il y a des regles pour les connoître. A l'égard des varietez arrivées par la faute des Copiſtes, pour ce qui regarde le Texte, il y a tres-peu d'additions de ſcholies inſerées dans le Texte, ſi ce n'eſt peut-être cette addition à la fin de l'Oraiſon Dominicale qui ſe trouve dans le Texte Grec de ſaint Matthieu, Chap. 6. verſ. 3. *Parce que c'eſt à vous à qui le Regne & la gloire appartiennent dans tous les Siecles des Siecles.* C'étoit apparemment une concluſion que l'on ajoûtoit dans les Prieres aprés *l'Oraiſon Dominicale*; laquelle aïant été écrite en marge, eſt paſſée enſuite dans le Texte. Reſtent les ômiſſions ou repetitions ou changemens de mots, fautes plus frequentes; mais qui changent rarement le ſens, & ſont aſſez faciles à connoître. Voila à quoi ſe reduiſent les varietez & les fautes du Texte Grec. A l'égard des differences particulieres de la Verſion Vulgate d'avec le Texte; ou ces differences ſont des differences de mots, ou de choſes: j'appelle differences de mots, quand l'Interprete a éclairci, paraphraſé, ou expliqué plus au long le Texte: celles-là ne doivent point être comptées pour de veritables differences. Les differences de choſes ſont ou des additions & ômiſſions, ou des contrarietez. Les additions ou ômiſſions ne font rien pour le ſens. Il eſt vrai qu'il faut qu'il y ait dans ces occaſions quelque choſe d'ajoûté ou d'ômis dans la Verſion ou dans le Texte: mais cette addition ou ômiſſion ne change rien à la verité de la Doctrine ou de l'Hiſtoire. A l'égard des contrarietez, elles ſont ou apparentes ou réelles: les apparentes ſont celles qu'il y a moïen d'accorder; les réelles ſont celles où il faut neceſſairement qu'il y ait faute dans le Texte ou dans la Verſion. Il y a peu de ces ſortes de contrarietez entre le Texte & la Verſion; & quand il s'y en trouve, quoiqu'on doive toûjours être plus porté à préferer le Texte à la Verſion, neanmoins parce que le Texte peut avoir été corrompu, & que ſouvent les Exemplaires du Texte varient, il faut examiner la difference par les regles de la Critique, & préferer celui des deux que l'on jugera (tout étant bien conſideré) avoir plus de marques & de caracteres de verité.

§. VI.

Principes & regles pour juger laquelle on doit ſuivre des leçons differentes, & quand l'on doit préferer le Grec à la Vulgate, ou la Vulgate au Grec.

LEs principes ſur leſquels on peut diſcerner laquelle des differentes leçons du Texte Grec doit être préferée, & ſi l'on doit ſuivre celle du Grec ou celle de la Vulgate, quand il y a quelque contrarieté, ſe rapportent à quatre chefs: la raiſon, les témoignages des anciens Auteurs Eccleſiaſtiques Grecs & Latins, les Manuſcrits Grecs & Latins, les Verſions, ſçavoir l'ancienne & la nouvelle Vulgate, & les autres Verſions Orientales. Tout le monde convient de ces principes, il faut donner des regles pour en faire l'application.

La raiſon ou la Critique eſt certainement d'un grand uſage pour connoître entre pluſieurs leçons, celle qui eſt la plus veritable. Car, 1. Il y a des fautes qui ſont viſibles, comme des ômiſſions

Digitized by Google

ômiſſions d'un mot qui ôtent le ſens, des repetitions d'un même mot, des lettres miſes les unes pour les autres; une perſonne pour une autre; un nombre pour un autre. Il ne faut que ſçavoir un peu de Grec pour connoître ces fautes, & l'on ne doit pas même les compter au nombre des varietez. Il y en a cependant un tres-grand nombre de cette nature dans les Manuſcrits Grecs que l'on a donnez; les voila déja retranchées. 2. La raiſon nous découvre quand il y a des varietez, ſoit entre les Exemplaires Grecs, ſoit entre le Grec & la Vulgate, laquelle des deux leçons s'accorde le mieux avec ce qui précede & ce qui ſuit: il faut alors ſans doute préferer celle qui fait un meilleur ſens. Mais il faut bien prendre garde de ne pas s'y tromper, & de bien diſtinguer ſi le ſens que l'on croit le meilleur & le plus naturel, l'eſt effectivement, & s'il n'y a pas d'autres raiſons qui puiſſent balancer. Les additions ſe découvrent, quand ce qui eſt de plus interrompu, & les ômiſſions, quand ce qui eſt de moins rend le ſens imparfait. Quand de deux mots differens, l'un fait un bon ſens, l'autre en fait un mauvais, il faut s'arrêter à celui qui en fait un bon; & quand ils en font un bon tous deux, il faut avoir recours aux Regles ſuivantes, aux Peres, & aux Manuſcrits. 3. On doit conſiderer laquelle des deux fautes peut s'être gliſſée plus aiſément, en laquelle des deux Langues elle a pû ſe faire plus facilement: ſi c'eſt une faute qui puiſſe venir de la negligence ou de l'inadvertance de l'Interprete: ſi le Copiſte a pû plus facilement ſe tromper dans le Latin que dans le Grec. 4. Si c'eſt une difference qui ne peut être arrivée qu'à deſſein, il faut prendre garde à ce qui aura pû donner lieu à des Cenſeurs trop hardis de corriger mal à propos; quelle raiſon, quel motif ils ont pû avoir pour faire ce changement: ſi c'eſt une addition ou une ômiſſion faite pour ſe conformer à un autre Evangeliſte; ſi c'eſt quelque choſe qui paroiſſoit choquant ou obſcur, que l'on a voulu changer pour y donner un ſens plus clair & moins dur.

Le témoignage des anciens Auteurs Eccleſiaſtiques Grecs & Latins, eſt d'un grand poids pour faire connoître la veritable leçon. Il eſt ſans doute, que comme ils ont été plus prés des ſources, ils les ont plus pures: les citations qu'ils font des Paſſages de l'Ecriture, font connoître de quelle maniere ils liſoient de leur temps dans les Exemplaires. Il eſt vrai qu'il ſe peut faire que les Copiſtes, ou ceux qui ont fait imprimer leurs Ouvrages, aïent changé quelques endroits pour les reformer ſur les Exemplaires de leur temps, mais cela eſt tres-rare. On a conſervé dans les Peres Latins les termes mêmes des Paſſages qu'ils citent: Or ſoit qu'ils les euſſent traduits eux-mêmes ſur le Grec, ſoit qu'ils les euſſent tirez de la Verſion commune de leur temps, c'eſt une preuve certaine de la maniere dont ils liſoient. On trouve auſſi dans les Commentateurs Grecs des differences dans les citations qui nous font connoître qu'on ne les a pas changées. Ainſi ce principe eſt le meilleur & le plus certain ſur la matiere; en voici l'application. 1. Quand les Auteurs anciens Grecs & Latins conviennent d'une leçon, il la faut ſuivre à moins que l'on n'ait des raiſons bien fortes pour la leçon contraire: ſoit que le plus grand nombre des Exemplaires Grecs s'accordent avec la leçon autoriſée par les Anciens, ſoit qu'ils ne s'y accordent pas, ſoit qu'elle ſoit dans le Grec, ſoit qu'elle ſoit dans le Latin: car l'autorité des Peres anciens, eſt préferable à tous les Manuſcrits poſterieurs. 2. Quand les Peres Grecs ſont pour une leçon, & les Latins communément pour une autre; il faut préferer celle des Grecs, particulierement ſi elle ſe trouve dans les Exemplaires Grecs les plus corrects. Car l'ancienne Verſion des Peres Latins aïant été pleine de fautes, il ne faut pas beaucoup s'y arrêter, & la Vulgate étant poſterieure aux premiers Peres Grecs, & aux Exemplaires dont les Peres Grecs qui vivoient du temps de ſaint Jerôme ſe ſont ſervis, ne doit pas être préferée au Texte Grec de ce temps-là. 3. Si une partie des Peres Grecs liſent d'une maniere, & les autres d'une autre, il faut avoir recours aux autres regles, & aux autres ſecours pour découvrir la verité; mais préferer toûjours autant qu'on peut, les plus anciens aux modernes.

Les Manuſcrits Grecs & Latins ſont de bien moindre autorité que les Peres, car aucun n'eſt ſi ancien que les premiers Peres; les plus anciens qui ſont en petit nombre, n'étant que de mille ans ou environ: ils doivent être neanmoins d'une grande conſideration, & ſervir beaucoup pour la correction du Texte, particulierement quand il y a variation dans les Peres, ou qu'on ne trouve point de citations dans leurs Ouvrages qui donnent de lumieres pour ſe déterminer. Je ne doute pas que ſi tous les Exemplaires Grecs, ou la plus grande partie, & les meilleurs étoient pour une leçon, on ne dût la préferer, s'il n'y avoit point d'autre raiſon, à une leçon autoriſée par les Peres Latins & par la Vulgate. Quand il y a du partage entre les Manuſcrits, il faut ſuivre les plus anciens & les plus corrects: Quand il n'y a qu'un petit nombre de Manuſcrits Grecs pour la leçon de la Vulgate, il faut ſuivre la leçon autoriſée par le plus grand nombre & par les meilleurs Manuſcrits. Il y a bien des differences de la Vulgate autoriſées par quelques Manuſcrits Grecs, mais il y en a qui ne ſont appuïées d'aucun Manuſcrit Grec, & d'autres qui ne ſont appuïées que d'un, de deux, ou de trois ou de quatre Manuſcrits. Il y en a

même peu qui ſoient autoriſées d'un grand nombre de Manuſcrits Grecs. Alors ſi l'on n'a point d'autre raiſon forte pour ſuivre la Vulgate, on ne doit pas le faire.

Les Verſions ſont le principe le plus incertain pour connoître la veritable leçon du Nouveau Teſtament: car l'ancienne Verſion Latine Vulgate étoit pleine de fautes, comme ſaint Jerôme l'a remarqué, & il a fallu que ce Pere l'ait reformée ſur le Texte Grec. Cette Verſion reformée, n'eſt pas encore exempte de fautes. Entre les Verſions Orientales, il n'y a que la Syriaque qui ſoit de quelque conſideration, toutes les autres étant faites ſur celle-là: elle peut être de quelque uſage, mais il ne faut pas toûjours s'y arrêter. L'Anglo-Saxone eſt faite ſur l'ancienne Vulgate. Enfin la regle ordinaire eſt de ne pas reformer l'Original ſur les Verſions, mais les Verſions ſur l'Original. Cependant on peut faire uſage des Verſions; & voici comment. Si l'on trouve l'ancienne Verſion Vulgate & les Verſions Orientales conformes au Texte Grec, ou à une telle leçon du Texte Grec, cela donne du poids à cette leçon: ſi l'on trouve que ſaint Jerôme ait lû comme il y a dans les Exemplaires Grecs, & non pas comme dans nôtre Vulgate; c'eſt une preuve que le Texte Grec n'eſt pas corrompu, & que la faute eſt plûtôt dans la Verſion: ſi la Vulgate au contraire ſe trouve conforme aux autres Verſions & aux citations des anciens Peres Grecs, quoique differente du plus grand nombre d'Exemplaires Grecs que l'on a preſentement, il ne faut point faire de difficulté de la préferer au Texte Grec Vulgaire. Voilà des regles dont il ne ſera pas difficile de faire l'application, pour connoître, de pluſieurs leçons des Exemplaires Grecs, celle que l'on doit ſuivre, & quand on doit préferer le Grec à la Vulgate, ou la Vulgate au Grec.

§. VII.

De la Langue Helleniſtique.

QUoique la queſtion touchant la Langue Helleniſtique ſoit devenuë fameuſe par le nom & la reputation des grands Hommes qui l'ont traitée; on peut dire neanmoins que rien n'eſt plus aiſé que d'expliquer ce qu'on en doit penſer, & de faire ceſſer toutes les diſputes qui ont été agitées ſur ce ſujet avec beaucoup de chaleur. Il eſt parlé dans le commencement du ſixiéme Chapitre des Actes des Apôtres, du murmure qui s'éleva entre les *Helleniſtes* & les *Hebreux*, ſur ce que les premiers ſe plaignoient que leurs Veuves étoient mépriſées dans les diſtributions des aumônes; il faut neceſſairement que les uns & les autres fuſſent des Juifs convertis, puiſque l'Evangile n'avoit point encore été annoncé à aucun des Gentils. Il eſt encore parlé des Juifs *Helleniſtes*, contre leſquels ſaint Paul diſputoit, Act. 9. ℣. 29. auſſi ſaint Chryſoſtome, Theodoret & Oecumenius remarquent que les *Helleniſtes* & les *Hebreux* ſont de deux ſortes de Juifs. Les premiers ſont appellez *Helleniſtes*, parce qu'ils parloient Grec, & les autres *Hebreux*, parce qu'ils parloient la Langue Hebraïque ou Caldaïque. Les premiers étoient répandus dans les Villes de Gréce, de Syrie, d'Aſie, d'Egypte, & les autres demeuroient à Jeruſalem, ou dans la Paleſtine & à Babylone, où l'on parloit encore Caldaïque.

C'eſt de-là qu'eſt venu le nom de Langue Helleniſtique: l'on ne peut pas dire neanmoins que ce fût à proprement parler la Langue des Juifs Helleniſtes: car il y en avoit qui parloient bien Grec, & qui étoient peu verſez dans la Langue Hebraïque ou Syriaque. Mais ceux d'entre eux qui s'étoient appliquez davantage à l'étude de la Bible Hebraïque, s'accoûtumoient au tour des phraſes Hebraïques, & le ſuivoient; principalement dans les Verſions, ou dans les Explications des Livres ſacrez écrits en Hebreu, & les Juifs Hebreux qui ſçavoient le Grec, retenoient des manieres de parler de leur Langue naturelle: ainſi les uns & les autres tomboient dans des Hebraïſmes, en parlant ou en écrivant en Grec. C'eſt à ce Grec mêlé d'Hebraïſmes, que quelques-uns ont donné le nom de *Langue Helleniſtique*. Les Septante ont les premiers inſeré dans leur Verſion, des manieres de parler Hebraïques. Les Evangeliſtes & les Apôtres qui étoient tous Hebreux, à l'exception de S. Luc qui étoit Helleniſte, ont auſſi emploïé quantité de ces phraſes Hebraïques qui leur étoient naturelles, ou auſquelles ils étoient accoûtumez. Il y a de ces Hebraïſmes dans les Livres Juifs écrits en toutes ſortes de Langues. Voila en peu de mots tout le myſtere de la Langue Helleniſtique, qui n'eſt point une Langue, ni même une Dialecte particuliere, mais ſeulement un Grec mêlé d'Hebraïſmes, de Caldaïſmes ou de Syriaciſmes. Or on ne peut douter qu'il n'y en ait pluſieurs dans le Nouveau Teſtament; on peut donc dire qu'il eſt écrit en Langue Helleniſtique. Toutes les queſtions incidentes que l'on forme ſur ce ſujet ne ſervent de rien pour la déciſion de la queſtion principale, qui n'eſt à proprement parler qu'une queſtion de nom aſſez inutile, quoiqu'il ne le ſoit pas pour bien entendre le Texte du Nouveau Teſtament, de remarquer les Hebraïſmes qui s'y rencontrent.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Des Verſions du Nouveau Teſtament.

§. I.

Des Verſions Latines du Nouveau Teſtament. De l'ancienne Vulgate, de la nouvelle Vulgate, & des Verſions modernes.

LA lecture du Nouveau Teſtament étant encore plus neceſſaire à tous les Chrêtiens, & en general & en particulier, que celle de l'Ancien, il ne faut pas douter que dés le commencement de l'établiſſement des Egliſes d'Occident, on ne l'ait traduit & lû communément en Latin dans les Egliſes Latines. Comme le Grec étoit neanmoins aſſez commun, pluſieurs ſe ſont mêlez de le traduire, ou d'ajoûter, ou de changer aux Traductions déja faites. Cette multiplicité & varieté des Verſions Latines de l'Ecriture Sainte, atteſtée par ſaint Jerôme & par ſaint Auguſtin, étoit beaucoup plus grande dans le Nouveau que dans l'Ancien Teſtament; comme la varieté des citations des Peres & des anciens Exemplaires Latins le font connoître. On ne peut donc pas douter qu'il n'y eût une Verſion plus commune que les autres appellée l'*Italique*, ou la *Vulgate:* mais les Exemplaires de cette Verſion même étoient & ſont encore ſi differens, que ce ſont preſque autant de Verſions differentes. Le Pere Martianay nous en fournit un exemple dans l'Evangile de ſaint Matthieu, qu'il nous a donné depuis peu ſur deux Manuſcrits anciens de huit cens ans: car il y a tant de difference entre ces deux Manuſcrits, que ce ſont preſque deux Verſions differentes, & ſi on les compare avec la Verſion du Manuſcrit de Cantbrige & avec les citations des Peres anciens, on y trouvera quantité de differences partout. Si l'on confere auſſi la Verſion Latine des Epîtres de S. Paul qui eſt dans le Manuſcrit de la Bibliotheque du Roy & dans celui de l'Abbaïe de ſaint Germain des Prez, avec le Texte qui eſt dans les Commentaires de l'Ambroſiaſtre & de Pelage, on y trouvera beaucoup de difference.

Saint Jerôme n'entreprit point de faire de nouvelle Verſion du Nouveau Teſtament, mais ſeulement de reformer l'ancienne ſur le Texte Grec: *Novum Teſtamentum Græcæ fidei reddidi*, dit-il dans le Catalogue de ſes Ouvrages; ce qui en general comprend non ſeulement les Evangiles, mais auſſi les autres Livres du Nouveau Teſtament. Il cite même dans ſon Epître à Marcelle les Epîtres de ſaint Paul, en parlant de ſa nouvelle Edition du Nouveau Teſtament. Il explique plus au long de quelle maniere il a fait cette correction dans ſa Lettre au Pape Damaſe, dont nous avons déja rapporté les paroles. Il s'eſt contenté de corriger les endroits qui faiſoient une difference de ſens, pour ne pas changer entierement le Texte Vulgaire. Il a auſſi remarqué dans ſes Commentaires ſur le Nouveau Teſtament diverſes fautes qui étoient dans l'ancienne Vulgate. Il eſt certain que nôtre Vulgate d'apreſent eſt differente de l'ancienne Italique, & que l'on y trouve la plûpart des choſes que ſaint Jerôme avoit reformées dans la Verſion commune de ſon temps. Il faut toutefois avoüer qu'il y a dans les Commentaires de ſaint Jerôme pluſieurs Paſſages que ce Pere veut qu'on liſe d'une autre maniere qu'ils ne ſont dans nôtre Vulgate. Ce qui a fait croire à quelques-uns que nôtre Vulgate n'étoit pas la Verſion reformée de S. Jerôme, mais un autre Ouvrage d'un autre Auteur. Cette opinion pourroit avoir quelque vrai-ſemblance, ſi l'on ſçavoit qu'il y eût quelque Auteur qui eût travaillé depuis S. Jerôme à un pareil Ouvrage: or c'eſt ce qu'il ſeroit difficile de trouver. D'où vient donc que nôtre Vulgate n'eſt pas entierement conforme à la Verſion que ſaint Jerôme croïoit que l'on devoit corriger? En voici deux raiſons: La premiere, qu'il n'a pas corrigé dans la Verſion tous les endroits qu'il jugeoit meriter correction, ſoit qu'ils aïent échappé à ſa diligence, ſoit qu'il les ait laiſſés exprés pour ne pas apporter trop de changement au Texte. La ſeconde, c'eſt la negligence des Copiſtes de la Verſion de S. Jerôme, & la liberté que ſe ſont donnée les Correcteurs de la reformer. C'eſt de-là que ſont venuës des varietez dans les Exemplaires & dans les Editions de la Vulgate Latine, qui ſont en aſſez grand nombre. La reforme du Texte du Nouveau Teſtament par ſaint Jerôme, trouva quelques Contradicteurs; mais elle n'en eut pas tant que ſa nouvelle Verſion de l'Ancien Teſtament. Saint Auguſtin qui n'approuva pas d'abord celle-ci, loüa tout à fait l'autre entrepriſe. Nous " rendons de grandes actions de graces à Dieu, " (lui dit-il dans la Lettre qu'il lui écrit qui eſt celle où il blâme ſa nouvelle Verſion ſur le Texte Hebreu, & la ſoixante & dixiéme dans la derniere Edition) de l'Ouvrage dans lequel " vous avez traduit l'Evangile du Grec: parce " qu'il n'y a rien qui nous faſſe de la peine aprés " l'avoir conferé avec le Grec: & que ſi quelque " Contradicteur veut ſoûtenir l'ancienne fauſſeté, " il ſera facilement inſtruit ou refuté, quand on " lui produira les Manuſcrits. S'il y a quelque " choſe qui puiſſe arrêter, ce qui eſt tres-rare, qui " eſt l'homme aſſez dur pour ne pas pardonner "

„ des fautes dans un Ouvrage ſi utile, que l'on „ ne peut loüer autant qu'il le merite. Il s'eſt auſſi ſervi utilement de la Verſion reformée par ſaint Jerôme. Cependant l'ancienne Vulgate a demeuré encore quelque temps dans l'uſage commun des Egliſes: mais peu à peu elle a été reformée ſur celle de ſaint Jerôme: Et enfin celle-ci eſt devenuë non ſeulement la plus commune, mais auſſi la ſeule uſitée, auſſi bien pour le Nouveau Teſtament que pour l'Ancien. Cela n'a pas empêché que dans les derniers temps, des particuliers n'aïent entrepris de faire de nouvelles Verſions Latines du Nouveau Teſtament, ou de reformer la Vulgate ſur le Texte Grec. Laurent Valle conçût le premier ce deſſein, & il l'auroit executé, ſi le Pape ne l'en eût empêché. Il ſe contenta de faire des obſervations Critiques ſur l'ancien Interprete; dans leſquelles il remarque les endroits où il croit qu'il n'a pas rendu la proprieté des mots, ni ſuivi le ſens, ou qu'il a emploïé des termes barbares. Jacques le Févre d'Eſtaples compoſa une nouvelle Verſion des Epitres de ſaint Paul, qu'il fit imprimer à côté de la Vulgate avec ſes Commentaires à Paris en 1531. Il fut attaqué ſur ſa Verſion par Lopez Stunica. Mais Eraſme eſt le premier qui ait travaillé à une nouvelle Verſion Latine du Nouveau Teſtament entier, & qui ait executé ce deſſein avec ſuccés. Il la dédia à Leon X. & la fit imprimer à Bâle en 1516. Il la retoucha depuis, & la fit imprimer de nouveau en 1518. avec un Bref de Leon X. qui fait l'éloge de ſa Verſion. Quelque ſévere que ſoit l'Inquiſition, principalement à l'égard des Livres d'Auteurs qui ſont d'ailleurs ſuſpects, elle ne trouva rien à redire à la Verſion d'Eraſme, comme il eſt remarqué dans la Préface du Nouveau Teſtament imprimé à Anvers en 1616. avec permiſſion des Superieurs, qui porte pour Titre: *Novum Jeſu Chriſti Teſtamentum complectens præter Vulgatam Guidonis Fabricii è Syriaco, & Benedicti Ariæ Montani Tranſlationes, inſuper Deſiderii Eraſmi auctoris damnati Verſionem permiſſam.* Voici ce qui eſt dit dans cette Préface qui eſt du Cenſeur des Livres de la Verſion d'Eraſme, appellée dans ce Titre, *Verſion permiſe d'un Auteur* „ *condamné.* Rien n'empêche qu'on ne puiſſe „ recommander ſérieuſement la Verſion de Di- „ dier Eraſme de Rotterdam. Plût à Dieu que l'on „ en pût dire autant de ſes autres Ouvrages.... „ Pour cette Verſion-ci, elle a été jugée ſi ex- „ cellente par tous les ſçavans, que l'Inquiſition „ generale du Roïaume d'Eſpagne n'y a rien „ trouvé qu'il fallût corriger ou retrancher, & „ quoiqu'elle interdiſe tous les Livres des Au- „ teurs de la premiere claſſe, elle permet neanmoins que cette Verſion d'Eraſme du Nouveau Teſtament ſoit entre les mains de tout „ le monde, en l'appellant une Verſion permiſe d'un Auteur condamné. Ce Cenſeur ajoûte, que quatre celebres Docteurs en Theologie, qu'il nomme, en avoient porté le même jugement. Nonobſtant l'approbation du Pape, Eraſme eut de violens Adverſaires à combattre. Stunica & Sutor écrivirent rudement contre lui, & il fut obligé de leur répondre. Quoique l'on ne puiſſe pas dire que ſa Verſion ſoit exempte de fautes, il faut avoüer que c'eſt un fort bel Ouvrage. Pagninus a joint à ſa Verſion du Nouveau Teſtament ſur l'Hebreu, une Verſion du Nouveau Teſtament ſur le Grec. Il s'en faut bien que ſa Verſion égale celle d'Eraſme. Elle ſe trouve dans la Bible de Pagninus de l'an 1528. Arias Montanus en a fait une interlineaire & litterale, qui ne peut gueres être d'uſage que pour ceux qui veulent apprendre le Grec. La Verſion de Leon Juda eſt plus élegante & plus libre, mais neanmoins aſſez exacte. Pour celle de Sebaſtien Châtillon, nous n'ajoûterons rien à ce que nous avons dit du caractere de la Traduction de cet Auteur, tout à fait oppoſé à celui qui convient à une Verſion de l'Ecriture-Sainte. La Traduction de Theodore de Beze eſt celle qui eſt la plus eſtimée parmi les Proteſtans. Il faut avoüer qu'il y a bien du travail & de l'érudition dans l'Ouvrage de Beze; quoiqu'il ait affecté quelquefois de ſe ſervir de certains termes inuſitez, & de s'abſtenir d'autres qui ſont conſacrez par l'uſage. Sa ſeparation de l'Egliſe, & l'Hereſie dans laquelle il étoit engagé, peuvent auſſi le rendre ſuſpect aux Catholiques: mais cela n'empêche pas qu'ils ne s'en puiſſent ſervir utilement, comme autrefois Origenes & ſaint Jerôme, & quelques autres Auteurs Eccleſiaſtiques ſe ſont ſervis des Verſions de Theodotion, d'Aquila, & de Symmaque Heretiques Judaïſans; quoiqu'on les ſoupçonnât (comme ſaint Jerôme le remarque dans ſa Préface ſur Job) d'y avoir obſcurci les Myſteres de JESUS-CHRIST. Jean Piſcator a copié la Verſion de Beze, mais il l'a changée en quelques endroits. Les Catholiques modernes ne ſe ſont point appliquez à faire de nouvelles Verſions du Nouveau Teſtament, & ſe ſont ſervis de la Vulgate declarée authentique par le Concile de Trente. Mais cela ne les a point empêchés de marquer dans leurs Notes & dans leurs Commentaires, les differences du Grec & les fautes qu'ils ont crû trouver dans la Vulgate.

Digitized by Google

§. II.

Des Verſions Orientales du Nouveau Teſtament.

DE toutes les Verſions Orientales du Nouveau Teſtament, la Syriaque eſt conſtamment la plus ancienne. Elle n'eſt pas neanmoins de l'antiquité que quelques-uns ſe ſont imaginée. Je ne crois pas que perſonne veüille ſoûtenir qu'elle ſoit de ſaint Marc, comme les Syriens l'aſſûrent. Il y a même lieu de douter ſi elle eſt plus ancienne que le cinquiéme ou le ſixiéme Siecle. Car l'on y trouve l'addition à l'Oraiſon Dominicale, qui eſt dans la Liturgie des Grecs, & où il eſt parlé de la fraction du Pain, on a mis le nom d'*Euchariſtie*, au lieu de celui de *Pain*; ce qui ne ſent pas la premiere antiquité. Cette Verſion a été faite certainement ſur le Grec, quoiqu'il y ait en quelques endroits des differences d'avec le Texte du Grec vulgaire. On ne trouve point dans la plûpart des Manuſcrits Syriaques l'Hiſtoire de la Femme adultere. Les Anglois l'ont ſuppléée ſur un Manuſcrit d'Uſſerius. Le Paſſage de la Trinité de la premiere Epître de ſaint Jean, ne s'y trouve pas non plus, & Tremellius eſt le premier qui l'a ſuppléé en le traduiſant du Grec en Syriaque. La plûpart des Manuſcrits n'ont auſſi que trois Epîtres Catholiques. Pocoke a le premier fait imprimer à Leiden en 1630. les quatre autres en Syriaque ſur un Manuſcrit d'Angleterre. L'Apocalypſe a été donnée par Loüis de Dieu en 1627. La premiere Edition du Nouveau Teſtament en Syriaque, eſt celle d'Albert Widmanſtadius ſur un Manuſcrit apporté par un Prêtre de Merdin, envoïé par Ignace Patriarche des Jacobites. Elle parut à Vienne en 1562. Tremellius en fit une ſeconde Edition, mais en caracteres Hebreux, & la publia avec une Verſion Latine à Genéve en 1569. Elle a été miſe dans la Bible Polyglotte de Philippe II. imprimée à Anvers en 1571. en caracteres Hebreux & Syriaques, par les ſoins du Sieur le Févre de la Boderie, qui en fit une Edition particuliere en caracteres Hebreux à Paris en 1584. comme on en avoit fait une à Anvers en 1575. Martin Troſtius fit imprimer en 1621. une nouvelle Edition du Nouveau Teſtament Syriaque en caracteres Syriaques, avec une interprétation Latine au bas des pages. Enfin Gilles Gutbinus la publia en plus petits caracteres à Hambourg en 1663.

Les Verſions Arabes du Nouveau Teſtament ne ſont ni anciennes ni correctes. Erpenius nous en a donné une du Nouveau Teſtament entier ſur un Manuſcrit écrit par un Cophte en 1171. Elle a été imprimée à Leiden en 1616. Il y avoit déja une autre Verſion Arabe des Evangiles imprimée à Rome avec une Verſion Latine en 1591. que Gabriël Sionite a inſerée dans les Polyglottes de Paris. Toutes ces Verſions ont été faites ſur le Cophte ou le Syriaque, & non pas ſur le Grec.

La Verſion Ethiopienne du Nouveau Teſtament, a auſſi été faite ſur le Syriaque. Les quatre Evangiles, l'Apocalypſe, les ſept Epîtres Canoniques, l'Epître aux Hebreux furent imprimez à Rome en 1548. Enſuite on imprima les treize autres Lettres de ſaint Paul. L'Auteur de ces Editions ſe nomme Teſphaſion, Moine du Mont-Liban, qui fut aidé par Gautier Aretin, & par Marianus Victorius. Leur Exemplaire Ethiopien étant imparfait, ils ſuppléerent pluſieurs choſes ſur le Latin principalement dans les Actes des Apôtres. C'eſt cette Verſion qui eſt dans les Polyglottes d'Angleterre.

On n'a point d'Edition du Nouveau Teſtament en Cophte. Il y en a des Manuſcrits dans la Bibliotheque du Roi. On a deux Verſions imprimées du Nouveau Teſtament en Perſan. L'une plus récente donnée par Abraham Weloke, & imprimée à Londres. L'autre quelque peu plus ancienne, a été donnée dans les Polyglottes d'Angleterre ſur un Manuſcrit de 1341. Elle a été faite ſur la Verſion Syriaque, & elle eſt pleine de paraphraſes & d'explications. Uſcan a fait imprimer un Nouveau Teſtament en Armenien à Amſterdam en 1664. La Verſion Anglo-Saxone ou ancien Goth donnée par M. Maréchal, & imprimée à Dordrecht en 1665. eſt faite comme nous avons déja remarqué, ſur l'ancienne Verſion Vulgate, & l'on y trouve les additions qui ſont dans le Manuſcrit de Cantbrige. Les Moſcovites ont un Nouveau Teſtament en leur Langue, imprimé à Oſtrovie en 1581. La Verſion du Nouveau Teſtament en Grec vulgaire faite par Maxime, imprimée à Genéve en 1638. n'eſt d'aucune autorité, étant faite par un homme qui étoit gagné par les Calviniſtes, & à leur inſtigation. Nous n'avons rien à ajoûter touchant les Verſions du Nouveau Teſtament en Langue vulgaire, à ce que nous en avons dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

De la diviſion du Nouveau Teſtament, en Titres & Chapitres.

LA diviſion des quatre Evangiles en parties, eſt beaucoup plus ancienne que celle des autres Livres de la Bible. Euſebe dans ſa Lettre à Carpianus, & dans ſes dix Canons des Evangiles, s'eſt ſervi de petites ſections, pour marquer par combien d'Evangeliſtes, & en quels endroits une même choſe étoit rapportée. C'eſt là apparemment l'origine de la diviſion des Evangiles, en ſections ou capitules que l'on marquoit en marge, afin que les Canons fuſſent de quelque uſage. S. Epiphane & Céſaire frere de ſaint Gregoire de Nazianze, font mention de ces ſections & de ces capitules des Evangiles, conformément à la diviſion d'Euſebe, en onze cens ſoixante & douze. Mais outre cette diviſion des Evangiles, il y en a eu une autre en de plus grandes parties appellées Titres, parce qu'on mettoit en tête de chaque Livre les argumens de chacune de ſes parties, dont la diſtinction étoit marquée en marge par le chiffre qui y répondoit dans la Table. Ces Titres ſont plus anciens chez les Latins que chez les Grecs. Saint Jerôme parlant des Commentaires ſur les Evangiles de Fortunatien d'Afrique, Evêque d'Aquilée, qui floriſſoit ſous Conſtantin, dit qu'ils avoient des Titres. *Fortunatianus natione Afer Aquileienſis Epiſcopus Imperante Conſtantino in Evangelia titulis ordinatis, brevi & ruſtico ſermone ſcripſit Commentarios.* On voit ces Titres dans les Commentaires de ſaint Hilaire ſur ſaint Matthieu, diviſés en Canons ou Capitules. Juvencus a auſſi ſuivi cette diviſion de l'Evangile en Titres ou Chapitres. Mais ces diviſions des Latins ne ſont pas uniformes. Saint Jerôme ne s'eſt point ſervi de ces Titres ou Capitules, & a ſuivi dans ſa Verſion reformée la diviſion des Canons d'Euſebe en Sections: mais quoique ces Titres ne fuſſent pas de ſaint Jerôme, & qu'il ne les eût pas retenus, toutefois comme ils étoient communs dans les Exemplaires de l'ancienne Vulgate, on les a conſervez dans les Copies de la Verſion de ſaint Jerôme. Les Grecs ont auſſi depuis admis ces diviſions en Titres, comme Suidas l'a remarqué. Leurs Titres étoient differens des Capitules, en ce que les Titres contenoient plus de matieres. Saint Matthieu avoit 68. Titres & 355. Capitules. Saint Marc 49. Titres & 236. Capitules. Saint Luc 83. Titres & 342. Capitules. S. Jean 18. Titres & 232. Capitules. Dans le Manuſcrit d'Alexandrie ou de Thecle, les Evangiles ſont ainſi diviſez en Titres ou Chapitres, Κεφάλαια, & ſubdiviſez en Sections τίτλοι, conformes aux Canons d'Euſebe. Celui du Vatican n'eſt pas partagé de la même maniere, mais a ſeulement en marge des chiffres rouges qui font diverſes ſections, quoique non ſeparées, & differentes de celles des Canons d'Euſebe; car l'Evangile de ſaint Matthieu en a 150. Celui de ſaint Marc 62. Celui de ſaint Luc 152. Celui de ſaint Jean 80. L'Epître de ſaint Jacques 9. La premiere de ſaint Pierre 8. La premiere de ſaint Jean 11. Les quatorze Epîtres de ſaint Paul qui ſont toutes ſous un même chiffre courant, 93. en tout. Cette diviſion eſt particuliere à ce Manuſcrit, & l'autre eſt la plus commune dans les Manuſcrits Grecs.

Dans le commencement il n'y a eu que les Evangiles partagez en ſections, à cauſe de la neceſſité de faire une concordance des quatre, ce qui ne ſe pouvoit executer ſans chiffres. Mais dans la ſuite on a fait la même choſe à l'égard des autres Livres du Nouveau Teſtament. Voici ce que nous en apprend un Auteur donné depuis peu par Alexandre Zacagnius Garde de la Bibliotheque Vaticane. C'eſt un nommé Euthalius Evêque en Egypte qui vivoit dans le cinquiéme Siecle, qui a fait une Edition des Epîtres de ſaint Paul & des Epîtres Canoniques. Cet Auteur dit dans la Préface de cet Ouvrage, que la diviſion des Epîtres de ſaint Paul en Capitules avoit été faite ſous le Conſulat d'Arcadius pour la quatriéme fois, & d'Honorius pour la troiſiéme (c'eſt à dire en 396.) par un Syrien dont le nom eſt inconnu. Euthalius ſe ſervit de cette diviſion pour faire une Edition des Epîtres de ſaint Paul, & fit une diviſion des Actes de Apôtres. Il étoit encore jeune quand il acheva cet Ouvrage. Mais enſuite ſur la fin de ſa vie il entreprit de partager auſſi les Epîtres Canoniques à la priere d'Athanaſe Archevêque d'Alexandrie, qui ſucceda à Pierre Mongus dans le Siege de cette Egliſe l'an 490. Ces deux Ouvrages nous ont été donnez par Zacagnius en 1698. avec pluſieurs autres Monumens anciens tirez de la Bibliotheque Vaticane. Cette diviſion a été reçûë depuis par les Grecs. C'eſt celle dont ſe ſert Oecumenius.

On a enfin diviſé le Texte du Nouveau Teſtament comme celui de l'Ancien, en Verſets. Heſychius eſt Auteur de cette diviſion parmi les Grecs. Les Manuſcrits de l'ancienne Vulgate ſont auſſi diviſez en Verſets auſſi-bien que les Manuſcrits de la Verſion de ſaint Jerôme, & même les Manuſcrits Grecs qui ne ſont pas de la premiere antiquité. Le Pere Martianay a donné une Table de ce que chaque Livre contenoit de Verſets ſuivant ces differentes diviſions, qui ne ſont pas ſi éloignées les unes des autres, que celles des Livres de l'Ancien Teſtament.

La

Digitized by Google

La diviſion preſente du Nouveau Teſtament en Chapitres, eſt de Hugues le Cardinal, & la diſtinction des Verſets, eſt de Robert Eſtienne, qui a ſuivi celle des Manuſcrits Grecs quand il les a trouvé, diviſez en Verſets.

CHAPITRE VI.

Des Livres apocryphes du Nouveau Teſtament.

LEs Livres apocryphes du Nouveau Teſtament ſont de deux ſortes. Les uns ſont des Ouvrages d'Auteurs Orthodoxes qui n'ont rien de méchant; les autres ſont des Ecrits ſuppoſez par les Heretiques pour autoriſer leurs erreurs. Les premiers ſont ou des Livres ſuppoſez à des Auteurs dont ils ne ſont point, comme la Lettre de JESUS-CHRIST au Roi Agbare: ou des Ouvrages anonymes, comme les Evangiles ſelon les Hebreux & les Egyptiens; ou enfin des Ecrits qui ſont effectivement des Auteurs dont ils portent le nom, mais qui n'ont point été reconnus pour Canoniques par l'Egliſe, quoique quelques-uns les aïent crûs tels: comme l'Epître de ſaint Barnabé, le Livre du Paſteur d'Hermas, & la premiere Epître de ſaint Clement aux Corinthiens, que quelques Anciens ont cités comme des Livres de l'Ecriture-Sainte.

§. I.

De la Lettre de JESUS-CHRIST *au Roi Agbare: & de celle d'Agbare à* JESUS-CHRIST.

ENtre les monumens qui devroient être mis au rang des Livres Canoniques, s'ils étoient de l'Auteur dont ils portent le nom, il n'y en a point qui le fût plus certainement que la Lettre de J. C. au Roi Agbare, s'il étoit conſtant qu'elle fût de Nôtre Seigneur. Car comme perſonne ne peut douter de la certitude & de la verité de ce qu'il a dit & écrit, la Doctrine & les Ecrits des Apôtres n'étant infaillibles, que parce qu'il les a inſtruits; en quelle veneration ne devroit point être parmi les Chrêtiens une Lettre qu'il auroit écrite lui-même, s'il étoit certain qu'elle fût de lui? Mais non ſeulement il n'eſt pas certain qu'elle ſoit de lui, il eſt même tres probable que c'eſt une piece ſuppoſée, & qui ne merite aucune créance. Voici ce qui en eſt.

Euſebe rapporte dans le Chapitre treiziéme du premier Livre de ſon Hiſtoire, qu'un Roi d'Edeſſe *a* nommé Agbare, *b* aïant oüi parler des miracles de J. C. lui écrivit pour le prier de le guerir d'une maladie dont il étoit affligé: Que J. C. ne fit pas pour lors ce qu'il demandoit de lui; mais qu'il lui récrivit une Lettre, dans laquelle il lui promettoit de lui envoïer un de ſes Diſciples pour le guerir; & enfin que l'Apôtre ſaint Thomas lui envoïa auſſi-tôt aprés la Reſurrection de J. C. Thadée l'un des ſoixante & douze Diſciples, qui accomplit la promeſſe que Nôtre Seigneur lui avoit faite de le guerir, & le convertit lui & ſa famille. Euſebe établit cette Narration ſur les Lettres de J. C. & d'Agbare, tirées des Archives de l'Egliſe d'Edeſſe, qu'il rapporte traduites du Syriaque en Grec. Cependant il y a apparence qu'Euſebe a ajoûté foi trop legerement aux Memoires qu'on lui avoit donnez; & il eſt probable, que ces Lettres ſont ſuppoſées, & que toute cette Hiſtoire eſt faite à plaiſir. Car premierement, qui peut s'imaginer que le Roi d'Edeſſe ſur le ſimple recit qu'on lui avoit fait des miracles de J. C. lui ait parlé comme un homme perſuadé de ſa Divinité, & inſtruit de ſa Religion? *Aïant oüi parler*, lui dit-il, *des miracles que vous faites, je ſuis perſuadé, que vous êtes Dieu, ou Fils de Dieu.* Qui ne voit que ces paroles ne peuvent avoir été écrites que par un homme perſuadé & inſtruit du Chriſtianiſme, qui fait parler Agbare à peu prés comme il parleroit lui même? Ce qu'on fait dire enſuite à ce Roy, *Qu'aïant appris que les Juifs le calomnioient, & lui vouloient faire du mal, il l'invitoit de venir dans ſa Ville, laquelle quoique petite, ſeroit ſuffiſante pour eux deux*, fait encore voir la fauſſeté de cette Lettre. Car qui croira qu'un Roy offre tout d'un coup la moitié de ſon Roïaume à un homme qu'il ne connoît pas?

Il n'eſt pas plus difficile de découvrir la ſuppoſition de la Lettre attribuée à JESUS-CHRIST; elle commence par ces mots: *Vous êtes heureux, Agbare, d'avoir crû en moi ſans m'avoir vû; car il*

a *d'Edeſſe.*] C'eſt une Ville celebre, ſituée au delà de l'Euphrate, entre la Syrie & la Meſopotamie.

b *Nommé Agbare.*] D'autres liſent *Abgare*, & il eſt ainſi nommé dans quelques Medailles anciennes. Il y a dans les Manuſcrits les plus corrects *Agbare*, & c'eſt le ſon Arabe.

c *Que*

Digitized by Google

il eſt écrit de moi, que ceux qui me verront, ne croïront point en moi, afin que ceux qui croïent en moi ſans me voir, reçoivent la vie éternelle. Où ces paroles ſont-elles écrites? Ne voit-on pas que celui qui a fait cette Lettre, fait alluſion aux paroles de J. C. à ſaint Thomas: *Heureux ceux qui n'ont point vû, & qui ont crû?* Paroles qui n'ont été dites par J. C. qu'aprés ſa Reſurrection, & qui n'ont été écrites que long-temps aprés, ce qui fait voir manifeſtement la ſuppoſition de cette Lettre.

L'Hiſtoire qui eſt rapportée enſuite de ces deux Lettres, & tirée des mêmes Archives, n'eſt pas moins fabuleuſe. On dit que l'Apôtre Judas, qu'on appelle auſſi Thomas c, envoïa l'Apôtre Thadée, l'un des ſeptante Diſciples au Roy Agbare: que ce Roy aïant appris, qu'il y avoit un homme qui faiſoit pluſieurs miracles dans ſa Ville, & s'étant douté que c'étoit le Diſciple que JESUS-CHRIST avoit promis de lui envoïer, l'avoit mandé par un nommé Tobie, & qu'il ne l'avoit pas plûtôt vû, que ſon viſage lui aïant paru divin, il s'étoit jetté à ſes pieds pour l'adorer, & lui avoit demandé s'il étoit ce Diſciple que JESUS-CHRIST avoit promis de lui envoïer pour le guérir. Thadée aïant répondu qu'il l'étoit, & que s'il croïoit en JESUS-CHRIST, il ſeroit ſauvé, Agbare répondit: *J'ai crû ſi fortement en lui, que je voulois faire la guerre aux Juifs qui l'ont crucifié, & détruire entierement cette Nation, ſi la crainte de l'Empire Romain ne m'avoit détourné de cette entrepriſe.* Il faut que celui qui a fait dire ces paroles à ce petit Prince d'Edeſſe, ait eu bien peu de jugement, pour lui attribuer un deſſein auſſi extravagant que celui-là; car n'eſt-ce pas une folie que de s'imaginer, que le Prince d'une ſeule Ville veüille entreprendre la guerre contre une Nation auſſi puiſſante qu'etoit celle des Juifs, & puiſſe eſperer de la détruire pour venger la mort d'un homme, qu'il ne connoiſſoit que de reputation? Quelle apparence qu'il n'y ait eu que la crainte des Romains qui l'ait pû détourner d'un deſſein auſſi temeraire que celui-là? Je ne m'arrête point à remarquer les autres circonſtances de cette Narration, qui ne paroiſſent pas moins fabuleuſes, que celles que nous venons de rapporter: J'ajoûte ſeulement, que le temps auquel il eſt dit que ces choſes ſe ſont paſſées, fait voir la ſuppoſition de toute cette Hiſtoire. Il étoit marqué à la fin de ces Actes, que cela étoit arrivé l'an 430. des Edeſſeniens. La 430. année des Edeſſeniens eſt la 15. de Tibere, en laquelle les Anciens ont crû que JESUS-CHRIST étoit mort & reſſuſcité. Et il faudroit dire en ſuivant cette Epôque, & ce qui eſt dit dans ces Actes, que cela arriva auſſi-tôt aprés la Reſurrection de JESUS-CHRIST; qu'Agbare & pluſieurs autres Gentils d'Edeſſe ont reçû l'Evangile avant Corneille, ce qui eſt manifeſtement contraire aux Actes des Apôtres: & par conſequent il eſt comme aſſûré que cette Hiſtoire eſt fauſſe, & que ces Lettres ſont ſuppoſées. L'autorité d'Euſebe n'eſt pas à conſiderer en ce point; car il eſt viſible qu'il a ajoûté foi trop legerement aux Memoires qu'on lui avoit envoïez, tirez des Archives de l'Egliſe d'Edeſſe. Et qui ne ſçait combien ces ſortes de monumens ſont ſujets à caution dans des Hiſtoires de cette nature?

Mais comme les fables vont toûjours en augmentant, on a feint encore depuis, que JESUS-CHRIST en écrivant à Agbare, lui avoit envoïé ſon Image peinte ſur un ſuaire. Evagre eſt le premier qui parle de cette Image au Livre quatriéme de ſon Hiſtoire, chap. 27. & il s'appuïe ſur l'autorité de Procope, qui cependant ne dit rien de cette Hiſtoire. Neanmoins depuis Evagre, les Défenſeurs des Images ont ſouvent parlé de celle-ci; & les Grecs nouveaux ont crû cela ſi conſtant, qu'ils en ont fait la Fête le ſeziéme d'Août.

§. II.

De quelques Lettres attribuées à la Vierge Marie.

ON attribuë auſſi quelques Lettres à la Vierge Marie, leſquelles n'étant pas ſi anciennes que celles de JESUS-CHRIST à Agbare, peuvent être plus facilement convaincuës de fauſſeté. La Lettre de la Vierge à ſaint Ignace eſt ſuppoſée, comme nous le montrerons en parlant des Epîtres de ce Saint. Celle aux Florentins donnée par le Juriſconſulte Caniſius, & celle que ceux de Meſſine ſe vantent d'avoir, ont encore plus de marques de fauſſeté, & ſont rejettées de tout le monde, enſorte qu'il n'eſt pas neceſſaire de prouver qu'elles ſont ſuppoſées.

§. III.

c *Que l'Apôtre Judas qu'on appelle auſſi Thomas.*] L'Apôtre Thomas n'étoit point ſurnommé Jude, mais Didyme; & l'Apôtre Jude ne s'appelloit point Thomas. Ce qui eſt encore une preuve de la fauſſeté de cette Hiſtoire.

a *C'eſt*

§. III.

Des Evangiles anciens qui ne ſont point Heretiques, quoiqu'ils ne ſoient pas Canoniques. Sçavoir des Evangiles ſelon les Hebreux, & ſelon les Egyptiens.

LEs Anciens font mention de deux Evangiles qui n'étoient pas de la même autorité que les quatre Evangiles Canoniques, mais que l'on ne peut pas rejetter comme des monumens fabriquez par les Heretiques pour autoriſer leurs erreurs. Le premier & le plus ancien eſt l'Evangile des Nazaréens, dont nous n'avons plus rien à dire, aprés ce que nous en avons remarqué en parlant de l'Evangile de ſaint Matthieu. Le ſecond eſt l'Evangile ſelon les Egyptiens, cité par ſaint Clement d'Alexandrie dans le troiſiéme Livre des Stromates, où il en rapporte deux Paſſages tirez de cet Evangile. Le premier contenant cette Sentence de Jesus-Christ dite à Salomé : *Je ſuis venu diſſoudre les œuvres de la femme* : c'eſt à dire ſelon l'Explication de ſaint Clement ; *La generation & la mort, qui ſont les effets de la cupidité.* Le ſecond étoit cité par l'Heretique Caſſien de la Secte de Valentin, qui „ l'avoit allegué en ces termes : Salomé demandant quand on ſçauroit les choſes ſur leſquelles elle interrogeoit Nôtre Seigneur, il lui dit : *Quand vous aurez dépoüillé la couverture de la honte, & quand deux ſeront fait un, que le mâle ſera avec la femelle, & qu'il n'y aura plus ni mâle ni femelle.* C'eſt apparemment une mauvaiſe paraphraſe ou une imitation de ce que dit Nôtre Seigneur en ſaint Matthieu, Chap. 22. Verſ. 30. *Qu'aprés la Reſurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes des maris ; mais qu'ils ſeront comme des Anges du Ciel.* Dans le même ſens le Paſſage de l'Evangile des Egyptiens pourroit être tolerable ; mais Caſſien s'en ſervoit pour condamner le Mariage. C'eſt pourquoi S. Clement aprés lui avoir répondu d'abord : Que “ cette Sentence ne ſe trouvoit point dans les “ quatre Evangiles que nous avons par Tradition, mais ſeulement dans l'Evangile ſelon les “ Egyptiens ; y donne enſuite une Explication “ obſcure & forcée qui ne ſatisferoit pas, ſi cet Evangile avoit quelque autorité.

Saint Epiphane dit que les Sabelliens ſe ſervoient de cet Evangile pour appuïer leur erreur, parce qu'il propoſoit pluſieurs choſes dites en la Perſonne de Jesus-Christ, d'une maniere cachée & myſterieuſe, par leſquelles il ſemble declarer à ſes Diſciples, que le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit ne ſont qu'une même choſe. Origenes & ſaint Jerôme font auſſi mention de cet Evangile ſelon les Egyptiens : nous l'avons perdu auſſi-bien que celui des Nazaréens.

§. IV.

Du Proto-Evangile de ſaint Jacques ; & de l'Evangile de Nicodeme.

OUtre les deux Evangiles celebres parmi les Anciens dont nous venons de parler, nous avons à preſent un Livre intitulé, *Le Prôto-Evangile ſur la Generation de* Jesus-Christ, *& de ſa Mere Marie toûjours Vierge, de ſaint Jacques le Mineur parent & Frere de Nôtre Seigneur* Jesus-Christ, *premier Apôtre, & premier Evêque des Chrêtiens en Jeruſalem.* Ce Livre fut apporté du Levant par Guillaume Poſtel qui le traduiſit en Latin. Sa Verſion fut imprimée à Bâle par les ſoins de Bibliander en 1562. & le Grec en 1569. dans les Orthodoxographes. C'eſt un Ouvrage plein de contes, de fables & d'hiſtoires badines *a*, touchant la Nativité, la Vie, & l'Accouchement de la Vierge. Euſtathe dans ſon Commentaire ſur l'Ouvrage des ſix jours, rapporte un Paſſage tiré de ce Livre : mais il reconnoît qu'il n'eſt pas veritablement de l'Apôtre de ce nom, & le cite ſeulement ſous le nom d'un certain Jacques.

Saint

a *C'eſt un Livre plein de contes, de fables & d'hiſtoires badines.*] Voici un échantillon des fables du Proto-Evangile de ſaint Jacques. Joachim fut élû dans les Nations des douze Tribus ; Ruben lui dit, qu'il ne lui étoit pas permis d'offrir, parce qu'il n'avoit point d'enfans : il ſe retira de triſteſſe dans le deſert, & y jeûna quarante jours. Anne pleuroit, & ſa Servante Judith lui dit, qu'elle prît du laurier. Elle deſcendit dans un jardin, elle ſe lamenta de n'être pas ſemblable à un oiſeau qui avoit ſon nid ſur le laurier. l'Ange lui apparut, & lui dit, qu'elle auroit un Fils. Cet Ange deſcendit & dit la même choſe à Joachim : il ſe regarda dans la Lame ou dans l'Ephod du Grand Prêtre, & n'y vit point qu'il eût peché. La Vierge marcha à ſix mois. Elle fut nourrie par des Anges dans le Temple ; elle fut mariée à Joſeph, parce qu'il ſortit une Colombe de la baguette qui lui avoit été donnée par le Grand Prêtre. Saint Joſeph l'aiant trouvé groſſe, lui fit boire de l'eau de jalouſie, ſuivant la Loi.

Saint Gregoire de Nyſſe a auſſi copié quelques Hiſtoires de ce Livre dans ſon diſcours de la Nativité de la Vierge. Le Moine Epiphane dans le Traité de la Vie de la Vierge, dit que ce Jacques étoit un Juif contemporain de la Vierge. Il y a plus d'apparence que c'eſt un Grec qui a écrit cette Hiſtoire.

L'Evangile de Nicodeme, qui ſuit celui de ſaint Jacques dans les Orthodoxographes, n'eſt pas moins plein de fables *b* touchant la Paſſion & la Reſurrection de J. C. que le premier touchant la Vie de la Vierge Marie. Le Titre porte qu'il a été trouvé ſous le Regne de Theodoſe; mais il y a de l'apparence qu'il eſt encore plus récent. Il n'eſt point mis par Gelaſe dans le rang des Livres apocryphes; auſſi ne contient-il pas d'erreurs groſſieres.

§. V.

Des faux Evangiles ſuppoſez par les Heretiques.

Rien ne fait voir davantage la verité de cette maxime de l'Ecriture : *Que le pere du menſonge ſe transforme en Ange de lumiere*, que le grand nombre de Livres qui ont été autrefois ſuppoſez par les Heretiques, comme des Livres des Apôtres & Canoniques. Le Saint-Eſprit aïant fait écrire des Evangiles, des Actes, des Lettres, & un Apocalypſe à ceux qu'il a inſpirez; le Demon pour contrefaire la verité a fait faire par ſes Miniſtres, des Evangiles, des Actes, des Apocalypſes & des Lettres, qu'ils ont attribuez aux Apôtres, ou à des hommes Apoſtoliques. Le nombre en a été grand dans les premiers Siecles. Mais ce qui fait voir combien le menſonge eſt foible en comparaiſon de la verité, c'eſt que la fauſſeté de ces monumens a été connuë tout d'abord: les Catholiques n'y ont point été trompez; toutes les Egliſes les ont rejettez; on en a connu & découvert les Auteurs. Ils n'ont point été citez avec honneur par les Auteurs Eccleſiaſtiques. Leur ſtile tout different de la ſimplicité Apoſtolique, & la Doctrine oppoſée à celle des Apôtres, en a fait voir clairement la fauſſeté. Ils n'ont pas eu cours long-temps, & ils ſont enfin peris avec les Sectes qu'ils autoriſoient, enſorte qu'il n'en reſte plus que les noms. En voici le Catalogue, & ce qu'on en ſçait.

L'Evangile de ſaint Pierre : dont Euſebe & ſaint Jerôme font mention, eſt un des plus anciens. Serapion ancien Auteur Eccleſiaſtique avoit fait un écrit ſur cet Evangile, en faveur de quelques Chrêtiens de Rhoſſe qui s'étoient écartez de la Foi déçûs par cet Evangile. Voici un Paſſage tiré de cet Ouvrage, rapporté par Euſebe, qu'il eſt à propos de copier en cet endroit, parce qu'il vient tout à fait à nôtre ſujet. Mes Freres, nous recevons ſaint Pierre & les autres Apôtres comme J. C. même; mais nous rejettons, comme le doivent faire d'habiles gens, les Livres ſuppoſez ſous leurs noms, ſçachans que nous ne les avons point reçûs par Tradition. Quand je ſuis venu en vôtre Païs, vous croïant tous d'une ſaine Doctrine, ſans avoir lû l'Evangile qui portoit le nom de ſaint Pierre, que quelques-uns me preſenterent, je dis, S'il n'y a que cela qui vous fait de la peine, qu'on le liſe. Mais aïant appris depuis qu'ils avoient une Hereſie cachée dans leur eſprit, je retournerai vous voir encore une fois; vous pouvez m'attendre dans peu. J'ai auſſi ſçû de quelle Hereſie étoit Marcion, qui ſe contrediſoit lui-même. J'ai donc emprunté cet Evangile de ceux qui en faiſoient leur étude, qui ſont les Succeſſeurs des Prédeceſſeurs de Marcion, que nous appellons Docetes (car la plûpart des opinions de Marcion & de ſes Sectateurs viennent de cette Ecole) & l'aïant lû j'y ai trouvé pluſieurs choſes qui s'accordoient avec la Doctrine veritable de nôtre Sauveur; mais auſſi j'y en ai rencontré d'autres qui en étoient fort éloignées, que j'ai recueillies pour vous en avertir. Les Nazaréens ſe ſervoient auſſi de cet Evangile de ſaint Pierre, ſelon le témoignage de Theodoret. Gelaſe le met au rang des Livres apocryphes.

Les

b N'eſt pas moins plein de fables.] Voici un autre échantillon des fables de l'Evangile de Nicodeme. Pilate l'envoïa querir par un Courier; ce Courier l'adora, & tous les Soldats en firent autant malgré eux; les enſeignes s'abaiſſerent devant lui par deux fois. La Narration des Evangeliſtes y eſt mêlée de pluſieurs fables. On y fait répondre J. C. ſur l'interrogation de Pilate, qu'eſt-ce que la verité? On y fait parler Nicodeme & ceux que J. C. avoit gueris. On y appelle Veronique la femme guerie du flux de ſang. L'Auteur de cet Evangile décrit la Reſurrection de J. C. en y ajoûtant pluſieurs choſes de lui. Il fait tenir des diſcours ridicules aux morts, qui reſſuſciterent quand J. C. mourut: il dit qu'ils firent le Signe de la Croix. Il fait faire des raiſonnemens ridicules au Diable ſur la deſcente de J. C. aux Enfers. Il feint qu'aprés la Reſurrection de J. C. Pilate s'étant fait apporter la Bibliotheque des Juifs, ils reconnurent que J. C. étoit le Meſſie. Et il rapporte pluſieurs autres contes de cette nature.

a *Tonte*

Digitized by Google

Les Valentiniens avoient composé un Evangile qu'ils appelloient *l'Evangile de verité*, comme saint Irenée le remarque dans le troisiéme Livre contre les Heresies, Chap. 11. Les Valentiniens, dit-il, gens sans crainte & sans pudeur se vantent d'avoir plus de quatre Evangiles, & produisent leurs Ecrits sous ce nom; car ils ont eu la hardiesse d'intituler, *l'Evangile de verité*, un Evangile qu'ils ont écrit il n'y a pas long-temps, & qui ne s'accorde point avec les Evangiles des Apôtres.

Les Gnostiques avoient de même supposé un Evangile intitulé, *l'Evangile de Perfection*, dont saint Epiphane fait mention dans l'Heresie 26. n. 2. Ils se servoient aussi, selon le même *Ibidem*, n. 13. d'un Evangile qu'ils attribuoient à saint Philippe Disciple de J. C. qui leur étoit commun avec les Ebionites, Basilide & Apelles, rejetté par le Pape Gelase. Saint Epiphane en rapporte un Passage qui peut faire juger du caractere de ces Ouvrages. Je le copierai ici pour convaincre les plus incredules de la difference infinie de ces faux Evangiles & des veritables. *Le Seigneur m'a découvert quelles paroles l'ame doit emploïer quand elle monte au Ciel; & comment elle doit répondre à chacune des vertus celestes. Sçavoir, je me suis reconnuë & recueillie en moi-même: Je n'ai point engendré des enfans pour le Prince du monde, mais j'ai arraché ses racines: j'ai ramassé ses membres dispersez, je sçai qui vous êtes, car je suis d'enhaut.* Voila quelles étoient les folies & les songes de ces Evangiles de tenebres. Les Gnostiques avoient encore un autre Evangile plus infame, qu'ils appelloient, *l'Evangile d'Eve*, disans qu'ils tenoient d'elle le nom de *Gnose*, qu'elle avoit appris du Serpent. Saint Epiphane rapporte aussi un fragment de cet Evangile si ridicule, que ce seroit perdre le temps de le copier ici.

Origenes, Eusebe & saint Jerôme font mention d'un *Evangile selon saint Mathias*, qui est mis au rang des Livres apocryphes par Gelase, comme generalement tous les Ouvrages attribuez à saint Mathias par Innocent I.

Les Manichéens avoient un *Evangile* sous le nom *de saint Thomas*, qui étoit de Thomas l'un des Disciples de Manés, comme saint Cyrille le remarque dans sa quatriéme Catechese. Origenes, Eusebe & saint Jerôme font aussi mention de cet Evangile. Il est mis par Gelase au rang des Livres apocryphes. Saint Augustin dans le Livre 22. contre Fauste, chap. 79. dit que les Manichéens lisent des Ecritures apocryphes écrites par des Couseurs de fables sous le nom des Apôtres. Il ajoûte qu'on lisoit cette Histoire ou plûtôt cette fable dans ces Livres: que l'Apôtre saint Thomas aïant fait une imprécation contre un homme qui lui avoit donné un soufflet, cet homme avoit été déchiré aussi-tôt par un Lion. Cela étoit apparemment dans cet Evangile de saint Thomas. Manichée avoit lui-même composé en son nom une Lettre, dans laquelle il prenoit la qualité d'Apôtre de J. C. & parloit en homme divinement inspiré. Saint Augustin rapporte & refute les paroles de cette Lettre dans un Livre exprés.

Il est fait mention d'un *Evangile de saint Barthelemy*, dans la Préface des Homelies d'Origenes sur saint Luc, & dans la Préface du Commentaire de saint Jerôme sur saint Matthieu. Gelase le met au rang des Livres apocryphes.

Les Gaïanites avoient supposé un *Evangile* sous le nom *de Judas Iscariotes*, qu'ils honoroient, si l'on en croit saint Epiphane & Theodoret.

Enfin Gelase met encore au nombre des Evangiles apocryphes, outre les précedens, ceux qui suivent: *l'Evangile de Thaddée, l'Evangile de Barnabé, l'Evangile d'André.*

Les Grecs disent dans leurs Menées que Timothée avoit écrit un Evangile; mais on ne sçait pas s'il y en avoit un effectivement sous son nom, ou s'ils l'avancent par conjecture.

Il faut joindre aux Evangiles apocryphes les fausses Histoires de la Naissance ou de l'Enfance de Nôtre Seigneur. Les Mareosiens qui avoient forgé plusieurs Ecritures apocryphes y rapportoient des Histoires sur l'Enfance de Nôtre Seigneur: Par exemple, que J. C. étant Enfant & apprenant à lire, comme son Maître lui eut dit de prononcer *Alpha*, il dit aprés lui *Alpha*; & que lui aïant ensuite ordonné de dire *Betha*, Nôtre Seigneur lui avoit dit: expliquez-moi auparavant ce que c'est que l'*Alpha*, & je vous répondrai ensuite ce que c'est que le *Betha*. Voila les niaiseries que ces impies vouloient faire passer pour de grands Mysteres.

Gelase met au nombre des Livres apocryphes un Livre *de l'Enfance de Nôtre Sauveur*, qui est apparemment celui dont l'Histoire précedente étoit tirée. Il y met aussi un Livre *de la Nativité de Nôtre Seigneur, de la Vierge Marie, & de sa sage-femme.* Les Gnostiques avoient supposé un Livre *des Couches de Marie, & des Interrogations de Marie, qu'ils distinguoient en grandes & petites.*

L'Heretique Seleucus avoit supposé un Livre *de la Nativité de la Vierge*, qu'il disoit avoir été composé en Hebreu par saint Matthieu, & qui avoit été conservé en secret. Ce Livre apocryphe a été traduit par un Latin, qui pretend que l'Hist. en est veritable, & que Seleucus y a seulement ajoûté ses erreurs qu'il a retranchées dans sa Version. On trouve cette Traduct. dans le der-

Digitized by Google

nier T. des Oeuvres de S. Jerôme. Il y eſt parlé de ſainte Anne, de ſaint Joachim, du Mariage de Joſeph, & de ce qui a précedé la Naiſſance de Nôtre Seigneur. Toute cette Hiſtoire eſt extraordinaire *a*, & n'eſt digne d'aucune créance. Saint Gregoire de Nyſſe cite dans ſon Livre de la Naiſſance de Nôtre Seigneur, un *Livre Apocryphe*, où il y avoit des Hiſtoires ſemblables; ce n'eſt pourtant pas le même *b*, la Narration en étant plus ſimple & moins chargée d'incidens. Le Livre apocryphe, où l'on rapportoit que S. Joachim étoit de la Tribu de Levi, cité par Fauſte contre ſaint Auguſtin, étoit different de ces deux, puiſque dans ceux-ci l'on ſuppoſe que Joachim étoit de la race de David, & par conſequent de la Tribu de Juda.

Il y avoit enfin du temps de ſaint Auguſtin des Ecrits que quelques inſenſez débitoient ſous le nom de JESUS à *Pierre*, pour inſtruire les Apôtres de la maniere de faire des miracles. Ce ſeul deſſein fait voir que c'eſt l'Ouvrage de l'impieté. Voila tous les Livres apocryphes qui ont rapport à l'Hiſtoire de l'Evangile.

§. VI.

Des Actes des Apôtres ſuppoſez, & des fauſſes Apocalypſes.

LEs Actes de ſaint Luc ne contenant qu'une tres-petite partie des actions de quelques Apôtres, parce qu'il ne parle pas de tous, & qu'il ne décrit pas au long toutes les actions de ceux dont il parle; ceux qui en ont voulu ſuppoſer de faux, ont trouvé une grande & une ample matiere pour exercer leur plume trompeuſe.

Le premier qui s'aviſa de cet artifice fut un certain Prêtre Diſciple de ſaint Paul, qui emporté d'un faux zele pour ſon Maître, ſuppoſa ſous le nom de ſaint Luc *des Actes de Paul & de Thecle*, & fut convaincu de cette impoſture par ſaint Jean, comme Tertullien & aprés lui ſaint Jerôme nous en aſſûrent *a*.

La

---

a *Toute cette Hiſtoire eſt extraordinaire.*] On y dit que la Vierge eſt née à Nazareth, que ſon Pere s'appelloit *Joachim*, & ſa Mere *Anne*. Qu'ils diſtribuerent leurs biens en trois parties, l'une pour le Temple & les Levites, la ſeconde pour les pauvres & les étrangers, & la troiſiéme pour leurs beſoins. Qu'ils firent vœu de donner à Dieu leur enfant, ſi c'étoit un garçon. Que le jour de la Fête des Tabernacles Iſſachar grand Prêtre rejetta l'Offrande de Joachim, parce qu'il n'avoit point d'enfans. Que Joachim confus ſe retira parmi des Paſtres, que l'Ange lui apparut, & lui annonça de la part de Dieu qu'Anne auroit une Fille qui mettroit au monde le Sauveur. Que cet Ange apparut auſſi à Anne, & lui prédit qu'elle auroit une Fille qui demeureroit dans le Temple, aprés avoir été nourrie trois ans dans la Maiſon paternelle. Que Joachim & Anne étant revenus à Jeruſalem, ſuivant l'ordre de l'Ange, s'y rencontrerent; & qu'Anne conçût & enfanta une Fille qu'elle preſenta dans le Temple au bout de trois ans. Que cette Fille avoit tous les jours des viſions & des converſations avec les Anges. Qu'à l'âge de quatorze ans qu'on renvoioit les Vierges hors du Temple, elle voulut y demeurer, declarant qu'elle avoit fait vœu de Virginité. Que le grand Prêtre embaraſſé là-deſſus, avoit fait une aſſemblée pour ſçavoir ce qu'il falloit faire, que l'on avoit reſolu de conſulter Dieu, & que l'on avoit entendu un Oracle qui ſortoit du Propitiatoire ſçavoir la Prophetie d'Iſaïe: *Il ſortira une baguette de Jeſſé, & une fleur ſera produite par ſa racine*; & que ſur cela on avoit ordonné que tous ceux de la famille de David apportaſſent leur baguette à l'Autel, & que celui dont la Verge fleuriroit, & ſur lequel l'Eſprit de Dieu deſcendroit en forme de Colombe, ſeroit celui à qui on fianceroit la Vierge. Que tous les autres aïant apporté leur Verge, Joſeph qui etoit un homme âgé n'apporta point la ſienne. Qu'aucune de celles qui avoient été apportées ne fleurit. Que le grand Prêtre avoit conſulté là-deſſus le Seigneur, & reçû réponſe que celui à qui il devoit donner la Vierge, étoit le ſeul qui n'avoit point apporté ſa baguette. Joſeph fut donc connu, & aïant apporté ſa baguette, une Colombe deſcendit auſſi-tôt du Ciel ſur ſa pointe. Il épouſa Marie, qui retourna chez ſes parens en Galilée. Là, l'Ange lui apparut; elle ne fut point troublée de ſa vûë, parce qu'elle étoit accoûtumée à voir les Anges; mais de ſon diſcours. On fait expliquer à l'Ange clairement & avec plus d'étendue que dans l'Evangile, de qu'elle maniere elle aura un Fils. On dit enſuite que Joſeph la voïant avec la familiarité d'un Epoux, reconnut qu'elle étoit groſſe. Voila l'abregé de l'Hiſtoire de Seleucus.

b *Où il y a des Hiſtoires ſemblables, ce n'eſt pourtant pas le même.*] Voici ce que ſaint Gregoire de Nyſſe en rapporte. Le Pere de la Vierge étoit un homme riche qui avoit été long-temps ſans avoir d'enfans. Anne étant ſterile alla au Saint des Saints, & demanda d'avoir lignée. Aïant obtenu ſa demande, elle preſenta la Vierge au Temple, les Prêtres l'éleverent dans le Temple. Les Prêtres aïant déliberé entr'eux ce qu'ils en feroient quand elle ſut grande, ils jugerent qu'il falloit la marier à quelque Vieillard qui pût lui laiſſer garder ſa Virginité. Que ſaint Joſeph fut choiſi qui étoit de la même famille, & qu'elle lui fut ſeulement fiancée. Cette Hiſtoire eſt plus ſimple que la précedente.

a *Comme Tertullien, & aprés lui ſaint Jerôme nous en aſſûrent.*] Voici le Paſſage de Tertullien tiré de ſon Livre du Baptême. *S'ils liſent*, dit-il, *quelques Ecrits fauſſement*

La ſimplicité de cet ancien Prêtre qui n'avoit aucune mauvaiſe intention, étoit en quelque ſorte excuſable. Cependant il fut dégradé pour ce ſeul ſujet, tant l'Egliſe hait la fauſſeté & la tromperie, de quelque bonne intention qu'on la puiſſe couvrir. Mais l'on ne peut que l'on n'ait en horreur les Heretiques, qui ont fait à plaiſir des Actes de pluſieurs Apôtres, dans leſquels ils ont gliſſé leurs erreurs. Ils n'avoient pas ſeulement attribué un faux Evangile à ſaint Pierre, mais auſſi quatre autres Livres intitulez, *Actes*, *Prédication*, *Apocalypſe*, *Jugement de Pierre*. Saint Jerôme fait mention de ces quatre Ouvrages: La Prédication eſt citée par ſaint Clement d'Alexandrie & par Origenes, qui en rapportent des fragmens. Ce dernier les avoit tirés de l'Heretique Heracleon Diſciple de Valentin. Saint Iſidore de Damiette allégue les Actes de ſaint Pierre, Livre 2. *Epiſt.* 99. On ne ſçait point ce que c'eſt que le Jugement de ſaint Pierre. *La Doctrine de Pierre ou des Apôtres*, eſt confonduë par quelques-uns avec les Conſtitutions, & par d'autres avec la Prédication de ſaint Pierre. *Le Voïage* ou *l'Itineraire* de ſaint Pierre, eſt le même que les *Recognitions* ou les *Clementines*, ouvrage plein d'erreurs. Ces Ouvrages ſont anciens, mais ſuppoſez par des Heretiques vers le milieu du ſecond Siecle.

Les Actes de ſaint Paul avoient été ſuppoſez par les Manichéens. Euſebe & Philaſtre en font mention: on y faiſoit dire aux Apôtres que les ames des hommes & des bêtes étoient de même nature, & on leur y faiſoit faire des miracles pour faire parler des chiens & des moutons. Il y a eu encore pluſieurs autres Actes ſuppoſez par divers Heretiques, ſçavoir, les *Actes de S. André*, dont les Encratites, les Apoſtoliques & les Origeniens ſe ſervoient: Les *Actes de S. Jean* ſuppoſez par les Encratites, ſuivant le témoignage de S. Epiphane, Hereſie 47. de Philaſtre, Hereſie 48. & de S. Auguſtin, *Lib. de fide contra Manich.* Les *Actes de ſaint Philippe & de ſaint Thomas*, dont les Encratites & les Apoſtoliques ſe ſervoient, comme remarque encore le même ſaint Epiphane dans les Hereſies 47. & 61. Les *Actes des Apôtres en general* faits par les Ebionites, citez par ſaint Epiphane dans la deſcription de cette Hereſie. *Le Rapt ou l'Enlevement de ſaint Paul* b, Ouvrage compoſé par les Gaïanites, dont les Gnoſtiques ſe ſervoient auſſi au rapport de ſaint Epiphane, Hereſie 8. *La Memoire des Apôtres* compoſée par les Priſcillianiſtes: *L'Itineraire des Apôtres* rejetté dans le ſecond Concile de Nicée, Act. 5. A quoi il faut ajoûter les fauſſes Relations, comme *celle des ſorts des Apôtres*, rejettée par Gelaſe: *Les*

fauſſement attribuez à ſaint Paul, & qu'ils ſe ſervent de l'exemple de Thecle pour donner aux femmes la permiſſion de lire & d'enſeigner, qu'ils ſçachent que c'eſt un Prêtre d'Aſie qui a compoſé ce Livre ſous le nom de ſaint Paul, & qu'aïant été convaincu d'avoir fait cela par amour pour S. Paul, il fut dégradé. S. Jerôme citant Tertullien, dit: *Les voïages de Paul & de Thecle, & toute la fable du Lion baptiſé, doit être miſe au rang des Livres apocryphes. Car comment celui qui a toûjours accompagné S. Paul, eût-il ignoré ces choſes? Tertullien qui étoit proche de ce temps-là, rapporte auſſi qu'un certain Prêtre d'Aſie zelé pour l'Apôtre S. Paul, aïant été convaincu par S. Jean,* (Tertullien ne nomme pas S. Jean, mais S. Jerôme ſuppoſe que ce fut lui, parce que c'étoit cet Apôtre qui gouvernoit l'Aſie) *d'être Auteur de ce Livre, & aïant confeſſé qu'il l'avoit fait par amour pour S. Paul, avoit été dégradé pour cela.* Gelaſe met ces Actes au rang des Livres apocryphes. Les Actes de la Paſſion de ſainte Thecle que nous avons, ne contiennent pas l'Hiſtoire du Lion baptiſé, ni des femmes qui baptiſoient; mais ils ſont fort récens & peut-être pris des Anciens. Les Peres de l'Egliſe ont rapporté que S. Paul aïant converti à Icone une Vierge de qualité nommée Thecle, lui avoit perſuadé de renoncer à celui à qui elle étoit promiſe en mariage, quoique riche & puiſſant, & de faire vœu de Virginité. Que cette fille avoit été accuſée pour ce ſujet par ſon futur Epoux, qu'elle avoit été condamnée à être expoſée aux bêtes, & qu'elle avoit enſuite été délivrée miraculeuſement. Les uns diſent qu'elle étoit morte d'un autre ſupplice; & les autres, qu'elle a toûjours été délivrée, premierement du feu, & enſuite des Taureaux auſquels elle avoit été attachée. On peut voir là-deſſus S. Epiphane, *Hereſie* 78. Saint Ambroiſe *dans le ſecond Livre des Vierges*, Fauſte le Manichéen dans ſaint Auguſtin, *Liv.* 30. *chap.* 4. Saint Gregoire de Nazianze dans l'Exhortation à la Virginité, & dans le Poëme de Preceptes à des Vierges, les Sermons de Maxime de Turin & de Zenon de Verone. Euſebe fait mention de cette Thecle dans le troiſiéme Livre des Martyrs, & la diſtingue de celle du même nom qui fut expoſée aux bêtes avec Agapius dans la perſecution de Dioclétien. Saint Jérôme, Epiſtre 224. Saint Gregoire de Nyſſe dans la Vie de ſainte Macrine, Severe Sulpice dans la Vie de ſaint Martin, Saint Chryſoſtome, Homelie 25. ſur les Actes, & 22. au Peuple d'Antioche, Iſidore de Damiette, Liv. 1. Ep. 87. & 160. parlent auſſi de cette illuſtre premiere Martyre, comme l'appelle ſaint Iſidore de Damiette.

b *Le Rapt ou l'Enlevement de ſaint Paul.*] en Grec, ἀνάληψις Παύλου. Cela pourroit ſignifier pluſieurs choſes, mais ſaint Epiphane le détermine à ſignifier l'*Enlevement de ſaint Paul.* Il contenoit des choſes cachées, & il paroît être le même que les Secrets, ou l'Apocalypſe de ſaint Paul. Saint Auguſtin cite ce Livre *in Joannem Tract.* 98.

Digitized by Google

Les Ecrits des Apôtres faits par Dictinius, rejettez dans le Synode de Brague, Chap. 17. Le *Livre du Sacerdoce de* JESUS-CHRIST, cité par Suidas, dont l'Auteur prétendoit prouver que JESUS-CHRIST étoit descendu des Levites, & qu'il avoit été mis au rang des Sacrificateurs par les Juifs: Le *Livre Apostolique*, qui étoit une rapsodie faite par Marcion, de laquelle il est parlé dans S. Epiphane: Un *Livre de la Mort & de l'Assomption de la Vierge*, attribué à saint Jean, qui est mis par Gelase au rang des Livres apocryphes, & qui est peut-être le même que celui qui est sous le nom de Meliton dans la Bibliotheque des Peres.

Il y a eu enfin plusieurs Apocalypses ou Revelations supposées. *L'Apocalypse de saint Pierre*, citée par S. Clement dans ses Hypotyposes, qu'Eusebe au Livre troisiéme de son Histoire, Chap. 25. met au nombre des Livres supposez qui ne sont pas Heretiques, & que Sozomene dit qu'on lisoit tous les ans vers Pâques dans les Eglises de Palestine, Liv. 7. de son Histoire, Chap. 19. *L'Apocalypse ou les Secrets de saint Paul*, que les Moines estimoient autrefois, selon le témoignage de Sozomene: les Cophtes se vantent de l'avoir encore aujourd'hui, & elle est mise au nombre des Livres apocryphes par Gelase, avec les *Revelations de saint Thomas*, & *de Saint Estienne*. On peut y ajoûter *la Revelation du grand Apôtre*, composée par Cerinthe: L'*Apocalypse d'Abraham* supposée par les Heretiques Sethiens, dont saint Epiphane fait mention, Heref. 39. n. 4. Les *Revelations de Seth & de Norie femme de Noë*, par les Gnostiques. Nous n'avons plus tous ces Ouvrages, & nous ne devons pas être fâchez de leur perte.

§. VII.

De l'Epître de saint Barnabé.

JOSEPH surnommé par les Apôtres BARNABE', c'est à dire *Enfant de consolation a*, qui étoit Levite, & originaire de l'Isle de Chypre *b*, travailla autant que les Apôtres mêmes à l'établissement de la Religion Chrêtienne. Quelques Anciens *c* prétendent qu'il avoit été un des soixante & douze Disciples de JESUS-CHRIST; mais saint Luc en parle d'une maniere qui fait plûtôt croire, qu'il ne se joignit aux Apôtres, qu'aprés la Mort de JESUS-CHRIST. Quoiqu'il en soit, il est certain que depuis ce temps-là, il a été un des principaux Prédicateurs de l'Evangile, & qu'il a merité d'être mis au nombre des Apôtres. On ne sçait rien d'assûré de sa vie, que ce qui en est rapporté par saint Luc dans les Actes.

Il a écrit, dit saint Jerôme, une Lettre pleine d'édification pour l'Eglise, quoiqu'elle ne soit pas Canonique. Cette Lettre est citée plusieurs fois par saint Clement d'Alexandrie *d*, & par Origenes *e*, qui ne font aucun doute, qu'elle ne soit de celui dont elle porte le nom. Il est vrai qu'Eusebe & saint Jerôme la mettent au rang des Livres apocryphes *f*: Mais ils ne nient pas pour cela qu'elle ne soit de saint Barnabé; au contraire ils la lui attribuent, prétendant seulement qu'elle ne doit pas être de la même autorité que les Livres Canoniques, parce que quoiqu'elle soit de saint Barnabé, elle n'est pas reçûë de toutes les Eglises du monde.

C'est

a *C'est à dire* Enfant de consolation.] En Grec υἱὸς παρακλήσεως, *fils de consolation*, ou *d'exhortation*. Oecumenius sur les Actes, chap. 36. & Nocherus dans le Martyrologe suivent le premier sens. Saint Jerôme semble embrasser le dernier.

b *Originaire de l'Isle de Chypre.*] Cette Isle de Chypre étoit pleine de Juifs, & on y en égorgea une infinité sous l'Empire de Trajan, suivant le témoignage de Dion, d'Eusebe & d'Orosius.

c *Quelques Anciens.*] Ces Anciens sont saint Clement, Liv. 2. Stromat. Eusebe, Liv. 1. de son Hist. chap. 12. & Liv. 2. chap. 1. Saint Epiphane, Tom. 1. contre les Heresies, & Dorothée. Le venerable Bede rejette leur sentiment, parce que saint Luc dans le quatriéme Ch. des Actes écrit, que Barnabé fut un de ceux, qui apporterent aux pieds des Apôtres, le prix des fonds de terre qu'ils avoient vendus. Car quoique cela n'empêche pas absolument, qu'il n'eût été Disciple de J. C. il semble que saint Luc veüille témoigner par là, que ce fut-là le commencement de son entrée au Christianisme.

d *Saint Clement d'Alexandrie.*] Liv. 2 Stromat. pages 373. 375. 389. 396. 410. Liv. 5. pag. 571. 572. 577. & 578.

e *Origenes.*] Origenes Liv. 1. contr. Celf. & Liv. 3. περὶ ἀρχῶν, & Eusebe, Liv. 3. Hist. chap. 25. Liv. 6. chapitre 13. & 14. Tertullien dit dans son Livre de la Pudicité, que l'Epître de saint Barnabé est plus communément reçûë dans les Eglises, que le Livre du Pasteur. Mais il prend l'Epître de saint Paul aux Hebreux pour celle de saint Barnabé.

f *Au rang des Livres apocryphes.*] Eusebe distingue trois rangs des Livres Apocryphes, le premier contient ceux qui approchent le plus prés des Livres Canoniques, c'est à dire ceux qui sont rejettez par quelques-uns, & reçûs par d'autres comme Canoniques.

Digitized by Google

C'eſt la raiſon pour laquelle cette Lettre n'eſt point du nombre des Livres Canoniques, parce qu'afin qu'un Livre le ſoit, il ne ſuffit pas ſeulement qu'il ſoit d'un Apôtre, ou d'un Diſciple des Apôtres; mais il faut auſſi qu'il ſoit reçû comme Canonique par toutes les Egliſes. Autrement le Livre d'Hermas, & l'Epître de ſaint Clement devroient être mis au nombre des Livres Canoniques. Ainſi c'eſt une raiſon tres-foible de dire, que l'Epître de ſaint Barnabé n'eſt point de cet Apôtre, parce que ſi elle eût été veritablement de lui, elle eût été miſe au nombre des Livres Canoniques, puiſqu'afin qu'un Livre ſoit declaré tel, il faut de quelque Auteur qu'il ſoit, que toute l'Egliſe le reconnoiſſe; qu'il y a des Livres, dont les Apôtres, ou leurs Diſciples ſont Auteurs, * qui n'ont point été autrefois, & ne ſont pas encore au rang des Livres Canoniques; & qu'il y en a au contraire, dont les Auteurs ne ſont pas tout à fait certains, qui ont été, & ſont au rang des Livres Canoniques: comme dans le Nouveau Teſtament l'Epître aux Hebreux & l'Apocalypſe; & dans l'ancien Teſtament la plûpart des Livres, dont on ne ſçait pas certainement les veritables Auteurs. Mais quand il ſeroit vrai de dire, qu'un Livre eſt Canonique, dés qu'il eſt certain qu'il a été écrit par un Auteur, qui a l'autorité de le faire Canonique, qui nous a dit que ſaint Barnabé doit être de ce nombre, plûtôt que ſaint Clement & qu'Hermas? C'eſt à l'Egliſe à le déclarer, & il ſuffit qu'elle ne l'ait point fait, afin que ſa Lettre ſoit miſe au nombre des Livres apocryphes, quoiqu'elle ſoit effectivement de lui?

On ajoûte que cette Lettre eſt indigne de ſaint Barnabé; qu'il n'eſt pas croiable, qu'un grand Apôtre comme lui rempli du Saint-Eſprit, & Collegue de ſaint Paul, ſoit Auteur de la plûpart des choſes qui ſont dans cette Lettre: telles que ſont des Allegories forcées, des Explications de l'Ecriture extraordinaires, & éloignées du bon ſens, des fables touchant les animaux, & pluſieurs autres imaginations pareilles, qui compoſent la premiere partie de cette Lettre. A cela je répons, que ces défauts n'ont point empêché que ſaint Clement, Origenes, Euſebe & ſaint Jerôme ne la lui attribuaſſent. Et c'eſt à mon avis une imprudence bien grande, de s'imaginer être plus clairvoïant ſur cette matiere, que ces grands Critiques de l'Antiquité. Ils étoient bien plus proches que nous du temps des Apôtres, ils avoient quantité de Livres compoſez par leurs Diſciples, que nous avons perdus; & par conſequent ils pouvoient mieux connoître que nous le ſtile, & la maniere d'écrire

---

ques. ἀναλογοῦσι δὲ καὶ ἄμφω τοῖς πρώτοις. Le ſecond contient les Livres, qui ne ſont reçûs comme Canoniques par perſonne; mais qui ne ſont point ſuppoſez par les Heretiques, comme ſont ceux du troiſiéme rang. L'Epître de ſaint Barnabé doit être miſe au rang des premiers, ou au moins au rang des ſeconds, leſquels, quoiqu'apocryphes, peuvent être de ceux dont ils portent le nom, comme le Livre du Paſteur, & autres. Et quoique ſaint Jerôme diſe dans l'Epître à Læta, que les Livres apocryphes ſont ceux qui ne ſont pas des Auteurs, dont ils portent le nom; cependant il ſe ſert ſouvent de ce terme en un autre ſens. Euſebe & ſaint Jerôme ont crû, que l'Epître de ſaint Barnabé étoit de lui: cela paroît, parce qu'ils la lui attribuent. Euſebe, Liv. 6. chap. 13. *Item ex Barnaba, Clementis, & Judæ Epiſtolis.* Or eſt-il qu'il eſt certain, qu'il a crû que les Epîtres de ſaint Clement & de ſaint Jude, étoient de ceux dont elles portent les noms: & dans un autre endroit, *Judæ Epiſtolam intelligo, item Barnabæ Epiſtolam, & Revelationem quæ dicitur Petri*; où il remarque de ce dernier Ouvrage, qu'il eſt attribué à ſaint Pierre: mais il ne dit pas la même choſe de l'Epître de ſaint Barnabé, au contraire il dit ſimplement, qu'elle eſt de lui, comme l'Epître de ſaint Jude eſt de ſaint Jude: Sain Jerôme dit auſſi nettement, *Barnabas unam ædificationem Eccleſiæ continentem Epiſtolam compoſuit, quæ inter apocryphas numeratur.* Ce qui fait voir qu'il n'a pas crû qu'elle fût apocryphe, à cauſe qu'elle étoit fauſſement attribuée à ſaint Barnabé, puiſqu'au contraire il la lui attribué, en diſant qu'elle eſt apocryphe.

* *Voici comme il faut entendre ceci.* Il n'eſt pas conſtant que tous les Ecrits des Apôtres aient été faits par l'Inſpiration du ſaint Eſprit. Il peut y avoir eu des Ecrits des Apôtres que l'Egliſe n'ait pas reçûs pour Canoniques: il n'y en a point à la verité preſentement des Apôtres mêmes qui ne ſoient dans le Canon, à l'exception de cette Lettre de ſaint Barnabé, qui peut paſſer pour Apôtre, mais il y en a des Diſciples des Apôtres, comme de ſaint Clement & d'Hermas qui ne ſont point Canoniques. Il ſemble qu'il n'y a pas beaucoup de difference entre ſaint Clement & ſaint Barnabé pour l'autorité, & ſi l'Epître de ſaint Clement aux Corinthiens, quoique certainement de ſaint Clement, n'eſt pas Canonique; pourquoi veut-on que celle de ſaint Barnabé ne puiſſe pas être de lui, parce qu'elle n'a pas été miſe dans le Canon?

d'écrire des Apôtres, de leurs Compagnons & de leurs Disciples. Si donc ils ont trouvé que les Allegories, les Explications mystiques, & les fables qui se trouvent dans l'Epître de saint Barnabé, pouvoient être de lui, de quel droit peut-on assurer presentement qu'elles n'en peuvent pas être? Il faut peu connoître le genie des Juifs & des premiers Chrêtiens, nourris & élevez dans la Synagogue, pour croire que ces sortes de pensées ne peuvent venir d'eux: au contraire c'étoit-là leur caractere, ils avoient appris des Juifs à tourner toute l'Ecriture en Allegorie, & à faire des remarques sur les proprietez des animaux, dont la Loi défendoit de manger. Il ne faut donc pas s'étonner, si saint Barnabé Juif d'origine écrivant à des Juifs, a expliqué allegoriquement plusieurs Passages de l'Ancien Testament, pour les rapporter au Nouveau, & s'il a inventé des pensées morales sur les proprietez des animaux, dont il étoit défendu de manger aux Juifs. L'Epitre de saint Clement Romain aux Corinthiens, si celebre parmi les premiers Chrêtiens, & les Stromates de saint Clement d'Alexandrie sont remplis de ces sortes d'allegories & de figures. L'Histoire du Phœnix rapportée dans l'Epître de S. Clement sent encore plus la fable, que ce que saint Barnabé dit dans son Epître, des proprietez de quelques animaux: & l'allegorie du Sang de JESUS-CHRIST figuré par le cordon rouge de la débauchée Raab, qui est encore dans l'Epître de saint Clement; n'est pas moins tirée de loin, que la plûpart de celles de saint Barnabé. Mais pourquoi s'arrêter à donner des preuves d'une chose qui est constante, puisque tout le monde sçait que les Livres des premiers Chrêtiens sont pleins de ces sortes de fables & d'allegories?

Enfin l'on accuse l'Auteur de cette Epître d'avoir fait passer les Apôtres pour les plus méchans hommes du monde avant leur conversion. Mais l'on prend ses paroles trop à la rigueur: car il ne veut pas dire qu'ils fussent les plus méchans hommes du monde, mais seulement qu'ils étoient de grands pecheurs *g*.

L'on ne sçait point à qui la Lettre de saint Barnabé étoit adressée, parce qu'on n'en a point la suscription; il paroît par le corps de cette Lettre, qu'elle est écrite à des Juifs convertis qui avoient trop d'attache à la Loi de Moïse. Elle est divisée en deux parties: dans la premiere il montre l'inutilité de l'ancienne Loi, & la necessité de l'Incarnation & de la Mort de JESUS-CHRIST: il y rapporte plusieurs Passages touchant les ceremonies & les préceptes de l'ancienne Loi, qu'il explique allegoriquement, en les appliquant à JESUS-CHRIST, & à la Loi nouvelle. La seconde partie est une instruction morale, qui contient plusieurs préceptes touchant ce qu'on doit faire, & ce qu'on doit éviter.

Cette Lettre a été publiée pour la premiere fois en Grec, sur une Copie du pere Hugues Menard Religieux Benedictin, qui avoit préparé cette Edition peu de temps avant sa mort. Il tenoit le Grec de cette Lettre, du Pere Sirmond, & il en avoit trouvé l'ancienne Version dans un Manuscrit de l'Abbaïe de Corbie de prés de mille ans. La mort l'aïant surpris comme il meditoit de donner cet Ouvrage, le Pere Dom Luc d'Achery executa son dessein, & eut soin de le faire imprimer aprés sa mort à Paris en 1645. On dit qu'Usserius l'avoit fait imprimer auparavant à Londres en 1642. & que l'Edition fut entierement brûlée, à l'exception d'un Exemplaire qui est cotté dans le Catalogue de la Bibliotheque d'Oxfort.

Ensuite le fameux Isaac Vossius la fit imprimer avec les Lettres de saint Ignace, revûë sur trois Manuscrits en l'année 1656.

Enfin Monsieur Cotelier l'a donnée au public, avec une nouvelle Version *è regione*, l'ancienne entiere, & des Notes critiques à la fin. Elle est à la tête de la Collection des Ouvrages des Peres anciens, qu'il a fait imprimer à Paris chez Petit en 1672. & qui ont été réimprimez depuis peu en Hollande.

Le Grec des quatre ou cinq premiers Chapitres manque dans toutes ces Editions: mais ils se trouvent en Latin dans l'ancienne Version, laquelle quoique barbare & fautive, a servi à corriger le Grec en quelques endroits.

§. VIII.

Des Liturgies faussement attribuées aux Apôtres.

IL ne faut que faire un peu de reflexion sur ce qu'on lit de la celebration de l'Eucharistie dans l'Epître de saint Paul aux Corinthiens, & sur ce que saint Justin, & les premiers Peres de l'Eglise en ont dit, pour être persuadé que les Apôtres

g *Qu'ils étoient de grands pecheurs.*] C'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles, *Super omnes peccatores peccatores.* Les plus Saints disent tous les jours: *Je suis le plus grand pecheur qu'il y ait dans le monde*, & choses semblables, qui ne se doivent pas entendre à la lettre,

a *Par*

Apôtres & ceux qui leur ont ſuccedé ont celebré le Sacrifice de la Meſſe avec une grande ſimplicité. C'eſt ce qui a été remarqué par tous ceux qui ont écrit ſur les Liturgies *a*, qui ſont demeurez d'accord que la Meſſe ſe celebroit dans ces premiers Siecles ſans beaucoup de ceremonies, & qu'on n'y recitoit qu'un petit nombre d'Oraiſons; mais peu à peu l'on y a ajoûté quelques Prieres, & l'on y a joint quelques ceremonies exterieures, pour rendre le Sacrifice plus venerable au Peuple: Enfin les Egliſes ont reglé & mis par écrit la maniere de le celebrer, & c'eſt ce qu'on a appellé *Liturgies*, leſquelles aïant été faites conformément aux uſages des lieux qui étoient differens, ſe ſont trouvées auſſi differentes; & comme les hommes ſont naturellement portez à changer quelque choſe dans leur exterieur, l'on a ajoûté de temps en temps pluſieurs choſes à ces Liturgies.

Cette ſeule remarque ſuffit pour faire voir que les Liturgies, qui portent le nom des Apôtres & des Evangeliſtes, ne ſont point d'eux effectivement; mais pour le prouver invinciblement, il n'y a qu'à les examiner l'une aprés l'autre.

La Liturgie ou la Meſſe Grecque-Latine attribuée à ſaint Pierre, qui a été donnée au Public par Lindanus en 1589. ſur un Manuſcrit du Cardinal Sirlet, qui n'étoit pas fort ancien, & qui a été imprimée depuis à Paris par Morelen 1595. ne peut point être de ſaint Pierre pour les raiſons ſuivantes. Il y eſt fait mention de ſaint Sixte, de Corneille & de ſaint Cyprien. Le Canon de la Meſſe Latine, que ſaint Gregoire dit avoir été compoſé par un Scholaſtique, c'eſt à dire par un homme ſçavant du cinquiéme Siecle, y eſt inſeré tout entier: elle contient des Oraiſons tirées du Sacramentaire de ſaint Gregoire, & des Liturgies de ſaint Baſile & de ſaint Chryſoſtome. On y prie pour le Patriarche, terme inconnu avant la fin du quatriéme Siecle de l'Egliſe, & pour les tres-Religieux Empereurs, ce qui ſuppoſe qu'il y avoit alors des Empereurs Chrêtiens. Enfin ſi cette Liturgie eût été de S. Pierre, l'Egliſe Romaine s'en ſeroit ſervie, & elle n'auroit pas été inconnuë pendant tant de Siecles. Ces raiſons ont fait dire au ſçavant Cardinal Bona, que cette Liturgie étoit ſuppoſée, & qu'elle avoit été apparemment compoſée par quelque Prêtre Grec latiniſé, parce qu'elle eſt priſe en partie de la Liturgie des Grecs, & en partie de celle des Latins, & qu'on lui a donné le nom de Liturgie de ſaint Pierre, ou afin qu'elle eût plus d'autorité, ou parce qu'elle contenoit une grande partie de la Liturgie de l'Egliſe Romaine.

La Meſſe des Ethiopiens, qui porte le nom de ſaint Mathieu, eſt encore viſiblement ſuppoſée. On y prie pour les Papes, pour les Rois, pour les Patriarches & pour les Archevêques. Les douze Apôtres y ſont invoquez. On y fait memoire des quatre Evangeliſtes, il y eſt parlé des Synodes de Nicée, de Conſtantinople & d'Epheſe. On y chante le Symbole de Nicée avec la particule *Filióque*. On y fait mention de ſaint Athanaſe, de ſaint Gregoire & de ſaint Baſile, de l'Epacte, du nombre d'Or, du Triſagion. Ce qui fait voir que cette Liturgie eſt tres-nouvelle.

Il faut porter le même jugement de la Liturgie de S. Marc, donnée par le Cardinal Sirlet, & imprimée à Paris par Morel: on y trouve le mot de *Conſubſtantiel* & le *Triſagion*, on y prie pour le Roi, & pour ſaint Marc même, il y eſt fait mention des Calices, des Soudiacres, des Chantres, des Moines, des Religieuſes, *&c.* choſes qui la convainquent de nouveauté.

Il ne reſte plus que la Liturgie attribuée à ſaint Jacques, que d'habiles gens ſe ſont donnez la peine de défendre, mais inutilement; car quoiqu'elle ſoit plus ancienne, que celles que nous venons d'examiner, puiſqu'elle eſt citée dans le Concile tenu dans le Palais de l'Empereur, aprés le cinquiéme Concile general, on ne peut pas toutefois dire que ſaint Jacques en ſoit Auteur, ou qu'elle ait été compoſée de ſon temps. Car, 1. Le Fils & le Saint-Eſprit y ſont dits *conſubſtantiels*

---

a *Par tous ceux qui ont écrit ſur les Liturgies.*] Saint Gregoire Pape, lib. 7. Ep. 63. ad Joan. Syracuſ. *Mos Apoſtolorum fuit, ut ad ipſam ſolummodò orationem Dominicam oblationis Hoſtiam conſecrarent.* Valafride Strabon *de Rit. Eccl. cap.* 22. *Quod nunc agimus multiplici orationum, cantilenarum, & conſecrationum officio, totum hoc Apoſtoli, & poſt ipſos, ut creditur proximi orationibus, commemoratione paſſionis Dominicæ, ſicut ipſe præcepit, agebant ſimpliciter: proficiente deinc Religione ampliùs acta ſunt à Chriſti cultoribus officia Miſſarum.* Remy d'Auxerre, *de celeb. Miſſ. lib.* 1. *Nam Miſſam B. Petrus Apoſtolus primus omnium Antiochiæ dicitur celebraſſe, in qua tres tantummodò orationes in initio fidei proferebantur, incipient ſ ab eo loco ubi dicitur, Hanc igitur oblationem.* Voïez Eſtienne d'Autun *de Sacramento Altaris*, cap. 20. Hennon d'Auge *de Offic. Miſſ. c.* 1. Rupert. Tuit. *lib.* 2. *de Divi. Off. c.* 1. Hugues de S. Victor *de Divi. lib.* 2. *cap.* 11. Honoré d'Autun *in Gemm. An. lib.* 1. Durand de Mende, *Rat. Off. lib.* 4. *cap.* 1. Raoul de Tongres *de Canon. obſervat.* Saint Antonin *in Summ. maj. tit.* 13. *cap.* 5. Caſſandre *Liturgie, c.* 18. Polydore Virgile, & les autres qui ont traité des Rites & des Ceremonies de la Meſſe.

tiels au Pere; terme qui n'étoit pas en uſage du temps de ſaint Jacques: mais quand on diroit qu'il y étoit, eſt-il croiable qu'on n'eût pas allegué cette autorité dans les Conciles de Nicée, & de Conſtantinople. 2. On y trouve le Triſagion & la Doxologie, c'eſt à dire le *Sanctus* & le *Gloria Patri*, qui n'ont été uſitez communément dans l'Egliſe qu'au cinquiéme Siecle. Car quand on prouveroit qu'on s'en eſt ſervi auparavant, il faut avoüer que ce n'étoit point l'uſage commun de l'Egliſe. 3. On y prie pour ceux qui ſont enfermez dans les Monaſteres: Qui peut dire qu'il y en eût du temps de ſaint Jacques? 4. Il y eſt fait mention des *Confeſſeurs*, terme qui n'a été uſité dans l'Office Divin, que long-temps aprés ſaint Jacques de l'aveu même de Bellarmin. 5. Cette Liturgie parle des Temples, & des Enſencemens des Autels; croira-t-on que ces choſes aient été en uſage du temps de ſaint Jacques. 6. Toute cette Liturgie eſt pleine de citations des Lettres de ſaint Paul, dont la plûpart ont été écrites aprés la mort de ſaint Jacques. Et qu'on ne nous diſe point avec les Cardinaux Bona & Bellarmin que ces choſes ont été ajoûtées: parce qu'il n'y a pas d'apparence qu'on y ait ajoûté en tant d'endroits, & que d'ailleurs la ſuite, & les ceremonies de toute cette Liturgie ne conviennent point au temps des Apôtres.

Je ne parle point de quelques autres Liturgies citées par quelques Auteurs, telles que ſont celles des douze Apôtres, dont Abraham Echellenſis fait mention, & celle de ſaint Barnabé dont parle un certain Moine, parce qu'elles me ſont inconnuës, ni de celle qui eſt dans les Conſtitutions de ſaint Clement, non plus que de celle qui eſt dans les Livres attribuez à ſaint Denis l'Areopagite, parce que ces Livres étant ſuppoſez, comme je le montrerai en un autre endroit, il n'y a pas de doute, que les Liturgies qu'ils contiennent ſont auſſi ſuppoſées.

§. IX.

Du Symbole des Apôtres.

APrés avoir traité des Ouvrages de chacun des Apôtres en particulier, il faut parler maintenant de ceux qu'on croit qu'ils ont compoſez en commun. Le plus authentique de ces Ouvrages eſt le Symbole des Apôtres, qu'on croit communément avoir été fait par tous les Apôtres. Mais l'on ne convient pas du temps où ils l'ont écrit, ni de la maniere dont il a été compoſé, non plus que du deſſein qu'ils ont eu en le faiſant. Quelques-uns croïent avec Ruffin, dans ſon Expoſition du Symbole ſuivi par ſaint Iſidore, qu'ils le firent l'année même de la mort de J. C. peu de temps aprés la deſcente du Saint-Eſprit; au lieu que Baronius & quelques autres conjecturent qu'ils ne l'ont compoſé que la ſeconde année de l'Empire de Claude, peu de temps avant que de ſe ſéparer. Quant à la maniere dont il a été compoſé, quelques Auteurs ſe ſont imaginez que chaque Apôtre prononça ſon Article *a*, & que c'eſt la raiſon pour laquelle on l'appelle *Symbole*, comme aïant été fait de pluſieurs Sentences. D'autres croïent qu'ils le firent en conferant tous enſemble. Il y en a même qui prétendent que tous les Diſciples y eurent part. Enfin quant au deſſein qu'ils eurent en le compoſant, les uns croïent que ce fut, afin qu'ils ſe trouvaſſent tous conformes dans une même Doctrine *b*, & d'autres croïent que ce fut pour le peuple, afin qu'ils lui puſſent propoſer un abregé de la Foi de JESUS-CHRIST, qui fût facile à entendre & à retenir. L'étymologie du mot *Symbole*, eſt encore plus incertaine *c*. Les uns diſent, qu'il eſt ainſi appellé, parce qu'il eſt la marque & le

a *Chaque Apôtre prononça ſon Article.*] C'eſt le ſentiment de l'Auteur du Sermon 15. *de tempore apud Aug.* de ſaint Leon *Ep.* 132 maintenant 27. de Venantius Fortunat. *in exegeſi Symb. Apoſt.*

b *Les uns croient que ce fut, afin qu'ils ſe trouvaſſent tous conformes dans une même Doctrine.*] Ruffin eſt Auteur de la premiere opinion. Les nouveaux tiennent la ſeconde.

c *L'étymologie du mot* Symbole, *eſt encore plus incertaine.*] Le mot Grec σύμβολον, ſignifie proprement *nota*, *ſignum*, *indicium*. C'eſt pourquoi l'on appelloit les Signes & les Notes de Pythagore, σύμβολα πυθαγόρεια. Herodien s'en ſert, pour ſignifier le ſigne militaire. D'autres Auteurs comme Dion & Suetone, le prennent pour les ſignes, ou les marques, & les billets qu'on donnoit, pour entrer aux ſpectacles, ou pour aller recevoir les largeſſes. Quelques-uns diſent, que le mot *Symbolum* chez les Latins, ſignifie un ſouper ou chacun paie ſon écot, ou l'écot même. Ce n'eſt pas toutefois le mot neutre *Symbolum* qui a cette ſignification, mais le feminin *Symbola*, & en Grec συμβολὴ, comme on peut voir dans l'Interpreted'Ariſtophane, dans Athenée & dans Plutarque: c'eſt pourquoi il faut lire dans l'Andrienne de Terence, *Symbolam dedit*, & non pas *Symbolum*. Aulu-Gelle, lib. 6. cap. 1. ſe ſert du mot *Symbola*, pour ſignifier l'écot, & dit qu'on donnoit auſſi ce nom a des queſtions, que le Philoſophe Taurus expliquoit devant pluſieurs perſonnes. Saint

& le caractere qui distingue les Chrêtiens *d*. D'autres, parce qu'il a été composé des Sentences de plusieurs personnes. D'autres enfin, parce qu'il a été fait dans une conference.

Or quoi que ce soit une opinion tres-bien établie, que le Symbole vient des Apôtres, & qu'on ne puisse nier qu'ils n'aïent tous prêché d'une même maniere les Articles qu'il contient, comme les principaux points de la Doctrine de Jesus-Christ, dont il étoit necessaire que tous les Chrêtiens fussent instruits; qu'ils enseignoient à ceux qu'ils baptisoient, dont ils les obligeoient de faire profession, qu'ils ont donné par Tradition à toutes les Eglises du monde qui les ont conservez inviolablement, & enseignez de même aux Catechumenes: & qu'ainsi l'on ne doive regarder le Symbole des Apôtres comme une Formule de Foi qui est d'eux en substance: on peut neanmoins douter sans temerité s'ils l'ont dressé mot pour mot, comme on le recite dans l'Eglise Romaine, & il y a même des raisons tres-fortes, qui font voir que cette opinion, quoi que tres-commune est tres-peu vrai-semblable.

Car premierement, ni saint Luc dans les Actes, ni aucun Auteur Ecclesiastique avant le cinquiéme Siecle n'a parlé de cette assemblée des Apôtres, & pas un n'a dit qu'ils eussent composé le Symbole de l'Eglise Romaine, ou en conferant ensemble, ou en prononçant chacun un de ces Articles. Si le Symbole eût été dressé par les Apôtres de la maniere dont on le suppose, c'étoit un fait trop considerable pour être oublié par S. Luc; & quand S. Luc ne l'auroit pas rapporté, ce fait auroit été constant par Tradition, & quelques-uns des anciens Peres en auroient parlé comme ils ont fait des choses de Tradition Apostolique: car non seulement ils ont eu occasion d'en parler, mais il étoit même necessaire qu'ils en fissent mention pour convaincre les Heretiques, puisqu'ils n'auroient pas eu de meilleurs argumens à alleguer contre eux que celui-là.

Secondement, les Peres des trois prémiers Siecles disputant contre les Heretiques, s'efforcent de prouver par plusieurs raisons, que la Doctrine contenuë dans le Symbole, est celle des Apôtres. Mais ils ne disent point que les Apôtres aient composé le Symbole. Cependant rien n'eût été plus convaincant & plus fort contre les Heretiques, que de leur dire: vous combattez la Doctrine du Symbole, il est constant que ce sont les Apôtres qui en sont les Auteurs, vous combattez donc la Doctrine des Apôtres. Ils ne se sont point neanmoins servis de ce raisonnement; au contraire ils prouvent par la Tradition & par le consentement des Eglises Apostoliques, que la Doctrine contenuë dans le Symbole est celle des Apôtres. Cette raison, dit-on, n'auroit pas été une preuve décisive, d'autant que les Heretiques eussent demandé des preuves pour se persuader que les Apôtres avoient composé le Symbole, aussi-bien qu'ils en demandoient pour se persuader que la Doctrine du Symbole venoit des Apôtres. Mais cette replique suppose que les premiers Peres n'avoient pas le sens commun, & qu'ils ne sçavoient pas distinguer les preuves les plus évidentes & les plus courtes de celles qui étoient plus obscures & plus embaraſſées. Car de sçavoir si les Apôtres avoient composé le Symbole, ou non, c'étoit un fait unique, un fait qui pouvoit être facilement prouvé, étant encore tout recent; & qui étant prouvé, mettoit la chose hors de doute. Il ne restoit plus de contestation, & ils prouvoient tout d'un coup toute leur Doctrine; au lieu qu'ils se jettoient dans un embarras bien plus grand, & dans une question qui demandoit bien plus de discussion, en examinant sur chaque point du Symbole la Tradition de chaque Eglise. Saint Irenée allegue des faits bien moins utiles, & bien moins authentiques que n'eût été celui-là. Par exemple, il se sert du témoignage de saint Polycarpe, qui avoit été instruit par saint Jean de la Doctrine des Apôtres. Les Heretiques pouvoient bien plûtôt nier ce fait, que celui de la composition du Symbole; & ce dernier étant plus public, eût été bien plus facile à prouver. Pourquoi ne l'a-t-on pas allegué? Pour

---

Saint Cyprien est le premier qui se soit servi du mot de *Symbole*, pour signifier l'abregé de la Foi des Chrêtiens, Ep. 45. Optat appelle les Heretiques les deserteurs du vrai Symbole, faisant allusion au signe militaire, c'est pourquoi saint Chrysologue, Sermon 62. dit, que le Symbole est le pacte que nous faisons avec Dieu dans le Baptême.

d *Le caractere qui distingue les Chrêtiens.*] C'est l'étymologie qu'en donne Maxime de Turin, & Venantius Fortunatus. Elle a aussi été remarquée par Rufin, par Isidore de Seville, lib. 2. de off. c. 22. par Durand de Mende, lib. 4. *rationalis*, cap. 25. mais la seconde & la troisiéme étymologie sont plus communes; cette derniere est de Rufin, de saint Aug. Serm. 181. *de tempore*. D'Isidore, lib. 2. *div. off.* cap. 22. de Rabanus Maurus, *lib. 2. init. clerical, cap. 56.* de Durand *suprà*, d'Eucher *Homil. de Symb.* d'Innocent III. lib. 2. *de Sacris Missæ mysteriis*, cap. 49. cependant la premiere est la plus probable.

Digitized by Google

Pour rendre la choſe évidente, mettons la dans un exemple: ſuppoſons qu'un Abbé ait fait il y a deux cens ans une Regle pour ſes Religieux, qui contienne en peu de mots les principales choſes qu'ils doivent pratiquer dans le Convent, & que c'eſt une Tradition conſtante parmi ſes Religieux, que cette Regle qu'ils ont conſervée, eſt de lui, qu'il l'a compoſée. S'il arrivoit que ces Religieux fuſſent en conteſtation ſur preſque tous les points de cette Regle; les uns diſant que chaque point eſt de leur premier Abbé, les autres, qu'il n'en eſt pas: n'eſt-il pas vrai que les premiers ſeroient fols, ſi au lieu d'alleguer la Regle qui a été faite par le premier Abbé, ce qu'ils pourroient prouver en cas qu'il leur fût conteſté, ils s'engageoient à prouver par le témoignage de pluſieurs Religieux, & d'autres Monaſteres fondez par des Religieux de ce Convent, que chaque article de cette Regle a été ordonné & pratiqué par leur premier Abbé. L'application de cette comparaiſon eſt aiſée à faire.

Troiſiémement, ſi les Apôtres euſſent fait un Symbole, il eût été par tout le même, dans toutes les Egliſes & dans tous les Siecles; tous les Chrêtiens l'auroient appris mot pour mot; toutes les Egliſes l'auroient recité de la même maniere: enfin tous les Auteurs l'auroient rapporté dans les mêmes termes. Or c'eſt ce qui ſe trouve abſolument faux; parce qu'il eſt certain, que non ſeulement dans le ſecond & dans le troiſiéme Siecle de l'Egliſe, mais auſſi dans le quatriéme, il y avoit pluſieurs Symboles, & tous les Symboles, quoique les mêmes dans la Doctrine, étoient differens dans les termes. Dans le ſecond & dans le troiſiéme Siecle de l'Egliſe nous trouvons autant de Symboles que d'Auteurs *e*, & un même Auteur rapporte le Symbole de differente maniere en differens endroits de ſes Ouvrages; ce qui fait voir qu'il n'y avoit pas encore pour lors de Symbole, qu'on crût être des Apôtres, ni même de Formule de Foi reglée & aſſûrée. Dans le quatriéme Siecle Rufin compare enſemble trois anciens Symboles des Egliſes d'Aquilée, de Rome & d'Orient; & on trouve dans ces trois Symboles, dont pas un n'eſt ſemblable à nôtre vulgaire, des differences conſiderables quant aux termes, qu'on peut voir dans la Table que nous avons miſe à la fin de cet Article-ci. Saint Cyrille de Jeruſalem dans ſes Catecheſes ſuit un Symbole particulier, dont l'Egliſe de Jeruſalem ſe ſervoit au temps que ce Pere écrivoit ces Catecheſes. Les Auteurs qui ont fait des Commentaires ſur le Symbole, comme ſaint Auguſtin au Sermon 119. Saint Maxime, ſaint Pierre Chryſologue, ſaint Fortunat ômettent pluſieurs termes, qui ſe rencontrent dans Nôtre Symbole des Apôtres, entr'autres ceux-ci qui ſont à la fin du Symbole, *La vie éternelle*, & ſaint Jerôme remarque dans ſa Lettre à Pammachius, que le Symbole finit par ces mots, *La Reſurrection de la chair*. Ainſi la difference qui eſt entre ces Symboles, ne conſiſte pas ſeulement dans les mots & dans les termes, mais dans des Articles ômis, comme ceux de la deſcente aux Enfers, de la Communion des Saints, de la vie éternelle qui ſe trouvent dans les uns, & ne ſe trouvent point dans les autres. Si les Apôtres en euſſent dicté les termes, toutes les Egliſes l'euſſent recité de la même maniere; car il n'en eſt pas du Symbole comme d'un autre Ouvrage qui peut être alteré ou changé par la faute des Copiſtes, ou par les fauſſes conjectures des Critiques, ou par la malice des Corrupteurs, ou par la negligence des hommes. Le Symbole eſt une piece extrémement courte, que tous les Chrêtiens ſçavoient par cœur mot à mot: on en auroit recité toutes les paroles ſi elles euſſent été des Apôtres, & jamais on n'y eût ſouffert aucun changement. Si-tôt qu'on s'en fût apperçû, on eût crié contre, on s'y fût oppoſé, on l'eût empêché. On dira peut être que les Peres des trois premiers Siecles paraphraſent le Symbole, & ainſi qu'il ne faut pas s'étonner qu'ils ne le rapportent pas de la même maniere; mais quoi, ſeroit-il poſſible que s'il y avoit eu un Symbole fixe, conçû en mêmes termes dans toutes les Egliſes, & fait par les Apôtres, aucun des Peres des trois premiers Siecles ne l'eût rapporté dans ſa pureté?

Si l'on pretendoit que les Symboles étoient conformes dans toutes les Egliſes: cette uniformité ſe trouveroit entierement détruite par la Table des quatre principaux Symboles qui eſt à la fin de ce Paragraphe. On y voit qu'il n'y a preſque point d'Article dans lequel il n'y ait quelque difference: *Que la Communion des Saints & la vie éternelle* ne ſe trouvent que dans un ſeul; & que la *deſcente aux Enfers* n'eſt point dans deux. Dira-t-on que cette varieté eſt venuë de la difference des Verſions, comme on le dit des autres; ſuppoſant

e *Autant de Symboles que d'Auteurs.*] Saint Irenée rapporte un Symbole, lib. 1. c. 2. Et un autre au Liv. 2. chap. 1. Tertullien s'eſt ſervi de trois differens en trois endroits, *in præſcript. Lib. contra Praxeam, & de virginibus velandis.* Origenes. *lib. 1. Periarch. & in Dialog. contra Marc. Optat. lib. 1.* & tous ces Symboles ſont differens du vulgaire.

ppoſant que le Symbole ait été compoſé en Syriaque par les Apôtres? Imagination inſoûtenable: car s'ils l'avoient fait, l'aïant dreſſé pour l'apprendre aux Gentils & aux Juifs diſperſez parmi les Nations, il y a bien de l'apparence qu'ils l'euſſent compoſé en Grec plûtôt qu'en Syriaque. Mais, dit-on, les differens Symboles contiennent les mêmes points de Doctrine. Il faut en excepter les Articles dont nous venons de parler: & il ne faut pas s'étonner qu'ils contiennent tous les principaux Articles de Nôtre Foi, puiſque c'étoient ceux dont les Apôtres avoient inſtruit l'Egliſe, & dont l'Egliſe inſtruiſoit les Catechumenes.

Peut-on dire, ajoûte-t-on, que les Egliſes aïent été trois cens ans ſans avoir un Abregé de la Foi pour inſtruire les ſimples. *Réponſe.* On ſçavoit les Articles dont il les falloit inſtruire: chaque Paſteur les leur propoſoit dans des termes ſimples & ordinaires. Enſuite on en a fait des Formules dans chaque Egliſe.

Ces reflexions font voir, que quoique le Symbole ſoit des Apôtres, quant à la Doctrine qu'il contient, il n'eſt pas toutefois d'eux quant à tous les termes: Aïant appris la même Foi de Jesus-Christ, ils l'enſeignoient auſſi à tous ceux qui ſe convertiſſoient à la Religion Chrétienne, & les inſtruiſoient tous des mêmes Myſteres. Ceux qui étoient inſtruits de cette Foi, l'avoient ſi preſente dans l'eſprit comme ſaint Juſtin & ſaint Irenée le remarquent, qu'ils l'expliquoient toutefois & quantes qu'ils étoient obligez de le faire, ſans s'arrêter à une Formule certaine, & de-là vient la difference des Symboles rapportez par les Peres. Enfin pour aider la memoire, l'on a compoſé des Formules de ces Articles de Foi, qui ſe ſont trouvées differentes en differentes Egliſes. Car je ne fais aucun doute, qu'outre les Symboles que nous avons citez, il n'y en eût pluſieurs autres, dont nous n'avons point de connoiſſance; d'où il faut conclure que Jesus-Christ eſt l'Auteur de la Doctrine contenuë dans le Symbole, que les Apôtres ſont ceux qui l'ont prêchée, & publiée par tout le monde, mais qu'on ne peut dire, qui ſont les Auteurs de tous les termes des Formules, dans leſquelles on a compris cette Doctrine.

On nous objecte, que ſaint Irenée, Tertullien, Lucifer de Cagliari & ſaint Jerôme, diſent que le Symbole eſt la regle de la Foi que l'Egliſe a reçûë des Apôtres. Que ſaint Ambroiſe dit que l'Egliſe Romaine a gardé le Symbole des Apôtres dans ſa pureté ſans y toucher. Que ſaint Auguſtin, Rufin, ſaint Leon, Maxime de Turin, Fortunat, ſaint Pierre Chryſologue, & une infinité d'autres Auteurs *f* ont aſſûré comme une choſe conſtante, que le Symbole avoit été compoſé dans une aſſemblée des Apôtres: Que cette opinion eſt autoriſée de l'Egliſe, & qu'il ſemble que c'eſt une témerité d'en douter; qu'enfin tous les Catholiques en conviennent, & qu'il n'y a que des Heretiques, ou au moins des gens ſuſpects d'Hereſie qui en aïent oſé douter.

Nous répondons à ces objections, que les témoignages de ſaint Irenée, de Tertullien & de Lucifer de Cagliari détruiſent plûtôt l'opinion commune qu'ils ne l'établiſſent. Car ces Peres ne diſent pas, que nous aïons reçû des Apôtres la Formule de Foi, mais ſeulement la Foi & la Doctrine qu'ils avoient reçûë de Jesus Christ: ainſi ſi l'objection avoit quelque force, il faudroit conclure que Jesus-Christ ſeroit Auteur du Symbole. Il eſt encore à remarquer, que par le mot de *regle de la Foi*, dont Tertullien ſe ſert, il ne faut pas entendre la Formule de Foi; mais la Foi même, qu'il dit avoir été établie par Jesus-Christ. Lucifer de Cagliari ne parle point du Symbole, mais ſeulement de la Foi de l'Egliſe, touchant la Divinité de Jesus-Christ. Et enfin ſaint Jerôme, en diſant que la Foi du Symbole, qui eſt de Tradition Apoſtolique, n'a point été écrite ſur du papier, ou avec de l'encre; mais dans des Tables de chair du cœur humain, nous fait entendre qu'il n'a rien voulu dire autre choſe, ſinon que la Foi & la Doctrine contenuë dans le Symbole vient des Apôtres, qui l'ont enſeignée à tous les Fideles. De même quand ſaint Ambroiſe dit, que le Symbole a été conſervé dans ſa pureté par l'Egliſe Romaine, il ne parle point de la Formule du Symbole, mais de la Doctrine qu'elle contient. Quant aux autres autoritez qu'on nous oppoſe, elles ſont de peu de conſequence. Rufin eſt le premier & le ſeul des Auteurs du cinquiéme Siecle qui ait écrit, que les Apôtres avoient compoſé le Symbole, & encore rapporte-t-il cette opinion comme une choſe qui n'étoit appuïée que ſur une Tradition populaire. Saint Auguſtin n'a jamais approuvé cette opinion, car il n'en dit pas un mot dans le Sermon 119. & le Sermon 115. qu'on pourroit citer, n'eſt point aſſûrément de lui. Enfin les autres Auteurs qui ont vécu depuis Rufin ont pris

f *Et une infinité d'autres Auteurs.*] Saint Irenée lib. 2. cap. 2. Tertullien, *de præſcript.* cap. 37. & 13. & *de vel. Virg.* cap. 1. Lucifer, lib. 2. *contra Conſt.* Hier. Ep. *ad Pammach.* & ſaint Ambroiſe, Ep. 7. lib. 1. Rufin, *in expoſ. Symboli.* Aug. *Serm.* 115. Maxime. Saint Leon. Fortunat, *&c.*

Pris de lui cette Hiſtoire, & ſont trop nouveaux Pour rendre un témoignage certain d'un fait auſſi ancien que celui-là. J'ajoûte qu'il n'y a que les Latins qui aïent rapporté cette Hiſtoire, que les Grecs n'en ont point parlé, & que ceux qui la rapportent ne conviennent nullement entr'eux de ſes circonſtances, comme nous l'avons fait voir.

On ſoûtient que les Peres n'ont pas ſimplement parlé de la Foi & de la Doctrine des Apôtres, mais qu'ils ont marqué une certaine Formule qui étoit connuë & reçûë dans l'Egliſe, parce qu'autrement ils ſe ſeroient contentez de rapporter cette Foi qui étoit en queſtion entr'eux & les Heretiques; au lieu qu'ils ont toûjours rapporté une grande partie des Articles du Symbole, & qu'ils n'en ont jamais propoſé d'autres que ceux qui y ſont compris. *Réponſe.* Ils ont entendu par la regle de la Foi les Articles de la Doctrine des Apôtres les plus neceſſaires, les points capitaux de nôtre Religion. Il les ont compris dans des Symboles differens quant aux termes, & conformes dans la Doctrine.

Tertullien, dit-on, a entendu autre choſe par la regle de la Foi, que la Doctrine des Apôtres: car aprés avoir rapporté le Symbole mot à mot, il dit: *Supereſt igitur ut demonſtremus an hæc noſtra Doctrina, cujus regulam ſuprà edidimus, de Apoſtolorum Traditione cenſeatur. Regula*, en cet endroit, dit-on, eſt l'Abregé de la Foi: *Réponſe.* Ce Paſſage prouve le contraire: Car ſi Tertullien eût crû que le Symbole eût été une regle de Foi donnée par les Apôtres, il eût dit: Voilà la regle de Foi que les Apôtres ont compoſée, qui eſt conforme à la Doctrine de leurs autres Ecrits; il n'eût pas dit, voilà la regle de nôtre Foi: montrons qu'elle eſt conforme à la Tradition des Apôtres. Cela ſaute aux yeux.

Le même Tertullien écrivant contre Praxée, (c'eſt encore ici une des objections de ceux qui ne ſont pas de mon avis) dit que les ſimples ſçachant la regle de la Foi, qui porte qu'il n'y a qu'un Dieu, croïent qu'on parle contre la regle de la Foi quand on enſeigne les trois Perſonnes, parce qu'ils n'en ſçavent pas l'œconomie. Voici la concluſion que l'on tire de ce Paſſage. Tertullien diſtingue, dit-on, la regle de la Foi de la Doctrine de la Foi, autrement il eût été ridicule de dire que les Fidéles fuſſent ſurpris lorſqu'on leur propoſeroit la Trinité en Dieu, puiſque l'Article de la Trinité fait partie de la Doctrine de la Foi.

Réponſe. La Doctrine de la Trinité ne fait-elle pas auſſi partie du Symbole? Ainſi la difficulté ne ſeroit-elle pas toûjours la même, ſoit qu'on entendît par la regle de la Foi la Doctrine de la Foi, ſoit qu'on entendît le Symbole? Mais il n'y a point de difficulté. Voici ce que veut dire Tertullien. Quand on explique la diſtinction des trois Perſonnes, les ſimples croïent que cela eſt contraire aux premiers principes de la Foi qu'on leur a enſeignée, parce qu'on leur a appris qu'il n'y a qu'un Dieu; & qu'ils ont de la peine à accorder cette verité avec le Myſtere de la Trinité, dont ils ne comprennent pas l'œconomie; c'eſt à dire qu'ils ont de la peine à comprendre un ſeul Dieu en trois Perſonnes, & à accorder deux choſes qui paroiſſent ſi oppoſées à la raiſon.

Au reſte, pour montrer invinciblement que Tertullien n'entend point par la regle de la Foi la Formule du Symbole compoſé par les Apôtres, il n'y a qu'à remarquer que dans ſon Livre des Preſcriptions, aprés avoir rapporté les Articles contenus dans le Symbole, il dit qu'on prouvera que cette regle de Foi eſt de J. C. même: *Hæc regula à Chriſto, ut probabitur, inſtituta.* Il n'entend donc pas par la regle de la Foi la Formule: autrement il faudroit dire que le Symbole n'a pas été fait par les Apôtres, mais par J. C. Il faut neceſſairement que l'on réponde ici que la regle de la Foi eſt de J. C. parce que J. C. eſt Auteur de cette Doctrine, parce que c'eſt lui qui l'a enſeignée aux autres. J'en dirai de même des endroits, où il eſt dit que la regle de la Foi eſt des Apôtres.

On cite un grand Paſſage de Lucifer de Cagliari, mais je ne vois pas ce qu'il prouve; cet Auteur dit que *les Apôtres ont crû en Dieu le Pere Tout-puiſſant, qui eſt un vrai Pere, qui a un Fils veritable, & en ſon Fils unique qui eſt vrai Fils de Dieu, & en un Eſprit conſolateur qui eſt le vrai Eſprit de Dieu.* Que prouve ce Paſſage? Que l'on convenoit du temps de Lucifer que la Foi du Symbole étoit celle des Apôtres; que c'étoit un point qui n'étoit pas controverſé entre les Ariens & les Catholiques; mais cela ne prouve pas que les Apôtres euſſent fait le Symbole qui contient cette Doctrine: Et en effet, Lucifer ne rapporte pas le Symbole des Apôtres en cet endroit, mais un Abregé de la Foi contenuë dans ce Symbole reduite à ſa maniere.

Le Paſſage de ſaint Jerôme qu'on allegue encore, ne prouve que ce que j'ai reconnu. Ce Saint dit *que le Symbole de nôtre Foi & de nôtre eſperance, donné par les Apôtres, n'eſt pas écrit ſur le papier avec de l'encre, mais ſur les tables de chair du cœur humain.* Que pretend-on prouver par ce Paſſage? Que les Apôtres ont donné le Symbole par Tradition, *Quod ab Apoſtolis traditum.* On en convient quant à la ſubſtance de la Doctrine, mais non pas quant aux termes; & ce

n'eſt

n'eſt pas de quoi ſaint Jerôme parle: car le Symbole dont il parle eſt écrit dans le cœur. Or qu'eſt-ce que ce qui eſt écrit dans le cœur? Sont-ce les termes du Symbole? Non c'eſt la Foi. Saint Jerôme dit cela, répond-on, parce qu'on n'écrivoit pas le Symbole ſur du papier. D'où le ſçait-on? quelle preuve en a-t-on? Il ſeroit ridicule de dire que la Foi de la Trinité ou de l'Incarnation n'eſt pas écrite ſur le papier; mais il ne ſeroit pas moins ridicule de le dire en ce ſens du Symbole, qui étoit écrit en tant d'endroits. Cette expreſſion n'eſt pas ridicule quand on l'entend dans ce ſens, que la Foi du Symbole eſt d'autant plus certaine & immuable, qu'elle n'eſt pas ſeulement écrite ſur du papier avec de l'encre, mais qu'elle eſt encore gravée dans le cœur des Fidéles.

J'ai dit que le Paſſage de ſaint Ambroiſe, *Credatur Symbolo Apoſtolorum, quod Eccleſia Romana ſemper intemerata cuſtodit & ſervat*, devoit s'entendre de la Doctrine, & non pas de la Formule. On oppoſe qu'il s'agit de la Virginité de Marie aprés ſon enfantement, dont il n'eſt point parlé dans les Ecrits des Apôtres. En eſt-il plus parlé dans le Symbole que dans le Nouveau Teſtament? Cela ne ſe doit donc entendre que de la Doctrine de l'Egliſe Romaine, qui a retenu cette Doctrine des Apôtres par Tradition. Mais quand il faudroit entendre cet endroit du Symbole, & non pas de la Doctrine; il n'eſt pas neceſſaire que le Symbole ait été fait par les Apôtres, pour être appellé le Symbole des Apôtres: il ſuffit qu'il porte ce nom, & que l'on convienne qu'il contient la Doctrine des Apôtres.

On cite un autre Paſſage de ſaint Ambroiſe, tiré du Sermon ſur Elie & du Jeûne; mais on peut avoir appris d'un des Peres de la Congregation de ſaint Maur, que ce Sermon n'eſt point de ſaint Ambroiſe, mais de Céſaire d'Arles.

On cite encore Celeſtin I. qui dans ſon Epître à Neſtorius, dit qu'*il eſt affligé que Neſtorius eût ôté quelque choſe du Symbole donné par les Apôtres*. Mais il n'y a point de Paſſage plus foible que celui-ci. Car, 1. Il ne s'agit point en cet endroit du Symbole. Neſtorius n'avoit rien ôté du Symbole, il n'en avoit effacé aucun terme: il avoit corrompu la Foi, & en avoit combattu des points. 2. Le mot d'*Apôtres* n'eſt point dans le Grec, mais ſeulement celui de *Symbole*. 3. Il y a bien de la difference entre appeller le Symbole *le Symbole des Apôtres*, & dire que les Apôtres l'ont compoſé. Au reſte, quand Celeſtin auroit crû que les Apôtres étoient Auteurs du Symbole, ce ne ſeroit pas une preuve bien déciſive. Rufin avoit rapporté ce ſentiment avant lui, il eſt le premier qui en ait parlé; mais il ne le donne que comme une opinion qui n'étoit pas certaine.

Enfin, il n'y a aucune temerité de s'éloigner en cela du ſentiment commun, puiſque c'eſt une pure queſtion de Critique, qui ne touche en aucune maniere la Foi, parce qu'on convient que J. C. eſt Auteur de la Doctrine contenuë dans le Symbole, & que les Apôtres l'ont enſeignée à tous les Chrêtiens. Outre que ceux qui défendent l'opinion commune, ſont obligez, quand on les preſſe, de tomber dans nôtre ſentiment, & de dire, quand on leur objecte que l'ancien Symbole de Rome étoit different de nôtre vulgaire, que nôtre Symbole n'eſt point des Apôtres quant aux paroles, mais quant au ſens: ce qui revient à nôtre ſentiment. Au reſte, il n'eſt pas nouveau, que ſur des matieres de Critique, l'on quitte une opinion commune, pour ſuivre le ſentiment de quelques habiles gens, même ſuſpects: Ainſi tout le monde convient preſentement, que les Conſtitutions & les Canons Apoſtoliques ne ſont point des Apôtres, comme nous allons voir dans l'article ſuivant; & cependant preſque perſonne n'en avoit douté avant Eraſme.

TABLE

Digitized by Google

TABLE

Dans laquelle on compare les quatre anciens Symboles.

LE VULGAIRE.	CELUI D'AQUILE'E.	L'ORIENTAL.	LE ROMAIN.	LE VULGAIRE.	CELUI D'AQUILE'E.	L'ORIENTAL.	LE ROMAIN.
1. Credo in unum Deum Patrem omnipotentem Creatorem cœli & terræ.	1. Credo in unum Deum Patrem omnipotentem. *Dans les anciennes Editions de Morel, & de Cauchius on lit*, In Deo Patre omnipotente: *mais c'est une erreur de l'Imprimeur en du Copiste.*	1. Credo in unum Deum Patrem omnipotentem invisibilem & impassibilem.	1. Credo in Deum Patrem omnipotentem.	6. Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentia.	6. Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris.	6. *De même que celui d'Aquilée, si ce n'est que quelques-uns ajoutent* omnipotentis, *comme dans le Vulgaire.*	6. *De même que celui d'Aquilée.*
2. Et in Jesum Christum Filium ejus unicum Dominumnostrum.	2. Et in Christum Jesum unicum Filium ejus Dominumnostrum.	2. Et in unum Dominum nostrum Jesum Christum Filium ejus.	2. Et in Christum Jesum unicum Filium ejus Dominumnostrum.	7. Inde venturus est judicare vivos & mortuos.	7. *De même.*	7. *De même.*	7. *De même.*
3. Qui conceptus est de Spiritu sancto, natus ex Maria Virgine.	3. Qui natus est de Spiritu sancto ex Maria Virgine.	3. *De même que dans celui d'Aquilée.*	3. *De même que dans celui d'Aquilée.*	8. Credo in Spiritum sanctum.	8. Et in Spiritum sanctum.	8. *De même que celui d'Aquilée.*	8. *De même que celui d'Aquilée.*
4. Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus & sepultus, descendit ad inferos.	4. Crucifixus sub Pontio Pilato & sepultus, descendit ad inferna.	4. Crucifixus sub Pontio Pilato & sepultus.	4. *De même que dans l'Oriental.*	9. Sanctam Ecclesiam Catholicam, Sanctorum Communionem.	9. Credo Sanctam Ecclesiam. *Pamelius ajoûte* Catholicam, *mais mal, car Rufin ne l'explique point, non plus que les paroles,* Sanctorum Communionem.	9. *De même que dans celui d'Aquilée.*	9. *De même que dans celui d'Aquilée.*
5. Tertia die resurrexit à mortuis.	5. *De même.*	5. *De même.*	5. *De même.*	10. Remissionem peccatorum.	10. *De même.*	10. *De même.*	10. *De même.*
				11. Carnis Resurrectionem.	11. Hujus carnis Resurrectionem.	11. *De même que dans le Vulgaire.*	11. *De même que dans le Vulgaire.*
				12. Vitam æternam. Amen.	12. *Deest.*	12. *Deest.*	12. *Deest.*

§. X

§. X.

Des Canons & des Conſtitutions attribuées aux Apôtres.

LEs ſentimens ſont extrémement partagez ſur les Canons, qu'on appelle communément les *Canons des Apôtres*. Turrien & quelques autres ont crû qu'ils étoient effectivement des Apôtres. Baronius & Bellarmin en ont excepté les trente-cinq derniers, qu'ils ont rejettez comme apocryphes; mais ils n'ont point fait de difficulté d'admettre les cinquante premiers. Monſieur de l'Aubeſpine Evêque d'Orleans, & quelques autres ont crû, que quoi que ces Canons ne fuſſent pas des Apôtres, ils étoient toutefois tres-anciens, & que c'étoit proprement une Collection des Canons de pluſieurs Conciles tenus avant celui de Nicée: cette opinion eſt défenduë par un Anglois nommé Beveregius, dans un Livre qu'il a fait depuis peu, & qu'il a intitulé *la défenſe du Code des Canons de l'Egliſe primitive*, appellant de ce nom la Collection des quatre-vingt-cinq Canons attribuez aux Apôtres. Enfin Daillé prétend, que non ſeulement ces Canons ne ſont point des Apôtres, mais même qu'ils ſont nouveaux, & que la Collection n'en a été faite, que vers la fin du cinquiéme Siecle de l'Egliſe. Nous allons examiner ces ſentimens, & établir celui de Monſieur de l'Aubeſpine, que nous croions le plus vrai-ſemblable.

Il n'eſt pas difficile de prouver, que ces Canons n'ont point été faits par les Apôtres mêmes, il ne faut que les lire, pour être perſuadé qu'ils contiennent beaucoup de choſes, qui n'ont point été établies par les Apôtres *a*; dont quelques-unes concernent des queſtions qui n'ont été agitées que pluſieurs années aprés leur mort *b*. Mais ce qu'il faut remarquer, c'eſt que les Anciens ont appellé ordinairement ces Canons, *Canons anciens*, *Canons des Peres*, *Canons Eccleſiaſtiques*: Titres qu'ils portent auſſi dans pluſieurs Manuſcrits, comme Monſieur Cotelier l'a remarqué. Et s'ils ſont quelquefois appellez ou intitulez *Canons Apoſtoliques*, ce n'eſt pas à dire pour cela qu'ils ſoient des Apôtres: mais il ſuffit qu'il y en ait quelques-uns qui aïent été faits par des Evêques, qui vivoient peu de temps aprés les Apôtres; parce que ceux qui ont vécu en ce temps-là, ont été appellez ordinairement hommes Apoſtoliques. L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques eſt le premier qui ait attribué ces Canons aux Apôtres, & il y a même

a *Pluſieurs choſes qui n'ont point été établies par les Apôtres.*] Le premier Canon porte qu'un Evêque ne ſera ordonné que par deux ou trois Evêques; il eſt certain que du temps des Apôtres, un ſeul Evêque ſuffiſoit pour en ordonner un. Au quatriéme il eſt dit, qu'on offre les premices à l'Evêque & au Prêtre, mais qu'on les leur porte, & qu'on ne les offre point à l'Autel. Au troiſiéme il eſt ordonné, qu'on n'offrira que de l'huile & de l'encens à l'Autel. Il n'y a pas d'apparence, qu'on en offrit au temps des Apôtres. Au Canon cinquiéme il eſt ordonné, qu'on ne celebrera point la Pâque avec les Juifs: ſi cela eût été decidé par les Apôtres, la diſpute de Victor & des Aſiatiques eût été aiſée à reſoudre par ce Canon: or elle ne l'étoit pas, & Victor n'a allegué que la Tradition de ſes Ancêtres. De même le Canon 21. contre ceux qui ſe font Eunuques, eût été allegué par Demetrius contre Origenes, & l'action de celui-ci n'eût pas été défenduë par Alexandre & par Theoctiſte, ſi l'on eût eu pour lors un Canon des Apôtres qui l'eût défenduë ſi préciſément. Aux Canons 34. & 35. il eſt parlé du droit des Metropolitains & de la diſtinction des Evêchez: ce qui n'étoit pas encore établi au temps des Apôtres. Au Canon 50. il eſt ordonné que celui qui n'aura point baptiſé ou plongé un enfant dans l'eau par trois fois, ſera dépoſé. Cette pratique, quoique fort ancienne, ne paroit pas du temps des Apôtres. Le cinquante-deuxiéme eſt contre l'erreur des Montaniſtes & des Novatiens. Le ſoixantiéme contre les Livres ſuppoſez par des Heretiques depuis les Apôtres. Le ſoixante & ſixiéme contre le jeûne du Sabbath. Le ſoixante & neuviéme regle le jeûne du Carême. Dans les Canons ſuivans, il eſt parlé d'huile, de vaſes d'or & d'argent, de voiles conſacrez dans les Egliſes, choſes qui n'étoient point du temps des Apôtres. Le dernier Canon contient un Catalogue des Livres ſacrez qui ne peut point être des Apôtres. Les Canons 45. 46. & 47. rejettent le Baptême des Heretiques comme nul. Cette queſtion n'avoit pas été decidée par les Apôtres. Le ſtile de ces Canons, n'eſt pas ſemblable à celui des Apôtres. Leur matiere eſt tres-differente de celles que les Apôtres avoient coûtume de traiter. Les noms de *Clerc*, d'*Evêque*, d'*Autels*, de *Sacrifice*, &c. n'étoient pas ſi communs du temps des Apôtres.

b *Queſtions qui n'ont été agitées que pluſieurs années aprés leur mort.*] Les queſtions de la Pâque, du Baptême des Heretiques, de ceux qui ſe ſont faits Eunuques, de ceux qui ne veulent pas admettre les pecheurs à la Penitence, de ceux qui jeûnent le Dimanche, &c. *Vide ſup.*

même ajoûté quelques mots, pour perſuader que les Apôtres en étoient Auteurs *c*. Ainſi ces Canons ne ſont point l'ouvrage d'un impoſteur, qui les ait ſuppoſez ſous le nom des Apôtres, mais ſeulement un Ouvrage qu'on leur a fauſſement attribué, pour y donner plus de credit. Or je ne vois perſonne plus capable de cette fourberie, que l'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques *d*, qui a attribué aux Apôtres pluſieurs autres Ouvrages, & qui a rapporté ces Canons entiers dans ſon troiſiéme Livre.

Quant à l'antiquité de ces Canons, il nous paroît qu'ils ſont fort anciens, & qu'au moins une grande partie (peut-être même tous) ſont des Conciles tenus avant le Concile de Nicée. Car premierement ils ne contiennent rien, à mon avis, qui ne convienne à la diſcipline obſervée dans quelques Egliſes à la fin du ſecond Siecle de l'Egliſe, dans le troiſiéme, & au commencement du quatriéme.

Secondement, ils contiennent des Reglemens, que nous ſçavons avoir été faits en ces temps-là: Par exemple il y a un Canon, qui défend de celebrer la Pâque avec les Juifs, c'eſt ce que nous ſçavons avoir été défini dans pluſieurs Synodes aſſemblez du temps de Victor. Il y en a trois où l'on rejette le Baptême des Heretiques comme étant nul, c'eſt ce que Firmilien & Denys d'Alexandrie diſent avoir été decidé dans les Synodes de Synnade & d'Icone tenus quelque temps avant eux. Qui croira que ces Canons aïent été faits ou ſuppoſez en un temps, où tout le monde recevoit les perſonnes baptiſées par les Heretiques, ſans les baptiſer de nouveau? Et il ne faut pas s'imaginer que ces Canons aïent été ſuppoſez par ſaint Cyprien ou par Firmilien, pour autoriſer leur diſcipline: il eſt bien plus naturel de croire que ce ſont les Canons mêmes des Synodes d'Icone & de Synnade, qui ont été fauſſement attribuez aux Apôtres, non par ces Saints, mais par des Auteurs poſterieurs à eux.

En troiſiéme lieu, l'on prouve invinciblement, que la plûpart de ces Canons ſont plus anciens que le Concile de Nicée, parce que ce Concile & ceux qui ont été tenus peu de temps aprés, auſſi-bien que les Auteurs qui ont écrit dans le quatriéme Siecle, les citent ſouvent *e* ſous le nom d'anciennes Loix, de Canons des Peres, Canons

---

c *Pour perſuader que les Apôtres en étoient Auteurs.*] Par exemple au Canon 29. où il eſt ordonné, que les Evêques qui auront obtenu la dignité de l'Epiſcopat par argent, ſeront dépoſez, *comme Simon l'avoit été par ſaint Pierre*, il a ajoûté *par moi* Pierre. Car ces mots ne ſe trouvent point dans la Lettre de Taraſius au Pape Adrien, ni dans l'Edition de Denys le Petit. De même dans le cinquiéme Canon on lit à preſent, *le Seigneur nous a dit*, & cependant dans les Manuſcrits Grecs & dans l'Edition de Zonare & de Balſamon, il y a ſimplement *le Seigneur a dit*, & dans Jean d'Antioche, *nôtre Seigneur a dit*. Enfin dans le Canon 82. il y a comme *nôtre frere Oneſime*, & dans le dernier *nos Actes*, où il faut lire ſimplement comme le paraphraſte Arabe, *comme Oneſime, les Actes des Apôtres.*

d *Or je ne vois perſonne plus capable de cette fourberie, &c.*] C'eſt-là le genie de cet Auteur, il veut ſe faire paſſer par tout pour Diſciple des Apôtres: il rapporte pluſieurs Conſtitutions ſous le nom des Apôtres, il attribue à chaque Apôtre des Conſtitutions & des Liturgies, enſuite dequoi il inſere ces Canons avec les Additions que nous avons remarquées, & il ajoûte au nom des Apôtres: *Voilà ce que nous vous ordonnons, ô Evêques! continuez à obſerver ces choſes.*

e *Les citent ſouvent, &c.*] Au Canon premier du Concile de Nicée, on cite le ſecond Canon des Apôtres, touchant ceux qui ſe font Eunuques. Au Canon cinquiéme, on cite le douziéme & le trente-deuxiéme de l'excommunication. Au Canon neuviéme du Concile d'Antioche, on cite le trente-quatriéme touchant le Metropolitain. Au Canon vingtiéme du même Concile on cite le dixiéme touchant l'excommunication. Au Canon 23. le ſoixante & ſeiziéme, qu'il ne faut point s'élire un Succeſſeur. Au Canon 21. le quatorziéme faiſant défenſes aux Evêques de quitter leur Dioceſe. Dans le Synode de Conſtantinople de l'an 394. on cite le 14. Canon du jugement des Evêques. Dans le Concile d'Epheſe. *Act. 7. pag.* 788. on cite le trente-cinquiéme touchant les Ordinations. Dans l'Action premiere on cite le ſoixante & quatorziéme touchant les trois Monitions, qui doivent préceder le jugement Eccleſiaſtique. Alexandre dans Theodoret, Liv. 1. chap. 4. cite le douziéme, & S. Athanaſe pareillement, Epiſt. *ad omnes orthodoxos*, où il fait encore alluſion aux Canons 75. 30. & 29. Arſenius cite le 34. Le Pape Jules cite dans ſa Lettre les 30. 35. & 81. Saint Baſile dans le Canon 43. cite manifeſtement le vingt-quatriéme Apoſtolique ſous le nom d'un ancien Canon; au Canon 12. le 77. touchant les Bigames, & au premier, le Canon 47. du Baptême des Heretiques. Theodoſe in Cod. Lib. 3. *De ſumma Trinitate*, cite le Canon 17. ſous le nom de Canon Apoſtolique.

Daillé répond, que toutes ces citations ne ſe rapportent point aux Canons Apoſtoliques, mais à la diſcipline Apoſtolique, aux coûtumes & aux Traditions qui venoient des Apôtres. Cette réponſe n'a aucune apparence, car le terme de *Canon* ſignifie des Loix écrites, & le Concile de Nicée diſtingue les Canons d'avec les Coûtumes, qu'il appelle ἀρχαία ἔθη. Daillé ajoûte, que ſouvent on cite des Canons & des Loix anciennes, qui ne ſont point dans les Canons Apoſtoliques, & il en apporte deux exemples, le premier tiré

de

Canons Eccleſiaſtiques, & même de Canons Apoſtoliques, ce qui eſt different de ce qu'ils appellent coûtumes, mœurs ou diſcipline, dont il n'y a point de Loi écrite. Il eſt donc certain que ces Canons ſont anciens, que c'eſt par erreur qu'ils ont été attribuez aux Apôtres, & que c'eſt une Collection de Reglemens ou de Canons de pluſieurs anciens Synodes tenus avant le Concile de Nicée. L'on ne ſçait quand elle a été faite, ni qui en eſt l'Auteur, ni ſi elle a été d'abord des quatre-vingt-cinq Canons que nous avons, ou de moins. Il y a neanmoins apparence qu'elle a été faite en differens temps, & qu'on y a ajoûté de temps en temps quelques Canons, parce qu'il n'y a aucun ordre obſervé, que les Canons ſur une même matiere ſe trouvent ſouvent ſeparez, & qu'il y a même quelques contradictions.

Les objections que Daillé propoſe contre les Canons Apoſtoliques, prouvent bien contre Turrien, qu'ils ne ſont point des Apôtres, mais elles ne touchent en aucune maniere nôtre opinion. Par exemple, il objecte qu'il y a dans ces Canons des termes inuſitez au temps des Apôtres, comme *Clerc*, *Lecteur*, *Laïque*, *Metropolitain*, *&c.* Mais il ne peut pas nier, que ces termes n'aïent été en uſage dans le troiſiéme Siecle de l'Egliſe. Ce qui y eſt ordonné touchant le Carême, & contre le jeûne du Dimanche & du Sabbath, peut être du troiſiéme Siecle, puiſqu'on trouve les mêmes choſes dans Tertullien. Les Canons contre ceux qui ſe font Eunuques peuvent avoir été faits par Demetrius contre Origenes. Les Canons de la Pâque ſont apparemment ceux des Conciles tenus ſous Victor; & ceux touchant le Baptême des Heretiques, ſont vrai-ſemblablement ceux des Conciles de Synnade & d'Icone. Qu'on parcoure toutes les objections de Daillé, & l'on verra que quoi qu'elles aïent une extréme force contre l'opinion de Turrien, elles n'en ont aucune contre la nôtre *f*.

Il doit donc demeurer pour conſtant, que non ſeulement les cinquante premiers Canons, mais auſſi les trente-cinq ſuivans de cette Collection, ſont tres anciens, quoiqu'ils ne ſoient pas des Apôtres. C'eſt pourquoi les Grecs les ont toûjours reçûs comme étant de grande autorité

---

du Canon treiziéme du Concile de Nicée, & le ſecond tiré du vingt & uniéme du Concile d'Ancyre. Mais premierement, dans ces deux Canons on ne cite point nommément les Canons Apoſtoliques ou Eccleſiaſtiques, mais ſeulement dans le premier une Loi ou une coûtume ancienne & canonique, *παλαιὸν καὶ κανονικὸν νόμον*, & dans le ſecond *ἀρχαῖος ὅρος*, *une définition ancienne*. Mais en ſecond lieu, rien n'empêche qu'on n'entende ces termes de quelques anciennes definitions de Synodes. Par exemple la Loi qui ordonne de recevoir les laps à la mort, citée par le premier Canon, avoit été faite dans l'Egliſe d'Orient & d'Afrique, avant le Concile de Nicée, témoin Denys d'Alexandrie dans l'Epître à Eſtienne rapportée par Euſebe, Liv. 7. chap. 4. & 55.

f Elles n'ont aucune force contre la nôtre.] On peut toutefois objecter quelques-unes des confirmations des raiſons de Daillé. Par exemple, il dit que ſaint Athanaſe ſur le fait de Leontius l'Eunuque, cite le Canon du Concile de Nicée, & qu'il ne cite point le Canon Apoſtolique; ce qui marque, dit-il, qu'il n'étoit pas encore connu. De même ſaint Epiphane ne l'allegue point contre les Heretiques Valeſiens. Que ſaint Baſile met au nombre des Traditions non écrites l'immerſion du Baptême, qui ſe fait par trois fois, & par conſequent, que le Canon des Apôtres qui l'ordonne, n'étoit pas encore compoſé du temps de ce Pere. Que ce Canon eſt fait contre les Heretiques, qui baptiſoient avec une ſeule immerſion, & que les Eunomiens ont été les premiers qui ont ſuivi cette pratique. Voilà les raiſons de Daillé, qu'on peut nous objecter; mais il eſt tres aiſé d'y répondre. Saint Athanaſe cite le Canon Apoſtolique, plûtôt que celui de Nicée. Saint Epiphane n'oppoſe point de Canon aux Valeſiens; mais ſeulement l'Ecriture Sainte. Saint Baſile & les autres Peres entendent par Tradition non écrite, toutes les pratiques qui ne ſont point dans l'Ecriture. Enfin le Canon de l'immerſion par trois fois, n'eſt point fait contre des Heretiques, mais contre la negligence des Prêtres. On pourroit objecter avec plus de vrai-ſemblance le Canon 84. où l'on trouve au nombre des Livres Canoniques les Livres des Maccabées, les Lettres de ſaint Clement & ſes Conſtitutions. Mais il faut répondre à cette objection, que ce Canon eſt corrompu, que les Livres des Maccabées ne ſe trouvent point dans le Code Grec de Jean d'Antioche, & il eſt aiſé de voir, que les Lettres de ſaint Clement & les Conſtitutions ont été ajoûtées par l'Auteur des Conſtitutions, qui vouloit paſſer pour ſaint Clement, & faire valoir ſon Livre. On peut prouver que ce Canon eſt ancien, parce qu'il ôme les Livres de l'ancien Teſtament, qui n'ont point été dans le Canon des Hebreux, & l'Apocalypſe. Enfin l'on dit contre nous, que ces Canons ont été inconnus aux Auteurs du cinquiéme Siecle, qu'ils ne ſont point citez par Euſebe, & qu'ils n'ont point été inſerez dans le Code des Canons de l'Egliſe univerſelle; mais toutes ces objections ſont frivoles. Les Auteurs du quatriéme Siecle ont cité ces Canons pluſieurs fois: Euſebe n'en fait point mention, mais il ne parle pas non plus des Canons du Concile de Nicée: & enfin il ne faut pas s'étonner, qu'ils ne ſoient point dans le Code de l'Egliſe univerſelle, qui ne contenoit pas tous les anciens

Digitized by Google

torité. Jean d'Antioche qui vivoit du temps de Juſtinien, les a inſérez dans ſa Collection de Canons. Juſtinien les loüe dans ſa ſixiéme Novelle. Ils ſont approuvez dans le Synode tenu dans le Palais de l'Empereur aprés le cinquiéme Concile general; citez dans le ſeptiéme Concile general; reçûs par ſaint Jean Damaſcene & par Photius, avec cette difference, que le premier qui n'étoit pas grand Critique, les a attribuez aux Apôtres; & le ſecond plus clairvoïant dans ces matieres, a douté s'ils étoient d'eux. Parmi les Latins ils n'ont pas eu toûjours le même ſort. Le Cardinal Humbert les a rejettez: Gelaſe les a mis au nombre des Livres apocryphes, tant à cauſe qu'ils étoient fauſſement attribuez aux Apôtres, que parce qu'il y a trouvé des Canons qui autoriſoient le ſentiment de ſaint Cyprien, touchant le Baptême des Heretiques. Hincmar a expliqué favorablement le Canon de Gelaſe, en diſant qu'il ne les avoit pas mis au nombre des Livres apocryphes & pleins d'erreurs, mais ſeulement au rang de ceux, à l'égard deſquels on doit obſerver cette Regle de ſaint Paul; *Eprouvez tout, & retenez ce qui eſt bon.* Denys le Petit a traduit les cinquante premiers, & les a mis à la tête de ſa Collection; remarquant toutefois que quelques perſonnes ne les avoient pas voulu reconnoître. C'eſt peut-être pour cette raiſon que Martin de Brague ne les fit point entrer dans ſa Collection de Canons. Mais Iſidore ne fit point de difficulté de les mettre dans la ſienne, & depuis ils ont toûjours fait partie du Droit Canon. Il faut encore remarquer, qu'auſſitôt qu'ils parurent en France, ils y furent eſtimez: ils furent alleguez pour la premiere fois dans la cauſe de Prétextat du temps du Roi Chilperic, & on ſe rendit à leur autorité, comme rapporte Gregoire de Tours au Livre cinquiéme de ſon Hiſtoire, chap. 19. où il marque, qu'il y avoit un nouveau cahier parmi la Collection des Canons, qui contenoit des Canons, comme étant des Apôtres, *quaſi Apoſtolicos*, & il en cite un qui eſt le vingt-cinquiéme Apoſtolique; mais d'une autre maniere que de celle dont il eſt dans Denys le Petit. Enfin Hincmar Archevêque de Reims remarque, que ces Canons étoient à la tête d'une Collection de Canons faite à l'uſage de l'Egliſe de France ſeparément des autres; & pour ce qui regarde leur autorité & leur antiquité, il eſt entierement de nôtre avis, & l'explique en ces termes au Capitule 24. de l'Ecrit des cinquante Chapitres. *Les Canons*, dit-il, *qu'on appelle des Apôtres, recueillis par quelques Chrêtiens, ſont du temps auquel les Evêques ne pouvoient pas s'aſſembler, ni tenir des Conciles librement: ils contiennent pluſieurs choſes qu'on peut recevoir, mais ils en ordonnent auſſi d'autres qu'il ne faut point obſerver.*

Je ne puis pas dire des Conſtitutions Apoſtoliques, comme j'ai dit des Canons, qu'elles ne ſont pas ſuppoſées, mais qu'il eſt arrivé dans la ſuite, qu'on leur a donné un faux Titre; car l'Auteur des Conſtitutions eſt un Impoſteur, qui veut par tout ſe faire paſſer pour Clement Diſciple des Apôtres, & qui leur attribuë à tous en general, & à chacun en particulier pluſieurs Reglemens, qui ne conviennent nullement aux Apôtres; tels que ſont ceux qui concernent les Egliſes bâties en forme de Temples, les Catechumenes, les Energumenes, les Jeûnes, la Liturgie, l'Onction, les Prieres ſur les Catechumenes & ſur les Energumenes; les Ordinations des Diacres, des Diaconeſſes; les Vierges, les Confeſſeurs, les Soudiacres; les Benedictions d'huile & de l'eau; les premices des Decimes, les jours de Fête, la celebration de la Pâque, & pluſieurs autres choſes qui n'ont point été pratiquées du temps des Apôtres, pour ne point parler de quantité d'abſurditez, d'anachroniſmes, & de quelques erreurs qu'elles contiennent *g*: Ce qui fait voir plus clair que le jour, que ces Conſtitutions ne ſont point des Apôtres, & même qu'elles ne ſont point de ſaint Clement; comme nous le montrons encore plus amplement en parlant des Ouvrages de ce Pere, où nous tâchons auſſi de découvrir en quel temps elles ont été ſuppoſées.

Je

Canons, non plus que celui de l'Egliſe d'Afrique ne comprenoit pas ceux qui avoient été faits par ſaint Cyprien ou par Agrippin.

g *De quantité d'abſurditez, d'anachroniſmes, & de quelques erreurs qu'elles contiennent.*] Comme au Liv. 1. qu'il faut raſer la barbe des femmes, & non celle des hommes. Au Livre 2. chap. 1. qu'il faut que les Evêques aïent cinquante ans. Au chap. 57. il eſt ordonné, qu'on lira l'Evangile de S. Jean, qui n'a été écrit que l'an 97. de J. C. aprés la mort des Apôtres. Au chap. 21. il dit que l'Evêque preſide aux Rois & aux Magiſtrats. Au Liv. 3. chap. 2. il dit que les troiſiémes Nôces ſont une intemperance: & les quatriémes une débauche manifeſte. Au Livre 6. chap. 6. il eſt parlé des Ebionites, dont l'erreur eſt née depuis la mort des Apôtres. Au chap. 14. il fait Jacques fils de Zebedée preſent à Jeruſalem aprés le temps qu'il eſt mort. Au Livre 8. chap. 4. il dit que les Conſtitutions ont été faites en preſence de ſaint Paul & des ſept Diacres. Or il eſt certain que ſaint Eſtienne, l'un des ſept Diacres etoit mort avant la Converſion de ſaint Paul. Au Livre 8. chap. 32. Il permet aux femmes eſclaves de ſe laiſſer corrompre par leurs maîtres. On l'accuſe auſſi d'Arianiſme.

h *Fir-*

Digitized by Google

Je ne dis rien des neuf Canons qu'on attribuë encore aux Apôtres, & qu'on dit qu'ils ont fait dans un certain Concile d'Antioche inconnu à toute l'Antiquité: parce qu'il n'y a point de doute que ces Canons ſont ſuppoſez, & que perſonne ne les défend à preſent *b*.

§. XI.

Des Livres attribuez à Prochore, à ſaint Lin, à Abdias; & des Actes de la Paſſion de ſaint André.

IL y a eu du temps des Apôtres un nommé Prochore, l'un des ſept premiers Diacres, & il y a preſentement ſous ſon nom une Vie de ſaint Jean, imprimée dans les Orthodoxographes, & dans les Bibliotheques des Peres. Mais Baronius, Bellarmin, Lorinus, le Maître du Sacré Palais; en un mot tous ceux qui ont écrit des Auteurs Eccleſiaſtiques ſoit Catholiques, ſoit Heretiques, conviennent que c'eſt un Ouvrage ſuppoſé, & indigne de celui dont il porte le nom. En effet, c'eſt une Narration pleine de fables & de contes. Il y eſt dit que ſaint Jean ſe jetta aux pieds des Apôtres, pour s'exempter d'aller en Aſie: qu'aprés qu'il fut retiré de la chaudiere d'huile boüillante, on dreſſa une Egliſe en ſon honneur; qu'il compoſa ſon Evangile dans l'Iſle de Pathmos, &c. Le ſtile de ces Actes eſt d'un Latin ou d'un Grec, & non pas d'un Hebreu. Enfin l'on y trouve les termes de Trinité & d'Hypoſtaſe.

Les deux Livres qui ſont ſous le nom de ſaint Lin, touchant la Paſſion de ſaint Pierre & de ſaint Paul, ſont encore rejettez d'un commun accord, comme des Livres ſuppoſez & pleins de fables. L'Auteur raconte qu'Agrippa étoit Gouverneur de Rome du temps de ſaint Pierre; que ſaint Pierre fut martyriſé, ſans que Neron en ſçût rien, & que cet Empereur trouva mauvais qu'on l'eût fait mourir; qu'une partie des Magiſtrats Romains étoient Chrêtiens; que la femme d'Albanus quitta ſon mari malgré lui, en ſuivant le conſeil de ſaint Pierre. Enfin ces deux Livres ſont pleins d'erreurs, de fauſſetez, de fictions & de menſonges. Dans le dernier il eſt parlé des Lettres de ſaint Paul à Seneque, & de celles de Seneque à ſaint Paul.

Il faut porter le même jugement du Livre d'Abdias, contenant des vies des Apôtres tres-fabuleuſes, imprimé ſeparément en 1557. en 1560. & en 1571. à Baſle en 1532. & à Paris en 1583. & inſeré dans les Bibliotheques des Peres. On a fait paſſer d'abord ce Livre pour un Ouvrage compoſé en Hebreu par un Diſciple de Jesus-Christ, appellé Abdias, qui étoit de Babylone, & traduit en Grec par Eutropius, & en Latin par Julius Africanus; mais preſentement tout le monde eſt revenu de cette erreur, & l'on convient que c'eſt l'Ouvrage d'un Impoſteur, qui ſuppoſe fauſſement qu'il a été Diſciple de Jesus-Christ, qui cite cependant Hegeſippe & Julius Africanus, qu'il n'auroit pû voir, s'il eût été du temps de Jesus-Christ, & enfin qui raconte pluſieurs Hiſtoires fabuleuſes touchant la Vie de Jesus-Christ, & celles des Apôtres, qu'il ſeroit ennuieux de rapporter.

Les ſentimens ſont partagez touchant les Actes de la Paſſion de ſaint André écrits par les Prêtres d'Achaïe, qui ſont dans l'Hiſtoire des Saints de Surius. Baronius, Bellarmin, & quelques autres Critiques Catholiques les reçoivent, mais pluſieurs autres les rejettent. Les Anciens n'ont point connu d'autres Actes de ſaint André, que ceux qui avoient été corrompus par les Manichéens, dont ſaint Auguſtin, Philaſtre *a*, & le Pape Innocent font mention, & que Gelaſe met au nombre des Livres apocryphes. Mais il eſt certain, que ceux-là étoient differens de ceux dont nous parlons, il eſt encore

---

b *Perſonne ne les défend à preſent.*] Ce Synode eſt inconnu à ſaint Luc, & à tous les Anciens, car quand on dit qu'il eſt cité par Innocent I. Epiſtre 18. on ſe trompe, c'eſt le Concile de Jeruſalem, dont il veut parler, & au lieu qu'il y a, *Antiochenam Eccleſiam quæ meruit apud ſe celeberrimum Apoſtolorum conventum*; il faut lire *propter ſe*, car il eſt viſible, qu'il parle du Synode de Jeruſalem, qui eſt *celeberrimus Apoſtolorum conventus*. Pas un des Anciens n'a fait mention de ces Canons, & ils ſont tout à fait abſurdes. Il eſt dit dans le premier, que les Chrêtiens étoient appellez *Galiléens*, nom qui ne leur a été donné, que depuis la mort des Apôtres. Dans le troiſiéme Canon il eſt ordonné, que les Chrêtiens vivront anagogiquement, terme qui n'a aucun ſens. Dans le Canon 9. la Synagogue eſt appellée Belluine. Dans le huitiéme, il eſt ordonné, qu'il y aura des Images dans les Egliſes; pratique qui n'étoit point en uſage du temps des Apôtres. Ce Canon eſt cité par Gregoire de Peſſinunte dans le ſecond Concile de Nicée; mais on ſçait qu'il y a beaucoup de monumens apocryphes citez dans ce Concile.

a *Dont ſaint Auguſtin, Philaſtre, &c.*] S. Auguſtin, Liv. *de fide contr. Manichæos.* Philaſtre, Liv. *de Hæreſ.* n. 40. Innocent I. Epiſt. *ad Exup.* Gelaſe *in Conc. Romano.*

core certain que ces derniers Actes de la Passion de saint André, n'ont été citez que par des Auteurs, qui ont vécu depuis le septiéme ou le huitiéme Siecle de l'Eglise, comme par Remy d'Auxerre, par Pierre Damien, par Lanfranc, par saint Bernard, par Ives de Chartres; ce qui fait qu'on ne peut point être assûré s'ils sont anciens. En troisiéme lieu, non seulement le Mystere de la Trinité est expliqué dans ces Actes d'une maniere qui fait soupçonner, que celui qui les a écrits a vécu depuis le Concile de Nicée, mais il enseigne l'erreur des nouveaux Grecs touchant le Saint-Esprit, disant que le Saint-Esprit procede du Pere, & demeure dans le Fils. Je sçai qu'on dit qu'il y a des Manuscrits, où ces termes ne se trouvent point: mais qui sçait s'ils n'ont pas plûtôt été effacez dans quelques-uns, qu'ajoûtez dans les autres? C'est pourquoi cette Passion doit être au moins considerée comme un écrit douteux, dont on ne peut point se servir pour prouver quelque dogme de Foi, ni même pour établir quelque fait comme certain.

La Vie & la mort de saint Matthias a été supposée par un Auteur qui feint l'avoir eûë d'un Juif, qui l'avoit traduite de l'Hebreu. On doit encore mettre au rang des Livres apocryphes & fabuleux la Vie de saint Marc, l'Histoire de saint Clement, celle d'Apollinaire, rapportées dans la Collection des anciennes Histoires faite par Laurent de la Barre. Il n'y a qu'à lire ces Ouvrages pour être persuadé de leur fausseté.

CHAPITRE VII.

Des anciens Monumens profanes alleguez en faveur de la Religion Chrêtienne.

§. I.

Des Sibylles & des Oracles qui leur sont attribuez.

NOus joignons en un même Chapitre tous les Monumens profanes, dont on s'est servi autrefois en faveur de la Religion Chrêtienne, pour les examiner, & quoique nous les rejettions presque tous comme supposez, nous ne croïons faire aucun tort à la Réligion, qui a assez de preuves solides & convaincantes, sans avoir besoin de celles qui sont fausses ou douteuses.

Nous commençons par les Vers attribuez aux Sibylles, que les Anciens ont souvent citez, pour persuader les Païens de la verité de la Religion de JESUS-CHRIST; mais avant que de les examiner, il est à propos de parler des Sibylles & de leurs Livres.

Il n'est pas aisé de donner une étymologie juste du nom de *Sibylle*. Lactance, & aprés lui saint Jerôme disent, que les Sibylles ont été ainsi appellées, parce qu'elles étoient les Interpretes des desseins des Dieux; & que leur nom venoit de deux mots Grecs *a*, qui signifient *Le Conseil de Dieu*, lesquels écrits en Æolien, composent le mot de *Sibylle*. Quelques-uns le font descendre d'un mot *Hebreu*. D'autres d'un vieil adjectif Latin *b*, qui signifie *fin* & *pointu*: mais cette derniere conjecture est fausse, puisque les Grecs se sont servis du mot de *Sibylle* avant les Latins. L'opinion la plus probable, c'est que le nom de Sibylle, qui étoit propre à la celebre Prophetesse de Delphes, est devenu ensuite commun aux autres, comme le nom de César, qui étoit propre à Jules, est devenu depuis lui le nom de tous les Empereurs.

Rien n'est si incertain, que le nombre & les noms des Sibylles *c*. Plusieurs des Anciens ne font mention que d'une Sibylle: Les uns parlent de celle de Cumes, d'autres de celle de Delphes.

---

a *Venoit de deux mots Grecs.*] Ces deux mots sont Διὸς βυλὴ, qui se dit en Æolien σὺ βυλή. Lactance, Liv. 1. chap. 6. S. Jerôme Liv. 1. *in Jovin.* On dit contre cette étymologie, que l'adjectif σίβυρος, dont les trois dernieres syllabes font un dactyle, fait voir que le mot de *Sibylle* ne vient point de σὺ βυλή.

b *D'un vieil adjectif Latin.*] Cet adjectif est *sibus*, qui signifie dans Feste, *acutus, callidus.*

c *Rien n'est si incertain, que le nombre & les noms des Sibylles.*] Platon dans Phedre ne parle que d'une Sibylle, mais il ne dit point d'où elle étoit. L'Auteur du Livre *de mirabilibus auscultationibus*, dans Aristote, parle de celle de Cumes: Diodore de Sicile, Livre 4. parle de celle de Delphes, & il dit qu'elle s'appelloit Daphné, & étoit fille de Tiresias. Virgile, Pausanias & Suidas l'appellent Manto, & saint Clement, Artemis. Denys d'Halicarnasse, Pline, Juvenal, &c. ne parlent que d'une Sibylle; mais il ne s'ensuit pas, qu'ils n'en reconnoissent point d'autres. Strabon, Liv. 13. & 17. dit qu'il y en a eu deux à Erythres, & que la seconde appellée Athenais vivoit du temps d'Alexandre. Stephanus *de urbibus* & Capella, Liv. 2. *de nuptiis Physiologia* en comptent aussi deux, nommées Erophile originaire de Troie, qui vint à Cumes, & Symmachia d'Erythres. Solin, Polyhist. chap. 8. en compte trois, la Delphique plus ancienne qu'Homere, Eryphile d'Erythres, & la Cumane. Ælien. *de Var. Hist.* Liv. 2. chap. 35. en compte dix, l'Erythréenne, la Samienne, l'Egyp-

Delphes. Strabon & quelques autres en diſtinguent deux Erythréennes. Solin en nomme trois, celle de Delphes, celle d'Erythres, & celle de Cumes. Pauſanias en compte quatre, la Libyque, la Delphique ou Erythréenne, la Cumane & la Babylonienne. Ælien, Varron, Lactance, Clement Alexandrin, & la plûpart des Auteurs en comptent juſques à dix; & quelques uns en ajoûtent encore quelques autres à ce nombre, mais ils ne conviennent pas de leurs noms, ni du lieu de leur habitation, & les confondent ſouvent même les unes avec les autres.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain qu'on a donné le nom de Sibylles à certaines filles, leſquelles emportées d'un enthouſiaſme *d* & d'une fureur approchante de la folie, cauſée ou par une bile échauffée, ou par la poſſeſſion des Demons, prononçoient des Sentences obſcures, qui paſſoient parmi les Païens pour des Oracles, & des prédictions. On dit que la Sibylle de Cumes les écrivoit ſur des feüilles *e*, & qu'on en avoit fait un Recueil, qu'une femme preſenta à Tarquin *f*, qui en acheta une partie, qu'il fit enfermer ſoigneuſement dans une Urne de pierre, qu'il mit dans le Capitole; aïant même créé des Duumvirs, pour les garder avec ſoin, & pour les conſulter dans les neceſſitez preſſantes. Le nombre de ceux qui avoient cette commiſſion s'augmenta peu à peu: Il y en eut depuis dix, & enſuite quinze: Et il y avoit des peines tres-rigoureuſes contre ces perſonnes, ſi elles euſſent laiſſé voir les Livres des Sibylles. Denys d'Halicarnaſſe & Valere Maxime rapportent qu'un des Duumvirs fut puni comme un parricide, c'eſt à dire qu'il fut couſu tout vif dans un ſac, & jetté dans la Mer, pour avoir laiſſé copier quelques-uns des Vers des Sibylles. Ces Livres furent ainſi conſervez juſqu'à la 671. année de la Fondation de Rome, qui eſt la 83. avant la Naiſſance de Jesus-Christ: mais en cette année le Capitole aïant été brûlé, ils furent conſumez avec le reſte des ornemens de ce Temple, comme le remarquent Denys d'Halicarnaſſe, Pline, & quelques autres Auteurs. Aprés que le Capitole fut rebâti, les Conſuls propoſerent au Senat d'envoïer des Ambaſſadeurs en Grece, à Erythres & en Aſie, pour recueillir les Oracles des Sibylles, & les rapporter à Rome. On députa donc Octacilius Craſſus, & L. Valerius Flaccus vers Attalus Roy de Pergame, qui rapporterent d'Aſie environ

---

l'Egyptienne, la Sardienne, la Cumane, la Judaïque, & quatre autres. Saint Clement *Stromat.* Liv. 1. *Manto*, dit-il, *& une multitude de Sibylles, la Samienne, la Colophonienne, la Theſſalienne, la Theſpotrique.* Lactance, Liv. 6. en nomme dix aprés Varron. La premiere de Perſe, dont Nicanor qui a fait l'Hiſtoire d'Alexandre, faiſoit mention. La ſeconde de Libye, de laquelle Euripide parle. La troiſiéme, la Delphique, de laquelle parle Chryſippe au Livre de la Divination. La quatriéme de Cumes en Italie, dont Nævius, & Piſon ont fait mention: le premier dans la Guerre Punique, & le ſecond dans ſes Annales. La cinquiéme d'Erythres, qu'Appollodore Erythréen aſſûre avoir été Citoienne de ſa Ville. La ſixiéme Samienne, de laquelle Eratoſthenes a écrit. La ſeptiéme Cumane, appellée Amalthée, & par d'autres Demophile ou Herophile. La huitiéme l'Helleſpontique née dans la Campagne Troïenne au Bourg de Marpeſſes. La neuviéme Phrygienne, qui a prophetiſé à Ancyre. La dixiéme Tiburtine, nommée Albunea, qui a prophetiſé à Tivoli prés de la riviere de Teverone, au fond de laquelle on dit que l'on a trouvé ſa ſtatuë, tenant un Livre en ſa main. Iſidore a ſuivi le Catalogue de Lactance. Suidas en compte juſqu'à douze. Quelques-uns, comme Pauſanias, confondent l'Erythréenne avec la Delphique, la Phrygienne, la Samienne & la Colophonienne. D'autres, comme Capella, & l'Auteur de *mirabilibus auſſultationibus*, uniſſent la Cumane & l'Erythréenne. Saint Juſtin confond la Babylonienne & la Cumane. Selon les uns celle de Perſe eſt la plus ancienne. Selon d'autres c'eſt la Cumane, & ſelon ſaint Clement c'eſt la Delphique.

d Emportées d'un enthouſiaſme.] Il n'y a qu'à lire la peinture que tous les Anciens nous font de la maniére dont les Sibylles proferoient leurs Oracles. Voïez Virgile dans l'Eneide, Lucain, Claudien, *in Panegyric. Honorii.* Plutarque *de orac. Pythæ.* Il étoit ſi conſtant parmi les Païens, qu'elles étoient poſſedées, que μαινόλαιον étoit parmi eux faire le poſſedé, dans Diodore, Liv. 4. Or cette fureur qui prive du bon ſens, ne peut point être une inſpiration du Saint-Eſprit: mais l'effet d'une poſſeſſion, & d'une bile échauffée. Car, c'eſt à mon avis, une imagination ſans fondement, que de dire avec ſaint Jerôme, qu'elles avoient reçû de Dieu le don de prophetiſer en recompenſe de leur Virginité.

e Les écrivoit ſur des feüilles.] Æncidos 6. *Foliis tantùm ne carmina manda.*

Juvenal. *Credite me ſolitum vecitare Sibylla.*

f Qu'une femme preſenta à Tarquin.] Cette Hiſtoire eſt rapportée par pluſieurs Auteurs anciens, ſelon les uns c'eſt Tarquin le ſuperbe, ſelon les autres c'eſt Tarquinius Priſcus. On dit que cette femme, qui les lui apporta, en avoit neuf Livres, & que les voulant vendre trop cher, voiant que Tarquin ne vouloit point lui en donner le prix qu'elle demandoit, elle en brûla trois; que voulant vendre enſuite les ſix autres autant que les neuf, & Tarquin aïant refuſé de lui donner ce qu'elle lui demandoit, elle en brûla encore trois; & qu'enfin étonné de la hardieſſe de cette femme, il acheta les trois reſtans, autant qu'elle lui avoit fait les neuf. Voïez Denys d'Halicarnaſſe, Antiquit. Liv. 4. Aulu-Gelle & Lactance. Pline ne compte que trois Livres au lieu de neuf, & dit qu'il y en eut deux de brûlez.

g Tarq

Digitized by Google

environ mille Vers attribuez aux Sibylles: qu'ils avoient ramaſſez de toutes parts ſur des copies de pluſieurs particuliers. Mais comme il y avoit pluſieurs choſes qui parurent ou fauſſes, ou ſuperflues, on députa quinze perſonnes pour les revoir & pour les corriger, & aprés que cela fut fait, on les mit dans le Capitole à la place des autres. Du temps d'Auguſte on revit encore ces Livres; on brûla par le commandement de cet Empereur juſqu'à deux mille Vers attribuez aux Sibylles; & l'on enferma dans deux caſſettes d'or dans le Temple d'Apollon ceux qu'on crût être veritables. Quelques-uns prétendent que ces Livres furent brûlez dans l'Incendie de Rome ſous Neron: mais ils n'en ont point de preuves convaincantes. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que tant qu'il y eut des Empereurs Païens à Rome *g*, on garda toûjours avec ſoin les Oracles attribuez aux Sibylles, qu'on conſultoit dans les neceſſitez preſſantes; & Julien l'Apoſtat voulant rétablir toutes les anciennes ſuperſtitions Païennes, fit chercher & conſulter les Livres Sibyllins.

Nous avons preſentement pluſieurs Vers Grecs attribuez aux Sibylles, diviſez en huit Livres: mais preſque tout le monde convient que c'eſt un Ouvrage ſuppoſé, comme le temps auquel il eſt écrit *h*, le ſtile *i*, & les choſes *k* qu'il contient le prouvent invinciblement.

Que s'il eſt conſtant, que les huit Livres que nous avons ſous le nom des Sibylles, ſont ſuppoſez, il n'eſt pas moins vrai de dire, que ceux que les Peres avoient, & qu'ils ont citez, étoient auſſi ſupoſez, & même qu'ils n'étoient pas beaucoup differens de ceux que nous avons preſentement. Je dis premierement, que les Livres des Sibylles que les Peres ont citez, n'étoient pas veritablement ceux que les Romains ont conſervez avec tant de ſoin comme étant des Sibylles: car outre que ceux-ci étoient tenus ſi ſecrets, qu'on ne pouvoit en avoir de copie, bien loin qu'ils fuſſent auſſi communs que ceux que les Peres ont citez, qui étoient entre les mains de tout le monde; il eſt certain qu'ils contenoient des choſes toutes differentes de celles qu'on trouve dans les Livres des Peres.

Dans

---

g *Tant qu'il y eut des Empereurs Païens à Rome.*] Dion dans Tibere, & dans Neron. Ælius Spartianus dans la Vie d'Adrien. Julius Capitolinus dans celle de Gordien. Trebellius Pollion dans celle de Gallienus. Flavius Vopiſcus dans la vie d'Aurelien. Aurelius, Victor, Ammian Marcellin, Liv. 24. Zozime, Liv. 2. Procope. Liv. 1.

h *Le temps auquel il eſt écrit.*] Il eſt certain que les Sibylles étoient poſterieures à Moïſe, celui qui a ſuppoſé ce Livre, dit que la Sibylle a été dans l'Arche de Noé, & cependant au Livre 3. il eſt dit, que ces Oracles ſont écrits 1500. ans aprés l'établiſſement de l'Empire des Grecs. Or de quelque maniere qu'on entende cela, il s'enſuit, que toutes les prédictions touchant les Juifs, & Moïſe ſont ſuppoſées, puiſque les quinze cens ans vont juſqu'à la ruine de Jeruſalem. Au Livre 5. l'Auteur dit qu'il a vû la ſeconde ruine de la maiſon deſirée. C'eſt apparemment la derniere de Jeruſalem. Il eſt dit au Livre 8. qu'aprés Trajan deſigné par la lettre T. regnera celui dont le nom ſera pris de la Mer Hadriatique, c'eſt Adrien, & qu'aprés lui trois regneront, c'eſt Antonin, Marc & Lucius, & que le dernier obtiendra la puiſſance de toutes choſes. Ce qui fait voir, que cela eſt écrit au commencement de l'Empire de Marc Aurele, ou à la fin de celui d'Antonin; car comme Lucius étoit le plus jeune, il étoit naturel de prédire, qu'il devoit vivre le plus longtemps.

i *Le ſtile.*] Il paroît que celui qui a contrefait ces Livres, n'étoit pas veritablement emporté d'enthouſiaſme: mais qu'il fait ſemblant de l'être. Les Vers des Sibylles étoient obſcurs, & ſans ordre; ceux-ci ne le ſont pas tant. Les Hiſtoires des Empereurs y ſont rapportées hiſtoriquement & non pas en Prophete. Le ſtile n'a rien de cette fureur, & de cet enthouſiaſme des Sibylles; il n'eſt pas même ſemblable à celui d'Homere, qui avoit tiré pluſieurs Vers des Sibylles, ſi nous en croïons Diodore. Celui qui a compoſé les Livres des Sibylles étoit ignorant: il dérive le nom d'Adam d'ἄδην. Au Livre ſecond, il dit, que les quatre lettres de ce nom ſignifient les quatre parties du monde, & cependant en Hebreu, & en Chaldéen il n'a que trois lettres. Il ſuppoſe que les lettres du Nom de Dieu ſont le nombre de 1697. ce qui n'eſt vrai, qu'en l'écrivant en Grec d'une façon barbare. Il tire du nom de Jesus, qu'il compoſe de quatre voïelles & de deux conſones, 888. ans, de celui de Rome 948. Il fait paſſer les Fables des Tyrans pour de veritables Hiſtoires. Il dit que la Montagne Ararat eſt en Phrygie, que le Fleuve Eurotas eſt en Epire, que Gog & Magog ſont Ethiopiens; ce qui fait voir que cet Impoſteur étoit ignorant de l'Hebreu, de la Geographie & de l'Hiſtoire, ce qu'on ne pourroit pas dire de la Sibylle.

k *Et les choſes.*] Il y a dans ces Livres des opinions qui n'ont été enſeignees que par les anciens Chrêtiens. L'Auteur eſt de l'opinion des Millenaires: il croit que Neron eſt l'Ante-Chriſt, que les ames ſeront dans l'Enfer juſqu'à la Reſurrection, que le feu du Jugement ſervira de Purgatoire, que le Paradis Terreſtre ſera conſervé, que les Impies ſeront enfin délivrez du feu, & il tient pluſieurs autres opinions de quelques anciens Chrêtiens. Enfin l'on ne peut douter, que ce qui eſt dit dans ces Livres de la Naiſſance de J. C. de ſa Vie & de ſes actions, n'ait été pris des Evangeliſtes. Les Prophetes n'ont rien dit qui approche de l'évidence de ce qui eſt dans les Livres Sibyllins. Je paſſe beaucoup d'autres raiſons ſous ſilence.

l *Jamais*

Dans les premiers, il n'y avoit que des choſes profanes qui concernoient les ſuperſtitions des Païens, au lieu que ces derniers étoient pleins de prédictions & d'inſtructions qui concernoient le Chriſtianiſme. Jamais on n'a conſulté les Livres des Sibylles parmi les Romains, qu'on n'en ait puiſé des ſuperſtitions toutes Païennes *l*; On y apprennoit qu'il falloit ou faire quelque Sacrifice aux Dieux, ou attacher un clou dans le Capitole, ou celebrer des Jeux en l'honneur de Jupiter: d'autrefois on y a trouvé qu'il falloit faire venir à Rome le Simulachre d'Æſculape, bâtir un Temple à Venus, immoler des Victimes aux Dieux infernaux, appaiſer par des ceremonies extraordinaires les Dieux des Païens. Enfin l'on n'a jamais appris dans ces Livres, que des ſuperſtitions entierement profanes. Au contraire les Peres ne citent rien des Livres des Sibylles, qui ne ſe rapporte à la Religion de Jesus-Christ, & au culte du veritable Dieu. Y a-t-il apparence que ces Propheteſſes euſſent dit des choſes ſi differentes, & qu'elles euſſent enſeigné dans un même Livre le culte du vrai Dieu, & les plus grandes ſuperſtitions des Païens? Qui peut croire, que des Livres que les Romains gardoient pour autoriſer toutes leurs ſuperſtitions, qu'ils conſideroient comme le plus fin de leur Religion, continſſent des Propheties de Jesus-Christ beaucoup plus claires que tout ce que les Prophetes des Juifs ont jamais dit? Car ce n'eſt pas ſeulement dans les Livres des Sibylles que nous avons, qu'il eſt parlé de Jesus-Christ en termes ſi clairs, qu'il eſt évident que ce n'eſt point une Prophetie, mais une Hiſtoire: il faut auſſi dire la même choſe des Livres citez par les Peres, qui contiennent les mêmes Prédictions, & encore de plus claires. En effet peut-il y avoir quelque prédiction de Jesus-Christ plus claire, que les Vers rapportez par Euſebe dans l'Oraiſon attribuée à Conſtantin?

Il n'y a qu'un Dieu qui eſt auſſi le Sauveur.
Qui a ſouffert pour nous.
Qui eſt déſigné dans ces Vers.

L'Acroſtiche rapportée au même endroit, n'eſt pas plus obſcure. Peut-on rien dire de plus clair touchant la Création du monde, le Jugement dernier & la vie éternelle; que ce qui ſe trouve rapporté par Theophile d'Antioche, comme étant de la Sibylle? Tous les autres Vers Sibyllins citez par les Peres ſont à peu prés de même ſur chaque matiere, & c'eſt ce qui fait dire à l'Auteur de l'Exhortation aux Grecs attribuée à ſaint Juſtin, que la Sibylle avoit prédit l'Avenement de Jesus-Christ en termes clairs & évidens, σαφῶς καὶ φανερῶς. Or quelle abſurdité n'eſt-ce point de croire que les Païens, à qui Dieu avoit caché l'Avenement de ſon Fils, & qu'il avoit laiſſé marcher dans les tenebres, aïent eu parmi eux des Propheties plus claires que toutes celles des Juifs, auſquels il avoit confié les Livres ſacrez, & donné la connoiſſance du Meſſie?

On peut encore pouſſer cet argument plus loin; & demander d'où les Sibylles ont pû avoir la connoiſſance du Meſſie. Les uns diſent, qu'elles ont été inſpirées de Dieu, les autres qu'elles ont pris de l'Ecriture tout ce qu'elles ont dit touchant la Religion: mais ni l'un ni l'autre n'a aucune vrai-ſemblance. Car quelle apparence que Dieu ait inſpiré des Devineresſes & des Prêtreſſes des faux Dieux, qui trompoient les hommes pour leur faire adorer les Demons, dont elles étoient poſſedées? Qui peut croire que Dieu ſe ſoit ſervi de tels Miniſtres, pour annoncer ſi clairement ſes Myſteres aux hommes? Et d'un autre côté comment pourroient-elles avoir pû puiſer dans l'Ancien Teſtament, des veritez qui n'y ſont que tres-obſcurément, & que les Juifs avoient de la peine à entendre?

Il ne me reſte plus pour faire connoître la fauſſeté des Oracles Sibyllins, dont les Peres ſe ſont ſervis, qu'à montrer qu'ils étoient peu differens de ceux qui portent ce nom à preſent. Pour le faire voir, il ſuffit de remarquer, qu'excepté trois ou quatre Paſſages, tous les autres citez par les Anciens qui ſont en tres grand nombre, ſe trouvent en termes équivalans dans les Livres Sibyllins que nous avons à preſent. Or la raiſon la plus forte qu'on ait pour prouver qu'un Ouvrage eſt ancien, c'eſt qu'on y trouve les Paſſages que les Anciens en ont citez. Ne prouvons nous pas une infinité de Livres par cette ſeule raiſon, qu'il y a quelque Paſſage rapporté par quelque Ancien qui ſe trouve dans ces Livres? Pourquoi donc ne prouvera-t-on pas de la même maniere que

---

l *Jamais on n'a conſulté les Livres des Sibylles, qu'on n'en ait puiſé des ſuperſtitions toutes Païennes.*] Tite-Live en pluſieurs endroits. Varron. *De Ling. Lat.* Liv. 5. Ciceron. *Verrina ult.* Tacite, Liv. 15. Suetone *in Jul.* num. 79. Pline, Liv. 5. chap. 17. Solin Polyhiſt. chap. 10. Val. Maxime, Liv. 1. num. 1. & 10. Plutarque dans les Vies de Publicola, de Fabius & de Marius. Pauſanias *in Phocaicis.* Capitolinus *in Gordiano.* Trebellius Pollio *in Gallienis.* Vopiſcus *in Aureliano & Valeriano.* Sext. Aurelius Victor. *in Claudio.* Ammianus Marcellinus, Liv. 22. & 23. Macrobe, *Saturnal.* Liv. 1. chap. 17.

que les Livres Sibyllins, quoique supposez, sont les mêmes qui étoient du temps des Anciens? Et cette preuve est d'autant plus forte, qu'il ne s'agit pas d'un seul Passage, mais de plusieurs rapportez par differens Auteurs, & que les Livres Sibyllins sont encore en la même Langue, dans laquelle ils ont été citez. Au reste, il ne se faut point étonner s'il y a quelques Passages qui ne s'y rencontrent pas, & s'il y en a d'autres qui n'y sont pas mot pour mot, parce qu'il y a quelques endroits de ces Livres que nous n'avons plus, & que souvent les Anciens ne sont pas exacts dans les citations, & suivent plûtôt le sens que la lettre. On peut encore ajoûter à cette preuve que tout ce que les anciens Peres ont dit des Livres des Sibylles, se rapporte à ceux-ci. L'Auteur de l'Exhortation aux Gentils dit, que les Livres des Sibylles étoient peu polis, ceux-ci sont de cette nature. On les accusoit dés ces temps-là d'anachronismes, & ce défaut s'y trouve encore à present. Ils traitoient de J. C. du Jugement, de l'Enfer, & toutes ces choses se rencontrent dans ceux que nous avons. Enfin ceux-ci sont tres-anciens, & du temps des plus anciens Peres: on y trouve des sentimens qui n'ont eu cours que dans les premiers Siecles de l'Eglise, tels que sont l'erreur des Millenaires; que Neron est l'Ante-christ, que la fin du monde est proche, qu'elle arrivera au temps d'Antonin; que Rome perira bien-tôt, 948. ans aprés sa Fondation, & plusieurs autres choses qui n'auroient jamais été dites par de nouveaux Chrêtiens, qui eussent été bien éloignez de ces opinions, & persuadez de la fausseté de ces prédictions.

Il doit donc passer pour constant, que les Livres des Sibylles ont été supposez dans le second Siecle. De sçavoir précisément en quel temps, & par qui; c'est ce qu'on ne peut déterminer avec assûrance: tout ce qu'on peut dire de plus probable, c'est qu'ils ont commencé à paroître vers la fin de l'Empire d'Antonin le Pieux.

La preuve en est tirée des Livres mêmes, où l'Imposteur découvre visiblement le temps dans lequel il a vécu. Car quoiqu'il ait voulu faire croire dans le premier Livre qu'il vivoit du temps de Noé; & dans le troisiéme, qu'il écrivoit quinze cens ans aprés l'établissement de l'Empire des Grecs, il n'a pas pû s'empêcher de declarer dans les Livres suivans les Empereurs sous lesquels il vivoit. Dans le cinquiéme Livre, il dit, *qu'aprés l'Empereur dont il parle, qui est Trajan, regnera un homme à tête couverte d'argent qui aura le nom de la Mer*, (c'est Adrien qui avoit la tête blanche, & qui portoit le nom de la Mer Adriatique;) *qu'aprés lui viendroit un homme habile qui sçauroit toutes choses* (c'est Antonin le Pieux;) *que tout l'Empire sera sous sa domination, & sous celle de ses rejettons* (sçavoir Marc Aurele, & Lucius Verus) *que ces trois tiendroient le timon de toutes choses; & qu'enfin l'un d'eux sera seul le maitre de tout.* Dans le huitiéme Livre il se découvre encore plus clairement: car adressant sa parole à la Ville de Rome, il lui dit, *qu'aprés avoir eu quinze Rois puissans, qui subjugueront l'Orient & l'Occident, elle aura un Roi, dont la tête sera couverte d'un casque blanc, & portera le nom de la Mer voisine* (la Mer Hadriatique;) *qu'aprés lui regneront trois Rois.* Voilà qui marque nettement Adrien & ses trois Successeurs Antonin, Marc Aurele, & Lucius Verus. Il est donc constant par ces Passages, que cet Auteur est au moins du temps de ces Princes. Il ne peut pas être beaucoup plus recent, parce que parlant du temps de la durée de la Ville de Rome dans le huitiéme Livre, il dit qu'elle ne subsistera que 948. ans, & qu'aprés ce temps elle sera entierement détruite. Cette époque est complete l'an 195. de JESUS-CHRIST; d'où il s'ensuit évidemment que l'Auteur de ces Livres n'a pas écrit aprés ce temps-là; car il n'auroit pas predit une chose qu'il auroit sçûë être fausse par experience; & par consequent il faut dire que ces Livres ont été supposez depuis l'an 138. jusqu'à l'an 195. vers l'an 150. Quelques-uns croïant qu'il parloit dans le cinquiéme Livre du second embrasement du Temple de Vesta, ont pensé qu'il avoit écrit aprés l'an 190. mais il est bien plus probable qu'il parle de l'embrasement du Temple de Jerusalem, qui est appellé la Maison desirée, & le Temple gardien de Dieu.

Voilà des preuves assez positives du temps dans lequel j'ai dit qu'avoit écrit l'Auteur des Livres attribuez aux Sibylles. On n'a que des conjectures pour les croire plus anciens. Voïons si elles sont de quelque poids.

On dit premierement, que les Peres eussent été ou bien ignorans, ou bien imprudens de citer les Livres des Sibylles, s'ils eussent été si nouvellement supposez. Ces sortes de conjectures ne peuvent avoir lieu quand le fait est d'ailleurs certain. Il est certain que les Peres les ont citez; il est certain qu'ils étoient nouvellement supposez: ces deux faits sont évidens, & ne peuvent être détruits par des conjectures, ni par des raisonnemens qui supposent que ceux qui les ont citez, les avoient bien examinez, ou qu'ils en connoissoient la fausseté. Cependant ni l'un ni l'autre n'est prouvé. S'il étoit permis de raisonner ainsi, que ne diroit-on point pour soûtenir des bévûës manifestes des Anciens? Ne pourroit-on pas dire de même, que saint Justin étoit bien imprudent, ou bien ignorant, d'alleguer dans une Apologie publique, que l'on avoit dressé à Rome une Statuë à Simon le Magicien,

ſi ce fait n'étoit pas veritable? Cependant on convient que le fait eſt faux, que ſaint Juſtin s'eſt lourdement trompé en prenant une Statuë érigée en l'honneur du Dieu Semon Sancus, pour une Statuë érigée à Simon le Samaritain. L'examen des Livres des Sibylles demandoit aſſûrément plus de temps & d'exactitude, que l'examen de l'inſcription de cette Statuë: il étoit plus facile de découvrir l'erreur de ce fait: elle étoit plus évidente que la ſuppoſition des Livres Sibyllins: on les avoit publiez ſous le nom des Sibylles: ils contenoient des choſes tres-favorables aux Chrêtiens. Le nom des Sibylles étoit venerable aux Païens. Cela étoit ſuffiſant pour donner lieu aux premiers Apologiſtes de la Religion, qui n'étoient pas grands Critiques, de les citer ſans en examiner la verité.

Secondement, on prétend que les Livres Sibyllins ſont citez par Hermas, qui vivoit avant le temps auquel nous ſuppoſons qu'ils ont été faits.

Mais il ne ſe trouvera point qu'Hermas ait cité aucun des Livres Sibyllins, ni qu'il en ait même parlé. Il eſt vrai qu'au commencement du premier Livre du Paſteur, il dit, que quand l'Ange lui eût demandé qui étoit cette Vieille de qui il avoit reçû un Livre, il répondit: C'eſt peut-être une Sibylle; & que l'Ange lui apprit que c'étoit l'Egliſe de Dieu. Mais quelle concluſion peut-on tirer de-là en faveur des Livres Sibyllins? Jamais, dit-on, Hermas ne ſe ſeroit aviſé que cette femme pût être la Sibylle, s'il n'y avoit eu dés ce temps-là des Chrêtiens perſuadez que la Sibylle avoit parlé de Nôtre Religion. Cette conſequence eſt ridicule; car Hermas ne parle point des réponſes de cette Sibylle prétenduë, il inſinuë ſeulement que le port & la figure de cette femme, lui avoient fait croire que c'étoit une Sibylle. Or il ſuffit pour cela que l'on ſe repreſentât les Sibylles comme des Filles venerables qui inſpiroient du reſpect & de la veneration.

La troiſiéme objection eſt tirée du témoignage de l'Auteur des Queſtions, qui porte le nom de ſaint Juſtin, qui dit dans la Réponſe à la Queſtion 74. que ſaint Clement a dit dans ſon Epître aux Corinthiens, que non ſeulement dans les Ecrits des Prophetes & des Apôtres, mais encore dans ceux de la Sibylle, il étoit parlé de la fin du monde & du Jugement: d'où il conclut, que ſaint Clement aïant cité les Ecrits des Sibylles, il faut qu'ils ſoient plus anciens que je n'ai dit.

Je répons, que l'Auteur de ces Queſtions étant du cinquiéme Siecle, n'eſt pas un témoin digne de foi, pour des choſes auſſi anciennes que celles-là. L'on ne trouve rien de ſemblable dans la premiere Epître de ſaint Clement aux Corinthiens, ni dans la ſeconde que nous avons preſque toute entiere. Il eſt vrai que la fin en eſt perduë; mais on n'a point de preuve qu'il y citât les Sibylles: au contraire, il paroît par ſaint Clement & par ſaint Jerôme, qu'il y traitoit de la Virginité: car le premier cite un Paſſage, qui eſt la continuation de cette Epître, où il parle contre la cupidité; & le dernier nous aſſûre qu'il avoit emploïé une partie de cette Epître à loüer la Virginité. C'eſt pourquoi, puiſque la fin du fragment de l'Epître que nous avons, & la continuation qui eſt rapportée par ſaint Clement d'Alexandrie, ſont le commencement d'un diſcours ſur la Virginité, il y a bien de l'apparence que cette matiere occupoit le reſte de cette Lettre, & qu'il n'y étoit point parlé du feu du Jugement, à l'occaſion duquel l'on veut qu'il ait cité ſaint Clement.

On oppoſe, que ce qui fait croire que S. Clement a cité la Sibylle, c'eſt que ſaint Irenée dit, qu'il étoit parlé dans cette Epître du feu d'Enfer. Mais il ne paroît point du tout que ſaint Irenée cite l'Epître de ſaint Clement pour prouver le feu d'Enfer. Il dit ſeulement en general, qu'elle établiſſoit la Tradition de la Doctrine des Apôtres. Et d'ailleurs ſaint Irenée ne parle pas de la ſeconde Epître aux Corinthiens; mais de la premiere que nous avons toute entiere, & dans laquelle il n'eſt pas dit un mot des Sibylles.

La quatriéme objection eſt fondée ſur un Paſſage de ſaint Clement d'Alexandrie, qui ſemble dire dans le ſixiéme Livre des Stromates, que l'Apôtre ſaint Paul a cité la Sibylle. Je ne m'arrête point à examiner ſi ſaint Clement dit que ſaint Paul a allegué les Sibylles, ou plûtôt ſi c'eſt ſaint Clement même qui cite les Livres des Sibylles ſur ce ſujet, comme M. Cotelier le prétend; parce que c'eſt un fait certain que ſaint Paul n'a jamais cité les Livres des Sibylles; & qu'ainſi ſaint Clement s'eſt certainement trompé, s'il l'a aſſûré.

On nous objecte en cinquiéme lieu un témoignage de Joſeph, qui dit dans le cinquiéme Chapitre du premier Livre des Antiquitez, que la Sibylle a parlé de la Tour de Babel. Quelqu'un pourroit peut-être croire que cela a été ajoûté au Texte de Joſeph; mais ſuppoſé que ce Paſſage ſoit de cet Hiſtorien, il ne prouve autre choſe, ſinon que de ſon temps on publioit des Oracles ſous le nom des Sibylles, dans leſquels il étoit parlé du Déluge, de la Tour de Babel, & de la confuſion des Langues. Et l'on n'en peut pas tirer que ce ſoient ceux qui portent à preſent le nom des Sibylles: car ſi l'on compare ce qu'en dit Joſeph, avec les Vers rapportez par Theophile dans le ſecond Livre à Autolycus, qui ſont auſſi dans les Livres Sibyllins, on trouvera qu'il y a une grande difference.

Enfin, on objecte le Philoſophe Celſe, qui accuſe les Chrétiens d'avoir ſuppoſé & falſifié les

Livres des Sibylles. Cette objection n'a aucune difficulté, parce que Celſe vivoit encore ſous l'Empereur Commode, & par conſequent aprés le temps que j'ai marqué de la ſuppoſition des Livres Sibyllins.

Il eſt vrai qu'Origenes les défend ; mais il avouë qu'il y avoit parmi les Chrêtiens pluſieurs perſonnes qui n'approuvoient pas ceux qui s'en ſervoient. Il interpelle Celſe de rapporter des Exemplaires anciens des Oeuvres des Sibylles, où ce que les Chrêtiens citoient ne ſe trouvât point. Celſe n'avoit garde d'en trouver ; car il n'y en avoit point : mais il lui eût été facile de découvrir la nouveauté de ceux qui couroient ſous leur nom.

On ajoûte, que les Païens étoient tellement perſuadez que ces Oracles étoient des Sibylles, qu'ils firent défenſes aux Chrêtiens de les lire. Comme ceci n'eſt fondé que ſur les paroles de l'Empereur Aurelien, rapportées par Vopiſcus, qui écrit que cet Empereur dit au Senat, qu'il s'étonnoit de ce qu'il tardoit tant à conſulter les Livres des Sibylles ; *Comme ſi l'on étoit*, dit-il, *dans une aſſemblée de Chrêtiens, & non dans le principal lieu de la Religion Romaine* ; J'ai déja remarqué que ces paroles ne ſignifient pas que les Païens euſſent défendu aux Chrêtiens la lecture des Livres Sibyllins ; mais ſeulement que les Chrêtiens les conſideroient comme des Livres profanes. C'eſt en effet la premiere idée que preſentent ces paroles, & le ſens le plus naturel qu'on leur puiſſe donner. Car un Empereur reprochant au Senat de ce qu'il negligeoit de conſulter les Livres des Sibylles, qu'on conſultoit ordinairement dans les neceſſitez, comme des Livres qui contenoient les ceremonies de la Religion des Païens, ne peut pas mieux faire entendre aux Senateurs ce qu'il croit être de leur devoir, qu'en leur reprochant qu'ils ſemblent ne faire pas plus de cas de ces Livres, qu'en feroient les Chrêtiens.

Monſieur Voſſius établit dans ſon dernier Livre un ſyſtême touchant les Livres des Sibylles, qui eſt un peu different de celui que nous ſoûtenons. Il avouë, que les anciens Livres Sibyllins conſervez juſqu'à l'embraſement du Capitole, étoient entierement profanes, & differens de ceux qui ont été citez par les Peres. Mais il ſoûtient, que parmi ceux qui furent rapportez de Grece par Octacilius Craſſus, il s'étoit gliſſé des Prophetes, que quelques Juifs avoient données comme étant des Sibylles, dans leſquelles on prédiſoit l'avenement du Meſſie, & que ce ſont celles que les Peres ont citées ſous le nom des Livres des Sibylles qu'elles portoient effectivement.

Ce ſyſtême qui eſt aſſez bien inventé, ſouffre neanmoins beaucoup de difficultez. Car premierement le Recueil de Vers attribuez aux Sibylles, fait aprés l'embraſement du Capitole, ne concernoit pas moins les ſuperſtitions Païennes, que les Vers anciens attribuez à la Sibylle de Cumes. Secondement, les Propheties de JESUS-CHRIST, qui ſont dans les Paſſages des Livres des Sibylles citez par les Peres, étant plus claires que celles qui ſont dans les Prophetes des Juifs, il n'y a pas d'apparence qu'elles viennent d'un Juif. Enfin la doctrine des Livres Sibyllins eſt plûtôt celle d'un Chrêtien, que celle d'un Juif. JESUS-CHRIST y eſt prédit clairement, la Reſurrection, le Jugement, le feu de l'Enfer y ſont marquez en termes formels : il y eſt parlé du Roïaume de mille ans, de l'avenement de l'Ante-chriſt, & de quantité d'autres choſes de cette nature, qui ne peuvent avoir été dites que par un Chrêtien. Il y a donc bien plus d'apparence, que les Livres attribuez aux Sibylles ont été ſuppoſez plûtôt par un Chrêtien, que par un Juif.

Au reſte perſonne ne doit s'étonner que nous rejettions comme ſuppoſez des Livres, que les Anciens ont alleguez comme veritables, & il ne faut pas s'imaginer qu'on mépriſe pour cela l'autorité des Peres, ou qu'on porte préjudice à la verité. Au contraire on lui feroit injure, ſi on vouloit l'appuïer par de fauſſes preuves, principalement quand on eſt convaincu de leur fauſſeté. Les Peres ſont excuſables d'avoir cité ces Vers des Sibylles comme veritables, parce qu'ils ne les avoient pas examinez, & que les trouvant publiez ſous le nom des Sibylles, ils croïoient de bonne foi qu'ils en étoient : mais ceux qui ſont convaincus du coutraire ne ſeroient pas excuſables, s'ils s'en vouloient encore ſervir, & s'ils n'avoüoient ingenûment ce que la verité les oblige de reconnoître. Et il ne faut point s'étonner, que les Peres n'aïent point examiné ces Livres en Critiques ; on ſçait aſſez qu'ils s'appliquoient tout entiers à des choſes de plus grande conſequence pour lors, & qu'il leur arrivoit ſouvent de ſe méprendre dans des Hiſtoires profanes, & de citer des Livres ſuppoſez, tels que ſont Hyſtape & Mercure Triſmegiſte, qu'ils ont preſque toûjours joints aux Livres des Sibylles ; les Actes de Pilate, des Evangiles apocryphes, pluſieurs Actes des Apôtres, & quantité d'autres monumens certainement ſuppoſez.

Mais quoique la plûpart des Anciens aïent cité les Oracles des Sibylles, il y avoit toutefois dés lors pluſieurs Chrêtiens qui les rejettoient comme ſuppoſez, & qui ne pouvoient approuver ceux qui s'en ſervoient, les appellant même par dériſion Sibylliſtes. C'eſt ce dont Origenes eſt témoin dans ſon Livre cinquiéme contre Celſe : *Celſe*, dit-il, *nous objecte, qu'il y a parmi nous des Sibylliſtes, peut-être, parce qu'il a oüi dire, qu'il y en a parmi nous qui reprennent ceux qui diſent*

Digitized by Google

diſent que la Sibylle eſt une Prophetesſe, & les appellent Sibylliſtes. Saint Auguſtin a auſſi reconnu la fauſſeté de ces Oracles prétendus; & toutes les fois qu'il en parle, il témoigne qu'il n'eſt pas convaincu de leur verité: Voici comme il en parle au Livre 18. de la Cité de Dieu, chap. 45. *Si ce n'eſt*, dit-il, *qu'on diſe que les Propheties qu'on rapporte ſous le nom des Sibylles & des autres touchant* J. C. *ont été feintes par des Chrétiens.* Et au chap. 47. *On peut croire que toutes les Propheties touchant* J. C. *qui ne ſont point dans l'Ecriture, ont été feintes par des Chrétiens: Ainſi il n'y a rien de plus ſolide pour refuter les Païens, que d'apporter les Propheties que nous tirons des Livres de nos ennemis.*

Mais les Païens, dit-on, n'ont point douté de la verité des prédictions des Sibylles rapportées par les Peres, ils leur ont ſeulement donné un autre ſens. Ils ont même reconnu que les Vers des Sibylles prédiſoient la Naiſſance d'un nouveau Roi, & un changement conſiderable. Ciceron en parle en pluſieurs endroits. Quand Pompée prit la Ville de Jeruſalem, le bruit courut que la Sibylle prédiſoit, que la Nature deſtinoit un Roi au Peuple Romain; le Senat en fut même étonné, & ne voulut point à cauſe de cette prédiction, envoïer de General ni d'Armée en Egypte. Lentulus, au rapport de Ciceron & de Saluſte, ſe flatta que c'étoit lui qui devoit être ce Roi prédit par les Sibylles. D'autres ont interpreté cette Prophetie de Céſar ou d'Auguſte, comme Ciceron & Suetone le remarquent. Virgile dans ſa quatriéme Eglogue rapporte des Vers de la Sibylle de Cumes, qui promettent la Naiſſance d'un nouveau Roi deſcendu du Ciel. Enfin il eſt ſi vrai que les Païens reconnoiſſoient que les Livres des Sibylles étoient favorables aux Chrétiens, qu'ils leur défendirent de les lire, comme il paroît par les paroles d'Aurelien au Senat, qui ſont rapportées par Vopiſcus. *Je m'étonne*, dit-il, *Meſſieurs, que vous ſoïez ſi long-temps à conſulter les Livres des Sibylles, comme ſi on traitoit dans une aſſemblée de Chrétiens, & non dans le principal lieu de la Religion Romaine.*

Ces preuves ſont ſpecieuſes en apparence; mais quand on les approfondit, on trouve qu'elles n'ont rien de ſolide. Les Païens ne ſont jamais convenus de l'autorité des Livres des Sibylles citez par les Peres; au contraire il paroît que Celſe étoit perſuadé que les Chrétiens les avoient ſuppoſez, & ſaint Auguſtin dit nettement que c'étoit l'opinion de tous les Païens. Les Vers Sibyllins dont parle Ciceron, étoient par Acroſtiches; c'eſt à dire que le premier Vers de chaque Sentence contenoit de ſuite toutes les lettres qui commençoient les Vers ſuivans. Or parmi les Vers des Sibylles, il n'y a que ceux qui ſont citez par Conſtantin, qui ſoient compoſez en Acroſtiches. Quant à ce que du temps de Pompée, de Jules Céſar & d'Auguſte, le bruit avoit couru, que les Livres Sibyllins prédiſoient qu'il devoit bien-tôt naître un nouveau Roi, il eſt aiſé de répondre avec Ciceron, que les Vers attribuez aux Sibylles par les Païens, étoient compoſez de telle maniére, qu'on pouvoit leur donner toute ſorte de ſens, qu'ils parloient peut-être de quelque Roi futur, comme c'eſt l'ordinaire de ces ſortes de Propheties. Ainſi lorſque la grandeur de Pompée commençoit à être formidable à l'Empire Romain, on voulut ſe ſervir de ce prétexte, pour l'empêcher d'aller en Egypte avec une armée. Et Lentulus qui devoit avoir cette Charge étant Gouverneur de Syrie, ſe flatta vainement de cette prédiction, qui avoit peut-être encore été appuïée par les Propheties des Juifs qui attendoient le Meſſie, qu'ils croïoient devoir être leur Roi.

Enſuite comme il arriva que Jules Céſar & Auguſte aprés lui, devinrent effectivement les maîtres de l'Empire Romain, on expliqua en leur faveur les prédictions des Sibylles: il n'étoit pas neceſſaire pour cela qu'elles déſignaſſent clairement l'Avenement de Jesus-Christ, ainſi qu'il eſt marqué dans les Livres des Sibylles citez par les Peres, mais il ſuffiſoit qu'elles parlaſſent d'un Roi futur; ce qui eſt ordinaire à tous ceux qui ſe mêlent de faire des prédictions ſur l'avenir. C'eſt ce qui a donné occaſion à Virgile, qui vouloit dans ſa quatriéme Eglogue faire des Vers en l'honneur de Pollion ſon Protecteur, loüer en même temps Auguſte, & décrire la felicité de ſon Regne; c'eſt, dis-je, ce qui lui a donné occaſion pour le faire avec plus de majeſté, de ſe ſervir du nom de la Sibylle, & de chanter ces Vers.

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas,
Jam nova progenies Cœlo demittitur alto;
Jam redit & Virgo, redeunt Saturnia regna.

Qui ne veulent dire autre choſe, ſinon qu'à la naiſſance de Saloninus fils de Pollion, ſous le Conſulat de ſon Pere, & ſous l'Empire du plus grand Prince du monde, le Siecle d'or doit revenir, comme il a été prédit par la Sibylle; que l'abondance & la paix vont fleurir par tout le monde; que la Vierge Aſtrée, qui eſt la Déeſſe de la Juſtice, qui avoit quitté la terre au commencement du Siecle de fer, y va deſcendre tout de nouveau. Qu'y a-t-il dans tout cela qui approche des Propheties qui concernent J. C? Ou plûtôt qu'y a-t-il qui ne ſoit tout à fait profane, & feint par un Poëte Païen, qui ne ſe ſert du nom de la Sibylle, que pour flatter davantage Auguſte, & pour donner plus de poids à ce qu'il dit à ſa loüange? Enfin les paroles d'Aurelien ne

Digitized by Google

marquent point que les Païens euſſent défendu aux Chrêtiens la lecture des Livres Sibyllins, mais ſeulement que les Chrêtiens les conſideroient comme des Lives profanes qui ne concernoient en aucune maniere leur Religion, & auſquels ils n'ajoûtoient point de foi.

§. II.

Des Livres attribuez à Hyſtape & à Mercure Triſmegiſte.

LEs Livres attribuez à Hyſtape & à Mercure Triſmegiſte, citez auſſi par les anciens Peres, n'étoient pas moins ſuppoſez que les Vers des Sibylles. Nous n'avons rien d'HYSTAPE, & cet Auteur a été entierement inconnu aux anciens Païens. Mais l'on ne peut pas dire la même choſe de MERCURE ſurnommé TRISMEGISTE *a*, duquel les plus anciens Auteurs Païens ont parlé *b*, comme d'un homme incomparable, qui étoit l'Inventeur de tous les Arts & de toutes les Sciences. Il étoit d'Egypte, & plus ancien que tout ce que nous avons d'Auteurs profanes: on ne le croit pas même moins ancien que Moïſe. Il avoit écrit, ou au moins on lui attribuoit vingt-cinq ou trente mille Volumes. Nous avons preſentement ſous ſon nom deux Dialogues, dont l'un porte le nom de *Pimander*, & l'autre d'*Aſclepius*, qui en ſont les principaux perſonnages. Le premier Traité eſt de la Volonté de Dieu, & le ſecond, de ſa Puiſſance. Ce ſont ces Traitez que les anciens Peres ont citez pour prouver les veritez de nôtre Religion par l'autorité d'un Auteur auſſi celebre que celui dont ils portoient le nom. Mais il eſt certain qu'ils ne peuvent point être de lui *c*; car l'auteur de ces Traitez eſt un nouveau Platonicien Chrêtien qui raiſonne ſur les principes de la Philoſophie Platonicienne, & qui a pris dans l'Ecriture ce qu'il dit du Verbe de Dieu & de la Création du Monde.

§. III.

Des Lettres de Lentulus & de Pilate touchant JESUS-CHRIST.

IL n'eſt pas beſoin de montrer la fauſſeté d'une Lettre attribuée à LENTULUS, écrite au Senat & au Peuple de Rome touchant les actions de JESUS-CHRIST: la ſuppoſition en eſt évidente. On la fait écrire par Lentulus en qualité de Gouverneur de Jeruſalem, quoiqu'il ne l'ait jamais été: on l'adreſſe au Senat & au Peuple Romain. Or depuis qu'il y a eu des Empereurs, les Gouverneurs écrivoient ordinairement aux Empereurs. Ce que cette Lettre contient eſt ridicule: on y fait faire une deſcription baſſe de la Figure de J. C. on y dit qu'il avoit les cheveux blonds, traînans & ſeparez à la mode des Nazaréens. Le ſtile dont elle eſt écrite eſt tres-éloigné de la pureté & de la politeſſe du Siecle d'Auguſte. Enfin pas un des Anciens n'a fait mention de cette Lettre.

La

---

a *Surnommé* Triſmegiſte.] En Grec τρισμέγιστος, les Egyptiens l'appellent *Thaaut*. Quelques-uns diſent que les Grecs l'ont appellé *Triſmegiſte*, parce qu'il étoit grand Roi, grand Prêtre & grand Philoſophe. D'autres comme Lactance prétendent qu'on lui a donné ce nom à cauſe de ſa ſcience incomparable.

b *Duquel les plus anciens Auteurs Païens ont parlé.*] Platon dit dans Phedre, que c'eſt lui qui a trouvé les caracteres des lettres, les Arts & les Sciences. Ciceron au Livre troiſiéme de la Nature des Dieux, dit qu'il a gouverné les Egyptiens, qu'il leur a donné des Loix & inventé les caracteres de leur écriture. Diodore de Sicile écrit qu'il a appris aux Grecs l'art de découvrir les ſecrets de l'eſprit. Jamblicus dit ſur la foi de Manethos & de Seleucus, qu'il a écrit plus de trente-cinq mille Volumes. Saint Clement d'Alexandrie au Livre ſixiéme des Stromates, fait mention de quarante-deux Livres de cet Auteur, & rapporte le ſujet de quelques-uns. Ces Livres ſont citez comme favorables à la Religion par l'Auteur de l'Exhortation aux Gentils attribuée à ſaint Juſtin, par Lactance au Livre quatriéme de ſes Inſtitutions, par ſaint Clement au Livre premier des Stromates, par ſaint Auguſtin au Traité des cinq Hereſies, & au Livre 8. de la Cité de Dieu, chap. 23. par ſaint Cyrille d'Alexandrie au Livre premier contre Juliens & par pluſieurs autres.

c *Il eſt certain que ces Traitez ne peuvent être de lui.*] L'éternité & la Divinité du Verbe eſt clairement expliquée dans le Pimander. L'Auteur de ce Livre donne au Fils la qualité de conſubſtantiel à ſon Pere. Il dit qu'il eſt le Fils de Dieu, nôtre Dieu qui procede de l'entendement du Pere, & il ſe ſert des paroles mêmes de la Verſion des Septante pour décrire la Création du Monde. Il parle de la chûte du premier Homme. Enfin il copie pluſieurs endroits de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, & il ſuit les principes de la nouvelle Philoſophie des Platoniciens. Le Livre à Aſclepius n'eſt pas tout à fait ſi Chrêtien. Il parle de l'Idolatrie d'une maniere avantageuſe, il explique le mot Grec ἄνθρωπος: il copie pluſieurs choſes de l'Ecriture-Sainte & des Auteurs Grecs. Il prédit la ruïne de la Religion des Egyptiens.

a Ne

La Lettre de Pilate à Tibere ſur le ſujet des miracles de Jesus-Christ, eſt plus autoriſée. Car Tertullien raconte dans ſon Apologetique, que Tibere aïant appris les merveilles que Jesus-Christ avoit faites en Paleſtine, qui étoient autant de témoignages de ſa Divinité, en fit ſon rapport au Senat, & fut d'avis de le mettre au nombre des Dieux; mais que le Senat rejetta cette propoſition, & que cependant Tibere demeura dans ſon ſentiment, & fit défenſes de perſecuter les Chrêtiens. Peu aprés le même Auteur ajoûte, que Pilate Chrêtien dans ſa conſcience, a écrit à Tibere la Reſurrection de Jesus-Christ. Euſebe au Livre ſecond de ſon Hiſtoire, chap. 2. rapporte ce Paſſage de Tertullien, & expliquant plus au long comment Tibere avoit appris des nouvelles de Jesus-Christ, dit que Pilate écrivit à l'Empereur ſuivant la coûtume des Gouverneurs des Provinces, qui étoient obligez de lui faire ſçavoir ce qui ſe paſſoit de plus remar-
„ quable dans leur Province, qu'il lui écrivit,
„ dit-il, touchant la Reſurrection de Jesus-
„ Christ, l'aſſûrant qu'il avoit appris plu-
„ ſieurs de ſes miracles, & que beaucoup de per-
„ ſonnes le conſideroient comme un Dieu depuis
„ qu'il étoit reſſuſcité. Nous avons dans les Orthodoxographes enſuite de l'Epître de Lentulus, une Lettre attribuée à Pilate écrite à Tibere, qui contient les mêmes choſes: mais il eſt difficile de dire ſi elle étoit déja du temps d'Euſebe, ou ſi elle a depuis été feinte ſur ſa narration. Quoi qu'il en ſoit, il y a pluſieurs Sçavans qui doutent de la verité de cette Hiſtoire, qui dans le fond a tres-peu de vrai-ſemblance: car quelle apparence que Pilate écrivît à Tibere ces choſes d'un Homme qu'il avoit condamné à mort? Et quand il les lui auroit écrites, eſt-il vrai-ſemblable que Tibere eût propoſé au Senat de mettre cet homme au nombre des Dieux ſur la ſimple relation d'un Gouverneur? Et s'il l'eût propoſé, qui peut douter que le Senat ne ſe fût auſſi-tôt rendu à ſon ſentiment? Ainſi quoiqu'on ne puiſſe pas abſolument accuſer de faux cette Narration, elle doit paſſer tout au moins pour douteuſe.

§. IV.

Des Epîtres de Seneque à ſaint Paul, & de celles de ſaint Paul à Seneque.

On doit rejetter comme certainement ſuppoſées les treize Epîtres, tant de Seneque à ſaint Paul, que de S. Paul à Seneque: quoique ſaint Jerôme & ſaint Auguſtin ſemblent les avoir reconnuës pour veritables. Car, 1. Ces Epîtres ne ſont ni du ſtile de ſaint Paul, ni de celui de Seneque *a*. 2. Il y eſt dit, que dans l'Incendie de la Ville de Rome ſous Neron, il n'y eut que cent trente-deux maiſons de brûlées, ce qui eſt viſiblement faux, puiſqu'il eſt certain qu'une grande partie de la Ville fut conſumée, comme Tacite le rapporte *b*. 3. La date de ces Lettres eſt fauſſe *c*. 4. Elles ne contiennent rien qui ſoit digne de Seneque & de ſaint Paul *d*. Enfin, il eſt aiſé de voir que c'eſt un jeu d'eſprit, & qu'on a voulu s'exercer en feignant ces Lettres.

Un Auteur de nos jours aïant reconnu d'un côté la fauſſeté des Lettres que nous avons ſous le nom de Seneque à ſaint Paul, & de ſaint Paul à Seneque, & n'oſant toutefois dire que ſaint Jerôme & ſaint Auguſtin, qui ont crû ces Lettres veritables, ſe ſoient trompez, s'eſt imaginé que les veritables Lettres de ſaint Paul à Seneque, & de Seneque à ſaint Paul avoient été perduës depuis leur temps, & qu'on avoit ſuppoſé celles que nous avons en leur place. Mais outre que le reſpect que nous avons pour ces deux Peres ne nous devroit pas empêcher de croire qu'ils ont pû être abuſez dans une choſe de

a *Ne ſont ni du ſtile de ſaint Paul, ni de celui de Seneque.*] Le ſtile de celles qui ſont attribuées à Seneque eſt barbare, & plein de termes peu Latins. Les Epîtres attribuées à ſaint Paul ne reſſentent en aucune maniere la gravité de cet Apôtre. Ce ſont des complimens plûtôt que des inſtructions.

b *Comme Tacite le rapporte.*] Il dit que de quatorze quartiers de la Ville de Rome, il n'en reſta que quatre entiers, qu'il y en eut trois, dont les maiſons furent entierement conſumées, que dans les ſept autres quartiers il en reſtoit tres-peu, & que celles qui reſtoient étoient à demi brûlées.

c *La date de ces Lettres eſt fauſſe.*] L'une eſt datée ſous le Conſulat d'Apranus & de Capiton, c'eſt Vipſanius & Capiton cinq ans avant l'Incendie: L'autre, ſous le Conſulat de Phrygius & de Baſſus. C'eſt Lecanius Baſſus & Licinius Craſſus, ſous le Conſulat deſquels l'Incendie arriva: mais la Lettre eſt du mois de Mars, & l'Incendie ne commença ſuivant Tacite qu'au mois de May.

d *Elles ne contiennent rien qui ſoit digne de Seneque & de ſaint Paul.*] Il n'y a preſque aucune penſée morale dans celles de Seneque, ni aucune Chrêtienne dans celles de ſaint Paul.

Digitized by Google

de si peu de conſequence *e*, il eſt à remarquer qu'ils ne diſent pas affirmativement que ces Lettres ſoient veritables, mais qu'on le croit ainſi communément *f*, & qu'on les lit ſous leur nom. Au reſte, il eſt aiſé de montrer que les Lettres que nous avons, & celles qui étoient du temps de ſaint Jerôme, ſont les mêmes; car ce Saint dit que Seneque ſouhaite dans une de ces Lettres d'être parmi les ſiens, ce que ſaint Paul étoit parmi les Chrêtiens; ce qui a beaucoup de rapport à ce qu'on trouve dans l'onziéme Lettre de Seneque à ſaint Paul *g*. On ne ſçait quand ces Lettres ont été ſuppoſées, ni qui eſt celui qui les a faites; & il eſt difficile de dire, ſi c'eſt à cauſe de ces Lettres, que dans les faux Actes de la Paſſion de ſaint Lin, il eſt dit que Seneque & ſaint Paul écrivirent pluſieurs Lettres, ou ſi la Narration de cet Auteur a donné occaſion de feindre ces Lettres, comme le Cardinal Baronius le conjecture.

§. V.

Des Paſſages de Joſeph touchant JESUS-CHRIST, *ſaint Jean-Baptiſte & ſaint Jacques.*

ENfin de tous les Monumens profanes qu'on peut apporter en faveur de JESUS-CHRIST, celui qui paroît le plus veritable, c'eſt LE PASSAGE DE JOSEPH, tiré du Chapitre 4. de ſon dix-huitiéme Livre des Antiquitez Judaïques, dans lequel il dit: Qu'*en ce temps-là il y eut un Homme ſage nommé* JESUS, *(ſi toutefois on doit ſe contenter de l'appeller un Homme; car il faiſoit quantité de merveilles, & il enſeignoit ceux qui reçoivent avec joie la verité) qu'il eut pluſieurs Diſciples, tant parmi les Juifs, que parmi les Gentils; qu'il étoit le* CHRIST a, *& qu'aïant été accuſé par les principaux de ſa Nation, il fut attaché à une Croix par le commandement de Pilate; que cependant ceux qui l'avoient aimé, ne l'abandonnerent pas pour cela, parce qu'il leur avoit apparu en vie le troiſiéme jour, comme les prophetes l'avoient prédit; que c'étoit lui qui étoit l'Auteur de la Secte des Chrétiens qui ſubſiſtoit encore.*

Ce témoignage de Joſeph eſt rapporté par Euſebe, par ſaint Jerôme, par Iſidore de Damiette, par Sozomene, par Cedrenus, par Nicephore Calliſte & par Suidas, comme un Monument fort avantageux à la Religion de JESUS-CHRIST: mais de nos jours, où l'on a examiné les choſes avec plus d'exactitude, il s'eſt trouvé & il ſe trouve encore pluſieurs Sçavans, qui ſoûtiennent que cet endroit n'eſt point veritablement de Joſeph *b*: Et il faut avoüer que leurs conjectures ne ſont pas tout à fait à mépriſer, car ils diſent:

1. Que le ſtile de ce Paſſage eſt embaraſſé, peu coulant, & different de celui de Joſeph, qui écrit avec politeſſe & avec ornement.

2. Qu'il eſt viſible que ce Paſſage a été inſeré aprés coup dans le Texte de Joſeph, parce qu'il en interrompt toute la ſuite: car immediatement

---

e *Si peu de conſequence.*] Il eſt certain que les Peres ont ſouvent cité des Livres ſuppoſez, comme nous l'avons montré. Le Pere Alexandre Auteur du Syſtême que nous refutons, l'avoüe lui-même, & rejette l'Epître de J. C. à Abgare, & celle d'Abgare à J. C. plus autoriſées par les Anciens que ces Lettres de Seneque.

f *Mais qu'on le croit ainſi communément.*] Saint Jerôme in Catalog. *Je mets Seneque au nombre des Auteurs Eccleſiaſtiques, à cauſe des Lettres que pluſieurs liſent ſous le nom de Seneque à ſaint Paul, & de ſaint Paul à Seneque.* Saint Auguſtin, Epiſt. 14. à preſent 153. *Seneque dont on lit quelques Lettres écrites à ſaint Paul*; mais dans le Livre de la Cité de Dieu, chap. 11. il dit que Seneque n'a ni loué, ni blâmé les Chrétiens, & qu'il n'a point parlé d'eux: il ne croïoit donc pas que ces Lettres fuſſent de lui.

g *Ce qui a beaucoup de rapport à ce qu'on trouve dans l'onziéme Lettre de Seneque à ſaint Paul.*] ſelon ſaint Jerôme. *Optare ſe dicit ſervus ejus eſſe loci apud ſuos cujus ſit Paulus apud Chriſtianos:* dans l'onziéme Lettre de Seneque on trouve ce qui ſuit: *Cùm ſis vertex, & altiſſimorum montium cacumen haud te indignum in primâ facie Epiſtolarum nominandum cenſeas. . . nam qui meus tuus apud te locus, qui tuus apud te locus, qui tuus velim ut meus.* Si l'on mettoit *apud tuos*, au lieu d'*apud te*, ces paroles auroient le ſens de ſaint Jerôme, & il ſemble qu'elles ne peuvent point en avoir d'autre. Quoi qu'il en ſoit, il eſt viſible que c'eſt à cet endroit que ſaint Jerôme fait alluſion.

a *Qu'il étoit le Chriſt.*] C'eſt ainſi qu'il y a dans le Texte de Joſeph, ὁ Χριστὸς, *il étoit le Chriſt*, & c'eſt ainſi que ce Paſſage eſt rapporté par Euſebe en deux endroits, & traduit par Rufin & par l'ancien Traducteur de Joſeph. Saint Jerôme traduit, *Hic credebatur eſſe Chriſtus*; mais c'eſt une liberté qu'il s'eſt donnée.

b *Il s'eſt trouvé & il ſe trouve encore pluſieurs Sçavans, qui ſoûtiennent que cet endroit n'eſt point veritablement de Joſeph.*] Blondel l'a nié le premier dans ſon Livre des Sibylles. Le Févre de Saumur fit enſuite un Ecrit exprés pour prouver la ſuppoſition de ce Paſſage. Il fut refuté par François de Roye Anteceſſeur d'Angers, par Iſaac Voſſius & par Spencer. M. Huet a auſſi combattu ce ſentiment dans ſon Livre de la Demonſtration Evangelique.

a *Zoro-*

diatement aprés ce Paſſage, il y a, *Vers ce temps les Juifs furent encore accablez d'un autre malheur*, paroles qui n'ont aucun rapport à ce qui vient d'être dit du Christ; mais qui ſe rapportent viſiblement au maſſacre des Juifs, que Pilate avoit fait tuer dans Jeruſalem, qui précede ce Paſſage de J. C. ce qui fait voir clairement, dit-on, qu'il n'eſt point de Joſeph, & qu'il a été ajoûté aprés coup.

3. Ils diſent, qu'en prenant même ce Paſſage ſéparément, il eſt aiſé de voir que c'eſt un Chrêtien, & non pas Joſeph qui parle. Jesus-Christ y eſt appellé Dieu, on y reconnoît ſes Miracles & ſa Reſurrection, on dit que ces choſes ont été prédites par les Prophetes. Qui croira que c'eſt un Juif tel que Joſeph, qui ſemble douter des miracles rapportez dans les Livres des Juifs?

4. Quelle apparence que Joſeph extrêmement attaché aux interêts de ſa Nation, eût parlé ſi avantageuſement de Jesus-Christ? Car que pourroit dire davantage un homme perſuadé de nôtre Religion? Il eſt dit dans ce Paſſage; premierement, qu'on ne doit pas ſe contenter de l'appeller un Homme, parce qu'il avoit fait pluſieurs miracles. Secondement, qu'il étoit le Christ, c'eſt à dire le Meſſie. Troiſiémement, qu'il étoit reſſuſcité le troiſiéme jour. Eſt-il poſſible qu'un Juif comme Joſeph attaché aux ſentimens des Juifs qui ne croïoit point, comme Origenes le remarque, que J. C. fût le Christ, c'eſt à dire le Meſſie, encore moins qu'il fût Dieu, & qu'il fût reſſuſcité, ait avancé ces choſes de Jesus, ſans témoigner qu'elles étoient fauſſes, ou qu'il en doutoit? On lui fait même confirmer la Reſurrection de Jesus-Christ, par les prédictions des Prophetes. On lui fait dire qu'il avoit enſeigné la verité & fait quantité de miracles qui prouvoient ſa Divinité? Où eſt le Juif qui ait jamais parlé & penſé de cette maniere? N'eſt-il pas viſible que c'eſt un Chrêtien, & un Chrêtien qui croit Jesus-Christ Dieu?

5. Joſeph décrivant dans le même Ouvrage, Livre 20. chap. 8. le Martyre de ſaint Jacques, dit qu'il étoit Frere de J. C. Or s'il en eût déja parlé auparavant, il n'eût pas manqué de le remarquer, ou tout au moins de dire en cet endroit quelque choſe à ſon avantage.

6. Ce témoignage, diſent-ils, n'eſt pas ſeulement inconnu aux Auteurs qui ont précedé Euſebe, mais Origenes nie formellement que Joſeph ait parlé de J. C. *Il eſt fort étonnant*, dit-il, dans le ſecond Tome ſur ſaint Matthieu, *que Joſeph qui ne reconnoiſſoit point* J. C. *pour* le Christ, *ait rendu un témoignage ſi authentique de l'innocence de ſaint Jacques.* Dans le premier Livre contre Celſe: *Joſeph*, dit-il, *ne croïoit point en* J. C. Eût-il parlé ainſi, ſi de ſon temps il y eût eu dans les Livres de Joſeph un témoignage auſſi avantageux à J. C. que celui qui s'y trouve à preſent? Il cite les Paſſages de Joſeph touchant ſaint Jean Baptiſte & ſaint Jacques; eût-il oublié celui qui concernoit J. C.? Theodoret a auſſi remarqué que Joſeph n'avoit point connu J. C. Mais rien n'eſt plus conſiderable que le ſilence de Photius, qui faiſant un abregé exact des Livres de Joſeph, au Code 238. de ſa Bibliotheque, ne dit rien de ce Paſſage touchant J. C. qu'il n'eût jamais oublié, s'il eût été de ſon temps dans tous les Exemplaires des Livres de Joſeph, & s'il l'eût crû être veritablement de lui. Enfin ce qui merite encore une reflexion particuliere, c'eſt que Photius remarque en un autre endroit, qu'il y avoit de ſon temps un Livre de l'Univers attribué à Joſeph, qu'il croit ſuppoſé, à cauſe qu'il y eſt parlé trop avantageuſement de J. C. & il ajoûte enſuite, qu'il a appris depuis que ce Livre étoit de Caïus Prêtre de Rome. Peut-être que le Paſſage qui eſt preſentement dans le Livre des Antiquitez, avoit été tiré de ce Livre de Caïus, qui portoit le nom de Joſeph, & inſeré dans le Livre des Antiquitez.

Monſeigneur l'Evêque d'Avranches répond à ces témoignages d'Origenes, de Theodoret & de Photius, que ces Auteurs ont rencontré des Manuſcrits de Joſeph, dans leſquels ce Paſſage avoit été retranché par les Juifs. Mais cette réponſe ſemble encore affoiblir l'autorité de ce Paſſage. Car s'il y a eu des Manuſcrits anciens où il n'étoit point, on a encore plus de lieu d'en douter; & les raiſons que nous avons apportées, font voir qu'il eſt plus probable qu'il a été ajoûté dans quelques Manuſcrits par des Chrêtiens, que retranché dans les autres par les Juifs. Je ne veux pourtant rien déterminer ſur cette queſtion, & je laiſſe à juger au Lecteur, ſi l'autorité d'Euſebe, de ſaint Jerôme, & de tous les Manuſcrits de Joſeph que nous avons à preſent, doit l'emporter ſur les conjectures des Sçavans que nous avons rapportées, ſur les témoignages generaux d'Origenes, de Theodoret & de Photius, & peut être ſur quelques anciens Manuſcrits de Joſeph que nous n'avons plus.

Il y a dans le Chapitre 7. du même Livre de Joſeph, un autre Paſſage touchant ſaint Jean-Baptiſte, qui peut auſſi ſouffrir quelque difficulté. Il y eſt dit que les Juifs ſe perſuaderent que la défaite d'Herode Antipas, par Aretas Roy « des Arabes, étoit arrivée, parce qu'Herode avoit « fait mourir Jean appellé Baptiſte, homme de « bien, qui ordonnoit aux Juifs de pratiquer la « vertu,

„ vertu, de ſe rendre juſtice les uns aux autres, d'honorer Dieu & de ſe faire baptiſer, „ de ne plus demeurer dans leurs pechez, mais „ de garder la pureté du corps & de l'ame: que „ ſe faiſant un grand concours de Peuple auprés „ de lui pour l'entendre, & que la plûpart de „ ceux qui l'entendoient paroiſſant reſolus de „ faire tout ce qu'il leur diſoit; il avoit jugé à „ propos de le faire mourir avant qu'il excitât „ quelque ſédition, de peur de ſe repentir d'avoir „ trop attendu s'il ſurvenoit quelque trouble: „ Qu'il l'avoit donc envoié lié à Macheronte, „ où il avoit ordonné qu'on le fît mourir; ce „ qui fit croire aux Juifs que Dieu en colere contre „ Herode à cauſe de cette action, avoit fait perir „ ſon armée. Il paroît difficile à quelques-uns d'accorder ce Paſſage avec l'Evangile & avec Joſeph même: car cet Hiſtorien dit que la femme d'Herode aïant reconnu l'infidelité de ſon mari, & ſes amours avec Herodias, ſe retira à Macheronte, place ſituée ſur les confins des Etats d'Herode & d'Aretas, & qui étoit alors ſujette à Aretas Pere de cette Princeſſe, τοῦ πατρὸς αὐτῆς ἄρχοντος: qu'elle y fut reçûë par le Gouverneur de la place pour ce Prince, & par les Arabes qui la conduiſirent enſuite chez ſon Pere. Dans ce Paſſage on ſuppoſe au contraire que Macheronte dépendoit d'Herode, puiſqu'on rapporte qu'il y envoïa ſaint Jean-Baptiſte lié, & qu'il donna ordre qu'on l'y fît mourir. On ne peut pas dire qu'il s'étoit rendu maître de Macheronte ſur Aretas, parce que Joſeph remarque qu'Herode n'eut dans cette guerre aucun avantage ſur Aretas. Cette Relation ne s'accorde point non plus avec les Evangeliſtes: car on ſuppoſe qu'Herode fit mourir ſaint Jean, parce qu'il craignoit qu'il n'excitât quelque ſédition, & qu'il l'avoit envoïé à Macheronte avec ordre de l'y faire mourir. Or il paroît par les Evangeliſtes qu'il l'avoit fait mettre en priſon ſans avoir deſſein de le faire mourir: Que ce fut à la ſollicitation d'Herodias qu'il ordonna qu'on lui tranchât la tête, & que ſaint Jean-Baptiſte étoit dans le lieu même où étoit la Cour d'Herode quand il le fit mourir. Il eſt encore remarquable que ce Paſſage interrompt la ſuite de la Narration de Joſeph: car il rapporte avant ce Paſſage, qu'Herode s'étant plaint à Tibere de la hardieſſe d'Aretas, cet Empereur avoit écrit à Vitellius de faire la guerre à ce Roy, & de le prendre priſonnier ou de lui envoïer ſa tête: & enſuite de ce Paſſage il eſt rapporté de quelle maniere Vitellius ſe mit en devoir d'executer cet ordre. Le Paſſage qui eſt entre-deux n'a aucun rapport à ce qui précede, ni à ce qui ſuit; & pour l'y faire entrer, l'on a ſuppoſé que les Juifs avoient attribué la défaite de l'armée d'Herode à la mort de ſaint Jean-Baptiſte. C'eſt une penſée qui n'a point d'apparence. Enfin l'on dit contre ce Paſſage, qu'il n'eſt pas vraiſemblable que Joſeph qui étoit Juif de la Secte des Phariſiens, qui avoit été toûjours fort oppoſée au Baptême de ſaint Jean, ait parlé de lui auſſi avantageuſement qu'il en eſt parlé dans cet endroit. Ces raiſons peuvent encore donner quelque ſoupçon ſur ce Paſſage. Cependant il eſt allegué par Origenes, dans le premier Livre contre Celſe, où il dit que Joſeph a parlé dans le dix-huitiéme Livre de ſes Antiquitez, du Baptême de ſaint Jean.

Au reſte, Euſebe n'a pas toûjours été exact dans ſes citations de Joſeph: En voici deux exemples inconteſtables. Il avance dans ſa Chronique, que Joſeph aſſûre que dans le temps de la Paſſion de J. C. le jour de la Pentecoſte, les Sacrificateurs des Juifs entendirent dans le Temple un bruit, qui fut ſuivi d'une voix qui crioit, *ſortons d'ici*, & que la même année Pilate fit mettre pendant la nuit les Images de Céſar dans le Temple: il repete la même choſe dans le Livre 8. de la Demonſtration Evangelique; & rapporte cet évenement à la Paſſion de Nôtre Seigneur, τῶν δὲ ἐπὶ τοῦτοις μετὰ τὸ πάθος καὶ τὴν σωτῆριον ἐμῶν ἀναστάσιν. Cependant il eſt conſtant que Joſeph dans le ſixiéme Livre de la Guerre des Juifs a rapporté cecl au temps qui précede le ſiege de Jeruſalem, c'eſt à dire plus de trente ans aprés la Paſſion de Nôtre Seigneur: & Euſebe même l'y rapporte dans le Chap. 8. du troiſiéme Livre de ſon Hiſtoire. Saint Jerôme a fait la même faute dans ſes Réponſes aux queſtions d'Hebidia, & dans ſon Commentaire ſur le Chap. 27. de ſaint Matthieu, auſſi bien que ſes Diſciples Paule & Euſtochium dans leur Epître à Marcelle. Et neanmoins le même ſaint Jerôme dans le Livre 18. de ſon Commentaire ſur Iſaïe, remarque que cette voix fut entenduë quand Jeruſalem fut aſſiegée. Euſebe s'eſt encore trompé, quand il dit dans le Chapitre 9. du premier Livre de ſon Hiſtoire, que Joſeph rapporte qu'Archelaus aïant été declaré Roi par le Teſtament de ſon Pere Herode, & par le jugement de Céſar Auguſte, & étant déchû dix ans aprés de ſon Roiaume, ſes freres Philippe, Herode le jeune & Lyſanias poſſederent ſes Tetrarchies. Il y a là pluſieurs fautes que Joſeph n'a point commiſes. Il eſt faux que les freres d'Archelaüs n'aïent joüi de leurs Tetrarchies qu'aprés la mort de ce Roy, & il eſt encore faux que Lyſanias ait été frere d'Archelaüs. Joſeph dit tout le contraire; cependant Euſebe cite Joſeph pour garant, c'eſt une preuve qu'il ne faut pas ſe fier à cet Hiſtorien.

Nous avons un exemple, quoique plus récent d'une interpolation faite au Texte de Joſeph par un

Digitized by Google

un Chrêtien: c'eſt un Anonyme copié par Suidas au mot Jesus. Cet Ecrivain rapporte d'abord une fable inventée par un Juif nommé *Theodoſe*, qui ſoûtenoit qu'on gardoit dans la Synagogue de Tiberiade, un Livre dans lequel on liſoit que Jesus-Christ avoit été élû Grand Prêtre par les Juifs, & qu'il avoit offert le Sacrifice avec les Prêtres dans le Temple, & il ajoûte, Εὕρηκεν ἱστορίαν τινὰ συγγραφὴν παλαίστινα ἱερεσολύμων φαρισαίων λέγοντα εἰς τοῦς τῆς αἰχμαλωσίας αὐτῶν χρονικὸν μετὰ ὅτι Ἰησοῦς εἰς τὴν ἱερὰν μὴ τῶν ἱερῶν ἰχθύς τοῦτο δὲ ἄλλο τι λέγοντα τὸν ἱστορικὸν ἄνδρα δίκαιον ὅτι τὸ δὲ μὴ πολλοῦ χρόνου τῶν Ἀποστόλων γεγράφθαι. Celui qui avoit rapporté la fable du Juif Theodoſe s'appelloit *Philippe*, Contemporain de Juſtinien; l'Anonyme de Suidas, dit qu'il avoit appris cela de ceux qui l'avoient oüi conter à Philippe. On appuïoit cette fable ſur l'autorité de Joſeph: il n'y a plus rien de cela dans les Oeuvres de cet Hiſtorien; il falloit que quelqu'un y eût inſeré quelque choſe de ſemblable dans quelques-uns de ſes Exemplaires, ou qu'on eût ſuppoſé quelque Paſſage de cet Auteur où ce fait étoit rapporté.

§. VI.

De quelques Auteurs dont les Ouvrages concernent l'Hiſtoire ſacrée; qui ſont Philon, T. Flavius Joſeph, Juſte, Ariſtée, Ariſtobule, Joſeph Bengorion, Beroſe, le faux Dorothée, Zoroaſtre, &c.

VOici pluſieurs Auteurs, dont les Ouvrages ſoit vrais, ſoit ſuppoſez, concernent l'Hiſtoire ſacrée, deſquels nous ne pouvons pas nous diſpenſer de dire quelque choſe en paſſant.

Philon Juif d'Alexandrie de la Race Sacerdotale, frere d'Alexandre Alabarque, ou Prince dans Alexandrie, né ſous l'Empire de Tibere, fleurit principalement ſous celui de Caïus Caligula. Il fut le Chef de la députation que les Juifs d'Alexandrie envoïerent vers cet Empereur, pour ſe défendre contre les Grecs habitans de cette Ville, qui envoïerent auſſi de leur côté trois Deputez à Rome, dont Appion étoit le Chef. Caligula aïant donné audience à Appion, ne voulut point entendre Philon, le mal-traita de paroles, & le fit chaſſer hors de ſa preſence. Ce fut alors que Philon dit ce beau mot aux autres Juifs qui étoient venus avec „ lui: C'eſt à preſent que nous devons avoir plus „ de confiance que jamais; car puiſque Caïus eſt „ en colere contre nous, Dieu nous ſecourra contre lui. Il fit quelque temps aprés un Ecrit contre cet Empereur, qu'il intitula par ironie, *des Vertus*. Euſebe dit que cet Ouvrage fut lû publiquement dans le Senat ſous l'Empire de Claude: mais cela n'a guere de vrai-ſemblance non plus que ce que dit ſaint Jerôme, que Philon étant venu une ſeconde fois à Rome ſous l'Empire de Claude, il y eut des Conferences avec l'Apôtre ſaint Pierre. On ne ſçait rien davantage de la vie de Philon; mais le grand nombre & l'excellence de ſes Ouvrages ont rendu ſa memoire immortelle. Euſebe en fait un Catalogue exact dans le ſecond livre de ſon Hiſtoire, chap. 18. Saint Jerôme a auſſi rapporté les Titres de ſes Livres dans ſon Livre des Ecrivains Eccleſiaſtiques. Photius parle en détail de quelques-uns dans les Volumes 103. 104. & 105. de ſa Bibliotheque; & Suidas a donné le Catalogue de tous ſes Ouvrages. Nous en avons la plus grande partie, dont on a fait une Edition Grecque & Latine imprimée à Paris en 1640. Le premier qui ſe trouve dans cette Edition, eſt celui de la Création du monde, dont il n'eſt point fait mention en particulier dans Euſebe, dans S. Jerôme, ni dans Suidas. Celui-ci eſt ſuivi de deux Livres d'Allegories ſur la Loy, ou de Commentaires allegoriques ſur la Geneſe, dont il eſt fait mention dans Euſebe. Il faut y joindre le troiſiéme Livre du même Ouvrage, qui eſt à la pag. 1087. Le Traité des Cherubins, du Glaive de feu qui fermoit le Paradis Terreſtre, & de Caïn, eſt un de ceux qu'Euſebe dit que Philon avoit compoſez ſur des queſtions particulieres de la Geneſe, auſſi-bien que le Livre des Sacrifices de Caïn & d'Abel, & le ſuivant qui eſt encore ſur Caïn & Abel, & qui porte pour Titre, *Que les méchans ont coûtume de dreſſer des pieges à ceux qui valent mieux qu'eux*. Euſebe fait mention en particulier de deux Livres de l'Agriculture, dont le ſecond porte dans l'Imprimé ce Titre, *De la Vigne plantée par Noé*; de deux Livres ſur l'Ivrognerie, dont le ſecond porte pour Titre dans nôtre Edition: *Traité ſur ces paroles, Noé revint de ſon ivreſſe*, & du Traité de la Confuſion des Langues. On a joint à ces Traitez celui des Geans, & celui qui porte pour Titre, *Que Dieu eſt immuable*, qu'Euſebe place dans un autre rang. Cet Auteur fait encore mention d'un Traité qui avoit pour Titre, *Des choſes qu'un eſprit ſage deſire & déteſte*, dont il eſt encore parlé dans ſaint Jerôme & dans Suidas; mais que nous n'avons plus. Il parle auſſi d'un Traité de la fuite & de l'invention, ou ſelon ſaint Jerôme de la nature & de l'invention, qui eſt auſſi perdu. Nous avons deux Livres ſur Abraham, l'un intitulé *La vie du Sage perfectionné par l'érudition, ou des Loix non écrites*; & l'autre *De la Sortie d'Abraham de ſon Païs*, dont Euſebe & ſaint Jerôme font mention; quoiqu'aprés le Livre qui a pour Titre, *De la Converſation utile pour ſe rendre ſçavant*, à l'occaſion de la converſation de Sara & d'Agar, qu'Euſebe & ſaint Jerôme placent

Digitized by Google

avant les deux précedens; mais ils ne parlent point de celui des Exilez, écrit à l'occaſion de la fuite d'Agar. Ils font mention de celui qui eſt intitulé, *Quel eſt l'Heritier des choſes divines*, ou ſelon Euſebe, *De la Diviſion des biens en parties égales & inégales*, & de celui qui eſt intitulé, *La Vie civile*, ou *de Joſeph*. Euſebe & ſaint Jerôme parlent de cinq Livres ſur les Songes: mais il faut qu'ils ſe ſoient trompez; car il n'y a eu que trois Livres des Songes, compoſez par Philon. Le premier eſt perdu: Le ſecond, où il eſt fait mention de ce premier, eſt intitulé: *Que les Songes ſont envoïez de Dieu*, & ſe trouve à la page 565. de l'Edition de Paris: Le troiſiéme eſt à la page 108. Les trois Livres de la vie de Moïſe ſont un Ouvrage conſiderable, dont il n'eſt point neanmoins nommément parlé dans Euſebe ni dans ſaint Jerôme. Celui des trois Vertus décrites par Moïſe, eſt compris dans les Traitez de la Charité, de la Juſtice & de la Force, qui ſont de ſuite dans l'Edition, depuis la page 697. juſqu'à la page 744. entre leſquels il y en a un, *de la maniere d'établir un Prince*, qui ſemble être une addition au ſecond. Le Traité des Raiſons du changement des noms de quelques Hebreux dans l'Ecriture, dont il eſt auſſi parlé dans Euſebe & dans ſaint Jerôme, devroit être joint aux Livres précedens ſur le Pentateuque, quoiqu'on ne l'ait mis dans l'Edition qu'à la page 1044. Euſebe dit qu'il traitoit dans ce Livre des deux Teſtamens, ce qui a donné lieu à ſaint Jerome de faire un Ouvrage particulier des Alliances, diviſé en deux Livres. Euſebe & ſaint Jerôme font mention de cinq Livres de Queſtions & de Solutions ſur l'Exode que nous n'avons plus; mais nous avons le Livre ſur le Decalogue, & un des Livres des Loix ſpeciales dont ils font encore mention. Le Traité de la Circonciſion, & les deux Livres de la Monarchie ne ſont point dans leurs Catalogues, non plus que celui des Recompenſes des Prêtres: mais le Titre du ſuivant, *Des Animaux propres pour le Sacrifice, & des differentes ſortes de Victimes*, s'y trouve. Le Traité du Tabernacle, celui de la Providence, & celui des Juifs ſont perdus. On a deux Fragmens du ſecond dans Euſebe: le premier au Livre 8. de la Préparation Evangelique, chap. dernier; & l'autre au Livre 7. chap. 21. Et le dernier eſt cité comme une Apologie pour les Juifs dans le huitiéme Livre de la Préparation Evangelique, chap. 10. Celui de la Recompenſe & des peines, & celui des Imprécations, dont il eſt parlé dans Euſebe & dans ſaint Jerôme, ſont aux pages 910. & 930. Il y a un Traité particulier ſur la défenſe de recevoir l'Offrande d'une Femme publique, dont il n'eſt point fait mention dans Euſebe ni dans ſaint Jerôme. Le Traité, *Que tout Pecheur eſt eſclave*, eſt perdu: mais celui, *Que tout Homme vertueux eſt libre*, & le Traité de la Vie contemplative, c'eſt à dire l'Hiſtoire des Eſſenéens & des Therapeutes, ſont dans nôtre Edition. Nous n'avons plus *l'Alexandre*, ou le Traité de la Raiſon des Bêtes, ni les Expoſitions ſur la Loi & les Prophetes, dont il eſt fait mention dans Euſebe: mais on a un Traité contre Flaccus, une Hiſtoire de ſon Ambaſſade vers l'Empereur Caligula; un Traité de la Nobleſſe, un Traité de l'Incorruptibilité du Monde, dont il n'eſt point fait mention dans ces Auteurs. Le Traité du Monde & celui des Fêtes ne ſont point de Philon. C'eſt là tout ce que nous pouvons remarquer touchant les Oeuvres de cet Auteur, qui eſt comme dit Euſebe, riche dans ſes penſées, éloquent & diffus dans ſon ſtile, & ingenieux dans ſes allegories. Il étoit Platonicien, & il imite ſi bien le ſtile de Platon, qu'il a été appellé par quelques-uns, *Platon le Juif*. Ses Ouvrages ſont pleins de penſées morales & d'allegories continuelles ſur toutes les Hiſtoires de la Bible; il approche fort des ſentimens des Chrêtiens ſur la morale. Il a été donné en Grec par Turnebe, & imprimé à Paris en 1552. & à Francfort en 1587. traduit en Latin par Gelenius, & imprimé à Bâle en 1554. & en 1561. à Lyon en 1555. en Grec à Genéve en 1603. & en Grec & Latin à Paris en 1640.

Joseph étoit iſſu de la Race Sacerdotale des Aſſamonéens, comme il le dit dans ſa Vie, qu'il a écrite lui même, où il décrit exactement tous ſes emplois & ſes actions. Il vint au monde l'année 37. de Jesus-Christ, & mourut la 93. Il fut ſurnommé Titus Flavius, à cauſe de Veſpaſien. Il a fait l'Hiſtoire des Juifs, qu'il a priſe des Livres de la Bible, & l'a continuée juſqu'au temps de la guerre des Juifs, ſous le nom des Antiquitez Judaïques. Il a fait auſſi l'Hiſtoire de la guerre contre les Romains, & de la priſe de Jeruſalem. Il a encore écrit outre ſa Vie, deux excellens Livres contre Appion, pour ſervir de réponſe à ce que ce Païen avoit écrit contre l'antiquité de la Nation des Juifs, contre la pureté de leur Loi, & contre la conduite de Moïſe: & un Traité du Martyre des Maccabées, qu'Eraſme appelle avec raiſon un Chef-d'œuvre d'éloquence. Cet Auteur écrit fort poliment, & le tour qu'il donne aux choſes eſt agréable. Son Hiſtoire eſt embellie de deſcriptions admirables, de Harangues tres-éloquentes & de penſées tres-ſublimes: ſa Narration eſt claire & fidelle; non ſeulement il divertit ceux qui le liſent, mais il les fait auſſi pencher du côté qu'il lui plaît: il excite & appaiſe en eux les mouvemens qu'il veut. Enfin l'on peut dire, que c'eſt un Hiſtorien achevé, & qu'on appelle à

bon

Digitized by Google

bon droit le Tite-Live des Grecs. Le Traité des Maccabées fait connoître la beauté de ſon genie, & la grandeur de ſon éloquence: & ſes Livres contre Appion font voir la profondeur de ſon érudition, & la juſteſſe de ſon jugement. Les Ouvrages de cet Auteur ont été imprimez pluſieurs fois en Latin, de la Traduction en partie de Ruffin, en partie de Gelenius, & en partie d'Eraſme: & à Genéve en Grec & Latin l'an 1611. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on en fît une nouvelle Edition plus correcte, en plus beaux caracteres, & de plus beau papier.

Juste de Tiberiade avoit auſſi fait une Hiſtoire des Juifs, & quelques Commentaires ſur la Bible; mais Joſeph l'accuſe de menſonge. Nous ne l'euſſions pas mis au nombre des Auteurs Eccleſiaſtiques, ſi ſaint Jerôme ne l'eût fait avant nous.

Les Livres d'Ariste'e & d'Aristobule touchant la Verſion des Septante ont été ſuppoſez par quelque Juif Helleniſte, comme nous l'avons montré en parlant de cette Verſion: Nous avons encore l'Hiſtoire d'Ariſtée entiere. Celle d'Ariſtobule eſt perduë.

Le Livre de l'Hiſtoire de la guerre des Juifs de Joseph Bengorion, eſt d'un Auteur qui a vécu depuis le temps de ſaint Jerôme. Il parle des Goths comme étant en Eſpagne, & des Francs ou des François en Gaule. Or ces Peuples n'ont été en Eſpagne & en France que vers le cinquiéme Siecle de l'Egliſe; & par conſequent c'eſt un Auteur ſuppoſé qui a tiré pluſieurs choſes du vrai Joſeph, qu'il a mêlées de fauſſetez & de fables.

Le Teſtament des douze Patriarches qui ſe trouve au premier Volume de la Bibliotheque des Peres, eſt un Livre rempli de badineries & d'impertinences, qui n'eſt digne que de mépris. On ne doit pas faire beaucoup plus d'eſtime de l'Abregé de la Vie des Prophetes, des Apôtres & des autres Diſciples, attribué à Dorothée de Tyr, qui ſouffrit le Martyre du temps de Diocletien: c'eſt un Livre inconnu aux Anciens, plein de fautes groſſieres contre l'Hiſtoire, & de fables feintes à plaiſir.

Il y a quelques Livres ſous le nom de Beroſe Chaldéen, de Manethon d'Egypte, & de Metaſthéne: mais ils ſont indignes de ces grands Hommes dont ils portent le nom, & la ſuppoſition en eſt manifeſte. Tous les Paſſages du vrai Beroſe citez par Joſeph dans ſes Livres contre Appion, ne ſe trouvent point dans cet Ecrit qui lui eſt attribué; on y trouve même des choſes contraires. Il y eſt parlé de la Ville de Lyon, qui n'a eu ce nom que depuis Céſar. Enfin l'Hiſtoire de Beroſe n'alloit que juſqu'au temps de Nabuchodonoſor & de Nabopalaſſar, & celle-ci deſcend plus bas.

Le Livre de Zoroaſtre *a*, de l'Hiſtoire ſacrée des Perſes, dont Euſebe rapporte un Fragment dans le premier Livre de la Préparation Evangelique, eſt encore un Ouvrage ſuppoſé auſſi bien que les autres Ecrits attribuez à cet Auteur fabuleux.

Enfin l'Hiſtoire des Phéniciens que l'on ſuppoſe avoir été écrite par un nommé Sancho-

---

a *Zoroaſtre.*] On diſtingue pluſieurs hommes de ce nom. On tient que le premier & le plus celebre a vécu du temps de Nembrod, qu'il a été Roi de la Bactriane, & qu'il fut défait par Ninus. On dit des merveilles de ſa ſageſſe, de ſa ſcience, & des prodiges qu'il a faits. On le fait Auteur de la Philoſophie des Perſes, qui s'appelloit Magie parmi eux. Platon parle de Zoroaſtre, comme de l'Auteur de cette Science parmi les Perſes, & remarque qu'il étoit fils d'Oromaze. Eubulus cité par Porphyre, lui attribuë l'inſtitution des myſteres de la Deeſſe Mythra. Eudoxus & Hermippe citez par Pline, diſent qu'il a vécu ſix mille ans avant Platon. Mais Cteſias qui avoit rapporté l'Hiſtoire de Zoroaſtre, étoit témoin qu'il vivoit du temps de Cyrus. Ce qui a fait diſtinguer à Arnobe deux Zoroaſtres. Euſebe fait Zoroaſtre auſſi ancien que Ninus, & ſaint Epiphane dit qu'il a vécu du temps de Nembrod. Il a été appellé par les Perſes Zarade, & par les Grecs Zoroaſtre. On donne pluſieurs explications à ce nom. Quelques-uns diſent qu'il ſignifie un Aſtre vivant: d'autres, le fils d'un Aſtre: d'autres enfin diſent qu'il ſignifie le Contemplateur des Aſtres. Tout ce qu'on dit de l'ancien Zoroaſtre eſt fabuleux. Diodore de Sicile, eſt témoin que le Roi de Bactriane qui combatit contre Ninus, s'appelloit Oxiartes, & non pas Zoroaſtre. Il y a neanmoins beaucoup d'apparence qu'il y a eu autrefois parmi les Perſes un homme de ce nom qui a été l'Auteur de leur magie. Hermippe dit qu'il avoit compoſé un nombre infini de Vers. L'Auteur du Fragment qu'Euſebe rapporte dans le chap. 7. du premier Livre de la Préparation Evangelique, tiré de l'Hiſtoire des Perſes attribuée à cet Auteur, s'explique ſi clairement ſur tous les attributs de Dieu, qu'il eſt viſible que cet Ouvrage a été compoſé par un Auteur qui avoit connoiſſance de la Religion Chrêtienne. Syneſius cite des Oracles de Zoroaſtre ſur les Songes, qui ſont tirez des Ouvrages des nouveaux Platoniciens: ces Oracles ont été donnez au Public par Opſopæus, & imprimez à Paris l'an 1599. avec les Notes de Pſellus & de Pleton. Il eſt aiſé de voir que ces Ecrits ont été ſuppoſez par les Platoniciens qui ont vécu depuis J. C.

SANCHONIATON *b*, & traduite en Grec par Philon de la Ville de Biblos *c*, qui vivoit du temps d'Adrien, eſt un Roman dans lequel on a fait entrer quelques endroits de l'Hiſtoire de la Bible, & pluſieurs circonſtances de la fable des Grecs.

---

b *Sanchoniaton.*] Cet Auteur a été inconnu à tous les anciens. Porphyre, eſt le premier qui a cité cette Hiſtoire pleine de fables & de réveries. Il a pris de la Geneſe, ce qu'il dit de l'origine du monde & des premiers hommes. C'eſt de-là qu'il a tiré le mot *Bohu*, dont il fait une femme de *Colpia* qu'il croit être un vent: ce qu'il dit de l'Æon, & du premier né, qu'il fait leurs enfans, a rapport aux réveries des Valentiniens. Il tire enfin pluſieurs choſes des fables des Grecs, ce qui montre évidemment que l'Auteur de ce Livre, ne peut pas être un homme du temps de Semiramis.

c *Philon de la Ville de Biblos.*] Cet homme étoit un Grammairien, dont il eſt parlé dans Suidas, qui a vécu depuis l'Empire de Neron: car il remarque qu'il avoit ſoixante & dix-huit ans ſous le Conſulat de Severus & d'Herennius qui ſe trouve en l'année 171. de J. C. cent ans aprés la mort de Neron. Il avoit écrit au rapport du même Suidas, douze Livres περὶ χρόνων ἐκλογῆς βιβλία, & trente Livres, περὶ πόλεων, *de claris viris*, & un Traité de l'Empire d'Adrien ſous lequel il a vécu. Suidas ne parle point de la Traduction de cette Hiſtoire de Phénicie. Euſebe & Theodoret la citent aprés Porphyre. Ce Philon eſt apparemment celui dont parle ſaint Clement d'Alexandrie au Livre premier des Stromates, & qu'il appelle Philon le Pythagoricien.

FIN.

TABLE

TABLE CHRONOLOGIQUE DES AUTEURS DES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT, ET DE LEURS OUVRAGES.

MOYSE

DE LA TRIBU DE LEVI, CONDUCTEUR ET LEGISLATEUR DU PEUPLE D'ISRAEL.

Né en Egypte vers l'an du Monde 2468. avant l'Ere vulgaire 1571. Tire les Iſraëlites de la ſervitude, & les fait ſortir d'Egypte l'an 2508. Les conduit dans le Deſert pendant quarante ans. Meurt en 2548. âgé de quatre-vingts ans. *pag.* 58. *de l'Ancien Teſtament.*

Ouvrages.

LA Geneſe.
L'Exode.
Le Levitique.
Les Nombres.
Le Deuteronome.
Ces cinq Livres ſont appellez LE PENTATEUQUE.
Le Pſeaume 89.

JOSUE' ou OSE'E

FILS DE NUN, DE LA TRIBU D'EPHRAIM, SUCCESSEUR DE MOISE.

Entre dans la Terre de Chanaan au commencement de l'an du Monde 2549. S'en rend maître en ſix années de guerre, & la partage entre les Enfans d'Iſraël. Joüit enſuite d'environ vingt années de paix. *pag.* 75.

Ouvrage qui eſt probablement de lui.

Le Livre de Joſué, ou l'Hiſtoire de la Conqueſte & du Partage de la Terre de Chanaan.

JOB,

DU PAIS DE HUS EN IDUME'E.

Contemporain de Moïſe, ou même plus ancien. *pag.* 94.

Ouvrage.

Le Livre de Job, qui contient ſon Hiſtoire. *Fort incertain s'il eſt de lui.*

AUTEUR DU LIVRE DES JUGES.

Qui a écrit ſous le Regne de Saül, ou au commencement de celui de David. *pag.* 79.

Ouvrage.

Digitized by Google

Ouvrage.

Livre des Juges, qui contient l'Hiſtoire des Iſraëlites, depuis la mort de Joſué juſques à Samſon.

AUTEUR DU LIVRE DE RUTH,

A écrit ſous le Regne de David. *pag.* 80.

Ouvrage.

Le Livre de Ruth.

SAMUEL.

PROPHETE,

Le dernier des Juges du Peuple d'Iſraël aprés la mort d'Heli arrivée l'an 497. depuis la Sortie d'Egypte, & ſous le Regne de Saül. Mort l'an 537. de la même Ere. *pag.* 81.

Ouvrage.

Hiſtoire des actions du Roi David, *que quelques-uns croïent être les vingt-quatre premiers Chapitres du premier Livre des Rois.*

GAD & NATHAN

PROPHETES,

Prophetiſent ſous les Regnes de David & de Salomon. *pag.* 22. 81.

Ouvrage.

Hiſtoire des dernieres actions de David, *que l'on croit être la fin du premier & le ſecond Livre des Rois.*

DAVID,

FILS D'ISAI, DE LA TRIBU DE JUDA, SECOND ROI DU PEUPLE D'ISRAEL,

Succede à Saül l'an du Monde 3045. la 537. année aprés la Sortie d'Egypte, & meurt aprés avoir regné quarante ans. *pag.* 97. 98.

Ouvrages.

Les Pſeaumes qui portent ſon nom, & quelques autres qui n'ont point de Titre.

ASAPH,

DE LA TRIBU DE LEVI.

Fleurit ſous le Regne de David. *pag.* 92.

Ouvrages.

Quelques Pſeaumes qui portent ſon nom.

SALOMON

FILS DE DAVID, ROI DU PEUPLE D'ISRAEL.

Succede à ſon Pere, & regne quarante ans. Mort l'an du Monde 3125. la 617. année aprés la Sortie d'Egypte. *pag.* 103.

Ouvrages.

Les Proverbes.
L'Eccleſiaſte.
Le Cantique des Cantiques.

JONAS

FILS D'AMATHI, DE LA VILLE DE GETH DANS LA TRIBU DE ZABULON,

Commence à prophetiſer ſous le Regne de Joas, & continué ſous le Regne de Jeroboam. *pag.* 117.

Ouvrages.

Son Livre qui eſt une Hiſtoire.
Sa Prophetie eſt perduë.

OSE'E

FILS DE BEERI, PROPHETE DANS LE ROIAUME DE JERUSALEM.

Commence à prophetiſer ſous les Regnes de Jeroboam II. Roi d'Iſraël & d'Oſias ou d'Azarias Roi de Juda. *pag.* 116.

Ouvrage.

Prophetie d'Oſée.

JOEL

FILS DE PHATUEL PROPHETE,

Contemporain d'Oſée, ſelon quelques-uns; ſelon d'autres poſterieur à Amos: ſelon d'autres ſous Manaſſés & Joſias aprés la Captivité des dix Tribus. *pag.* 116.

Ouvrage.

Prophetie de Joël.

ISAIE

FILS D'AMOTS, DE LA RACE ROIALE;

A prophetiſé depuis la fin du Regne d'Oſias juſqu'au Regne de Manaſſés, ſous lequel il fut tué. *pag.* 110.

Ouvrage

Digitized by Google

Ouvrage.

Prophetie d'Iſaïe.

AMOS

PASTEUR DE LA VILLE DE THECUE', à deux lieuës de Bethléem, PROPHETE,

Choiſi pour prophetiſer deux ans avant le tremblement de terre, qui arriva la vingt-quatriéme ou vingt-cinquiéme année d'Oſias. *pag.* 117.

Ouvrage.

Prophetie d'Amos.

ABDIAS

PROPHETE,

A prophetiſé ſous le Regne d'Achab. *pag.* 117.

Ouvrage.

Prophetie d'Abdias.

MICHE'E

DE MORASTI ou MORESCHETH, Bourgade dans la Tribu de Juda, PROPHETE,

A prophetiſé ſous les Regnes de Joathan, d'Achaz & d'Ezechias. *pag.* 117.

Ouvrage.

Sa Prophetie.

NAHUM

ELCESE'EN PROPHETE,

A prophetiſé aprés la Captivité des dix Tribus. *pag.* 118.

Ouvrage.

Sa Prophetie.

TOBIE

DE LA TRIBU DE NEPHTHALI,

L'un de ceux que Salmanaſar tranſporta en Aſſyrie. Il y vécut juſqu'à l'âge de 102. ans. *pag.* 85.

Ouvrage.

On lui attribuë le Livre de Tobie, qui contient ſon Hiſtoire.

HABACUC

PROPHETE,

A prophetiſé probablement ſous le Regne de Manaſſés. *pag.* 118.

Ouvrage.

Sa Prophetie.

SOPHONIAS

PROPHETE,

A prophetiſé ſous le Regne de Joſias Roi de Juda, *pag.* 117.

Ouvrage.

Sa Prophetie.

JEREMIE

FILS D'HELCIAS DE LA RACE SACERDOTALE, de la Bourgade d'Anatoth dans la Tribu de Benjamin. PROPHETE,

Commence à prophetiſer ſous le Regne de Joſias, & continuë pendant quarante-cinq ans. *pag.* 111.

Ouvrages.

Prophetie.
Lamentations.

BARUCH

FILS DE NERIAS, DISCIPLE ET SECRETAIRE DE JEREMIE, PROPHETE,

Ecrit ſa Prophetie à Babylone peu de temps avant ou aprés la Captivité. *pag.* 112.

Ouvrage.

Sa Prophetie.

DANIEL,

DE LA RACE DES ROIS DE JUDA, PROPHETE,

Emmené captif en Babylone du temps du Roi Joachim. Y prophetiſe juſqu'au Regne de Cyrus pendant plus de quatre-vingts ans. *pag.* 113.

Ouvrage.

Sa Prophetie contenant des Hiſtoires & des Prédictions.

EZECHIEL

FILS DU PRESTRE BUZI, PROPHETE,

Tranſporté en Babylone ſous le Regne de Jechonias, âgé de trente ans. Y prophetiſe pendant vingt ans. *pag.* 112.

Ouvrage.

Sa Prophetie.

L'AUTEUR DU LIVRE
DE JUDITH.

Dont le temps eſt incertain. 86

Ouvrage.

Le Livre de Judith.

L'AUTEUR DU LIVRE
D'ESTHER,

Dont le temps eſt incertain. 89

Ouvrage.

Hiſtoire d'Eſther.

AGGE'E
PROPHETE,

Prophetiſe la ſeconde année du Regne de Darius Fils d'Hyſtaſpe, Roi des Perſes, aprés le retour de la Captivité. 118

Ouvrage.

Sa Prophetie.

ZACHARIE
FILS DE BARACHIE,
PROPHETE,

Prophetiſe ſous le Regne du même Darius. 119

Ouvrage.

Sa Prophetie.

MALACHIE
PROPHETE,

Prophetiſe aprés le rétabliſſement du Temple. 120

Ouvrage.

Sa Prophetie.

L'AUTEUR DES LIVRES
DES ROIS.

C'eſt une Compilation des anciens Memoires faite vers le temps de la Captivité. 81

Ouvrages.

Les deux premiers Livres des Rois, qui portent le nom de *Samuel* chez les Hebreux.

Les deux derniers que les Hebreux appellent *Le Livre des Rois.*

L'AUTEUR DES LIVRES
DES PARALIPOMENES.

A vécu ſous le Regne de Cyrus, & compilé d'anciens Memoires. 81. 82

Ouvrage.

Deux Livres de Paralipomenes, qui ne ſont chez les Hebreux qu'un ſeul Livre intitulé *Journaux ou Annales.*

ESDRAS
FILS DE SERAÏAS SOUVERAIN PONTIFE,
DOCTEUR DE LA LOI.

Chef des Juifs qui revinrent de Babylone la ſeptiéme année de l'Empire d'Artaxerxés Longue-main. 83

Ouvrage.

Premier Livre d'Eſdras.

On lui attribuë le Recueil, la révifion & la correction de tous les Livres du Canon des Hebreux.

NEHEMIE
FILS D'HELCIAS, DE LA TRIBU DE LEVI,

Vient à Jeruſalem la vingtiéme année d'Artaxerxés Longue-main, y demeure pendant douze années. Retourne en Perſe, & enfin revient finir ſes jours en Judée. 83

Ouvrage.

Second Livre d'Eſdras.

PHILON L'ANCIEN
JUIF HELLENISTE,

Vivoit du temps des Maccabées. 107

Ouvrage.

Le Livre de la Sageſſe.

JESUS
FILS DE SIRACH.

Fleurit ſous le Pontificat d'Onias III. ſous les Regnes de Ptolomée Epiphane, & d'Antiochus. 108

Ouvrage.

L'Eccleſiaſtique, traduit en Grec par ſon petit-fils ſous le Regne de Ptolomée Phyſcon.

L'AU-

Digitized by Google

L'AUTEUR
DU PREMIER LIVRE DES MACCABE'ES.

A écrit ſous le Pontificat de Jean Hircan. 120

Ouvrage.

Le premier Livre des Maccabées.

L'AUTEUR
DU SECOND LIVRE DES MACCAB E'E JUIF HELLENISTE,

A fleuri ſous le Regne de Demetrius Roi de Syrie. 121

Ouvrage.

Le ſecond Livre des Maccabées.

PHILON
Juif d'Alexandrie, DE LA RACE SACERDOTALE, PHILOSOPHE PLATONICIEN.

Né ſous l'Empire de Tibere. Fleurit principalement ſous celui de Caïus Caligula, vers qui il fut deputé de la part des Juifs d'Alexandrie, pour ſe défendre contre les Grecs Habitans de cette Ville. 121. *& ſuiv.*

Ouvrages.

Traité de la Création du Monde.

Trois Livres de Commentaires allegoriques ſur la Geneſe.

Traité des Raiſons du changement des noms de quelques Hebreux dans l'Ecriture.

Le Traité des Cherubins, du Glaive de feu qui fermoit le Paradis Terreſtre, & de Caïn.

Le Livre des Sacrifices de Caïn & d'Abel.

Autre Livre ſur Caïn & Abel, intitulé: *Que les méchans ont coûtume de dreſſer des pieges à ceux qui valent mieux qu'eux.*

Deux Livres de l'Agriculture, dont le ſecond eſt intitulé: *De la Vigne plantée par Noé.*

Deux Livres ſur l'Ivrognerie, dont le ſecond porte pour Titre: *Traité ſur ces paroles, Noé revint de ſon ivreſſe.*

Traité de la Confuſion des Langues.

Traité des Geans.

Traité intitulé: *Que Dieu eſt immuable.*

Deux Livres ſur Abraham, l'un intitulé: *La Vie du Sage perfectionné par l'érudition, ou des Loix non écrites*: & l'autre, *De la Sortie d'Abraham de ſon païs.*

Traité de la Converſation utile pour ſe rendre ſçavant, compoſé à l'occaſion de la Converſation de Sara & d'Agar.

Traité des Exilez écrit à l'occaſion de la fuite d'Agar.

Traité intitulé: *Quel eſt l'Heritier des choſes divines*, ou *de la Diviſion des biens en parties égales & inégales.*

La Vie Civile, ou de Joſeph.

Un ſecond & un troiſiéme Livre des Songes: Ce ſecond intitulé: *Que les ſonges ſont envoïez de Dieu.*

Trois Livres de la Vie de Moïſe.

Livre des trois Vertus décrites par Moïſe ou trois Traitez de la Charité, de la Juſtice & de la Force.

Traité de la maniere d'établir un Prince.

Livre ſur le Decalogue.

Un des Livres des Loix ſpeciales.

Traité de la Circonciſion.

Deux Livres de la Monarchie.

Traité des Recompenſes des Prêtres.

Traité des Animaux propres pour le Sacrifice, & des differentes ſortes de Victimes.

Deux Fragmens du Traité de la Providence, rapportez par Euſebe.

Traité de la Recompenſe & des peines.

Traité des Imprécations.

Traité ſur la Défenſe de recevoir l'Offrande d'une femme publique.

Traité intitulé: *Que tout Homme vertueux eſt libre.*

Traité de la Vie contemplative, ou l'Hiſtoire des Eſſéens & des Therapeutes.

Traité contre Flaccus.

Hiſtoire de ſon Ambaſſade vers Caligula.

Traité de la Nobleſſe.

Traité de l'Incorruptibilité du Monde.

Ouvrages perdus.

Expoſitions ſur la Loi & les Prophetes, dont Euſebe fait mention.

Cinq Livres de Queſtions & de Solutions ſur l'Exode, dont il eſt fait mention dans Euſebe & dans ſaint Jerôme.

Traité du Tabernacle.

Traité de la Providence.

Traité des Juifs, dont Euſebe fait mention.

Le premier Livre des Songes.

Quelques Livres des Loix ſpeciales.

Traité qui avoit pour Titre: *Des choſes qu'un eſprit ſage deſire & déteſte*, dont Euſebe, ſaint Jerôme & Suidas font mention.

Traité de la Fuite & de l'Invention, ou de la Nature & de l'Invention, dont il eſt fait mention dans Euſebe & dans ſaint Jerôme.

Traité qui avoit pour Titre: *Que tout Pecheur eſt eſclave.*

Traité intitulé *l'Alexandre*, ou de la Raiſon des Bêtes, dont Euſebe fait mention.

Digitized by Google

Ouvrages ſuppoſez.

Traité du Monde.
Traité des Fêtes.

JOSEPH ſurnommé T. FLAVIUS

DE LA RACE SACERDOTALE, deſcendu des Aſſamonéens.

Né l'an 37. de JESUS-CHRIST. Fleurit ſous les Empereurs Veſpaſien, Tite & Domitien, & fut ſurnommé Flavius à cauſe du premier. Mort l'an 93. de JESUS-CHRIST.

Ouvrages.

Antiquitez Judaïques ou Hiſtoire des Juifs.
Hiſtoire de la Guerre contre les Romains & de la Priſe de Jeruſalem.
Deux Livres contre Appion.
Traité du Martyre des Maccabées.
Sa Vie par lui-même.

JUSTE

DE TIBERIADE.

Fleurit dans le même temps que Joſephe.

Ouvrages perdus.

Hiſtoire des Juifs.
Quelques Commentaires ſur la Bible.

Fin de la Table des Auteurs & des Ouvrages du l'Ancien Teſtament.

TABLE

TABLE CHRONOLOGIQUE DES AUTEURS DES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT, ET DE LEURS OUVRAGES.

SAINT MATTHIEU ou LEVI

FILS D'ALPHE'E, APOSTRE ET EVANGELISTE.

Publicain converti par Nôtre Seigneur, & fait Apôtre. Ecrit ſon Evangile en Hebreu ou Caldaïque, quelques années aprés l'Aſcenſion de Nôtre Seigneur. *pag.* 22.

Ouvrage.

EVANGILE, traduit du Caldaïque en Grec.

SAINT MARC,

DISCIPLE ET INTERPRETE DE SAINT PIERRE, EVANGELISTE.

Compoſe ſon Evangile à Rome en 65. Va dans la Ville d'Alexandrie; & y meurt vers l'an 68. *pag.* 33.

Ouvrage.

Evangile.

SAINT LUC,

MEDECIN D'ANTIOCHE, GENTIL CONVERTI, DISCIPLE DE SAINT PAUL, EVANGELISTE.

Ecrit ſon Evangile vers l'an 50. Et les Actes à Rome aprés l'an 63. *pag.* 36. & 44.

Ouvrages.

Evangile.
Actes des Apôtres.

SAINT JEAN

FILS DE ZEBEDE'E,
De la Ville de Bethſaïde en Galilée,
DISCIPLE BIEN-AIME' DE N. SEIGNEUR, APOSTRE ET EVANGELISTE.

Paſſe dans l'Aſie Mineure, vers l'an 70. Emmené à Rome dans la perſecution de Neron en 95. Relegué à l'Iſle de Pathmos, où il compoſe ſon Apocalypſe. Retourne à Epheſe. Y écrit ſon Evangile en 97. Et y meurt en 101. âgé de plus de 90. ans. *pag.* 40. 63. & 67.

Ouvrages.

Evangile.

Digitized by Google

Tois Epîtres.
Apocalypſe.

S. PAUL appellé auparavant SAUL, DE LA TRIBU DE BENJAMIN, APOSTRE.

Né à Tarſe en Cilicie. Inſtruit par Gamaliel. Converti l'an 35. de JESUS-CHRIST. Aprés avoir prêché l'Evangile dans l'Aſie & la Syrie, eſt envoïé à Rome en 61. Y demeure deux ans: Y revient; & y a la tête tranchée en 65. *pag.* 45.

Ouvrages.

Quatorze Epîtres.
Sçavoir,
L'Epître aux Romains, écrite l'an 57. ou 58.
La premiere aux Corinthiens, écrite en 57. au commencement de l'année.
La ſeconde aux Corinthiens, écrite la même année vers la fin.
L'Epître aux Galates, écrite à la fin de 56. ou au commencement de 57. avant les précedentes.
L'Epître aux Epheſiens, écrite en 62.
L'Epître aux Philippiens, écrite en 61. ou 62.
L'Epître aux Coloſſiens, écrite aprés la précedente en 62.
La premiere & la ſeconde aux Theſſaloniciens, écrite en 52.
La premiere à Timothée, écrite en 60.
La ſeconde à Timothée, écrite en 64.
L'Epître à Tite, écrite en 63.
L'Epître à Philemon, écrite en 61.
L'Epître aux Hebreux, écrite en Hebreu en 63.

SAINT JACQUES LE JUSTE, FRERE DE NOSTRE SEIGNEUR, EVESQUE DE JERUSALEM.

Etabli le premier Evêque de Jeruſalem aprés la Mort de J. C. Martyriſé la 60. année de l'Ere vulgaire. *pag.* 57. *& ſuiv.*

Ouvrage.

Lettre écrite peu de temps avant ſa mort.

SIMON ſurnommé PIERRE FILS DE JONAS, FRERE D'ANDRE', LE PREMIER DES APOSTRES.

Converti par J. C. Et Martyriſé à Rome l'an 65. de l'Ere vulgaire. *pag.* 62.

Ouvrages.

Deux Lettres. La premiere écrite vers l'an 45. de J. C. & la ſeconde, vers la fin de ſa vie.

SAINT JUDE, autrement appellé LEBBE'E ou THADDE'E, FRERE DE SAINT JACQUES LE JUSTE, APOSTRE.

A vécu fort long-temps. *pag.* 66.

Ouvrage.

Lettre écrite aprés la mort des autres Apôtres.

SAINT BARNABE' appellé auparavant JOSEPH, LEVITE,

Originaire de l'Iſle de Chypre.
Se joint aux Apôtres aprés la Mort de J. C. *pag.* 94.

Ouvrage.

Lettre qui eſt de lui: quoiqu'elle ne ſoit pas Canonique.

Fin de la Table des Auteurs & des Ouvrages du Nouveau Teſtament.

TABLE

Digitized by Google

TABLE
DES LIVRES CANONIQUES,
Apocryphes & perdus, qui appartiennent à l'Ancien Teſtament.

Livres Canoniques reçûs d'un commun conſentement par les Juifs, & par les Chrêtiens.

LEs cinq Livres de Moïſe. *page* 58
Le Livre de Joſué. 75
Le Livre des Juges. 79
Le Livre de Samuël, c'eſt à dire le premier & le ſecond des Rois. 81
Le troiſiéme & le quatriéme Livre des Rois. *ibid.*
Iſaïe. 110
Jeremie. 111
Ezechiel. 112
Les douze petits Prophetes. 116
Le Livre de Job. 94
Les cent cinquante Pſeaumes. 97
Les Proverbes, L'Eccleſiaſte, Le Cantique des Cantiques, } de Salomon. 103
Daniel. 113
Les Paralipomenes. 81
Eſdras diviſé en deux Livres parmi nous. 83

Ces Livres ainſi diviſez ſont au nombre de vingt-deux.

Voïez le premier Chapitre entier.

Livres reçûs par quelques Juifs, comme Canoniques, & rejettez par d'autres.

Eſther. 86
Ruth. 80

Livres mis hors du Canon par les Juifs, & par pluſieurs anciens Chrêtiens, & reçûs depuis dans l'Egliſe.

Baruch. 112
Tobie. 85
Judith. 86
La Sageſſe. 107
L'Eccleſiaſtique. 108
Les deux Livres des Maccabées. 120
Le Cantique des trois enfans dans la Fournaiſe, L'Hiſtoire de Suſanne & celle de Bel, } dans Daniel. 115

Voïez auſſi le §. IV. & ſuiv. du premier Chapitre. *p.* 8. *& ſuivantes.*

Livres citez dans l'Ancien Teſtament perdus.

Le Livre des Guerres du Seigneur, *Nomb.* 21, *v.* 24.
Le Livre de l'Alliance. *Exod.* 24.
Le Livre des Juſtes, *Joſué* 10. *ch.* 1. 2. *Reg.*
Les Livres de Nathan, de Gad, de Semeïas, d'Addo, d'Ahias & de Jehu, *citez dans les Paralipomenes.*
Les Journaux des actions des Rois de Juda & d'Iſraël, *citez dans les Livres des Rois.*
Hiſtoire des Rois de Juda & d'Iſraël, *citée dans les Livres des Paralipomenes.*
Un Livre de Samuël, 1. *Paral. c. dernier.*
Les Diſcours d'Oſaï, 2. *Paral. c.* 33.
Les Actions d'Oſias, *Ibid. c.* 26.
Trois mille Paraboles de Salomon, 3. *Reg. c.* 4.
Cinq mille, ou plûtôt, mille cinq Cantiques du même, *Ibidem.*
Pluſieurs autres Volumes du même, *ibid.*
Prophetie de Jeremie, déchirée par Joachim, *chap.* 36. *de Jeremie.*
Autre Prophetie du même ſur la Ville de Babylone, *ibid. chap.* 51.
Memoires ou Deſcriptions du même, 1. *Macch.* 2.
La Prophetie de Jonas, *dans le Livre de Jonas.*
Les Memoires d'Hircan, 1. *Macc. chap. dernier.*
Les Livres de Jaſon, 2. *Macc.* 2.

Voïez

Digitized by Google

Voïez le §. VIII. du premier Chapitre. 21

Livres qui s'ont hors du Canon, quoiqu'ils ne ſoient pas méchans.

L'Oraiſon du Roi Manaſſés, *à la fin des Bibles.*
Le troiſiéme & le quatriéme Livre d'Eſdras, *ibid.*
Le troiſiéme & le quatriéme Livre des Maccabées, *dans les Bibles des Septante.*
La Genealogie de Job, & un Diſcours de ſa femme, *à la fin du Texte Grec du Livre de Job.*
Un 151. Pſeaume, *à la fin des Pſeaumes Grecs.*
Diſcours de Salomon, *à la fin de la Sageſſe.*
Préface des Lamentations de Jeremie, *dans la Vulgate & dans le Texte Grec.*

Voïez les pages 26. 27.

Autres Livres Apocryphes de même nature perdus.

Le Livre d'Enoch. 27
Le Livre de l'Aſſomption de Moïſe.
L'Aſſomption, l'Apocalypſe ou les Secrets d'Elie.
Les Secrets de Jeremie.

Voïez la page 28.

Livres ſuppoſez par les Juifs ou par des Heretiques pleins de fables & d'erreurs, qui ſont perdus.

Les Generations ou la création d'Adam.
La Revelation d'Adam.
De la Genealogie, ou des fils & des filles d'Adam.
Le Livre de Magie de Cham.
Livre intitulé *Seth.*
L'Aſſomption d'Abraham.
Jetſira, ou de la Création, ſous le nom d'Abraham.
Le Livre des douze Patriarches.
Diſcours de Joſeph & de Jacob.
Prophetie d'Habacuc.
Recueil de Propheties d'Ezechiel.
Prophetie d'Eldad & de Medad.
Un Livre de Jannés & de Mambrés.
Le Livre du Roi Og.
L'Echelle de Jacob.
Et pluſieurs autres.

Voïez la page 28.

VERSIONS DES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Verſions Grêques.

Ancienne Verſion de la Bible ou d'une partie, *incertaine.*
Verſion des Septante, faite ſous le Regne de Ptolomée Philadelphe. 171
Verſion d'Aquila, faite l'an 128. de nôtre Ere. 185
Verſion de Symmaque, faite ſous l'Empire de Severe. 187
Verſion de Theodotion. *ibid.*
Cinquiéme & ſixiéme Verſions. *ibid.*
Septiéme ſur les Pſeaumes, & quelques autres Livres. *ibid.*
Deux autres Verſions ſur les Prophetes. 188

Verſions Latines anciennes.

Ancienne Vulgate ou Italique. 200
Verſions de ſaint Jerôme. *ibid.*
Nôtre Vulgate. *ibid. & ſuiv.*

Verſions Samaritaines.

Le Pentateuque Samaritain. 163
Verſion du Pentateuque en Samaritain. 170

Verſions Chaldaïques.

Paraphraſe Chaldaïque du Pentateuque par Onkelos, faite du temps de Nôtre Seigneur. 211
Paraphraſe de Jonathan ſur les Livres Prophetiques, faite du temps de Nôtre Seigneur. *ibid.*
Targum ſur les Livres agiographes, attribué à Joſeph l'Aveugle. *ibid.*
Targum de Jeruſalem. *ibid.*

Verſions Syriaques.

Verſion Syriaque ſur le Texte Hebreu. 212
Autre Verſion Syriaque ſur les Hexaples. *ibid.*

Verſions Arabes.

Verſion Arabe de Saadias Gaon, faite vers l'an 900. dont on a publié le Pentateuque. 212
Verſion Arabe, publiée par Erpenius. 213
Verſion Arabe, faite par un Chrêtien. *ibid.*
Autres Verſions Arabes, imprimées ou manuſcrites, de pluſieurs Livres de l'Ancien Teſtament. *ibid.*

Autres Verſions en differentes Langues Orientales.

Voïez la page 213.

Verſion en Langue Cophte de quelques Livres de l'Ancien Teſtament, manuſcrite. 215
Verſion des Pſeaumes & du Cantique des Cantiques en Ethiopien. 215. 216
Verſion en Perſan. 216

Verſion

Verſion en Armenien par Uſcan. *ibid.*
Verſions des Moſcovites, Iberiens, Georgiens, &c. *ibid.*

Nouvelles Verſions Latines de la Bible, faites par les Catholiques.

Verſion de Sanctes Pagninus Dominiquain, *imprimée* en 1527. 209
Verſion d'Arias Montanus, ou plûtôt Verſion de Sanctes Pagninus revûë par Arias Montanus. dans les Polyglottes de Philippe II. *ibid.*
Verſion de Thomas Malvenda Dominiquain. *ibid.*
Verſion du Cardinal Caïetan. *ibid.*
Verſion d'Iſidore Clarius. *ibid.*
Verſion des Pſeaumes par Simeon de Muis. *ibid.*

Par les Proteſtans.

Verſion de Sebaſtien Munſter. 210
Verſion de Leon Juda. *ibid.*
Verſion de Sebaſtien Châtillon. *ibid.*
Verſion de Tremellius & de Junius. *ibid.*
Editions de la Bible par André & Luc Oſiander. *ibid.*

VERSIONS DE LA BIBLE EN LANGUES VULGAIRES.

Verſions en François.

Verſion des Pſeaumes, *du onziéme Siecle, manuſcrite.* 219
Verſion des Pſeaumes, de Maître Pierre de Paris, *du douziéme Siecle, manuſcrite.* *ibid.*
Verſion de Guiars des Moulins, *du treiziéme Siecle.* *ibid.*
Verſion de Nicolas Oreſme, *du quatorziéme Siecle.* *ibid.*
Verſion de Jacques le Grand, Docteur de Paris, *du quatorziéme Siecle.* 220
Verſion des Docteurs de Louvain, *imprimée par Martin l'Empereur, en* 1530. & 1534. *ibid.*
Verſion d'Olivetan Calviniſte, *en* 1535. *ibid.*
Verſion de Sebaſtien Châtillon Calviniſte, *en* 1555. 221
Verſion de Theodore de Beze Calviniſte, *en* 1560. 220
Verſion de René Benoît, *en* 1566. 221
Verſion de Louvain, *en* 1578. *ibid.*
Verſion de Genéve, *en* 1588. *ibid.*
Verſion de Pierre Beſſe, *en* 1608. *ibid.*
Verſion de Pierre Friſon, *en* 1620. *ibid.*
Verſion de Corbin, *en* 1641. *ibid.*
Verſion de Sacy, *de nôtre temps.* *ibid.*

Verſions en Italien.

Verſion de Nicolas Malhermi, *imprimée en* 1471. 222
Verſion d'Antoine Bruccioli, *en* 1530. *ibid.*
Verſion de Jean Diodati Calviniſte, *en* 1607. *ibid.*

Verſions en Eſpagnol.

Verſion en Catelan ou Provençal, *manuſcrite.* 222
Verſion en Langue de Valence, *perduë.* *ibid.*
Verſion de Caſſiodore Reyna, *en* 1569. réimprimée avec quelques changemens par les ſoins de Cyprien Valere, *en* 1602. *ibid.*

Verſions en Allemand.

Anciennes Verſions Allemandes avant Luther. 222
Verſion de Luther. 223
Verſion de Jerôme Emſer Catholique. *ibid.*
Verſion de Leon Juda Calviniſte. *ibid.*
Verſion de Paul Eber Calviniſte, *en* 1560. *ibid.*
Verſion de Jean de Dietemberg Catholique, *en* 1603. *ibid.*
Verſion de Jean Piſcator Calviniſte, *en* 1604. *ibid.*
Verſion de Gaſpar Ulemberg Catholique, *en* 1626. & 1630. *ibid.*

Verſions en Flamand.

Ancienne Verſion imprimée ſoixante & dix ans avant la ſuivante. 223
Verſion de Nicolas Van-Winghe, *en* 1548. *ibid.*
Verſion des Docteurs de Louvain, *à Anvers en* 1599. *ibid.*
Verſion des Calviniſtes en Flamand, faite par l'ordre du Synode de Dodrecht, *en* 1637. *ibid.*
Verſions des Arminiens, *en* 1680. *ibid.*

Verſions en Anglois.

Verſion de Bede en Saxon, *perduë.* 223
Fragmens d'autres Verſions Angloiſes. *ibid.*
Ancienne Traduction du Pſeautier en Anglo-Saxon, *imprimée en* 1640. *ibid.*
Traduction de Wiclef en Anglois, *manuſcrite.* *ibid.*
Traduction de Tindal & Coverdal, *en* 1526. & 1530. *ibid.*
Autre Verſion Angloiſe de la Bible, *imprimée en France en* 1538. *ibid.*
Verſion de Gusbert Tùnſtal, *en* 1541. *ibid.*
Verſion des Calviniſtes en Anglois ſur celle de Genéve, *en* 1560. *ibid.*
La Bible des Evêques faite par Parker, *vers la fin du Siecle précedent.* *ibid.*
Bible du Roi Jacques I. *en* 1612. *ibid.* & 224
Verſion de la Bible en Anglois, *Catholique.* 224
Verſion en Irlandois, *imprimée à Londres en* 1588. *ibid.*

Verſion en Suedois.

Verſion de Laurent Petri Heretique, *à Holme en* 1646. 224

Verſion en Danois.

Verſion imprimée *en* 1524. *&* 1633. *ibid.*

Verſions en Iſlandois & en Finlandois.

Verſions imprimées *en* 1648. *ibid.*

Verſions en Polonois.

Verſion Socinienne, *en* 1563. *ibid.*
Verſion de Simon Budni, que les Sociniens ont fait imprimer *en* 1572. *ibid.*
Verſion de la Bible par le Jeſuite Vieki, *imprimée en* 1599. *ibid.*

Verſion en Bohemien.

Imprimée en Allemagne, depuis 1579. juſqu'en 1601. *ibid.*

Verſions en Hongrois.

Verſion imprimée *en* 1608. *ibid.*
Verſion de George Caldi Jeſuite, *en* 1626. *ibid.*

Voïez tout le §. I. du Chapitre IX. 218. *& ſuiv.*

AUTEURS DONT LES OUVRAGES CONCERNENT L'HISTOIRE DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Auteurs vrais.

Philon. 123. *N. T.*
Joſeph. *ibid.*
Juſte de Tiberiade. 125. *N. T.*

Auteurs ſuppoſez ou douteux.

Ariſtée. 125. *N. T.* & 176. *& ſuiv. A. T.*
Ariſtobule. 125. *N T.* & 180. *A. T.*
Joſeph Bengorion. 125. *N. T.*
Le faux Beroſe. *ibid.*
Manethon. *ibid.*
Meraſthene. *ibid.*
Le Teſtament des douze Patriarches. *ibid.*
Le faux Dorothée. *ibid.*
Zoroaſtre. *ibid.*
Sanchoniaton. *ibid.*
Philon de Biblos. *ibid.*

Fin de la Table des Livres qui appartiennent à l'Ancien Teſtament.

Digitized by Google

TABLE

Des livres qui appartiennent au Nouveau Teſtament.

Livres reconnus pour Canoniques de tout temps, & par tous les Chrêtiens.

LEs quatre Evangiles. *pag.* 18. *& ſuivantes.*
Les Actes des Apôtres. 44
Treize Epîtres de ſaint Paul. 45
La premiere Epître de ſaint Pierre, 62
La premiere de ſaint Jean. 63

Voïez auſſi la page 13. & ſuivantes.

Livres dont quelques-uns ont douté, mais qui ont été bien-tôt reçûs par toute l'Egliſe comme Canoniques.

Voïez auſſi la page 13. & ſuivantes.

L'Epître aux Hebreux. 53
L'Epître de ſaint Jacques. 58
La ſeconde de ſaint Pierre. 62
La ſeconde & la troiſiéme de ſaint Jean. 63. & 64
L'Epître de ſaint Jude reçûë un peu plus tard. 66
Et l'Apocalypſe qui a été long-temps ſans être reçûë de tout le monde. 67
La fin du dernier Chapitre de l'Evangile de ſaint Marc. 35
L'Hiſtoire de l'Ange & de l'Agonie de Nôtre Seigneur, rapportée dans le Chap. 22. de ſaint Luc. 39
L'Hiſtoire de la Femme adultere, rapportée dans l'Evangile de ſaint Jean, Chapitre 8. 43
La fin du même Evangile. 44
Le Paſſage de la Trinité, tiré du Chapitre 5. de la premiere Epître de ſaint Jean. 64

Livres apocryphes qui ne ſont pas pleins d'erreurs.

La Lettre de J. C. à Agbare. 87
Les Lettres de la Vierge. 88
L'Evangile ſelon les Egyptiens. 89
L'Evangile ſelon les Hebreux. *ibid.*
Additions aux Evangiles de ſaint Matthieu & de ſaint Luc dans le Manuſcrit de Cantbrige. 28. 39. & 40
Le Proto-Evangile de ſaint Jacques. 89
L'Evangile de Nicodeme. 90
Les anciens Actes de Paul & de Thecle. 92
L'Epître aux Laodicéens. 51
Les Lettres de ſaint Paul à Seneque. 119
L'Epître de ſaint Barnabé. 94
Les Liturgies { de ſaint Pierre. / de ſaint Marc. / de ſaint Jacques. / de ſaint Matthieu. } 102. 103
Les Canons & les Conſtitutions des Apôtres. 105
Le Livre de Prochore. 109
Les Livres de ſaint Lin. *ibid.*
Le Livre d'Abdias. *ibid.*
Les Actes de la Paſſion de ſaint André. 109. 110

Livres pleins d'erreurs, & ſuppoſez par les Heretiques, preſque tous perdus.

Les Evangiles { de ſaint Pierre. 90 / de ſaint Thomas. 91 / de ſaint Matthias. *ibid.* / de ſaint Barthelemi. *ibid.* / de Philippe. *ibid.* / de Judas Iſcariote. *ibid.* / de Thadée. *ibid.* / de Barnabé. *ibid.* }
L'Evangile de Verité des Valentiniens. 91
L'Evangile de Perfection des Gnoſtiques. *ibid.*
L'Evangile d'Eve des Gnoſtiques. *ibid.*
Un Livre de l'Enfance de J. C. *ibid.*
Un Livre de la Nativité de Nôtre Seigneur, de la Vierge Marie, & de ſa ſage-Femme. *ibid.*
Un Livre des Couches de Marie, & des Interrogations de Marie. *ibid.*
Traité de la Nativité de la Vierge, de l'Heretique Seleucus dans ſaint Jerôme. *ibid.*
Livre apocryphe ſur la Vie de la Vierge, cité par ſaint Gregoire de Nyſſe. 91. 92
Autre Livre apocryphe ſur la Vierge, cité par Fauſte. 92
Ecrits de JESUS à Pierre ſur les Miracles. *ibid.*

Digitized by Google

Les Actes { de saint Pierre. 93 / de saint Paul. ibid. / de saint André. ibid. / de saint Jean. ibid. / des Apôtres. ibid. / de saint Philippe. ibid. / de saint Thomas. ibid.

La Doctrine, les Prédications & l'Itineraire de saint Pierre. ibid.

Le Rapt de saint Paul. ibid.

La Memoire des Apôtres. ibid.

Sorts des Apôtres. ibid.

L'Itineraire des Apôtres. ibid.

Le Livre du Sacerdoce de J. C. 94

Le Livre Apostolique. ibid.

Le Livre de la Mort & de l'Assomption de la Vierge. ibid.

Les Apocalypses. { de saint Pierre. / de saint Paul. / de saint Thomas. / de saint Estienne. / du Grand Apôtre. / d'Abraham. / de Seth & de Norie. } 94

VERSIONS DU NOUVEAU TESTAMENT.

Versions Latines.

Plusieurs anciennes Versions Latines. 83

Ancienne Italique ou Vulgate. ibid.

Cette Version vulgate reformée par S. Jerôme. ibid.

Version des Epîtres de saint Paul, par le Févre d'Estaples, *en* 1531. 84

Version du N. Testament entiere d'Erasme, *en* 1516. ibid.

Version de Sanctes Pagninus, *en* 1528. ibid.

Version de Leon Juda Heretique, *en* 1543. ibid.

Version de Sebastien Châtillon Heretique. ibid.

Version de Theodore de Beze Heretique. ibid.

Voïez le §. IV. du Chap. VII. de l'Anc. Test. *p.* 209. & le §. I. du Chap. IV. du N. Testament. *p.* 83

Versions Orientales.

Version Syriaque. 85

Versions Arabes. ibid.

Version Ethiopienne. ibid.

Version en Persan. ibid.

Version Armenienne. ibid.

Version Cophte. ibid.

Voïez le §. IV. du Chapitre VIII. de l'Anc. Testament. *pag.* 213.

Versions particulieres du N. T. en Langue Vulgaire.

Histoire de l'Evangile en Langue Teutonique, par Otfroy disciple de Raban, *imprimée en* 1571. 219. *A. T.*

Ancienne Version Anglo-Saxone des Evangiles. 223. *A. T.* 85. *N. T.*

Version en François du Pere Veron, *en* 1647.

Version en François de M. de Marolles, *en* 1649.

Version de Mons, *en* 1667.

Version du Pere Amelotte, *en* 1668.

Version du Pere Quesnel.

Version de Monsieur de Sacy.

Version du N. T. en Italien par le Pere Zacharie, *en* 1542.

Version Espagnole par François Enzinas, dédiée à Charles V.

Autre Version Espagnole du N. T. *en* 1596.

Version de Cassiodore Reyna, *en* 1615.

Version en Islandois & Finlandois, *imprimée en* 1602.

Version en Moscovite, *imprimée en* 1581. 85 du N. T.

Version en Grec Vulgaire à Genéve, *en* 1638. 85

Outre les Versions *jointes à l'Ancien Testament, dont il est parlé aussi bien que de celle où l'on n'a point mis les chiffres des pages, dans le* §. I. du Chap. 9. des Proleg. de l'Anc. Test. 218

Autres Monumens supposez, favorables à la Religion.

La Lettre d'Agbare à J. C. 87

Les Lettres de Lentulus, & de Pilate touchant J. C. 118

Les Livres des Sibylles. 110

Les Livres de Mercure Trismegiste. 118

Le Livre d'Hystape. ibid.

Les Lettres de Seneque à saint Paul. 119

Et le Passage de Joseph touchant J. C. qui n'est pas si certainement supposé. ibid.

Fin de la Table des Livres qui appartiennent au Nouveau Testament.

Digitized by Google

TABLE ALPHABETIQUE DES AUTEURS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT:

Dont il eſt parlé dans les deux Tomes de Prolegomenes ſur la Bible.

A

ABdias Prophete. *p.* 117. *A. T.*
Abdias Auteur ſuppoſé. 109. *N. T.*
Prestres d'Achaïe, Auteurs des Actes de la Paſſion de ſaint André. 109. *N. T.*
Agbare. 87. *N. T.*
Agge'e. 118. *A. T.*
Amos. 117. *A. T.*
Faux Actes des Apôtres. 93. *& ſuiv. N. T.*
Fauſſe Apocalypſe des Apôtres. 94. *N. T.*
Canons & Conſtitutions des Apôtres. 105. *N. T.*
Faux Evangiles des Apôtres. 90. *& ſuiv. N. T.*
Fauſſes Liturgies des Apôtres. 96. *N. T.*
Symbole des Apôtres. 98. *N. T.*
Ariste'e. 176. *A. T.* 125. *N. T.*
Aristobule. 180. *A. T.* 125. *N. T.*
Asaph. 99. *A. T.*

B

S. Barnabe'. 94. *N. T.*
Baruch. 112. *A. T.*
Berose. 125. *N. T.*

D

Daniel. 113. *A. T.*
David. 99. *A. T.*
Dorothe'e, 125. *N. T.*

E

Auteur du Livre d'Esther. 89. *A. T.*
Esdras. 83. *A. T.*
Evangiles ſelon les Hebreux & ſelon les Egyptiens. 89. *N. T.*
Ezechiel. 112. *A. T.*

G

Gad. 22. & 81. *A. T.*

H

Habacuc. 118. *A. T.*
Hystape. 118. *N. T.*

I

S. Jacques. 58. & 89. *N. T.*
S. Jean. 40. 63. & 67. 68. *N. T.*
Jeremie. 111. *A. T.*
Jesus-Christ. 87. *N. T.*
Jesus Fils de Sirach. 108. *A. T.*
Job. 94. *A. T.*
Joel. 116. *A. T.*
Jonas 117. *A. T.*
Joseph. 120. 124. *N. T.*
Joseph Bengorion. 125. *N. T.*

Digitized by Google

Josuë. 75. *A. T.*
Isaïe. 109. *A. T.*
S. Jude. 66. *N. T.*
Auteur du Livre de Judith. 86. *A. T.*
Auteur du Livre des Juges. 79. *A. T.*
Juste de Tiberiade. 125. *N. T.*

L

Lentulus. 118. *N. T.*
S. Lin. 109. *N. T.*
S. Luc. 36. 44. *N. T.*

M

Auteurs des deux Livres des Machabe'es. 120. & 121. *A. T.*
Malachie. 120. *A. T.*
Manethon. 125. *N. T.*
S. Marc. 33. *N. T.*
La Vierge Marie. 87. *N. T.*
S. Matthieu. 22. *N. T.*
Mercure Trismegiste. 118. *N. T.*
Metasthene. 125. *N. T.*
Miche'e. 117. *A. T.*
Moïse. 58. *A. T.*

N

Nahum. 118. *A. T.*
Nathan. 22. & 81. *A. T.*
Nehemie. 83. *A. T.*
Nicodeme. 90. *N. T.*

O

Se'e. 116. *A. T.*

P

Auteur du Livre des Paralipomenes 82. *A. T.*
S. Paul. 45. *N. T.*
Philon l'Ancien. 108. *A. T.*
Philon d'Alexandrie. 123. *N. T.*
Philon de Biblos. 125. *N. T.*
S. Pierre. 62. *N. T.*
Pilate. 118. *N. T.*
Prestres d'Achaïe. 109. *N. T.*
Prochore. 109. *N. T.*

R

Auteur du Livre des Rois. 81. *A. T.*
Auteur du Livre de Ruth. 80. *A. T.*

S

Salomon. 103. *A. T.*
Samuel 81. *A. T.*
Sanchoniaton. 125. *N. T.*
Seneque. 119. *N. T.*
Sibylles. 110. *N. T.*
Sophonias. 117. *A. T.*

T

Tobie. 85. *A. T.*

Z

Zacharie. 119. *A. T.*
Zoroastre. 125. *N. T.*

Fin de la Table Alphabetique des Auteurs de l'Ancien & du Nouveau Teſtament.

TABLE

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES PRINCIPALES,

Contenuës dans ce ſecond Tome.

A

ABRAHAM. De l'Apocalypſe ſuppoſée d'Abraham. *Pag.* 94

Abdias. Auteur ſuppoſé des Vies des Apôtres. 109

Actes des Apôtres. Du Livre Canonique des Actes des Apôtres. 44. & 45. Des faux Actes des Apôtres. 91. & *ſuiv.* Des faux Actes de la Paſſion de ſaint André. 109. 110

Hiſtoire de la Femme *Adultere*, rapportée dans l'Evangile de ſaint Jean. De l'antiquité & de la verité de cette Hiſtoire. 27. 43. 44

Agbare Roi d'Edeſſe. Converti à la Religion de J. C. 87. Si cette Hiſtoire eſt veritable. *ibid.* Lettres d'Agbare à J. C. & de J. C. à Agbare ſuppoſées. 87. 88. Image de J. C. envoïée à Agbare, ſuppoſée. 88

Allegorie. En uſage parmi les Juifs & parmi les premiers Chrêtiens. 96

Denys Amelotte Prêtre de l'Oratoire. Du Recueil qu'il a fait de pluſieurs varietez de Leçons du N. Teſtament Grec conformes à la Vulgate. 74

S. *André.* Faux Actes de la Paſſion de ſaint André. 93. 109. 110

Anglo-Saxon. Verſion du Nouv. Teſtament Anglo-Saxone. 85

Apocalypſe. Qu'elle eſt de l'Apôtre ſaint Jean. 67. Sentimens des Anciens touchant l'Apocalypſe, principalement de Caïus & de Denys d'Alexandrie. 13. 15. 68. Refutation des raiſons de Denys d'Alexandrie, pour prouver que l'Apocalypſe n'eſt pas de ſaint Jean. 68. 69. Si elle a été rejettée par les Egliſes Grecques. 69. Quand écrite. 69. 70. Sujet de cet Ouvrage. *ibid.* Des fauſſes Apocalypſes. 94

Apollinaire. Auteur ſuppoſé de l'Hiſtoire d'Apollinaire. 110

Apôtres. Pourquoi choiſis par J. C. 2. Comment inſtruits des veritez de la Religion. 2. 3. De quelle maniere ils les ont publiées. 3. & *ſuiv.* Qu'on ne peut douter qu'ils n'aient ſçû & annoncé toutes les veritez que J. C. leur avoit revelées. 3. & *ſuiv.* Qu'ils n'ont été ni trompez ni trompeurs. 7. & *ſuivant.* Qu'ils ont été divinement inſpirez. 2. & 9. Du Symbole des Apôtres. 98. *juſqu'à* 105. Des Canons des Apôtres. 105. *juſqu'à* 110. Des Conſtitutions qui leur ſont attribuées. 109. 110. Des Actes des Apôtres. 44. 45. Des faux Actes des Apôtres. 92. & *ſuiv.* 109. 110. Fauſſes Liturgies des Apôtres. 96. & *ſuiv.*

Arabe. Verſions Arabes du Nouv. Teſtement. 85

Arias Montanus. De ſa Verſion Latine du Nouv. Teſtament. 84

Armenien. Verſion du Nouv. Teſt. en Armenien. 85

B

BAPTESME de J. C. Addition à l'Hiſtoire du Baptême de J. C. dans l'Evangile de ſaint Matthieu. 31.

S. *Barnabé.* Nom de cet Apôtre. 94. Auteur de la Lettre qui porte ſon nom. 94. & *ſuiv.* Si elle eſt Canonique. 95. Sujet de cette Lettre. 96. Editions de cette Lettre. *ibid.*

S. *Barthelemy.* De l'Evangile qui lui eſt attribué. 91

Beroſe. Du vrai & du faux Beroſe. 125

Theodore de Beze. Son Edition du Nouveau Teſtament avec des varietez. 74. De ſa Verſion du Nouveau Teſtament. 84

C

CAÏUS. A qui la troiſiéme Lettre de ſaint Jean eſt adreſſée. 64

Canon. Du Canon des Livres du Nouveau Teſtament comment dreſſé. 13. Des differentes Claſſes de Livres Canoniques & Apocryphes du Nouv. Teſtament. 13. Quels Livres compris dans les anciens Canons des

Digitized by Google

des Livres du Nouv. Teſtament. 14. Comment l'Egliſe a pû mettre dans le Canon des Livres du Nouv. Teſtament des Ecrits dont on a douté d'abord. 15. *& ſuiv.* Quelles conditions neceſſaires afin qu'un Livre ſoit Canonique. 95

Canons des Apôtres. Sentiment des Auteurs ſur les Canons des Apôtres. 105. Qu'ils ne ſont point des Apôtres. *ibid.* Qu'ils ſont anciens. 106. *& ſuiv.* Neuf autres Canons attribuez aux Apôtres ſuppoſez. 109

Matthieu Caryophyle. Recueil de varietez du Texte Grec du Nouv. Teſtament. 74

Epîtres *Catholiques.* Pourquoi ainſi appellées. 57. Pourquoi auſſi dites Canoniques. 58. Leur nombre. *ibid.* Du Prologue ſur ces Epîtres. 57. De l'ordre de ces Epîtres. 58. Leur ſujet. 58

Chapitres. Diviſion du Nouveau Teſtament en Chapitres. 86. *& ſuiv.*

Sebaſtien *Châtillon.* De ſa Verſion du Nouveau Teſtament. 84

S. Clement Romain. Auteur ſuppoſé de l'Hiſtoire de ſaint Clement. 110

Coloſſiens. Epître de ſaint Paul aux Coloſſiens, quand écrite. 51. Sujet de cette Epître. 51

Conſtitutions Apoſtoliques. Qu'elles ne ſont point des Apôtres & qu'elles ſont ſuppoſées. 108. 109

Cophte. Verſions Cophtes du Nouv. Teſtament. 85

Corinthiens. Des deux Epîtres de ſaint Paul aux Corinthiens. 48. *& ſuiv.* La premiere, d'où & quand écrite. 48. Occaſion de cette Epître. *ibid.* Sujet de cette Epître. 49. S'il y a eu une Lettre précedente de ſaint Paul aux Corinthiens. 49. De la ſeconde Epître aux Corinthiens quand écrite. *ibid.* Sujet de cette Epître. *ibid.*

D

DENYS *d'Alexandrie.* Son ſentiment touchant l'Apocalypſe. 15. 68

Diviſion du Nouveau Teſtament. En Titres, Capitules, Sections & Verſets, quand & par qui faite. 86. *& ſuiv.*

Dorothée. Faux Dorothée. 125

E

ELECTE ou ECLECTE. Dame Chrêtienne, à qui ſaint Jean adreſſe ſa ſeconde Epître. 64

Egyptiens. Ce que les Anciens ont dit de l'Evangile ſelon les Egyptiens. 89

Enoch. Livre d'Enoch cité dans l'Epître de S Jude. 67

Epheſiens. Epître de ſaint Paul aux Epheſiens: quand & d'où écrite, & à quelle occaſion. 50. Intitulée par quelques-uns, *Epître aux Laodicéens. ibid.* Sujet de cette Epître. 50

Eraſme. Son travail dans la collation des Manuſcrits Grecs du Nouv. Teſtament. 74. Verſion Latine du Nouv. Teſtament de cet Auteur. 84

S. Eſtienne. De ſes Revelations ſuppoſées. 94

Robert *Eſtienne.* Son Edition du Nouv. Teſtament avec les varietez. 74

Ethiopien. Verſions Ethiopiennes du Nouv. Teſt. 85

Evangile. Signification de ce mot. 16. 17. Pourquoi l'on dit l'Evangile ſelon un tel, & non pas l'Evangile d'un tel. 17. 18. Que l'Egliſe n'a jamais reconnu que quatre Evangiles pour Canoniques. 19. 20. Qui ſont ceux qui ont entrepris de l'ecrire, dont il eſt parlé dans ſaint Luc. 18. 19. Des anciens Evangiles. 19. Myſteres & allegories ſur le nombre des quatre Evangeliſtes. 20. Que le nombre des Evangeliſtes ſert de preuve à la verité de l'Evangile. *ibid.* Symboles des quatre Evangeliſtes. 20. 21. Pourquoi des quatre Evangeliſtes il y en a deux Apôtres témoins oculaires, & deux diſciples des Apôtres. 21. Des contrarietez apparentes des Evangiles. 21. 22. De l'ordre des Evangiles. *ibid.* De l'Evangile de ſaint Matthieu. 22. *& ſuiv.* De l'Evangile des Nazaréens. 27. *& ſuiv.* De l'Evangile de ſaint Marc. 33. *& ſuiv.* De l'Evangile de ſaint Luc. 36. *& ſuiv.* De l'Evangile de ſaint Jean. 40. *& ſuiv.* Des Evangiles ſelon les Egyptiens, de ſaint Jacques & de Nicodeme. 89. *& ſuiv.* Des faux Evangiles ſuppoſez par les Heretiques. 90. *& ſuiv.*

Eve. De l'Evangile d'Eve ſuppoſé par les Gnoſtiques. 91

Euſebe. Premier Auteur des Sections des Evangiles. 86. Peu exact dans les Citations de Joſeph. 122

F

LE FEVRE *de la Boderie.* De ſes Editions de la Bible en Langues Orientales. 85

Jacques *le Fevre* d'Eſtaples. De ſa Verſion des Epîtres de ſaint Paul. 84

G.

GALATES. Epître de ſaint Paul aux Galates, quand & d'où écrite, & à quelle occaſion. 49 50. Sujet de cette Epître. 50

Genealogie de J. C. Reformée dans l'Evangile de ſaint Luc ſelon l'Evangile de ſaint Matthieu dans le Manuſcrit de Cantbrige. 39. 40

Manuſcrits *Grecs* & Texte *Grec* du Nouv. Teſtament; voïez *Manuſcrits* & *Texte.*

Grec Vulgaire. Verſion du Nouv. Teſtament en Grec vulgaire. 85

H

HEBREUX. Epître aux Hebreux: Si elle eſt de ſaint Paul. 54. *& ſuiv.* Preuves qu'elle eſt de lui. 55. *& ſuiv.* Pourquoi ſaint Paul n'y a pas mis ſon nom. 17. 54. Sentimens des Anciens touchant cette Epître. 14. 54. *& ſuiv.* A qui adreſſée. 57. D'où & quand écrite. *ibid.* Deſſein & ſujet de cette Epître. *ibid.* Excellence de cette Epître. *ibid.*

Helleniſtes. Qui ſont les Helleniſtes. 82. De la Langue Helleniſtique. *ibid.*

Hyſtape. Du Livre qui porte ce nom. 118

I

S. JACQUES *Frere de Nôtre Seigneur.* Different de ſaint Jacques fils de Zebedee. 58. & 59. Surnommé *le Mineur & le Juſte.* 59. De qui fils, & s'il eſt le même que l'Apôtre fils d'Alphée. 59. *juſqu'à* 62. Auteur de l'Epître Canonique. 61. 62. A qui cette Lettre

Digitized by Google

Lettre eſt adreſſée. 61. Ce qu'elle contient. 62. De ſon ſtile. *ibid.* Par qui des Anciens citée. 15. Du Proto-Evangile de ſaint Jacques. 89. 90. Fauſſe Liturgie qui lui eſt attribuée. 97. 98

S. Jean l'Evangeliſte. Sa patrie & ſes parens. 40. Sa Vocation. *ibid.* Ses Actions ſelon l'Evangile & les Actes. 40. 41. Etabliſſement des Egliſes d'Aſie par ſaint Jean. 42. Son Martyre à Rome, & ſon Exil dans l'Iſle de Pathmos. 42. Sa mort. *ibid.* Quelques-unes de ſes actions rapportées par les Anciens. *ibid.* A quelle occaſion, en quel temps, & par quel motif il a écrit ſon Evangile. 42. 43. Du ſtile de ſon Evangile. 43. De l'Hiſtoire de la Femme adultere rapportée dans ſon Evangile. 43. 44. De la fin de ſon Evangile. 44. De ſes trois Epîtres Canoniques. 63. *& ſuiv.* La premiere à qui adreſſée. *ibid.* Son ſujet. 63. 64. Doutes ſur les deux dernieres. *ibid.* Par qui reconnuës. *ibid.* Qu'elles ſont de lui. 15. & 64. Leur ſujet. *ibid.* Par qui des Anciens citées. 15. De ſon Apocalypſe. 67. *& ſuiv.* De ſes Actes ſuppoſez. 93

Jeſus-Chriſt. De l'addition à l'Hiſtoire du Baptême de J. C. dans l'Evangile de ſaint Matthieu. 31. De l'Hiſtoire de l'Ange & de l'Agonie de Nôtre-Seigneur rapportée dans le Chap. 22. de ſaint Luc. 39. Des Lettres ſuppoſées de J. C. à Agbare Roi d'Edeſſe. 87. 88. Image de J. C. envoïée à ce Prince ſuppoſée. *ibid.* Des Lettres de Lentulus & de Pilate touchant J. C. 118. Du Paſſage de Joſeph touchant J. C. 120. *& ſuiv.* Des fauſſes Hiſtoires de la Naiſſance ou de l'Enfance de Nôtre Seigneur ſuppoſées par les Marcoſiens. 91. 92. Des faux Ecrits de Jesus à Pierre ſur les Miracles. 92. Du Livre ſuppoſé du Sacerdoce de J. C. 94

Inſpiration. De l'Inſpiration des Apôtres 9. 10. De l'Inſpiration de leurs Ecrits. *ibid.* & 11. Comment on connoît cette Inſpiration. 10. 11. *& ſuiv.*

Joſeph. Sa Vie. 124. Ses Ouvrages. 124. 125. Paſſage de Joſeph touchant J. C. 120. Par qui cité. *ibid.* Raiſons d'en douter. 120. 121. Réponſe à ces raiſons. 121. Qu'il peut être de Caïus. *ibid.* Paſſage du même touchant ſaint Jean Baptiſte. 121. 122. Difficultez ſur ce Paſſage. *ibid.* Allegué par les Anciens. *ibid.* Interpolation faite au Texte de Joſeph. 122. 123.

Joſeph Bengorion. Auteur ſuppoſé. 125

Leon *Juda.* De ſa Verſion du Nouv. Teſt. 84

Judas Iſcariote. Evangile de Judas Iſcariote ſuppoſé par les Gaïanites. 91

S. Jude. Surnommé Lebbée ou Thaddée. 66. S'il a été envoïé à Edeſſe. 66. Du temps de ſa mort & du genre de ſon Martyre. *ibid.* De ſon Epître Canonique. *ibid. & ſuiv.* Qui ſont ceux qui en ont douté & qui l'ont reçûë. 15. 67. Quand écrite. *ibid.* Son ſujet 67

Juſte de Tiberiade. Ouvrages de cet Auteur perdus. 125

L

LAODICE'ENS. Lettre aux Laodicéens attribuée à ſaint Paul. 50. 51. S'il en eſt fait mention dans l'Epître aux Coloſſiens. 51. De la Lettre ſuppoſée ſous ce nom. *ibid.* Si celle que nous avons eſt la même que les Peres ont citée. 51. 52

Lentulus. Lettre touchant J. C. fauſſement attribuée à Lentulus. 118

S. Lin. Paſſion de ſaint Pierre & de ſaint Paul fauſſement attribuée à ſaint Lin. 109

Liturgies. Fauſſement attribuées aux Apôtres. 96. *& ſuivans.*

Livres du Nouveau Teſtament. Autorité des Livres du Nouveau Teſtament. 4. *& ſuiv.* Preuves de leur autorité. *ibid. & ſuiv.* Que ces Livres ſont de ceux dont ils portent les noms. 5. *& ſuiv* Qu'ils n'ont point été corrompus. 6 *& ſuiv.* Que ce ne ſont point des fictions ni des Romans. 7. *& ſuiv.* Que les Auteurs de ces Livres n'ont été ni trompez ni trompeurs. 7. Qu'ils ont été divinement inſpirez. 9. Par où on les diſtingue. 10. *& ſuiv.* Du Canon des Livres du Nouveau Teſtament. 13. *& ſuiv.* De la diviſion de ces Livres en Titres, Capitules, Sections & Verſets. 86. *& ſuiv.*

S. Luc. Patrie & Profeſſion de ſaint Luc. 36. 37. Compagnon de ſaint Paul. 37. Si c'eſt de lui & de ſon Evangile dont ſaint Paul parle, quand il dit aux Corinthiens qu'il leur a envoïé un Frere, *Cujus laus eſt in Evangelio per omnes Eccleſias.* 37. & 38. De ſa Prédication & de ſa mort. 38. Deſſein de ſaint Luc dans la compoſition de ſon Evangile. 18. *& ſuiv.* 33. En quel endroit & en quel temps il l'a compoſé. 38. 39. Du ſtile de ſaint Luc. 39. Retranchemens & additions faits à l'Evangile de ſaint Luc. 39. 40. Differences du Manuſcrit de Cantbrige dans l'Evangile de ſaint Luc. *ibid.* Quand il a compoſé le Livre des Actes. 45. De l'Hiſtoire de ce Livre. 44. De l'excellence de ce Livre. 45.

M.

MANUSCRITS *Grecs du Nouveau Teſtament.* Des trois plus anciens Manuſcrits de l'Ancien Teſtament. 75. De celui du Vatican. *ibid.* De celui de Thec'e. *ibid.* De celui de Cantbrige. 75. *& ſuiv.* Sentimens differens des Auteurs ſur ce dernier. 75. *& ſuiv.* Reflexions & jugement particulier de l'Auteur ſur ce Manuſcrit. 76. 77. Des autres Manuſcrits du Nouveau Teſtament. 77. Sources des fautes ſurvenuës aux Manuſcrits Grecs. 77. *& ſuiv.*

S. Marc. Diſciple & Interprete de ſaint Pierre. 33. Different de Marc ſurnommé Jean, Compagnon & couſin de Barnabé. *ibid.* De quelle Nation. 34. S'il a été l'un des ſoixante & douze Diſciples 32. 34. De ſa vie & de ſes actions. 34. Quand il a compoſé ſon Evangile. 34. En quelle Langue écrit. 34. 35. Qu'il abrege ſaint Matthieu. 35. Des derniers Verſets de ſon Evangile. 35. *& ſuiv.* Addition à ſon Evangile. 36. Liturgie qui lui eſt fauſſement attribuée. 88. Auteur ſuppoſé de la vie de ſaint Marc. 110

Vierge *Marie.* Fauſſe Lettre de la Vierge. 88. Auteurs ſuppoſez de la Vierge. 91. 92. De la Mort & de l'Aſſomption de la Vierge. 94. Et d'autres Ouvrages apocryphes ſous le nom de la Vierge Marie. 91

Digitized by Google

S. *Matthias*. De l'Evangile ſuppoſé de ſaint Matthias 91. Auteur ſuppoſé de ſa vie. 110.
S. *Matthieu*. Vie de ſaint Matthieu. 22. 23. De qui fils. 22. Du lieu de ſa Prédication & de ſon Martyre. 23. De l'Evangile de ſaint Matthieu. *ibid.* Quand compoſé. *ibid.* & 30. En quelle Langue. 23. & *ſuiv.* Du ſort de l'Evangile Hebreu de ſaint Matthieu. 26. 27. 30. De la Verſion Grecque de cet Evangile. 30. Additions à l'Evangile de ſaint Matthieu. 31. & *ſuiv.* De l'Exemplaire de l'Evangile de ſaint Matthieu porté par ſaint Barthelemi aux Indiens. 26. 27. D'un autre Exemplaire qui étoit dans la Bibliotheque de Céſarée. 27. De celui qui fut trouvé ſous l'Empire de Zenon. *ibid.* Verſions Hebraïques de l'Evangile de S. Matthieu. 30. Meſſe des Ethiopiens qui lui eſt fauſſement attribuée. 97.
Mercure Triſmegiſte. Hiſtoire de Mercure Triſmegiſte. 118. Des Livres qui portent à preſent ſon nom. 118.

N

NAZARE'ENS. Ce que c'eſt que l'Evangile des Nazaréens. 27. Fragmens de cet Evangile. 27. & *ſuiv.*
Nicodeme. Faux Evangile attribué à Nicodeme plein de Fables. 90
Norie. Des Revelations ſuppoſées de Seth & de Norie. 94

O

ONESIME. Eſclave de Philemon converti par ſaint Paul 53. Reçû en grace par ſon Maître à la priere de ſaint Paul. 53. 54. Different de l'Evêque d'Epheſe de ce nom. *ibid.*

P

SANCTES PAGNINUS. De ſa Verſion Latine du N. Teſt. 84
S. *Paul*. De ſon nom de Saul. 45. Quand & à quelle occaſion il prit le nom de Paul. 46. *dans la Note*. Sa patrie. 45. Son éducation. *ibid.* Sa converſion. 45. 46. Ses voïages. *ibid.* & *ſuiv.* Sa mort. 47. Du temps, de l'occaſion & du ſujet de ſes quatorze Epitres. 47. *juſqu'à* 59. Du ſtile de ſaint Paul. 57. Jugement de l'Ouvrage intitulé *le Rapt* ou *l'Enlevement* de ſaint Paul. 93. De l'Apocalypſe de ſaint Paul ſuppoſée. 94.
Perfection. de l'Evangile de Perfection ſuppoſé par les Gnoſtiques. 91
Perſan. Verſions du N. Teſt. en Perſin. 85
Philemon. Qui il étoit. 53. De l'Epître qui lui eſt adreſſée par ſaint Paul. *ibid.*
S. *Philippe*. De l'Evangile à lui fauſſement attribué par les Gnoſtiques. 91. De ſes Actes ſuppoſez. 93
Philippiens. Epître de ſaint Paul aux Philippiens. 50. Sujet de cette Lettre. *ibid.* Quand écrite. 51
Philon le Juif. Sa patrie. 123. Son Ambaſſade à Rome. *ibid.* Bon mot de Philon. *ibid.* Ses Ouvrages. 123. & *ſuiv.*
Philon de Biblos. Sa Traduction de l'Hiſtoire des Phéniciens attribuée à Sanchoniaton. 126. Quand il a fleuri. 126.
S. *Pierre*. De ſes Epitres Canoniques. 62. & *ſuiv.* Que la premiere eſt écrite de Babylone, & en quelle année. *ibid.* A qui adreſſée. *ibid.* Son ſujet. *ibid.* Pourquoi l'on a douté de la ſeconde. 62. 63. Qu'elle eſt de ſaint Pierre. 63. A qui adreſſée. *ibid.* De ſon ſtile. *ibid.* Par qui des Anciens citée 14. 15. De l'Evangile de ſaint Pierre. 90. Des Actes, de la Prédication, de l'Apocalypſe & du Jugement de ſaint Pierre. 93. 94. De la Liturgie qui lui eſt fauſſement attribuée. 97
Pilate. S'il a écrit au Senat touchant la Reſurrection de J. C. 118. 119. De la Lettre qu'on lui attribuë. 119
Prochore. Vie de ſaint Jean fauſſement attribuée à Prochore. 109
Proto-Evangile de ſaint Jacques. Livre plein de fables. 89. 90

R

REVELATION. De la Revelation faite par J. C. 1. & 2. De ſon excellence. *ibid.* De quelle maniere elle s'eſt faite. 2. Comment publiée par les Apôtres 2. & *ſuiv.* Ouvrages ſous le Titre d'*Apocalypſes* ou de *Revelations* ſuppoſez par les Heretiques. 94
Romains. Epître de ſaint Paul aux Romains, d'où & quand écrite. 48. Sujet de cette Epître. *ibid.*

S

SANCHONIATON. Hiſtoire des Phéniciens ſous ce nom. 126
Sections. Diviſion du Nouveau Teſtament en Sections. 86. & *ſuiv.*
Seneque. Fauſſes Lettres de Seneque à ſaint Paul. 119. Si les Lettres de Seneque citées par les Peres ſont differentes de celles que nous avons. 119. 120
Seth. De la fauſſe Apocalypſe de Seth & de Norie femme de Noé. 94
Sibylles. D'où vient ce nom. 110. Differens ſentimens ſur le nombre des Sibylles. 110. 111. En quoi conſiſte l'Enthouſiaſme des Sibylles. 111. Sort des Livres Sibyllins. 111. 112. Les huit Livres de Vers attribuez aux Sibylles, ſuppoſez. 112. Que ce ſont neanmoins ceux que les Peres ont citez. 112. 113. 114. Differences de ces Oracles & de ceux des Sibylles. 112. 113. Quand ſuppoſez. 114. Réponſe aux raiſons de ceux qui les défendent. 114. & *ſuiv.* Refutation du Syſtéme de Voſſius touchant les Sibylles. 116. & *ſuiv.* Leurs Oracles rejettez par quelques Anciens. 116. 117. Comment reconnus par les Païens. 117
Symbole des Apôtres. Differens ſentimens ſur le Symbole des Apôtres. 98. Pourquoi ainſi nommé. *ibid.* En quel ſens il eſt des Apôtres. 99. & *ſuiv.* Differences des quatre anciens Symboles repreſentées dans une Table. 104
Syriaque. Verſions Syriaques du Nouv. Teſt. 85

T

TESTAMENT. En quel ſens le nom de *Teſtament* convient d'une maniere particuliere à la nouvelle Alliance. 16. Diviſion du Nouveau Teſtament en

Digitized by Google

en Titres, Chapitres, Sections & Verſets. 17. 86.
Faux Teſtament des douze Patriarches. 125
Texte Grec du Nouveau Teſtament. De la verité & de la ſincerité du Texte Grec. 70. *& ſuiv.* Fautes qui peuvent s'y être gliſſées. 71. Corrections de ce Texte par Origenes & par Pierius. 71. 72. Pureté du Texte Grec ſelon ſaint Jerôme. 71. *& ſuiv.* Comment il s'eſt depuis conſervé dans ſa pureté. 72. 73. Varietez anciennes de ce Texte. 73. 74. Differens Recueils de ces Varietez. 73. *& ſuiv.* Des Manuſcrits du Texte Grec. 75. *& ſuiv.* Sources des Varietez de ce Texte. 77. *& ſuiv.* Des Varietez qui ſe rencontrent entre le Texte Grec & la Vulgate. 79. Regles pour juger laquelle des Leçons du Texte on doit ſuivre. 80. 81
Theſſaloniciens. Epîtres de ſaint Paul aux Theſſaloniciens, quand écrites, à quelle occaſion & leur ſujet. 51. 52
S. *Thomas.* De l'Evangile à lui fauſſement attribué par les Gnoſtiques. 91. De ſes Actes ſuppoſez. 93. Des fauſſes Revelations qu'on lui attribuë. 94
Tibere. S'il eſt vrai que Tibere a propoſé au Senat d'honorer J. C. comme Dieu. 119
Timothée. Sa patrie & ſes parens. 52. Sa vie. *ibid.* Lettre que ſaint Paul lui a écrite. *ibid. & ſuiv.*
Tite. Qui il étoit & par qui converti. 153. De la Lettre que ſaint Paul lui écrit. 53
Titres. Diviſion du Nouv. Teſtament en Titres. 86. 87. Si ces Titres ſont des Auteurs ſacrez. 17
Tradition. Neceſſité de la Tradition pour connoître les Livres Canoniques du Nouveau Teſtament. 10. *juſqu'à.* 13
Trinité. Du Paſſage de la Trinité qui eſt dans la premiere Epître de ſaint Jean, Chap. 5. 7. 65. *& ſuiv.*

V

LAURENT VALLE, eſt le premier qui a recherché & conferé les Manuſcrits Grecs du Nouv. Teſtament. 74. Deſſein qu'il avoit de faire une nouvelle Verſion Latine du N. Teſt. 84
Pierre Faxar Marquis de Los-*Velez.* Recueil par lui fait des Varietez de pluſieurs Manuſ. Grecs conformes à la Vulgate. 74
Verité. De l'Evangile de Verité ſuppoſé par les Valentiniens. 91
Verſets. Diviſion du Nouveau Teſtament en Verſets. 86. *& ſuiv.*
Verſions du Nouveau Teſtament. Anciennes Verſions Latines du Nouv. Teſt. differentes & fautives. 83. Ancienne Vulgate du N. Teſtament pleine de fautes. *ibid.* Reformée par ſaint Jerôme. 72. 73. 83. Si ſaint Jerôme a reformé tous les endroits de la Verſion Vulgate ſur le Texte Grec. 73. 83. Reformation de ſaint Jerôme déſapprouvée par quelques-uns, & enfin reçûë. 84. Sources des Varietez qui ſe rencontrent dans la Vulgate. 79. Des Varietez qui ſe rencontrent entre le Texte Grec & la Vulgate. *ibid.* Regles pour juger laquelle on doit ſuivre de la Vulgate ou du Texte. 80. *& ſuiv.* Nouvelles Verſions Latines du Nouv. Teſtament. 84. *& ſuiv.* Verſions Orientales du Nouv. Teſtament. 85. *& ſuiv.* Des Verſions en Langue Vulgaire. *ibid.*

X

LE CARDINAL XIMENEZ. Reviſion du Nouveau Teſtament Grec ſur pluſieurs manuſcrits faite par ſon ordre. 74

Z

ZACHARIE. Dont il eſt parlé dans l'Evangile, fils de Joïada ſelon l'Evangile des Nazaréens. 29
Zoroaſtre. Hiſtoire de Zoroaſtre. 125. Ouvrage qui lui eſt fauſſement attribué. 125

Fin de la Table des Matieres.

Errata.

Tom. I. Chap. IV. pag. 159. *ligne* 3. col. 2. c'eſt ce qui l'a fait appeller par les Rabins Pirké Avoth, *liſez,* c'eſt ce qui l'a fait appeller par les Rabins dans le livre Pirke Avoth, &c.

Tom. II. ſur le Nouveau Teſtament pag. 127. à la Table. *liſez.* né en Egypte l'an du monde 2428. avant l'Ere vulgaire 1531. Et enſuite au lieu de meurt âgé de quatre-vingts ans, *liſez,* meurt âgé de ſix-vingts ans.

Digitized by Google